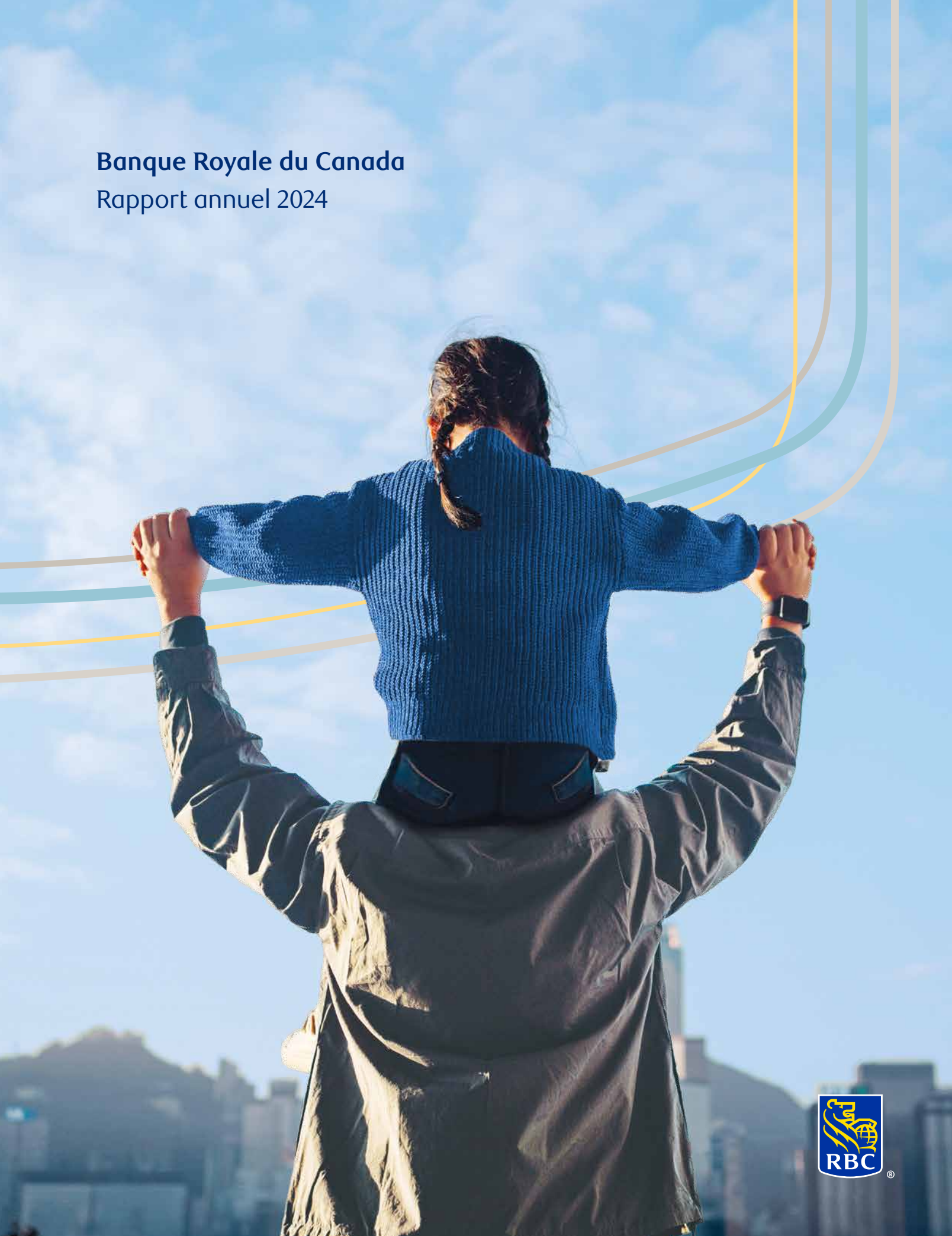


Banque Royale du Canada
Rapport annuel 2024



Notre objectif

Aider nos clients et leurs collectivités à prospérer

Inspirés par **notre vision** de compter parmi les institutions financières les plus respectées et les plus florissantes au monde et par **notre objectif**, nous voulons :



Au Canada :
Être le **chef de file incontesté** des services financiers



Aux États-Unis :
Être le partenaire privilégié des **clients institutionnels**, des **entreprises**, des clients commerciaux, de la clientèle fortunée et de leur entreprise



Dans certains marchés clés à l'échelle mondiale :
Être un **partenaire de choix en services financiers** de par notre expertise

Nous sommes guidés par nos **valeurs** :



Le client avant tout



Collaboration



Responsabilisation



Intégrité




Diversité et inclusion

Table des matières

Message du chef de la direction	6	Rapports et états financiers consolidés	153
Message de la présidente du Conseil	10	Analyse statistique des dix derniers exercices	272
Faits saillants de 2024	12	Renseignements à l'intention des actionnaires	273
Rapport de gestion	22		
Index des recommandations du Groupe de travail sur la divulgation accrue des renseignements	152		

Retrouvez-nous sur

 facebook.com/rbc

 youtube.com/user/rbc

 instagram.com/rbc

 linkedin.com/company/rbc

 x.com/@RBC

 tiktok.com/@rbc

Pour en apprendre davantage sur la façon dont nous sommes déterminés à créer une valeur unique au bénéfice de nos clients, des collectivités, de nos employés et de nos actionnaires, veuillez visiter notre site sur les histoires de RBC.

Les expressions « nous », « notre », « la banque » et « RBC » désignent la Banque Royale du Canada ou ses filiales, le cas échéant.

Qui sommes-nous

La Banque Royale du Canada est une institution financière mondiale définie par sa raison d'être, guidée par des principes et orientée vers l'excellence en matière de rendement. Notre succès est attribuable aux employés, qui sont plus de 98 000 et qui concrétisent notre vision, nos valeurs et notre stratégie afin que nous puissions contribuer à la prospérité de nos clients et au dynamisme des collectivités. Selon la capitalisation boursière, nous sommes la plus importante banque du Canada et l'une des plus grandes banques du monde. Nous avons adopté un modèle d'affaires diversifié axé sur l'innovation et l'offre d'expériences exceptionnelles à plus de 18 millions de clients au Canada, aux États-Unis et dans 27 autres pays.



Plus de 18 millions
de clients



Plus de 98 000
employés



29 pays



Pourquoi investir ?

- **Modèle d'affaires diversifié** et d'envergure qui repose sur des marques de premier ordre qui offrent aux clients une gamme complète de produits, de conseils et de services
- **Place de premier plan** au Canada et stratégie multiplateforme bien établie aux États-Unis avec un grand potentiel de croissance élevée
- **Bonnes perspectives pour les synergies** liées à l'acquisition de la Banque HSBC Canada
- **RCP élevé** et gestion des charges disciplinée
- **Bilan solide** et gestion prudente des risques
- **Grande institution de dépôt de base du Canada** et source stable de financement
- **Solide gouvernance et expertise approfondie** au sein de notre conseil d'administration et de notre équipe de direction
- **Investissements technologiques et innovants uniques** qui vont au-delà des services bancaires, y compris un leadership en matière d'innovation par l'IA
- **Bien positionné** pour l'évolution de la situation macroéconomique

David McKay
Président et chef de la direction



Message à nos actionnaires

“ *Aujourd’hui, alors que notre société se fraye un chemin dans un monde en évolution, le rôle de RBC en tant que force stabilisatrice pour notre clientèle, qui compte plus de 18 millions de personnes, et pour les milliers de collectivités qui sont les leurs, est plus important que jamais.* ”

Chères et chers actionnaires,

Notre vision de compter parmi les organisations les plus respectées et les plus florissantes au monde nous pousse à nous dépasser constamment pour relever la barre et anticiper les attentes de nos clients dans un monde de plus en plus complexe.

J’écris ce message à la fin d’un exercice au cours duquel l’équipe de RBC a travaillé sans relâche dans l’ensemble de nos secteurs d’activité et de nos principales régions pour réaliser cette ambition.

Tout ce que nous faisons est motivé par notre désir de trouver des moyens de créer de la valeur pour nos clients, qui sont plus de 18 millions, et les collectivités où ils vivent. C’est l’une des choses qui me rendent le plus fier de nos incroyables employés partout dans le monde, de cette équipe dévouée de plus de 98 000 personnes dans près de 30 pays qui, chaque jour, soutiennent nos clients en proposant des idées et des conseils éclairés tout en s’engageant envers l’excellence.

Au cours de mes 10 années à titre de chef de la direction, j’ai vu nos employés surmonter d’innombrables défis. En 2024, toutes les forces de RBC ont été mises à profit de façon sans précédent pour dépasser les attentes de nos clients, de nos collectivités et de nos actionnaires.

L’un des moments marquants de l’année a été la finalisation de l’acquisition transformatrice de la Banque HSBC Canada, lorsque nous avons réussi l’exploit technologique d’intégrer près de 800 000 clients, plus de 4 000 employés et plus de 100 succursales en une seule fin de semaine.

Grâce à cette occasion unique, nous avons accru nos capacités bancaires mondiales à un moment où nos clients commerciaux canadiens veulent être mieux connectés aux marchés internationaux. Nos nouveaux produits et nouvelles capacités numériques redéfinissent et augmentent la valeur que nous offrons à nos clients grâce à des connaissances plus approfondies et à des expériences plus personnalisées.

Aux États-Unis, notre deuxième marché principal, nous misons sur notre réputation en tant que banque solide, stable et de confiance auprès des entreprises, des clients institutionnels et de la clientèle fortunée. Nous avons par exemple lancé avec succès RBC Clear^{MC}, notre plateforme numérique de gestion de la trésorerie aux États-Unis utilisée par des entreprises Fortune 1000, et augmenté par le fait même nos dépôts.

À l’extérieur de l’Amérique du Nord, un autre chapitre important de l’histoire de RBC au Royaume-Uni et en Europe s’est écrit cette année, alors que nous avons continué d’accroître notre présence et notre envergure dans cette région après l’acquisition de RBC Brewin Dolphin en 2022. Nous nous efforçons de tirer parti de nos capacités mondiales pour offrir des conseils fiables et une valeur accrue à nos clients dans cette région importante.

À l’échelle mondiale, la marque RBC reste un pilier important de notre réussite globale, car elle nous aide à transmettre notre proposition de valeur et à gagner la confiance de ceux et de celles que nous servons.

Non seulement RBC a été classée comme la marque la plus puissante au Canada en 2024, mais elle est aussi considérée comme l'une des plus importantes au monde⁽¹⁾. Cette reconnaissance est tout à l'honneur de nos employés, qui se surpassent pour soutenir nos clients et nos collectivités.

Bref, RBC a été au meilleur de sa forme en 2024, une année qui pourrait être décrite comme un tournant dans notre parcours remarquable vers la croissance à long terme.

Je suis fier de vous montrer comment nous comptons poursuivre sur cette lancée et continuer à contribuer à la prospérité de nos clients et au dynamisme de nos collectivités.

Solidité financière et stratégique de RBC à l'échelle mondiale

En 2024, nous avons généré un bénéfice record de 16,2 milliards de dollars et un rendement des capitaux propres de 14,4 %, alors que nous avons continué de renforcer les relations avec nos clients et d'en établir de nouvelles dans tous nos secteurs d'activité.

Le cours de nos actions a augmenté de 52 % d'une année à l'autre, et nous avons versé à nos actionnaires 8,1 milliards de dollars sous forme de dividendes sur actions ordinaires et de rachats d'actions, ce qui a permis à RBC de réaliser un rendement total pour les actionnaires sur trois, cinq et dix ans supérieur au rendement moyen de nos pairs à l'échelle mondiale. Fait important, nous avons enregistré une croissance record de notre bénéfice et de nos dividendes tout en gérant de façon rigoureuse les risques et les coûts.

Nous avons amorcé l'exercice 2025 en tant que l'une des dix premières banques au monde et l'une des cinq premières en Amérique du Nord en termes de capitalisation boursière.

Ces résultats financiers sont à la base de nos notations élevées – parmi les plus élevées à l'échelle mondiale – et témoignent de notre modèle d'affaires diversifié, de notre envergure et de notre excellent bilan.

Canada

Au Canada, nous demeurons le chef de file des banques, avec la plus grande part de marché dans toutes les principales catégories de produits bancaires aux particuliers et aux entreprises.

La majeure partie de notre succès repose sur la valeur significative que nous créons. Nous aidons notamment les gens à économiser sur leur épicerie et leurs achats quotidiens grâce à des partenariats avec des marques très populaires et au programme de fidélisation Avion Récompenses, qui permet aux Canadiens de magasiner, d'économiser et d'accumuler et d'échanger des points auprès de plus de 2 400 détaillants et marques.

Nos investissements dans l'expérience numérique et les conseils que nos clients apprécient vraiment continuent d'être reconnus dans notre secteur. En effet, nous avons reçu les onze prix d'excellence en services financiers que décerne Ipsos aux plus grandes banques canadiennes et

avons été classés au premier rang pour la satisfaction des clients des services bancaires de détail au Canada par J.D. Power.

RBC a également été reconnue comme la meilleure banque auprès des petites et moyennes entreprises au Canada et en Amérique du Nord, ainsi que comme la banque la plus sûre au Canada et en Amérique du Nord, et la banque commerciale la plus sûre au monde⁽²⁾.

L'acquisition de la Banque HSBC Canada, la plus importante transaction de notre histoire, a renforcé notre position de chef de file au Canada et a généré des bénéfices nets de 453 millions de dollars depuis la clôture de la transaction en mars de cette année.

En raison de la croissance importante de notre secteur Services bancaires aux particuliers et aux entreprises, nous l'avons scindé en deux secteurs distincts afin de mieux répondre aux besoins changeants des clients et d'offrir une expérience propre à chaque type de clientèle.

Dans le secteur Services bancaires aux entreprises, nous proposons à nos clients de nouveaux produits en matière de gestion de trésorerie, de paiements internationaux et de solutions de courtage qui aideront à faire de RBC la banque de choix pour les entreprises tournées vers l'international, tout en offrant une expertise et des conseils opportuns aux entreprises clientes de toutes tailles pour les aider à gérer leurs activités et à croître. Dans notre secteur Services bancaires aux particuliers, nous continuons de redéfinir et d'accroître la valeur que nous offrons aux Canadiens, des services bancaires mobiles aux interactions humaines dans les moments clés qui comptent.



(1) Kantar BrandZ

(2) Global Finance Awards 2024

RBC continuera à tirer parti de sa taille pour renforcer sa position de leader grâce à sa plateforme de gestion de patrimoine, qui comprend la plus importante entreprise de services-conseils traditionnels en gestion de patrimoine au Canada⁽³⁾ pour les clients fortunés et ultrafortunés et la plus grande société de fonds communs de placement de détail au Canada⁽⁴⁾. RBC Assurances est l'un des plus importants assureurs détenus par une banque au Canada⁽⁵⁾ et est également bien placée pour exploiter la puissance de ses activités et de sa marque afin de stimuler la croissance future.



États-Unis

Aux États-Unis, notre deuxième marché principal, RBC peut réaliser une croissance interne grâce à ses trois secteurs bien établis et aux efforts de plus de 16 000 collègues dévoués dans tout le pays.

Ce pays offre d'importantes occasions intéressantes, grâce à une structure de marché attrayante et à des types de clients intéressants qui cadrent avec notre expertise mondiale et nos secteurs d'activités.

La vigueur de nos activités aux États-Unis est soutenue par notre secteur Marchés des Capitaux. RBC Capital Markets, LLC est la neuvième plus grande banque d'investissement aux États-Unis⁽⁶⁾, où nous sommes en concurrence avec certains des plus grands acteurs mondiaux. Notre secteur Gestion de patrimoine traditionnel, classé au sixième rang parmi les sociétés de services-conseils en gestion de patrimoine cotées aux États-Unis⁽⁷⁾ pour ce qui est des biens administrés, nous donne l'envergure et les ressources nécessaires pour attirer continuellement les meilleurs conseillers dans notre équipe. City National Bank,

(3) Données d'Investor Economics, en date de juin 2024; en fonction des biens administrés. Voir la définition dans le glossaire à la page 149

(4) Données de l'Institut des fonds d'investissement du Canada (IFIC), en date de septembre 2024; en fonction des biens sous gestion. Voir la définition dans le glossaire à la page 149

(5) Selon le total des revenus, cumul annuel au T3

(6) Selon les honoraires des banques d'investissement mondiales (exercice 2024), Dealogic

notre banque privée et commerciale de premier ordre aux États-Unis, continue de se démarquer sur le marché des moyennes entreprises et de se positionner pour une croissance durable à long terme.

Nous croyons que nous pouvons consolider notre position aux États-Unis en continuant de renforcer les liens entre ces trois secteurs, en améliorant nos capacités en matière de produits et en offrant une expérience plus complète à nos clients.

Royaume-Uni et Europe

Depuis le début de nos activités au Royaume-Uni et en Europe il y a plus d'un siècle, nous nous sommes engagés à évoluer avec nos clients. Aujourd'hui, nous avons réussi à nous développer dans le marché très fragmenté de la gestion de patrimoine en tant que l'un des cinq plus grands gestionnaires de patrimoine en fonction des biens administrés au Royaume-Uni⁽⁸⁾. Nous nous concentrons également sur les occasions inexploitées de servir des clients existants et potentiels dans cette région importante.

Notre prochaine phase de croissance

Comme les besoins de nos clients évoluent aussi rapidement que le monde dans lequel nous vivons, nous nous efforçons de devenir une entreprise plus simple, plus rapide et plus innovatrice.

En 2024, nous avons promu une nouvelle cohorte de talents à des postes de haute direction à l'échelle de la banque et leur avons confié des mandats audacieux. Certains de nos leaders les plus expérimentés et les plus compétents ont pour mission de tirer parti des nouvelles opportunités émergentes. Tous nos dirigeants cherchent à repenser la façon dont nos équipes fonctionnent, à simplifier les choses et à accélérer la prise de décisions. Ils trouvent également de nouvelles façons de créer de la valeur pour nos clients, en innovant et en mettant à profit l'envergure de nos activités, le poids de notre marque et l'ampleur de nos données.

Dans toutes nos activités, nous sommes déterminés à dépasser les attentes et à offrir une expérience client numérique hyperpersonnalisée qui rivalise avec ce qui se fait de mieux dans tous les secteurs, point.

Pour y arriver, nous investissons dans des technologies de pointe, comme l'intelligence artificielle (IA) générative, qui peuvent fournir des informations et des conseils fondés sur des données pour aider les clients à prendre de meilleures décisions et nous aider à anticiper leurs besoins.

Nous croyons que le monde se dirige de plus en plus vers un modèle où les interactions avec les clients et les décisions d'affaires reposent sur l'IA. Notre banque, par l'intermédiaire de sa division RBC Borealis, s'est taillé une réputation de chef de file en ce qui concerne cette technologie transformatrice⁽⁹⁾. Les clients ont accès à plusieurs innovations, dont NOMI^{MD}, qui utilise l'IA et des informations axées sur les données pour aider les clients

(7) Selon les données publiques sur les sociétés de services-conseils traditionnels en gestion de patrimoine (sauf les courtiers indépendants) aux États-Unis, en date de septembre 2024

(8) Selon les données publiques sur les sociétés de gestion de patrimoine (sauf les entreprises de plateforme) au Royaume-Uni, en date de septembre 2024

(9) Evident AI Index

à faciliter la gestion de leurs finances et leur offrir des expériences uniques et hautement personnalisées.

En 2024, pour la troisième année d'affilée, RBC est dans le top trois du classement établi par l'indice Evident AI des 50 meilleures institutions financières au monde pour ce qui est de la maturité en matière d'IA, classement déterminé en fonction des talents, de l'innovation, du leadership et de la transparence. Nous explorons des façons d'exploiter en toute sécurité le plein potentiel de l'IA générative pour créer encore plus de valeur pour nos clients, l'économie et la société.

Nous sommes convaincus de pouvoir continuer à réaliser une forte croissance en renforçant notre position de chef de file dans l'ensemble de nos activités au Canada, en développant nos activités aux États-Unis, en profitant de l'accroissement de la richesse à l'échelle mondiale, en augmentant nos dépôts et en tirant parti de notre envergure pour gagner en efficacité.

Des idées pour les gens et la planète^{MC}

La capacité de nos clients à prospérer passe par celle de nos collectivités à prospérer. La réussite à long terme de RBC dépend de ces deux éléments.

C'est pourquoi RBC, RBC Fondation^{MD} et RBC Foundation USA se sont engagés cette année à investir 2 milliards de dollars dans les collectivités⁽¹⁰⁾ d'ici 2035 pour soutenir des idées au sein des collectivités qui aident à faire naître des solutions, à les appliquer à grande échelle et à les faire durer dans trois domaines clés qui peuvent avoir un impact significatif : soutenir la transition vers une économie carboneutre, doter les gens des aptitudes nécessaires pour réussir et favoriser une prospérité plus équitable.

Nous avons pu mesurer toute l'ampleur des changements climatiques en voyant les effets qu'ils ont eus sur l'environnement et l'économie en 2024. Nous avons peu de temps et beaucoup à faire pour placer notre planète sur la voie de la durabilité environnementale. L'atteinte de cet objectif nécessitera une collaboration sans précédent dans toutes les sphères de l'économie. C'est pour cette raison que RBC s'associe à des experts et à des organismes externes pour soutenir les Canadiens dans notre cheminement collectif vers un avenir faible en carbone.

Il faudra également plus de capitaux pour financer la transition. En 2024, nous nous sommes fixé l'objectif, d'ici 2030, de tripler les prêts liés à l'énergie renouvelable dans les secteurs RBC Marchés des Capitaux et Services bancaires aux entreprises⁽¹¹⁾ et d'affecter 1 milliard de dollars à l'élaboration de solutions climatiques novatrices et à leur mise en œuvre à grande échelle⁽¹²⁾. Nous visons également à accélérer le déploiement de capitaux dans la réduction des émissions de nos clients appartenant à des secteurs qui produisent l'énergie traditionnelle dont le monde dépend encore. Ces secteurs émettent beaucoup de gaz à effet de serre et la réduction de leurs émissions n'est pas chose facile. Bien qu'il reste encore du travail à faire, ces mesures importantes jetteront les bases qui aideront nos clients à progresser plus rapidement vers la carboneutralité.

(10) Comprend les dons et les investissements dans les collectivités faits par RBC, RBC Fondation et RBC Foundation USA, les dons à titre de bénévole et les dons en nature ainsi que les contributions à des organismes sans but lucratif et à des organismes de bienfaisance non enregistrés faits par les employés. Les chiffres incluent les commandites dans les collectivités et les investissements dans le Fonds de rapprochement des collectivités, Artistes émergents RBC, Objectif avenir RBC et Techno Nature RBC^{MC}

En plus de ces initiatives et de ces investissements, je suis particulièrement fier de nos collègues qui ont une influence positive là où ils vivent et travaillent. Leur générosité met en lumière la détermination et la passion de ces gens qui veulent changer les choses chaque jour pour nos clients et nos collectivités.



Merci

En 2024, l'équipe de RBC a montré au monde ce dont elle est vraiment capable. Nous avons conclu avec succès notre plus importante acquisition à ce jour, ce qui nous a permis d'élargir nos solutions et nos services différenciés, et nous poursuivons notre démarche pour bâtir la banque de l'avenir. Nous sommes en position de force et nous avons l'élan nécessaire pour poursuivre notre croissance.

Je suis reconnaissant de la confiance que nos clients et nos investisseurs nous accordent, confiance que nous nous efforçons de mériter chaque jour.

Ceux que nous servons auront de grandes attentes pour l'avenir de RBC. Nous chercherons non seulement à anticiper leurs besoins, mais aussi à les dépasser. C'est ce qui nous distingue et ce qui nous fait avancer. Je suis emballé par ce qui nous attend.

David McKay
Président et chef de la direction

(11) Pour en savoir plus sur cet objectif, se reporter à la note de bas de page 2 à la page 18

(12) Pour en savoir plus sur les solutions climatiques, se reporter à la note de bas de page 3 à la page 18



Message de la présidente du Conseil

“ *Le solide bassin de talents de la banque constitue une pierre d’assise permettant au Conseil de se concentrer sur le perfectionnement des membres de la haute direction et sur la formation de la prochaine génération de leaders.* ”

Au cours de mon premier exercice complet en tant que présidente, j’ai eu le privilège de rencontrer des employés de RBC dans diverses régions, ce qui m’a permis de mieux comprendre les valeurs fondamentales et les forces distinctes de RBC. Parmi toutes les personnes que j’ai rencontrées et dans tous les endroits que j’ai visités, j’ai retrouvé les mêmes priorités : mettre les clients de la banque au premier plan, nourrir des ambitions audacieuses et se développer de façon à faire ressortir le meilleur de tous les membres du personnel de RBC.

En 2024, cette passion s’est exprimée dans la clôture réussie de l’acquisition de la Banque HSBC Canada. Comme le souligne Dave McKay, cette étape importante permet à la banque d’élargir sa gamme de produits et de services et d’offrir à RBC de nouvelles façons de créer encore plus de valeur pour ceux et celles qu’elle sert.

Pour le Conseil, cette acquisition a mis en évidence la richesse des talents de RBC ainsi que l’expertise du personnel de la Banque HSBC Canada. Le solide bassin de talents de la banque constitue une pierre d’assise permettant au Conseil de se concentrer sur le perfectionnement des membres de la haute direction et sur la formation de la prochaine génération de leaders.

Les changements apportés à la haute direction de RBC en 2024 illustrent bien cette orientation. Ils ont permis d’aligner les dirigeants et leurs équipes sur les priorités de croissance de la banque, tout en élargissant le champ des talents nouveaux, émergents et diversifiés qui façonneront l’avenir de RBC. En outre, ces changements ont amélioré la parité hommes-femmes au sein de l’équipe de la haute direction de RBC et sont en phase avec les efforts déployés à l’échelle de l’entreprise pour attirer, développer et retenir les talents possédant les compétences nécessaires pour favoriser une culture de haute performance.

Le Conseil est conscient que le succès continu de RBC repose sur le maintien de la confiance du public. À cette fin, nos administrateurs supervisent la façon dont la banque répond aux attentes des organismes de réglementation, des clients, des employés, des collectivités et des actionnaires. Ils questionnent notamment de manière constructive la direction et l’obligent, tout comme ils s’obligent eux-mêmes, à rendre des comptes. Comme toujours, l’objectif est de participer à soutenir notre vision commune de faire partie des institutions financières les plus respectées et les plus prospères du monde.



Grâce à Dave, RBC bénéficie de la présence d'un chef de la direction très expérimenté, qui trouve sans cesse des moyens d'améliorer la proposition de valeur de la banque et d'offrir un rendement exceptionnel. Ses efforts en 2024 ont renforcé la position de chef de file de RBC au Canada et nous ont permis de nous classer parmi les plus grandes institutions financières mondiales en termes de capitalisation boursière, doublée de l'une des marques ayant le plus de valeur au monde.

Grâce au chef de la direction de RBC et à son équipe, ainsi qu'aux collègues talentueux de la banque dans le monde entier, le Conseil a confiance en RBC et en son avenir. Nous attendons avec impatience le prochain chapitre de sa croissance.

Jacynthe Côté
Présidente du Conseil

Quelques faits saillants de notre feuille de pointage équilibrée en 2024



Clients

À RBC, notre culture axée sur les clients place les gens que nous sommes fiers de servir au centre de nos priorités. Notre objectif est clair : créer de la valeur à long terme grâce à des conseils exceptionnels, à des analyses poussées, à des produits différenciés et ce grâce à des investissements dans les technologies et nos talents.

Notre rang dans les classements et les reconnaissances que nous avons reçues dans l'ensemble de nos secteurs d'activités témoignent de la valeur que nous créons pour nos clients.



Prix d'excellence du service à la clientèle parmi les 5 grandes banques – reconnus dans les 11 catégories de l'édition 2024 des Prix d'excellence en services financiers IPSOS pour la 6^e fois en 7 ans



En tête du classement pour la satisfaction des clients pour la 4^e année consécutive selon le J.D. Power 2024 Canada Retail Banking Advice Satisfaction Study. Les clients ont placé RBC au 1^{er} rang pour tous les critères évalués, dont la fréquence, la qualité, la pertinence par rapport aux besoins, la clarté et l'écoute des besoins



Meilleure application mobile bancaire et meilleure satisfaction de la clientèle en matière de services bancaires en ligne selon les J.D. Power 2024 Canada Banking Mobile App Satisfaction Study et J.D. Power 2024 Canada Online Banking Satisfaction Study



Au premier rang pour la satisfaction de la clientèle parmi les 5 grandes banques du J.D. Power 2024 Canada Retail Banking Satisfaction Study

Clientèle de premier ordre

- **1^{er} rang en matière de part de marché** pour toutes les catégories de produits clés dans le secteur des services bancaires canadiens aux particuliers et aux entreprises⁽¹⁾
- **10^e rang des plus grandes banques d'investissement mondiales⁽²⁾, 1^{er} rang des banques d'investissement au Canada et 1^{er} rang des banques d'investissement canadiennes aux États-Unis⁽³⁾**
- **La plus importante entreprise de services-conseils traditionnels en gestion de patrimoine au Canada⁽⁴⁾ pour les clients fortunés et ultrafortunés, selon les biens administrés⁽⁵⁾**
- **La plus importante société de fonds de placement de détail au Canada⁽⁶⁾ selon les biens sous gestion⁽⁷⁾**
- **6^e rang des sociétés de services-conseils traditionnels en gestion de patrimoine aux États-Unis⁽⁸⁾ et parmi les 5 premiers gestionnaires de patrimoine en importance au Royaume-Uni⁽⁹⁾ pour ce qui est du volume de ses biens administrés⁽⁵⁾**
- **L'un des plus importants assureurs détenus par une banque au Canada⁽¹⁰⁾**

(1) La part de marché est calculée selon les données les plus récentes disponibles auprès du Bureau du surintendant des institutions financières (BSIF) (M4) en date d'août 2024, de l'IFIC en date de juin 2024 et de l'Association des banquiers canadiens (ABC) en date de mars 2024. Basée sur six principales catégories de produits : prêts aux particuliers (y compris les prêts hypothécaires résidentiels), dépôts des particuliers et certificats de placement garantis (CPG), cartes de crédit, fonds communs de placement à long terme, prêts aux entreprises, dépôts d'entreprises

(2) Selon les honoraires des banques d'investissement mondiales (exercice 2024), Dealogic

(3) Selon la part de marché (exercice 2024), Dealogic

(4) Données d'Investor Economics, en date de juin 2024

(5) Voir la définition dans le glossaire à la page 149

(6) Données de l'Institut des fonds d'investissement du Canada, en date de septembre 2024

(7) Voir la définition dans le glossaire à la page 149

(8) Selon les données publiques sur les sociétés de services-conseils traditionnels en gestion de patrimoine (sauf les courtiers indépendants) aux États-Unis, en date de septembre 2024

(9) Selon les données publiques sur les sociétés de gestion de patrimoine (sauf les entreprises de plateforme) au Royaume-Uni, en date de septembre 2024

(10) Selon le total des revenus, cumul annuel au T3

RBC Gestion mondiale d'actifs^{MD} a reçu le titre d'**équipe d'élite de l'année** pour la 9^e fois⁽¹¹⁾

L'un des **3 premiers chefs de file de qualité** en matière de services de gestion de placements institutionnels au Canada selon Greenwich, pour la 10^e année consécutive⁽¹²⁾

Marque canadienne ayant la plus grande valeur pour la 6^e année consécutive⁽¹³⁾

Reconnus comme la **8^e marque de services financiers ayant la plus grande valeur au monde** et la **64^e marque parmi les 100 marques mondiales les plus importantes**⁽¹³⁾

RBC Marchés des Capitaux^{MD} a été nommée **meilleure banque d'investissement au Canada**⁽¹⁴⁾ et a été reconnue pour sa **plateforme de gestion de la trésorerie exceptionnelle**, RBC Clear, une solution numérique novatrice de gestion de la trésorerie aux États-Unis⁽¹⁵⁾

Meilleure banque privée au Canada⁽¹⁶⁾ et **meilleure banque privée canadienne** au Canada⁽¹⁷⁾

RBC Dominion valeurs mobilières^{MC} se classe au **premier rang des sociétés de courtage canadiennes détenues par une banque** pour la 18^e année consécutive⁽¹⁸⁾

Depuis 2017, **plus de 4,52 millions de Canadiens** ont bénéficié d'un plan d'investissement personnalisé par l'entremise de MonConseiller^{MC}, notre plateforme de conseils numériques

Meilleure banque de services de trésorerie et de gestion de trésorerie au Canada, **meilleur fournisseur de financement du commerce international** au Canada et **meilleure banque au Canada pour les petites et moyennes entreprises**⁽¹⁹⁾

RBCx^{MC} soutient plus de 3 500 clients du secteur des technologies et de l'innovation et certaines de nos propres entreprises comme Mydoh^{MD} (utilisée par plus de 230 000 Canadiens depuis 2021), Ownr^{MD} (utilisé par plus de 185 000 entreprises canadiennes depuis 2017), Houseful^{MC} (qui donne accès à plus de 12 millions de Canadiens à des ressources sur l'immobilier) et Dr. Bill^{MD} (adopté par plus de 17 000 médecins depuis 2020)

En tant que partenaire officiel pour les services financiers et l'accès aux billets pour la tournée The Eras Tour de Taylor Swift au Canada, RBC a permis aux membres d'Avion Récompenses^{MC} d'avoir accès à des lots exclusifs de billets et de prix. RBC a également offert des billets à des fans de la collectivité par l'entremise des Grands Frères Grandes Sœurs du Canada

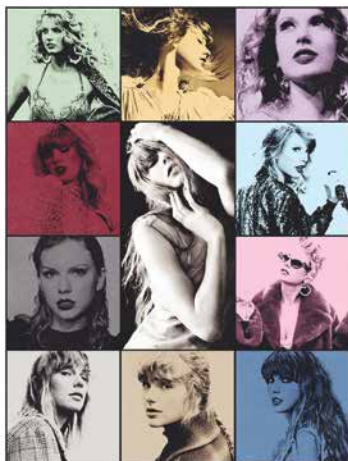
Nos **plus récents programmes de fidélisation en collaboration avec Metro Inc. et Pattison Food Group** élargissent l'offre d'Avion Récompenses grâce aux marques très populaires en alimentation de ces bannières partout au Canada. Ces ententes s'ajoutent aux partenariats stratégiques avec d'autres détaillants, notamment **Petro-Canada, WestJet, Rexall, DoorDash** et plus encore

Grâce à **TrouvÉpargne NOMI**^{MD}, nos clients des services bancaires de détail au Canada ont pu épargner plus de 7 milliards de dollars depuis son lancement en 2017

Nous avons remporté le **prix de la banque modèle Celent dans la catégorie Intégration numérique** et le **prix Digital CX Awards pour l'excellence de l'expérience client omnimode de prestation** décerné par **The Digital Banker**

Lancement d'un **Bureau de la vérité et de la réconciliation** sous la bannière d'**Origines RBC**^{MC} afin d'appliquer les principes et les normes d'un cadre de réconciliation aux politiques organisationnelles de RBC et à ses principales activités opérationnelles touchant les peuples autochtones, leurs terres et leurs ressources

Classés au 3^e rang et au **1^{er} rang au Canada pour ce qui est de la maturité en matière d'IA** parmi 50 institutions financières mondiales selon l'indice Evident AI



TAYLOR SWIFT
THE ERAS TOUR
Presented By **ROGERS** with special guest **Gracie Abrams**



(11) Brendan Wood International, depuis 2013

(12) Coalition Greenwich

(13) Kantar BrandZ

(14) Euromoney Awards for Excellence 2024

(15) The Digital Banker Digital CX

Awards 2024

(16) Global Finance, Best Private Bank Awards 2024

(17) Euromoney, Private Banking Awards 2024

(18) Investment Executive Brokerage Report Card 2024

(19) Global Finance Magazine 2024

Quelques faits saillants de notre feuille de pointage équilibrée en 2024



Employés

Le point de départ de notre succès en tant qu'organisation mondiale est notre personnel, qui concrétise chaque jour notre vision, nos valeurs, notre culture et notre stratégie. Nous sommes fiers de soutenir notre personnel et de lui donner les moyens d'aider les clients et les collectivités à prospérer.

Parmi les **100 meilleurs employeurs au Canada, les meilleurs lieux de travail et les meilleures entreprises en 2024**⁽¹⁾⁽²⁾⁽³⁾

Parmi les **meilleurs employeurs soucieux de la diversité au Canada, les meilleurs lieux de travail pour les femmes et les meilleurs lieux de travail pour l'inclusion des personnes handicapées**⁽¹⁾⁽²⁾⁽⁴⁾

Reconnu parmi les **meilleurs employeurs au Canada pour les jeunes**⁽¹⁾

Working Families, organisme de bienfaisance du Royaume-Uni pour les parents et les aidants qui travaillent, a nommé **RBC parmi les 30 meilleurs employeurs axés sur la famille en 2024 au Royaume-Uni**

Le **sondage 2024 sur l'engagement des employés** a conclu que les employés sont très engagés et sont fiers de faire partie de RBC⁽⁵⁾



92 %

sentent qu'ils contribuent au succès de RBC



87 %

sont fiers de faire partie de RBC



86 %

sont prêts à en faire plus que ce qu'on attend d'eux

La formation continue est l'un des fondements de notre approche pour soutenir les aspirations et le développement professionnels de nos collègues. Les membres de notre personnel ont collectivement investi **plus de 3 millions d'heures** dans le perfectionnement de leurs compétences technologiques et d'affaires⁽⁶⁾

Lancement d'une nouvelle **plateforme numérique de bien-être**, qui permet aux employés de RBC de faire le suivi de leur participation à des défis, des activités et des formations sur le bien-être et d'obtenir des récompenses

Environ plus de **21 milliards de dollars** en rémunération et en avantages concurrentiels

Notre engagement envers la diversité et l'inclusion se poursuit⁽⁷⁾

Les personnes autochtones, noires et de couleur (PANDC)⁽⁸⁾ représentent⁽⁷⁾

64 %
des nouvelles recrues⁽⁹⁾

48 %
des promotions⁽¹⁰⁾

35 %
des nouvelles nominations à la haute direction, par rapport à notre objectif de 30 %⁽¹¹⁾

Les femmes représentent⁽⁷⁾

50 %
des nouvelles recrues⁽⁹⁾

53 %
des promotions⁽¹⁰⁾

44 %
des nouvelles nominations à la haute direction, par rapport à notre objectif de 50 %⁽¹¹⁾



Plus de 1 900 stagiaires d'été dans le monde, recrutés dans plus de 300 écoles



(1) MediaCorp Canada Inc.
(2) Great Place to Work Institute
(3) LinkedIn

(4) DisabilityIN
(5) Sondage sur l'engagement des employés mené du 24 avril au 8 mai 2024; taux de participation de 75 %

(6) Le nombre d'heures de formation comprend la totalité du temps consacré à diverses formations au cours de l'exercice 2024, dont les heures enregistrées dans notre système de gestion de la formation pour des formations techniques, en affaires et en conformité, en plus d'autres heures de formations en ligne, informelles et dirigées par des instructeurs. Exclut City National Bank, car cette filiale n'a pas été intégrée à notre principale plateforme de RH; inclut les collègues de la Banque HSBC Canada qui se sont joints à RBC à la date d'acquisition

(7) Selon l'auto-identification

(8) Les PANDC comprennent toutes les personnes qui s'identifient comme étant d'une origine ethnique autre

que blanche ou qui « préfèrent ne pas répondre » à la question sur l'origine ethnique. Au Canada, ces personnes comprennent celles qui s'identifient comme Autochtones. Les peuples autochtones sont un nom collectif désignant les premiers peuples d'Amérique du Nord et leurs descendants. Au Canada, le terme « peuples autochtones » est également utilisé pour désigner les personnes qui s'identifient comme appartenant aux Premières Nations, Inuits ou Métis. Les données représentent les personnes qui s'identifient comme étant Autochtones ou d'une autre origine ethnique.

(9) Les nouvelles recrues comprennent les personnes qui sont engagées, à l'échelle mondiale, pour la première fois et celles qui sont réengagées; à l'exception de City National et de RBC Brewin Dolphin; exclut les stagiaires d'été, les étudiants et les membres des programmes coop; selon l'auto-identification. Les employés de HSBC Canada qui se sont joints à RBC à la date d'acquisition ne sont pas inclus dans les nouvelles recrues

(10) Les promotions sont les passages à un échelon supérieur dans l'échelle des échelons mondiaux (p. ex., niveau du poste). Les données sont fondées sur l'auto-identification des employés, et le calcul exclut les étudiants et les membres des programmes coop. Exclut City National Bank et RBC Brewin Dolphin, car ces filiales n'ont pas été intégrées à notre principale plateforme de RH

(11) Les nouvelles nominations à la haute direction sont les cas où une personne de RBC ou de l'externe est nommée pour la première fois au poste de vice-président, vice-président principal ou vice-président directeur. Notre objectif est d'atteindre un taux de représentation au sein de la haute direction de 30 % pour les personnes appartenant à la communauté PANDC et de 50 % pour les femmes d'ici 2025. Les dirigeants de HSBC Canada qui se sont joints à RBC à la date d'acquisition ne sont pas inclus dans les nouvelles nominations à la haute direction

Quelques faits saillants de notre feuille de pointage équilibrée en 2024



Collectivités

À RBC, notre objectif, qui est d'aider nos clients et leurs collectivités à prospérer, est au cœur de tout ce que nous faisons. Grâce à des partenariats mondiaux, à des commandites, à des initiatives d'employés et à des investissements dans les collectivités, nous visons à investir dans des idées pour les gens et la planète afin de soutenir la transition vers une économie carboneutre, de doter les gens des aptitudes nécessaires pour réussir et de favoriser une prospérité plus équitable.



En 2024, le **Camp des recrues RBC**, un programme national qui vise à découvrir des athlètes et à leur fournir une aide financière, a organisé 21 événements dans 8 régions du Canada. Depuis sa création en 2016, plus de 16 000 athlètes de partout au Canada ont mis à l'épreuve leurs compétences athlétiques dans l'espoir d'être sélectionnés pour faire partie des équipes représentant le Canada aux Jeux olympiques. Le programme a eu un impact important sur la performance olympique du Canada, car 12 anciens participants du Camp des recrues RBC ont remporté des médailles à ce jour



En 2024, la **Course pour les enfants de RBC^{MC}** a permis d'amasser plus de 11 millions de dollars pour des organisations caritatives axées sur les jeunes à travers le monde. Depuis sa création en 2009, plus de 470 000 personnes ont participé à cette course et ont recueilli plus de 100 millions de dollars



Célébration
des retombées
RBC

Dans le cadre de la **célébration de l'impact de RBC**, qui permet aux employés de célébrer l'engagement communautaire et de faire le suivi de leur engagement envers différentes causes, les employés de RBC ont donné plus de 26,5 millions de dollars en 2023 au profit de plus de 11 800 organismes de bienfaisance dans près de 100 pays dans le monde



La **Journée de bienfaisance pour les enfants RBC** a permis de faire des dons de 5 millions de dollars américains à 78 organismes du monde entier axés sur les jeunes. Depuis sa création en 2015, cette initiative a récolté 35,2 millions de dollars américains au profit de plus de 140 organismes

Grâce au programme Artistes émergents RBC, RBC et RBC Fondation ont contribué à doter la prochaine génération de créateurs des compétences nécessaires à un avenir prospère. Depuis 2004, les investissements dans les organismes artistiques ont dépassé 140 millions de dollars, ce qui a bénéficié à plus de 51 500 artistes

Depuis 2017, **Objectif avenir RBC^{MD}** a aidé plus de 8,4 millions de jeunes Canadiens et a versé 451 millions de dollars sur l'engagement de 500 millions d'ici 2025 à plus de 960 programmes partenaires pour donner aux jeunes les outils qui les aideront à réussir



Mes finances d'abord^{MC} est la destination numérique de RBC qui offre un contenu, des ressources et des outils complets pour aider les Canadiens à comprendre leur relation avec l'argent. Depuis son lancement en 2023, le site a été visité plus de 2,5 millions de fois

Plus de 18 000 employés et retraités de RBC ont enregistré 317 600 heures de bénévolat en 2024 dans notre plateforme myCommunity

RBC, RBC Fondation et RBC Foundation USA ont ensemble investi plus de 184 millions de dollars dans les collectivités à l'échelle mondiale. RBC a versé près de 2,1 millions de dollars à des organismes humanitaires du monde entier, y compris après des catastrophes au Canada⁽¹⁾

RBC a fièrement célébré sa 77^e année en tant que partenaire d'Équipe Canada aux **Jeux olympiques de Paris 2024**. Cette année, 16 athlètes commandités par RBC se sont joints à la délégation d'Équipe Canada, dont 4 ont remporté des médailles. Depuis sa création en 2002, des centaines d'athlètes olympiques, actuels et anciens, ont bénéficié du programme Athlètes Olympiques RBC

En 2024, le **Fonds de rapprochement des collectivités RBC**, qui permet aux employés de contribuer à répondre à des besoins pressants dans leur région, a soutenu 2 500 projets de bénévolat rassemblant plus de 6 000 employés qui ont fait près de 37 300 heures de bénévolat dans 6 pays pour recueillir plus de 3,8 millions de dollars

En collaboration avec des professeurs de l'**Université McGill**, de la **Ivey Business School de l'Université Western** et de l'**Université Guelph**, RBC permet aux particuliers et aux propriétaires de petites entreprises d'acquies de la confiance et de nouvelles compétences. À ce jour⁽²⁾, plus de 380 000 de Canadiens se sont inscrits à des cours en ligne gratuits en littératie financière, en entrepreneuriat et en gestion agricole

RBC a lancé une initiative de comptes gérés séparément destinés aux investisseurs qui accordent de l'importance à la responsabilité sociale pour soutenir les communautés mal desservies⁽³⁾ partout aux États-Unis, ce qui permet à nos clients d'investir spécifiquement dans des portefeuilles de prêts aux petites entreprises garantis par le gouvernement

(1) Comprend les dons et les investissements dans les collectivités faits par RBC, RBC Fondation^{MD} et RBC Foundation USA, les dons à titre de bénévole et les dons en nature ainsi que les contributions à des organismes sans but lucratif et à des organismes de bienfaisance non enregistrés faits par les employés. Les chiffres incluent les commandites dans les collectivités et les investissements dans le Fonds de rapprochement des collectivités RBC, Artistes émergents RBC, Objectif avenir RBC et Techno Nature RBC^{MC}

(2) Depuis octobre 2019 pour l'Université McGill, janvier 2022 pour l'Université de Guelph et mai 2022 pour l'Université Western

(3) Groupes partageant une caractéristique particulière, ainsi que des communautés géographiques, qui ont été systématiquement privés de la possibilité de participer pleinement aux aspects de la vie économique, sociale et civique. Ces groupes peuvent comprendre, sans s'y limiter, des personnes qui sont défavorisées sur le plan socioéconomique, qui vivent dans des régions isolées, qui ont été privées de leurs droits à l'éducation ou qui ont historiquement été exclues en raison de leur race, de leur sexe, de leur orientation sexuelle, de leur handicap ou d'autres facteurs liés à l'identité

Quelques faits saillants de notre feuille de pointage équilibrée en 2024



Planète

RBC travaille avec ses clients et d'autres parties prenantes clés pour soutenir la transition vers une économie carboneutre, tout en aidant les clients des secteurs énergétiques traditionnels qui émettent beaucoup de gaz à effet de serre, la réduction de ces émissions n'étant pas chose facile, à répondre aux besoins d'aujourd'hui.

Nous collaborons activement avec nos clients des secteurs Marchés des Capitaux et Services bancaires aux entreprises pour comprendre leur plan de transition et fournissons des outils financiers qui permettent de réduire les émissions. Nous rassemblons aussi des parties prenantes clés pour promouvoir des idées pouvant contribuer au progrès du Canada dans le domaine du climat.

Nous avons achevé la première année de notre **approche d'engagement clientèle sur le climat pour le secteur de l'énergie**. Cette approche définit comment RBC Marchés des Capitaux interagit avec ses clients du secteur énergétique en ce qui a trait à leurs plans de transition⁽¹⁾

RBC s'est fixé l'objectif de tripler les prêts liés à l'énergie renouvelable dans les secteurs RBC Marchés des Capitaux et Services bancaires aux entreprises pour les faire passer de 5 milliards de dollars en 2023 à 15 milliards de dollars en 2030 et d'accroître les prêts dans l'énergie à faibles émissions de carbone à 35 milliards de dollars d'ici 2030⁽²⁾

Nous avons aussi comme objectif d'affecter **1 milliard de dollars** d'ici 2030 à l'élaboration de solutions climatiques⁽³⁾ et à leur mise en œuvre à grande échelle

RBC Marchés des Capitaux a agi à titre d'arrangeur principal associé et de teneur de livres associé dans le cadre d'un prêt à terme avec vente d'avantages fiscaux de 2,25 milliards de dollars américains servant à financer les projets SunZia Wind et SunZia Transmission de Pattern Energy, de grands projets d'infrastructure d'énergie éolienne et de transmission d'énergie aux États-Unis

RBC a accordé 2 prêts verts à Nicola Wealth Real Estate pour la construction d'un immeuble d'appartements locatifs multifamilial à Victoria, qui compte atteindre certains niveaux d'efficacité énergétique, ainsi que d'une installation d'entreposage en libre-service avancée, qui a obtenu la certification de la Norme du bâtiment à carbone zéro – Design du Conseil du bâtiment durable du Canada (CBDCA)

RBC a financé le projet éolien de Higgins Mountain de 100 MW en Nouvelle-Écosse mené par Elemental Energy et ses partenaires, la Première Nation Sipekne'katik et Stevens Wind

Techno Nature RBC^{MC} a soutenu les solutions d'agriculture et d'énergie et les solutions climatiques fondées sur la nature de plus de 140 partenaires des collectivités grâce à des investissements de 29 millions de dollars, ce qui représente une hausse de 38 % par rapport à 2023. Depuis 2019, RBC et RBC Fondation ont investi 90 millions de dollars sur les 100 millions qu'elles se sont engagées à verser d'ici 2025 pour lutter contre les changements climatiques et la perte de biodiversité

- (1) L'approche d'engagement clientèle sur le climat est disponible à l'adresse rbc.com/climat
- (2) Notre objectif de financement et notre exposition en ce qui concerne les énergies à faibles émissions sont mesurés sur la base des prêts autorisés, afin de refléter notre engagement total en matière de financement. Les activités liées aux énergies à faibles émissions comprennent la construction, le développement, l'exploitation, l'acquisition, la maintenance et la mise en service de sources d'énergie renouvelable (p. ex., solaire, éolienne) et d'autres sources d'énergies à faibles émissions (p. ex., nucléaire et hydrogène), ainsi que les systèmes de transmission et de distribution de l'électricité, les dispositifs de stockage d'énergie (p. ex., batteries) et l'amélioration de l'efficacité (p. ex., réseaux intelligents). Pour des précisions sur les critères d'admissibilité, reportez-vous à notre Cadre de finance durable rbc.com/InformationESG. Dans le cas des clients de la production d'énergie de Marchés des capitaux ayant plus d'une source d'énergie, l'exposition au risque lié aux prêts autorisés est répartie au prorata en proportion du type de production, selon les revenus ou les variables disponibles
- (3) Afin de déterminer et de suivre les engagements en matière d'investissement pouvant être pris en compte dans la réalisation de cet objectif et de faire connaître les progrès accomplis à cet égard, les solutions climatiques comprennent les technologies, produits, services ou mesures qui contribuent à atténuer les répercussions des changements climatiques ou à s'adapter à leurs effets. Les solutions soutiennent les efforts de réduction des émissions de GES ou la transition vers une économie à faibles émissions de carbone, mais aussi la résilience de la société face aux conséquences physiques des changements climatiques (p. ex., adaptation des infrastructures, bénéfiques pour la nature ou la biodiversité). Bien que notre approche puisse évoluer au fil du temps, nous avons l'intention d'affecter en priorité des capitaux à des solutions qui permettront de réduire les émissions de GES au Canada et à l'échelle mondiale. Nous aspirons à atteindre cet objectif d'ici 2030 ; toutefois, les modifications législatives et réglementaires, l'évolution du marché et les changements dans la disponibilité et la fiabilité des données, les progrès technologiques, et l'évolution de la recherche scientifique sur le climat et de la voie vers la transition, entre autres facteurs, dont bon nombre échappent à notre contrôle et dont les effets peuvent être difficiles à prévoir, pourraient avoir une incidence sur notre capacité à investir des capitaux pour faire progresser les solutions climatiques au cours de cette période

L'Alliance agroalimentaire canadienne **carboneutre (CANZA)**, un espace de solutions de Généressence, est une alliance sectorielle, dont RBC est l'un des membres fondateurs, qui continue de faire progresser son initiative d'agriculture adaptée au climat. CANZA travaille avec l'Université de Guelph et l'Université de Saskatchewan sur un projet pilote en Saskatchewan visant à évaluer de nouveaux outils servant à mesurer et à surveiller le carbone dans le sol et qui aident les agriculteurs à adopter des pratiques adaptées au climat et à en tirer un profit

Nous avons publié le premier rapport annuel de l'Institut d'action climatique sur les progrès du Canada dans son parcours net zéro, qui analyse les défis et les opportunités du Canada en matière de climat

RBC a annoncé son intention d'accélérer la rénovation de ses succursales canadiennes dont elle est responsable des systèmes CVC en investissant 35 millions de dollars dans la première phase de 3 ans (2025-2027), qui sera consacrée à l'installation de systèmes de chauffage et de climatisation écoénergétiques et à faibles émissions comme des thermopompes, qui remplaceront les systèmes de chauffage, de ventilation et de climatisation vieillissants

Pour en savoir plus sur les engagements de RBC en matière de climat, veuillez visiter le site rbc.com/climat



Quelques faits saillants de notre feuille de pointage équilibrée en 2024

Actionnaires

Ce qui motive RBC est sa **vision**, ses valeurs et son **engagement** à réaliser des résultats à long terme.



Mesures de performance financière

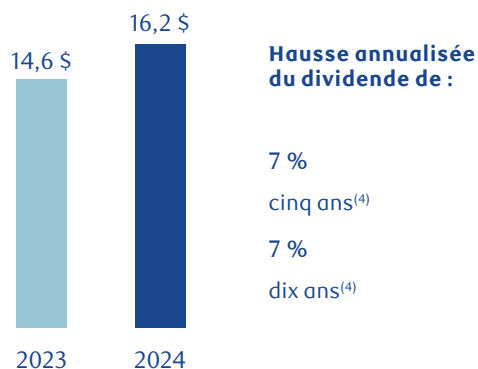
Objectifs à moyen terme ⁽¹⁾	3 ans	5 ans
Croissance du bénéfice dilué par action de plus de 7 %	1 %	5 %
Rendement des capitaux propres de plus de 16 %	15,0 %	15,6 %
Ratio de fonds propres (CET1) élevé	13,4 %	13,3 %
Ratio de distribution de 40 % à 50 %	49 %	48 %

Rendement total pour les actionnaires⁽²⁾

Objectifs à moyen terme ⁽¹⁾	3 ans	5 ans
RBC	14 %	14 %
Moyenne mondiale des pairs	11 %	12 %

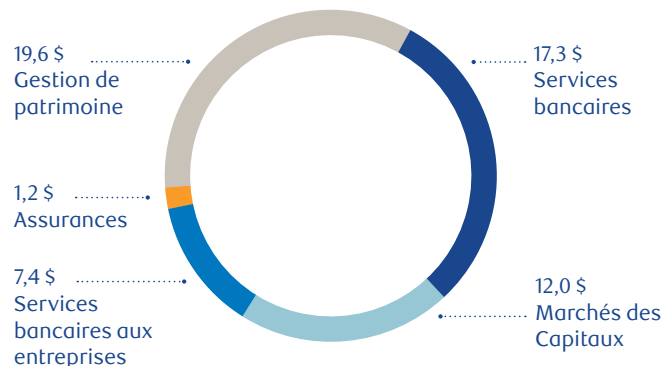
Bénéfice

bénéfice net (en G\$ CA)



Produits par secteur⁽³⁾

(en G\$ CA)




(1) Un objectif à moyen terme (3 à 5 ans) est considéré comme atteint lorsque la performance visée est réalisée dans une période de 3 ans ou de 5 ans. Un tel objectif suppose que le contexte commercial est normal, et notre capacité à l'atteindre au cours d'une période donnée peut être compromise par le contexte macroéconomique et le caractère conjoncturel du cycle du crédit. Notre performance financière reflète l'incidence des éléments spécifiés et de l'amortissement des immobilisations incorporelles liées à l'acquisition

(2) Le rendement total pour les actionnaires annualisé représente la somme de la plus-value de nos actions ordinaires à la TSX, et des dividendes réinvestis. Source : Bloomberg, au 31 octobre 2024. Voir la page 27

(3) À l'exclusion des Services de soutien généraux

(4) Taux de croissance annuel composé

A low-angle photograph of a modern skyscraper with a glass facade, reflecting the sky. The RBC logo is visible on a dark panel in the lower-left foreground. The sky is a clear, light blue.

Rendement de 14,4 % des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires⁽⁵⁾

13,2%

Solide ratio de fonds propres de première catégorie sous forme d'actions ordinaires (CET1)⁽⁶⁾

Dividendes déclarés par action de 5,60 \$, en hausse de 5 % par rapport à 2023; ratio de distribution de 50 %

Tranche de 8,1 milliards de dollars de notre bénéfice distribuée à nos actionnaires par la voie de dividendes et de rachats d'actions; ratio de distribution total de 51 %⁽⁷⁾

Solide profil du financement

Ratio des prêts par rapport aux dépôts de 99 % dans le secteur Services bancaires canadiens

Gestion prudente des risques

avec une dotation à la provision pour pertes de crédit (DPPC) liée aux prêts douteux de 28 p.b.

Bénéfice dilué par action de 11,25 \$, en hausse de 9 % par rapport à 2023

(5) Voir la définition dans le glossaire à la page 150

(6) Voir la définition dans le glossaire à la page 149

(7) Le ratio de distribution total correspond au total des distributions aux actionnaires ordinaires (dividendes sur actions ordinaires de 7 916 millions de dollars et rachats d'actions ordinaires de 140 millions de dollars) exprimé en pourcentage du bénéfice net disponible pour les actionnaires ordinaires (15 908 millions de dollars). 8,1 milliards de dollars pour les actions ordinaires

Rapport de gestion

Le rapport de gestion a pour objectif de permettre au lecteur d'évaluer nos résultats d'exploitation et notre situation financière pour l'exercice clos le 31 octobre 2024, par rapport à l'exercice précédent. Le présent rapport de gestion, daté du 3 décembre 2024, doit être lu en parallèle avec nos états financiers consolidés annuels de 2024 et les notes annexes. Le 1^{er} novembre 2023, nous avons adopté IFRS 17 *Contrats d'assurance* (IFRS 17). Les montants correspondants ont été retraités par rapport à ceux présentés précédemment. Sauf indication contraire, tous les montants sont libellés en dollars canadiens et sont basés sur nos états financiers établis conformément aux Normes internationales d'information financière (IFRS) publiées par l'International Accounting Standards Board (IASB).

Des renseignements additionnels à notre sujet, y compris notre notice annuelle 2024, sont disponibles gratuitement sur notre site Web à l'adresse rbc.com/investisseurs, sur le site Web des Autorités canadiennes en valeurs mobilières, SEDAR+, à l'adresse sedarplus.com et dans la section EDGAR du site Web de la Securities and Exchange Commission (SEC) des États-Unis à l'adresse sec.gov.

L'information fournie dans les sites Web susmentionnés ou pouvant être obtenue par l'intermédiaire de ces sites ne fait pas partie du présent rapport. Tous les renvois à des sites Web contenus dans le présent rapport sont inactifs et ne sont indiqués qu'à titre informatif.

Table des matières

Mise en garde au sujet des déclarations prospectives	22	Principales mesures du rendement et mesures hors PCGR	36	Risque opérationnel	113
Vue d'ensemble et perspectives	23	Services bancaires aux particuliers	40	Risque de non-conformité	116
Faits saillants financiers et autres	23	Services bancaires aux entreprises	46	Risque stratégique	117
À propos de la Banque Royale du Canada	24	Gestion de patrimoine	49	Risque de réputation	117
Vision et objectifs stratégiques	24	Assurances	58	Aperçu d'autres risques	118
Examen de la conjoncture économique, des marchés et du contexte réglementaire et perspectives	24	Marchés des Capitaux	61	Risque lié au cadre juridique et réglementaire	118
Principaux événements au sein de l'organisation	26	Services de soutien généraux	66	Risque lié à la concurrence	119
Mesure du succès par le rendement total pour les actionnaires	27	Information financière trimestrielle	67	Risque systémique	120
Rendement financier	28	Rendement du quatrième trimestre	67	Politiques budgétaires, monétaires et autres	120
Vue d'ensemble	28	Analyse des résultats trimestriels et des tendances	68	Risque fiscal et transparence	121
Incidence du change	28	Situation financière	69	Risques environnementaux et sociaux	122
Total des revenus	29	Bilans résumés	69	Gestion des fonds propres	124
Dotation à la provision pour pertes de crédit	31	Arrangements hors bilan	70	Questions en matière de comptabilité et de contrôle	136
Frais autres que d'intérêt	32	Gestion du risque	72	Méthodes et estimations comptables critiques	136
Impôt sur le résultat et autres taxes	32	Risques connus et risques émergents	72	Contrôles et procédures	140
Actifs des clients	33	Vue d'ensemble	75	Transactions entre parties liées	141
Résultats des secteurs d'exploitation	35	Gestion du risque d'entreprise	76	Renseignements supplémentaires	141
Résultats par secteur d'exploitation	35	Principaux risques	82	Glossaire	149
Évaluation et présentation des secteurs d'exploitation	35	Risque de crédit	82	Index des recommandations du Groupe de travail sur la divulgation accrue des renseignements	152
		Risque de marché	92		
		Risque de liquidité et de financement	99		
		Risque d'assurance	113		

Mise en garde au sujet des déclarations prospectives

À l'occasion, nous faisons des déclarations prospectives verbalement ou par écrit au sens de certaines lois sur les valeurs mobilières, y compris les règles d'exonération de la *Private Securities Litigation Reform Act of 1995* des États-Unis, et de toute loi sur les valeurs mobilières en vigueur au Canada. Nous pouvons faire des déclarations prospectives dans le présent rapport annuel 2024, dans d'autres documents déposés auprès des organismes de réglementation canadiens ou de la SEC, dans d'autres rapports aux actionnaires et dans d'autres communications. En outre, nos représentants peuvent formuler verbalement des énoncés prospectifs aux analystes, aux investisseurs, aux médias et à d'autres personnes. Les déclarations prospectives figurant dans le présent document comprennent, sans toutefois s'y limiter, les déclarations relatives à nos objectifs en matière de rendement financier, à nos priorités, à notre vision et à nos objectifs stratégiques, à l'examen de la conjoncture économique, des marchés et du contexte réglementaire, aux perspectives concernant les économies canadienne, américaine, britannique, européenne et internationale, au contexte réglementaire au sein duquel nous exerçons nos activités, aux répercussions prévues de la transaction visant la Banque HSBC Canada (HSBC Canada), y compris les coûts de transaction et d'intégration, aux sections Priorités stratégiques et Perspectives, au contexte de gestion des risques, y compris notre risque de crédit, notre risque de marché et notre risque de liquidité et de financement ainsi qu'à l'efficacité de notre surveillance des risques, à nos convictions, nos cibles et nos objectifs en matière de climat et de durabilité et à l'évolution des lois et de la réglementation connexes, ainsi que les déclarations de notre président et chef de la direction et d'autres membres de la direction. L'information prospective contenue dans le présent document reflète les points de vue de la direction et est présentée afin d'aider les détenteurs de nos titres et les analystes financiers à comprendre notre situation financière et nos résultats d'exploitation aux dates présentées et pour les périodes closes à ces dates, ainsi que nos objectifs en matière de rendement financier, notre vision, nos objectifs et priorités stratégiques et notre performance financière attendue, et pourrait ne pas convenir à d'autres fins. Les mots et expressions « croire », « s'attendre à », « laisser supposer », « chercher », « prévoir », « se proposer », « estimer », « viser », « s'engager à », « avoir comme but ou objectif », « s'engager », « cibler », « objectif », « planifier », « perspectives », « échéancier », « projeter », « devoir » et « pouvoir », de même que l'emploi du futur ou du conditionnel ainsi que de mots et d'expressions semblables, y compris sous leur forme négative et toutes leurs variantes grammaticales, dénotent généralement des déclarations prospectives.

De par leur nature même, les déclarations prospectives nous obligent à formuler des hypothèses et font l'objet d'incertitudes et de risques intrinsèques de nature aussi bien générale que particulière qui donnent lieu à la possibilité que nos prédictions, prévisions, projections, attentes et conclusions se révèlent inexactes, que nos hypothèses soient incorrectes, que nos objectifs en matière de rendement financier, nos objectifs environnementaux, sociaux ou autres, notre vision et nos objectifs stratégiques ne se matérialisent pas, et que nos résultats réels diffèrent de façon significative de ces prédictions, prévisions, projections, attentes et conclusions.

Nous avertissons nos lecteurs de ne pas se fier indûment à nos déclarations prospectives étant donné que les résultats réels pourraient différer de façon significative des attentes exprimées dans ces déclarations prospectives, en raison d'un certain nombre de facteurs de risque. Ces facteurs, dont bon nombre sont indépendants de notre volonté et dont nous pouvons difficilement prévoir les répercussions, comprennent, entre autres, les risques de crédit, de marché, de liquidité et de financement, d'assurance et de non-conformité (ce qui pourrait faire en sorte que nous fassions l'objet de procédures juridiques et réglementaires dont l'issue potentielle pourrait notamment mener à des restrictions, sanctions et amendes réglementaires), le risque de réputation, les risques liés au cadre juridique et réglementaire, à la concurrence, ainsi que les risques opérationnel, stratégique et systémique, et d'autres risques qui sont expliqués aux rubriques portant sur le risque de notre rapport annuel 2024. Ces autres risques incluent ceux qui concernent le contexte commercial et la conjoncture économique des secteurs géographiques où nous exerçons nos activités, le marché de l'habitation et l'endettement des ménages au Canada, les technologies de l'information et les cyberrisques et les risques liés aux tierces parties, l'incertitude géopolitique, les risques environnementaux et sociaux, les bouleversements numériques et l'innovation, les risques liés à la confidentialité et aux données, les changements de la réglementation, les risques liés à la culture et à la conduite, l'incidence des modifications des politiques budgétaires, monétaires et autres de gouvernements, le risque fiscal et la transparence, ainsi que sur notre capacité à prévoir et à gérer efficacement les risques liés aux facteurs susmentionnés. D'autres facteurs qui pourraient faire en sorte que les résultats réels diffèrent de façon significative des attentes exprimées dans ces déclarations prospectives sont présentés dans les rubriques sur les risques de notre rapport annuel 2024, lesquelles peuvent être mises à jour dans les rapports trimestriels subséquents.

Nous avertissons nos lecteurs que la liste susmentionnée de facteurs de risque n'est pas exhaustive et que d'autres facteurs pourraient également avoir une incidence défavorable sur nos résultats. Les investisseurs et autres personnes qui se fient à nos déclarations prospectives pour prendre des décisions ayant trait à la Banque Royale du Canada doivent bien tenir compte de ces facteurs et d'autres incertitudes et événements potentiels, ainsi que l'incertitude inhérente aux déclarations prospectives. Les hypothèses économiques significatives qui sous-tendent les déclarations prospectives du présent rapport annuel 2024 sont présentées à la rubrique Examen de la conjoncture économique, des marchés et du contexte réglementaire et perspectives et, pour chaque secteur d'exploitation, aux sections Priorités stratégiques et Perspectives, lesquelles peuvent être mises à jour dans les rapports trimestriels subséquents. L'estimation des coûts de transaction et d'intégration a exigé que nous posions des hypothèses concernant les coûts liés aux activités de consolidation et d'intégration postérieures à la clôture. Les déclarations prospectives contenues dans le présent document reflètent les points de vue de la direction uniquement à la date des présentes et, sauf si la loi l'exige, nous ne nous engageons pas à mettre à jour quelque déclaration prospective que ce soit, verbale ou écrite, que nous pouvons faire ou qui peut être faite pour notre compte à l'occasion.

Des renseignements complémentaires sur ces facteurs et d'autres sont fournis aux rubriques portant sur les risques du présent rapport annuel 2024, lesquelles peuvent être mises à jour dans les rapports trimestriels subséquents.

(en millions de dollars canadiens, sauf les montants par action, les nombres et les pourcentages)	2024 (1)	2023 (2)	2024 par rapport à 2023 Augmentation (diminution)	
Total des revenus	57 344 \$	51 464 \$	5 880 \$	11,4 %
Dotation à la provision pour pertes de crédit	3 232	2 468	764	n.s.
Frais autres que d'intérêt	34 250	30 813	3 437	11,2 %
Bénéfice avant impôt	19 862	18 183	1 679	9,2 %
Bénéfice net	16 240 \$	14 612 \$	1 628 \$	11,1 %
Bénéfice net ajusté (3), (4)	17 430 \$	15 829 \$	1 601 \$	10,1 %
Secteurs – bénéfice net				
Services bancaires aux particuliers (5)	5 921 \$	5 418 \$	503 \$	9,3 %
Services bancaires aux entreprises (5)	2 818	2 582	236	9,1 %
Gestion de patrimoine (5)	3 422	2 693	729	27,1 %
Assurances	729	549	180	32,8 %
Marchés des Capitaux	4 573	4 139	434	10,5 %
Services de soutien généraux	(1 223)	(769)	(454)	n.s.
Bénéfice net	16 240 \$	14 612 \$	1 628 \$	11,1 %
Données financières sommaires				
Bénéfice par action – de base	11,27 \$	10,33 \$	0,94 \$	9,1 %
– dilué	11,25	10,32	0,93	9,0 %
– ajusté de base (3), (4)	12,11	11,21	0,90	8,0 %
– ajusté dilué (3), (4)	12,09	11,19	0,90	8,0 %
Rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires (4)	14,4 %	14,3 %	n.s.	10 p.b.
Rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires ajusté (3), (4)	15,5 %	15,5 %	n.s.	– p.b.
Moyenne des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires (6)	110 650 \$	100 400 \$	10 250 \$	10,2 %
Marge nette d'intérêt – selon la moyenne des actifs productifs, montant net (4)	1,54 %	1,50 %	n.s.	4 p.b.
Dotation à la provision pour pertes de crédit liée aux prêts en pourcentage de la moyenne du montant net des prêts et acceptations	0,35 %	0,29 %	n.s.	6 p.b.
Dotation à la provision pour pertes de crédit liée aux prêts productifs en pourcentage de la moyenne du montant net des prêts et acceptations	0,07 %	0,08 %	n.s.	(1)p.b.
Dotation à la provision pour pertes de crédit liée aux prêts douteux en pourcentage de la moyenne du montant net des prêts et acceptations	0,28 %	0,21 %	n.s.	7 p.b.
Montant brut des prêts douteux en pourcentage des prêts et acceptations	0,59 %	0,42 %	n.s.	17 p.b.
Ratio de liquidité à court terme (4), (7)	128 %	131 %	n.s.	(300)p.b.
Ratio de liquidité à long terme (4), (7)	114 %	113 %	n.s.	100 p.b.
Ratios de fonds propres, ratio de levier et ratios de la capacité totale d'absorption des pertes (TLAC) (4), (8), (9)				
Ratio de fonds propres de première catégorie sous forme d'actions ordinaires (CET1)	13,2 %	14,5 %	n.s.	(130)p.b.
Ratio de fonds propres de première catégorie	14,6 %	15,7 %	n.s.	(110)p.b.
Ratio du total des fonds propres	16,4 %	17,6 %	n.s.	(120)p.b.
Ratio de levier	4,2 %	4,3 %	n.s.	(10)p.b.
Ratio TLAC	29,3 %	31,0 %	n.s.	(170)p.b.
Ratio de levier TLAC	8,4 %	8,5 %	n.s.	(10)p.b.
Principales données figurant au bilan et autres renseignements (10)				
Total de l'actif	2 171 582 \$	2 006 531 \$	165 051 \$	8,2 %
Titres, déduction faite de la correction de valeur applicable	439 918	409 730	30 188	7,4 %
Prêts, déduction faite de la correction de valeur pour pertes sur prêts	981 380	852 773	128 607	15,1 %
Actifs liés aux dérivés	150 612	142 450	8 162	5,7 %
Dépôts	1 409 531	1 231 687	177 844	14,4 %
Capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires	118 058	107 734	10 324	9,6 %
Total de l'actif pondéré en fonction des risques (4), (8), (9)	672 282	596 223	76 059	12,8 %
Biens sous gestion (4)	1 342 300	1 067 500	274 800	25,7 %
Biens administrés (4), (11)	4 965 500	4 338 000	627 500	14,5 %
Information sur les actions ordinaires				
Actions en circulation (en milliers) – moyenne de base	1 411 903	1 391 020	20 883	1,5 %
– moyenne diluée	1 413 755	1 392 529	21 226	1,5 %
– à la fin de la période	1 414 504	1 400 511	13 993	1,0 %
Dividendes déclarés par action ordinaire	5,60 \$	5,34 \$	0,26 \$	4,9 %
Rendement de l'action (4)	3,9 %	4,3 %	n.s.	(40)p.b.
Ratio de distribution (4)	50 %	52 %	n.s.	(200)p.b.
Cours de l'action ordinaire (RY sur TSX) (12)	168,39 \$	110,76 \$	57,63 \$	52,0 %
Capitalisation boursière (TSX) (12)	238 188	155 121	83 067	53,5 %
Renseignements généraux liés aux activités				
Nombre d'employés (équivalent temps plein)	94 838	91 398	3 440	3,8 %
Nombre de succursales	1 292	1 247	45	3,6 %
Nombre de guichets automatiques bancaires (GAB)	4 367	4 341	26	0,6 %
Moyenne de l'équivalent de 1,00 \$ CA en \$ US pour la période (13)	0,736 \$	0,741 \$	(0,005)\$	(0,7)%
Equivalent de 1,00 \$ CA en \$ US à la fin de la période	0,718 \$	0,721 \$	(0,003)\$	(0,4)%

- Le 28 mars 2024, nous avons finalisé la transaction visant HSBC Canada. Les résultats de HSBC Canada ont été consolidés à partir de la date de clôture de la transaction et sont inclus dans les résultats de nos secteurs Services bancaires aux particuliers, Services bancaires aux entreprises, Gestion de patrimoine et Marchés des Capitaux. Pour plus de détails, se reporter à la rubrique Principaux événements au sein de l'organisation.
- Les montants ont été retraités par rapport à ceux présentés précédemment dans le cadre de l'adoption d'IFRS 17, le 1^{er} novembre 2023. Pour plus de détails sur l'incidence de l'adoption d'IFRS 17, y compris la description des méthodes comptables sélectionnées, se reporter à la note 2 de nos états financiers consolidés annuels de 2024.
- Il s'agit de mesures hors PCGR. Pour plus de détails, y compris un rapprochement, se reporter à la rubrique Principales mesures du rendement et mesures hors PCGR.
- Se reporter au glossaire pour une définition de ces mesures.
- Avec prise d'effet au quatrième trimestre de 2024, le secteur Services bancaires aux particuliers et aux entreprises a été scindé en deux secteurs d'exploitation distincts : Services bancaires aux particuliers et Services bancaires aux entreprises. Avec ce changement, RBC Placements en Direct^{MD} est passé du secteur Services bancaires aux particuliers et aux entreprises à celui de Gestion de patrimoine. Les montants ont été révisés par rapport à ceux présentés précédemment afin qu'ils soient conformes à la nouvelle base de présentation de l'information sectorielle. Pour plus de détails, se reporter à la rubrique À propos de la Banque Royale du Canada.
- Les moyennes sont calculées à l'aide de méthodes visant à estimer les soldes quotidiens moyens pour la période.
- Le ratio de liquidité à court terme et le ratio de liquidité à long terme sont calculés conformément à la ligne directrice sur les normes de liquidité du Bureau du surintendant des institutions financières (BSIF). Le ratio de liquidité à court terme correspond à la moyenne du trimestre compris dans chaque période. Pour plus de détails, se reporter à la rubrique Risque de liquidité et de financement.
- Les ratios de fonds propres et l'actif pondéré en fonction des risques sont calculés conformément à la ligne directrice sur les normes de fonds propres du BSIF. Le ratio de levier est conformé à celle sur les exigences de levier de ce même organisme, et le ratio TLAC et le ratio de levier TLAC sont tous deux établis conformément à la ligne directrice sur la capacité totale d'absorption des pertes (Total Loss Absorbing Capacity [TLAC]) du BSIF. Les résultats de l'exercice clos le 31 octobre 2023 reflètent l'adoption des lignes directrices révisées sur les normes de fonds propres et le ratio de levier qui sont entrées en vigueur au cours du deuxième trimestre de 2023, et mises à jour le 20 octobre 2023, dans le cadre de la mise en œuvre des réformes de Bâle III par le BSIF. Les résultats de l'exercice clos le 31 octobre 2024 reflètent également l'adoption des cadres révisés de rajustement de la valeur de crédit et du risque de marché, qui sont entrés en vigueur le 1^{er} novembre 2023. Pour plus de détails, se reporter à la rubrique Gestion des fonds propres.
- Comme le BSIF n'exige pas le retraitement des chiffres des périodes précédentes, l'adoption d'IFRS 17 n'a eu aucune incidence sur les fonds propres réglementaires, l'actif pondéré en fonction des risques, les ratios de fonds propres, le ratio de levier, la TLAC disponible et les ratios TLAC pour les périodes antérieures au 1^{er} novembre 2023.
- Représente les soldes au comptant à la fin de la période.
- Les biens administrés comprennent des prêts hypothécaires résidentiels et des prêts sur cartes de crédit titrisés de respectivement 15 milliards de dollars et 6 milliards (13 milliards et 7 milliards en 2023).
- Selon les cours de clôture à la TSX à la fin de la période.
- Les moyennes sont calculées selon les cours du change au comptant à la fin du mois pour la période.
- n.s. non significatif

À propos de la Banque Royale du Canada

La Banque Royale du Canada est une institution financière mondiale définie par sa raison d'être, guidée par des principes et orientée vers l'excellence en matière de rendement. Notre succès est attribuable aux quelque 98 000 employés qui mettent à profit leur créativité et leur savoir-faire pour concrétiser notre vision, nos valeurs et notre stratégie afin que nous puissions contribuer à la prospérité de nos clients et au dynamisme des collectivités. Selon la capitalisation boursière, nous sommes la plus importante banque du Canada et l'une des plus grandes banques du monde. Nous avons adopté un modèle d'affaires diversifié axé sur l'innovation et l'offre d'expériences exceptionnelles à notre clientèle de plus de 18 millions de clients au Canada, aux États-Unis et dans 27 autres pays. Pour en savoir plus, visitez le site [rbc.com](https://www.rbc.com).

Avec prise d'effet au quatrième trimestre de 2024, le secteur Services bancaires aux particuliers et aux entreprises a été scindé en deux secteurs d'exploitation distincts : Services bancaires aux particuliers et Services bancaires aux entreprises. Avec ce changement, RBC Placements en Direct est passé du secteur Services bancaires aux particuliers et aux entreprises à celui de Gestion de patrimoine. Les résultats correspondants du présent rapport de gestion ont été révisés afin qu'ils soient conformes à la nouvelle base de présentation de l'information sectorielle.

Nos secteurs d'exploitation sont décrits ci-dessous.

Services bancaires aux particuliers

Ce secteur offre un vaste éventail de produits et services financiers aux clients du secteur de détail au Canada, dans les Antilles et aux États-Unis. Notre engagement à bâtir et à maintenir des liens étroits et significatifs avec nos clients est mis en relief par l'offre d'une expérience client exceptionnelle, l'étendue de notre gamme de produits, nos vastes compétences et les fonctionnalités de nos solutions numériques.

Services bancaires aux entreprises

Ce secteur offre une vaste gamme de produits et de services de prêt, de dépôt et de transactions aux entreprises canadiennes et aux entreprises étrangères au Canada. Notre équipe de directeurs en relations et de spécialistes assure des services pendant tout le cycle de vie de nos clients commerciaux, depuis les entrepreneurs et les moyennes entreprises jusqu'aux plus grandes sociétés fermées canadiennes, aux sociétés ouvertes et aux filiales canadiennes de multinationales mondiales.

Gestion de patrimoine

Ce secteur offre principalement des services aux clients aisés, fortunés ou ultrafortunés à partir de nos bureaux dans les principaux centres financiers aux quatre coins du monde. Nous proposons une gamme complète de solutions de gestion de patrimoine, de placement, de services fiduciaires et bancaires, de services de crédit et d'autres solutions à cette clientèle. Nous offrons également un service de placement autogéré au Canada et des produits de gestion d'actifs à l'échelle mondiale aux institutions et aux particuliers par l'entremise de nos réseaux de distribution et de tiers distributeurs. Nous offrons des services d'administration d'actifs et des services aux investisseurs à des institutions financières, à des gestionnaires d'actifs et à des propriétaires d'actifs au Canada.

Assurances

Ce secteur offre, à une clientèle composée de particuliers et d'entreprises, un éventail complet de conseils et de solutions en matière d'assurance vie, d'assurance maladie, d'épargne, d'assurance IARD (incendie, accidents et risques divers), d'assurance voyage, de régimes collectifs d'avantages sociaux, de réassurance du risque de longévité et de réassurance. Nous offrons des conseils et des solutions personnalisés axés sur le client en exploitant la puissance de la technologie et des données et en tirant parti de la force et de la portée des activités de RBC comme avantage concurrentiel.

Marchés des Capitaux

Ce secteur offre son expertise en matière de services-conseils, d'origination, de vente et de négociation ainsi que de crédit et de financement ainsi que des services bancaires transactionnels aux sociétés, aux clients institutionnels, aux gestionnaires d'actifs, aux sociétés d'investissement privé et aux gouvernements du monde entier. Nous servons les clients de 58 bureaux situés dans 16 pays en Amérique du Nord, au Royaume-Uni, en Europe, en Australie, en Asie et dans d'autres régions.

Vision et objectifs stratégiques

Nos stratégies et nos activités sont guidées par notre vision : « **Compter parmi les institutions financières les plus respectées et les plus florissantes au monde.** »

Nos trois objectifs stratégiques sont les suivants :

- Au Canada : Être le chef de file incontesté des services financiers.
- Aux États-Unis : Être le partenaire privilégié des clients institutionnels, des grandes sociétés, des entreprises et de la clientèle fortunée.
- Dans certains marchés clés à l'échelle mondiale : Être un partenaire de choix en services financiers de par notre expertise.

Se reporter à la rubrique Résultats des secteurs d'exploitation pour une description des progrès réalisés en 2024 relativement à nos stratégies commerciales et à nos objectifs stratégiques.

Examen de la conjoncture économique, des marchés et du contexte réglementaire et perspectives – données en date du 3 décembre 2024

Les projections et prévisions de la présente rubrique sont fondées sur des informations et hypothèses fournies par des sources que nous considérons comme fiables. Si ces informations ou ces hypothèses se révèlent inexactes, les perspectives économiques réelles pourraient différer de façon significative des perspectives présentées dans la présente rubrique.

Examen de la conjoncture économique et des marchés et perspectives

En raison du ralentissement de l'inflation, les banques centrales ont commencé à abaisser les taux d'intérêt élevés. Le taux de chômage est demeuré faible dans la plupart des pays développés, mais a augmenté de façon plus marquée au Canada. L'économie américaine demeure vigoureuse, affichant une croissance solide du PIB et un faible taux de chômage. Le nombre de postes à pourvoir est toujours en baisse, indiquant un essoufflement de la demande de main-d'œuvre, mais les niveaux élevés de dépenses publiques devraient continuer de protéger l'économie contre un ralentissement important du marché de l'emploi aux États-Unis au cours de l'année civile 2025. Nous nous attendons à ce que la Banque du Canada réduise les taux d'intérêt de façon plus importante que dans d'autres régions en raison de la croissance économique décevante et de la détérioration des conditions du marché de l'emploi. Toutefois, nous ne prévoyons pas d'accélération significative de l'augmentation du PIB au Canada au cours de l'année civile 2025, notamment en raison des réductions prévues des cibles d'immigration au Canada, qui devraient ralentir la croissance démographique. Nous prévoyons que la surperformance de l'économie américaine fera diminuer le nombre et l'importance des réductions de taux d'intérêt par la Réserve fédérale américaine. La croissance du PIB dans la zone euro et au Royaume-Uni devrait ralentir, la Banque d'Angleterre et la Banque centrale européenne devraient également abaisser les taux d'intérêt plus graduellement.

Canada

Le PIB du Canada devrait augmenter de 1,0 % pour l'année civile 2024, après avoir progressé de 1,5 % pendant l'année civile 2023. Dans l'ensemble, le PIB a poursuivi sa croissance, mais, au troisième trimestre civil de 2024, le PIB par habitant avait diminué pendant six trimestres consécutifs. Les conditions du marché de l'emploi se sont affaiblies, le taux de chômage ayant augmenté de 0,8 % par rapport au mois d'octobre de l'an dernier et dépassant d'environ un pour cent les taux de 2019, avant la pandémie. Les taux d'inflation ont brusquement diminué. La croissance d'un exercice à l'autre de l'indice des prix à la consommation (IPC) canadien a été inférieure à la limite supérieure de la fourchette cible de 1 % à 3 % de la Banque du Canada depuis janvier 2024, et atteignait la cible médiane de 2 % en octobre. La croissance de la population canadienne devrait s'essouffler au cours de l'année civile 2025 en raison de la réduction des émissions de visas du gouvernement fédéral. L'affaiblissement de l'économie indique que l'inflation devrait ralentir encore davantage, ce qui amènera la Banque du Canada à abaisser à nouveau les taux d'intérêt. La Banque du Canada a déjà réduit le taux du financement à un jour de 125 points de base depuis juin 2024, et nous prévoyons qu'elle annoncera d'autres réductions, pour le porter à 2,0 % d'ici la fin du troisième trimestre civil de 2025. La croissance du PIB devrait demeurer lente au cours de l'année civile 2025 en raison de l'effet décalé de la baisse des taux d'intérêt qui soutient l'augmentation plus forte du PIB par habitant, combiné au ralentissement de la croissance démographique.

États-Unis

Aux États-Unis, la croissance du PIB est demeurée vigoureuse et celui-ci devrait augmenter de 2,8 % pour l'année civile 2024, après une hausse de 2,9 % pour l'année civile 2023. Les dépenses de consommation ont été solides en dépit de la hausse des taux d'intérêt, et le taux d'emploi a continué d'augmenter à bonne cadence. La demande de main-d'œuvre a encore baissé, comme l'indique la baisse des postes à pourvoir, et la croissance des salaires a montré des signes d'essoufflement. Le taux de chômage a augmenté, mais reste faible, s'affichant à 4,1 % en octobre. La croissance de l'inflation aux États-Unis a ralenti après avoir laissé entrevoir une certaine reprise au début de l'année civile 2024, mais elle demeure supérieure à la cible de 2 % fixée par la Réserve fédérale américaine. Le ralentissement de la croissance des prix et l'augmentation progressive du taux de chômage au cours de l'exercice écoulé ont incité la Réserve fédérale américaine à abaisser les taux d'intérêt en réduisant de 50 points de base la fourchette cible des taux des fonds fédéraux en septembre, puis d'un autre 25 points de base en novembre. Nous prévoyons une réduction supplémentaire de 50 points de base de la fourchette cible des fonds fédéraux d'ici la fin du premier trimestre civil de 2025. Un déficit budgétaire public important devrait permettre de maintenir une croissance positive du PIB et d'éviter une augmentation substantielle du taux de chômage. Toutefois, cela devrait en outre freiner le ralentissement de l'inflation et les réductions des taux d'intérêt au cours de l'année civile 2025.

Europe

Le PIB de la zone euro devrait augmenter de 0,7 % pour l'année civile 2024, après avoir progressé de 0,5 % au cours de l'année civile 2023. Les taux de chômage demeurent très bas dans tous les pays de la zone euro, mais la croissance du PIB devrait rester lente au premier semestre de l'année civile 2025. L'inflation dans la zone euro a diminué, la croissance des prix à la consommation d'un exercice à l'autre ayant chuté à 2,3 % en novembre. La Banque centrale européenne a réduit le taux des dépôts de 75 points de base depuis le début de juin 2024, et nous prévoyons d'autres réductions graduelles qui le ramèneront à un taux de 2,25 % d'ici la fin du deuxième trimestre civil de 2025. Le PIB du Royaume-Uni devrait pour sa part augmenter de 0,9 % au cours de l'année civile 2024, après une hausse de 0,3 % pendant l'année civile 2023. Au Royaume-Uni, la croissance du PIB s'est raffermie au premier semestre de l'année civile 2024, mais elle devrait augmenter plus lentement au cours du deuxième. On s'attend à ce que le taux de chômage au Royaume-Uni reste bas tout au long de l'année civile 2025. Dans ce pays, l'inflation s'est atténuée, ce qui a permis à la Banque d'Angleterre de réduire graduellement les taux d'intérêt élevés. La Banque d'Angleterre a abaissé le taux d'escompte de 25 points de base pour le ramener à 4,75 % en novembre, et nous prévoyons d'autres réductions graduelles qui le porteront à 4,0 % d'ici la fin du troisième trimestre civil de 2025.

Marchés financiers

Les rendements des obligations d'État ont augmenté après avoir reculé au cours de l'été, les marchés attendant de voir à quel point les banques centrales seront en mesure de réduire les taux d'intérêt au cours de la prochaine année, particulièrement aux États-Unis où l'économie demeure vigoureuse et où l'inflation reste élevée en raison notamment des déficits budgétaires publics importants. Les marchés boursiers ont atteint de nouveaux points culminants. En moyenne, les prix des marchandises sont demeurés bien en deçà des sommets atteints en 2022, mais ils sont toujours à un niveau historiquement élevé. Les prix du pétrole ont été instables, mais ils sont inférieurs à ceux de l'exercice précédent.

Contexte réglementaire

Nous continuons de surveiller de près l'évolution de la réglementation et de nous y préparer de manière à assurer le respect des nouvelles exigences qui pourraient nous être imposées, tout en atténuant les répercussions défavorables d'ordre commercial ou financier. Ces répercussions pourraient découler de l'application de lois ou de règlements nouveaux ou modifiés et des attentes de ceux qui les mettent en œuvre. Un bref résumé des principaux changements de réglementation qui pourraient accroître ou réduire nos coûts et la complexité de nos activités est présenté à la rubrique Risque lié au cadre juridique et réglementaire.

Pour une analyse des facteurs de risque découlant de ces changements et d'autres faits nouveaux qui pourraient se répercuter sur nos activités et nos résultats financiers, se reporter aux rubriques traitant des risques du présent rapport annuel 2024. Pour plus de détails sur notre cadre et nos activités de gestion des risques, se reporter aux rubriques traitant de la gestion des risques et des fonds propres du présent rapport annuel 2024.

Principaux événements au sein de l'organisation

Banque HSBC Canada

Le 28 mars 2024, nous avons finalisé l'acquisition de la Banque HSBC Canada (HSBC Canada). L'acquisition de HSBC Canada (la transaction visant HSBC Canada) nous donne l'occasion d'améliorer nos activités existantes conformément à nos objectifs stratégiques et de mieux nous positionner comme la banque de choix pour les clients commerciaux ayant des besoins à l'international, les nouveaux arrivants au Canada et les clients connectés du monde entier. Les résultats de HSBC Canada ont été consolidés à partir de la date de clôture de la transaction et sont inclus dans les résultats de nos secteurs Services bancaires aux particuliers, Services bancaires aux entreprises, Gestion de patrimoine et Marchés des Capitaux.

La contrepartie totale en trésorerie de 15,5 milliards de dollars comprenait 13,5 milliards pour 100 % des actions ordinaires de HSBC Canada, 2,1 milliards pour les actions privilégiées et les titres d'emprunt subordonnés qui sont détenus directement ou indirectement par HSBC Holdings plc, (0,5) milliard pour le règlement de relations préexistantes avec HSBC Canada et 0,4 milliard pour le montant supplémentaire accumulé entre le 30 août 2023 et la date de clôture de la transaction. Ce montant supplémentaire a été calculé en fonction du prix d'achat entièrement au comptant des actions ordinaires de HSBC Canada de 13,5 milliards de dollars et selon le taux canadien des opérations de pension à un jour. Dans le même ordre d'idées, en vertu d'un mécanisme de prix fixe, le bénéfice de HSBC Canada pour la période allant du 30 juin 2022 à la date de clôture de la transaction est revenu à RBC et a été reflété dans l'actif net acquis à la clôture de la transaction. Pour plus de détails, se reporter à la note 6 de nos états financiers consolidés annuels de 2024.

Comme les justes valeurs des actifs et des passifs financiers à taux fixe de HSBC Canada sont sensibles aux variations des taux d'intérêt du marché, les hausses de taux d'intérêt avant la clôture de la transaction auraient réduit la juste valeur nette des actifs et passifs financiers qui seraient acquis, ce qui aurait pour effet d'augmenter le goodwill comptabilisé à la clôture de la transaction et de réduire nos ratios de fonds propres. Pour gérer ce risque, nous avons annulé la désignation de certains swaps de taux d'intérêt dans des relations de couverture des flux de trésorerie de telle sorte que les profits (pertes) liés à l'évaluation à la valeur de marché ont été comptabilisés en bénéfice net, plutôt que dans les autres éléments du résultat global, pour atténuer la volatilité du ratio de fonds propres de clôture. Pour l'exercice clos le 31 octobre 2024, nous avons comptabilisé des pertes liées à l'évaluation à la valeur de marché de 222 millions de dollars au poste Revenus autres que d'intérêt – Autres au titre des swaps et de 91 millions au poste Revenu net d'intérêt au titre du reclassement de montants qui étaient auparavant inscrits dans les autres éléments du résultat global, deux éléments qui sont traités comme des éléments spécifiés et reflétés dans notre secteur Services de soutien généraux. Après la clôture de la transaction, nous avons de nouveau désigné ces swaps de taux d'intérêt dans des relations de couverture des flux de trésorerie. Les résultats ajustés excluant les éléments spécifiés sont des mesures hors PCGR. Pour plus de détails, y compris un rapprochement, se reporter à la rubrique Principales mesures du rendement et mesures hors PCGR.

Le tableau ci-après détaille l'incidence de la transaction visant HSBC Canada sur nos secteurs Services bancaires aux particuliers et Services bancaires aux entreprises, et sur nos résultats consolidés et reflète les revenus, la dotation à la provision pour pertes de crédit, les frais autres que d'intérêt et l'impôt sur le résultat liés aux activités et aux clients acquis, qui comprennent les actifs acquis, les passifs repris et les employés, à l'exception des actifs et des passifs liés aux activités de gestion de la trésorerie et des liquidités (résultats de HSBC Canada).

Tableau 2

	Pour l'exercice clos le 31 octobre 2024								
	Résultats sectoriels – Services bancaires aux particuliers			Résultats sectoriels – Services bancaires aux entreprises			Résultats consolidés		
	Exclusion faite de HSBC Canada	HSBC Canada	Total	Exclusion faite de HSBC Canada	HSBC Canada	Total	Exclusion faite de HSBC Canada	HSBC Canada	Total
(en millions de dollars canadiens)									
Revenu net d'intérêt	11 911 \$	527 \$	12 438 \$	5 308 \$	753 \$	6 061 \$	26 598 \$	1 355 \$	27 953 \$
Revenus autres que d'intérêt	4 822	82	4 904	1 194	127	1 321	29 030	361	29 391
Total des revenus	16 733	609	17 342	6 502	880	7 382	55 628	1 716	57 344
Dotation à la provision pour pertes de crédit ⁽¹⁾	1 745	57	1 802	671	304	975	2 861	371	3 232
Frais autres que d'intérêt	7 117	368	7 485	2 238	274	2 512	33 529	721	34 250
Bénéfice avant impôt	7 871	184	8 055	3 593	302	3 895	19 238	624	19 862
Impôt sur le résultat	2 083	51	2 134	994	83	1 077	3 451	171	3 622
Bénéfice net	5 788 \$	133 \$	5 921 \$	2 599 \$	219 \$	2 818 \$	15 787 \$	453 \$	16 240 \$

(1) Les données pour le poste Résultats sectoriels – Services bancaires aux particuliers et pour le poste Résultats sectoriels – Services bancaires aux entreprises comprennent une dotation à la provision pour pertes de crédit initiale liée aux actifs financiers productifs acquis de 44 millions de dollars et de 142 millions, respectivement. Les résultats consolidés comprennent la dotation à la provision pour pertes de crédit initiale liée aux actifs financiers productifs acquis de 200 millions de dollars, dont une tranche de 193 millions est liée aux prêts productifs acquis.

Mesure du succès par le rendement total pour les actionnaires

Nous visons à maximiser le rendement total pour les actionnaires par la réalisation d'un rendement à moyen terme (3 à 5 ans) se situant dans la tranche supérieure de la moyenne du groupe mondial de pairs, ce qui, à notre avis, reflète notre souci de maintenir à long terme un rendement financier solide et constant.

L'optimisation du rendement total pour les actionnaires s'aligne sur nos trois objectifs stratégiques dont il est fait mention à la rubrique Vision et objectifs stratégiques, et nous sommes d'avis qu'il représente la mesure la plus appropriée de la création de valeur pour les actionnaires. Le rendement total pour les actionnaires est une mesure utilisée pour comparer le rendement de nos actions ordinaires sur une période donnée et tient compte de la plus-value des actions ainsi que des dividendes versés aux actionnaires ordinaires. La valeur absolue du rendement total pour les actionnaires fluctue en fonction de la conjoncture des marchés, et la position de la banque reflète la perception du marché à l'égard de notre performance par rapport à nos pairs sur une période donnée.

Les objectifs en matière de rendement financier sont utilisés pour évaluer notre performance par rapport à nos objectifs de rendement total pour les actionnaires à moyen terme et nous servent de cible alors que nous tenterons de mettre en œuvre nos priorités stratégiques. Nous les revoyons et révisons régulièrement de manière à ce qu'ils reflètent l'évolution de l'économie, des marchés et du contexte réglementaire. Notre performance financière reflète l'incidence des éléments spécifiés et l'amortissement des immobilisations incorporelles liées aux acquisitions.

Le tableau suivant présente un sommaire de notre rendement à moyen terme (3 à 5 ans) par rapport à nos objectifs de rendement financier à moyen terme.

Rendement financier par rapport à nos objectifs à moyen terme

Tableau 3

Objectifs à moyen terme ⁽¹⁾	3 ans ⁽²⁾	5 ans ⁽²⁾
Croissance du bénéfice dilué par action de 7 % et plus	1 %	5 %
Rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires de 16 % et plus	15,0 %	15,6 %
Ratio de fonds propres (CET1) élevé ⁽³⁾	13,4 %	13,3 %
Ratio de distribution de 40 % à 50 %	49 %	48 %

(1) Un objectif à moyen terme (3 à 5 ans) est considéré comme atteint lorsque la performance visée est réalisée dans une période de 3 ans ou 5 ans. Un tel objectif suppose que le contexte commercial est normal, et notre capacité à l'atteindre au cours d'une période donnée peut être compromise par les conditions macroéconomiques et par le caractère conjoncturel du cycle de crédit.

(2) La croissance du bénéfice dilué par action est calculée au moyen d'un taux de croissance annuel composé. Quant au rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires, au ratio CET1 et au ratio de distribution, ils sont établis à l'aide d'une moyenne.

(3) Le ratio CET1 est calculé selon la ligne directrice sur les normes de fonds propres du BSIF. Pour plus de détails sur le ratio CET1, se reporter à la rubrique Gestion des fonds propres.

Pour l'exercice 2025, nos objectifs de rendement financier à moyen terme, soit sur 3 ans à 5 ans, demeureront les mêmes.

Nous comparons notre rendement total pour les actionnaires à celui d'un groupe mondial de pairs approuvé par notre Conseil d'administration (le Conseil), groupe qui se compose des neuf institutions financières suivantes :

- **Institutions financières canadiennes** : Banque de Montréal, Banque Canadienne Impériale de Commerce, Société Financière Manuvie, Banque Nationale du Canada, La Banque de Nouvelle-Écosse et La Banque Toronto-Dominion
- **Banques américaines** : JPMorgan Chase & Co. et Wells Fargo & Company
- **Banques internationales** : Westpac Banking Corporation

Objectifs à moyen terme – Rendement total pour les actionnaires sur 3 à 5 ans par rapport à la moyenne du groupe de pairs

Tableau 4

	Rendement total pour les actionnaires sur 3 ans ⁽¹⁾	Rendement total pour les actionnaires sur 5 ans ⁽¹⁾
Banque Royale du Canada	14 %	14 %
	Tranche supérieure	Tranche supérieure
Moyenne du groupe de pairs (excluant RBC)	11 %	12 %

(1) Le rendement total pour les actionnaires annualisé sur 3 ans et sur 5 ans représente la somme de la plus-value de nos actions ordinaires, selon leur cours de clôture à la TSX, et des dividendes réinvestis pour les périodes du 31 octobre 2021 au 31 octobre 2024 et du 31 octobre 2019 au 31 octobre 2024.

Information sur les actions ordinaires et sur les dividendes

Tableau 5

Pour les exercices clos les 31 octobre	2024	2023	2022	2021	2020
Cours de clôture de l'action ordinaire (RY sur TSX), à la fin de la période	168,39 \$	110,76 \$	126,05 \$	128,82 \$	93,16 \$
Dividendes versés par action	5,60	5,34	4,96	4,32	4,26
Hausse (baisse) du cours de l'action	52,0 %	(12,1)%	(2,2)%	38,3 %	(12,3)%
Rendement total pour les actionnaires	57,8 %	(8,3)%	1,6 %	43,8 %	(8,4)%

Rendement financier

Vue d'ensemble

2024 par rapport à 2023

Le bénéfice net s'est établi à 16 240 millions de dollars, soit une augmentation de 1 628 millions, ou 11 %, sur un an. Le bénéfice dilué par action s'est établi à 11,25 \$, soit une hausse de 0,93 \$, ou 9 %, et le rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires a été de 14,4 %, soit une augmentation de 10 p.b. sur un an. Notre ratio CET1 s'est établi à 13,2 %, ayant fléchi de 130 p.b. sur un an.

Le bénéfice net ajusté s'est dégagé à 17 430 millions de dollars, en hausse de 1 601 millions, ou 10 %, par rapport à il y a un an. Le bénéfice ajusté dilué par action s'est établi à 12,09 \$, en hausse de 0,90 \$, ou 8 %, et le rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires ajusté est demeuré stable à 15,5 %.

La hausse de notre bénéfice par rapport à l'exercice précédent tient principalement à l'amélioration des résultats dans tous nos secteurs d'exploitation. Les résultats de l'exercice précédent tiennent compte de l'incidence du Dividende pour la relance du Canada (DRC) et des autres ajustements fiscaux connexes, ainsi que de l'incidence favorable de certains ajustements au titre de l'impôt différé, facteurs qui ont tous deux été traités comme un élément spécifié et présentés dans le secteur Services de soutien généraux. Les résultats de l'exercice considéré reflètent également la hausse des coûts de transaction et d'intégration de HSBC Canada, qui sont traités comme un élément spécifié, et des coûts non affectés des Services de soutien généraux.

Pour plus de détails sur nos résultats sectoriels et sur le ratio CET1, se reporter respectivement aux rubriques Résultats des secteurs d'exploitation et Gestion des fonds propres.

Résultats ajustés

Les résultats ajustés excluent les éléments spécifiés et l'incidence après impôt de l'amortissement des immobilisations incorporelles liées à l'acquisition. Les résultats ajustés sont des mesures hors PCGR. Pour plus de détails, y compris un rapprochement, se reporter à la rubrique Principales mesures du rendement et mesures hors PCGR.

Incidence du change

Le tableau ci-après reflète l'incidence estimative du change sur les principaux postes de l'état du résultat net.

	2024 par rapport à 2023
(en millions de dollars canadiens, sauf les montants par action)	
<i>Augmentation (diminution) :</i>	
Total des revenus	310 \$
Dotation à la provision pour pertes de crédit	6
Frais autres que d'intérêt	219
Impôt sur le résultat	(4)
Bénéfice net	89
Incidence sur le bénéfice par action	
De base	0,06 \$
Dilué	0,06

Le tableau ci-après présente les taux de change moyens pertinents qui influent sur nos activités.

(moyenne de l'équivalent de 1,00 \$ CA en devises) (1)	2024	2023
Dollar américain	0,736	0,741
Livre sterling	0,575	0,599
Euro	0,677	0,689

(1) Les moyennes sont calculées selon les cours du change au comptant à la fin du mois pour la période.

Tableau 8

(en millions de dollars canadiens, sauf les pourcentages)	2024	2023 (1)
Revenu d'intérêt et de dividende	104 951 \$	86 991 \$
Charge d'intérêt	76 998	61 862
Revenu net d'intérêt	27 953 \$	25 129 \$
Marge nette d'intérêt	1,54 %	1,50 %
Résultat des activités d'assurance	777 \$	703 \$
Résultat des placements d'assurance (2)	294	156
Revenus tirés des activités de négociation	2 327	2 392
Commissions de gestion de placements et de services de garde	9 325	8 344
Revenus tirés des fonds communs de placement	4 437	4 063
Commissions de courtage en valeurs mobilières	1 660	1 463
Frais bancaires	2 294	2 099
Commissions de prise ferme et autres honoraires tirés des services-conseils	2 672	2 005
Revenus de change, autres que ceux tirés des activités de négociation	1 142	1 292
Revenus sur cartes	1 273	1 240
Commissions de crédit	1 592	1 489
Profits nets sur les titres de placement	170	193
Bénéfice (perte) des coentreprises et des entreprises associées	(16)	(219)
Autres	1 444	1 115
Revenus autres que d'intérêt	29 391 \$	26 335 \$
Total des revenus	57 344 \$	51 464 \$

- (1) Les montants ont été retraités par rapport à ceux présentés précédemment dans le cadre de l'adoption d'IFRS 17, le 1^{er} novembre 2023. Pour plus de détails sur ces changements, se reporter à la note 2 de nos états financiers consolidés annuels de 2024.
- (2) Les résultats retraités de 2023 pourraient ne pas être entièrement comparables à ceux de la période considérée, car nous ne gérons pas nos portefeuilles d'actifs et de passifs conformément aux dispositions d'IFRS 17.

2024 par rapport à 2023

Le total des revenus a augmenté de 5 880 millions de dollars, ou 11 %, par rapport à un an plus tôt, en raison principalement de la hausse du revenu net d'intérêt et des commissions de gestion de placements et de services de garde. L'accroissement des commissions de prise ferme et autres honoraires tirés des services-conseils, des revenus tirés des fonds communs de placement et des autres revenus a également contribué à la hausse. L'exercice précédent reflétait également l'incidence d'un élément spécifié dans le bénéfice (la perte) des coentreprises et des entreprises associées. L'incidence du change a accru les revenus de 310 millions de dollars. L'inclusion des revenus de HSBC Canada a ajouté 1 716 millions de dollars au total des revenus.

Le revenu net d'intérêt a grimpé de 2 824 millions de dollars, ou 11 %, dont une tranche de 1 355 millions reflète l'inclusion du revenu net d'intérêt de HSBC Canada. Le reste de l'augmentation, soit 1 469 millions de dollars, ou 6 %, est en grande partie attribuable à la croissance moyenne des volumes et à l'élargissement des écarts des secteurs Services bancaires aux particuliers et Services bancaires aux entreprises.

La marge nette d'intérêt s'est accrue de 4 p.b., par rapport à il y a un an, en raison surtout de l'incidence positive des taux d'intérêt élevés dans la plupart de nos secteurs d'exploitation, d'un changement favorable dans la composition des produits du secteur Services bancaires aux particuliers et de l'acquisition de HSBC Canada, y compris le cumul des ajustements de la juste valeur. Ces facteurs ont été partiellement contrebalancés par des pressions concurrentielles sur les prix dans les secteurs Services bancaires aux particuliers et Services bancaires aux entreprises, ainsi que par une augmentation des coûts de financement du secteur Marchés des Capitaux.

Les commissions de gestion de placements et de services de garde ont augmenté de 981 millions de dollars, ou 12 %, en raison principalement de la croissance des actifs liés aux services tarifés des clients, qui reflète l'appréciation des marchés et les ventes nettes.

Les revenus tirés des fonds communs de placement se sont accrus de 374 millions de dollars, ou 9 %, en raison principalement de la croissance des actifs liés aux services tarifés des clients reflétant l'appréciation des marchés et les ventes nettes dans le secteur Gestion de patrimoine, et de la hausse des soldes des fonds communs de placement ayant entraîné une augmentation des frais de placement dans le secteur Services bancaires aux particuliers.

Les commissions de prise ferme et autres honoraires tirés des services-conseils ont grimpé de 667 millions de dollars, ou 33 %, en raison surtout de la hausse des originations de titres de créance dans toutes les régions et de l'intensification des activités de fusion et acquisition dans la plupart des régions.

Le bénéfice (la perte) des coentreprises et des entreprises associées s'est amélioré de 203 millions de dollars, car l'exercice précédent reflétait l'incidence de l'élément spécifié au titre des pertes de valeur liées à notre participation dans une entreprise associée dans le secteur Gestion de patrimoine.

Les autres revenus ont augmenté de 329 millions de dollars, ou 30 %, ce qui s'explique en grande partie par les variations de la juste valeur des couvertures liées à nos régimes de rémunération fondée sur des actions aux États-Unis, qui ont été annulées pour l'essentiel dans les frais autres que d'intérêt ainsi que l'incidence des couvertures économiques. Ces facteurs ont été partiellement contrebalancés par l'incidence de la gestion de la volatilité des fonds propres de clôture liée à la transaction visant HSBC Canada, qui est traitée comme un élément spécifié.

Informations supplémentaires sur les activités de négociation

Tableau 9

(en millions de dollars canadiens)	2024	2023
Revenu net d'intérêt (1)	1 742 \$	1 510 \$
Revenus autres que d'intérêt	2 327	2 392
Total des revenus tirés des activités de négociation	4 069 \$	3 902 \$
Total des revenus tirés des activités de négociation par produit		
Taux d'intérêt et crédit	2 371 \$	2 528 \$
Titres de participation	817	604
Contrats de change et sur marchandises	881	770
Total des revenus tirés des activités de négociation	4 069 \$	3 902 \$

(1) Tient compte du revenu net d'intérêt découlant des positions liées aux activités de négociation, y compris les actifs et passifs qui sont classés ou désignés à la juste valeur par le biais du résultat net.

2024 par rapport à 2023

Le total des revenus tirés des activités de négociation, qui se compose des revenus tirés des activités de négociation comptabilisés dans le revenu net d'intérêt et dans les revenus autres que d'intérêt, s'est établi à 4 069 millions de dollars, en hausse de 167 millions, ou 4 %, sur un an, ce qui rend essentiellement compte de l'augmentation des revenus tirés des activités de négociation de titres de participation dans toutes les régions et de la croissance des revenus tirés des activités de négociation du change. Ces facteurs ont été contrebalancés en partie par le recul des revenus tirés des activités de négociation de titres à revenu fixe dans la plupart des régions.

Tableau 10

(en millions de dollars canadiens, sauf les pourcentages)	Pour les exercices clos	
	le 31 octobre 2024	le 31 octobre 2023
Services bancaires aux particuliers ⁽²⁾	399 \$	301 \$
Services bancaires aux entreprises ⁽²⁾	260	68
Gestion de patrimoine ⁽²⁾	(119)	154
Marchés des Capitaux	86	137
Services de soutien généraux et autres ⁽³⁾	1	–
Dotation à la provision pour pertes de crédit liée aux prêts productifs	627	660
Services bancaires aux particuliers ⁽²⁾	1 418 \$	978 \$
Services bancaires aux entreprises ⁽²⁾	714	247
Gestion de patrimoine	148	175
Marchés des Capitaux	340	436
Services de soutien généraux et autres	–	–
Dotation à la provision pour pertes de crédit liée aux prêts douteux ⁽³⁾	2 620	1 836
Dotation à la provision pour pertes de crédit – prêts	3 247	2 496
Dotation à la provision pour pertes de crédit – autres ⁽⁴⁾	(15)	(28)
Total de la dotation à la provision pour pertes de crédit	3 232 \$	2 468 \$
La dotation à la provision pour pertes de crédit liée aux prêts comprend ce qui suit :		
Prêts de détail	414 \$	295 \$
Prêts de gros	213	365
Dotation à la provision pour pertes de crédit liée aux prêts productifs	627	660
Prêts de détail	1 586	1 051
Prêts de gros	1 034	785
Dotation à la provision pour pertes de crédit liée aux prêts douteux	2 620	1 836
Dotation à la provision pour pertes de crédit – prêts	3 247 \$	2 496 \$
Dotation à la provision pour pertes de crédit liée aux prêts en pourcentage de la moyenne du montant net des prêts et acceptations	0,35 %	0,29 %
Dotation à la provision pour pertes de crédit liée aux prêts douteux en pourcentage de la moyenne du montant net des prêts et acceptations	0,28 %	0,21 %

(1) L'information sur les prêts englobe celle sur les prêts, les acceptations et les engagements.

(2) Les montants ont été révisés par rapport à ceux présentés précédemment afin qu'ils soient conformes à la nouvelle base de présentation de l'information sectorielle. Pour plus de détails, se reporter à la rubrique À propos de la Banque Royale du Canada.

(3) Comprend la dotation à la provision pour pertes de crédit qui a été constatée dans les secteurs Services de soutien généraux et Assurances.

(4) La dotation à la provision pour pertes de crédit liée aux autres éléments inclut les montants liés aux titres de créance évalués à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global et au coût amorti, les débiteurs et les garanties financières et achetées.

2024 par rapport à 2023

Le total de la dotation à la provision pour pertes de crédit a augmenté de 764 millions de dollars, ou 31 %, par rapport à l'exercice précédent, ce qui reflète principalement l'augmentation des dotations dans les secteurs Services bancaires aux entreprises et Services bancaires aux particuliers, partiellement contrebalancée par la diminution des dotations dans les secteurs Gestion de patrimoine et Marchés des Capitaux. Le ratio de la dotation à la provision pour pertes de crédit liée aux prêts a augmenté de 6 p.b.

La dotation à la provision pour pertes de crédit liée aux prêts productifs a diminué de 33 millions de dollars, ou 5 %, en raison surtout des changements favorables dans nos perspectives macroéconomiques et dans la pondération de nos scénarios, ce qui a été contrebalancé en partie par les changements défavorables dans la qualité du crédit et la hausse de la dotation à la provision pour pertes de crédit initiale liée aux prêts productifs achetés dans le cadre de la transaction visant HSBC Canada.

La dotation à la provision pour pertes de crédit liée aux prêts douteux a augmenté de 784 millions de dollars, ou 43 %, ce qui s'explique principalement par l'augmentation des dotations dans les secteurs Services bancaires aux entreprises et Services bancaires aux particuliers, contrebalancée en partie par la diminution des dotations dans le secteur Marchés des Capitaux.

Frais autres que d'intérêt

Tableau 11

(en millions de dollars canadiens, sauf les pourcentages)	2024	2023 (1)
Salaire	8 878 \$	8 478 \$
Rémunération variable	8 838	7 608
Avantages du personnel et conservation du personnel	2 408	2 139
Rémunération fondée sur des actions	959	628
Ressources humaines	21 083	18 853
Matériel	2 537	2 381
Frais d'occupation	1 805	1 619
Communications	1 369	1 261
Honoraires	2 525	2 171
Amortissement des autres immobilisations incorporelles	1 549	1 471
Autres	3 382	3 057
Frais autres que d'intérêt	34 250 \$	30 813 \$
Ratio d'efficacité (2)	59,7 %	59,9 %
Ratio d'efficacité ajusté (2), (3)	57,1 %	58,2 %

- (1) Les montants ont été retraités par rapport à ceux présentés précédemment dans le cadre de l'adoption d'IFRS 17, le 1^{er} novembre 2023. Pour plus de détails sur ces changements, se reporter à la note 2 de nos états financiers consolidés annuels de 2024.
- (2) Se reporter au glossaire pour une définition de ces mesures.
- (3) Il s'agit d'un ratio hors PCGR. Pour plus de détails, y compris un rapprochement, se reporter à la rubrique Principales mesures du rendement et mesures hors PCGR.

2024 par rapport à 2023

Les frais autres que d'intérêt ont augmenté de 3 437 millions de dollars, ou 11 %, sur un an, dont une tranche de 721 millions reflète l'inclusion des frais autres que d'intérêt de HSBC Canada. Le reste de l'augmentation, soit 2 716 millions de dollars, ou 9 %, est principalement attribuable à la hausse de la rémunération variable proportionnelle à celle des revenus, à l'augmentation des coûts de transaction et d'intégration de HSBC Canada, qui sont traités comme un élément spécifié, et à la variation de la juste valeur de nos régimes de rémunération fondée sur des actions aux États-Unis, qui est compensée pour l'essentiel dans les autres revenus. La hausse des frais liés au personnel, l'incidence du change et les investissements en cours dans la technologie ont également contribué à l'augmentation. Ces facteurs ont été contrebalancés en partie par la réduction des charges par suite de la vente de RBC Investor Services.

Notre ratio d'efficacité de 59,7 % a diminué de 20 p.b. par rapport à 59,9 % à l'exercice précédent. Notre ratio d'efficacité ajusté a reculé de 110 p.b. pour s'établir à 57,1 %, contre 58,2 % un an plus tôt.

Le ratio d'efficacité ajusté est un ratio hors PCGR. Pour plus de détails, y compris un rapprochement, se reporter à la rubrique Principales mesures du rendement et mesures hors PCGR.

Impôt sur le résultat et autres taxes

Tableau 12

(en millions de dollars canadiens, sauf les pourcentages)	2024	2023 (1)
Impôt sur le résultat	3 622 \$	3 571 \$
Autres taxes		
Taxe à la valeur ajoutée et taxe de vente	680	597
Cotisations sociales	1 060	990
Taxes sur le capital	47	55
Taxes foncières	155	144
Taxes sur les primes d'assurance	45	35
Taxes d'affaires	61	82
	2 048	1 903
Total de l'impôt sur le résultat et des autres taxes	5 670 \$	5 474 \$
Bénéfice avant impôt	19 862 \$	18 183 \$
Taux d'imposition effectif	18,2 %	19,6 %
Taux d'imposition effectif total (2)	25,9 %	27,3 %
Résultats ajustés (3), (4)		
Impôt sur le résultat ajusté	3 984 \$	3 317 \$
Bénéfice avant impôt ajusté	21 414	19 146
Taux d'imposition effectif ajusté	18,6 %	17,3 %

- (1) Les montants ont été retraités par rapport à ceux présentés précédemment dans le cadre de l'adoption d'IFRS 17, le 1^{er} novembre 2023. Pour plus de détails sur ces changements, se reporter à la note 2 de nos états financiers consolidés annuels de 2024.
- (2) Total de l'impôt sur le résultat et des autres taxes en pourcentage du bénéfice avant impôt et autres taxes.
- (3) Il s'agit de mesures hors PCGR. Pour plus de détails, y compris un rapprochement, se reporter à la rubrique Principales mesures du rendement et mesures hors PCGR.
- (4) Se reporter au glossaire pour une définition de ces mesures.

2024 par rapport à 2023

La charge d'impôt a augmenté de 51 millions de dollars, ou 1 %, par rapport à l'exercice précédent, ce qui s'explique essentiellement par l'incidence de certains ajustements au titre de l'impôt différé à l'exercice précédent, qui a été traitée comme un élément spécifié, l'augmentation du bénéfice avant impôt et l'incidence nette des ajustements fiscaux. Ces facteurs ont été contrebalancés en partie par l'incidence du DRC et des autres ajustements fiscaux connexes, qui a été traitée comme un élément spécifié à l'exercice précédent, ainsi que par l'incidence des changements dans la composition du bénéfice. La charge d'impôt ajustée a augmenté de 667 millions de dollars, ou 20 %.

Le taux d'imposition effectif de 18,2 % a reculé de 140 p.b., en raison principalement de l'incidence du DRC et des autres ajustements fiscaux connexes susmentionnés. Ce facteur a été contrebalancé en partie par l'incidence de certains ajustements au titre de l'impôt différé de l'exercice précédent susmentionnés, l'incidence nette du montant des ajustements fiscaux et l'incidence de changements dans la composition du bénéfice. Le taux d'imposition effectif ajusté de 18,6 % est en hausse de 130 p.b.

Les autres taxes ont augmenté de 145 millions de dollars, ou 8 %, sur un an, en raison essentiellement d'un accroissement de la taxe à la valeur ajoutée et de la taxe de vente proportionnel à l'intensification des activités d'achat, et de l'augmentation des cotisations sociales attribuable à une hausse des frais liés au personnel.

Pour plus de détails sur les éléments spécifiés, y compris un rapprochement, se reporter à la rubrique Principales mesures du rendement et mesures hors PCGR.

Actifs des clients

Biens administrés

Les biens administrés sont des biens que nous administrons et qui sont la propriété effective de nos clients. Nous fournissons des services de nature administrative, dont des services de garde, de recouvrement des revenus de placement, de règlement des opérations de vente et d'achat, et de tenue de registres. Les stratégies de placement sous-jacentes des biens administrés sont déterminées par nos clients et n'ont en général aucune incidence sur les frais d'administration que nous recevons. Ces frais peuvent varier selon des facteurs tels que des modifications apportées au niveau d'évaluation des actifs en raison des fluctuations des marchés, les types de services administrés, les volumes de transactions, les secteurs géographiques et la tarification sur mesure selon les volumes ou les services multiples.

Notre secteur Gestion de patrimoine est le principal secteur d'activité responsable de biens administrés, puisqu'il revendiquait à lui seul environ 94 % du total des biens administrés au 31 octobre 2024, principalement dans le secteur Services aux investisseurs qui compte pour environ 54 % des biens administrés. Le secteur Services bancaires aux particuliers comptait pour environ 5 % du total des biens administrés.

2024 par rapport à 2023

Les biens administrés ont augmenté de 628 milliards de dollars, ou 14 %, par rapport à l'exercice précédent, en raison principalement de l'appréciation des marchés.

Le tableau suivant présente un sommaire des biens administrés par secteur géographique et par catégorie d'actifs.

Biens administrés par secteur géographique et par catégorie d'actifs	Tableau 13	
(en millions de dollars canadiens)	2024	2023
Canada (1)		
Titres du marché monétaire	32 800 \$	34 900 \$
Titres à revenu fixe	784 600	705 800
Titres de participation	701 800	770 500
Actifs multiples et autres	1 458 300	1 045 800
Total – Canada	2 977 500	2 557 000
États-Unis (1)		
Titres du marché monétaire	36 600	31 600
Titres à revenu fixe	144 600	131 600
Titres de participation	335 900	271 600
Actifs multiples et autres	432 900	326 500
Total – États-Unis	950 000	761 300
Autres pays (1)		
Titres du marché monétaire	19 200	19 100
Titres à revenu fixe	130 800	130 000
Titres de participation	425 600	404 100
Actifs multiples et autres	462 400	466 500
Total – Autres pays	1 038 000	1 019 700
Total – Biens administrés	4 965 500 \$	4 338 000 \$

(1) L'information par secteur géographique est basée sur l'établissement à partir duquel les services sont fournis à nos clients.

Biens sous gestion

Les biens sous gestion sont des biens que nous gérons et qui sont la propriété effective de nos clients. Des honoraires de gestion sont payés par les fonds de placement et autres clients pour les compétences en placement d'un gestionnaire de placements, et ils peuvent également comprendre les frais liés aux services administratifs. Les honoraires de gestion peuvent être calculés quotidiennement, mensuellement ou trimestriellement, en pourcentage des biens sous gestion, selon le réseau de distribution, les produits et les stratégies de placement. En règle générale, les stratégies liées aux titres de participation sont assorties d'honoraires plus élevés que celles liées aux titres à revenu fixe et du marché monétaire. Les honoraires varient également selon la composition des actifs et la tarification sur mesure dans le cas des clients qui ont recours à des services multiples. Les actifs comportant un risque plus élevé donnent généralement lieu à des honoraires plus élevés, tandis que les clients qui ont recours à des services multiples peuvent bénéficier de synergies qui réduisent les honoraires qui leur sont facturés. Certains fonds prévoient des honoraires liés au rendement, lesquels sont comptabilisés lorsque certaines cibles liées à des indices de référence ou au rendement sont atteintes. Ces facteurs pourraient entraîner des écarts dans les honoraires reçus par produit, et il se pourrait donc que le rendement net par catégorie d'actifs varie, et ce, même si la moyenne des biens sous gestion est similaire. Comptant environ 99 % du total des biens sous gestion au 31 octobre 2024, notre secteur Gestion de patrimoine est le principal secteur d'exploitation.

2024 par rapport à 2023

Les biens sous gestion ont augmenté de 275 milliards de dollars, ou 26 %, par rapport à l'exercice précédent, du fait principalement de l'appréciation des marchés.

Le tableau suivant présente la variation des biens sous gestion pour l'exercice clos le 31 octobre 2024.

Actifs des clients – Biens sous gestion						Tableau 14
	2024					2023
	Titres du marché monétaire	Titres à revenu fixe	Capitaux propres	Actifs multiples et autres	Total	Total
<i>(en millions de dollars canadiens)</i>						
Biens sous gestion, solde au début de l'exercice	40 600 \$	217 300 \$	130 200 \$	679 400 \$	1 067 500 \$	999 700 \$
Entrées institutionnelles	214 100	74 000	9 300	21 000	318 400	239 100
Sorties institutionnelles	(217 000)	(48 000)	(12 600)	(17 900)	(295 500)	(226 000)
Flux des particuliers, montant net	800	5 700	2 700	10 600	19 800	10 400
Total des flux, montant net	(2 100)	31 700	(600)	13 700	42 700	23 500
Incidence de marché	1 600	24 900	37 500	137 900	201 900	27 900
Acquisitions/cessions	2 300	800	7 600	9 900	20 600	–
Change	200	900	300	8 200	9 600	16 400
Total de l'incidence de marché, des acquisitions/cessions et du change	4 100	26 600	45 400	156 000	232 100	44 300
Biens sous gestion, solde à la fin de l'exercice	42 600 \$	275 600 \$	175 000 \$	849 100 \$	1 342 300 \$	1 067 500 \$

Résultats des secteurs d'exploitation

Résultats par secteur d'exploitation

Tableau 15

(en millions de dollars canadiens, sauf les pourcentages)	2024							2023 (1)
	Services bancaires aux particuliers (2)	Services bancaires aux entreprises (2)	Gestion de patrimoine (2)	Assurances	Marchés des Capitaux (2), (3)	Services de soutien généraux (3)	Total	Total
Revenu net d'intérêt	12 438 \$	6 061 \$	4 979 \$	– \$	3 183 \$	1 292 \$	27 953 \$	25 129 \$
Revenus autres que d'intérêt	4 904	1 321	14 647	1 224	8 829	(1 534)	29 391	26 335
Total des revenus	17 342	7 382	19 626	1 224	12 012	(242)	57 344	51 464
Dotation à la provision pour pertes de crédit	1 802	975	29	2	424	–	3 232	2 468
Frais autres que d'intérêt	7 485	2 512	15 312	285	7 016	1 640	34 250	30 813
Bénéfice avant impôt	8 055	3 895	4 285	937	4 572	(1 882)	19 862	18 183
Impôt sur le résultat	2 134	1 077	863	208	(1)	(659)	3 622	3 571
Bénéfice net	5 921 \$	2 818 \$	3 422 \$	729 \$	4 573 \$	(1 223)\$	16 240 \$	14 612 \$
Rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires (4)	24,8 %	18,5 %	14,4 %	35,3 %	14,2 %	n.s.	14,4 %	14,3 %
Moyenne de l'actif	528 200 \$	165 400 \$	176 200 \$	26 400 \$	1 134 300 \$	78 000 \$	2 108 500 \$	2 004 500 \$

- (1) Les montants ont été retraités par rapport à ceux présentés précédemment dans le cadre de l'adoption d'IFRS 17, le 1^{er} novembre 2023. Pour plus de détails sur ces changements, se reporter à la note 2 de nos états financiers consolidés annuels de 2024.
- (2) Le 28 mars 2024, nous avons finalisé la transaction visant HSBC Canada. Les résultats de HSBC Canada ont été consolidés à partir de la date de clôture de la transaction et sont inclus dans les résultats de nos secteurs Services bancaires aux particuliers, Services bancaires aux entreprises, Gestion de patrimoine et Marchés des Capitaux. Pour plus de détails, se reporter à la rubrique Principaux événements au sein de l'organisation.
- (3) Le revenu net d'intérêt, les revenus autres que d'intérêt, le total des revenus, le bénéfice avant impôt et l'impôt sur le résultat du secteur Marchés des Capitaux sont majorés au montant imposable équivalent. La majoration au montant imposable équivalent est éliminée dans le secteur Services de soutien généraux. Pour une analyse plus détaillée, se reporter à la rubrique Évaluation et présentation des secteurs d'exploitation.
- (4) Pour plus de détails, se reporter à la rubrique Principales mesures du rendement et mesures hors PCGR.
- n.s. non significatif

Évaluation et présentation des secteurs d'exploitation

Notre cadre d'information de gestion vise à évaluer le rendement de chacun de nos secteurs d'exploitation comme s'il exerçait ses activités de façon autonome, et il reflète la façon dont nous gérons nos secteurs d'exploitation. Cette démarche vise à s'assurer que les résultats de nos secteurs d'exploitation comprennent tous les revenus et charges pertinents à la conduite des activités des secteurs et elle reflète la perception de la direction à l'égard de ces résultats.

Principales méthodes

Les paragraphes ci-dessous présentent les principales méthodes et hypothèses qui sont utilisées aux fins de notre cadre d'information de gestion; celles-ci sont passées en revue périodiquement par la direction afin d'assurer qu'elles sont toujours valides. Le 1^{er} novembre 2023, nous avons adopté IFRS 17 *Contrats d'assurance* (IFRS 17). Les montants correspondants ont été retraités par rapport à ceux présentés précédemment. Pour plus de détails sur ces changements, se reporter à la note 2 de nos états financiers consolidés annuels de 2024. Avec prise d'effet au quatrième trimestre de 2024, le secteur Services bancaires aux particuliers et aux entreprises a été scindé en deux secteurs d'exploitation distincts : Services bancaires aux particuliers et Services bancaires aux entreprises. Avec ce changement, RBC Placements en Direct est passé du secteur Services bancaires aux particuliers et aux entreprises à celui de Gestion de patrimoine. Pour plus de détails, se reporter à la rubrique À propos de la Banque Royale du Canada.

Attribution des charges et de l'impôt

Afin de nous assurer que les résultats de nos secteurs d'exploitation comprennent les charges liées à la conduite de leurs activités, nous ventilons les coûts engagés ou les services fournis par les groupes Technologie et Exploitation et Fonctions, lorsque ceux-ci sont engagés ou fournis directement pour le compte du secteur d'exploitation. En ce qui concerne les autres coûts qui ne sont pas directement imputables à nos secteurs d'exploitation, notamment les coûts indirects et les autres charges indirectes, nous utilisons notre cadre d'information de gestion pour attribuer ces coûts à chaque secteur d'exploitation de manière à refléter les avantages sous-jacents.

Attribution des fonds propres

Notre cadre d'information de gestion sert également à déterminer l'attribution des fonds propres à nos secteurs d'exploitation, d'une manière visant à mesurer de façon constante les coûts économiques et à les harmoniser avec les avantages et risques sous-jacents aux activités de chaque secteur d'exploitation. Le montant attribué à chaque secteur d'exploitation constitue les fonds propres attribués. Les fonds propres non attribués et les montants connexes sont présentés dans le secteur Services de soutien généraux. Avec prise d'effet le 1^{er} novembre 2023, nous avons révisé prospectivement notre méthode d'attribution des fonds propres de manière à inclure la répartition de la dette entre nos secteurs d'exploitation, et afin que nos processus d'attribution suivent davantage l'évolution des exigences relatives aux fonds propres réglementaires. Pour le secteur Assurances, l'attribution des fonds propres demeure inchangée et continue d'être établie en fonction du capital économique, celui-ci devant être pleinement diversifié. Pour plus de détails, se reporter à la rubrique Gestion des fonds propres.

Prix de cession interne de fonds

Le prix de cession interne de fonds représente le prix des emprunts ou des prêts intragroupe aux fins de l'information de gestion. Nous utilisons une méthode de tarification des cessions internes de fonds afin de préparer des informations sectorielles de gestion qui soient ajustées en fonction des risques. Cette méthode établit les coûts et les revenus liés aux emprunts et aux prêts de fonds intragroupe en tenant compte de nos objectifs de gestion des risques de taux d'intérêt et de liquidité, ainsi que des exigences réglementaires applicables.

Dotation à la provision pour pertes de crédit

Une dotation à la provision pour pertes de crédit est comptabilisée pour tenir compte des pertes de crédit attendues sur la totalité des actifs financiers, sauf les actifs financiers classés ou désignés à la juste valeur par le biais du résultat net et les titres de participation désignés à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global, lesquels ne sont pas soumis à un test de dépréciation. Pour plus de détails sur notre méthode de comptabilisation de la correction de valeur pour pertes de crédit, se reporter à la note 2 de nos états financiers consolidés annuels de 2024.

La dotation à la provision pour pertes de crédit est prise en compte dans les résultats de chaque secteur d'exploitation afin de tenir pleinement compte des charges pertinentes aux activités de chacun de ceux-ci.

En plus des principales méthodes décrites ci-dessus, les composantes suivantes de notre cadre d'information de gestion influent également sur la gestion de nos secteurs d'exploitation et de la présentation de l'information sectorielle :

- Les résultats présentés par le secteur Gestion de patrimoine comprennent des montants en dollars américains, essentiellement pour le secteur Gestion de patrimoine – États-Unis (y compris City National Bank [City National]) puisque nous examinons et gérons les résultats de ce secteur en grande partie en fonction des montants libellés dans cette devise.
- Les résultats présentés par le secteur Marchés des Capitaux sont majorés au montant imposable équivalent, ce qui signifie que le revenu total provenant de certaines sources fiscalement avantageuses (dividendes imposables de sociétés canadiennes reçus au plus tard le 31 décembre 2023, inclusivement, et crédits d'impôt à l'investissement des États-Unis) est majoré au montant imposable équivalent, et un montant compensatoire correspondant est comptabilisé dans la charge d'impôt. Nous comptabilisons l'élimination de la majoration au montant imposable équivalent dans le secteur Services de soutien généraux. Nous estimons qu'il est utile d'effectuer ces majorations afin de mieux refléter la façon dont le secteur Marchés des Capitaux gère ses activités, car elles accroissent la comparabilité des revenus et des ratios connexes relatifs à nos revenus imposables et à nos principales sources de revenus avec avantage fiscal. Il se pourrait toutefois que les mesures et les majorations au montant imposable équivalent ne soient pas comparables à des mesures analogues prévues par les PCGR ou à des majorations semblables présentées par d'autres institutions financières. Pour plus de détails sur l'élimination de la déduction pour dividendes de sociétés canadiennes imposables après le 31 décembre 2023, se reporter à la rubrique Risque lié au cadre juridique et réglementaire.
- Les résultats du secteur Services de soutien généraux comprennent les résultats de toutes les activités mises en œuvre au profit de l'organisation dans son ensemble qui ne sont pas classées dans l'un ou l'autre de nos cinq secteurs d'exploitation, notamment certaines activités de gestion des liquidités et de trésorerie, y compris les montants liés aux fonds propres non attribués, ainsi que les ajustements de consolidation, y compris les écritures d'élimination des montants de majoration au montant imposable équivalent. De plus, nous constatons les profits (pertes) sur les couvertures économiques liées à nos régimes de rémunération fondée sur des actions du secteur Gestion de patrimoine – États-Unis (y compris City National), lesquels sont pris en compte dans les revenus, ainsi que la variabilité connexe de la charge de rémunération fondée sur des actions que causent des changements de la juste valeur des passifs liés à ces régimes dans le secteur Services de soutien généraux puisque nous jugeons que ce mode de présentation reflète plus fidèlement la façon dont nous évaluons le rendement de nos activités et gérons les risques sous-jacents.

Principales mesures du rendement et mesures hors PCGR

Mesures de rendement

Nous mesurons et évaluons le rendement de nos activités consolidées et de chacun de nos secteurs d'exploitation en fonction d'un certain nombre de paramètres financiers, dont le bénéfice net et le rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires. Certaines mesures financières, incluant le rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires, n'ont pas de définition normalisée en vertu des principes comptables généralement reconnus (PCGR) et pourraient ne pas être comparables aux mesures analogues que présentent d'autres institutions financières.

Rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires

Nous utilisons le rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires, tant sur une base consolidée que par secteur d'exploitation, à titre de mesure du rendement du total du capital investi dans nos secteurs. La direction considère la mesure du rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires par secteur comme une mesure utile pour appuyer les prises de décisions relatives aux investissements et à l'attribution des ressources parce qu'elle permet d'effectuer des ajustements en fonction de certains éléments qui pourraient avoir une incidence sur la comparabilité entre nos secteurs d'exploitation et certains de nos concurrents.

Le rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires consolidé est égal au bénéfice net disponible pour les actionnaires ordinaires divisé par le total de la moyenne des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires pour la période. Le calcul du rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires des secteurs repose sur le bénéfice net disponible pour les actionnaires ordinaires, divisé par les fonds propres attribués moyens pour la période. Pour chaque secteur, à l'exception du secteur Assurances, la moyenne des fonds propres attribués tient compte des fonds propres et du levier nécessaires pour contrer les divers risques, comme il est décrit à la rubrique Gestion des fonds propres, et des montants investis dans le goodwill et les immobilisations incorporelles et d'autres déductions réglementaires. Pour le secteur Assurances, l'attribution des fonds propres est fondée sur le capital économique, celui-ci devant être pleinement diversifié.

L'attribution des fonds propres suppose le recours à des hypothèses, à des jugements et à des méthodes qui sont régulièrement examinés et révisés par la direction, selon les besoins. Toute modification de ces hypothèses, jugements et méthodes peut avoir une incidence significative sur l'information relative au rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires par secteur d'activité que nous présentons. D'autres sociétés qui présentent des renseignements semblables sur des mesures d'attribution et de rendement connexes peuvent faire appel à d'autres hypothèses, jugements et méthodes.

Le tableau ci-après présente un sommaire des calculs du rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires.

Calcul du rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires

Tableau 16

(en millions de dollars canadiens, sauf les pourcentages)	2024							2023 (1)
	Services bancaires aux particuliers (2)	Services bancaires aux entreprises (2)	Gestion de patrimoine (2)	Assurances	Marchés des Capitaux (2)	Services de soutien généraux	Total	Total
Bénéfice net disponible pour les actionnaires ordinaires	5 842 \$	2 775 \$	3 355 \$	724 \$	4 483 \$	(1 271)\$	15 908 \$	14 369 \$
Total de la moyenne des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires (3), (4)	23 600	15 000	23 250	2 050	31 650	15 100	110 650	100 400
Rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires	24,8 %	18,5 %	14,4 %	35,3 %	14,2 %	n.s.	14,4 %	14,3 %

- (1) Les montants ont été retraités par rapport à ceux présentés précédemment dans le cadre de l'adoption d'IFRS 17, le 1^{er} novembre 2023. Pour plus de détails sur ces changements, se reporter à la note 2 de nos états financiers consolidés annuels de 2024.
- (2) Avec prise d'effet le 1^{er} novembre 2023, notre méthode d'attribution des fonds propres intègre les exigences de levier afin d'attribuer les fonds propres à nos secteurs d'exploitation. Pour plus de détails sur les modifications apportées à notre méthode d'attribution des fonds propres, se reporter à la rubrique Évaluation et présentation des secteurs d'exploitation.
- (3) Les chiffres ayant trait au total de la moyenne des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires sont arrondis.
- (4) Les montants se rapportant aux différents secteurs d'exploitation sont désignés à titre de fonds propres attribués.
- n.s. non significatif

Mesures hors PCGR

Nous sommes d'avis que certaines mesures hors PCGR (dont les ratios hors PCGR) sont plus représentatives de nos résultats d'exploitation courants et permettent aux lecteurs de mieux comprendre le point de vue de la direction à l'égard de notre performance. Ces mesures accroissent la comparabilité de notre rendement financier pour l'exercice clos le 31 octobre 2024 et de nos résultats de l'exercice précédent. Les mesures hors PCGR n'ont pas de définition normalisée en vertu des PCGR et ne sont pas nécessairement comparables à des mesures semblables présentées par d'autres institutions financières.

L'analyse qui suit décrit les mesures hors PCGR que nous utilisons pour évaluer nos résultats d'exploitation.

Résultats ajustés

Nous sommes d'avis que la communication de résultats ajustés ainsi que de mesures et de ratios qui ne tiennent pas compte de l'incidence des éléments spécifiés décrits ci-après et de l'amortissement des immobilisations incorporelles liées à l'acquisition améliore la comparabilité avec les périodes précédentes et permet au lecteur de mieux évaluer les tendances liées aux activités sous-jacentes.

Nos résultats de toutes les périodes présentées ont été ajustés de manière à refléter l'élément spécifié suivant :

- Les coûts de transaction et d'intégration de HSBC Canada.

Nos résultats pour l'exercice considéré ont été ajustés de manière à refléter l'élément spécifié suivant :

- La gestion de la volatilité des fonds propres de clôture liée à la transaction visant HSBC Canada. Pour plus de détails, se reporter à la rubrique Principaux événements au sein de l'organisation.

Nos résultats pour l'exercice précédent ont été ajustés de manière à refléter les éléments spécifiés suivants :

- La perte de valeur liée à notre participation dans une entreprise associée.
- Certains ajustements au titre de l'impôt différé : ces ajustements reflètent la comptabilisation d'actifs d'impôt différé liés aux pertes réalisées par City National au titre de la vente intragroupe de certains titres de créance.
- Le DRC et les autres ajustements fiscaux connexes : cela reflète l'incidence du DRC et l'augmentation du taux d'imposition des sociétés canadiennes de 1,5 % applicable à l'exercice 2022, déduction faite des ajustements au titre de l'impôt différé annoncés dans le budget 2022 du gouvernement du Canada et adoptés au premier trimestre de 2023.

Résultats consolidés, montants présentés et ajustés

Le tableau qui suit présente un rapprochement des résultats présentés et des résultats ajustés et illustre le calcul des mesures ajustées présentées. Les résultats et mesures ajustés présentés ci-après sont des mesures ou ratios hors PCGR.

Tableau 17

(en millions de dollars canadiens, sauf les montants par action, les nombres d'actions et les pourcentages)	2024	2023 (1)
Total des revenus	57 344 \$	51 464 \$
Dotation à la provision pour pertes de crédit	3 232	2 468
Frais autres que d'intérêt	34 250	30 813
Bénéfice avant impôt	19 862	18 183
Impôt sur le résultat	3 622	3 571
Bénéfice net	16 240 \$	14 612 \$
Bénéfice net disponible pour les actionnaires ordinaires	15 908 \$	14 369 \$
Nombre moyen d'actions ordinaires (en milliers)	1 411 903	1 391 020
Bénéfice de base par action (en dollars)	11,27 \$	10,33 \$
Nombre moyen d'actions ordinaires diluées (en milliers)	1 413 755	1 392 529
Bénéfice dilué par action (en dollars)	11,25 \$	10,32 \$
Rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires	14,4 %	14,3 %
Taux d'imposition effectif	18,2 %	19,6 %
Total des ajustements ayant une incidence sur le bénéfice net (avant impôt)	1 552 \$	963 \$
Élément spécifié : Transaction visant HSBC Canada et coûts d'intégration (2), (3)	960	380
Élément spécifié : Gestion de la volatilité des fonds propres de clôture liée à la transaction visant HSBC Canada (2), (4)	131	–
Élément spécifié : Pertes de valeur liées à notre participation dans une entreprise associée (5)	–	242
Amortissement des immobilisations incorporelles liées à l'acquisition (6)	461	341
Total de l'impôt sur le résultat au titre des ajustements ayant une incidence sur le bénéfice net	362 \$	(254) \$
Élément spécifié : Coûts de transaction et d'intégration de HSBC Canada (2)	201	78
Élément spécifié : Gestion de la volatilité des fonds propres de clôture liée à la transaction visant HSBC Canada (2), (4)	36	–
Élément spécifié : Certains ajustements au titre de l'impôt différé (2)	–	578
Élément spécifié : Pertes de valeur liées à notre participation dans une entreprise associée (5)	–	65
Élément spécifié : DRC et autres ajustements fiscaux connexes (2), (7)	–	(1 050)
Amortissement des immobilisations incorporelles liées à l'acquisition (6)	125	75
Résultats ajustés		
Bénéfice avant impôt – ajusté	21 414 \$	19 146 \$
Impôt sur le résultat – ajusté	3 984	3 317
Bénéfice net – ajusté	17 430	15 829
Bénéfice net disponible pour les actionnaires ordinaires – ajusté (8)	17 098	15 586
Nombre moyen d'actions ordinaires (en milliers)	1 411 903	1 391 020
Bénéfice de base par action (en dollars) – ajusté	12,11 \$	11,21 \$
Nombre moyen d'actions ordinaires diluées (en milliers)	1 413 755	1 392 529
Bénéfice dilué par action (en dollars) – ajusté	12,09 \$	11,19 \$
Rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires – ajusté	15,5 %	15,5 %
Taux d'imposition effectif ajusté	18,6 %	17,3 %
Ratio d'efficience ajusté		
Total des revenus	57 344 \$	51 464 \$
Plus élément spécifié : Gestion de la volatilité des fonds propres de clôture liée à la transaction visant HSBC Canada (avant impôt) (2), (4)	131	–
Plus élément spécifié : Pertes de valeur liées à notre participation dans une entreprise associée (5)	–	242
Total des revenus – ajusté (8)	57 475 \$	51 706 \$
Frais autres que d'intérêt	34 250 \$	30 813 \$
Moins élément spécifié : Transaction visant HSBC Canada et coûts d'intégration (avant impôt) (2)	960	380
Moins : Amortissement des immobilisations incorporelles liées à l'acquisition (avant impôt) (6)	461	341
Frais autres que d'intérêt – ajusté (8)	32 829 \$	30 092 \$
Ratio d'efficience	59,7 %	59,9 %
Ratio d'efficience – ajusté	57,1 %	58,2 %

- (1) Les montants ont été retraités par rapport à ceux présentés précédemment dans le cadre de l'adoption d'IFRS 17, le 1^{er} novembre 2023. Pour plus de détails sur ces changements, se reporter à la note 2 de nos états financiers consolidés annuels de 2024.
- (2) Ces montants ont été comptabilisés dans le secteur Services de soutien généraux.
- (3) Au 31 octobre 2024, le cumul des coûts de transaction et d'intégration de HSBC Canada (avant impôt) engagés s'élevait à 1,3 milliard de dollars, et nous estimons actuellement qu'un montant additionnel de 0,2 milliard sera engagé, pour un total d'environ 1,5 milliard.
- (4) Pour l'exercice clos le 31 octobre 2024, nous incluons la gestion de la volatilité des fonds propres de clôture liée à l'acquisition de HSBC Canada à titre d'élément spécifié dans le calcul des mesures et ratios hors PCGR. Pour plus de détails, se reporter à la rubrique Principaux événements au sein de l'organisation.
- (5) Au cours du quatrième trimestre de 2023, nous avons comptabilisé des pertes de valeur liées à notre participation dans une entreprise associée. Ce montant a été comptabilisé dans le secteur Gestion de patrimoine.
- (6) Représente l'incidence de l'amortissement des immobilisations incorporelles liées à l'acquisition (excluant l'amortissement des logiciels), et de toute dépréciation du goodwill.
- (7) L'incidence du DRC et des autres ajustements fiscaux connexes ne tient pas compte d'un montant de 0,2 milliard de dollars comptabilisé dans les autres éléments du résultat global.
- (8) Se reporter au glossaire pour une définition de ces mesures.

Résultats sectoriels, montants présentés et ajustés

Le tableau qui suit présente un rapprochement des résultats présentés et des résultats ajustés du secteur Gestion de patrimoine. Les résultats et mesures ajustés présentés ci-après sont des mesures ou ratios hors PCGR.

Gestion de patrimoine

Tableau 18

	2023 (1), (2)		
	Montants présentés	Élément exclu	
		Élément spécifié (3)	Montants ajustés
(en millions de dollars canadiens, sauf les pourcentages, et sauf indication contraire)			
Total des revenus	18 161 \$	242 \$	18 403 \$
Dotation à la provision pour pertes de crédit	328	–	328
Frais autres que d'intérêt	14 387	–	14 387
Bénéfice avant impôt	3 446	242	3 688
Bénéfice net	2 693 \$	177 \$	2 870 \$
Bénéfice net disponible pour les actionnaires ordinaires	2 637 \$	177 \$	2 814 \$
Total de la moyenne des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires (4), (5)	24 200		24 200
Revenus par secteur			
Gestion de patrimoine – États-Unis (y compris City National)	7 969 \$	242 \$	8 211 \$
Gestion de patrimoine – États-Unis (y compris City National) (en millions de dollars US)	5 908	175	6 083
Principaux ratios			
Rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires	10,9 %		11,6 %
Marge avant impôt (6)	19,0 %		20,0 %

(1) Il n'y avait aucun élément spécifié pour l'exercice clos le 31 octobre 2024.

(2) Certains montants ont été révisés par rapport à ceux présentés précédemment afin qu'ils soient conformes à la nouvelle base de présentation de l'information sectorielle. Pour plus de détails, se reporter à la rubrique À propos de la Banque Royale du Canada.

(3) Pertes de valeur liées à notre participation dans une entreprise associée.

(4) Les chiffres ayant trait au total de la moyenne des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires sont arrondis.

(5) Les montants se rapportant aux différents secteurs sont désignés à titre de fonds propres attribués.

(6) La marge avant impôt s'entend du bénéfice avant impôt, divisé par le total des revenus. La marge avant impôt ajustée est calculée de la même manière, au moyen du bénéfice avant impôt ajusté et du total des revenus ajusté.

Le secteur Services bancaires aux particuliers offre un vaste éventail de produits et services financiers aux clients du secteur de détail pour leurs opérations bancaires quotidiennes, leurs investissements et leurs besoins de financement. Nous axons nos efforts sur l'établissement de liens étroits et significatifs avec nos clients, ce qui est mis en relief par notre offre d'expériences client exceptionnelles, l'étendue de notre gamme de produits, nos vastes compétences et les fonctionnalités de nos solutions numériques.

Environ 14,7 millions

de clients du secteur Services bancaires aux particuliers – Canada

1^{re} position

pour ce qui est de la part de marché pour tous les principaux produits du secteur de détail¹

38 642

employés (équivalent temps plein)²

Revenus par secteur d'activité



- 93 % Services bancaires aux particuliers – Canada
- 7 % Services bancaires dans les Antilles et aux États-Unis

Nos activités sont regroupées en deux secteurs : Services bancaires aux particuliers – Canada et Services bancaires dans les Antilles et aux États-Unis. Le secteur Services bancaires aux particuliers – Canada dessert notre marché au Canada. Nous possédons le plus important réseau de succursales, le plus grand nombre de GAB et l'une des plus grandes équipes de ventes mobiles au Canada ainsi que des capacités numériques de premier plan sur le marché. Le secteur Services bancaires dans les Antilles et aux États-Unis offre quant à lui une vaste gamme de produits et services financiers dans des marchés ciblés.

Au Canada, nos concurrents sont des banques de l'annexe I, des sociétés de fiducie indépendantes, des banques étrangères, des coopératives d'épargne et de crédit, des caisses populaires et des sociétés de financement automobile, ainsi que des entreprises émergentes dans le secteur des services financiers.

Dans les Antilles, nos concurrents sont des banques, des banques numériques émergentes, des sociétés de fiducie et des sociétés de gestion de placements qui offrent des services aux particuliers, aux entreprises et aux institutions publiques. Aux États-Unis, nos concurrents sont principalement d'autres institutions bancaires canadiennes exerçant des activités aux États-Unis.

Contexte d'exploitation 2024

- Après des mois de taux d'intérêt records, la Banque du Canada a commencé à assouplir sa politique monétaire en juin 2024 en réponse à la réduction des pressions inflationnistes. Du fait du niveau élevé des taux tout au long de 2024, nous avons enregistré une croissance soutenue des volumes ainsi qu'une augmentation de la marge nette d'intérêt, qui se poursuit depuis 2023.
- Les marchés de l'immobilier résidentiel ont subi l'effet de compensation de la demande élevée causée par la croissance de la population, ainsi que l'incidence négative des taux d'intérêt élevés sur l'abordabilité des habitations et du ralentissement du marché de l'emploi. Les taux d'intérêt s'étant stabilisés à des sommets au premier semestre et ayant reculé au deuxième semestre, l'activité du marché de l'habitation est demeurée stable et les originations de prêts hypothécaires ont augmenté par rapport à l'exercice précédent. Les mesures de l'indice composite de prix des maisons Teranet-Banque Nationale ont peu changé depuis la fin de l'année civile 2023.
- Dans un contexte où les clients ont vu leur pouvoir d'achat diminuer en raison des taux d'intérêt élevés et de l'inflation, et où les dépenses de consommation montrent encore des signes de faiblesse, les volumes d'achat sur cartes de crédit ont considérablement augmenté, en raison principalement de solides stratégies d'acquisition de comptes de cartes et d'engagement envers les clients.
- Les dépôts à terme ont affiché une forte croissance, reflétant la préférence des clients pour les produits à faible risque offrant des rendements plus élevés, influencée par la politique monétaire de la Banque du Canada. Bien que la Banque du Canada ait commencé à réduire les taux d'intérêt en juin 2024, nous continuons d'enregistrer une croissance des produits de dépôt à terme ainsi qu'une avance marquée dans l'ensemble des volumes de dépôts.
- Nous avons observé des conditions favorables sur les marchés boursiers tout au long de l'exercice 2024, ce qui a entraîné une hausse de la moyenne des soldes de fonds communs de placement.
- Les clients continuent d'afficher une préférence pour les solutions numériques, renforcée par l'accès à des conseillers chevronnés, qui accroissent notre capacité à offrir des conseils personnalisés et une expérience client exceptionnelle.
- Le ralentissement de la croissance économique, la hausse des taux de chômage et les taux d'intérêt élevés ont eu une incidence sur la conjoncture de crédit, ce qui a fait croître les dotations liées aux prêts douteux et aux prêts productifs.
- Les frais autres que d'intérêt reflètent les investissements dans le personnel, l'intégration de HSBC Canada, les investissements en cours dans la technologie et les frais de commercialisation, associés aux campagnes visant l'ajout de nouveaux clients.
- L'économie de la région des Antilles a poursuivi son expansion à un rythme sain en 2024, propulsée par une solide performance du tourisme et par des entrées soutenues d'investissements étrangers ciblant principalement les développements touristiques et l'immobilier résidentiel. Le taux d'inflation dans la région a diminué davantage alors que le transfert de la hausse des prix des biens et services importés s'est résorbé. Notre secteur Services bancaires dans les Antilles a été avantagé par les taux d'intérêt élevés ainsi que par la croissance du volume des prêts, et nous avons continué d'investir dans la croissance de la franchise.
- Dans le secteur Services bancaires aux États-Unis, le revenu net d'intérêt a bénéficié de la solide croissance des prêts et des dépôts, ainsi que de l'incidence des taux d'intérêt élevés.

¹ La part de marché est calculée à l'aide des données les plus récentes du BSIF (M4), de l'Institut des fonds d'investissement du Canada (IFIC) et de l'Association des banquiers canadiens (ABC), en date d'août 2024 et de juin 2024, respectivement.

² Comprend les équivalents temps plein pour tous les services partagés des Services bancaires aux particuliers et des Services bancaires aux entreprises, pour lesquels les frais autres que d'intérêt sont affectés aux Services bancaires aux particuliers et aux Services bancaires aux entreprises.

Priorités stratégiques

NOTRE STRATÉGIE	PROGRÈS RÉALISÉS EN 2024	PRIORITÉS POUR 2025
<p>Accélérer notre croissance et approfondir nos relations</p>	<p>Nous avons acquis et intégré les clients de détail de HSBC Canada, dont un pourcentage important est composé de clients aisés, ce qui a bien positionné RBC pour être la banque de choix pour les nouveaux arrivants au Canada et les clients de détail qui ont besoin de services bancaires à l'échelle mondiale. Les clients de détail actuels de RBC tirent également parti du potentiel des nouveaux produits et services, y compris les comptes en devises.</p> <p>Nous avons enregistré une croissance des volumes de nouveaux clients, stimulée par de solides propositions de valeur, comme RBC Proximité^{MD}, l'acquisition de clients dans le segment des nouveaux arrivants et les recommandations de partenaires.</p> <p>Nous avons annoncé le lancement de la solution de vérification internationale de solvabilité Global Credit Connect avec Nova Credit, une agence transfrontière d'évaluation du crédit, afin d'aider les nouveaux arrivants clients de RBC admissibles à utiliser leurs antécédents de solvabilité internationaux au Canada pour effectuer des demandes de produits et de solutions de crédit de RBC.</p> <p>Nous avons élargi à l'Ontario notre partenariat stratégique avec METRO inc., l'un des principaux détaillants alimentaires canadiens. Le programme de récompenses Moi^z de METRO est maintenant lié à Avion Récompenses, notre plateforme de fidélisation et d'engagement des consommateurs. Nous avons également annoncé un nouveau partenariat stratégique en matière de fidélisation entre Avion Récompenses et le programme More Rewards^z de Pattison Food Group, l'un des principaux programmes de fidélisation dans l'Ouest canadien du plus important fournisseur de produits alimentaires et de produits de santé de cette région.</p> <p>Le programme Avion Récompenses a été reconnu pour une deuxième année d'affilée comme le programme de fidélisation international de l'année (Amériques) aux International Loyalty Awards de 2024. Ce prix souligne le plus haut niveau d'excellence et d'innovation dans les programmes de fidélisation à l'échelle mondiale. Avion Récompenses a également remporté les grands honneurs aux prix Loyalty360 Awards de 2024, notamment le premier prix (platine) pour son partenariat intermarques.</p>	<p>Continuer d'approfondir nos relations avec les clients de HSBC Canada pour favoriser la croissance.</p> <p>Axer nos efforts sur les secteurs clés de clientèle à forte croissance et permettre à nos conseillers d'établir de nouvelles relations plus approfondies en fournissant des conseils supérieurs afin d'atteindre la meilleure croissance des volumes de l'industrie.</p> <p>Offrir une valeur sans égale aux consommateurs grâce au meilleur programme de fidélité de sa catégorie.</p> <p>Établir de nouveaux partenariats clés afin de continuer à favoriser l'acquisition de nouveaux clients et à approfondir les relations grâce à la valeur ajoutée pour nos clients.</p> <p>Continuer d'élaborer une gamme de produits et services à valeur ajoutée, des outils numériques et la solution Au-delà des services bancaires, tous d'une qualité exceptionnelle, afin d'accélérer l'acquisition de clients, de mobiliser les Canadiens plus tôt, plus souvent et de manière plus durable.</p>
<p>Transformer les ventes, les conseils et les services, tout en prenant le virage numérique pour accroître la productivité</p>	<p>Nous sommes la première banque canadienne à remporter le prix Digital CX Award de la banque numérique pour l'excellence de l'expérience client omnicanale. Quel que soit le canal choisi par les clients, RBC a été récompensée pour avoir permis à ceux-ci d'effectuer leurs opérations bancaires de manière rapide, pratique et sûre. Ce prix s'ajoute à la reconnaissance mondiale de Celent, soit que RBC est une banque modèle pour l'ouverture de compte numérique et consacre RBC comme un chef de file mondial dans la création d'expériences d'ouverture de compte fluides pour ses clients.</p> <p>Nous avons obtenu le meilleur classement des études J.D. Power 2024 sur la satisfaction de la clientèle à l'égard des applis de services bancaires mobiles au Canada, sur la satisfaction de la clientèle à l'égard des services bancaires en ligne au Canada et sur la satisfaction des services bancaires de détail au Canada.</p> <p>Nous avons remporté les 11 Prix d'excellence des services financiers d'Ipsos 2024 décernés parmi les cinq grandes banques, dont quatre prix solo dans les catégories « À recommander aux amis ou à la famille (résultat net du promoteur) », « Planification et conseils financiers », « Excellence des services bancaires par GAB » et « Excellence des services bancaires en ligne ».</p> <p>Nous nous sommes classés au troisième rang, au monde, et au premier rang, au Canada, pour la maturité en IA parmi 50 institutions financières mondiales selon l'indice Evident AI, qui évalue les institutions financières en fonction du personnel, de l'innovation, du leadership et de la transparence. RBC est l'une des deux seules banques à avoir obtenu l'un des 10 meilleurs résultats dans les quatre piliers et à s'être améliorée par rapport à l'année précédente dans les deux piliers les plus importants : talent et innovation.</p>	<p>Nous démarquer par notre souplesse en continuant d'offrir à nos clients, dans tous les canaux, des solutions accessibles en tout lieu et en tout temps.</p> <p>Agir à titre de chef de file en ce qui a trait aux capacités mobiles et faciliter la prestation de services via les canaux numériques qui permettent aux conseillers d'aider directement les clients dans le parcours de leur choix.</p> <p>Continuer de réinventer notre réseau de succursales pour répondre aux besoins changeants de nos clients.</p> <p>Favoriser la formation continue des conseillers experts de notre réseau pour les habiliter à offrir des conseils plus personnalisés et à répondre aux besoins complexes des clients et ainsi rehausser l'expérience client.</p> <p>Mettre à profit les méthodes numériques et les principes d'agilité pour favoriser une prestation rapide des produits et des services tout en améliorant la productivité et l'efficacité.</p>

NOTRE STRATÉGIE	PROGRÈS RÉALISÉS EN 2024	PRIORITÉS POUR 2025
Soutenir des collectivités durables	<p>Nous avons continué à soutenir les Canadiens dans le cadre de l'adoption de véhicules électriques (VE) grâce à des collaborations avec Tesla, Lucid et Vinfast, à des incitatifs liés à la campagne Avion Récompenses et à de l'information continue sur l'achat et la propriété de VE.</p> <p>Nous avons contribué au financement de nouvelles maisons grâce au programme hypothécaire pour construction d'habitations écologiques de RBC et avons exploré les possibilités d'améliorer l'efficacité énergétique des maisons.</p> <p>Nous avons mobilisé et sensibilisé davantage nos employés à l'égard des répercussions des changements climatiques, en tenant un sommet sur le leadership et en établissant des réseaux supplémentaires de champions du climat dans trois nouvelles régions.</p> <p>Nous avons annoncé des plans visant à accélérer la rénovation du réseau de succursales canadiennes où nous sommes responsables des systèmes de chauffage, de ventilation et de climatisation en investissant, au cours de la première phase, 35 millions de dollars sur trois ans (2025-2027) dans l'installation de systèmes de chauffage et de refroidissement à faible teneur en carbone et écoénergétiques, comme des thermopompes, qui remplaceront le matériel vieillissant de chauffage, de ventilation et de climatisation.</p> <p>Nous avons étendu la plateforme Mydoh⁺ au Québec et éliminé l'abonnement afin d'aider les parents partout au Canada à éduquer leurs enfants sur la gestion de l'argent.</p>	<p>Continuer de cibler les occasions d'appuyer les Canadiens à atteindre leurs objectifs climatiques, y compris en étoffant notre portefeuille existant de produits, de services et de conseils.</p> <p>Continuer de nous concentrer sur la sensibilisation, l'éducation et la mobilisation des employés à l'égard des initiatives axées sur le climat afin de mieux soutenir les clients dans leurs démarches environnementales.</p> <p>Continuer de favoriser le bien-être financier des Canadiens en aidant les particuliers à gagner en confiance, à accéder à la sécurité financière et à atteindre leurs objectifs au moyen de produits, de services et de partenariats ciblés.</p>
Attirer, accroître et maintenir un effectif prêt pour l'avenir	<p>Nous avons continué de mobiliser les employés, notamment au moyen d'initiatives ciblées pour favoriser le perfectionnement et le maintien en poste de nos employés très performants.</p> <p>Nous avons investi dans l'acquisition des compétences, ce qui a permis d'améliorer la performance et de favoriser une culture axée sur le leadership inclusif par la voie de programmes tels que notre série d'ateliers de maître sur la gestion du personnel, de programmes d'actualisation des compétences et notre série d'activités de formation.</p> <p>Nous avons renforcé notre culture d'inclusion et d'appartenance au moyen d'initiatives qui offrent des opportunités de croissance et de développement, notamment : le Forum des femmes des services bancaires canadiens, le programme d'habilitation (PANDC et personnes handicapées) et le programme Perfectionnement des Autochtones RBC.</p>	<p>Accompagner nos employés et les aider à s'épanouir et à acquérir des compétences pour prospérer.</p> <p>Donner aux équipes les moyens d'offrir de la valeur à nos clients et à nos actionnaires, et de réaliser nos ambitions stratégiques.</p> <p>Former des leaders qui créent les conditions propices à une culture d'entreprise performante afin de permettre à RBC d'être la meilleure possible.</p> <p>Favoriser un accès inclusif aux occasions de développement et renforcer davantage notre culture d'appartenance.</p>
Dans les Antilles	<p>Nous avons poursuivi notre stratégie d'investissement pour la croissance en élargissant notre offre de produits tout en mettant en œuvre des initiatives en vue de simplifier et de numériser les processus opérationnels afin d'offrir une meilleure expérience aussi bien aux clients qu'aux employés.</p>	<p>Prioriser et accélérer la mise en œuvre des initiatives clés de notre stratégie d'investissement pour la croissance qui améliorera l'expérience employé et client à mesure que nous élargissons la gamme de produits et priorisons les ressources pour moderniser, simplifier et rationaliser nos activités.</p>
Aux États-Unis	<p>Nous avons continué de faire croître nos activités sur ce territoire grâce à une plus grande intégration des produits de franchise, de canaux et de stratégies de commercialisation canadiens.</p> <p>Nous avons continué d'automatiser et de développer des outils numériques pour accroître l'évolutivité, simplifier les processus et améliorer l'expérience client.</p>	<p>Aligner davantage les expériences produits et canaux canadiens afin de favoriser l'acquisition de clients et de consolider les relations, notamment les clients acquis à la suite de transaction visant HSBC Canada.</p> <p>Poursuivre la transformation des canaux de vente et de service afin de simplifier l'acquisition de clients et d'améliorer les processus d'acquisition et de service.</p>

Perspectives

La Banque du Canada a commencé à baisser les taux d'intérêt, mais l'effet décalé des hausses antérieures continue de freiner la croissance économique au Canada. L'augmentation rapide de la population attribuable à l'immigration a contribué à la croissance du PIB total et aux dépenses de consommation. Or le PIB par habitant est en baisse et la croissance démographique devrait ralentir considérablement au cours de l'année civile 2025 en raison des réductions prévues des cibles d'immigration du gouvernement fédéral. La croissance du PIB devrait demeurer lente au cours de l'année civile 2025, car le renforcement de la croissance de la production par habitant au deuxième semestre de l'année sera neutralisé par le ralentissement prévu de la croissance démographique. La faiblesse de l'économie indique que l'inflation devrait continuer de ralentir, ce qui entraînera d'autres réductions des taux d'intérêt par la Banque du Canada. Nous nous attendons à ce que les avantages continus de nos couvertures structurelles réduisent la volatilité de la marge nette d'intérêt découlant des fluctuations des taux à court terme, tandis que les niveaux variables de concurrence en lien avec les prêts hypothécaires et des certificats de placement garanti (CPG) pourraient exercer des pressions sur les marges.

Dans les Antilles, le rythme de la croissance économique devrait ralentir davantage en 2025, à mesure que les économies régionales convergeront vers leur potentiel à moyen terme. La vulnérabilité climatique, notamment les ouragans, demeure un risque omniprésent, tandis que l'aggravation des conflits géopolitiques et la fragmentation géoéconomique peuvent encore entraver les perspectives de croissance dans la région.

Aux États-Unis, la vigueur de la croissance du PIB américain, accompagnée d'un important déficit budgétaire public, devrait limiter la pression à la baisse sur les marchés de l'emploi et l'inflation au cours de l'année civile 2025. Nous nous attendons à ce que cela fasse en sorte que les baisses de taux d'intérêt de la Réserve fédérale américaine soient moins fréquentes et moins substantielles que celles de la Banque du Canada.

Nous continuerons de viser un taux de croissance parmi les meilleurs dans le secteur d'activité et d'approfondir nos relations clients afin de répondre aux besoins en constante évolution de ceux-ci.

Pour plus de détails sur notre examen de la conjoncture générale et sur nos perspectives, se reporter à la rubrique Examen de la conjoncture économique, des marchés et du contexte réglementaire et perspectives.

Services bancaires aux particuliers

Tableau 19

(en millions de dollars canadiens, sauf les pourcentages et sauf indication contraire)

	2024 (1)	2023 (2)
Revenu net d'intérêt	12 438 \$	10 945 \$
Revenus autres que d'intérêt	4 904	4 526
Total des revenus	17 342	15 471
Dotation à la provision pour pertes de crédit liée aux actifs productifs	392	301
Dotation à la provision pour pertes de crédit liée aux actifs dépréciés	1 410	963
Dotation à la provision pour pertes de crédit	1 802	1 264
Frais autres que d'intérêt	7 485	6 813
Bénéfice avant impôt	8 055	7 394
Bénéfice net	5 921 \$	5 418 \$
Revenus par secteur d'activité		
Services bancaires aux particuliers – Canada	16 206 \$	14 401 \$
Services bancaires dans les Antilles et aux États-Unis	1 136	1 070
Principaux ratios		
Rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires (3)	24,8 %	28,9 %
Marge nette d'intérêt	2,43 %	2,30 %
Ratio d'efficience	43,2 %	44,0 %
Levier d'exploitation (4)	2,2 %	1,3 %
Principales données figurant au bilan		
Moyenne du total de l'actif	528 200 \$	487 900 \$
Moyenne du total des actifs productifs, montant net	512 300	475 500
Moyenne des prêts et acceptations, montant net	502 700	465 700
Moyenne des dépôts	404 600	350 300
Autres informations		
Biens administrés (5), (6)	255 400 \$	205 200 \$
Moyenne des biens administrés	235 500	213 300
Biens sous gestion (6)	6 400	5 900
Nombre d'employés (équivalent temps plein) (7)	38 642	37 017
Information relative au crédit		
Dotation à la provision pour pertes de crédit liée aux prêts douteux en pourcentage de la moyenne du montant net des prêts et acceptations	0,28 %	0,21 %
Autres informations – Services bancaires aux particuliers – Canada		
Bénéfice net	5 550 \$	5 074 \$
Marge nette d'intérêt	2,35 %	2,22 %
Ratio d'efficience	41,6 %	42,4 %
Levier d'exploitation	2,3 %	0,8 %

- (1) Le 28 mars 2024, nous avons finalisé la transaction visant HSBC Canada. Les résultats de HSBC Canada ont été consolidés à partir de la date de clôture de la transaction, ce qui a eu une incidence sur les résultats, les soldes et les ratios pour l'exercice 2024. Pour plus de détails, se reporter à la rubrique Principaux événements au sein de l'organisation.
- (2) Avec prise d'effet au quatrième trimestre de 2024, le secteur Services bancaires aux particuliers et aux entreprises a été scindé en deux secteurs d'exploitation distincts : Services bancaires aux particuliers et Services bancaires aux entreprises. Avec ce changement, RBC Placements en Direct est passé du secteur Services bancaires aux particuliers et aux entreprises à celui de Gestion de patrimoine. Les montants ont été révisés par rapport à ceux présentés précédemment afin qu'ils soient conformes à la nouvelle base de présentation de l'information sectorielle. Pour plus de détails, se reporter à la rubrique À propos de la Banque Royale du Canada.
- (3) Avec prise d'effet le 1^{er} novembre 2023, notre méthode d'attribution des fonds propres intègre les exigences de levier afin d'attribuer les fonds propres à nos secteurs d'exploitation. Pour plus de détails sur les modifications apportées à notre méthode d'attribution des fonds propres, se reporter à la rubrique Évaluation et présentation des secteurs d'exploitation.
- (4) Se reporter au glossaire pour une définition de cette mesure.
- (5) Les biens administrés comprennent des prêts hypothécaires résidentiels et des prêts sur cartes de crédit titrisés de respectivement 15 milliards de dollars et 6 milliards au 31 octobre 2024 (13 milliards et 7 milliards au 31 octobre 2023).
- (6) Représente les soldes au comptant à la fin de l'exercice.
- (7) Comprend les équivalents temps plein pour tous les services partagés des Services bancaires aux particuliers et des Services bancaires aux entreprises, pour lesquels les frais autres que d'intérêt sont affectés aux Services bancaires aux particuliers et aux Services bancaires aux entreprises.

Rendement financier 2024 par rapport à 2023

Le bénéfice net a augmenté de 503 millions de dollars, ou 9 %, sur un an. L'inclusion des résultats de HSBC Canada a fait croître le bénéfice net de 133 millions de dollars. Compte non tenu des résultats de HSBC Canada, le bénéfice net a progressé de 370 millions de dollars, ou 7 %, en raison essentiellement de l'augmentation du revenu net d'intérêt, reflétant l'élargissement des écarts et la croissance moyenne des volumes de 6 % pour le secteur Services bancaires aux particuliers – Canada, ce qui a été compensé en partie par l'augmentation de la dotation à la provision pour pertes de crédit.

Le total des revenus a augmenté de 1 871 millions de dollars, ou 12 %, dont une tranche de 609 millions reflète l'inclusion des revenus de HSBC Canada. Le reste de la hausse, soit 1 262 millions de dollars, ou 8 %, est principalement attribuable à l'augmentation du revenu net d'intérêt reflétant l'élargissement des écarts et la croissance moyenne des volumes de 9 % pour les dépôts et de 4 % pour les prêts dans le secteur Services bancaires aux particuliers – Canada. La hausse des soldes des fonds communs de placement moyens ayant entraîné une augmentation des frais de placement, l'accroissement des frais bancaires, attribuable principalement à l'intensification des activités des clients, et l'incidence, à l'exercice précédent, de la taxe de vente harmonisée (TVH) sur les services de compensation relatifs aux cartes de paiement ont également favorisé l'augmentation.

La marge nette d'intérêt a progressé de 13 p.b. en raison surtout de l'incidence des taux d'intérêt élevés et des changements dans la composition des produits. Ces facteurs ont été partiellement contrebalancés par des pressions concurrentielles sur les prix.

La dotation à la provision pour pertes de crédit s'est accrue de 538 millions de dollars, ou 43 %, ce qui s'explique surtout par la hausse des dotations liées aux prêts douteux principalement dans nos portefeuilles canadiens de prêts personnels et de prêts sur cartes de crédit, qui s'est traduite par une augmentation de 7 p.b. du ratio de la dotation à la provision pour pertes de crédit liée aux prêts douteux.

Les frais autres que d'intérêt ont augmenté de 672 millions de dollars, ou 10 %, dont une tranche de 368 millions reflète l'inclusion des frais autres que d'intérêt de HSBC Canada. Le reste de l'augmentation, soit 304 millions de dollars, ou 4 %, est principalement attribuable à la hausse des charges d'exploitation, à l'augmentation des frais de commercialisation, associée pour l'essentiel aux campagnes visant l'ajout de nouveaux clients, aux honoraires et aux frais liés au personnel, ainsi qu'aux investissements en cours dans la technologie.

La moyenne des prêts et acceptations a augmenté de 8 %, en raison essentiellement de l'inclusion des prêts et acceptations de HSBC Canada et de la croissance des prêts hypothécaires.

La moyenne des dépôts a progressé de 16 %, résultat qui reflète principalement une augmentation des dépôts à terme et l'inclusion des dépôts de HSBC Canada. Ces facteurs ont été contrebalancés en partie par une diminution des dépôts à vue.

Analyse des secteurs d'activité

Services bancaires aux particuliers – Canada

Le secteur Services bancaires aux particuliers – Canada offre une gamme complète de produits et de services de financement et de placement visant à répondre aux besoins de chacun de nos clients canadiens à toutes les étapes de leur vie. Ces produits et services englobent les produits de financement sur valeur nette, les prêts aux particuliers, les comptes-chèques et comptes d'épargne, les services de gestion privée, les prêts indirects (y compris du financement automobile), les fonds communs de placement, les CPG, les cartes de crédit et les solutions et produits de paiement.

Nous occupons le premier rang en matière de part de marché pour tous les principaux produits du secteur Services bancaires aux particuliers au Canada, forts du plus vaste réseau de services bancaires de détail au pays, avec 1 189 succursales et 4 042 GAB.

Rendement financier

Le total des revenus a augmenté de 1 805 millions de dollars, ou 13 %, par rapport à l'exercice précédent, dont une tranche de 609 millions reflète l'inclusion des revenus de HSBC Canada. Le reste de l'augmentation, soit 1 196 millions de dollars, ou 8 %, découle principalement d'une augmentation du revenu net d'intérêt reflétant l'élargissement des écarts et la croissance moyenne des volumes de 9 % pour les dépôts et de 4 % pour les prêts.

La moyenne des prêts hypothécaires résidentiels a augmenté de 8 % sur un an, en raison principalement de l'inclusion des prêts hypothécaires résidentiels de HSBC Canada et d'une hausse des originations de prêts hypothécaires.

La moyenne des dépôts a augmenté de 16 % par rapport à l'exercice précédent, ce qui tient surtout à une augmentation des dépôts à terme et à l'inclusion des dépôts de HSBC Canada. Ces facteurs ont été contrebalancés en partie par une diminution des dépôts à vue.

Faits saillants

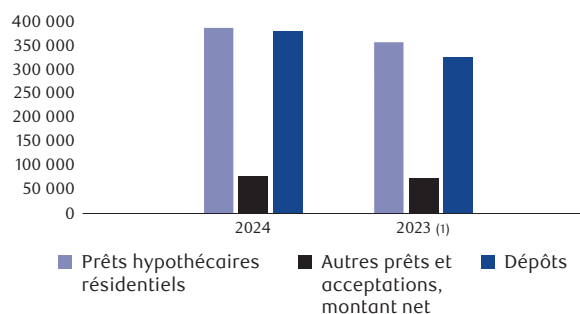
Tableau 20

(en millions de dollars canadiens, sauf les nombres)

	2024 (1)	2023 (2)
Total des revenus	16 206 \$	14 401 \$
Autres informations		
Moyenne des prêts hypothécaires résidentiels	388 500	358 400
Moyenne des autres prêts et acceptations, montant net	78 300	74 800
Moyenne des dépôts	382 300	328 400
Moyenne des soldes de cartes de crédit	23 400	20 800
Volumes des achats sur cartes de crédit	185 000	174 200
Soldes des fonds communs de placement – succursales (3)	223 600	174 700
Moyenne des soldes des fonds communs de placement – succursales	204 000	183 100
Nombre au 31 octobre :		
Succursales (4)	1 189	1 143
GAB (4)	4 042	4 003

- (1) Le 28 mars 2024, nous avons finalisé la transaction visant HSBC Canada. Les résultats de HSBC Canada ont été consolidés à partir de la date de clôture de la transaction, ce qui a eu une incidence sur les résultats pour l'exercice 2024. Pour plus de détails, se reporter à la rubrique Principaux événements au sein de l'organisation.
- (2) Certains montants ont été révisés par rapport à ceux présentés précédemment afin qu'ils soient conformes à la nouvelle base de présentation de l'information sectorielle. Pour plus de détails, se reporter à la rubrique À propos de la Banque Royale du Canada.
- (3) Représente les soldes au comptant à la fin de l'exercice.
- (4) Les secteurs Services bancaires aux particuliers et Services bancaires aux entreprises se partagent les succursales et les GAB.

Moyenne des prêts hypothécaires résidentiels, des prêts et des dépôts (en millions de dollars canadiens)



- (1) Les montants des autres prêts et acceptations, montant net et de la moyenne des dépôts ont été révisés par rapport à ceux présentés précédemment afin qu'ils soient conformes à la nouvelle base de présentation de l'information sectorielle. Pour plus de détails, se reporter à la rubrique À propos de la Banque Royale du Canada.

Services bancaires dans les Antilles et aux États-Unis

Nos services bancaires dans les Antilles offrent des services bancaires aux particuliers et aux entreprises à une clientèle composée de particuliers, de petites entreprises, d'entités commerciales générales et de sociétés régionales et multinationales, et de gouvernements, par l'entremise d'un vaste réseau de succursales et de GAB, et de services bancaires en ligne et mobiles.

Grâce à nos services bancaires aux États-Unis, nous répondons aux besoins de nos clients canadiens, qu'il s'agisse de particuliers ou de petites entreprises, dans les 50 États du pays, en leur offrant des solutions bancaires numériques personnalisées qui contribuent à un mode de vie sans frontière.

Rendement financier

Le total des revenus a augmenté de 66 millions de dollars, ou 6 %, comparativement à l'exercice précédent, du fait surtout essentiellement d'une augmentation du revenu net d'intérêt reflétant l'élargissement des écarts.

La moyenne des prêts et acceptations a augmenté de 7 % et la moyenne des dépôts, de 1 %, en raison principalement de l'intensification des activités des clients et de l'incidence du change.

Faits saillants

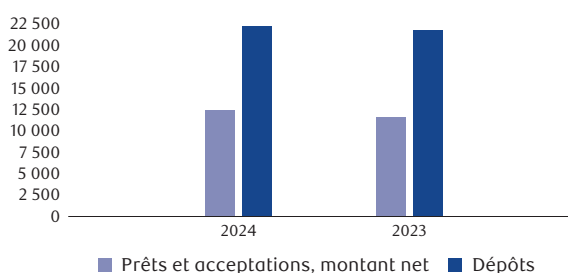
Tableau 21

(en millions de dollars canadiens, sauf les nombres et les pourcentages)

	2024	2023
Total des revenus	1 136 \$	1 070 \$
Autres informations		
Marge nette d'intérêt	4,26 %	4,08 %
Moyenne des prêts et acceptations, montant net	12 500	11 700
Moyenne des dépôts	22 300	21 900
Biens administrés (1)	11 000	10 800
Moyenne des biens administrés	10 700	10 500
Biens sous gestion (1)	5 700	5 500
Moyenne des biens sous gestion	5 600	5 400
Nombre au 31 octobre :		
Succursales	38	38
GAB	259	271

(1) Représente les soldes au comptant à la fin de l'exercice.

Moyenne des prêts et des dépôts (en millions de dollars canadiens)



Le secteur Services bancaires aux entreprises offre une vaste gamme de produits et de services de prêt, de dépôt et de transactions aux entreprises dans l'ensemble du Canada. En nous appuyant sur l'une des plus grandes équipes de spécialistes et de directeurs en relations du secteur, notre engagement à offrir une expérience client et des conseils avisés nous a permis de nous hisser au premier rang du marché des dépôts et des prêts aux entreprises.

Plus de 1 million

de clients du secteur Services bancaires aux entreprises

1^{re} position

pour ce qui est de la part de marché des prêts et dépôts aux entreprises¹

Plus de 2 700

spécialistes et conseillers en contact direct avec les clients

Revenus par produit



- 61 % Dépôts et gestion de trésorerie
- 39 % Prêts

Nous sommes une banque de premier ordre et offrons une gamme complète de services pour répondre aux besoins des entreprises canadiennes et étrangères au Canada.

Au Canada, nos concurrents sont des banques de l'annexe I, des banques étrangères, des coopératives d'épargne et de crédit, des sociétés de financement automobile, ainsi que des entreprises émergentes dans le secteur des services financiers.

Pour les petites entreprises, nous sommes facilement accessibles grâce à notre réseau de 1 189 succursales et à des solutions numériques complètes appuyées par des conseillers chevronnés. Pour les moyennes entreprises, nous offrons des conseils bancaires personnalisés par l'intermédiaire de notre réseau de directeurs des relations et de spécialistes des produits et du secteur. Pour les grandes entreprises et clients commerciaux, nous offrons des services et des solutions sur mesure grâce à notre vaste équipe de spécialistes et à nos capacités de premier plan sur le marché.

Contexte d'exploitation 2024

- › Après des mois de taux d'intérêt records, la Banque du Canada a commencé à assouplir sa politique monétaire en juin 2024 en réponse à la réduction des pressions inflationnistes. Le niveau élevé des taux tout au long de 2024 a eu une incidence favorable sur le revenu net d'intérêt, incidence qui se poursuit depuis 2023.
- › Malgré le contexte macroéconomique difficile, marqué par la vive concurrence alimentée par des taux et des échéances offensifs, les Services bancaires aux entreprises ont enregistré une forte croissance des volumes pour la plupart des produits et des clientèles grâce à nos efforts soutenus axés sur la croissance de notre clientèle stratégique et à notre capacité continue de réaliser des ventes.
- › Nous continuons de détenir une position dominante et nous augmentons notre part de marché dans la plupart des segments de prêts et de dépôts.
- › Le ralentissement de la croissance économique, la hausse des taux de chômage et les taux d'intérêt élevés ont eu une incidence sur la conjoncture de crédit, ce qui a fait croître les dotations liées aux prêts douteux et aux prêts productifs.
- › Les frais autres que d'intérêt tiennent compte des frais liés au personnel, de l'intégration de HSBC Canada, des investissements dans les activités de vente visant à améliorer l'expérience client et des investissements en cours dans la technologie.

¹ La part de marché est calculée à l'aide des données les plus récentes du BSIF (M4), de l'IFIC et de l'ABC, en date d'août 2024 et de mars 2024, respectivement.

Priorités stratégiques

NOTRE STRATÉGIE	PROGRÈS RÉALISÉS EN 2024	PRIORITÉS POUR 2025
Renforcer davantage notre proposition de valeur de premier plan pour les petites et moyennes entreprises clientes	Nous avons accru notre position de chef de file au Canada en rejoignant les petites et moyennes entreprises. Nous avons accru et renforcé l'accent mis sur les secteurs prioritaires pour accroître la compétitivité. Nous avons continué d'investir dans l'expérience client et la numérisation de nos plateformes.	Accroître notre part de marché dans de nouvelles entreprises grâce à notre proposition de valeur de premier plan pour les petites entreprises. Numériser nos activités afin d'offrir plus de commodité, d'efficacité et de rapidité à nos clients. Développer les capacités dans les actifs stratégiques clés (p. ex., Ownr, Dr.Bill, PayEdge), et favoriser les partenariats afin de créer une valeur accrue pour les clients.
Devenir la banque de choix pour les clients internationaux ayant un lien avec le Canada	Nous avons acquis et intégré les activités et les talents de HSBC Canada axés sur les activités internationales afin de mieux nous positionner comme la banque de choix pour les clients commerciaux ayant des besoins à l'international. Nous avons investi dans de nouvelles capacités de produits afin de mieux servir les clients ayant des besoins internationaux comme les comptes virtuels, la gestion des liquidités, les paiements internationaux et le commerce structuré. Nous avons collaboré avec Marchés des Capitaux pour renforcer l'offre de produits en devises afin de mieux répondre aux besoins des clients internationaux.	Terminer l'intégration des collègues, des clients et des capacités de l'ancienne organisation HSBC Canada afin de favoriser la croissance. Investir dans nos solutions de paiement mondiales de premier plan, et élargir l'offre aux clients de RBC, en collaboration avec Marchés des Capitaux. Améliorer le modèle de vente et de service pour la clientèle internationale en tirant parti des pratiques exemplaires de HSBC Canada.
Accélérer la croissance et approfondir les relations avec les entreprises et les grandes sociétés clientes	Nous avons intégré les directeurs des relations et des spécialistes des produits chevronnés de HSBC Canada, ce qui a renforcé l'expérience client et notre potentiel dans des marchés clés. Nous avons transféré les clients existants de HSBC Canada vers RBC Edge, notre plateforme bancaire d'affaires de prochaine génération. Nous avons continué d'améliorer nos capacités en matière de financement spécialisé et de financement durable au moyen d'embauches stratégiques et d'améliorations de produits.	Élargir et approfondir la couverture et l'expertise dans les secteurs prioritaires et les marchés canadiens. Accélérer l'investissement dans RBC Edge ^{MD} et les capacités de pointe du marché (p. ex., comptes virtuels, liquidité) pour offrir une plateforme de trésorerie de prochaine génération et élargir l'offre aux clients de RBC. Investir dans un modèle de couverture et de service pour les entreprises et les grandes sociétés clientes afin d'améliorer l'expérience client.
Soutenir des collectivités durables	Nous avons élargi notre offre de financement durable, en mettant l'accent sur le développement des marchés et des affaires dans les premiers secteurs prioritaires. Nous avons aidé les entreprises canadiennes à croître grâce à des produits, à des services, ainsi qu'aux services et aux offres de la solution Au-delà des services bancaires de RBC. Nous avons partagé des idées et des points de vue pour aider les employés, les collectivités, les gouvernements et les organisations à atteindre leurs objectifs en matière de développement durable. Nous avons lancé des programmes de formation pour soutenir la formation des conseillers en matière de changements climatiques.	Accroître nos activités de financement durable en investissant dans notre proposition de valeur, les compétences des conseillers et les processus fondamentaux. Continuer d'aider les entreprises canadiennes à croître grâce à des produits dédiés, à des services et à des collaborations. Continuer à partager des connaissances et des idées pour aider les employés, les collectivités, les gouvernements et les organisations à atteindre leurs objectifs en matière de développement durable.
Attirer, accroître et maintenir un effectif prêt pour l'avenir	Nous avons investi dans l'acquisition des compétences, ce qui a permis d'améliorer la performance et de favoriser une culture axée sur le leadership inclusif par la voie de programmes tels que notre série d'ateliers de maître sur la gestion du personnel, de programmes d'actualisation des compétences et notre série d'activités de formation. Nous avons continué d'aider les employés à atteindre leurs objectifs professionnels et personnels grâce à un soutien ciblé en matière de santé et de bien-être. Nous avons renforcé notre culture d'inclusion et d'appartenance au moyen d'initiatives qui offrent des possibilités de croissance et de développement, notamment : Forum des femmes des services bancaires canadiens, le programme d'habilitation (PANDC et personnes handicapées) et le programme Perfectionnement des Autochtones RBC.	Accompagner nos employés et leur permettre de s'épanouir et d'acquérir des compétences pour réussir. Donner aux équipes les moyens d'offrir de la valeur à nos clients et à nos actionnaires et de réaliser nos ambitions stratégiques. Former des leaders qui créent les conditions propices à une culture d'entreprise performante afin de permettre à RBC d'être la meilleure banque qui soit. Favoriser un accès inclusif aux occasions de développement et renforcer davantage notre culture d'appartenance.

Perspective

La croissance rapide de la population attribuable à l'immigration a contribué à soutenir la croissance du PIB total et les dépenses de consommation, mais le PIB par habitant a diminué. La réduction marquée des cibles d'immigration devrait peser sur la croissance de la demande totale des consommateurs en 2025, mais la croissance du PIB par habitant devrait s'accroître graduellement à compter du deuxième semestre de 2025, en raison de la baisse de l'inflation et de l'effet décalé des baisses de taux d'intérêt de la Banque du Canada. Le ralentissement de l'inflation pourrait alléger les pressions sur les coûts, qui ont occasionné des enjeux importants pour nombre d'entreprises canadiennes. Il permettrait de multiplier les occasions d'expansion des activités et de réduire le risque de défaillance. Les modifications apportées aux politiques commerciales américaines pourraient également avoir une incidence défavorable sur certaines entreprises canadiennes axées sur l'exportation, ce qui pourrait réduire l'activité commerciale et les volumes.

Pour plus de détails sur notre examen de la conjoncture générale et sur nos perspectives, se reporter à la rubrique Examen de la conjoncture économique, des marchés et du contexte réglementaire et perspectives.

(en millions de dollars canadiens, sauf les pourcentages et sauf indication contraire)	2024 (1)	2023 (2)
Revenu net d'intérêt	6 061 \$	4 771 \$
Revenus autres que d'intérêt	1 321	1 261
Total des revenus	7 382	6 032
Dotation à la provision pour pertes de crédit liée aux actifs productifs	261	70
Dotation à la provision pour pertes de crédit liée aux actifs dépréciés	714	245
Dotation à la provision pour pertes de crédit	975	315
Frais autres que d'intérêt	2 512	2 143
Bénéfice avant impôt	3 895	3 574
Bénéfice net	2 818 \$	2 582 \$
Principaux ratios		
Rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires (3)	18,5 %	23,7 %
Marge nette d'intérêt	4,06 %	4,39 %
Ratio d'efficience	34,0 %	35,5 %
Levier d'exploitation	5,2 %	1,0 %
Principales données figurant au bilan		
Moyenne du total de l'actif	165 400 \$	127 200 \$
Moyenne du total des actifs productifs, montant net	149 400	108 800
Moyenne des prêts et acceptations, montant net	161 600	125 800
Moyenne des dépôts	281 800	241 800
Autres informations		
Nombre d'employés (équivalent temps plein) (4)	1 290	928
Information relative au crédit		
Dotation à la provision pour pertes de crédit liée aux prêts douteux en pourcentage de la moyenne du montant net des prêts et acceptations	0,44 %	0,20 %

- Le 28 mars 2024, nous avons finalisé la transaction visant HSBC Canada. Les résultats de HSBC Canada ont été consolidés à partir de la date de clôture de la transaction, ce qui a eu une incidence sur les résultats, les soldes et les ratios pour l'exercice 2024. Pour plus de détails, se reporter à la rubrique Principaux événements au sein de l'organisation.
- Avec prise d'effet au quatrième trimestre de 2024, le secteur Services bancaires aux particuliers et aux entreprises a été scindé en deux secteurs d'exploitation distincts : Services bancaires aux particuliers et Services bancaires aux entreprises. Avec ce changement, RBC Placements en Direct est passé du secteur Services bancaires aux particuliers et aux entreprises à celui de Gestion de patrimoine. Les montants ont été révisés par rapport à ceux présentés précédemment afin qu'ils soient conformes à la nouvelle base de présentation de l'information sectorielle. Pour plus de détails, se reporter à la rubrique À propos de la Banque Royale du Canada.
- Avec prise d'effet le 1^{er} novembre 2023, notre méthode d'attribution des fonds propres intègre les exigences de levier afin d'attribuer les fonds propres à nos secteurs d'exploitation. Pour plus de détails sur les modifications apportées à notre méthode d'attribution des fonds propres, se reporter à la rubrique Évaluation et présentation des secteurs d'exploitation.
- Exclut les équivalents temps plein pour tous les services partagés des Services bancaires aux particuliers et des Services bancaires aux entreprises, pour lesquels les frais autres que d'intérêt connexes sont affectés aux Services bancaires aux particuliers et aux Services bancaires aux entreprises.

Rendement financier 2024 par rapport à 2023

Le bénéfice net a augmenté de 236 millions de dollars, ou 9 %, par rapport à l'exercice précédent. L'inclusion des résultats de HSBC Canada a fait croître le bénéfice net de 219 millions de dollars. Compte non tenu des résultats de HSBC Canada, le bénéfice net a augmenté de 17 millions de dollars, ou 1 %, la croissance du total des revenus ayant plus que neutralisé l'augmentation de la dotation à la provision pour pertes de crédit et la hausse des frais autres que d'intérêt.

Le total des revenus a augmenté de 1 350 millions de dollars, ou 22 %, dont une tranche de 880 millions reflète l'inclusion des revenus de HSBC Canada. Le reste de la hausse de 470 millions de dollars, ou 8 %, était principalement attribuable à l'augmentation du revenu net d'intérêt reflétant la croissance moyenne des volumes de 9 % pour les dépôts et de 13 % pour les prêts et acceptations, y compris l'incidence de la cessation des prêts fondés sur des acceptations bancaires, qui a été largement contrebalancée par les revenus autres que d'intérêt, et l'élargissement des écarts. Ces facteurs ont été contrebalancés en partie par une baisse des revenus autres que d'intérêt, principalement pour les commissions de crédit, en raison de l'incidence de la cessation des prêts fondés sur des acceptations bancaires, laquelle a été largement contrebalancée par le revenu net d'intérêt comme il a été mentionné précédemment.

Le total de la dotation à la provision pour pertes de crédit a augmenté de 660 millions de dollars, ce qui s'explique surtout par la hausse des dotations liées aux prêts douteux dans quelques secteurs d'activité, dont ceux de l'automobile et de l'immobilier et autres, ce qui s'est traduit par une hausse de 24 p.b. du ratio de la dotation à la provision pour pertes de crédit liée aux prêts douteux. L'accroissement des dotations liées aux prêts productifs, découlant principalement de la dotation à la provision pour pertes de crédit initiale liée aux prêts productifs acquis dans le cadre de la transaction visant HSBC Canada et les changements défavorables dans la qualité du crédit, a également contribué à l'augmentation.

Les frais autres que d'intérêt ont augmenté de 369 millions de dollars, ou 17 %, dont une tranche de 274 millions reflète l'inclusion des frais autres que d'intérêt de HSBC Canada. Le reste de la hausse de 95 millions de dollars, ou 4 %, est principalement attribuable à l'augmentation des frais liés au personnel et des investissements en cours dans la technologie.

La moyenne des prêts et acceptations a augmenté de 28 %, en raison essentiellement de l'inclusion des prêts et acceptations de HSBC Canada et des efforts que nous continuons de mettre sur la croissance de nos clientèles stratégiques et sur notre capacité continue de réaliser des ventes.

La moyenne des dépôts a augmenté de 17 %, en raison essentiellement de l'inclusion des dépôts de HSBC Canada et de la croissance enregistrée dans toutes les clientèles.

Le secteur Gestion de patrimoine offre principalement des services à des clients aisés, fortunés ou ultrafortunés à partir de nos bureaux situés dans les principaux centres financiers du monde. Nous proposons une gamme complète de solutions de gestion de patrimoine, de placement, de services fiduciaires et bancaires, de services de crédit, entre autres, à cette clientèle. Nous offrons également un service de placement autogéré au Canada, ainsi que des produits de gestion d'actifs à l'échelle mondiale aux institutions et aux particuliers par l'entremise de nos réseaux de distribution et de tiers distributeurs. Nous offrons des services d'administration d'actifs et des services aux investisseurs à des institutions financières, à des gestionnaires d'actifs et à des propriétaires d'actifs au Canada.

19,6 milliards de dollars

Total des revenus

Plus de 6 100

conseillers en contact direct avec les clients

Environ 80 %

des biens sous gestion de GMA affichent un rendement supérieur à l'indice de référence sur une base mixte de 1-3-5 ans¹

Biens administrés



- 58 % Clients institutionnels
- 41 % Particuliers
- 1 % Fonds communs de placement

Biens sous gestion



- 51 % Particuliers
- 25 % Fonds communs de placement
- 24 % Clients institutionnels

Le secteur Gestion de patrimoine regroupe la Gestion de patrimoine – Canada, la Gestion de patrimoine – États-Unis (y compris City National), la Gestion mondiale d'actifs (GMA), la Gestion de patrimoine – International et les Services aux investisseurs.

- Gestion de patrimoine – Canada comprend des services-conseils traditionnels en gestion de patrimoine à des clients fortunés et ultrafortunés ainsi qu'un service de placement autogéré de premier plan au Canada. Nos services-conseils en matière de gestion de patrimoine se hissent au premier rang au Canada pour ce qui est des biens administrés.
- Gestion de patrimoine – États-Unis (y compris City National) comprend notre groupe de services de gestion privée ainsi que les activités de compensation et de garde. Le groupe de services de gestion privée est une société de services-conseils traditionnels en matière de gestion de patrimoine aux États-Unis pour ce qui est des biens administrés. City National est une banque relationnelle établie aux États-Unis qui offre ses services au secteur du divertissement, aux moyennes entreprises, aux particuliers fortunés et à d'autres clients qui préfèrent une expérience client personnalisée avec leur banque.
- Selon les biens sous gestion, GMA est la plus importante société de fonds communs de placement de détail au Canada et l'un des principaux gestionnaires d'actifs institutionnels.
- Gestion de patrimoine – International sert des clients fortunés et ultrafortunés, principalement dans les grands centres financiers du Royaume-Uni, de l'Irlande, des îles Anglo-Normandes et de l'Asie.
- Services aux investisseurs protège les actifs des clients et favorise la croissance des gestionnaires d'actifs, des propriétaires d'actifs, des compagnies d'assurance et des conseillers en placement au Canada. Les Services aux investisseurs fournissent également des services de garde en sous-traitance aux institutions financières et aux courtiers, à l'échelle mondiale.

Contexte d'exploitation 2024

- › Le bénéfice de l'exercice à l'étude a été avantage par la forte croissance des actifs des clients, principalement attribuable aux conditions de marché favorables et aux entrées nettes d'actifs. Le bénéfice du secteur Gestion de patrimoine – États-Unis (y compris City National) a également été avantage par le contexte de taux d'intérêt élevés et le recul de la dotation à la provision pour pertes de crédit.
- › Nos activités de services-conseils en gestion de patrimoine ont affiché un bon rendement, les entrées nettes d'actifs liés aux services tarifés des clients reflétant la force de nos activités, laquelle résulte de la qualité de nos conseils, de l'éventail de nos solutions d'investissement et de planification successorale globale, ainsi que de la confiance que les clients accordent à notre marque. Le secteur canadien des fonds communs de placement a pour la première fois montré une amélioration des ventes en raison des conditions de marché favorables et des baisses de taux d'intérêt attendues.
- › Nous avons continué d'investir dans nos ressources humaines et dans la technologie afin de maintenir nos atouts concurrentiels dans un contexte caractérisé par la volatilité des marchés, l'évolution rapide des préférences des clients et le resserrement des exigences réglementaires.
- › Bien que la conjoncture de crédit au cours de l'exercice 2024 a été marquée par les taux d'intérêt élevés, elle a également reflété les changements favorables apportés à nos perspectives économiques vers le deuxième semestre de l'exercice, ce qui a donné lieu à des contrepassations de dotations liées aux prêts productifs et à un recul des dotations liées aux prêts douteux.

¹ En date de septembre 2024, frais compris, exclusion faite de RBC Gestion d'actifs Indigo Inc. (anciennement, Gestion globale d'actifs HSBC [Canada]).

Priorités stratégiques

NOTRE STRATÉGIE	PROGRÈS RÉALISÉS EN 2024	PRIORITÉS POUR 2025
Au Canada, être le fournisseur de services par excellence pour les clients fortunés et ultrafortunés, et renforcer notre position de chef de file auprès des investisseurs autogérés	<p>Nous avons accru davantage notre position de chef de file du secteur des services de gestion de patrimoine privée traditionnels.</p> <p>Nous avons continué de nous concentrer sur la planification successorale globale, notamment par la formation de conseillers sur le transfert de patrimoine entre les générations et les entreprises.</p> <p>Nous avons encore élargi le service RBC® Premier Banking afin de consolider les relations bancaires avec les clients de Gestion de patrimoine.</p> <p>Nous avons mis l'accent sur la clientèle de propriétaires d'entreprise pour approfondir les relations clients dans divers secteurs.</p> <p>Nous avons continué d'améliorer nos capacités numériques et liées aux données afin d'accroître le niveau de satisfaction des clients et d'améliorer la productivité des conseillers.</p> <p>Nous avons mis en œuvre des capacités uniques qui sont de plus en plus importantes pour notre clientèle, comme les placements alternatifs privés.</p> <p>Nous avons assuré une transition réussie de clients de HSBC Canada à la plateforme RBC Placements en Direct^{MD} et à RBC Phillips, Hager & North gestion de placements^{MD}.</p> <p>Nous avons étendu les fonctionnalités de négociation en ligne à de nouvelles bourses étrangères.</p>	<p>Continuer de conserver et d'attirer les meilleurs conseillers afin de multiplier le talent au sein de l'équipe.</p> <p>Offrir une expérience client différente grâce à de riches interactions conseiller client et à des expériences numériques conviviales.</p> <p>Approfondir les relations clients en tirant parti des forces combinées dans l'ensemble des secteurs d'affaires, en mettant l'accent sur le segment des propriétaires d'entreprise.</p> <p>Continuer d'investir dans des solutions numériques afin de rationaliser et d'améliorer l'efficacité et la productivité des conseillers, y compris notre positionnement auprès des investisseurs peu expérimentés par l'intermédiaire de RBC Placements en Direct.</p> <p>Moderniser l'infrastructure et les systèmes afin d'assurer le maintien de la résilience de nos plateformes technologiques.</p>
Aux États-Unis, devenir le chef de file des banques privées et des banques commerciales ainsi que des gestionnaires de patrimoine, dans nos marchés clés	<p>Nous avons continué d'investir dans des secteurs clés nécessaires pour stimuler la croissance sur le marché américain, notamment les solutions bancaires et de prêt, les améliorations apportées à la plateforme numérique, la présence accrue de la marque et le recrutement de conseillers financiers.</p> <p>À City National, nous avons continué d'axer nos efforts sur l'amélioration de notre gestion des risques et nos capacités en matière de conformité dans les trois lignes de défense afin d'assurer une croissance interne durable pour l'avenir.</p>	<p>Continuer d'offrir une expérience client exceptionnelle aux secteurs des services bancaires, aux clients fortunés et ultrafortunés en approfondissant les relations clients grâce à l'élargissement de notre offre de services bancaires et de prêts.</p> <p>Mettre à profit les forces combinées des secteurs Gestion de patrimoine – États-Unis (y compris City National) et Marchés des Capitaux en vue d'approfondir les relations clients.</p> <p>Avec City National, continuer d'axer nos efforts sur l'amélioration de notre gestion des risques et nos capacités en matière de conformité dans les trois lignes de défense afin d'assurer une croissance interne durable pour l'avenir.</p>
Dans des centres financiers mondiaux ciblés, devenir la banque privée régionale la plus fiable	<p>Nous avons encore tiré d'excellents résultats de nos initiatives de croissance, faisant ainsi bénéficier nos clients de la force et de la portée qui nous caractérisent.</p> <p>Nous avons axé nos efforts sur la prestation d'une expérience client unique, tirant ainsi parti de nos capacités mondiales.</p> <p>Nous avons continué de mettre à contribution RBC Brewin Dolphin pour consolider notre place parmi les cinq premiers gestionnaires de patrimoine en importance au Royaume-Uni².</p> <p>Nous avons atteint une croissance en Asie et avons poursuivi sur notre lancée en misant sur l'ajout de conseillers en contact direct avec les clients expérimentés et sur les nouveaux actifs nets.</p>	<p>Mettre l'accent sur l'accroissement de la part de marché dans nos marchés cibles.</p> <p>Continuer de mettre à profit nos forces mondiales pour mieux servir les clients et approfondir nos relations en tirant parti de notre gamme de produits élargie et de nos canaux de distribution.</p> <p>Continuer d'offrir une expérience client exceptionnelle et d'accroître l'efficacité commerciale et les compétences de nos employés.</p> <p>Continuer d'accroître la proposition de valeur pour le client et renforcer notre position sur les marchés locaux au Royaume-Uni.</p> <p>En Asie, continuer de mettre l'accent sur la croissance en embauchant des conseillers en contact direct avec les clients expérimentés et en tirant parti de nos capacités mondiales.</p>
Être un chef de file en gestion d'actifs diversifiés, axé sur les clients institutionnels mondiaux et les clients du secteur de détail en Amérique du Nord	<p>Nous avons conservé le premier rang au chapitre des parts de marché des biens sous gestion dans des fonds communs de placement au Canada.</p> <p>Avec l'alliance stratégique RBC® iShares, nous avons conservé la plus grande part du marché des FNB canadiens.</p> <p>Nous avons intégré RBC Gestion d'actifs Indigo, Inc. anciennement, Gestion globale d'actifs HSBC (Canada), dans le cadre de la vaste acquisition de HSBC Canada.</p>	<p>Continuer de mettre l'accent sur la réalisation d'un rendement exceptionnel sur les placements et l'offre de conseils de valeur, en plaçant l'expérience client au cœur de tout ce que nous faisons.</p> <p>Consolider davantage nos compétences en placement de sorte à répondre aux besoins changeants de nos clients dans nos régions cibles.</p>
Services aux investisseurs, être le chef de file du marché des services de placement au Canada	<p>Nous avons continué de mettre l'accent sur nos activités au Canada et nous nous sommes départis de nos activités à l'étranger.</p>	<p>Continuer d'investir dans l'expérience client et dans l'amélioration de l'efficacité opérationnelle.</p>

² Selon l'information publique disponible pour les sociétés de gestion de patrimoine (à l'exclusion des sociétés exploitant des plateformes) au Royaume-Uni, en date de septembre 2024.

NOTRE STRATÉGIE	PROGRÈS RÉALISÉS EN 2024	PRIORITÉS POUR 2025
<p>Attirer, accroître et maintenir un effectif prêt pour l'avenir</p>	<p>Nous avons continué d'axer nos efforts sur les compétences en leadership afin d'accroître le bassin d'employés et d'assurer leur perfectionnement par voie de programmes tels que des classes de maître sur la gestion de personnel, des activités de formation et des ateliers.</p> <p>Nous avons renforcé notre culture d'inclusion et d'appartenance au moyen d'initiatives qui offrent des possibilités de croissance et de perfectionnement, notamment un programme sur les femmes et l'investissement, des séances d'écoute axées sur l'expérience des femmes offrant des services-conseils, des groupes sur le leadership en matière de diversité (Diversity Leadership Councils) et des groupes-ressources d'employés.</p> <p>Nous avons intégré des pratiques actualisées afin d'accroître et de fidéliser nos employés en augmentant le mentorat, les programmes de perfectionnement et les commandites.</p>	<p>Accompagner et permettre à nos employés de s'épanouir et d'acquérir des compétences pour prospérer.</p> <p>Donner aux équipes les moyens d'offrir de la valeur à nos clients et à nos actionnaires, et de réaliser nos ambitions stratégiques.</p> <p>Former des leaders qui créent les conditions propices à une culture d'entreprise performante afin de permettre à RBC d'être la meilleure possible.</p> <p>Favoriser un accès inclusif aux occasions de développement et renforcer davantage notre culture d'appartenance.</p>

Perspectives

Les marchés continueront d'être touchés par l'évolution du contexte macroéconomique, y compris l'incidence des taux d'intérêt, qui devraient baisser encore davantage, ainsi que par un ralentissement de la croissance économique au Canada.

En dépit de ce contexte, nous estimons que, grâce à nos activités diversifiées, nous demeurons en bonne posture pour consolider notre position de chef de file au Canada et accroître notre part de marché dans nos clientèles de clients fortunés et ultrafortunés à l'échelle mondiale, tirant à cette fin parti de la notoriété de notre marque, de notre réputation et de notre excellente situation financière. Notre stratégie demeure la même puisque nous entendons toujours offrir une expérience client exceptionnelle par voie de conseils axés sur l'ensemble des objectifs de nos clients, recruter et conserver à notre emploi les meilleurs conseillers qui soient et assurer une collaboration entre tous les paliers de l'organisation afin que nos clients aient accès à l'ensemble de nos compétences. Nous continuerons d'investir dans nos ressources humaines et la technologie afin d'améliorer l'expérience client et celle des conseillers, de réaliser des efficacités opérationnelles et de renforcer notre infrastructure de gestion des risques, de conformité et de contrôle afin de répondre à des attentes réglementaires encore plus strictes.

Pour plus de détails sur notre examen de la conjoncture générale et sur nos perspectives, se reporter à la rubrique Examen de la conjoncture économique, des marchés et du contexte réglementaire et perspectives.

(en millions de dollars canadiens, sauf les nombres et les pourcentages et sauf indication contraire)	2024 (1)	2023 (2)
Revenu net d'intérêt	4 979 \$	4 853 \$
Revenus autres que d'intérêt	14 647	13 308
Total des revenus	19 626	18 161
Dotation à la provision pour pertes de crédit liée aux actifs productifs	(119)	153
Dotation à la provision pour pertes de crédit liée aux actifs dépréciés	148	175
Dotation à la provision pour pertes de crédit	29	328
Frais autres que d'intérêt	15 312	14 387
Bénéfice avant impôt	4 285	3 446
Bénéfice net	3 422 \$	2 693 \$
Revenus par secteur d'activité		
Gestion de patrimoine – Canada (2)	5 777 \$	5 060 \$
Gestion de patrimoine – États-Unis (y compris City National)	8 906	7 969
Gestion de patrimoine – États-Unis (y compris City National) (en millions de dollars américains)	6 550	5 908
Gestion mondiale d'actifs	2 948	2 626
Gestion de patrimoine – International	1 295	1 273
Services aux investisseurs (3)	700	1 233
Principaux ratios		
Rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires (4)	14,4 %	10,9 %
Marge nette d'intérêt	3,26 %	2,84 %
Marge avant impôt (5)	21,8 %	19,0 %
Principales données figurant au bilan		
Moyenne du total de l'actif	176 200 \$	194 600 \$
Moyenne du total des actifs productifs, montant net	152 500	170 900
Moyenne des prêts et acceptations, montant net	114 600	115 300
Moyenne des dépôts (3)	163 400	169 200
Autres informations		
Biens administrés (3), (6), (7)	4 685 900 \$	4 110 200 \$
Gestion de patrimoine – États-Unis (y compris City National) (6)	930 000	752 700
Gestion de patrimoine – États-Unis (y compris City National) (en millions de dollars américains) (6)	668 100	542 800
Services aux investisseurs (6)	2 681 400	2 488 600
Biens sous gestion (6)	1 332 500	1 058 900
Moyenne des biens administrés (3)	4 384 200	5 119 500
Moyenne des biens sous gestion	1 218 900	1 058 000
Dotation à la provision pour pertes de crédit liée aux prêts douteux en pourcentage de la moyenne du montant net des prêts et acceptations	0,13 %	0,15 %
Nombre d'employés (équivalent temps plein)	25 672	25 278
Nombre de conseillers (8)	6 116	6 169
Résultats ajustés (9)		
Total des revenus ajusté	19 626 \$	18 403 \$
Bénéfice avant impôt ajusté	4 285	3 688
Bénéfice net ajusté	3 422	2 870
Revenu ajusté de Gestion de patrimoine – États-Unis (y compris City National)	8 906	8 211
Revenu ajusté de Gestion de patrimoine – États-Unis (y compris City National) (en millions de dollars US)	6 550	6 083
Principaux ratios ajustés (9)		
Rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires – montant ajusté	14,4 %	11,6 %
Marge avant impôt ajustée (5)	21,8 %	20,0 %

Incidence estimative, sur les principaux postes de l'état du résultat net, de la conversion de montants libellés en dollars américains, en livres sterling et en euros

(en millions de dollars canadiens, sauf les pourcentages)	2024 par rapport à 2023
Augmentation (diminution) :	
Total des revenus	144 \$
Dotation à la provision pour pertes de crédit	–
Frais autres que d'intérêt	120
Bénéfice net	23
Variation en pourcentage de la moyenne de l'équivalent de 1,00 \$ CA en dollars américains	(1)%
Variation en pourcentage de la moyenne de l'équivalent de 1,00 \$ CA en livres sterling	(4)%
Variation en pourcentage de la moyenne de l'équivalent de 1,00 \$ CA en euros	(2)%

- Le 28 mars 2024, nous avons finalisé la transaction visant HSBC Canada. Les résultats de HSBC Canada ont été consolidés à partir de la date de clôture de la transaction, ce qui a eu une incidence sur les résultats, les soldes et les ratios pour l'exercice 2024. Pour plus de détails, se reporter à la rubrique Principaux événements au sein de l'organisation.
- Avec prise d'effet au quatrième trimestre de 2024, RBC Placements en Direct est passé du secteur Services bancaires aux particuliers et aux entreprises à celui de Gestion de patrimoine. Les montants correspondants ont été révisés par rapport à ceux présentés précédemment afin qu'ils soient conformes à la nouvelle base de présentation de l'information sectorielle. Pour plus de détails, se reporter à la rubrique À propos de la Banque Royale du Canada.
- Nous avons conclu la vente des activités de RBC Investor Services en Europe, à Jersey et au Royaume-Uni à CACEIS le 3 juillet 2023, le 1^{er} décembre 2023 et le 25 mars 2024, respectivement (la vente des activités de RBC Investor Services). Pour plus de détails, se reporter à la note 6 de nos états financiers consolidés annuels de 2024.
- Avec prise d'effet le 1^{er} novembre 2023, notre méthode d'attribution des fonds propres intègre les exigences de levier afin d'attribuer les fonds propres à nos secteurs d'exploitation. Pour plus de détails sur les modifications apportées à notre méthode d'attribution des fonds propres, se reporter à la rubrique Évaluation et présentation des secteurs d'exploitation.
- La marge avant impôt s'entend du bénéfice avant impôt, divisé par le total des revenus. La marge avant impôt ajustée est calculée de la même manière, en utilisant le bénéfice avant impôt ajusté et le total des revenus ajusté.
- Représente les soldes au comptant à la fin de l'exercice.
- En plus de ceux des secteurs Gestion de patrimoine – Canada, Gestion de patrimoine – États-Unis (y compris City National), Gestion de patrimoine – International et Services aux investisseurs, les biens administrés comprennent 7 400 millions de dollars (6 200 millions en 2023) relativement au secteur GMA.
- Comprend les conseillers ayant un contact direct avec les clients pour toutes les activités du secteur Gestion de patrimoine.
- Il s'agit de mesures hors PCGR et de ratios hors PCGR. Au cours de l'exercice clos le 31 octobre 2023, nous avons comptabilisé des pertes de valeur de 177 millions de dollars (242 millions avant impôt) liées à notre participation dans une entreprise associée. Pour plus de détails sur cet élément spécifié, y compris un rapprochement, se reporter à la rubrique Principales mesures du rendement et mesures hors PCGR.

Actifs des clients – Biens administrés

Tableau 24

(en millions de dollars canadiens)	2024	2023 (1)
Biens administrés, solde au début de l'exercice (2)	1 621 600 \$	1 515 500 \$
Entrées d'actifs	474 000	428 800
Sorties d'actifs	(458 800)	(410 600)
Total des flux, montant net (2)	15 200	18 200
Incidence de marché	341 700	45 500
Acquisitions/cessions	21 400	–
Change/autre	4 600	42 400
Total de l'incidence de marché, des acquisitions/cessions et du change/autres (2)	367 700	87 900
Biens administrés, solde à la fin de l'exercice (2)	2 004 500	1 621 600
Services aux investisseurs, solde à la fin de l'exercice (3)	2 681 400	2 488 600
Total des biens administrés	4 685 900 \$	4 110 200 \$

- (1) Certains montants ont été révisés par rapport à ceux présentés précédemment afin qu'ils soient conformes à la nouvelle base de présentation de l'information sectorielle. Pour plus de détails, se reporter à la rubrique À propos de la Banque Royale du Canada.
- (2) Comprend les biens administrés des secteurs suivants : Gestion de patrimoine – Canada, Gestion de patrimoine – États-Unis (y compris City National), Gestion mondiale d'actifs et Gestion de patrimoine – International.
- (3) Comprend l'incidence de la vente des activités de RBC Investor Services. Pour en savoir plus, se reporter à la note 6 de nos états financiers consolidés annuels de 2024.

Biens administrés par secteur géographique et par catégorie d'actifs

Tableau 25

(en millions de dollars canadiens)	2024	2023 (1)
Canada (2), (3)		
Titres du marché monétaire	28 400 \$	32 300 \$
Titres à revenu fixe	61 500	55 700
Titres de participation	248 400	183 400
Actifs multiples et autres	510 300	400 500
Total – Canada	848 600	671 900
États-Unis (2), (3)		
Titres du marché monétaire	36 300	31 600
Titres à revenu fixe	144 600	131 600
Titres de participation	335 900	271 600
Actifs multiples et autres	413 200	318 000
Total – États-Unis	930 000	752 800
Autres pays (2), (3)		
Titres du marché monétaire	19 200	18 800
Titres à revenu fixe	13 200	11 300
Titres de participation	56 800	49 300
Actifs multiples et autres	136 700	117 500
Total – Autres pays	225 900	196 900
Biens administrés, solde à la fin de l'exercice (3)	2 004 500	1 621 600
Services aux investisseurs, solde à la fin de l'exercice (4)	2 681 400	2 488 600
Total des biens administrés	4 685 900 \$	4 110 200 \$

- (1) Certains montants ont été révisés par rapport à ceux présentés précédemment afin qu'ils soient conformes à la nouvelle base de présentation de l'information sectorielle. Pour plus de détails, se reporter à la rubrique À propos de la Banque Royale du Canada.
- (2) L'information par secteur géographique est basée sur l'établissement à partir duquel les services sont fournis à nos clients.
- (3) Comprend les biens administrés des secteurs suivants : Gestion de patrimoine – Canada, Gestion de patrimoine – États-Unis (y compris City National), Gestion mondiale d'actifs et Gestion de patrimoine – International.
- (4) Comprend l'incidence de la vente des activités de RBC Investor Services. Pour en savoir plus, se reporter à la note 6 de nos états financiers consolidés annuels de 2024.

	2024					2023
	Titres du marché monétaire	Titres à revenu fixe	Capitaux propres	Actifs multiples et autres	Total	Total
(en millions de dollars canadiens)						
Biens sous gestion, solde au début de l'exercice	40 600 \$	214 800 \$	129 700 \$	673 800 \$	1 058 900 \$	991 500 \$
Entrées institutionnelles	214 100	74 000	9 300	20 500	317 900	239 200
Sorties institutionnelles	(217 000)	(48 100)	(12 600)	(17 400)	(295 100)	(226 000)
Flux des particuliers, montant net	800	5 700	2 600	10 700	19 800	10 300
Total des flux, montant net	(2 100)	31 600	(700)	13 800	42 600	23 500
Incidence de marché	1 600	24 700	37 200	137 500	201 000	27 500
Acquisitions/cessions	2 300	800	7 600	9 900	20 600	–
Change	200	900	300	8 000	9 400	16 400
Total de l'incidence de marché, des acquisitions/cessions et du change	4 100	26 400	45 100	155 400	231 000	43 900
Biens sous gestion, solde à la fin de l'exercice	42 600 \$	272 800 \$	174 100 \$	843 000 \$	1 332 500 \$	1 058 900 \$

Rendement financier

2024 par rapport à 2023

Le bénéfice net a bondi de 729 millions de dollars, ou 27 %, sur un an, en raison essentiellement de la croissance des actifs liés aux services tarifés des clients, qui reflète l'appréciation des marchés et les ventes nettes, ce qui a également entraîné une augmentation de la rémunération variable. L'augmentation des revenus tirés des transactions et la diminution de la dotation à la provision pour pertes de crédit ont également contribué à la hausse. Le bénéfice net ajusté a augmenté de 552 millions de dollars, ou 19 %, car les résultats de l'exercice précédent reflétaient l'incidence d'un élément spécifié au titre des pertes de valeur liées à notre participation dans une entreprise associée.

Le total des revenus a augmenté de 1 465 millions de dollars, ou 8 %, en raison principalement de la croissance des actifs liés aux services tarifés des clients découlant de l'appréciation des marchés et des ventes nettes. L'augmentation des revenus tirés des transactions, essentiellement attribuable aux activités des clients et à l'incidence du change, a également contribué à cette augmentation. L'exercice précédent reflétait en outre l'incidence d'un élément spécifié au titre des pertes de valeur liées à notre participation dans une entreprise associée. Ces facteurs ont été contrebalancés en partie par la diminution des revenus par suite de la vente des activités de RBC Investor Services. Le total des revenus ajusté a augmenté de 1 223 millions de dollars, ou 7 %.

La dotation à la provision pour pertes de crédit a fléchi de 299 millions de dollars, ou 91 %, du fait principalement des contrepassations de dotations liées aux prêts productifs au cours de l'exercice à l'étude pour le secteur Gestion de patrimoine – États-Unis (y compris City National), en raison essentiellement des changements favorables dans nos perspectives macroéconomiques, alors que des dotations avaient été constituées au cours de l'exercice précédent.

Les frais autres que d'intérêt ont augmenté de 925 millions de dollars, ou 6 %, sous l'effet surtout de la hausse de la rémunération variable proportionnelle à celle des revenus donnant droit à commissions. Cette augmentation est également attribuable au coût de la cotisation spéciale de la FDIC, à l'incidence du change et à la hausse des frais liés au personnel, y compris nos investissements continus dans l'infrastructure opérationnelle de City National. Ces facteurs ont été contrebalancés en partie par la réduction des charges par suite de la vente des activités de RBC Investor Services et par l'incidence des réserves légales au cours de l'exercice précédent.

Les biens administrés et les biens sous gestion ont progressé de 576 milliards de dollars, ou 14 %, et de 274 milliards, ou 26 %, respectivement, en raison principalement de l'appréciation des marchés.

Pour plus de détails sur les éléments spécifiés, y compris un rapprochement, se reporter à la rubrique Principales mesures du rendement et mesures hors PCGR.

Analyse des secteurs d'activité

Gestion de patrimoine – Canada

Le secteur Gestion de patrimoine – Canada comprend nos services-conseils traditionnels en matière de gestion de patrimoine ainsi que notre service de placement autogéré au Canada. Notre secteur des services-conseils traditionnels en matière de gestion de patrimoine est le chef de file canadien pour ce qui est du volume de ses biens administrés. Il regroupe environ 2 000 conseillers en placement qui proposent des solutions financières complètes et destinées plus particulièrement aux clients fortunés et ultrafortunés. Il fournit par ailleurs des services de gestion de placements discrétionnaires et des services successoraux et fiduciaires, par l'intermédiaire de plus de 140 conseillers en placement et de plus de 120 spécialistes des services de fiducie, partout au Canada.

Nos concurrents dans ce secteur sont les banques et sociétés de fiducie canadiennes, les sociétés de conseils en placement, les services de courtage traditionnels et maisons de courtage spécialisées appartenant à des banques, les sociétés de fonds communs de placement et les banques de gestion privée mondiales. Au Canada, les sociétés de gestion de patrimoine détenues par des banques demeurent des joueurs de premier plan du segment des clients fortunés et ultrafortunés.

Rendement financier

Les revenus ont progressé de 717 millions de dollars, ou 14 %, comparativement à l'exercice précédent, en raison surtout de la croissance des actifs liés aux services tarifés des clients, qui reflète l'appréciation des marchés et les ventes nettes. L'augmentation des revenus tirés des transactions, essentiellement attribuable aux activités des clients, a également contribué à la hausse précitée.

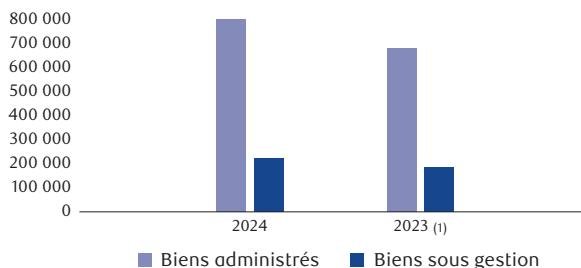
Faits saillants

Tableau 27

(en millions de dollars canadiens)	2024 (1)	2023 (2)
Total des revenus	5 777 \$	5 060 \$
Autres informations		
Moyenne des prêts et acceptations, montant net	6 500	6 700
Moyenne des dépôts	25 000	26 300
Biens administrés (3)	855 800	677 300
Biens sous gestion (3)	240 500	184 300
Moyenne des biens administrés	791 100	668 200
Moyenne des biens sous gestion	218 600	182 200

- (1) Le 28 mars 2024, nous avons finalisé la transaction visant HSBC Canada. Les résultats de HSBC Canada ont été consolidés à partir de la date de clôture de la transaction, ce qui a eu une incidence sur les résultats pour l'exercice 2024. Pour plus de détails, se reporter à la rubrique Principaux événements au sein de l'organisation.
- (2) Certains montants ont été révisés par rapport à ceux présentés précédemment afin qu'ils soient conformes à la nouvelle base de présentation de l'information sectorielle. Pour plus de détails, se reporter à la rubrique À propos de la Banque Royale du Canada.
- (3) Représente les soldes au comptant à la fin de l'exercice.

Moyenne des biens administrés et des biens sous gestion (en millions de dollars canadiens)



- (1) Les montants de la moyenne des biens administrés ont été révisés par rapport à ceux présentés précédemment afin qu'ils soient conformes à la nouvelle base de présentation de l'information sectorielle. Pour plus de détails, se reporter à la rubrique À propos de la Banque Royale du Canada.

Gestion de patrimoine – États-Unis (y compris City National)

Le secteur Gestion de patrimoine – États-Unis (y compris City National) comprend le groupe de services de gestion privée et les activités de compensation et de garde. Comptant plus de 2 200 conseillers financiers, le groupe de services de gestion privée est une société de conseil en gestion de patrimoine traditionnel aux États-Unis. Dans le cadre de nos activités de compensation et de garde, nous offrons des services de compensation et d'exécution aux courtiers en valeurs mobilières indépendants de petite et moyenne taille ainsi qu'aux conseillers en placement inscrits. City National offre une gamme complète de solutions financières aux particuliers, aux entrepreneurs et aux professionnels aisés, ainsi qu'à leur famille, et à d'autres clients qui apprécient une expérience bancaire personnalisée de premier ordre grâce à un modèle de service de classe supérieure, à des conseils proactifs et à des solutions financières. City National propose une vaste gamme de produits et de services liés entre autres aux prêts, aux dépôts, à la gestion de trésorerie, au financement d'équipement, à la gestion de patrimoine. Aux États-Unis, nous exerçons nos activités dans un marché fragmenté et très concurrentiel. Nous entrons en concurrence avec d'autres courtiers, banques commerciales et institutions financières qui servent des particuliers et des entrepreneurs fortunés et ultrafortunés, ainsi que leurs entreprises.

Rendement financier

Les revenus ont augmenté de 937 millions de dollars, ou 12 %, par rapport à il y a un an. En dollars américains, l'augmentation se chiffre à 642 millions de dollars, ou 11 %, en raison principalement de la croissance des actifs liés aux services tarifés des clients, qui reflète l'appréciation des marchés et les ventes nettes. L'augmentation des revenus tirés des transactions, essentiellement attribuable aux activités des clients, a également contribué à la hausse précitée. L'exercice précédent reflétait également l'incidence de l'élément spécifié au titre des pertes de valeur liées à notre participation dans une entreprise associée. Les revenus ajustés en dollars américains ont augmenté de 467 millions de dollars, ou 8 %.

La marge nette d'intérêt a augmenté de 18 p.b., en raison principalement de la baisse des emprunts de gros et de l'incidence des taux d'intérêt élevés, lesquelles ont été contrebalancées en partie par l'accroissement des coûts des dépôts.

Pour plus de détails sur les éléments spécifiés, y compris un rapprochement, se reporter à la rubrique Principales mesures du rendement et mesures hors PCGR.

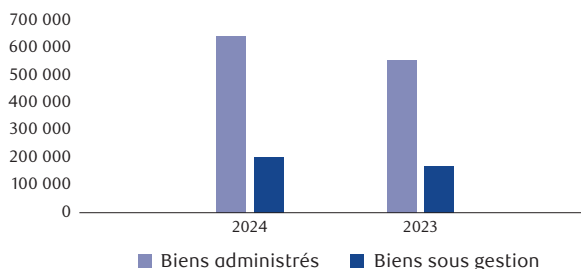
Faits saillants

Tableau 28

(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)	2024	2023
Total des revenus	8 906 \$	7 969 \$
Autres informations (en millions de dollars américains)		
Total des revenus	6 550	5 908
Marge nette d'intérêt	2,71 %	2,53 %
Moyenne des actifs productifs, montant net	100 600	103 500
Moyenne des prêts, des garanties et des lettres de crédit, montant net	75 500	75 900
Moyenne des dépôts	84 100	83 200
Biens administrés (1)	668 100	542 800
Biens sous gestion (1)	220 200	176 900
Moyenne des biens administrés	629 100	544 000
Moyenne des biens sous gestion	206 300	174 500

- (1) Représente les soldes au comptant à la fin de l'exercice.

Moyenne des biens administrés et des biens sous gestion (en millions de dollars américains)



Le secteur Gestion mondiale d'actifs fournit des services et des solutions de gestion de placements mondiaux aux investisseurs particuliers et institutionnels au Canada, au Royaume-Uni, aux États-Unis, en Europe et en Asie. Nous fournissons un vaste éventail de services de gestion de placements, par l'entremise de fonds communs de placement, de fonds en gestion commune et de fonds privés, de comptes sur honoraires et de portefeuilles qui sont gérés séparément. Nous diffusons nos solutions de placement aux clients individuels soit directement, soit par l'intermédiaire de notre vaste réseau de succursales bancaires et de nos activités de services-conseils en gestion de patrimoine traditionnels autogérés, ou par l'entremise de conseillers indépendants et de banques privées. Nous fournissons également directement des solutions de placement aux clients institutionnels, dont des régimes de retraite, des compagnies d'assurance, de grandes sociétés, des fonds de dotation et des fondations.

Nous sommes la plus importante société de fonds communs de placement au Canada, selon le montant des biens sous gestion, ainsi que l'un des principaux gestionnaires d'actifs institutionnels. Sur ce marché, nous livrons concurrence à des banques, des compagnies d'assurance et des entreprises de gestion d'actifs. Le secteur canadien de la gestion de fonds est vaste et bien établi, mais demeure relativement fragmenté.

Aux États-Unis, nos services de gestion d'actifs offrent des solutions et des services de gestion de placements essentiellement aux investisseurs institutionnels. Nos concurrents sont des sociétés de gestion d'actifs indépendantes, des sociétés intégrées à des banques nationales et internationales, et des compagnies d'assurance.

Dans les autres pays, de par nos capacités à l'échelle internationale de la plateforme RBC BlueBay Asset Management, nous proposons des services de gestion de placements aux institutions et, par l'entremise de banques privées, notamment RBC Gestion de patrimoine^{MD}, nous desservons également des investisseurs fortunés et ultrafortunés. Nos concurrents sont les gestionnaires d'actifs détenus par des banques internationales, ainsi que les gestionnaires d'actifs exerçant leurs activités à l'échelle nationale et régionale, dans les secteurs géographiques où nous sommes présents.

Rendement financier

Les revenus ont progressé de 322 millions de dollars, ou 12 %, comparativement à l'exercice précédent, en raison principalement de la croissance des actifs liés aux services tarifés des clients, qui reflète l'appréciation des marchés et les ventes nettes. Les variations de la juste valeur des investissements en capital de démarrage et l'inclusion des revenus de HSBC Canada ont également contribué à la hausse.

Faits saillants

Tableau 29

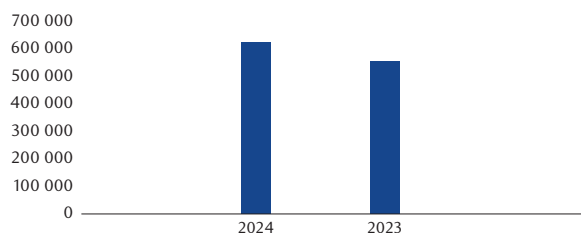
(en millions de dollars canadiens)	2024 (1)	2023
Total des revenus	2 948 \$	2 626 \$
Autres informations		
Ventes nettes (rachats nets) de fonds communs de placement à long terme au Canada (2)	1 898	(11 367)
Ventes nettes (rachats nets) de fonds communs de placement du marché monétaire au Canada (2)	1 334	1 121
Biens sous gestion (3)	680 300	541 300
Moyenne des biens sous gestion	619 900	550 700

(1) Le 28 mars 2024, nous avons finalisé la transaction visant HSBC Canada. Les résultats de HSBC Canada ont été consolidés à partir de la date de clôture de la transaction, ce qui a eu une incidence sur les résultats pour l'exercice 2024. Pour plus de détails, se reporter à la rubrique Principaux événements au sein de l'organisation.

(2) Information fournie à l'Institut des fonds d'investissement du Canada. Comprend toutes les ventes de fonds communs de placement par prospectus effectuées par le secteur GMA au Canada.

(3) Représente les soldes au comptant à la fin de l'exercice.

Moyenne des biens sous gestion (en millions de dollars canadiens)



Gestion de patrimoine – International

Le secteur Gestion de patrimoine – International regroupe les établissements du Royaume-Uni, de l'Irlande, des îles Anglo-Normandes et de l'Asie. Ce secteur fournit, sous une forme personnalisée et intégrée, des solutions de gestion de patrimoine aux clients aisés, fortunés et ultrafortunés ainsi qu'aux grandes entreprises des principaux centres financiers. Nos concurrents comprennent des sociétés de gestion de patrimoine mondiales, des banques de gestion privée traditionnelles et des sociétés de gestion de patrimoine locales.

Rendement financier

Les revenus ont augmenté de 22 millions de dollars, ou 2 %, sur un an, principalement en raison de l'incidence du change et de la croissance des actifs liés aux services tarifés des clients, qui reflète l'appréciation des marchés. Ces facteurs ont été contrebalancés en partie par la diminution du revenu net d'intérêt découlant du rétrécissement des écarts et du recul des volumes des dépôts.

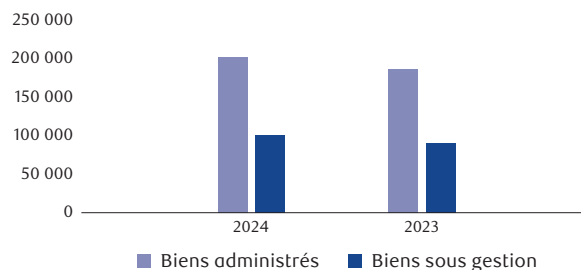
Faits saillants

Tableau 30

(en millions de dollars canadiens)	2024	2023
Total des revenus	1 295 \$	1 273 \$
Autres informations		
Moyenne des prêts, des garanties et des lettres de crédit, montant net	4 500	4 800
Moyenne des dépôts	11 500	11 800
Biens administrés (1)	211 300	185 400
Biens sous gestion (1)	105 000	87 900
Moyenne des biens administrés	201 100	185 200
Moyenne des biens sous gestion	99 800	89 600

(1) Représente les soldes au comptant à la fin de l'exercice.

Moyenne des biens administrés et des biens sous gestion (en millions de dollars canadiens)



Services aux investisseurs

Services aux investisseurs offre des solutions d'administration d'actifs aux gestionnaires d'actifs, aux propriétaires d'actifs, aux compagnies d'assurance et aux conseillers en placement et fournit des services de garde en sous-traitance aux institutions financières et aux courtiers, à l'échelle mondiale. Notre gamme de produits et services comprend les services de garde, d'administration des fonds, de service aux actionnaires, de services liés aux prestations de retraite et de services de marché (y compris le financement des opérations de change et de financement de valeurs mobilières et la gestion de trésorerie/liquidité). Les concurrents de nos Services aux investisseurs comprennent des dépositaires nationaux et internationaux exerçant des activités au Canada et comptant des entités dans ce pays.

Rendement financier

Les revenus ont diminué de 533 millions de dollars, ou 43 %, par rapport à l'exercice précédent, en raison principalement de la réduction des revenus par suite de la vente des activités de RBC Investor Services. L'exercice précédent comprenait également le profit sur la vente des activités de RBC Investor Services.

Faits saillants

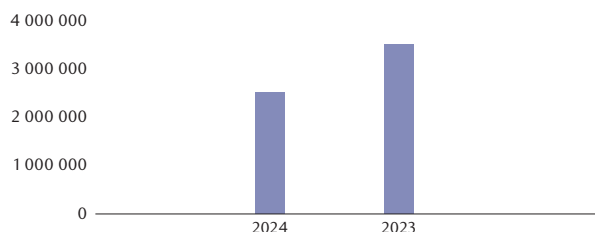
Tableau 31

(en millions de dollars canadiens)	2024	2023
Total des revenus (1)	700 \$	1 233 \$
Autres informations		
Moyenne des dépôts (1)	11 600	18 000
Biens administrés (1), (2)	2 681 400	2 488 600
Moyenne des biens administrés (1)	2 529 400	3 525 500

(1) Les montants reflètent l'incidence de la vente des activités de RBC Investor Services. Pour plus de détails, se reporter à la note 6 de nos états financiers consolidés annuels de 2024.

(2) Représente les soldes au comptant à la fin de l'exercice.

Moyenne des biens administrés (en millions de dollars canadiens)



RBC Assurances® fournit des conseils et une protection en matière d'assurance à environ 4,9 millions de clients. Nous offrons des conseils et des solutions sur mesure, axés sur le client, en exploitant la puissance de la technologie et des données et en tirant parti de la force et de l'ampleur des activités de RBC, comme d'un atout concurrentiel.

1,2 milliard de dollars

Total des revenus

Environ 4,9 millions

de clients

2 788

employés (équivalent temps plein)

Primes et dépôts



- 47 % Assurance vie et maladie
- 43 % Rentes
- 8 % Dépôts des fonds distincts
- 2 % Assurance IARD

RBC Assurances est, sur le plan du total des revenus, l'un des plus importants assureurs détenus par une banque au Canada.

Nous offrons, à une clientèle composée de particuliers et d'entreprises, un éventail complet de conseils et de solutions en matière d'assurance vie, d'assurance maladie, d'épargne, d'assurance voyage, de régimes collectifs d'avantages sociaux et de réassurance. Nous offrons des produits d'assurance IARD selon un accord de distribution avec Aviva Canada. Nous fournissons également des produits de réassurance du risque de longévité et des solutions de réassurance en cas de décès, d'invalidité ou de maladies graves.

Nos produits et services sont distribués par l'intermédiaire de multiples canaux, notamment un effectif de vente exclusif, des plateformes numériques et un réseau de courtiers indépendants et partenaires.

Contexte d'exploitation 2024

- › En 2024, RBC Assurances a mis en œuvre les dispositions d'IFRS 17 et a repositionné son portefeuille en fonction de la nouvelle norme.
- › La hausse des taux d'intérêt et un ralentissement de l'économie ont eu une incidence sur l'abordabilité des assurances. Dans ce contexte macroéconomique, nous avons maintenu une croissance, augmentant le total des primes et des dépôts, les nouvelles ventes et les rendements des placements.
- › Malgré une croissance modeste dans le secteur des produits d'assurance vie et d'assurance maladie, nous avons enregistré une forte croissance des primes liées à de nouvelles ventes dans notre gamme de produits d'assurance temporaire grâce à des prix concurrentiels ainsi qu'à des améliorations des caractéristiques des produits et des processus de manière à accélérer la souscription. Dans le secteur de l'assurance maladie, nous avons également retrouvé notre position de chef de file sur le marché des souscriptions d'assurance invalidité.
- › Les sociétés ont continué de tirer parti des opérations de transfert du risque lié aux régimes de retraite pour réduire les risques liés à leurs régimes de retraite, dans un contexte de taux d'intérêt élevés. Par conséquent, nos activités de rentes collectives ont connu une croissance modeste qui s'inscrit dans nos limites de tolérance au risque, alimentée par une tarification globale. Nos activités de rentes individuelles ont également bénéficié d'un contexte favorable des taux d'intérêt.
- › La faible croissance du volume global des primes aux créanciers est conforme avec la stabilité de l'activité dans le secteur de l'habitation et l'augmentation des originations de prêts hypothécaires.
- › Comme l'abordabilité préoccupe toujours les Canadiens, nous avons fait croître nos activités d'assurance habitation et d'assurance vie en offrant un forfait économique de solutions d'assurance habitation et vie.
- › La recrudescence post-pandémique de la demande liée aux voyages par les Canadiens continue de générer de fortes ventes dans notre offre d'assurance voyage.
- › Alors que les préférences des consommateurs pour les canaux numériques et les services simplifiés et personnalisés évoluent encore, nous avons amorcé une transformation numérique afin de tirer parti du numérique, des données et de la technologie de manière à créer une expérience client de premier plan, à stimuler les ventes et la commercialisation et à automatiser les processus afin qu'il soit plus facile pour les clients de faire affaire avec nous.

Priorités stratégiques

NOTRE STRATÉGIE	PROGRÈS RÉALISÉS EN 2024	PRIORITÉS POUR 2025
Offrir une expérience client de premier plan	<p>Nous avons achevé le déploiement national de la protection d'assurance vie de base Assurance Assure-Toit® et offert une formation améliorée à plus de 1 500 spécialistes hypothécaires ainsi que plus de choix et de souplesse aux clients en période de difficultés économiques.</p> <p>Nous avons lancé Life Affinity afin d'offrir des conseils multiproduits et des solutions abordables pour aider nos clients à obtenir la couverture qui répondra à tous leurs besoins. Avec ce lancement, les clients qui ont souscrit une assurance vie et une assurance habitation auprès de RBC peuvent bénéficier d'économies sur leur assurance habitation.</p> <p>Nous avons lancé un programme d'études (Corporate Life Insurance School) qui aide les conseillers à approfondir leurs connaissances en assurance d'entreprise et à étendre leurs activités d'assurance vie aux entreprises clientes. Plus de 2 500 conseillers en assurance ont obtenu des crédits de formation continue en moins de trois mois.</p>	<p>Favoriser la croissance rentable des activités en poursuivant notre démarche pour devenir une organisation axée sur le client par la prestation de conseils et de solutions supérieures.</p> <p>Établir de solides relations avec les clients grâce à l'excellence de la distribution, y compris la croissance des canaux de distribution, et en appuyant nos agents et nos partenaires au moyen d'outils de premier ordre et de propositions de valeur uniques.</p>
Être un chef de file dans le numérique, les données et la technologie	<p>Nous sommes passés à notre nouveau modèle opérationnel Agile et enregistré une augmentation d'environ 30 % d'un exercice à l'autre du volume global de diffusion numérique.</p> <p>Nous avons réduit d'environ 17 % du temps d'attente grâce à « ProcedureFlow », une solution numérique qui permet aux conseillers de trouver rapidement de l'information, des scripts et des processus lorsqu'ils en ont besoin.</p> <p>Nous avons réduit d'environ 40 % la durée du cycle de souscription de contrats d'assurance vie à la suite de la transition complète vers le modèle d'exploitation Agile, ce qui a favorisé l'optimisation des coûts.</p>	Créer une expérience client novatrice en tirant parti des données et de l'analytique pour prévoir de façon proactive les besoins futurs en assurance.
Exploiter la puissance de RBC et de la marque RBC pour développer nos activités d'assurance et faire croître notre secteur Assurances	<p>Nous avons maintenu notre position de chef de file en matière de produits de crédit (solde total des prêts assurés) grâce aux progrès réalisés dans le réseau d'inscription numérique en ligne.</p> <p>Nous avons lancé l'accélérateur de collaboration entre les secteurs Gestion de patrimoine et Assurances, conçu pour aider notre partenaire d'affaires respectif à mieux répondre aux besoins des clients en améliorant le partenariat, en adaptant les produits et en améliorant la prestation de services.</p> <p>Nous avons mis à profit les outils de génération de code d'IA générative pour développer et tester des applications, augmentant la productivité de l'équipe d'environ 25 %.</p>	Exploiter la puissance d'être un assureur détenant par une banque en tirant parti des capacités, des relations, des canaux et des pratiques exemplaires d'entreprise ainsi que de la marque RBC afin de maximiser les occasions d'affaires.
Stimuler l'excellence opérationnelle par l'automatisation et la rationalisation des processus	<p>Nous avons réduit d'environ 55 % le délai d'approbation des demandes d'assurance vie par les clients grâce à la réingénierie des processus d'affaires, surpassant l'objectif de réduction de 50 %.</p> <p>Nous avons réduit d'environ 45 % le délai de règlement des demandes de paiement d'assurance vie collective et d'environ 79 % le délai de règlement des nouvelles demandes de paiement d'assurance invalidité de longue durée, grâce à l'examen et à l'optimisation du processus de bout en bout.</p> <p>Nous avons célébré le premier anniversaire du lancement de notre programme amélioré de demandes de règlement en santé mentale. Les clients qui ont eu recours au programme sont retournés au travail environ 10 mois plus tôt que ceux qui ont été absents avant sa mise en œuvre.</p>	Réinventer nos processus grâce à l'automatisation, à des capacités avancées et à des activités solides afin de nous positionner pour prendre de l'expansion et offrir une expérience client améliorée.
Attirer, développer et maintenir un effectif prêt pour l'avenir	<p>Nous avons continué de perfectionner les compétences des conseillers et de favoriser une culture axée sur la performance élevée.</p> <p>Nous avons mis à profit notre cadre Agile pour intégrer les équipes et optimiser les décisions qui ont profité tant aux clients qu'à l'entreprise.</p> <p>Nous avons renforcé notre culture d'inclusion et d'appartenance au moyen d'initiatives qui offrent des possibilités de croissance et de perfectionnement, notamment : le programme de champions de la diversité, le programme d'Assurances de réseautage pour les professionnels de la communauté noire.</p>	<p>Accompagner et permettre à nos employés de s'épanouir et d'acquérir des compétences pour réussir.</p> <p>Donner aux équipes les moyens d'offrir de la valeur à nos clients et à nos actionnaires, et de réaliser nos ambitions stratégiques.</p> <p>Former des leaders qui créent les conditions propices à une culture d'entreprise performante afin de permettre à RBC d'être la meilleure qui soit.</p> <p>Favoriser un accès inclusif aux occasions de perfectionnement et renforcer davantage notre culture d'appartenance.</p>

Perspectives

Le secteur de l'assurance devrait continuer de connaître des changements démographiques et des avancées technologiques. En raison du vieillissement de la population, on s'attend à une augmentation de la demande pour des produits d'assurance vie, d'assurance maladie et d'épargne adaptés aux besoins des différentes clientèles. Alors que l'intégration des technologies numériques transforme l'industrie, nous nous emploierons à renforcer nos technologies numériques et de données afin d'offrir des produits et services d'assurance plus personnalisés. Nous chercherons également à améliorer davantage l'expérience client, et ce, en investissant dans des améliorations opérationnelles et en mettant l'accent sur une croissance durable. Cela nous permettra de réaliser notre objectif de demeurer un assureur de premier plan sur le marché qui propose des solutions personnalisées axées sur le client en tirant parti de la puissance de la technologie et des données.

Pour plus de détails sur notre examen de la conjoncture générale et sur nos perspectives, se reporter à la rubrique Examen de la conjoncture économique, des marchés et du contexte réglementaire et perspectives.

Assurances	Tableau 32	
(en millions de dollars canadiens, sauf les pourcentages et sauf indication contraire)	2024	2023 (1), (2)
Revenus autres que d'intérêt		
Résultat des activités d'assurance	777 \$	703 \$
Résultat des placements d'assurance	294	156
Autres revenus	153	151
Total des revenus	1 224	1 010
Dotations à la provision pour pertes de crédit	2	–
Frais autres que d'intérêt	285	293
Bénéfice avant impôt	937	717
Bénéfice net	729 \$	549 \$
Principaux ratios		
Rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires	35,3 %	25,3 %
Principales données figurant au bilan		
Moyenne du total de l'actif	26 400 \$	25 100 \$
Autres informations		
Primes et dépôts (3)	6 004 \$	5 929 \$
Passifs au titre des contrats d'assurance, montant net (4)	21 643	18 345
Marge sur services contractuels (5)	2 137	1 956
Nombre d'employés (équivalent temps plein)	2 788	2 781

- (1) Les montants ont été retraités par rapport à ceux présentés précédemment dans le cadre de l'adoption d'IFRS 17, le 1^{er} novembre 2023. Pour plus de détails sur ces changements, se reporter à la note 2 de nos états financiers consolidés annuels de 2024.
- (2) Les résultats retraités de 2023 pourraient ne pas être entièrement comparables à ceux de la période considérée, car nous ne gérons pas nos portefeuilles d'actifs et de passifs conformément aux dispositions d'IFRS 17.
- (3) Le poste Primes et dépôts comprend les primes liées aux produits d'assurance individuelle et collective et de rentes fondées sur le risque, ainsi que les dépôts des fonds distincts, conformément aux pratiques du secteur des assurances.
- (4) Comprend les passifs au titre des contrats d'assurance, déduction faite des actifs au titre des contrats d'assurance.
- (5) Représente la marge sur services contractuels des actifs et passifs au titre des contrats d'assurance, déduction faite des actifs et passifs au titre des contrats de réassurance détenus. En ce qui a trait aux contrats d'assurance, la marge sur services contractuels représente le profit non acquis (entrées nettes) pour la couverture d'assurance fournie. Pour ce qui est des contrats de réassurance détenus, la marge sur services contractuels représente le coût net ou le profit net lié à l'achat de contrats de réassurance. La marge sur services contractuels ne s'applique pas aux contrats évalués selon la méthode de la répartition des primes.

Rendement financier

2024 par rapport à 2023

Le bénéfice net a bondi de 180 millions de dollars, ou 33 %, par rapport à l'exercice précédent, en raison principalement de la hausse du résultat des placements d'assurance attribuable pour l'essentiel à la diminution des coûts de financement et à la sinistralité favorable liée aux placements associée au repositionnement de notre portefeuille aux fins de la transition à IFRS 17. L'augmentation du résultat des activités d'assurance, découlant surtout de l'expansion des activités pour la majorité de nos produits, a également contribué à la hausse. Les résultats de l'exercice précédent ne sont pas entièrement comparables, car nous ne gérons pas nos portefeuilles d'actifs et de passifs conformément aux dispositions d'IFRS 17.

Le total des revenus s'est accru de 214 millions de dollars, ou 21 %, en raison principalement de la hausse du résultat des placements d'assurance et du résultat des activités d'assurance, comme il est mentionné précédemment.

Les frais autres que d'intérêt se sont repliés de 8 millions de dollars, ou 3 %.

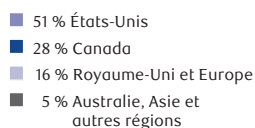
RBC Marchés des Capitaux^{MD} est une banque d'investissement mondiale de premier rang qui met son expertise dans les services-conseils, l'origination, la vente, la négociation, le crédit et le financement, et les services bancaires transactionnels au service des sociétés, des clients institutionnels, des gestionnaires d'actifs, des sociétés d'investissement privé et des gouvernements partout dans le monde. Nos professionnels veillent à ce que les clients reçoivent des conseils, produits et services qui répondent à leurs besoins d'affaires depuis 58 bureaux situés dans 16 pays. Nous sommes présents en Amérique du Nord, au Royaume-Uni, en Europe, en Australie, en Asie et dans d'autres régions.

Plus de 22 500
clients

10^e position
au classement Global league¹

7 424
employés (équivalent temps plein)

Revenus par secteur géographique



Nous exerçons nos activités dans deux grandes divisions, à savoir le secteur Grande entreprise et services de banque d'investissement et le secteur Marchés mondiaux.

En Amérique du Nord, nous offrons une gamme complète de produits et services, notamment l'origination et la distribution de titres de créance et de titres de participation, des services-conseils, la vente et la négociation, ainsi que les services bancaires transactionnels. Au Canada, nous sommes un chef de file du marché et comptons sur une présence stratégique dans toutes les sphères liées aux marchés financiers. Aux États-Unis, où nos concurrents comprennent de grandes banques d'investissement internationales, nous assurons toute la gamme des services de banque d'investissement et nous offrons des services dans les domaines suivants : crédit, prêts garantis, financement municipal, titres à revenu fixe, devises, marchandises et titres de participation.

Hors du continent nord-américain, nous exerçons certaines activités stratégiques et ciblées au Royaume-Uni, en Europe et en Australie, Asie et autres régions où nous pouvons mettre à profit notre expertise mondiale. Au Royaume-Uni et en Europe, nous proposons des services diversifiés dans des segments clés. En Australie et en Asie, nous rivalisons avec des banques d'investissement mondiales et régionales dans des créneaux où nous possédons une expertise mondiale, comme la distribution de titres à revenu fixe, les opérations de change, le financement garanti et les services à la grande entreprise et services de banque d'investissement.

Contexte d'exploitation 2024

- › Pour l'exercice 2024, le contexte d'exploitation s'est caractérisé par la baisse des taux d'intérêt et la faiblesse de l'inflation, indiquant une amélioration des perspectives macroéconomiques malgré l'incertitude géopolitique persistante.
- › Les honoraires à l'échelle du secteur, particulièrement aux États-Unis et en Europe, ont commencé à se redresser au premier semestre de 2024 et ont continué sur leur lancée au deuxième semestre, comparativement à 2023, période au cours de laquelle les honoraires ont été réduits, les clients restant, pour la majorité, sur leurs gardes en ce qui concerne la prise de risque. En plus de bénéficier d'une amélioration des honoraires, nous avons continué de faire progresser nos services-conseils et d'accroître notre part de marché dans l'ensemble des produits bancaires d'investissement, ce qui a favorisé notre excellent rendement, comme en témoigne notre impressionnant classement parmi les 10 premiers au monde.
- › Les activités de négociation, soutenues par un fort flux de clients, sont demeurées vigoureuses au cours de l'exercice, l'environnement de négociation de crédit ayant été, pour l'essentiel, constructif, tandis que les activités de négociation de taux et de change se sont légèrement normalisées par rapport à 2023 en raison de la faible volatilité des marchés.
- › Nous avons maintenu une stratégie de croissance modérée de nos activités de prêts et avons affiché un solide rendement financier, et ce, malgré les coûts de financement élevés qui ont commencé à se normaliser au deuxième semestre de l'exercice. Nous avons également continué de miser sur la solidité de notre bilan pour soutenir nos clients au cours de l'exercice 2024, y compris les nouveaux clients acquis dans le cadre de la transaction visant HSBC Canada.
- › Bien que la conjoncture de crédit au cours de l'exercice 2024 a été marquée par les taux d'intérêt élevés, elle a également reflété les changements favorables apportés à nos perspectives économiques vers le deuxième semestre de l'exercice, ce qui a donné lieu à des contrepassations de dotations liées aux prêts productifs et à un recul des dotations liées aux prêts douteux.

¹ Source : Dealogic, selon les honoraires des banques d'investissement mondiales, exercice 2024.

Priorités stratégiques

NOTRE STRATÉGIE	PROGRÈS RÉALISÉS EN 2024	PRIORITÉS POUR 2025
Développer et approfondir les relations avec la clientèle	<p>Nous avons mis à profit notre modèle d'affaires mondialisé pour favoriser les relations clients mondiales fondées sur l'offre de produits multiples, ce qui a permis aux secteurs Grande entreprise et services de banque d'investissement et Marchés mondiaux de décrocher des mandats fort prestigieux et de faire des gains importants.</p> <p>Voici un exemple de client d'importance :</p> <ul style="list-style-type: none"> Unique preneur ferme dans le cadre de la négociation en bloc d'actions secondaires de GFL Environmental pour 723 millions de dollars américains. <p>Meilleure banque d'investissement au Canada dans le cadre de la remise des prix d'excellence 2024 d'Euromoney.</p> <p>Meilleur courtier pour les tournées en personne et deuxième place ex æquo pour les tournées virtuelles pour l'Amérique du Nord (IR Magazine).</p>	<p>Fournir des solutions de services-conseils, d'origination, et de vente et de négociation à une vaste clientèle grâce à des investissements soutenus dans les talents, la technologie et les ressources financières.</p> <p>Élargir notre clientèle en ce qui concerne les secteurs et les produits ciblés.</p> <p>Accroître la collaboration et la connectivité au sein de Marchés des Capitaux RBC et dans l'ensemble de RBC afin d'amplifier notre approche holistique de services à la clientèle.</p>
Être chef de file par nos conseils et accroître nos capacités	<p>Nous avons lancé notre plateforme de gestion de la trésorerie aux États-Unis, RBC Clear, qui a connu une forte croissance au chapitre de l'acquisition de clients, ce qui nous a valu de nombreux prix dans le secteur, notamment :</p> <ul style="list-style-type: none"> Meilleure plateforme de gestion de trésorerie et meilleure banque de gros/banque transactionnelle pour l'expérience client numérique aux États-Unis (The Digital Banker). <p>Nous avons accru nos capacités existantes en matière de produits de crédit et de solutions de risque.</p> <p>Nous avons augmenté l'apport de Marchés des Capitaux RBC aux actions de RBC sur le climat. Voici un exemple de client d'importance :</p> <ul style="list-style-type: none"> Nous avons agi à titre de conseiller financier exclusif auprès de Schroders Greencoat dans le cadre de l'acquisition d'un portefeuille d'énergie solaire photovoltaïque au Royaume-Uni pour un montant de 700 millions de livres sterling, de responsable du financement provisoire et de conseiller financier exclusif pour le refinancement subséquent. <p>Nous avons agi à titre de conseiller financier principal et avons conclu un engagement de financement auprès de J.M. Smucker Co. dans le cadre de l'acquisition de Hostess Brands, Inc. pour un montant de 5,6 milliards de dollars américains.</p>	<p>Rechercher des compléments à nos capacités de base existantes dans les secteurs Grande entreprise et services de banque d'investissement et Marchés mondiaux.</p> <p>Étendre les services de gestion de la trésorerie aux États-Unis pour l'ensemble des clients de Marchés des Capitaux RBC.</p> <p>Être chef de file par nos conseils en accélérant la croissance des équipes de fusions et acquisitions, de marchés des capitaux propres et de solutions de risque.</p> <p>Continuer à faire progresser l'apport de Marchés des Capitaux RBC dans les actions pour le climat de RBC.</p>
Tirer parti du numérique et des données pour offrir des solutions novatrices	<p>Nous avons étendu Aiden^{MD}, la solution d'IA de Marchés des Capitaux RBC afin de stimuler la productivité dans le secteur de la recherche sur les actions et dans certains secteurs d'activité.</p> <p>Nous avons mis à profit d'autres ensembles de données afin de fournir des recherches et des informations différenciées à nos clients, ce qui a donné lieu à des publications records et à un accroissement du lectorat.</p>	<p>Élargir l'offre de produits numériques et de solutions d'IA générative à l'échelle mondiale dans toutes les activités.</p> <p>Continuer de faire progresser l'expérience numérique des clients et d'élargir les capacités d'exécution électronique.</p>
Établir des priorités et s'aligner pour exercer une influence	<p>Nous avons réorganisé la structure des services de banque d'investissement à l'échelle mondiale afin de mieux nous aligner sur nos clients et d'accroître la coordination mondiale.</p> <p>Nous avons mis en place un cadre de gouvernance actualisé pour la productivité et l'efficacité afin de cibler stratégiquement les efforts fructueux et de régler les principaux postes de dépenses.</p> <p>Nous avons réussi à passer à un cycle de règlement d'un jour.</p>	<p>Accroître davantage la productivité et améliorer l'efficacité grâce à une vaste approche à l'échelle pour Marchés des Capitaux RBC.</p> <p>Aligner les investissements dans l'architecture opérationnelle et technologique sur les priorités d'affaires.</p>
Favoriser l'agilité et la facilité à faire des affaires	<p>Nous avons simplifié notre infrastructure technologique par le regroupement d'applications, la promotion de la réutilisation de plateformes et le retrait d'applications qui ne sont plus stratégiques.</p> <p>Nous avons fait progresser la livraison d'un système technologique de gestion du cycle de vie complet des clients simplifié, et mis à l'essai ce nouveau système dans certaines régions et pour certaines activités.</p>	<p>Simplifier davantage l'infrastructure technologique et automatiser le soutien fonctionnel pour améliorer l'expérience client et employé.</p> <p>Continuer de moderniser le modèle de services administratifs afin de simplifier l'expérience client tout en renforçant les contrôles et la gestion des risques.</p> <p>Continuer d'élargir la portée du système de gestion du cycle de vie des clients.</p>
Mobiliser, favoriser et habiliter nos talents	<p>Nous avons investi dans les compétences de leadership par le lancement d'un programme de formation des gestionnaires de personnel.</p> <p>Nous avons investi dans les talents en offrant des promotions à l'interne et en recrutant de nouveaux cadres supérieurs à l'externe et en soutenant la mobilité interne.</p> <p>Nous avons renforcé notre culture d'inclusion et d'appartenance par l'entremise de nos initiatives liées au groupe de ressources aux employés qui offrent des possibilités de croissance et de perfectionnement.</p>	<p>Accompagner et permettre à nos employés de s'épanouir et d'acquérir des compétences pour prospérer.</p> <p>Donner aux équipes les moyens d'offrir de la valeur à nos clients et à nos actionnaires et de réaliser nos ambitions stratégiques.</p> <p>Former des leaders qui créent les conditions propices à une culture d'entreprise performante afin de permettre à RBC d'être la meilleure qui soit.</p> <p>Favoriser un accès inclusif aux occasions de développement et renforcer davantage notre culture d'appartenance.</p>

Perspectives

Pour l'exercice 2025, les perspectives macroéconomiques, bien qu'incertaines, devraient continuer d'évoluer de manière à avoir une incidence favorable sur nos activités diversifiées, alors que les taux d'intérêt, tout comme l'inflation, baisseront davantage. Dans cette dynamique des marchés, nous nous attendons à ce que les honoraires tirés des services de banque d'investissement à l'échelle mondiale poursuivent sur leur solide lancée. Tout au long de l'exercice 2025, et à ce que les revenus sectoriels des marchés à l'échelle mondiale demeurent solides. Nous chercherons encore à accroître notre part de marché pour les secteurs Grande entreprise et services de banque d'investissement et Marchés mondiaux. Dans le secteur Services de banque d'investissement, nous continuons de miser sur les secteurs d'activité clés et les investissements dans les ressources humaines, en mettant l'accent sur les services-conseils. Dans le secteur Marchés mondiaux, nous prévoyons continuer à produire d'excellents résultats grâce à l'accélération des activités de ventes croisées, au déploiement continu de notre savoir-faire électronique et numérique et au maintien d'excellentes pratiques de gestion des risques. En ce qui concerne le secteur Services bancaires aux grandes entreprises, nous maintiendrons une approche de croissance disciplinée soutenue par de solides pratiques de gestion du risque de crédit afin de consolider nos liens avec nos clients de crédit et ainsi accroître le rendement des activités autres que d'octroi de prêts. Dans l'ensemble de nos activités, notre stratégie demeure axée sur les clients tout en optimisant nos ressources financières, y compris l'accroissement de nos capacités de gestion de la trésorerie aux États-Unis. Selon nous, cette stratégie nous place en bonne position pour nous frayer un chemin dans l'environnement macroéconomique actuel et surmonter les incertitudes et obstacles qui pourraient s'y trouver.

Pour plus de détails sur notre examen de la conjoncture générale et sur nos perspectives, se reporter à la rubrique Examen de la conjoncture économique, des marchés et du contexte réglementaire et perspectives.

Marchés des Capitaux

Tableau 33

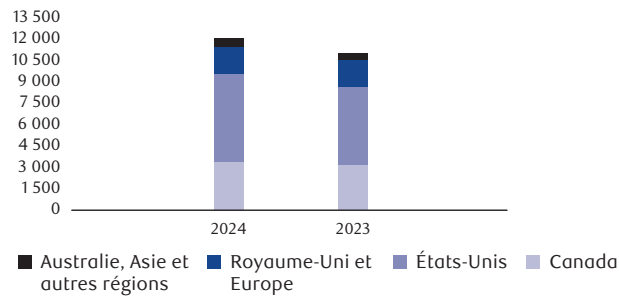
(en millions de dollars canadiens, sauf les pourcentages et sauf indication contraire)	2024 (1)	2023
Revenu net d'intérêt (2)	3 183 \$	3 379 \$
Revenus autres que d'intérêt (2)	8 829	7 672
Total des revenus (2)	12 012	11 051
Dotation à la provision pour pertes de crédit liée aux actifs productifs	84	125
Dotation à la provision pour pertes de crédit liée aux actifs dépréciés	340	436
Dotation à la provision pour pertes de crédit	424	561
Frais autres que d'intérêt	7 016	6 509
Bénéfice avant impôt	4 572	3 981
Bénéfice net	4 573 \$	4 139 \$
Revenus par secteur d'activité		
Grande entreprise et services de banque d'investissement (3)	6 399 \$	5 593 \$
Marchés mondiaux (3)	5 879	5 795
Autres	(266)	(337)
Principaux ratios		
Rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires (4)	14,2 %	14,6 %
Principales données figurant au bilan		
Moyenne du total de l'actif	1 134 300 \$	1 107 100 \$
Moyenne des titres détenus à des fins de transaction	183 400	160 900
Moyenne des prêts et acceptations, montant net	148 200	144 900
Moyenne des dépôts	296 400	291 700
Autres informations		
Nombre d'employés (équivalent temps plein)	7 424	7 253
Information relative au crédit		
Dotation à la provision pour pertes de crédit liée aux prêts douteux en pourcentage de la moyenne du montant net des prêts et acceptations	0,23 %	0,30 %

Incidence estimative, sur les principaux postes de l'état du résultat net, de la conversion de montants libellés en dollars américains, en livres sterling et en euros

(en millions de dollars canadiens, sauf les pourcentages)	2024 par rapport à 2023
Augmentation (diminution) :	
Total des revenus	155 \$
Dotation à la provision pour pertes de crédit	6
Frais autres que d'intérêt	85
Bénéfice net	58
Variation en pourcentage de la moyenne de l'équivalent de 1,00 \$ CA en dollars américains	(1)%
Variation en pourcentage de la moyenne de l'équivalent de 1,00 \$ CA en livres sterling	(4)%
Variation en pourcentage de la moyenne de l'équivalent de 1,00 \$ CA en euros	(2)%

- (1) Le 28 mars 2024, nous avons finalisé la transaction visant HSBC Canada. Les résultats de HSBC Canada ont été consolidés à partir de la date de clôture de la transaction, ce qui a eu une incidence sur les résultats, les soldes et les ratios pour l'exercice 2024. Pour plus de détails, se reporter à la rubrique Principaux événements au sein de l'organisation.
- (2) La majoration au montant imposable équivalent pour 2024 a été de 294 millions de dollars (559 millions en 2023). Pour une analyse plus détaillée, se reporter à la rubrique Évaluation et présentation des secteurs d'exploitation.
- (3) Avec prise d'effet au troisième trimestre de 2024, nous avons transféré la majorité de nos activités d'origination de titres de créance du secteur Marchés mondiaux au secteur Grande entreprise et services de banque d'investissement. Les montants correspondants ont été révisés par rapport à ceux présentés précédemment.
- (4) Avec prise d'effet le 1^{er} novembre 2023, notre méthode d'attribution des fonds propres intègre les exigences de levier afin d'attribuer les fonds propres à nos secteurs d'exploitation. Pour plus de détails sur les modifications apportées à notre méthode d'attribution des fonds propres, se reporter à la rubrique Évaluation et présentation des secteurs d'exploitation.

Revenus par région (en millions de dollars canadiens)



Rendement financier

2024 par rapport à 2023

Le bénéfice net a augmenté de 434 millions de dollars, ou 10 %, sur un an, ce qui reflète essentiellement la hausse des revenus du secteur Grande entreprise et services de banque d'investissement et le recul de la dotation à la provision pour pertes de crédit. Ces facteurs ont été contrebalancés en partie par l'augmentation de l'impôt, reflétant des ajustements fiscaux favorables à l'exercice précédent et la hausse de la rémunération.

Le total des revenus a grimpé de 961 millions de dollars, ou 9 %, sur un an, du fait essentiellement de la hausse des originations de titres de créance dans toutes les régions. L'intensification des activités de fusion et acquisition dans la plupart des régions, l'incidence du change et la diminution des coûts de financement résiduels et des coûts des capitaux ont également contribué à l'augmentation. Ces facteurs ont été contrebalancés en partie par le recul des revenus tirés des activités de négociation de titres à revenu fixe dans la plupart des régions. Les revenus tirés des activités de négociation de titres de participation au Canada ont également diminué en raison principalement de l'élimination de la déduction pour dividendes de sociétés canadiennes imposables.

La dotation à la provision pour pertes de crédit a diminué de 137 millions de dollars, ou 24 %, en raison principalement de la baisse des dotations liées aux prêts douteux, entraînant une diminution de 7 p.b. du ratio de la dotation à la provision pour pertes de crédit liée aux prêts douteux. Les dotations à la provision pour prêts douteux constituées au cours de l'exercice à l'étude se rapportent pour l'essentiel au secteur d'activité de l'immobilier et autres. La baisse des dotations liées aux prêts productifs a également contribué à la diminution, et ce, en raison principalement de changements favorables concernant nos perspectives macroéconomiques, ce qui a été contrebalancé en partie par des changements défavorables dans la qualité du crédit.

Les frais autres que d'intérêt ont augmenté de 507 millions de dollars, ou 8 %, en raison principalement de la hausse de la rémunération découlant de résultats supérieurs, de l'incidence du change, des investissements en cours dans la technologie et de l'augmentation des réserves légales.

Analyse des secteurs d'activité

Grande entreprise et services de banque d'investissement

Le secteur Grande entreprise et services de banque d'investissement assure les activités de prêts aux grandes entreprises, de financement municipal, de syndication de prêts, d'origination de titres de créance et de titres de participation ainsi que de services-conseils liés aux activités de fusion et acquisition et de services bancaires transactionnels. En ce qui concerne les activités d'origination de titres de créance et de titres de participation, les revenus sont répartis entre les secteurs Grande entreprise et services de banque d'investissement et Marchés mondiaux, en fonction de l'apport de chaque secteur, conformément à l'entente conclue. Avec prise d'effet au troisième trimestre de 2024, nous avons transféré la majorité de nos activités d'origination de titres de créance du secteur Marchés mondiaux au secteur Grande entreprise et services de banque d'investissement. Les montants correspondants ont été révisés par rapport à ceux présentés précédemment.

Rendement financier

Les revenus du secteur Grande entreprise et services de banque d'investissement se sont chiffrés à 6 399 millions de dollars, en hausse de 806 millions, ou 14 %, par rapport à il y a un an.

Les revenus tirés des services de banque d'investissement ont progressé de 462 millions de dollars, ou 20 %, en raison surtout de l'intensification des activités de fusion et acquisition dans la plupart des régions et de la hausse des originations de titres de créance dans toutes les régions.

Les revenus tirés des prêts et autres activités ont augmenté de 344 millions de dollars, ou 10 %, et ce, essentiellement en raison de l'augmentation des volumes de financement des activités de titrisation et de prêts, de l'amélioration des marges sur nos services bancaires transactionnels ainsi que de l'incidence du change.

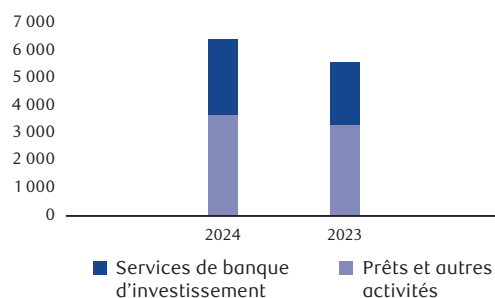
Faits saillants

Tableau 34

(en millions de dollars canadiens)	2024 (1)	2023
Total des revenus (2), (3)	6 399 \$	5 593 \$
Répartition des revenus (2)		
Services de banque d'investissement (3)	2 745	2 283
Prêts et autres activités (4)	3 654	3 310
Autres informations		
Moyenne de l'actif	129 000	125 000
Moyenne des prêts et acceptations, montant net	121 000	117 000

- (1) Le 28 mars 2024, nous avons finalisé la transaction visant HSBC Canada. Les résultats de HSBC Canada ont été consolidés à partir de la date de clôture de la transaction, ce qui a eu une incidence sur les résultats pour l'exercice 2024. Pour plus de détails, se reporter à la rubrique Principaux événements au sein de l'organisation.
- (2) La majoration au montant imposable équivalent pour l'exercice clos le 31 octobre 2024 s'est élevée à 265 millions de dollars (135 millions au 31 octobre 2023). Pour une analyse plus détaillée, se reporter à la rubrique Évaluation et présentation des secteurs d'exploitation.
- (3) Avec prise d'effet au troisième trimestre de 2024, nous avons transféré la majorité de nos activités d'origination de titres de créance du secteur Marchés mondiaux au secteur Grande entreprise et services de banque d'investissement. Les montants correspondants ont été révisés par rapport à ceux présentés précédemment.
- (4) Ce poste se compose des prêts aux grandes entreprises, des transactions de titrisation auprès de clients et des activités de crédit mondial.

Répartition du total des revenus (en millions de dollars canadiens)



Marchés mondiaux

Le secteur Marchés mondiaux englobe les activités de vente et de négociation de titres à revenu fixe, de devises, de marchandises et de titres de participation, ainsi que de nos produits de mise en pension de titres et de financement garanti. Comme il est mentionné précédemment, avec prise d'effet au troisième trimestre de 2024, nous avons transféré la majorité de nos activités d'origination de titres de créance du secteur Marchés mondiaux au secteur Grande entreprise et services de banque d'investissement. Les montants correspondants ont été révisés par rapport à ceux présentés précédemment.

Rendement financier

Les revenus du secteur Marchés mondiaux se sont établis à 5 879 millions de dollars, en hausse de 84 millions, ou 1 %, par rapport à il y a un an.

Les revenus tirés de nos activités liées aux titres à revenu fixe, aux devises et aux marchandises sont demeurés relativement stables, car l'intensification des activités d'origination de titres de créance, principalement en Amérique du Nord, a été compensée par le recul des revenus tirés des activités de négociation de titres à revenu fixe dans toutes les régions.

Les revenus tirés des activités liées aux titres de participation ont diminué de 99 millions de dollars, ou 8 %, sous l'effet essentiellement de la réduction des revenus tirés des activités de négociation de titres de participation au Canada.

Les revenus tirés de nos Services de gestion de trésorerie et de financement ont augmenté de 182 millions de dollars, ou 13 %, ce qui s'explique principalement par l'amélioration des revenus tirés des activités de négociation de titres à revenu fixe dans la plupart des régions.

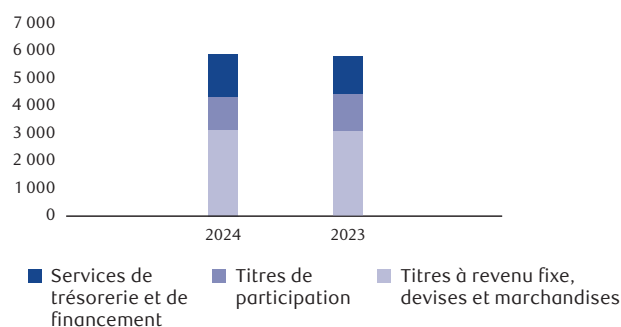
Faits saillants

Tableau 35

(en millions de dollars canadiens)	2024 (1)	2023
Total des revenus (2), (3)	5 879 \$	5 795 \$
Répartition des revenus (2)		
Titres à revenu fixe, devises et marchandises (3)	3 118	3 117
Titres de participation	1 210	1 309
Services de trésorerie et de financement (4)	1 551	1 369
Autres informations		
Moyenne de l'actif	995 000	968 000

- (1) Le 28 mars 2024, nous avons finalisé la transaction visant HSBC Canada. Les résultats de HSBC Canada ont été consolidés à partir de la date de clôture de la transaction, ce qui a eu une incidence sur les résultats pour l'exercice 2024. Pour plus de détails, se reporter à la rubrique Principaux événements au sein de l'organisation.
- (2) La majoration au montant imposable équivalent pour l'exercice clos le 31 octobre 2024 s'est élevée à 29 millions de dollars (424 millions au 31 octobre 2023). Pour une analyse plus détaillée, se reporter à la rubrique Évaluation et présentation des secteurs d'exploitation.
- (3) Avec prise d'effet au troisième trimestre de 2024, nous avons transféré la majorité de nos activités d'origination de titres de créance du secteur Marchés mondiaux au secteur Grande entreprise et services de banque d'investissement. Les montants correspondants ont été révisés par rapport à ceux présentés précédemment.
- (4) Ce poste se compose de nos activités de financement garanti pour le compte de nos secteurs d'activité internes et de clients externes.

Répartition du total des revenus (en millions de dollars canadiens)



Le secteur Autres inclut nos portefeuilles existants, qui comprennent essentiellement des titres adossés à des créances hypothécaires commerciales aux États-Unis, des contrats sur dérivés au titre de polices d'assurance vie détenues par des banques et des contrats de taux structurés en Asie.

Rendement financier

Les autres revenus ont augmenté de 71 millions de dollars, ou 22 %, par rapport à l'exercice précédent, ce qui s'explique principalement par la diminution des coûts de financement résiduels et des coûts des capitaux.

Services de soutien généraux

Ce secteur est composé du groupe Technologie et Exploitation, qui fournit l'infrastructure technologique et opérationnelle nécessaire à la prestation efficace de produits et de services à nos clients, du groupe Fonctions, qui regroupe les fonctions de finances, de ressources humaines, de gestion du risque, d'audit interne et d'autres fonctions générales, de même que de notre fonction Trésorerie générale. Les résultats présentés pour le secteur Services de soutien généraux reflètent essentiellement les activités de l'entreprise qui ne sont pas attribuées aux secteurs d'exploitation. Pour plus de détails, se reporter à la rubrique Évaluation et présentation des secteurs d'exploitation.

Services de soutien généraux

Tableau 36

(en millions de dollars canadiens)	2024	2023
Revenu net (perte nette) d'intérêt (1)	1 292 \$	1 181 \$
Revenus (pertes) autres que d'intérêt (1), (2)	(1 534)	(1 442)
Total des revenus (1), (2)	(242)	(261)
Dotation à la provision pour pertes de crédit	—	—
Frais autres que d'intérêt (2)	1 640	668
Bénéfice (perte) avant impôt (1)	(1 882)	(929)
Charge (économie) d'impôt (1)	(659)	(160)
Bénéfice net (perte nette)	(1 223)\$	(769)\$

(1) Majoration au montant imposable équivalent.

(2) Pour l'exercice clos le 31 octobre 2024, les revenus tiennent compte de profits de 499 millions de dollars (profits de 111 millions au 31 octobre 2023) au titre des couvertures économiques liées à nos régimes de rémunération fondée sur des actions du secteur Gestion de patrimoine – États-Unis (y compris City National), et les frais autres que d'intérêt tiennent compte d'une charge de rémunération fondée sur des actions de 473 millions (109 millions au 31 octobre 2023), laquelle a découlé des variations de la juste valeur des passifs liés aux régimes de rémunération fondée sur des actions du secteur Gestion de patrimoine – États-Unis (y compris City National).

En raison de la nature des activités et des ajustements de consolidation présentés pour ce secteur, nous estimons qu'une analyse comparative des périodes n'est pas utile.

Le total des revenus et la charge (l'économie) d'impôt comptabilisés dans le secteur Services de soutien généraux tiennent compte de la déduction de la majoration au montant imposable équivalent des revenus provenant des crédits d'impôt à l'investissement des États-Unis et des revenus provenant des dividendes imposables de sociétés canadiennes reçus le 31 décembre 2023 ou avant cette date, qui est comptabilisée dans le secteur Marchés des Capitaux. Pour plus de détails sur l'élimination de la déduction pour dividendes de sociétés canadiennes imposables après le 31 décembre 2023, se reporter à la rubrique Risque lié au cadre juridique et réglementaire.

Le montant de la majoration au montant imposable équivalent pour l'exercice clos le 31 octobre 2024 s'est établi à 294 millions de dollars, comparativement à 559 millions à l'exercice précédent.

Les renseignements qui suivent portent sur les éléments significatifs, autres que l'incidence de la majoration au montant imposable équivalent déjà mentionnée, qui ont influé sur les résultats présentés pour chaque exercice.

2024

La perte nette s'est chiffrée à 1 223 millions de dollars, en raison principalement de l'incidence après impôt des coûts de transaction et d'intégration de HSBC Canada de 759 millions, facteur qui est traité comme un élément spécifié. Les coûts non affectés ont également contribué à la perte nette.

2023

La perte nette s'est chiffrée à 769 millions de dollars, en raison principalement de l'incidence du DRC et des autres ajustements fiscaux connexes de 1 050 millions, ainsi que de l'incidence après impôt des coûts de transaction et d'intégration de HSBC Canada de 302 millions, qui sont tous deux des éléments spécifiés. Ces facteurs ont été contrebalancés moyen partie par un élément spécifié lié à certains ajustements au titre de l'impôt différé de 578 millions de dollars. La perte nette comprend en outre l'incidence défavorable des éléments non affectés résiduels, laquelle a été neutralisée par l'incidence favorable d'éléments fiscaux.

Pour plus de détails sur les éléments spécifiés, se reporter à la rubrique Principales mesures du rendement et mesures hors PCGR.

Quatrième trimestre de 2024 par rapport au quatrième trimestre de 2023

Le bénéfice net du quatrième trimestre s'est établi à 4 222 millions de dollars, en hausse de 283 millions, ou 7 %. Le bénéfice dilué par action s'est chiffré à 2,91 \$, soit une hausse de 0,15 \$, ou 5 %, et le rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires a fléchi de 60 p.b. pour s'établir à 14,3 %. Notre ratio CET1 s'est chiffré à 13,2 %, en baisse de 130 p.b. sur un an. L'inclusion du bénéfice net de HSBC Canada a fait croître le bénéfice net total de 265 millions de dollars. Le reste de l'augmentation, soit 18 millions de dollars, est attribuable à l'augmentation du bénéfice des secteurs Gestion de patrimoine, Services bancaires aux particuliers et Assurances. Ces facteurs ont été largement contrebalancés par le secteur Services de soutien généraux, qui reflétait l'incidence de l'élément spécifié lié à certains ajustements au titre de l'impôt différé de l'exercice précédent.

Le total des revenus s'est accru de 2 389 millions de dollars, ou 19 %. L'inclusion des revenus de HSBC Canada a ajouté 743 millions de dollars au total des revenus.

Le revenu net d'intérêt a progressé de 1 129 millions de dollars, ou 17 %, dont une tranche de 607 millions reflète l'inclusion du revenu net d'intérêt de HSBC Canada. Le reste de l'augmentation, soit 522 millions de dollars, ou 8 %, est en grande partie attribuable à la croissance moyenne des volumes et à l'élargissement des écarts des secteurs Services bancaires aux particuliers et Services bancaires aux entreprises.

Les revenus autres que d'intérêt ont augmenté de 1 260 millions de dollars, ou 21 %, dont une tranche de 136 millions reflète l'inclusion des revenus autres que d'intérêt de HSBC Canada. Le reste de l'augmentation, soit 1 124 millions de dollars, ou 18 %, est en grande partie attribuable à la croissance des actifs liés aux services tarifés des clients, qui reflète l'appréciation des marchés et les ventes nettes du secteur Gestion de patrimoine, ainsi qu'aux variations de la juste valeur des couvertures liées à nos régimes de rémunération fondée sur des actions aux États-Unis, qui ont été annulées pour l'essentiel dans les frais autres que d'intérêt. L'incidence des couvertures économiques dans le secteur Services de soutien généraux et la hausse des soldes des fonds communs de placement ayant entraîné une augmentation des frais de placement dans le secteur Services bancaires aux particuliers ont également favorisé la hausse. La période précédente reflétait l'incidence d'un élément spécifié au titre des pertes de valeur liées à notre participation dans une entreprise associée et l'incidence favorable d'éléments fiscaux à la période précédente.

Le total de la dotation à la provision pour pertes de crédit s'est établi à 840 millions de dollars, soit une hausse de 120 millions, ou 17 %, ce qui reflète principalement l'augmentation des dotations des secteurs Services bancaires aux entreprises et Services bancaires aux particuliers, atténuée par les contrepassations de dotations au cours du trimestre à l'étude dans le secteur Gestion de patrimoine, alors que des dotations avaient été constituées à l'exercice précédent, et par la diminution des dotations du secteur Marchés des Capitaux. Le ratio de la dotation à la provision pour pertes de crédit liée aux prêts a été de 35 p.b., en hausse de 1 p.b.

Les frais autres que d'intérêt ont augmenté de 960 millions de dollars, ou 12 %, dont une tranche de 306 millions reflète l'inclusion des frais autres que d'intérêt de HSBC Canada. Le reste de l'augmentation, soit 654 millions de dollars, ou 8 %, est en grande partie attribuable à la hausse de la rémunération variable proportionnelle à celle des revenus, à la variation de la juste valeur de nos régimes de rémunération fondée sur des actions aux États-Unis, laquelle a été compensée pour l'essentiel dans les autres revenus, et aux investissements en cours dans la technologie.

La charge d'impôt a augmenté de 1 026 millions de dollars, ce qui rend surtout compte de l'incidence de certains ajustements au titre de l'impôt différé à la période précédente, considérée comme un élément spécifié, et de l'augmentation du bénéfice avant impôt. Le taux d'imposition effectif s'est établi à 19,0 %, soit une hausse de 1 980 p.b. par rapport à l'exercice précédent, en raison principalement de l'incidence de certains ajustements au titre de l'impôt différé susmentionnés et de l'incidence nette du montant des ajustements fiscaux.

Quatrième trimestre de 2024 par rapport au troisième trimestre de 2024

Le bénéfice net a totalisé 4 222 millions de dollars, en baisse de 264 millions, ou 6 %, par rapport au trimestre précédent, du fait principalement de l'augmentation de la dotation à la provision pour pertes de crédit. L'incidence de réserves légales à la période considérée et le ralentissement des activités de négociation de titres à revenu fixe en Europe et au Canada dans le secteur Marchés des Capitaux, ainsi que les investissements en cours dans la technologie ont également contribué à la diminution. Ces facteurs ont été annulés en partie par l'élargissement des écarts, essentiellement dans le secteur Services bancaires aux particuliers, de même que par la réduction de l'impôt, principalement dans le secteur Marchés des Capitaux.

Nos résultats trimestriels subissent l'action de tendances et de facteurs récurrents divers, qui comprennent le caractère saisonnier de certaines activités, la conjoncture générale et les conditions du marché, de même que les fluctuations du taux de change du dollar canadien par rapport aux autres devises. Le tableau ci-après présente un sommaire de nos résultats pour les huit derniers trimestres (la période).

Résultats trimestriels (1)

Tableau 37

(en millions de dollars canadiens, sauf les montants par action et les pourcentages)	2024				2023 (2)			
	T4 (3)	T3 (3)	T2 (3)	T1	T4	T3	T2	T1
Services bancaires aux particuliers (4)	4 658 \$	4 490 \$	4 163 \$	4 031 \$	4 009 \$	3 898 \$	3 711 \$	3 853 \$
Services bancaires aux entreprises (4)	2 077	2 036	1 656	1 613	1 565	1 511	1 433	1 523
Gestion de patrimoine (4)	5 186	4 964	4 789	4 687	4 332	4 556	4 548	4 725
Assurances	278	285	298	363	248	336	272	154
Marchés des Capitaux (5)	2 903	3 004	3 154	2 951	2 564	2 679	2 662	3 146
Services de soutien généraux (5)	(28)	(148)	94	(160)	(33)	(3)	(181)	(44)
Total des revenus	15 074	14 631	14 154	13 485	12 685	12 977	12 445	13 357
Dotation à la provision pour pertes de crédit	840	659	920	813	720	616	600	532
Frais autres que d'intérêt	9 019	8 599	8 308	8 324	8 059	7 765	7 400	7 589
Bénéfice avant impôt	5 215	5 373	4 926	4 348	3 906	4 596	4 445	5 236
Impôt sur le résultat	993	887	976	766	(33)	736	765	2 103
Bénéfice net	4 222 \$	4 486 \$	3 950 \$	3 582 \$	3 939 \$	3 860 \$	3 680 \$	3 133 \$
Bénéfice par action – de base	2,92 \$	3,09 \$	2,75 \$	2,50 \$	2,77 \$	2,73 \$	2,60 \$	2,23 \$
– dilué	2,91	3,09	2,74	2,50	2,76	2,73	2,60	2,23
Taux d'imposition effectif	19,0 %	16,5 %	19,8 %	17,6 %	(0,8)%	16,0 %	17,2 %	40,2 %
Moyenne de l'équivalent de 1,00 \$ CA en \$ US pour la période	0,733 \$	0,730 \$	0,734 \$	0,745 \$	0,732 \$	0,750 \$	0,737 \$	0,745 \$

- (1) Les fluctuations du dollar canadien par rapport aux devises ont eu une incidence sur nos résultats consolidés pour la période.
- (2) Les montants ont été retraités par rapport à ceux présentés précédemment dans le cadre de l'adoption d'IFRS 17, le 1^{er} novembre 2023. Pour plus de détails sur ces changements, se reporter à la note 2 de nos états financiers consolidés annuels de 2024.
- (3) Le 28 mars 2024, nous avons finalisé la transaction visant HSBC Canada. Les résultats de HSBC Canada ont été consolidés à partir de la date de clôture de la transaction et sont inclus dans les résultats de nos secteurs Services bancaires aux particuliers, Services bancaires aux entreprises, Gestion de patrimoine et Marchés des Capitaux. Pour plus de détails, se reporter à la rubrique Principaux événements au sein de l'organisation.
- (4) Avec prise d'effet au quatrième trimestre de 2024, le secteur Services bancaires aux particuliers et aux entreprises a été scindé en deux secteurs d'exploitation distincts : Services bancaires aux particuliers et Services bancaires aux entreprises. Avec ce changement, RBC Placements en Direct est passé du secteur Services bancaires aux particuliers et aux entreprises à celui de Gestion de patrimoine. Les montants ont été révisés par rapport à ceux présentés précédemment afin qu'ils soient conformes à la nouvelle base de présentation de l'information sectorielle. Pour plus de détails, se reporter à la rubrique À propos de la Banque Royale du Canada.
- (5) Majoration au montant imposable équivalent. Pour une analyse plus détaillée, se reporter à la rubrique Évaluation et présentation des secteurs d'exploitation.

Fluctuations saisonnières

Des facteurs saisonniers pourraient se répercuter sur les résultats de certains trimestres. Le premier trimestre a été historiquement celui au cours duquel le secteur Marchés des Capitaux a affiché ses meilleurs résultats. Le deuxième trimestre compte quelques jours de moins que les autres, ce qui donne généralement lieu à une diminution du revenu net d'intérêt et de certains éléments de charges. Les troisième et quatrième trimestres comprennent les mois estivaux au cours desquels les activités des clients ralentissent habituellement, ce qui peut affaiblir les résultats des activités de négociation du secteur Marchés des Capitaux.

Analyse des tendances

Le bénéfice de la période a été touché par les facteurs décrits ci-dessous.

Une croissance des volumes de prêts et de dépôts pendant la période a accru les revenus du secteur Services bancaires aux particuliers. La marge nette d'intérêt a été favorisée par les taux d'intérêt élevés, ce qui a été atténué par des pressions concurrentielles sur les prix. Les revenus de HSBC Canada ont été inclus depuis la clôture de la transaction, le 28 mars 2024.

Une croissance des volumes de prêts et de dépôts pendant la période a accru les revenus du secteur Services bancaires aux entreprises. Les revenus de HSBC Canada ont été inclus depuis la clôture de la transaction, le 28 mars 2024.

Dans l'ensemble, les revenus du secteur Gestion de patrimoine ont été favorisés par la croissance de la moyenne des actifs liés aux services tarifés des clients. Le 3 juillet 2023, nous avons finalisé la vente des activités européennes d'administration d'actifs de RBC Investor Services et de son centre d'excellence associé situé en Malaisie. Les résultats du quatrième trimestre de 2023 rendent compte des pertes de valeur liées à notre participation dans une entreprise associée.

Dans le cadre de l'adoption d'IFRS 17, le 1^{er} novembre 2023, les fluctuations des revenus du secteur Assurances reflètent dorénavant les conditions de marché et l'expérience en matière d'assurance, tandis que les profits sur les nouvelles activités sont différés par l'intermédiaire de la marge sur services contractuels.

Les revenus du secteur Marchés des Capitaux dépendent fortement des conditions de marché qui influent sur les activités des clients. Bien que les honoraires tirés des services bancaires mondiaux aient connu une baisse en 2023, nous avons constaté une augmentation des activités au début du deuxième trimestre de 2024, au cours duquel nous avons également amélioré notre part de marché pour tous les principaux produits. Les activités de vente et de négociation ont augmenté en 2023 et ont poursuivi sur leur lancée en 2024.

La dotation à la provision pour pertes de crédit est composée de dotations constituées à l'égard des actifs productifs et des actifs dépréciés. La dotation à la provision pour pertes de crédit liée aux actifs productifs a varié au cours de la période puisqu'elle est touchée par les changements dans la qualité du crédit, les conditions macroéconomiques et les risques. Pour la

période, les dotations liées aux actifs productifs ont reflété généralement les changements défavorables dans la qualité du crédit. Au début de la période, des changements défavorables ont touché nos prévisions macroéconomiques, mais celles-ci ont commencé à s'améliorer en 2024. Le deuxième trimestre de 2024 comprend la dotation à la provision pour pertes de crédit initiale liée aux prêts productifs achetés dans le cadre de la transaction visant HSBC Canada. La dotation à la provision pour pertes de crédit liée aux prêts douteux a été faible en début de période, mais a généralement été en hausse pour le reste de la période.

Les frais autres que d'intérêt ont été touchés par les fluctuations de la rémunération variable au cours de la période, fluctuations qui ont été en phase avec celles des revenus et du bénéfice. Les variations de la juste valeur de nos régimes de rémunération fondée sur des actions aux États-Unis, lesquelles sont largement compensées dans les revenus, ont également causé des fluctuations durant la période et sont touchées par la conjoncture de marché. Même si nous continuons de porter une attention à nos activités de gestion de l'efficacité, les charges de la période reflètent également nos investissements dans nos ressources humaines et la technologie. À compter de l'exercice 2023, les frais comprennent également les coûts de transaction et d'intégration de HSBC Canada. Les frais autres que d'intérêt de HSBC Canada ont été inclus depuis la clôture de la transaction, le 28 mars 2024.

Notre taux d'imposition effectif a fluctué au cours de la période, et ce, en raison surtout de niveaux d'ajustements fiscaux variables et des changements dans la composition du bénéfice. Le premier trimestre de 2023 reflète l'incidence du DRC et des autres ajustements fiscaux. Le quatrième trimestre de 2023 reflète également la comptabilisation des actifs d'impôt différé liés aux pertes réalisées par City National associées à la vente intragroupe de certains titres de créance.

Situation financière

Bilans résumés

Tableau 38

Aux 31 octobre (en millions de dollars canadiens)	2024	2023 (1)
Actif		
Trésorerie et montants à recevoir de banques	56 723 \$	61 989 \$
Dépôts productifs d'intérêts auprès de banques	66 020	71 086
Titres, déduction faite de la correction de valeur applicable (2)	439 918	409 730
Actifs achetés en vertu de conventions de revente et titres empruntés	350 803	340 191
Prêts		
Prêts de détail	626 978	569 951
Prêts de gros	360 439	287 826
Correction de valeur pour pertes sur prêts	(6 037)	(5 004)
Autres – Dérivés	150 612	142 450
– Autres	126 126	128 312
Total de l'actif	2 171 582 \$	2 006 531 \$
Passif		
Dépôts	1 409 531 \$	1 231 687 \$
Autres – Dérivés	163 763	142 629
– Autres	457 550	505 682
Débitures subordonnées	13 546	11 386
Total du passif	2 044 390	1 891 384
Capitaux propres attribuables aux actionnaires	127 089	115 048
Participations ne donnant pas le contrôle	103	99
Total des capitaux propres	127 192	115 147
Total du passif et des capitaux propres	2 171 582 \$	2 006 531 \$

(1) Les montants ont été retraités par rapport à ceux présentés précédemment dans le cadre de l'adoption d'IFRS 17, le 1^{er} novembre 2023. Pour plus de détails sur ces changements, se reporter à la note 2 de nos états financiers consolidés annuels de 2024.

(2) Comprend les titres de placement et les titres de négociation.

2024 par rapport à 2023

Le total de l'actif a augmenté de 165 milliards de dollars, ou 8 %, par rapport au 31 octobre 2023. L'incidence du change a fait diminuer le total de l'actif de 30 milliards.

La trésorerie et les montants à recevoir de banques ont reculé de 5 milliards de dollars, ou 8 %, en raison principalement de la baisse des dépôts auprès de banques centrales, ce qui reflète nos activités de gestion de la trésorerie à court terme.

Les dépôts productifs d'intérêts auprès de banques ont diminué de 5 milliards de dollars, ou 7 %, sous l'effet principalement de la baisse des dépôts auprès de banques centrales, ce qui reflète nos activités de gestion de la trésorerie à court terme.

Les titres, déduction faite de la correction de valeur applicable, ont progressé de 30 milliards de dollars, ou 7 %, en raison surtout de la hausse des titres de participation détenus à des fins de transaction reflétant les conditions de marché favorables, ainsi que de l'incidence de la transaction visant HSBC Canada. Ces facteurs ont été en partie annulés par la baisse des titres de créance d'entités gouvernementales canadiennes détenus, ce qui reflète essentiellement les activités de gestion de la trésorerie.

Les actifs achetés en vertu de conventions de revente et les titres empruntés se sont accrus de 11 milliards de dollars, ou 3 %, en raison principalement des activités de gestion de la trésorerie.

Les prêts (déduction faite de la correction de valeur pour pertes sur prêts) ont augmenté de 129 milliards de dollars, ou 15 %, en raison surtout de l'incidence de la transaction visant HSBC Canada et de la croissance des volumes des prêts de gros, ce qui comprend l'effet de la cessation des activités de prêts fondés sur le taux des acceptations bancaires dans le cadre de la réforme

des taux d'intérêt de référence. Pour plus de détails sur la réforme des taux d'intérêt de référence, se reporter à la rubrique Risque lié au cadre juridique et réglementaire.

Les actifs dérivés ont augmenté de 8 milliards de dollars, ou 6 %, du fait principalement de l'augmentation de la juste valeur des contrats de change et des contrats sur actions, atténuée par l'incidence du change et la baisse de la juste valeur des contrats de taux d'intérêt.

Les autres actifs ont diminué de 2 milliards de dollars, ou 2 %, ce qui rend surtout compte de la diminution des engagements de clients en contrepartie d'acceptations découlant de la cessation des activités de prêts fondés sur les taux des acceptations bancaires susmentionnée, qui a été atténuée par la hausse du goodwill et des immobilisations incorporelles liées à l'incidence de la transaction visant HSBC Canada.

Le total du passif a augmenté de 153 milliards de dollars, ou 8 %. L'incidence du change a diminué ce total de 30 milliards de dollars.

Les dépôts ont monté de 178 milliards de dollars, ou 14 %, du fait essentiellement de l'incidence de la transaction visant HSBC Canada, la hausse des dépôts d'entreprises et de particuliers reflétant l'intensification des activités des clients et leurs préférences en termes d'investissement, ainsi que d'une augmentation des émissions de billets à long terme en raison des exigences de financement.

Les passifs dérivés ont augmenté de 21 milliards de dollars, ou 15 %, en raison principalement de l'augmentation de la juste valeur des contrats de change et des contrats sur actions, contrebalancée en partie par l'incidence du change et la baisse de la juste valeur des contrats de taux d'intérêt.

Les autres passifs ont diminué de 48 milliards de dollars, ou 10 %, du fait essentiellement de la diminution des engagements liés aux conventions de rachat, reflétant la baisse des exigences de financement, ainsi que du recul des acceptations découlant de la cessation des activités de prêts fondés sur les taux des acceptations bancaires susmentionnées.

Les débiteures subordonnées ont augmenté de 2 milliards de dollars, ou 19 %, ce qui reflète les nouvelles émissions, déduction faite des rachats.

Le total des capitaux propres a augmenté de 12 milliards de dollars, ou 10 %, ce qui est attribuable au bénéfice, déduction faite des dividendes, et à l'émission nette d'actions ordinaires, de billets de capital à recours limité et d'actions privilégiées.

Arrangements hors bilan

Nous nous livrons, dans le cours normal de nos activités, à diverses transactions financières qui, aux fins comptables, ne sont pas inscrites dans nos bilans consolidés. Les transactions hors bilan sont généralement effectuées aux fins de gestion des risques, des fonds propres et du financement, à la fois pour notre propre compte et pour celui des clients. Il peut s'agir en l'occurrence de transactions avec des entités structurées et de l'émission de garanties. Ces transactions donnent lieu à des risques divers tels que les risques de marché, de crédit, de liquidité et de financement, à l'égard desquels une analyse est présentée à la rubrique Gestion du risque.

Nous avons recours à des entités structurées pour titriser nos actifs financiers ainsi que pour aider nos clients à titriser les leurs. Ces entités ne sont pas des entités en exploitation, n'ont généralement aucun effectif et peuvent être prises en compte ou non dans nos bilans consolidés.

Nous nous livrons également, dans le cours normal de nos activités, à diverses transactions financières qui pourraient être admissibles à la décomptabilisation. Nous appliquons les règles de décomptabilisation pour déterminer si nous avons transféré la quasi-totalité des risques et avantages ou du contrôle inhérents aux actifs financiers à un tiers. Si la transaction satisfait à des critères précis, elle pourra faire l'objet d'une décomptabilisation complète ou partielle dans nos bilans consolidés.

Titrisation de nos actifs financiers

Nous procédons périodiquement à la titrisation de créances sur cartes de crédit et de prêts hypothécaires résidentiels et commerciaux principalement afin de diversifier nos sources de financement et d'améliorer notre position de liquidité ainsi qu'à des fins de capitaux. Nous titrisons également des prêts hypothécaires résidentiels et commerciaux dans le cadre de nos activités de vente et de négociation.

Nous titrisons nos créances sur cartes de crédit par l'entremise d'une entité structurée consolidée, sur une base renouvelable. Nous titrisons des prêts hypothécaires résidentiels grevant des maisons individuelles et des immeubles d'habitation dans le cadre du Programme des titres hypothécaires en vertu de la *Loi nationale sur l'habitation* (Programme des titres hypothécaires LNH). La majorité de nos activités de titrisation sont comptabilisées dans nos bilans consolidés puisque nous ne remplissons pas les critères de décomptabilisation. En 2024, nous avons décomptabilisé un montant de 122 millions de dollars (néant au 31 octobre 2023) relativement aux prêts hypothécaires titrisés aux termes du Programme des titres hypothécaires LNH. Pour plus de détails, se reporter aux notes 7 et 8 de nos états financiers consolidés annuels de 2024.

Nous titrisons aussi périodiquement des prêts hypothécaires commerciaux en les vendant, sous forme de groupes de créances garanties satisfaisant à certains critères de diversification, de levier financier et de couverture de la dette, à des entités structurées dont une est parrainée par nous. Les prêts hypothécaires commerciaux titrisés sont décomptabilisés de nos bilans consolidés, car nous avons transféré la quasi-totalité des risques et des avantages inhérents à la propriété des actifs titrisés. Au cours de l'exercice clos le 31 octobre 2024, nous n'avons titrisé aucun prêt hypothécaire commercial (néant au 31 octobre 2023). Les liens qui subsistent avec les actifs transférés se limitent à la prestation de services de gestion à l'égard de certains prêts hypothécaires commerciaux sous-jacents vendus. Au 31 octobre 2024, l'encours des prêts hypothécaires commerciaux titrisés que nous continuons de gérer par suite de ces activités de titrisation s'élevait à 1 milliard de dollars (2 milliards au 31 octobre 2023).

Participations dans des entités structurées non consolidées

Nous nous livrons, dans le cours normal de nos activités, à diverses transactions financières par l'entremise d'entités structurées afin de soutenir les besoins de nos clients en matière de financement et d'investissement. Nous procédons notamment à la titrisation des actifs financiers de nos clients, et nous créons des produits de placement et d'autres types de financement structurés.

Nous pouvons recourir à des mesures d'atténuation du risque de crédit, telles que des garanties offertes par des tiers, des swaps sur défaillance et des biens affectés en garantie, qui nous permettent d'atténuer les risques assumés dans le cadre des transactions de titrisation et de retitrisation. Le processus mis en œuvre pour surveiller la qualité du crédit liée à nos transactions de titrisation et de retitrisation nécessite, notamment, l'examen du rendement des actifs sous-jacents. Nous

confirmons nos notations chaque trimestre, et confirmons officiellement ou attribuons une nouvelle notation au moins une fois l'an. Pour plus de détails sur nos activités de gestion du risque, se reporter à la rubrique Gestion du risque.

Nous fournissons ci-après une description de nos activités liées à certaines entités structurées non consolidées importantes. Pour une analyse complète de nos participations dans des entités structurées consolidées et non consolidées, se reporter à la note 8 de nos états financiers consolidés annuels de 2024.

Conduits multicédants

Nous administrons des conduits multicédants qui servent principalement à titriser des actifs financiers de nos clients. Nos clients ont essentiellement recours à nos conduits multicédants pour diversifier leurs sources de financement et réduire leurs coûts en tirant parti de garanties de grande qualité. Ces conduits nous rapportent des revenus et un rendement ajusté en fonction du risque appréciables.

Nous fournissons aux conduits multicédants certains services tels que des services de structuration des transactions, des services d'administration, ainsi que des facilités de garantie de liquidités et de rehaussement de crédit. Les revenus tirés de tous ces services se sont élevés à 437 millions de dollars pour l'exercice (387 millions au 31 octobre 2023).

Le total de nos engagements au titre des facilités de garantie de liquidités et de rehaussement de crédit pour ces conduits est présenté ci-après. Le montant total de ces engagements est supérieur au montant total des actifs que les conduits pourraient être tenus d'acheter en vertu des conventions d'achat. Par conséquent, le risque de perte maximal attribuable aux facilités de garantie de liquidités et de rehaussement de crédit est inférieur au montant total de l'engagement correspondant.

Facilités de liquidités et de rehaussement de crédit

Tableau 39

	2024			2023		
	Capital nominal des engagements (1)	Capital nominal attribuable	Risque de perte maximal (2)	Capital nominal des engagements (1)	Capital nominal attribuable	Risque de perte maximal (2)
Aux 31 octobre (en millions de dollars canadiens)						
Facilités de garantie de liquidités	56 511 \$	53 011 \$	53 247 \$	54 713 \$	51 469 \$	51 469 \$
Facilités de rehaussement de crédit (3)	3 500	3 500	3 500	3 244	3 244	3 244
Total	60 011 \$	56 511 \$	56 747 \$	57 957 \$	54 713 \$	54 713 \$

(1) Selon le plafond de financement engagé.

(2) Ne figurent pas dans le tableau ci-dessus les actifs dérivés, d'une juste valeur de 32 millions de dollars (2 millions au 31 octobre 2023), qui sont une composante du risque de perte maximal découlant de nos participations dans les conduits multicédants. Pour plus de détails, se reporter à la note 8 de nos états financiers consolidés annuels de 2024.

(3) Comprend des lettres de crédit de soutien financier de 18 millions de dollars (18 millions au 31 octobre 2023).

Au 31 octobre 2024, le capital nominal des facilités de garantie de liquidités que nous avons accordées avait augmenté de 1 798 millions de dollars, ou 3 %, par rapport à l'exercice précédent, ce qui reflète essentiellement une augmentation des actifs titrisés en cours des conduits multicédants. Le capital nominal des facilités de rehaussement de crédit que nous avons consenties a augmenté de 256 millions de dollars, ou 8 %, par rapport à l'exercice précédent, ce qui tient essentiellement à une augmentation des montants requis par les conduits.

Risque de perte maximal par type d'actifs

Tableau 40

	2024			2023		
	\$ US	\$ CA	Total \$ CA	\$ US	\$ CA	Total \$ CA
Aux 31 octobre (en millions de dollars)						
Actifs titrisés en cours						
Prêts et crédit-bail pour automobiles et camions	12 882 \$	4 478 \$	22 409 \$	11 197 \$	3 874 \$	19 402 \$
Prêts à la consommation	4 931	–	6 864	4 170	–	5 783
Prêts sur cartes de crédit	3 180	510	4 937	4 226	510	6 371
Créances sur financement des stocks des concessionnaires	1 063	683	2 163	1 075	592	2 083
Créances sur matériel	1 639	236	2 517	2 086	965	3 858
Créances sur financement de flottes	2 227	255	3 355	1 835	190	2 735
Prêts commerciaux	701	592	1 567	542	530	1 282
Prêts hypothécaires résidentiels	–	2 295	2 295	–	1 785	1 785
Prêts aux étudiants	1 789	142	2 632	2 312	141	3 348
Créances clients	3 132	–	4 359	2 954	–	4 097
Financement au secteur des transports	2 512	153	3 649	2 752	153	3 969
Total	34 056 \$	9 344 \$	56 747 \$	33 149 \$	8 740 \$	54 713 \$
Montant équivalent en dollars canadiens	47 403 \$	9 344 \$	56 747 \$	45 973 \$	8 740 \$	54 713 \$

Notre risque global a augmenté de 2 milliards de dollars, ou 4 %, par rapport à l'exercice précédent, ce qui tient surtout à une augmentation des actifs titrisés en cours des conduits multicédants. La totalité des transactions des conduits multicédants étaient assorties d'une notation interne égale ou supérieure à A. Une notation interne est attribuée au moyen d'un système de notation interne à toutes les transactions financées par les conduits multicédants non consolidés, tel qu'il est indiqué dans la grille de notations internes de la rubrique Risque de crédit.

Plusieurs agences de notation de crédit indépendantes évaluent l'ensemble des transactions effectuées par les conduits multicédants. Les agences de notation Moody's Investors Service (Moody's), Standard & Poor's (S&P) et Fitch Ratings (Fitch) évaluent les transactions financées par les conduits multicédants aux États-Unis. Les transactions effectuées par deux des conduits multicédants au Canada sont évaluées par DBRS Morningstar (DBRS) et Moody's, alors que celles d'un autre conduit multicédant au Canada le sont également par S&P. Chacune de ces agences de notation examine également, mensuellement, le rendement des transactions et peut publier des rapports détaillés sur le portefeuille et le programme liés aux conduits.

Au 31 octobre 2024, le total du papier commercial adossé à des actifs (PCAA) émis par les conduits s'élevait à 37 milliards de dollars, inchangé par rapport à l'exercice précédent. La totalité de ce PCAA (la totalité au 31 octobre 2023) a obtenu une notation parmi les plus élevées octroyées par les agences de notation concernées.

Entités de financement structuré

Nous fournissons des facilités de liquidités à certaines fiducies d'obligations encaissables par anticipation liées à des obligations municipales, dans lesquelles nous détenons des participations, mais que nous ne consolidons pas du fait que les certificats résiduels émis par ces fiducies sont détenus par des tiers. Au 31 octobre 2024, le risque de perte maximal auquel nous étions exposés relativement à ces fiducies d'obligations encaissables par anticipation liées à des obligations municipales et non consolidées se chiffrait à 3 milliards de dollars (3 milliards au 31 octobre 2023).

Nous fournissons du financement sur stocks de premier rang à des entités structurées non liées créées par des tiers et dont le but est l'acquisition de prêts et l'émission de titres garantis par des prêts à terme. Au cours de la phase du financement sur stocks, un financement subordonné est fourni soit par le gestionnaire des garanties, soit par des investisseurs tiers. Le financement subordonné est utilisé comme première tranche pour perte qui absorbe les pertes avant nous, à titre de premier prêteur. Une part du produit de la vente des titres garantis par des prêts à terme sert à rembourser intégralement le financement sur stocks de premier rang que nous accordons. Au 31 octobre 2024, le risque de perte maximal auquel nous étions exposés en raison des facilités de financement sur stocks de premier rang en cours se chiffrait à 704 millions de dollars (796 millions au 31 octobre 2023). La diminution du risque de perte maximal sur un an provient du remboursement de facilités de financement existantes, qui a été contrebalancé en partie par l'ajout de nouvelles facilités de financement.

Nous fournissons du financement de premier rang à des entités structurées non liées et mises sur pied par des tiers aux fins de l'acquisition de prêts. Un financement subordonné est fourni soit par le gestionnaire des garanties, soit par des investisseurs tiers. Le financement subordonné est utilisé comme première tranche pour perte qui absorbe les pertes avant nous, à titre de premier prêteur. Ces facilités ont généralement une durée plus longue que les facilités de financement sur stocks liées aux titres garantis par des prêts et bénéficient d'un rehaussement de crédit visant à couvrir un multiple des pertes subies. Au 31 octobre 2024, le risque de perte maximal auquel nous étions exposés relativement à l'encours des facilités de financement de premier rang se chiffrait à 8 milliards de dollars (6 milliards au 31 octobre 2023). L'augmentation du risque de perte maximal sur un an provient de l'ajout de nouvelles facilités de financement, qui a été contrebalancé en partie par le remboursement de facilités de financement existantes.

Fonds de placement non gérés par RBC

Nous investissons dans des fonds de couverture surtout pour offrir aux clients l'exposition qu'ils souhaitent avoir à des fonds de référence. Lorsque nous investissons dans les fonds de référence, l'exposition aux fonds est simultanément transférée aux clients au moyen de transactions sur dérivés. Notre risque de perte maximal dans les fonds de référence se limite à nos placements dans ceux-ci. Au 31 octobre 2024, le risque de perte maximal auquel nous étions exposés se chiffrait à 3 milliards de dollars (2 milliards au 31 octobre 2023). L'augmentation de notre risque de perte maximal sur un an découle d'une hausse des fonds de placement de tiers détenus et de l'appréciation des marchés.

Nous fournissons également des facilités de liquidités à certains fonds de placement de tiers. Les fonds émettent des actions privilégiées à taux variable non garanties et investissent dans des portefeuilles d'obligations exonérées d'impôt. Au 31 octobre 2024, le risque de perte maximal auquel nous étions exposés relativement à ces fonds se chiffrait à 948 millions de dollars (632 millions au 31 octobre 2023). L'augmentation de notre risque de perte maximal sur un an découle pour l'essentiel d'une hausse des fonds de placement de tiers détenus.

Entités de titrisation de tiers

Nous détenons des participations dans certaines entités de titrisation non consolidées mises en place par des tiers, qui constituent des entités structurées. À l'instar d'autres institutions financières, nous sommes tenus de fournir à ces entités un financement n'excédant pas notre engagement maximal, et nous sommes exposés aux pertes de crédit à l'égard des actifs sous-jacents, compte tenu des divers rehaussements de crédit. Au 31 octobre 2024, le risque de perte maximal auquel nous étions exposés relativement à ces entités se chiffrait à 21 milliards de dollars (15 milliards au 31 octobre 2023). L'augmentation de ce risque par rapport à il y a un an reflète l'intensification des activités des clients en ce qui concerne les véhicules de titrisation de tiers. Le revenu d'intérêt et les revenus autres que d'intérêt gagnés sur ces placements se sont élevés à 698 millions de dollars (528 millions au 31 octobre 2023).

Autre

Les autres entités structurées non consolidées comprennent les fonds de placement gérés, les ententes de transfert du risque de crédit aux tierces parties, les produits d'investissement de crédit et les fonds liés aux crédits d'impôt. Pour plus de détails sur les autres entités structurées non consolidées, se reporter à la note 8 de nos états financiers consolidés annuels de 2024.

Garanties, engagement envers la clientèle de détail et engagements commerciaux

Nous fournissons à nos clients des garanties et des engagements qui nous exposent aux risques de liquidité et de financement. Le montant maximal potentiel des paiements futurs relatifs à nos garanties et à nos engagements s'établissait à 551 milliards de dollars au 31 octobre 2024, comparativement à 496 milliards un an plus tôt. L'augmentation par rapport à l'exercice précédent découle principalement de la croissance des garanties des membres parrainés, des autres engagements de crédit et des garanties de bonne fin. Pour plus de détails sur nos garanties et sur nos engagements, se reporter à la rubrique Risque de liquidité et de financement ainsi qu'à la note 23 de nos états financiers consolidés annuels de 2024.

Gestion du risque

Nous avons à gérer les risques inhérents au secteur des services financiers, notre objectif à cet égard étant de générer une valeur maximale pour nos actionnaires, nos clients, nos employés et les collectivités auprès desquelles nous œuvrons. La gestion des risques constitue une compétence fondamentale de la banque et elle repose sur une culture de connaissance des risques et sur une méthode de gestion des risques. Notre perception des risques est évolutive et reflète le rythme des changements qui surviennent dans le secteur des services financiers.

Risques connus et risques émergents

L'un des aspects importants de notre méthode de gestion des risques consiste à chercher à nous assurer que les risques connus et émergents sont, au fil de leur évolution, détectés, gérés et pris en compte dans nos processus d'appréciation, d'évaluation, de surveillance et d'escalade hiérarchique des risques et qu'ils sont visés par nos politiques et cadres de gestion des risques. Ces pratiques ont pour objet de garantir que la direction anticipe, dans le cadre du développement des affaires, les risques susceptibles de se poser et elles s'inscrivent dans les responsabilités de surveillance continue des risques. La haute direction et le Conseil discutent régulièrement des risques connus et des risques émergents.

Nous avons élaboré des lignes directrices à usage interne complémentaires afin de favoriser, à l'échelle de l'entreprise, l'identification et l'appréciation de tous les risques importants, notamment ceux qui ne sont pas encore manifestes. Les risques connus et les risques émergents englobent ceux qui pourraient avoir une incidence importante sur nos résultats financiers, notre résilience financière et opérationnelle, notre réputation, notre modèle d'affaires ou notre stratégie, ainsi que les risques qui pourraient avoir de lourdes conséquences au fil de leur évolution. Les risques suivants constituent nos risques connus et nos risques émergents.

Risques connus et risques émergents

Description

Contexte commercial et conjoncture économique



Nos résultats financiers sont touchés, et ce, à différents degrés, par le contexte commercial et la conjoncture économique prévalant dans les secteurs géographiques où nous exerçons des activités. Ce contexte et cette conjoncture peuvent inclure la croissance ou la contraction économique, les habitudes d'épargne et de dépenses des consommateurs, leur comportement en matière d'emprunt et de remboursement ainsi que celui des entreprises, les taux de chômage, les variations dans le parcours économique d'un pays à l'autre et partout dans le monde, l'incertitude et les conflits liés aux tensions et à l'incertitude sur le plan géopolitique à l'échelle mondiale, l'ampleur des investissements aux entreprises et leur niveau général de confiance, l'évolution des politiques commerciales, l'écllosion d'une pandémie ou d'autres crises sanitaires, le niveau des dépenses publiques ainsi que les politiques budgétaires et monétaires, le degré d'activité et la volatilité des marchés financiers, les bouleversements sur les marchés de l'énergie et d'autres produits de base, la concurrence, les problèmes de la chaîne logistique et la pénurie de main-d'œuvre, l'évolution des pressions inflationnistes, voire la stagflation ou la déflation. De plus, les changements de taux d'intérêt et les mesures prises par les banques centrales pour gérer l'inflation, la déflation ou l'économie en général ont des conséquences pour nous. Nos résultats financiers sont sensibles aux variations de ces taux, tel qu'il est indiqué à la rubrique Politiques budgétaires, monétaires et autres.

Par exemple, un ralentissement de la croissance économique ou une mauvaise conjoncture peut avoir des répercussions négatives sur les taux de chômage, les revenus des ménages, les dépenses de consommation, les prix des habitations, ainsi que les bénéfices et les investissements des entreprises, et peut nuire à nos activités, y compris, sans toutefois s'y limiter, la demande de prêts et autres produits, et ainsi réduire notre bénéfice et accroître nos pertes de crédit. En plus des risques découlant de l'incertitude concernant la politique monétaire (p. ex., le rythme et l'ampleur de l'assouplissement monétaire), la façon dont les gouvernements gèrent le fardeau élevé de la dette et les nouvelles mesures de soutien qu'ils pourraient annoncer pour pallier les difficultés économiques émergentes constituent des risques supplémentaires. Ces risques peuvent inclure, par exemple, des changements à la politique fiscale visant à calmer les appréhensions quant à la capacité budgétaire et à équilibrer les budgets dans les années à venir.

D'autres risques sont en émergence sur le plan de la richesse et de l'inégalité de la richesse, ainsi que des changements démographiques et de l'immigration, qui pourraient avoir une incidence sur le marché de l'emploi, le marché immobilier, l'inflation, la demande et les tendances en matière de consommation, voire des conséquences plus vastes sur le plan social et des politiques publiques.

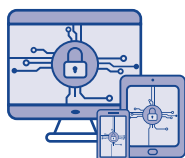
Risque lié au marché immobilier canadien et à l'endettement des ménages



L'endettement hypothécaire et l'endettement des ménages au Canada demeurent élevés compte tenu des taux d'intérêt et des enjeux d'abordabilité actuels. Les préoccupations quant à la capacité des ménages canadiens de s'acquitter de leurs dettes pourraient croître si les taux d'intérêt demeuraient élevés encore longtemps, s'il y avait une recrudescence de l'inflation ou si le marché de l'emploi se détériorait considérablement, ce qui pourrait notamment alourdir nos pertes de crédit ou freiner le marché de l'immobilier. De plus, le ralentissement de la croissance économique pourrait nuire davantage à l'activité sur le marché immobilier et aux prix des habitations, ce qui pourrait se traduire par une hausse des ratios prêt-valeur et creuser encore plus les pertes de crédit.

Même si les taux d'intérêt ont commencé à baisser, un ralentissement du marché de la location immobilière, les enjeux d'abordabilité, une hausse de l'offre de logements en copropriété, ainsi que les coûts élevés d'emprunt et de construction peuvent avoir une incidence défavorable sur les investissements et la demande futurs dans le secteur immobilier. La combinaison de nombreux enjeux, notamment le prix élevé des maisons, les niveaux d'endettement accrus, une augmentation constante du coût de la vie, la hausse des taux de chômage et les incertitudes relatives aux politiques gouvernementales (p. ex., la politique sur l'immigration), pourrait rendre les principaux marchés immobiliers canadiens particulièrement vulnérables à un choc économique ou à une instabilité financière.

Risque lié aux technologies de l'information, cyberrisques et risques liés aux tiers parties



Le risque lié aux technologies de l'information, les cyberrisques et le risque lié aux tiers parties demeurent des risques connus, et ce, non seulement pour le secteur des services financiers, mais aussi pour d'autres secteurs partout dans le monde. Les tensions géopolitiques ont accru le risque d'attaques par des États-nations à l'égard d'infrastructures critiques, y compris les banques et les tiers fournisseurs de services essentiels. Nous demeurons exposés à des risques inhérents accrus sous forme de cyberattaques, d'atteintes à la protection des données, de cyberextorsions et d'autres situations comparables en raison : i) de l'importance, de l'ampleur et de la nature mondiale de nos activités; ii) de notre forte dépendance envers Internet dans la conduite de nos affaires quotidiennes; iii) de la complexité de notre infrastructure technologique; et iv) de notre dépendance envers les fournisseurs de services externes. Notre exposition potentielle à de tels risques s'accroît, puisque nous continuons de faire appel à des fournisseurs de services externes et d'adopter de nouveaux modèles d'affaires et de nouvelles technologies [p. ex., l'infonuagique, les logiciels-services (« SaaS »), l'intelligence artificielle générative (l'IA générative) et l'apprentissage automatique]. Les cybercriminels exploitent les failles d'un écosystème, et le maillon faible de la chaîne logistique peut être un fournisseur ou un fournisseur de services externe dont les contrôles ne sont pas assez solides. La pression de l'inflation sur l'économie mondiale et la concentration des fournisseurs et des parties de quatrième niveau (les fournisseurs de nos fournisseurs externes) au sein de la chaîne logistique globale font aussi partie des principaux facteurs influant sur le risque lié aux tiers parties. Nous surveillons activement les tiers fournisseurs de services qui nous sont essentiels afin de détecter tout changement dans leur capacité à nous fournir des services, ce qui inclut les parties de quatrième niveau.

Des rançongiciels de plus en plus perfectionnés sont utilisés pour attaquer les grandes chaînes logistiques, ce qui pourrait entraîner une interruption des activités, des perturbations des services des clients, des pertes financières, le vol de propriété intellectuelle et de renseignements confidentiels, des litiges, une attention accrue et des sanctions de la part des organismes de réglementation ainsi qu'une atteinte à notre réputation. De plus, l'adoption de technologies émergentes, telles que l'infonuagique, l'IA, y compris l'IA générative, et la robotique, nécessite une attention et des investissements constants afin de bien gérer nos risques. Pour plus de détails sur la façon dont nous gérons ces risques, se reporter à la rubrique Risque opérationnel.

Risque lié à l'incertitude géopolitique



Les tensions entre la Chine et les États-Unis et leurs alliés demeurent fortes à l'égard d'un bon nombre de questions, dont les échanges commerciaux, la technologie, les droits de la personne, Taïwan, Hong Kong et Macao. En outre, ces tensions augmentent la vulnérabilité de l'économie du Canada du fait de ses relations commerciales avec les États-Unis et la Chine, ses deux principaux partenaires commerciaux. Les tensions entre la Chine et ses voisins qui créent des revendications territoriales, ainsi que les perspectives d'un rapprochement encore plus important entre la Chine, la Russie, l'Iran et la Corée du Nord accentuent les incertitudes économiques et mondiales. De plus, l'affaiblissement continu de l'économie chinoise, causé par le déclin du secteur immobilier et les enjeux liés à la demande des consommateurs, pourrait avoir des répercussions sur le plan international et nuire à la croissance économique mondiale.

La période précédant les élections américaines a été marquée par une forte polarisation politique et de nombreuses menaces de violence. Les turbulences causées par les élections pourraient avoir une incidence sur les activités et les opérations de RBC, ainsi que des répercussions sur l'économie et le marché à plus grande échelle.

Les tensions géopolitiques au Moyen-Orient et dans d'autres régions, notamment la péninsule coréenne, continuent d'accroître les incertitudes concernant l'économie et les marchés. Entre autres, les tensions au Moyen-Orient pourraient perturber davantage la sécurité mondiale, les chaînes logistiques, les marchés et la croissance économique, de même que les principaux marchés des marchandises. De plus, un climat géopolitique et économique incertain pourrait être un terrain fertile pour une recrudescence de la polarisation, des tensions sociales ou du terrorisme, ce qui pourrait avoir des incidences directes ou indirectes sur la banque.

En 2024, le conflit entre la Russie et l'Ukraine a continué de bouleverser le paysage géopolitique, ce qui a eu des conséquences encore bien senties sur l'économie et sur les marchés mondiaux. Les perturbations en Russie pourraient en outre être le signe d'une instabilité croissante au pays. Cette situation ainsi que les incursions de l'Ukraine en Russie pourraient laisser présager une hausse du risque de perte extrême liée aux tensions entre la Russie et l'Occident. La durée et la trajectoire de ce conflit demeurent incertaines, et pourraient continuer d'aggraver les tensions à l'échelle mondiale, les pénuries d'énergie et d'autres produits de base, les problèmes de la chaîne logistique, les pressions inflationnistes, la baisse de confiance et la réduction des perspectives de croissance, la volatilité des marchés, les cyberattaques et la prolifération de sanctions et de mesures visant les échanges commerciaux. L'Europe, en particulier, compose encore avec l'incertitude en raison de ses liens militaires et commerciaux avec les régions touchées et de l'assombrissement de ses perspectives économiques.

De façon plus générale, l'avenir du commerce international demeure imprévisible, car les pays veulent réduire leur dépendance envers la chaîne logistique mondiale et les nations prônant des valeurs différentes des leurs. La hausse de la polarisation, des mesures protectionnistes, dont des politiques commerciales protectionnistes et l'imposition de tarifs douaniers, et du nationalisme économique partout dans le monde pourrait remodeler les alliances et les systèmes financiers à l'échelle internationale, puisqu'un approvisionnement stable en biens essentiels d'une grande importance économique ou nationale (tels l'énergie, les minéraux essentiels et les semi-conducteurs) demeure l'une des priorités des gouvernements. De plus, un environnement géopolitique instable pourrait engendrer une augmentation de l'espionnage et de l'ingérence étrangère, ce qui aurait une incidence directe ou indirecte sur le secteur des services financiers. Nous continuerons de suivre ces questions et d'autres, et nous en évaluerons les conséquences pour notre organisation.

Risques environnementaux et sociaux



Les organisations, dont la nôtre, sont soumises à des exigences réglementaires et à des attentes des parties prenantes accrues en ce qui a trait à la gestion des risques environnementaux et sociaux.

Les risques environnementaux et sociaux sont, de par leur nature, des risques uniques et transversaux qui peuvent avoir une incidence sur nos principaux types de risques de différentes façons et à divers degrés, y compris notamment sur les risques stratégique et opérationnel et sur les risques de crédit, de réputation et de non-conformité.

Pour plus de détails sur ces risques environnementaux et sociaux et la façon dont nous les gérons, se reporter aux rubriques Aperçu d'autres risques – Risques environnementaux et sociaux et Aperçu d'autres risques – Risque lié au cadre juridique et réglementaire.

Risques liés aux bouleversements numériques et à l'innovation



Alors que la demande pour des services bancaires numériques augmente, la nécessité de répondre aux besoins en évolution rapide des clients et de rivaliser avec des concurrents conventionnels et non conventionnels a accru notre risque stratégique et celui de réputation. Qui plus est, de nouveaux risques émergent sans cesse, puisque les tendances démographiques, les attentes changeantes des clients, la mise au point de nouveaux outils d'analyse des données ainsi que l'apparition d'éléments perturbateurs créent des pressions concurrentielles dans plusieurs secteurs. En outre, des sociétés technologiques de renom, de nouveaux concurrents et les changements de nature réglementaire continuent de générer de nouveaux modèles d'affaires qui pourraient menacer les banques traditionnelles et leurs produits financiers. Enfin, bien que l'adoption de nouvelles technologies, telles que l'IA (y compris l'IA générative) et l'apprentissage automatique, nous offre de nouveaux débouchés, elle pose, ou pourrait poser, des risques stratégique et opérationnel ainsi que des risques de réputation et des risques liés au cadre réglementaire et à la non-conformité à la fois nouveaux et complexes, risques qu'il nous faudrait alors parvenir à bien gérer.

Risques connus et risques émergents

Description

Risques liés à la confidentialité et aux données



Pour maintenir la confiance de nos clients, nous nous devons de protéger leurs informations personnelles et de les utiliser de façon responsable. Les informations personnelles sont des renseignements confiés à RBC qui identifient une personne physique, ou qui peuvent être raisonnablement utilisés pour identifier une personne, et qui peuvent concerner des clients, des employés et des sous-traitants actuels, passés et éventuels. De plus, la gestion et la gouvernance de nos données constituent toujours un risque connu étant donné la grande valeur qu'ont celles-ci, vu les précieuses informations qu'elles peuvent transmettre sur nos clients et nos collectivités. Le fait de ne pas gérer les risques liés aux données et à la confidentialité pourrait se traduire notamment par des pertes financières, le vol de propriété intellectuelle ou de renseignements confidentiels, des litiges, une supervision accrue et des sanctions de la part des organismes de réglementation ainsi qu'une atteinte à notre réputation. Des pratiques efficaces en matière de confidentialité et de gestion de l'information revêtent de plus en plus d'importance, comme en témoigne l'établissement continu de règlements complexes dans les territoires où nous menons des activités. Les risques liés à la confidentialité et aux données se sont également amplifiés du fait de l'évolution du contexte des menaces et des risques d'atteinte à la protection des données liés. Pour plus de détails sur la façon dont nous gérons ces risques, se reporter à la rubrique Risque opérationnel.

Risque lié aux changements de la réglementation



L'adoption constante de nouveaux règlements et la modification de ceux existants feront encore en sorte qu'il sera nécessaire de déployer, à l'échelle de l'organisation, encore plus d'efforts pour répondre aux exigences réglementaires supplémentaires qui nous sont imposées dans les nombreux territoires où nous menons nos activités. Les réformes financières et autres qui sont ou seront adoptées dans plusieurs territoires, telles que la réglementation sur le numérique, sur les données et la technologie, sur la cybersécurité et le recyclage des produits de la criminalité, la réforme des taux d'intérêt de référence et des paiements, ainsi que la réforme sur la confidentialité, les réformes fiscales, les réformes sur les changements climatiques et le développement durable et les initiatives de réglementation visant la protection des consommateurs, influent toujours sur nos activités et nos stratégies. Pour plus de détails, se reporter à la rubrique Aperçu d'autres risques – Risque lié au cadre juridique et réglementaire.

Risques liés à la culture et à la conduite



Notre raison d'être, nos valeurs et nos principes de gestion des risques sont d'importants aspects de notre culture. L'expression de notre culture passe par notre conduite, soit les comportements, les décisions et les mesures de notre organisation et des membres de notre personnel. Les risques liés à la culture et à la conduite sont considérés comme des risques connus pour le secteur des services financiers en raison des répercussions que nos choix, nos comportements et notre gouvernance générale en matière de risque peuvent avoir sur nos clients et nos autres parties prenantes. Nous tenons compte des questions concernant nos clients dans nos processus décisionnels et cherchons toujours à nous assurer que ceux-ci sont traités de manière équitable, ce qui s'inscrit en outre dans la même veine que les changements à la réglementation. Nous visons à être attentifs aux besoins changeants de nos employés tout en nous attendant à ce qu'ils fassent preuve, en tout temps, d'intégrité.

Les organismes de réglementation continuent de s'intéresser aux risques, et l'accroissement des attentes, généralement de la part de ces organismes, pourrait se traduire par des enquêtes, l'imposition de mesures de réparation, une hausse des coûts de conformité, l'application de mesures coercitives et des amendes, de même que de potentielles poursuites au criminel ou l'imposition de sanctions, qui peuvent inclure la prohibition ou la restriction de certaines de nos activités. Même si nous mettons en place des mesures pour continuer de renforcer nos pratiques en matière de conduite, ainsi que pour prévenir et détecter des risques qui pourraient éventuellement causer préjudice à nos clients ou à nos employés, ou porter atteinte à l'intégrité des marchés, nous ne parvenons pas toujours à le faire. En outre, RBC déploie continuellement des efforts pour favoriser une solide culture de gestion des risques et cherche constamment à l'améliorer. Une telle culture renforce les mentalités, les compétences et les comportements en matière de gestion des risques en favorisant la prise de décisions responsables à l'échelle de la banque. Pour plus de détails, se reporter à la section traitant des risques liés à la culture et à la conduite.

Vue d'ensemble

En tant qu'institution financière mondiale qui est dotée d'un modèle d'affaires diversifié, nous gérons activement plusieurs risques dans le but de protéger et d'aider nos secteurs. Pour ce faire, nous appliquons les principes de gestion des risques suivants.

Principes de gestion des risques

- Parvenir à un juste équilibre risque-rendement de sorte à permettre une croissance durable;
- Partager collectivement la responsabilité de la gestion des risques;
- Ne prendre que les risques que nous comprenons et faire en sorte que nos décisions à cet égard soient réfléchies et orientées vers l'avenir et tiennent compte des enjeux environnementaux et sociaux;
- Toujours défendre notre raison d'être et notre vision et respecter nos valeurs et notre code de conduite de sorte à préserver notre réputation et la confiance de nos clients, collègues et collectivités;
- Maintenir un environnement de contrôle sain et rigoureux afin de protéger nos parties prenantes;
- Faire preuve de jugement et de bon sens;
- Que ce soit sur le plan opérationnel ou de la résilience financière, veiller à toujours être en mesure de faire face à une crise.

La nature dynamique du secteur des services financiers ainsi que l'innovation technologique exigent de perfectionner sans cesse nos processus, outils et pratiques et d'assurer qu'ils reflètent l'évolution du contexte et les risques émergents. Pour ce faire, nous employons une méthode de gestion des risques qui a fait ses preuves et qui évolue. Toutes les activités de prise de risques et les expositions respectent les limites de l'appétit pour le risque approuvé par le Conseil, les contraintes connexes et les limites de risque. Nous nous efforçons de faire en sorte que nos activités commerciales et nos transactions se traduisent par un équilibre adéquat entre le rendement et les risques assumés et les coûts engagés. Notre organigramme et nos processus de gouvernance sont structurés de manière à assurer que la Gestion des risques du Groupe et la Conformité à la réglementation demeurent indépendantes des activités et des fonctions qu'elles soutiennent.

Principaux risques

Nous définissons le risque comme représentant à court, moyen et long terme une vulnérabilité susceptible de nuire à nos résultats financiers, notre résilience financière et opérationnelle, notre réputation, notre modèle d'affaires ou notre stratégie. Le risque peut entraîner des pertes ou un résultat indésirable sur le plan de la volatilité du bénéfice réel par rapport au bénéfice prévu, de l'adéquation des fonds propres ou de la liquidité. Nos principaux risques sont les risques qui ont la plus grande influence sur l'atteinte de nos objectifs stratégiques, notamment les risques de crédit, de marché, de liquidité, d'assurance, de non-conformité et de réputation, ainsi que les risques stratégiques et opérationnels. Le classement de nos principaux risques fournit un langage commun et une base pour la taxonomie des risques plus large et permet une identification et une évaluation rigoureuses des risques. Certaines de nos activités entraînent plusieurs risques. De plus, certains risques sont transversaux (comme les risques de réputation et de non-conformité et les risques liés au climat ou à la conduite) et peuvent avoir une incidence sur d'autres types de risques ou surgir à travers ceux-ci.

Facteurs d'ordre macroéconomique	<ul style="list-style-type: none"> Des changements défavorables dans le contexte macroéconomique peuvent avoir de lourdes conséquences sur l'économie réelle ou le système financier dans n'importe laquelle des régions où nous exerçons des activités. – Il peut s'agir, par exemple, de pressions inflationnistes persistantes et de taux d'intérêt élevés, de taux de chômage élevés, de ralentissements économiques ou de récessions, d'une détérioration du marché de l'habitation au Canada, de changements soudains dans le contexte géopolitique, d'accords commerciaux internationaux non avantageux, d'incertitude politique ou de l'écllosion d'une pandémie ou d'autres crises sanitaires. Il pourrait en résulter des pertes de revenus, une augmentation des coûts, ainsi que des pertes associées aux risques de crédit et de marché ou au risque opérationnel.
Facteurs d'ordre stratégique	<ul style="list-style-type: none"> La stratégie commerciale constitue un facteur important de notre appétit pour le risque. Elle englobe les acquisitions et les cessions et nos réactions aux menaces posées par la concurrence non traditionnelle et aux changements réglementaires proposés. Par conséquent, l'évolution de notre profil de risque est tributaire de nos choix stratégiques et de notre répartition des fonds propres. Le fait d'opter pour une mauvaise stratégie ou de mal exécuter une bonne stratégie peut avoir des répercussions sur le risque de réputation, sur la composition de nos revenus, sur le risque que pose la fluctuation de notre bénéfice et sur notre capacité à absorber les pertes.
Facteurs de risque opérationnel ou de risque de non-conformité à la réglementation	<ul style="list-style-type: none"> La complexité et l'étendue de nos activités à l'échelle mondiale nous exposent au risque opérationnel et au risque de non-conformité à la réglementation. Nous cherchons également à gérer et atténuer les risques de non-conformité découlant de l'incapacité de se conformer ou de s'adapter aux lois et aux règlements en vigueur ou récemment adoptés dans les territoires où nous exerçons nos activités.
Facteurs de risque transactionnel ou positionnel	<ul style="list-style-type: none"> Les risques de crédit, de marché, de liquidité et d'assurance découlant notamment des transactions de prêts et des positions du bilan représentent une approche plus conventionnelle. Ils font partie intégrante de nos activités commerciales quotidiennes. Bien que le fait de prendre des risques d'ordre transactionnel ou positionnel nous permette de générer des revenus, nous veillons à en avoir une bonne compréhension de manière à équilibrer adéquatement les risques et les avantages.

Gestion du risque d'entreprise

Sous la responsabilité du Conseil et de la haute direction, notre cadre de gestion du risque d'entreprise réunit l'ensemble des programmes mis en œuvre à l'échelle de l'entreprise pour gérer les risques, et notamment pour identifier, apprécier, évaluer, contrôler, surveiller et communiquer les risques importants auxquels nous sommes exposés.

Gouvernance des risques

Nous avons un cadre de gouvernance des risques efficace et bien établi qui vise à nous assurer que les risques qui influent sur nos activités sont identifiés, classés, appréciés et gérés comme il se doit et que les informations les concernant sont transmises au Conseil en temps opportun. Ce cadre a été élaboré et est tenu à jour conformément aux attentes du BSIF, aux principes de gouvernance d'entreprise du Comité de Bâle sur le contrôle bancaire (CBCB), aux exigences et attentes d'autres organismes de réglementation dans les territoires où nous menons des activités et aux meilleures pratiques du secteur. Le Conseil supervise la mise en œuvre de notre cadre de gestion des risques, tandis que les membres du personnel à tous les échelons de l'entreprise sont responsables de la gestion des risques découlant de leurs activités quotidiennes. Comme il est illustré ci-après, nous utilisons le modèle de gouvernance à trois lignes de défense, qui aide à assurer une séparation nette des tâches de manière à ce que la gestion des risques soit appropriée et adéquate dans l'ensemble de l'entreprise afin que nous puissions atteindre nos objectifs stratégiques.

CONSEIL D'ADMINISTRATION

COMITÉ DE GESTION DE RISQUES

COMITÉ D'AUDIT

COMITÉ DE GOUVERNANCE

COMITÉ DES RESSOURCES HUMAINES

- Le **Conseil** approuve notre code de conduite, collabore étroitement avec la direction pour donner l'orientation générale et favorise une solide culture de gouvernance qui influe sur RBC à tous les niveaux et sur l'ensemble de nos activités à l'échelle mondiale. De plus, le Conseil approuve le niveau d'appétit pour le risque, assure une surveillance et s'acquitte de son mandat de gestion des risques, principalement par l'entremise de ses comités.
- Le **Comité de gestion des risques** aide le Conseil à superviser notre gestion des risques, en cherchant à s'assurer que les politiques, processus et procédures, ainsi que la structure organisationnelle, le budget et les ressources appropriés sont en place afin de gérer les risques importants auxquels RBC est exposée. Le Comité de gestion des risques supervise la fonction de gestion des risques, évalue annuellement son efficacité et examine régulièrement les résultats des évaluations indépendantes. Ses activités de surveillance comprennent l'évaluation de la fonction de gestion des risques, soit sa progression par rapport à ses priorités, et l'examen du mandat du chef de la Gestion des risques du Groupe et de la structure organisationnelle de la fonction de gestion des risques, son budget et ses ressources. Le Comité de gestion des risques supervise également les groupes de conformité à la réglementation et des crimes financiers (y compris la fonction de lutte au blanchiment d'argent) en ce qui a trait à l'indépendance vis-à-vis des activités qu'ils examinent. Il évalue annuellement l'efficacité des groupes de conformité à la réglementation et des crimes financiers (y compris la fonction de lutte au blanchiment d'argent). Il examine aussi leur mandat, leur structure organisationnelle, leur budget et leurs ressources respectifs, et les approuve, de même que les mandats du chef de la conformité et du chef de la lutte au blanchiment d'argent.
- Le **Comité d'audit** assiste le Conseil dans sa surveillance de l'intégrité de nos états financiers; des qualifications, de la performance et de l'indépendance de nos auditeurs externes; et de la performance de notre fonction d'audit interne et de nos contrôles internes. Il supervise également le groupe du chef des finances et les fonctions d'audit interne en ce qui a trait à leur indépendance vis-à-vis des activités qu'ils examinent. Il évalue annuellement l'efficacité du groupe du chef des finances et des fonctions d'audit interne, et examine et approuve leur structure organisationnelle, leur budget, leurs ressources et leurs statuts respectifs, ainsi que le mandat du chef des finances et de l'auditeur en chef.
- Le **Comité de gouvernance** recommande au Conseil les candidats à élire ou à réélire au Conseil et supervise le processus d'évaluation de l'efficacité des membres des comités du Conseil et des administrateurs. En outre, il assume la fonction de comité de révision et supervise la gestion de la culture et de la conduite. Il est également chargé i) d'élaborer et de recommander des cadres, principes et politiques de gouvernance au Conseil; ii) de superviser et de coordonner les questions ESG traitées par le Conseil et ses comités; iii) de surveiller les développements sur le plan de la gouvernance d'entreprise et d'adopter les pratiques exemplaires adaptées aux besoins de la banque et aux circonstances et iv) d'étudier les propositions d'actionnaires et de formuler des recommandations au Conseil.
- Le **Comité des ressources humaines** seconde le Conseil dans la supervision des politiques et des principaux programmes de rémunération, de la gestion du risque lié à la rémunération, et de la rémunération du chef de la direction et des autres membres de la haute direction. Il supervise aussi nos régimes de retraite, nos principales stratégies et pratiques en matière de gestion des talents et de ressources humaines, qui touchent entre autres l'engagement des employés, la diversité et l'inclusion, et la santé et le bien-être, ainsi que les plans de relève de la direction en ce qui a trait aux hauts dirigeants.

HAUTE DIRECTION, COMITÉ DE GESTION DES RISQUES DU GROUPE ET COMITÉ DE LA HAUTE DIRECTION

- Déterminent activement l'appétit pour le risque et présentent leurs recommandations au Conseil pour approbation.
- Communiquent le niveau d'appétit pour le risque en y apportant un soutien concret, et cherchent à s'assurer que les ressources et les compétences nécessaires sont en place pour assurer une surveillance adéquate du respect des limites établies pour l'appétit pour le risque d'entreprise.
- Veillent à garantir que des principes, politiques, pouvoirs, ressources, responsabilités et procédures de communication de l'information appropriés sont mis en œuvre de sorte à soutenir l'infrastructure de contrôle que requiert un programme de gestion des risques efficace à l'échelle de l'entreprise.
- Supervisent la stratégie en matière de conduite et de culture ainsi que les principales activités la concernant.
- Fournissent, au moment opportun, au Conseil et à ses comités, les informations pertinentes au sujet de l'identification, de l'évaluation et de la gestion des risques importants auxquels nous sommes exposés dans l'ensemble de nos entités juridiques, entreprises et activités à l'échelle mondiale.
- Plus précisément, le Comité de surveillance de la gestion des risques de rémunération supervise la conception des principaux programmes de rémunération afin de s'assurer qu'ils respectent des principes rigoureux de gestion des risques et que les risques susceptibles de ne pas être pleinement reflétés dans notre rendement financier actuel le sont dans les régimes de rémunération variable, notamment en ce qui concerne notre profil de risque d'entreprise par rapport à l'appétit pour le risque. C'est au Comité de surveillance de la Gestion des risques de rémunération que revient la responsabilité d'assurer que nos programmes de rémunération sont conformes aux principes du Conseil de stabilité financière (CSF) concernant de saines pratiques de rémunération et aux normes d'application connexes ainsi qu'à d'autres directives pertinentes et pratiques exemplaires.

PREMIÈRE LIGNE DE DÉFENSE

RESPONSABLES DE LA GESTION DES RISQUES

- Tous les employés des unités fonctionnelles de nos secteurs sont responsables de s'assurer que des contrôles des risques sont en place
- Responsabilités :
 - Identification
 - Appréciation
 - Atténuation et gestion
 - Surveillance
 - Divulgaration des risques conformément aux politiques et à l'appétit pour le risque qui ont été approuvés

DEUXIÈME LIGNE DE DÉFENSE

SURVEILLANCE DES RISQUES

- | GESTION DES RISQUES | CONFORMITÉ MONDIALE ET LUTTE AU BLANCHIMENT D'ARGENT | AUTRES UNITÉS FONCTIONNELLES |
|---|--|------------------------------|
| <ul style="list-style-type: none"> Établissement des pratiques et politiques de gestion des risques et d'orientations concernant les risques. Surveillance et remise en question de l'efficacité des pratiques de gestion des risques de la première ligne de défense. Suivi et rapport indépendant sur le niveau de risque par rapport à l'appétit pour le risque établi. Le chef de la gestion des risques, le chef de la conformité et le chef de la lutte au blanchiment d'argent ont un accès direct au Comité de gestion des risques. Bien que les unités fonctionnelles suivantes exercent des activités de première ligne pour lesquelles l'équipe de gestion des risques assure une surveillance indépendante et effectue une remise en question, elles fournissent également des conseils et du soutien aux trois lignes de défense, à savoir le groupe du chef des finances, les ressources humaines et le groupe de la cheffe des services juridiques et cheffe de l'administration. | | |

TROISIÈME LIGNE DE DÉFENSE

CERTIFICATION INDÉPENDANTE

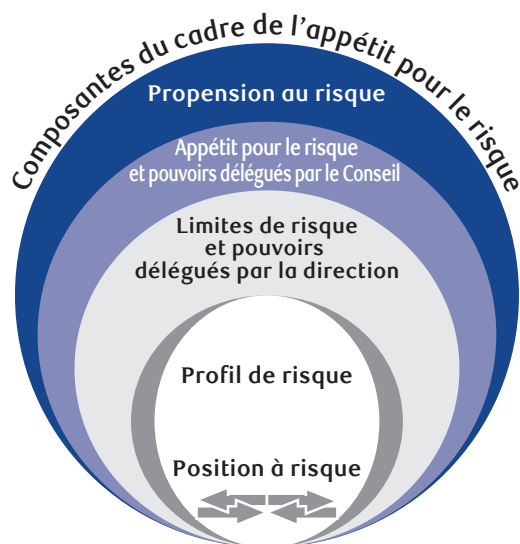
- Audit interne
- Certification indépendante de l'efficacité des pratiques de gestion des risques des première et deuxième lignes de défense auprès de la direction et du Conseil

Appétit pour le risque

Une saine gestion du risque nous aide à nous protéger de pertes inacceptables ou de résultats indésirables pour ce qui est de la fluctuation de nos bénéfices, de la concentration, de l'adéquation des fonds propres ou des autres principaux risques, tout en soutenant et en favorisant l'application de notre stratégie d'entreprise générale. Une saine gestion des risques exige de définir clairement notre appétit pour le risque, ce qui correspond à la nature et au niveau des risques que nous sommes disposés à assumer et en mesure d'assumer afin d'atteindre nos objectifs commerciaux. L'appétit pour le risque reflète les limites maximales de la prise de risques que nous avons fixées, ce qui correspond aux limites et contraintes réglementaires, et influe sur notre philosophie en matière de gestion des risques, notre code de conduite, nos pratiques commerciales et l'attribution des ressources. Il établit des limites claires et guide le maintien de l'équilibre risque-rendement prévu afin d'assurer la viabilité de notre organisation à long terme.

Notre appétit pour le risque est intégré à nos processus stratégiques et financiers et à ceux de planification des fonds propres ainsi qu'aux procédés continus de prise de décisions d'affaires, et il est examiné et approuvé une fois l'an par le Conseil.

Notre cadre d'appétit pour le risque d'entreprise souligne les aspects fondamentaux de notre approche à cet égard, sert à formuler les énoncés quantitatifs et qualitatifs s'y rapportant, les mesures les étayant et les contraintes qui y sont associées, lesquels peuvent être appliqués à l'échelle de l'organisation, des secteurs d'exploitation, des unités fonctionnelles et des entités juridiques, et il décrit nos exigences et attentes concernant l'intégration de saines pratiques quant à l'appétit pour le risque dans l'ensemble de l'organisation.



Énoncés relatifs à l'appétit pour le risque

Énoncés quantitatifs

- Gérer la fluctuation des bénéfices et le risque de pertes futures dans des conditions normales et des conditions de crise.
- Éviter une concentration excessive des risques.
- Assurer l'adéquation des fonds propres et une saine gestion du risque de liquidité et de financement.
- Assurer une gestion rigoureuse du risque opérationnel et du risque de non-conformité à la réglementation.
- Maintenir des notations élevées et un profil de risque qui nous positionnent parmi les meilleurs de notre groupe de pairs.

Énoncés qualitatifs

- Toujours défendre notre raison d'être et notre vision et respecter nos valeurs et notre code de conduite de sorte à préserver notre réputation et la confiance de nos clients, collègues et collectivités.
- N'assumer que les risques que nous comprenons. Prendre des décisions à cet égard qui sont réfléchies et orientées vers l'avenir et qui tiennent compte des enjeux environnementaux et sociaux.
- Parvenir à un juste équilibre risque-rendement de sorte à permettre une croissance durable.
- Maintenir un environnement de contrôle sain et rigoureux afin de protéger nos parties prenantes.
- Que ce soit sur le plan opérationnel ou de la résilience financière, veiller à toujours être en mesure de faire face à une crise.

La répartition de notre appétit pour le risque au sein de la banque est étayée par la délégation de pouvoirs et l'établissement de limites de risque. Les pouvoirs délégués ou les limites fixées représentent le risque maximal qui est autorisé pour un secteur d'activité, un portefeuille, un particulier ou un groupe et servent à régir les activités continues. La position à risque, qui représente la variation prévue du profil de risque par suite de changements d'objectifs, de stratégies et de facteurs externes, sert à mettre en lumière les principaux secteurs qui pourraient exiger une attention de la part de la direction afin de chercher plus judicieusement à assurer l'exécution des stratégies dans le respect de notre appétit pour le risque.

Évaluation du risque

La quantification du risque est une composante clé de nos procédés de gestion du risque d'entreprise et des fonds propres. Les processus d'appréciation et de planification du risque sont intégrés à l'échelle de l'organisation, et ce, surtout pour ce qui est des projections et analyses, ce qui englobe notamment les simulations de crise, la formulation d'un plan de reprise et de résolution des problèmes ainsi que l'établissement de provisions pour pertes de crédit.

Certains risques, dont ceux de crédit, de marché, de liquidité et d'assurance, sont plus aisément quantifiables que d'autres, tels les risques opérationnel et stratégique ou le risque de réputation et de non-conformité. Dans le cas des risques difficiles à quantifier, nous accordons une plus grande importance aux facteurs de risque qualitatifs et à l'évaluation des activités afin d'apprécier le niveau de risque général. Nous utilisons également des mesures et techniques qui font appel au jugement, telles

que les simulations de crise et les analyses de scénarios et de sensibilité pour apprécier et mesurer les risques. Nous perfectionnons sans cesse ces mesures et techniques afin de mieux gérer nos risques. Nos principales méthodes d'estimation des risques comprennent les suivantes :

- Quantification des pertes attendues : il s'agit des pertes susceptibles de se produire sur une période donnée et dans le cours normal des affaires, selon les prévisions statistiques;
- Quantification des pertes imprévues : cela désigne une estimation de l'écart entre le bénéfice réel et le bénéfice prévu sur un horizon donné;
- Simulations de crise : cette technique permet d'évaluer, grâce à un regard sur l'avenir, les conséquences potentielles d'un ensemble de changements spécifiques des facteurs de risque, ce qui correspond à des événements défavorables, certes exceptionnels, mais plausibles, qui pourraient toucher l'économie et les marchés financiers. Les programmes de simulation de crise de RBC sont réalisés à différents niveaux de l'organisation (entreprise, filiales et risques individuels) afin que les profils de risque et les concentrations du risque appropriés soient pris en compte dans la conception des scénarios, l'analyse et la prise de décisions;
- Contrôles ex post : les valeurs réalisées sont comparées aux estimations, l'objectif étant de nous assurer que les paramètres du calcul des fonds propres réglementaires et du capital économique demeurent appropriés.

Simulations de crise

Les simulations de crise constituent un volet important de notre cadre de gestion des risques. Les résultats de ces simulations servent à :

- évaluer la viabilité des plans d'affaires et des stratégies à long terme;
- suivre l'évolution de notre profil de risque, en termes de bénéfice et de fonds propres à risque, relativement à notre appétit pour le risque;
- établir des limites;
- identifier les principaux risques relatifs à nos niveaux de fonds propres et de liquidité, et à notre situation financière, et les variations possibles;
- mieux comprendre les mesures d'atténuation pouvant être utilisées en cas d'événements défavorables potentiels;
- évaluer l'adéquation de nos niveaux de fonds propres et de liquidité.

Les simulations de crise que nous effectuons à l'échelle de l'entreprise consistent à évaluer les principales répercussions des risques auxquels nous sommes exposés, ainsi que des variations du résultat, sur le bilan, l'état du résultat, le levier financier, les fonds propres et la liquidité. Le Conseil, le Comité de gestion des risques du Groupe et les comités de gestion des risques de la haute direction utilisent les résultats obtenus pour comprendre nos facteurs de performance en période de tensions et pour comparer nos ratios de fonds propres, de levier financier et de liquidité en période de tensions aux seuils réglementaires et à nos limites internes. Les résultats sont également pris en compte dans notre processus interne d'évaluation de l'adéquation des fonds propres et dans notre processus de planification des fonds propres.

Nous évaluons un certain nombre de scénarios de crise à l'échelle de l'entreprise sur un horizon pluriannuel et selon divers degrés de gravité. Notre Conseil revoit les scénarios recommandés, qui ont été élaborés à la suite d'un processus d'identification des risques approfondi. Les résultats des différentes unités fonctionnelles sont ensuite regroupés afin d'analyser les répercussions sur l'ensemble de l'entreprise, avec l'aide des experts de la Gestion des risques du Groupe et des fonctions Trésorerie générale, Finances et Économie, ainsi que de nos secteurs d'exploitation. Généralement, nos scénarios servant à la simulation de crise portent notamment sur les récessions mondiales, les fluctuations des marchés boursiers, la hausse des niveaux d'endettement, les changements de taux d'intérêt, les corrections des prix de l'immobilier ainsi que les chocs susceptibles de toucher les écarts de taux et les marchés des marchandises. Au cours de l'exercice 2024, dans le cadre de nos exercices de simulation de crise, nous avons tenu compte de divers risques connus et risques émergents, dont les tensions géopolitiques, les variations des taux d'intérêt, les cyberrisques et les risques climatiques, nous attachant avant tout sur les répercussions de ces risques sur les revenus, les pertes, le bénéfice net, les liquidités et les projections quant aux fonds propres.

Les simulations de crise et les analyses de scénarios s'appliquant aux types de risques spécifiques, tels que le risque de marché (notamment le risque de taux d'intérêt dans le portefeuille bancaire), le risque de liquidité, le risque de crédit de détail et de gros, le risque opérationnel et le risque d'assurance, complètent et étayent nos analyses à l'échelle de l'entreprise. Les résultats découlant de ces analyses spécifiques sont utilisés dans le cadre de divers processus de prise de décisions, y compris la fixation des limites de risque, la composition des portefeuilles, l'établissement de l'appétit pour le risque et la mise en œuvre des stratégies commerciales.

Outre les programmes de simulations de crise globales ou propres à chaque risque, nous utilisons des simulations de crise ad hoc et des simulations de crise inversées pour approfondir notre connaissance des risques auxquels nous sommes exposés. Les simulations de crise ad hoc sont des analyses uniques qui servent à étudier les conditions d'un marché en développement ou à effectuer des tests plus approfondis sur un portefeuille donné. Les simulations de crise inversées visent à remonter jusqu'aux scénarios pouvant mener à une issue particulièrement grave, comme la non-viabilité d'une banque, et permettent l'élaboration d'un plan de reprise et de résolution des problèmes ainsi que l'amélioration de la compréhension des limites du rapport risque-rendement.

Au-delà des simulations de crise internes, nous nous livrons, sur une base régulière, à un certain nombre d'autres simulations de crise exigées par les autorités de réglementation dans plusieurs territoires.

Gouvernance et validation des modèles

Nous recourons à des modèles à diverses fins incluant, sans toutefois s'y limiter, l'évaluation de produits financiers, l'identification, l'évaluation et la gestion de différents types de risques, les simulations de crise, l'appréciation de l'adéquation des fonds propres, la prise de décisions éclairées concernant l'entreprise et les risques, l'évaluation de la conformité aux limites internes, le respect des exigences en matière de présentation de l'information financière et des exigences réglementaires, et la communication d'informations auprès du public.

Le risque lié aux modèles s'entend du risque que leur simple utilisation ou un usage incorrect à toute étape de leur cycle de vie entraînent des conséquences négatives sur le plan financier ou réputationnel pour l'organisation, et nous le gérons par la structure de gouvernance et de surveillance établie à son égard. Cette structure, laquelle est instaurée au moyen de notre

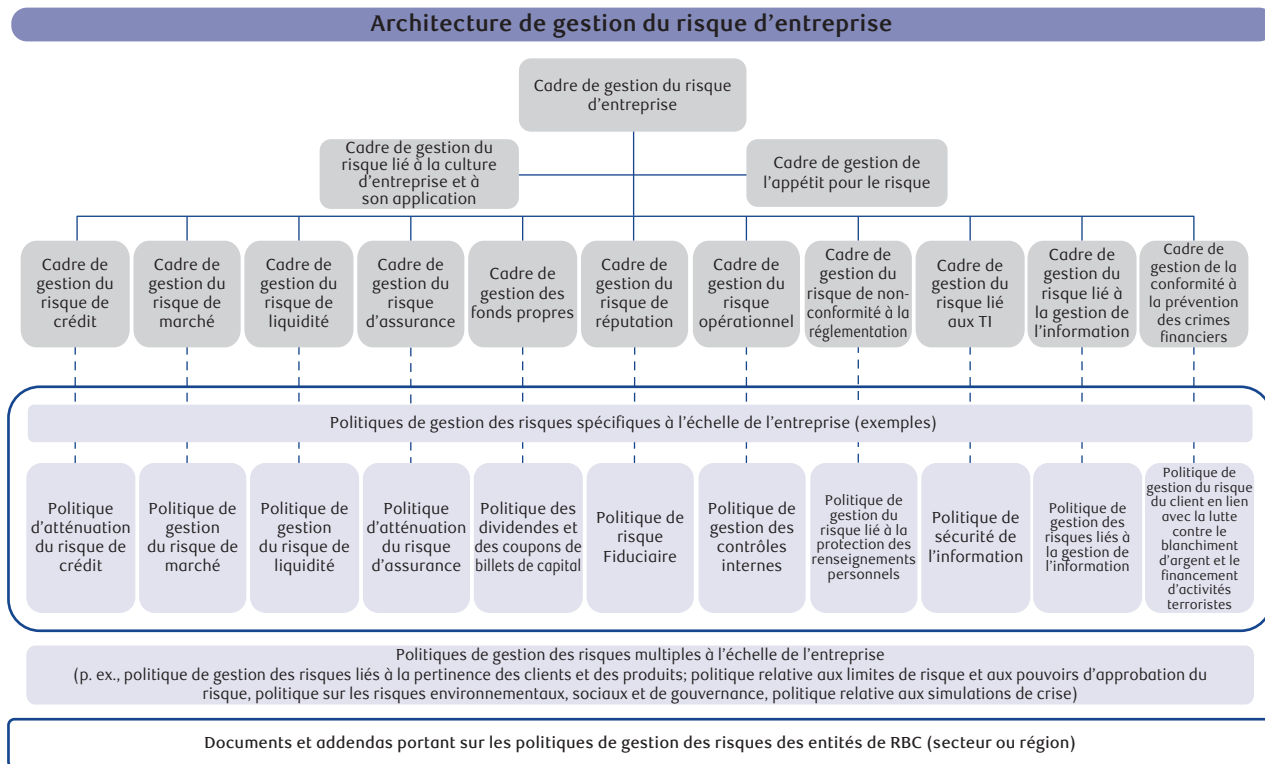
modèle de gouvernance à trois lignes de défense, repose sur le principe que la gestion du risque lié aux modèles est une responsabilité partagée par ces trois lignes, et ce, à toutes les étapes du cycle de vie des modèles en cause.

Avant d'être utilisés, les modèles font l'objet d'une évaluation indépendante et d'une approbation de la part de notre fonction générale de gestion du risque lié aux modèles, c'est-à-dire une équipe de spécialistes de la modélisation dont les rapports hiérarchiques n'ont aucun lien avec ceux des responsables, des concepteurs et des utilisateurs des modèles. La validation vise à garantir que les modèles sont pertinents et peuvent servir aux fins auxquelles ils sont destinés. En plus de valider de manière indépendante les modèles avant leur utilisation, notre fonction générale de gestion du risque lié aux modèles assure un contrôle pendant tout leur cycle de vie, ce qui englobe des procédures de gestion des changements qui y sont apportés, les exigences à remplir en vue d'assurer une surveillance continue et des évaluations annuelles visant à garantir que chaque modèle demeure pertinent.

Les applications utilisant l'IA sont soumises à des exigences accrues en matière de gouvernance et de validation des modèles, et sont évaluées en parallèle avec les autres fonctions de gestion des risques pertinentes. Les contrôles pour les principaux risques liés à l'IA, y compris la fidélité et l'explicabilité, sont surveillés et approuvés par le Comité de gestion des risques. Les rapports sur les modèles de risques comprenant des enjeux liés à l'IA sont examinés périodiquement par le Conseil.

Contrôle des risques

Notre gestion des risques à l'échelle de l'entreprise s'appuie sur un processus exhaustif de contrôle des risques, lesquels sont définis dans notre cadre de gestion du risque d'entreprise. Ce cadre sert de fondement à notre approche en gestion des risques et promeut les principes, les approches et la gouvernance de RBC en lien avec la gestion des risques. Il établit les attentes quant à l'élaboration et à la communication de politiques, à la mise en œuvre de processus officiels et indépendants d'examen et d'approbation des risques, ainsi qu'à l'établissement de l'appétit pour le risque, à la délégation des pouvoirs d'approbation des risques et à la fixation des limites de risque. Les programmes de contrôle à l'échelle de l'entreprise constituent un important mécanisme de contrôle des risques qui vise à assurer une diversification suffisante des risques et une optimisation du rapport risque-rendement. Ce cadre s'appuie également sur plusieurs autres cadres de gestion des risques qu'approuve le Conseil ainsi que sur diverses politiques. Ensemble, nos cadres de gestion des risques et les politiques qui les sous-tendent précisent l'orientation à prendre et fournissent des informations sur la façon dont chaque risque est identifié, apprécié, évalué, géré, atténué, surveillé et signalé. Les politiques en vigueur à l'échelle de l'entreprise sont considérées comme des exigences minimales et fixent les paramètres selon lesquels les groupes d'exploitation et les employés doivent exercer leurs fonctions.



Ordre hiérarchique d'approbation des cadres de gestion des risques et des documents de politique :

- Conseil d'administration ou comités du Conseil
- Comité de la haute direction (p. ex., Comité d'examen de la politique, Comité du risque opérationnel, Comité actif passif) pour la plupart des politiques. L'approbation du Conseil ou de comités du Conseil est requise dans certains cas (p. ex., Code de conduite de RBC, politique de dividendes).
- Généralement, la direction ou les comités des secteurs d'exploitation ou des unités fonctionnelles. L'approbation de la Gestion des risques du Groupe est requise si les risques peuvent avoir de lourdes conséquences.

Appétit pour le risque, pouvoirs d'approbation des risques délégués et limites de risque

L'appétit pour le risque se définit comme étant la nature et le niveau des risques que nous sommes disposés à assumer et en mesure d'assumer afin d'atteindre nos objectifs commerciaux. Il reflète les limites maximales de la prise de risques que nous avons fixées et influe sur notre philosophie en matière de gestion des risques, notre conduite, notre style opérationnel et l'attribution des ressources. Il est généralement fixé à un niveau qui permet de constituer une réserve d'absorption des risques suffisante pour notre propension au risque et de se rétablir pendant les périodes d'exposition ou de crise accrues. L'appétit pour le risque est étayé par les pouvoirs d'approbation des risques que le Conseil délègue aux membres de la haute direction et établit des seuils à partir desquels les expositions et les transactions doivent être signalées au Comité de gestion des risques du Conseil en vue de leur examen et approbation. L'établissement de pouvoirs délégués par la direction et/ou de limites de risque

peut contribuer à la répartition de l'appétit pour le risque et des pouvoirs délégués par le Conseil, tout comme la délégation des pouvoirs d'approbation des risques aux chefs de la Gestion des risques des filiales de RBC et/ou au chef du Crédit des filiales de RBC applicables. Ces limites représentent le risque maximal qui est autorisé pour un secteur d'activité, un portefeuille, un particulier ou un groupe. Ces pouvoirs et limites servent à instaurer des stratégies de gestion des risques et à gérer les activités continues. Les risques allant au-delà des pouvoirs d'approbation des risques et des limites de risque peuvent être des signes avant-coureurs de contraintes dans l'appétit pour le risque, ce qui permet de gérer ces risques à temps. La haute direction peut déléguer une partie ou l'ensemble de ces pouvoirs à d'autres parties au sein de l'organisation. Les pouvoirs ainsi délégués permettent l'approbation des expositions aux risques à l'échelle d'une entreprise, d'un secteur géographique, d'un secteur d'activité, d'un produit ou d'un portefeuille, selon des paramètres et des limites clairement définis. Ils servent également à gérer le risque de concentration, à établir des limites en matière de prise ferme et de placement pour ce qui est des activités de négociation et des activités de services de banque d'investissement, et à fixer les seuils de tolérance du risque de marché.

Processus d'analyse et d'approbation des risques

Les processus d'analyse et d'approbation des risques constituent un important mécanisme de contrôle et sont élaborés par la Gestion des risques du Groupe en fonction de la nature, de l'importance et de la complexité du risque concerné. En règle générale, une personne, un groupe ou un comité indépendant procède à une analyse formelle des risques et donne son approbation. Les responsabilités d'approbation sont régies par le cadre d'appétit pour le risque d'entreprise et par les pouvoirs d'approbation des risques délégués, et les limites des risques sont réparties selon les catégories suivantes : risque de crédit (y compris les risques liés à l'emprunteur, au pays, à la région et au secteur d'activité), risque de marché, risque lié aux activités de prise ferme et de distribution, risque de liquidité et risque d'assurance. Les exigences relatives à l'analyse et à l'approbation des risques liés aux projets et aux initiatives, aux nouveaux produits et services et aux risques propres aux transactions sont énoncées dans les politiques et procédures de gestion des risques de l'entreprise.

Suivi et information sur les risques

Le processus de suivi et d'information interne sur les risques à l'échelle de l'entreprise et des secteurs d'exploitation est une composante essentielle de notre programme de gestion du risque d'entreprise et permet à la haute direction et au Conseil d'assumer efficacement leurs responsabilités de gestion et de surveillance des risques. La surveillance continue de notre profil de risque et de l'exposition au risque de l'organisation par rapport à l'appétit pour le risque permet une gestion et une surveillance des risques proactives, afin d'assurer que nos activités demeurent dans les limites de l'appétit pour le risque établies et approuvées; de détecter les domaines pour lesquels l'activité ou la croissance pourraient être restreintes à l'avenir; d'identifier les situations dans lesquelles la prise de risque est trop prudente ou trop audacieuse; de permettre à la haute direction d'évaluer l'incidence des crises et des événements imprévus; et d'élaborer et de mettre en place des stratégies d'atténuation des risques afin d'exercer nos activités dans les limites de l'appétit pour le risque. À chacune des réunions du Comité de gestion des risques du Conseil, le chef de la Gestion des risques du Groupe présente une mise à jour des risques qui a été examinée par la haute direction et qui indique notamment les risques connus et les risques émergents, les tendances du secteur et d'autres informations importantes. Chaque trimestre, la haute direction et le Comité de gestion des risques du Conseil reçoivent le rapport sur le risque d'entreprise, lequel décrit notamment les risques connus et les risques émergents, notre profil de risque par rapport à notre appétit pour le risque, les paramètres de la qualité des portefeuilles et l'éventail de risques auxquels nous faisons face, et renferme une analyse des enjeux et principales tendances connexes et, lorsque cela est nécessaire, des mesures requises par la direction. Une fois l'an, nous effectuons, à l'intention du Conseil, un examen comparatif de notre situation par rapport à celle de nos homologues à l'aide de diverses mesures de risque et d'un tableau multifactoriel qui permet d'analyser objectivement où nous nous situons par rapport à eux. Au-delà de la surveillance régulière des risques, d'autres rapports sur les risques spécifiques connus ou émergents, ou les variations de notre profil de risque, sont présentés à la haute direction ainsi qu'au Conseil, et sont discutés avec eux. De plus, nous publions des rapports externes sur les risques afin de nous conformer aux normes réglementaires.

Surveillance de la gestion des risques et gestion des enjeux

La surveillance et les tests des contrôles internes constituent un élément important de notre approche de gestion des risques. Notre solide structure de gouvernance est décrite dans le Cadre de gestion du risque opérationnel d'entreprise et les politiques connexes. Nous cherchons à établir une approche cohérente et fondée sur des principes pour la conception, l'identification et la gestion des contrôles internes, ainsi que des rôles et des responsabilités clairement définis.

La gestion des enjeux est une capacité de gestion des risques qui facilite l'identification, la rationalisation et la gestion des enjeux. Les enjeux sont définis comme les risques découlant i) de l'absence de contrôles ou ii) de déficiences dans l'efficacité de la conception des contrôles ou de leur fonctionnement. Des pratiques efficaces de gestion des enjeux nous permettent, sur une base régulière, d'identifier ces enjeux et d'en évaluer la gravité, de mettre au point des mesures correctives et de suivre l'évolution des plans de correction jusqu'à leur achèvement. Un programme de gestion des enjeux a été mis en place à l'échelle de l'entreprise pour permettre une normalisation des paramètres de gestion des enjeux. Ce programme comprend notamment une définition normalisée de ce que sont les enjeux, leur source, leur portée, leur taxonomie et leur gravité. Notre approche dans le cadre du programme de gestion des enjeux est adaptée à chaque source d'enjeux des trois lignes de défense et aux besoins particuliers de chaque secteur d'exploitation et unité fonctionnelle, y compris en ce qui a trait aux processus de gouvernance locaux, aux rôles et responsabilités et aux exigences réglementaires.

Communication aux échelons supérieurs des risques et des enjeux liés aux événements

Nous surveillons et gérons activement les risques inhérents à nos activités et, par conséquent, nous maintenons des processus et des contrôles pour gérer ces activités. Toutefois, il peut arriver que les processus et/ou les contrôles ne fonctionnent pas comme prévu, ce qui peut donner lieu à des événements à risque, ou que de nouveaux risques imprévus surviennent. La communication en temps opportun aux échelons supérieurs des risques ou des événements permet à la haute direction, aux comités pertinents et au Conseil de prendre les mesures appropriées (au besoin) pour satisfaire aux exigences réglementaires. Les trois lignes de défense disposent de processus de surveillance et de communication de l'information qui ont pour but de permettre des échanges efficaces et la communication des risques et des événements aux échelons supérieurs.

Le texte ombré et les tableaux marqués d'un astérisque (*) qui figurent dans les sections suivantes du rapport de gestion présentent les informations sur les risques de crédit, de marché, de liquidité et de financement fournies conformément à IFRS 7 *Instruments financiers : Informations à fournir*. Ils présentent également nos méthodes d'évaluation des risques et les objectifs, politiques et méthodologies de gestion de ces risques. Le texte ombré et les tableaux marqués d'un astérisque font donc partie intégrante de nos états financiers consolidés annuels de 2024.

Principaux risques

Risque de crédit

Le risque de crédit correspond au risque de perte causée par l'incapacité possible ou la réticence d'un débiteur à s'acquitter de ses obligations contractuelles au moment opportun et il peut découler directement du risque de défaillance d'un débiteur principal (p. ex., émetteur, débiteur, contrepartie, emprunteur ou titulaire de police), être indirect et associé à un débiteur secondaire (p. ex., garant ou réassureur) et/ou relever d'un risque hors bilan, d'un risque de crédit éventuel, d'un risque de crédit connexe ou d'un risque transactionnel. Le risque de crédit comprend le risque de contrepartie qui découle des activités de négociation et des activités autres que de négociation. Il y a exposition au risque de crédit lorsque les fonds sont prolongés, engagés ou investis par l'intermédiaire d'une entente contractuelle réelle ou implicite.

La responsabilité de la gestion du risque de crédit est largement répartie suivant le modèle de gouvernance à trois lignes de défense. La répartition de l'appétit pour le risque de crédit approuvé par le Conseil repose sur l'établissement de pouvoirs d'approbation des risques et de limites de risque, dont la responsabilité est déléguée par le Conseil au président et chef de la direction et au chef de la Gestion des risques du Groupe. Les transactions de crédit dépassant les limites autorisées doivent être approuvées par le Comité de gestion des risques du Conseil. Afin de faciliter la tenue des activités commerciales quotidiennes, le chef de la Gestion des risques du Groupe est autorisé à déléguer des pouvoirs d'approbation du risque de crédit à d'autres personnes au sein du Groupe, des secteurs d'exploitation et des unités fonctionnelles, selon ce qui est jugé nécessaire.

Afin d'assurer un équilibre entre les risques et le rendement, nous fixons les objectifs suivants pour la gestion du risque de crédit :

- Nous nous assurons que la qualité du crédit n'est pas compromise au détriment de la croissance;
- Nous gérons les risques de crédit liés aux transactions, aux relations et aux portefeuilles;
- Nous évitons une concentration excessive des sources de risque de crédit corrélées;
- Nous utilisons nos systèmes d'évaluation ou de classement du risque de crédit, ou d'autres méthodes, politiques ou outils approuvés;
- Nous établissons nos prix en fonction des risques de crédit courus;
- Nous utilisons des systèmes et des contrôles efficaces pour détecter et prévenir le risque de crédit inapproprié;
- Nous utilisons des méthodes uniformes pour l'évaluation de notre risque de crédit;
- Nous assurons une surveillance et une gestion permanentes de notre risque de crédit;
- Nous transférons les risques de crédit à des tiers au moyen de techniques d'atténuation des risques approuvées, lorsque cela est approprié (p. ex., opérations de vente, de couverture, d'assurance et de titrisation);
- Nous évitons les activités qui ne cadrent pas avec nos valeurs, notre code de conduite ou nos politiques.

Le cadre de gestion du risque de crédit d'entreprise donne un aperçu de la méthode que nous employons pour gérer le risque de crédit, notamment les principes, méthodologies, systèmes, rôles et responsabilités ainsi que les rapports et contrôles. Il existe d'autres politiques complémentaires qui ont pour but de mieux définir les rôles et responsabilités, les pratiques acceptables, les limites et les contrôles clés au sein de l'entreprise.

Évaluation du risque de crédit

Nous quantifions le risque de crédit, au niveau du débiteur individuel et de l'ensemble du portefeuille, de façon à gérer les pertes de crédit attendues et réduire les pertes imprévues pour ainsi limiter la volatilité du résultat et assurer une bonne capitalisation.

Nous utilisons une variété de méthodes d'évaluation et de quantification du risque de crédit pour nos portefeuilles de prêts de gros et de détail. Le portefeuille de gros comprend des prêts aux entreprises, aux organismes souverains, aux entités du secteur public, aux banques et autres institutions financières, ainsi que certains prêts aux particuliers fortunés. Le portefeuille de détail comprend les prêts hypothécaires résidentiels, les prêts personnels, les prêts sur cartes de crédit et les prêts aux petites entreprises. Nos systèmes de notation du risque de crédit sont conçus afin d'évaluer et de quantifier les risques liés aux activités de prêt de manière précise et uniforme. Les notations qui en résultent sont ensuite utilisées dans la prise de décisions sur le risque – tant au chapitre des transactions qu'au chapitre des clients – ainsi que comme données clés de l'évaluation du risque et du calcul des fonds propres.

Évaluation du capital économique et des fonds propres réglementaires

Le capital économique, qui correspond à notre propre quantification des risques, est utilisé pour établir les limites. Il sert aussi à déterminer l'adéquation des fonds propres internes et l'attribution des fonds propres au secteur Assurances. Notre méthode d'attribution des fonds propres à nos secteurs d'exploitation, autres que le secteur Assurances, est fondée sur des exigences réglementaires. Pour plus de détails à ce sujet, se reporter à la rubrique Gestion des fonds propres.

Deux approches peuvent être utilisées pour évaluer le risque de crédit et déterminer les fonds propres réglementaires : l'approche fondée sur les notations internes et l'approche standard, conformément à la ligne directrice sur les normes de fonds propres du BSIF. L'approche fondée sur les notations internes permet d'utiliser à la fois une approche reposant entièrement sur des modèles, appelée l'approche fondée sur les notations internes avancée, et une approche basée sur la surveillance, appelée l'approche fondée sur les notations internes fondation.

L'approche standard s'applique essentiellement au secteur Gestion du patrimoine, y compris à notre portefeuille de gros à City National, à nos activités bancaires dans les Antilles et à certains portefeuilles de prêts de détail autres qu'hypothécaires acquis dans le cadre de la transaction visant HSBC Canada. Elle est fondée sur les pondérations des risques prescrites par le BSIF et servant à calculer l'actif pondéré en fonction des risques en lien avec le risque de crédit.

L'approche fondée sur les notations internes avancée, qui s'applique à la plupart des expositions au risque de crédit de nos portefeuilles de prêts de gros et de détail (à l'exception des expositions utilisant l'approche fondée sur les notations internes fondation décrite ci-dessous), utilise trois principaux paramètres d'évaluation du risque de crédit aux fins du calcul du capital économique et des fonds propres réglementaires.

- Probabilité de défaillance (PD) : pourcentage estimatif qui représente la probabilité de défaillance d'un débiteur dans un délai donné et pour une notation ou un portefeuille de prêts donné.
- Exposition en cas de défaillance (ECD) : montant qui serait dû par un débiteur au moment de la défaillance.
- Perte en cas de défaillance (PCD) : pourcentage estimatif de l'ECD considéré comme non recouvrable malgré les processus de perception et de recouvrement à la suite d'une défaillance.

Ces paramètres sont déterminés principalement à partir de l'historique des données des systèmes de notation internes, conformément aux normes de surveillance.

La PD est estimée en fonction d'une moyenne à long terme des taux de défaillance d'une notation donnée ou pour un portefeuille de prêts en particulier. Une PD attribuée à une ou des notations ou à des portefeuilles de prêts en défaillance, conformément à la définition d'une défaillance, est de 100 %.

L'ECD est basée sur le crédit accordé au débiteur et sur l'évolution éventuelle de ce montant selon des facteurs tels que l'utilisation actuelle de la limite approuvée. Comme pour la PCD, les taux sont estimés de façon à tenir compte d'un ralentissement économique, en appliquant le même principe de prudence pour tenir compte des données et des incertitudes statistiques relevées dans le processus de modélisation.

Chaque facilité de crédit reçoit un taux de PCD fondé pour une large part sur les facteurs qui détermineront l'ampleur de la perte en cas de défaillance, à savoir notamment le rang de la dette, les sûretés qui y sont assorties et le secteur d'activité du débiteur. Les taux estimatifs de PCD s'appuient essentiellement sur un historique interne des défauts de paiement. Si ces données internes sont limitées, nous nous appuyons sur des données externes appropriées pour compléter notre estimation. Les taux estimatifs de PCD reflètent également les conditions susceptibles de prévaloir en période de ralentissement économique, avec un supplément de prudence pour tenir compte des limitations des données et des incertitudes statistiques identifiées pendant le processus d'estimation.

Les estimations de la PD, de la PCD et de l'ECD sont revues chaque année, puis les mises à jour sont validées par une équipe de validation indépendante au sein de la banque. Elles font également l'objet d'un suivi et d'un contrôle ex post trimestriel par l'équipe d'estimation elle-même. Ces notations et évaluations du risque nous permettent de déterminer notre perte attendue, ainsi que notre capital économique, nos fonds propres réglementaires, nos limites de risque, de même que nos services de gestion de portefeuille et les prix de nos produits.

L'approche fondée sur les notations internes fondation est une approche réglementaire prescrite devant être utilisée pour calculer l'actif pondéré en fonction des risques liés à notre exposition aux banques et aux grandes entreprises, c'est-à-dire celles dont le total des revenus consolidés annuels dépasse 750 millions de dollars. Cette approche utilise les mêmes paramètres de PD que l'approche fondée sur les notations internes avancée, mais utilise des paramètres de surveillance prescrits pour l'ECD et la PCD.

Divergences entre les évaluations financières et les évaluations réglementaires

Les modèles de pertes attendues sont utilisés aux fins des fonds propres réglementaires et aux fins comptables. Selon les deux modèles, les pertes attendues correspondent au produit de la PD, de la PCD et de l'ECD. Les cadres actuels de présentation de Bâle et des IFRS comportent toutefois certaines différences importantes qui pourraient donner lieu à des estimations des pertes attendues très différentes, notamment les suivantes :

- Les PD du modèle de Bâle sont fondées sur les moyennes à long terme sur un cycle économique complet, tandis que les PD du modèle des IFRS reposent sur les conditions actuelles, ajustées pour tenir compte des estimations des conditions futures qui auront un effet sur les PD selon des scénarios macroéconomiques établis par pondération probabiliste.
- Les PD du modèle de Bâle portent sur les 12 mois à venir. Par contre, dans le modèle des IFRS, elles portent sur les 12 prochains mois uniquement pour les instruments du stade 1. Les pertes de crédit attendues pour les instruments du stade 2 sont calculées au moyen de la PD sur la durée de vie.
- Dans le modèle de Bâle, les PCD sont basées sur des conjonctures économiques défavorables graves, mais plausibles. Dans le modèle des IFRS, les PCD reposent sur les conditions actuelles, ajustées pour tenir compte des estimations des conditions futures qui auront un effet sur les PCD selon des scénarios macroéconomiques établis par pondération probabiliste. Pour plus de détails, se reporter à la rubrique Méthodes et estimations comptables critiques.

Risque de crédit brut

Le risque de crédit brut est classé comme i) un risque de crédit lié aux prêts et autres, ou ii) un risque de crédit lié aux activités de négociation, et il est calculé en fonction du cadre de l'accord de Bâle III. Selon cette méthode, l'ECD de toutes les transactions de crédit liées aux prêts et autres ainsi que des transactions de mise en pension de titres liées aux activités de négociation est calculée sans tenir compte des sûretés, mais à partir d'une estimation des variations futures possibles de ce risque de crédit. Quant à l'ECD des dérivés, elle est calculée en tenant compte des sûretés, conformément aux lignes directrices réglementaires.

Le risque de crédit lié aux prêts et autres comprend :

- Les prêts et acceptations en cours, les engagements inutilisés ainsi que d'autres expositions, notamment les passifs éventuels tels que les lettres de crédit et les garanties, les titres d'emprunt comptabilisés à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global ou au coût amorti et les dépôts auprès d'institutions financières. Les engagements inutilisés représentent une estimation du montant contractuel susceptible d'être utilisé au moment de la défaillance d'un débiteur.

Le risque de crédit lié aux activités de négociation comprend :

- Les transactions de mise en pension de titres, lesquelles incluent des conventions de rachat et des conventions de revente, ainsi que des emprunts et prêts de titres. En ce qui concerne les transactions de mise en pension de titres, le risque brut correspond au montant du financement initial des titres, compte non tenu des sûretés.
- Le montant des dérivés qui représente le montant de l'équivalent-crédit, lequel est défini par le BSIF comme la somme du coût de remplacement et du montant supplémentaire au titre du risque de crédit éventuel, ce qui est pondéré par un facteur réglementaire. Pour plus de détails sur le coût de remplacement et le montant de l'équivalent-crédit, se reporter à la note 9 de nos états financiers consolidés annuels de 2024.

Évaluation du risque de crédit

Risque de crédit lié aux prêts de gros

Le système de notation du crédit de gros sert à évaluer le risque de crédit inhérent à nos activités de crédit de gros.

Une notation du risque de l'emprunteur (NRE) est attribuée à chaque débiteur, ce qui reflète une appréciation de sa solvabilité. Chaque NRE est associée à une PD calibrée. La NRE différencie le risque rattaché à un débiteur et reflète notre évaluation de sa capacité et de sa volonté de satisfaire à ses obligations contractuelles dans les délais fixés, sur un horizon de trois ans. La NRE est fondée sur une évaluation des risques commerciaux et financiers du débiteur effectuée au moyen d'une analyse fondamentale du crédit et d'une modélisation s'appuyant sur les données disponibles. La PD associée à chaque NRE est essentiellement fondée sur un historique interne des défauts de paiement qui remonte à 2006 et constitue la moyenne à long terme de notre expérience au cours d'un cycle économique, ce qui est conforme aux lignes directrices réglementaires.

Notre système de notation compte 22 niveaux. Le tableau ci-après présente nos 22 notations et leur correspondance avec les notations externes de S&P et de Moody's.

Notations internes*

Tableau 41

Notations	Fourchette des PD		Notation du risque de l'emprunteur	S&P	Moody's	Description
	Entreprises et banques	Organismes souverains				
1	0,0000 % – 0,0500 %	0,0000 % – 0,0150 %	1+	AAA	Aaa	Qualité investissement
2	0,0000 % – 0,0500 %	0,0151 % – 0,0250 %	1H	AA+	Aa1	
3	0,0000 % – 0,0500 %	0,0251 % – 0,0350 %	1M	AA	Aa2	
4	0,0000 % – 0,0500 %	0,0351 % – 0,0450 %	1L	AA-	Aa3	
5	0,0000 % – 0,0550 %	0,0451 % – 0,0550 %	2+H	A+	A1	
6	0,0551 % – 0,0650 %		2+M	A	A2	
7	0,0651 % – 0,0750 %		2+L	A-	A3	
8	0,0751 % – 0,0850 %		2H	BBB+	Baa1	
9	0,0851 % – 0,1030 %		2M	BBB	Baa2	
10	0,1031 % – 0,1775 %		2L	BBB-	Baa3	
11	0,1776 % – 0,3470 %		2-H	BB+	Ba1	Qualité inférieure
12	0,3471 % – 0,6460 %		2-M	BB	Ba2	
13	0,6461 % – 1,0620 %		2-L	BB-	Ba3	
14	1,0621 % – 1,5520 %		3+H	B+	B1	
15	1,5521 % – 2,2165 %		3+M	B	B2	
16	2,2166 % – 4,5070 %		3+L	B-	B3	
17	4,5071 % – 7,1660 %		3H	CCC+	Caa1	
18	7,1661 % – 13,1760 %		3M	CCC	Caa2	
19	13,1761 % – 24,9670 %		3L	CCC-	Caa3	
20	24,9671 % – 99,9990 %		4	CC	Ca	
21	100 %		5	D	C	Déprécié
22	100 %		6	D	C	

* Ce tableau fait partie intégrante de nos états financiers consolidés annuels de 2024.

Risque de contrepartie

Le risque de contrepartie correspond au risque qu'une partie avec laquelle nous avons conclu un contrat financier ou non financier ne satisfasse pas à ses obligations contractuelles, et manque à ses engagements de paiement. Ce risque intègre non seulement la valeur actuelle du contrat, mais aussi la variation possible de cette valeur selon l'évolution des conditions du marché. Le risque de contrepartie provient généralement des opérations sur dérivés et des transactions de mise en pension. Les opérations sur dérivés peuvent porter sur des contrats à terme de gré à gré ou standardisés, des swaps et des options, et elles peuvent mettre en jeu des éléments sous-jacents de nature financière (p. ex., des taux d'intérêt, des taux de change, du crédit et des capitaux propres) ou non financière (p. ex., des métaux précieux ou autres marchandises). Pour plus de détails sur nos instruments dérivés et nos méthodes de gestion du risque de crédit, se reporter à la note 9 de nos états financiers consolidés annuels de 2024.

Les activités de négociation qui engendrent un risque de contrepartie sont menées de façon à respecter les exigences des cadres de gestion des risques d'entreprise de crédit et de marché et des risques d'entreprise liés aux modèles, et sont approuvées par les autorités qui, grâce aux pouvoirs qui leur ont été délégués, sont en droit de le faire.

Les principales techniques d'atténuation du risque de contrepartie généré par les activités de négociation sont la compensation avec déchéance du terme et la remise de garanties. La compensation avec déchéance du terme sert à établir la valeur nette d'obligations contractuelles entre les contreparties lorsque survient une situation de défaillance, réduisant ainsi le risque de crédit global. Il y a remise d'une garantie lorsqu'un emprunteur cède des biens en guise de sûreté, ce qui donne au prêteur un droit de recours advenant un défaut. Les politiques que nous avons adoptées en lien avec la constatation de l'atténuation des risques que permettent ces techniques prévoient diverses mesures, dont les suivantes :

- Le recours à des accords standards, tels que les conventions-cadres et les annexes de soutien au crédit de l'International Swaps and Derivatives Association;
- Le fait de restreindre, de manière générale, les garanties admissibles à des actifs liquides de grande qualité, soit essentiellement de la trésorerie et des titres d'Etat assortis de notations élevées, sous réserve des décotes appropriées;
- L'utilisation d'ententes sur les marges initiales et les marges de variation conformément aux exigences réglementaires et aux normes internes établies à l'égard des risques.

De même, aux fins des activités de négociation mettant en jeu le financement ou la mise en pension de titres, nous atténuons le risque de contrepartie au moyen de contrats de financement de titres standards et par l'acceptation de garanties, lesquelles sont généralement sous forme de titres liquides admissibles.

Nous réduisons également ce risque en faisant appel à des contreparties centrales. Ces entités, par ailleurs fortement réglementées, agissent comme intermédiaires dans le cadre d'opérations réalisées par des contreparties bilatérales, atténuent le risque de crédit en ayant recours à des marges initiales et à des marges de variation, et sont en mesure de compenser sur une base nette de telles opérations. La structure et la capitalisation, ce qui englobe les ententes concernant les fonds propres d'urgence, de chaque contrepartie centrale sont analysées au moment de l'attribution d'une notation du risque de contrepartie en l'interne et de l'établissement des limites appropriées de ce risque.

Risque de corrélation défavorable

Le risque de corrélation défavorable est le risque qu'une exposition à une contrepartie soit inversement corrélée à la solvabilité de cette contrepartie. Il existe deux types de risques de corrélation défavorables :

- Le risque spécifique de corrélation défavorable lorsqu'il existe une corrélation positive entre notre exposition à une contrepartie spécifique et la PD de cette contrepartie en raison de la nature de nos transactions avec elle (p. ex., des prêts garantis par des actions ou un emprunt émis par la contrepartie ou une partie liée). Les opérations sur dérivés hors cote qui engendrent un risque spécifique de corrélation défavorable ne sont réalisées qu'exceptionnellement et ne sont autorisées que si la Gestion des risques du Groupe les a expressément approuvées au préalable. Les facteurs à prendre en compte aux fins de l'analyse de ces opérations comprennent la solvabilité de la contrepartie, la nature du ou des biens sous-jacents au dérivé et l'existence de mesures d'atténuation du risque.
- Le risque général de corrélation défavorable lorsqu'il existe une corrélation positive entre la PD des contreparties et la conjoncture générale de l'économie ou des marchés. Ce risque peut survenir dans diverses circonstances, selon l'opération, le type d'instrument de garantie et la nature de la contrepartie. Nous surveillons ce risque au moyen de divers paramètres, dont des scénarios de crise, des analyses de la corrélation et la concentration des stratégies d'investissement.

Risque de crédit lié aux prêts de détail

L'attribution de notations est le principal système utilisé par la banque pour évaluer le risque associé à un débiteur et à une transaction sur le marché de détail. Les modèles d'attribution des notations sont fondés sur des données internes et externes pour évaluer et attribuer une note aux emprunteurs, prévoir le rendement futur et gérer les limites en ce qui concerne les prêts existants et les activités de recouvrement. Les notations sont l'un des éléments qui entrent en jeu dans l'acquisition de nouveaux clients et la gestion des comptes existants. La notation de l'emprunteur sert à évaluer le risque de crédit pour chaque intervention d'acquisition ou de gestion de compte indépendante, menant à une décision ou à des directives automatisées pour le décideur. La notation de crédit améliore la qualité de la décision, la rapidité et la cohérence du processus de décision, et facilite la tarification fondée sur les risques. Nous cherchons constamment à améliorer nos capacités d'attribution de notations et d'analytique au moyen de l'exploration des données comportementales des clients et des techniques analytiques avancées, qui nous permettent de prendre des décisions de crédit éclairées.

Pour obtenir une notation du risque lié aux prêts de détail, les notations attribuées aux emprunteurs sont classées en catégories et reliées aux PD afin de les regrouper en sous-catégories de notation. Le tableau suivant indique les fourchettes des PD et les divers niveaux de risque lié aux prêts de détail correspondants.

Notations internes*		Tableau 42
Fourchettes des PD	Description	
0,050 % – 3,965 %	Risque faible	
3,966 % – 7,428 %	Risque moyen	
7,429 % – 99,99 %	Risque élevé	
100 %	Prêts douteux/Défaillance	

* Ce tableau fait partie intégrante de nos états financiers consolidés annuels de 2024.

Atténuation du risque de crédit

Nous tentons de réduire notre exposition au risque de crédit au moyen de divers outils, dont les montages financiers et l'obtention de sûretés.

Montages financiers

Les exigences relatives aux montages financiers sont établies au moyen de politiques et procédures précises en matière de gestion du risque de crédit. Les facteurs d'atténuation des risques comprennent les garanties, les sûretés, le rang de la dette, les exigences en matière de ratio prêt-valeur ainsi que les clauses restrictives. Chaque produit est assorti de lignes directrices propres qui décrivent les étapes du montage visé ainsi que les critères relatifs aux clients et aux garants.

Sûretés

Lorsque nous accordons un prêt, nous obligeons souvent les débiteurs à donner des biens en garantie. La mesure dans laquelle les sûretés atténuent les risques dépend de la valeur, du type et de la qualité des biens en question. Les exigences liées à l'évaluation et à la gestion des sûretés sont précisées dans nos politiques de gestion du risque de crédit.

Les types de sûretés dont nous nous servons pour garantir les facilités de crédit ou celles servant à l'exécution d'opérations varient. Par exemple, nos activités de financement de titres et celles mettant en jeu des dérivés hors cote grevés de sûretés sont essentiellement garanties par de la trésorerie et des titres hautement liquides et de grande qualité émis par l'État et des organismes gouvernementaux. Les prêts de gros à des clients commerciaux sont souvent garantis par le nantissement d'actifs de l'entreprise comme les débiteurs, les stocks, les actifs d'exploitation et les biens immobiliers commerciaux. Dans le cas des secteurs Services bancaires aux particuliers, Services bancaires aux entreprises et Gestion de patrimoine, les sûretés se composent habituellement d'une charge grevant un bien immobilier ou d'un portefeuille de titres d'emprunt et de participation cotés sur une Bourse reconnue.

- Nous avons recours à une approche fondée sur le risque pour évaluer les propriétés. Nos méthodes d'évaluation des propriétés comprennent des modèles d'évaluation automatisés et des estimations. Les modèles d'évaluation automatisés servent à estimer la valeur d'une propriété en fonction des données du marché, dont les ventes de propriétés comparables et les tendances des prix dans la zone statistique métropolitaine où se trouve la propriété évaluée. Nous avons également recours, dans le cadre d'une approche fondée sur le risque, à des méthodes d'évaluation, dont des estimations à partir d'un véhicule et des estimations complètes sur place.
- Nous continuons de gérer activement notre portefeuille de prêts hypothécaires et d'effectuer des simulations de crise fondées sur une augmentation du taux de chômage, conjuguée à des hausses de taux d'intérêt et à un ralentissement des marchés immobiliers.
- Nous visons la conformité aux exigences réglementaires qui régissent les pratiques en matière de souscription de prêts hypothécaires résidentiels, y compris les paramètres relatifs au ratio prêt-valeur et les exigences en matière d'évaluation immobilière.

Ni nos politiques de gestion des risques qui concernent les sûretés ni la qualité des sûretés détenues n'ont fait l'objet de changement important au cours de la période.

Approbation du risque de crédit

Le Conseil, la haute direction, le Comité de gestion des risques du Groupe et les autres comités de gestion des risques de la haute direction travaillent ensemble pour assurer qu'un cadre de gestion du risque de crédit d'entreprise, ainsi que des politiques, processus et procédures connexes sont en place pour gérer le risque de crédit et approuver les limites de risque s'y rapportant. Le Conseil, le Comité de gestion des risques du Groupe et la haute direction reçoivent des rapports décrivant notre profil de risque, y compris les principaux problèmes en la matière, l'évolution des risques auxquels nous sommes exposés et les tendances de sorte que soient prises en temps opportun les mesures nécessaires, s'il en est. Nos politiques de gestion du risque de crédit à l'échelle de l'entreprise énoncent les exigences minimales pour ce qui est de la gestion prudente du risque de crédit en fonction de divers contextes liés aux emprunteurs, aux transactions et à la gestion de portefeuilles.

Approbation des transactions

Les transactions de crédit sont régies par notre Politique générale sur les limites du risque et les pouvoirs d'approbation du risque, qui définit les pouvoirs et les limites de risque délégués que la direction doit respecter, ainsi que par notre politique sur les règles de crédit, laquelle énonce les normes minimales à respecter pour la gestion du risque de crédit, tant pour ce qui est des relations clients que pour les transactions. À cette politique sur les règles de crédit s'ajoutent des politiques et des lignes directrices propres à chaque secteur ou produit, selon le cas. Si une transaction dépasse les limites d'approbation des hauts dirigeants, son approbation relève du Comité de gestion des risques du Conseil.

Approbation des produits

Les propositions de produits et services de crédit font l'objet d'un examen approfondi, sont approuvées en fonction d'un processus d'évaluation des risques liés aux produits et assujetties aux pouvoirs d'approbation du risque lié à la pertinence des produits, lesquels augmentent au fur et à mesure que le niveau de risque s'accroît. Les produits nouveaux ou modifiés doivent être examinés à la lumière de l'ensemble des facteurs de risque, notamment le risque de crédit. Tous les produits existants font l'objet d'un examen périodique d'après une méthode d'évaluation fondée sur les risques.

Limites du risque de crédit

- La répartition de l'appétit pour le risque et les pouvoirs délégués du Conseil dépendent de l'établissement de limites de risque, qui tiennent compte à la fois des contraintes réglementaires et des jugements posés aux fins de la gestion interne des risques. Nous établissons des limites de risque à l'égard d'une entreprise donnée, d'une région, d'un pays et d'un secteur d'activité (capital notionnel et capital économique), des limites d'exposition réglementaire importante, des produits et des portefeuilles, de même que des activités de prise ferme et de distribution. Ces limites sont appliquées à l'ensemble des secteurs, des portefeuilles, des transactions et des produits.
- Nous gérons activement les risques et les limites de crédit de sorte qu'ils concordent avec notre appétit pour le risque, que la composition de nos activités demeure selon la proportion voulue et que soit évitée toute concentration excessive du risque.
 - Le risque de concentration s'entend du risque découlant d'expositions importantes dont la corrélation est telle que l'évolution de la conjoncture économique ou politique ou d'autres inducteurs de risque pourraient avoir des répercussions analogues sur la capacité d'un débiteur à respecter ses obligations contractuelles.
 - Les limites de concentration du risque de crédit font l'objet d'un examen régulier qui tient compte de la conjoncture commerciale et économique, ainsi que des cadres financier et réglementaire.

Gestion du risque de crédit Tolérance à l'égard de prêts

Dans le cadre de la gestion globale de nos relations avec les emprunteurs, nous devons à l'occasion, pour des raisons d'ordre économique, juridique ou autres, faire preuve de tolérance à l'égard de certains clients en ce qui a trait aux modalités initiales de leur prêt. Nous disposons de groupes spécialisés et de politiques officielles qui encadrent la gestion des prêts à risque élevé, en retard ou en défaillance. Nous nous efforçons d'identifier rapidement les emprunteurs en difficulté financière et de modifier les conditions de leur prêt afin de réduire le plus possible les pertes et d'aider les clients. Nous pouvons conclure un accord d'allègement avec l'emprunteur qui stipule que nous ne mettrons pas à exécution la garantie que nous détenons et qu'en contrepartie l'emprunteur fera des concessions ou fournira une sûreté supplémentaire. L'emprunteur peut alors obtenir des allègements auxquels il n'aurait pas droit normalement. Les allègements dans le cas des prêts de détail peuvent comporter la réduction du taux d'intérêt, le report de versements et la prolongation de la durée du prêt. Les allègements dans le cas des prêts de gros peuvent comprendre le report ou la modification de versements, la restructuration du contrat de prêt, la modification des conditions initiales du contrat ou l'assouplissement des clauses restrictives. En ce qui concerne les prêts de détail aussi bien que les prêts de gros, les mesures correctrices appropriées dépendent de la situation de l'emprunteur, de notre politique ainsi que de la volonté et de la capacité du client à respecter les modalités de prêt nouvelles ou modifiées.

Risque de crédit par portefeuille, par secteur et par secteur géographique

Le tableau qui suit présente notre risque de crédit conformément aux catégories réglementaires définies par l'accord de Bâle et reflète notre ECD. Le classement de nos secteurs cadre avec notre vision du risque de crédit par secteur.

Risque de crédit par portefeuille, par secteur et par secteur géographique

Tableau 43

(en millions de dollars canadiens)	Aux											
	31 octobre 2024						31 octobre 2023					
	Risque de crédit (1), (2)			Risque de contrepartie (5)			Risque de crédit (1), (2)			Risque de contrepartie (5)		Risque total
	Montant figurant au bilan	Montant hors bilan (3)		Mise en pension de titres	Dérivés	Risque total	Montant figurant au bilan	Montant hors bilan (3)		Mise en pension de titres	Dérivés	
Engagements inutilisés	Autres (4)		Engagements inutilisés				Autres (4)					
Prêts de détail												
Prêts résidentiels garantis (6)	498 014 \$	124 743 \$	– \$	– \$	– \$	622 757 \$	451 610 \$	114 612 \$	– \$	– \$	– \$	566 222 \$
Prêts renouvelables admissibles (7)	33 571	95 776	–	–	–	129 347	36 091	110 473	–	–	–	146 564
Autres prêts de détail	53 257	21 530	162	–	–	74 949	48 162	20 804	136	–	–	69 102
Total des prêts de détail	584 842 \$	242 049 \$	162 \$	– \$	– \$	827 053 \$	535 863 \$	245 889 \$	136 \$	– \$	– \$	781 888 \$
Prêts de gros												
Exploitations agricoles	13 257 \$	3 241 \$	77 \$	– \$	210 \$	16 785 \$	11 316 \$	2 792 \$	46 \$	– \$	117 \$	14 271 \$
Industrie automobile	14 424	9 605	639	–	1 454	26 122	11 568	8 586	680	–	1 148	21 982
Services bancaires	87 601	3 187	2 967	91 791	32 949	218 495	82 319	3 060	2 267	101 736	41 300	230 682
Consommation discrétionnaire	24 516	11 719	918	–	1 242	38 395	18 348	9 132	650	–	1 030	29 160
Biens de consommation de base	10 094	8 631	795	–	1 907	21 427	8 680	6 996	546	–	2 070	18 292
Pétrole et gaz	6 365	8 688	2 002	–	2 052	19 107	6 498	8 373	1 614	–	3 134	19 619
Services financiers	51 313	23 405	4 103	73 020	29 958	181 799	48 589	24 140	4 818	83 692	22 611	183 850
Produits de financement	3 945	1 235	2 388	604	1 684	9 856	3 988	1 265	1 447	472	1 079	8 251
Produits forestiers	2 225	1 589	387	–	84	4 285	1 485	1 004	313	–	67	2 869
Administrations publiques	283 893	7 891	2 149	13 334	7 933	315 200	270 382	6 960	1 482	10 736	5 692	295 252
Produits industriels	15 526	12 463	940	–	1 052	29 981	11 251	9 898	623	–	811	22 583
Technologie de l'information	6 353	7 892	251	42	976	15 514	5 252	6 942	357	118	704	13 373
Placements	30 015	7 151	786	103	99	38 154	25 921	4 608	701	–	383	31 613
Mines et métaux	2 821	3 950	1 684	–	427	8 882	2 144	3 548	1 044	–	391	7 127
Travaux publics et infrastructure	2 871	2 329	1 383	–	300	6 883	2 613	1 534	529	–	156	4 832
Immobilier et autres	115 332	26 197	2 209	83	1 115	144 936	102 235	20 406	1 592	–	850	125 083
Autres services	35 980	15 870	3 461	–	1 236	56 547	30 617	14 203	2 598	–	741	48 159
Télécommunications et médias	7 814	7 210	159	–	2 874	18 057	8 597	6 529	132	–	2 794	18 052
Transport	10 517	7 235	1 533	–	2 470	21 755	8 461	5 925	1 009	–	2 408	17 803
Services publics	14 652	21 110	5 993	–	5 451	47 206	14 495	20 389	6 367	–	4 638	45 889
Autres secteurs	11 119	2 578	1 887	227	24 520	40 331	8 698	2 773	1 193	88	20 084	32 836
Total des prêts de gros	750 633 \$	193 176 \$	36 711 \$	179 204 \$	119 993 \$	1 279 717 \$	683 457 \$	169 063 \$	30 008 \$	196 842 \$	112 208 \$	1 191 578 \$
Risque total (1)	1 335 475 \$	435 225 \$	36 873 \$	179 204 \$	119 993 \$	2 106 770 \$	1 219 320 \$	414 952 \$	30 144 \$	196 842 \$	112 208 \$	1 973 466 \$
Par secteur géographique (8)												
Canada	845 343 \$	320 434 \$	15 533 \$	72 852 \$	51 427 \$	1 305 589 \$	729 131 \$	306 474 \$	10 676 \$	80 664 \$	42 123 \$	1 169 068 \$
États-Unis	360 803	84 633	15 277	56 415	22 201	539 329	358 605	79 256	13 459	62 966	24 878	539 164
Europe	55 936	21 879	3 432	31 987	31 555	144 789	58 496	21 987	3 467	27 637	31 749	143 336
Autres pays	73 393	8 279	2 631	17 950	14 810	117 063	73 088	7 235	2 542	25 575	13 458	121 898
Risque total (1)	1 335 475 \$	435 225 \$	36 873 \$	179 204 \$	119 993 \$	2 106 770 \$	1 219 320 \$	414 952 \$	30 144 \$	196 842 \$	112 208 \$	1 973 466 \$

- (1) Ne tient pas compte de la titrisation, des titres de participation du portefeuille d'intermédiation bancaire, ni des autres actifs qui ne sont pas assujettis à l'approche standard ou à celle fondée sur les notations internes.
- (2) L'ECD liée aux expositions standards est présentée déduction faite de la correction de valeur des actifs dépréciés, et l'ECD associée aux expositions fondées sur des notations internes est présentée avant déduction de la correction de valeur pour pertes de crédit et des sorties du bilan partielles, conformément aux définitions données dans la réglementation.
- (3) L'ECD au titre des engagements de crédit inutilisés et d'autres montants hors bilan est présentée après application des facteurs de conversion du crédit.
- (4) Inclut les autres éléments hors bilan, telles les lettres de crédit et les garanties.
- (5) L'ECD associée au risque de contrepartie reflète le risque calculé après compensation. Dans le cas des mises en pension, les sûretés sont prises en compte dans l'ECD dans la mesure autorisée par les lignes directrices réglementaires. Les dérivés négociés en Bourse sont inclus dans les autres secteurs.
- (6) Inclut les prêts hypothécaires résidentiels et les marges de crédit sur valeur nette.
- (7) Inclut les prêts sur cartes de crédit, les marges de crédit non garanties ainsi que les produits de protection contre les découverts.
- (8) Le profil géographique est déterminé en fonction du pays de résidence de l'emprunteur.

2024 par rapport à 2023

Le risque de crédit total s'est accru de 133 milliards de dollars, ou 7 %, par rapport à l'exercice précédent, ce qui tient principalement à l'incidence de la transaction visant HSBC Canada au deuxième trimestre de 2024.

(en millions de dollars canadiens)	Aux									31 octobre 2023
	31 octobre 2024									
	Type d'actif				Type de client					
	Prêts en cours	Titres (3)	Mise en pension de titres	Dérivés	Institutions financières	Organismes souverains	Grandes entreprises	Total	Total (7)	
Europe (hors Royaume-Uni)	15 845	\$ 26 086	\$ 6 262	\$ 4 114	\$ 25 470	\$ 10 997	\$ 15 840	\$ 52 307	\$ 43 766	
Royaume-Uni	12 800	16 775	4 254	2 482	16 061	9 628	10 622	36 311	42 104	
Antilles	6 581	11 088	2 920	2 023	10 286	4 425	7 901	22 612	21 592	
Asie-Pacifique	5 994	31 777	4 447	1 656	19 245	20 530	4 099	43 874	47 774	
Autres (4)	1 924	1 657	4 403	38	3 908	2 015	2 099	8 022	6 726	
Risque net des autres pays (5), (6)	43 144	\$ 87 383	\$ 22 286	\$ 10 313	\$ 74 970	\$ 47 595	\$ 40 561	\$ 163 126	\$ 161 962	

- (1) Le profil géographique est basé sur le pays où survient le risque, ce qui reflète notre évaluation du risque géographique associé à un risque donné. Il s'agit en général du lieu de résidence de l'emprunteur.
- (2) Les risques sont calculés selon la juste valeur, déduction faite de la valeur des sûretés, lesquelles représentent 459 milliards de dollars donnés en garantie à l'égard des mises en pension de titres (374 milliards au 31 octobre 2023) et 16 milliards à l'égard des dérivés (17 milliards au 31 octobre 2023).
- (3) Les titres comprennent des titres détenus à des fins de transaction de 14 milliards de dollars (13 milliards au 31 octobre 2023), des dépôts de 29 milliards (44 milliards au 31 octobre 2023) et des titres de placement de 44 milliards (38 milliards au 31 octobre 2023).
- (4) Comprend les expositions au risque au Moyen-Orient, en Afrique et en Amérique latine.
- (5) Exclut un risque de 6 950 millions de dollars (5 686 millions au 31 octobre 2023) lié aux organismes supranationaux.
- (6) Reflète une tranche de 4 296 millions de dollars au titre de l'atténuation des risques au moyen de swaps sur défaillance, qui sont généralement utilisés pour couvrir les risques liés à une seule entreprise et le risque de marché (2 533 millions au 31 octobre 2023).
- (7) Les montants ont été révisés par rapport à ceux présentés précédemment. Les montants des garanties sont désormais présentés déduction faite des décotes, conformément aux lignes directrices sur les normes de fonds propres du BSIF.

Prêts hypothécaires résidentiels et marges de crédit sur valeur nette (assurés et non assurés) (1)

Les prêts hypothécaires résidentiels et les marges de crédit sur valeur nette sont garantis par des immeubles résidentiels. Le tableau ci-après présente la répartition par secteur géographique.

Prêts hypothécaires résidentiels et marges de crédit sur valeur nette

Tableau 45

(en millions de dollars canadiens, sauf les pourcentages)	Au 31 octobre 2024					
	Prêts hypothécaires résidentiels			Marges de crédit sur valeur nette (2)		
	Assurés (3)		Non assurés		Total	Total
Secteur géographique (4)						
Canada						
Provinces de l'Atlantique	8 692 \$	43 %	11 688 \$	57 %	20 380 \$	1 704 \$
Québec	11 781	25	35 129	75	46 910	3 346
Ontario	32 011	14	189 638	86	221 649	18 173
Alberta	18 804	43	24 459	57	43 263	4 448
Saskatchewan et Manitoba	8 549	41	12 258	59	20 807	1 718
Colombie-Britannique et territoires	12 607	14	75 575	86	88 182	8 061
Total – Canada (5)	92 444	21	348 747	79	441 191	37 450
États-Unis	–	–	33 092	100	33 092	2 144
Autres pays	–	–	3 261	100	3 261	1 421
Total – Autres pays	–	–	36 353	100	36 353	3 565
Total	92 444 \$	19 %	385 100 \$	81 %	477 544 \$	41 015 \$

(en millions de dollars canadiens, sauf les pourcentages)	Au 31 octobre 2023					
	Prêts hypothécaires résidentiels			Marges de crédit sur valeur nette (2)		
	Assurés (3)		Non assurés		Total	Total
Secteur géographique (4)						
Canada						
Provinces de l'Atlantique	8 474 \$	44 %	10 765 \$	56 %	19 239 \$	1 630 \$
Québec	11 831	27	31 741	73	43 572	3 111
Ontario	30 359	15	168 264	85	198 623	16 558
Alberta	18 840	45	22 596	55	41 436	4 403
Saskatchewan et Manitoba	8 546	42	11 803	58	20 349	1 749
Colombie-Britannique et territoires	11 911	16	62 475	84	74 386	7 048
Total – Canada (5)	89 961	23	307 644	77	397 605	34 499
États-Unis	–	–	33 683	100	33 683	2 090
Autres pays	–	–	3 213	100	3 213	1 538
Total – Autres pays	–	–	36 896	100	36 896	3 628
Total	89 961 \$	21 %	344 540 \$	79 %	434 501 \$	38 127 \$

- (1) Information fournie conformément aux exigences énoncées dans la ligne directrice B-20 du BSIF (Pratiques et procédures de souscription de prêts hypothécaires résidentiels).
- (2) Comprend des marges de crédit sur valeur nette assurées et non assurées totalisant 40 998 millions de dollars et 17 millions, respectivement (38 108 millions et 19 millions, respectivement, au 31 octobre 2023) qui sont présentées dans les prêts aux particuliers. Les montants indiqués pour les États-Unis et les Autres pays comprennent les prêts à terme garantis par des immeubles résidentiels.
- (3) Les prêts hypothécaires résidentiels assurés sont des prêts hypothécaires pour lesquels le risque de défaillance auquel nous sommes exposés est atténué par l'assurance souscrite auprès de la Société canadienne d'hypothèques et de logement ou d'autres compagnies d'assurance indépendantes.
- (4) Le secteur géographique est déterminé selon l'adresse où se trouve la propriété grevée d'un prêt hypothécaire. Les provinces de l'Atlantique comprennent Terre-Neuve-et-Labrador, l'Île-du-Prince-Édouard, la Nouvelle-Écosse et le Nouveau-Brunswick; la Colombie-Britannique et les territoires comprennent la Colombie-Britannique, le Nunavut, les Territoires du Nord-Ouest et le Yukon.
- (5) Le total consolidé des prêts hypothécaires résidentiels au Canada de 441 milliards de dollars (398 milliards au 31 octobre 2023) comprend des prêts hypothécaires commerciaux de 12 milliards (12 milliards au 31 octobre 2023) dans le secteur Services bancaires aux entreprises, dont une tranche de 9 milliards (9 milliards au 31 octobre 2023) est garantie, ainsi que des prêts hypothécaires résidentiels de 18 milliards (18 milliards au 31 octobre 2023) dans le secteur Marchés des Capitaux, dont une tranche de 18 milliards (18 milliards au 31 octobre 2023) est détenue à des fins de titrisation. Tous les prêts hypothécaires résidentiels détenus à des fins de titrisation sont assurés (tous assurés au 31 octobre 2023).

Prêts hypothécaires résidentiels par période d'amortissement (1)

Le tableau ci-après présente un sommaire du pourcentage des prêts hypothécaires résidentiels qui sont classés dans les périodes d'amortissement restantes selon les paiements effectués par les clients, qui comprennent des paiements plus élevés que le montant contractuel minimal ou des paiements plus fréquents.

Prêts hypothécaires résidentiels par période d'amortissement

Tableau 46

Période d'amortissement	Aux					
	31 octobre 2024			31 octobre 2023		
	Canada (2)	États-Unis et autres pays	Total	Canada	États-Unis et autres pays	Total
25 ans ou moins	62 %	31 %	60 %	57 %	26 %	55 %
De 25 à 30 ans	28	69	30	20	74	24
De 30 à 35 ans	10	–	10	1	–	1
Plus de 35 ans	–	–	–	22	–	20
Total	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %

- (1) Information fournie conformément aux exigences énoncées dans la ligne directrice B-20 du BSIF (Pratiques et procédures de souscription de prêts hypothécaires résidentiels).
- (2) Selon notre politique, les nouveaux prêts hypothécaires sont accordés avec des périodes d'amortissement de 30 ans ou moins. Les périodes d'amortissement de plus de 30 ans indiquent l'incidence de la hausse des taux d'intérêt sur nos portefeuilles de prêts hypothécaires à taux variables. Pour ces prêts, la période d'amortissement est ramenée au calendrier d'amortissement initial lors du renouvellement. Nous n'offrons pas de produits hypothécaires dont la structure entrainerait un amortissement négatif, car les paiements sur les prêts hypothécaires à taux variables augmentent automatiquement pour assurer la couverture des intérêts courus.

Ratios prêt-valeur moyens (1)

Le tableau ci-après présente un sommaire des ratios prêt-valeur moyens des nouveaux prêts hypothécaires résidentiels et prêts hypothécaires résidentiels acquis non assurés et des produits de la gamme Marge Proprio RBC®, par secteur géographique, ainsi que les ratios prêts-valeurs respectifs pour le total du portefeuille de prêts hypothécaires résidentiels du secteur Services bancaires canadiens en cours.

Ratios prêt-valeur moyens

Tableau 47

	Pour les exercices clos			
	le 31 octobre 2024		le 31 octobre 2023	
	Non assurés		Non assurés	
	Prêts hypothécaires résidentiels (2)	Produits de la gamme Marge Proprio RBC® (3)	Prêts hypothécaires résidentiels (2)	Produits de la gamme Marge Proprio RBC® (3)
Moyenne des nouveaux prêts et des prêts acquis pour la période, par secteur géographique (4)				
Provinces de l'Atlantique	68 %	68 %	71 %	71 %
Québec	64	67	70	70
Ontario	63	60	70	64
Alberta	66	67	72	71
Saskatchewan et Manitoba	69	70	73	73
Colombie-Britannique et territoires	51	60	68	63
États-Unis	72	n.s.	74	n.s.
Autres pays	70	n.s.	69	n.s.
Moyenne des nouveaux prêts et des prêts acquis pour la période (5), (6), (7)	60 %	61 %	70 %	66 %
Total du portefeuille de prêts hypothécaires résidentiels du secteur Services bancaires canadiens (8)	56 %	47 %	55 %	47 %

- (1) Information fournie conformément aux exigences énoncées dans la ligne directrice B-20 du BSIF (Pratiques et procédures de souscription de prêts hypothécaires résidentiels).
- (2) Les prêts hypothécaires résidentiels excluent les prêts hypothécaires résidentiels faisant partie des produits de la gamme Marge Proprio RBC.
- (3) Les produits de la gamme Marge Proprio RBC comprennent des prêts hypothécaires résidentiels et des marges de crédit sur valeur nette.
- (4) Le secteur géographique est déterminé selon l'adresse où se trouve la propriété grevée d'un prêt hypothécaire. Les provinces de l'Atlantique comprennent Terre-Neuve-et-Labrador, l'Île-du-Prince-Édouard, la Nouvelle-Écosse et le Nouveau-Brunswick; la Colombie-Britannique et les territoires comprennent la Colombie-Britannique, le Nunavut, les Territoires du Nord-Ouest et le Yukon.
- (5) Nous calculons le ratio prêt-valeur moyen concernant les nouveaux prêts hypothécaires résidentiels, les prêts hypothécaires résidentiels non assurés acquis et les produits de la gamme Marge Proprio RBC sur une base pondérée, selon le montant du prêt hypothécaire lors de l'origination.
- (6) En ce qui a trait aux nouveaux prêts hypothécaires et aux produits de la gamme Marge Proprio RBC, le ratio prêt-valeur est calculé en fonction du montant total de la facilité aux fins des prêts hypothécaires résidentiels et des produits de la gamme Marge Proprio RBC divisé par la valeur des propriétés résidentielles connexes.
- (7) Comprend le portefeuille de HSBC Canada acquis au deuxième trimestre de 2024, ce qui a eu une incidence sur les montants présentés pour l'exercice clos le 31 octobre 2024. Compte tenu du portefeuille de HSBC Canada acquis, la moyenne des nouveaux prêts hypothécaires résidentiels et des prêts hypothécaires résidentiels acquis et des produits de la gamme Marge Proprio RBC était respectivement de 70 % et de 65 % pour l'exercice clos le 31 octobre 2024.
- (8) Pondéré selon les soldes des prêts hypothécaires et ajusté pour tenir compte des valeurs des propriétés basées sur l'indice de prix des maisons Teranet – Banque Nationale†. n.s. non significatif

Rendement au chapitre de la qualité du crédit

Les tableaux et analyses suivants, qui portent sur le rendement au chapitre de la qualité du crédit, fournissent de l'information sur les prêts, lesquels englobent les prêts, les acceptations et les engagements, ainsi que sur les autres actifs financiers.

Montant brut des prêts douteux

Tableau 48

(en millions de dollars canadiens, sauf les pourcentages)	Aux et pour les exercices clos les	
	31 octobre 2024	31 octobre 2023
Services bancaires aux particuliers (1), (2)	1 652 \$	1 050 \$
Services bancaires aux entreprises (1), (2)	2 372	855
Gestion de patrimoine	508	514
Marchés des Capitaux	1 335	1 285
Total du montant brut des prêts douteux	5 867 \$	3 704 \$
Prêts douteux, solde au début de la période	3 704 \$	2 199 \$
Classés comme douteux au cours de la période (nouveaux prêts douteux) (2)	6 272	3 959
Remboursements nets (2)	(848)	(622)
Montants sortis du bilan	(2 521)	(1 572)
Autres (3)	(740)	(260)
Prêts douteux, solde à la fin de la période	5 867 \$	3 704 \$
Montant brut des prêts douteux en pourcentage des prêts et acceptations		
Total du montant brut des prêts douteux en pourcentage des prêts et acceptations	0,59 %	0,42 %
Services bancaires aux particuliers (1), (2)	0,31 %	0,22 %
Services bancaires aux particuliers – Canada	0,26 %	0,16 %
Services bancaires aux entreprises (1), (2)	1,29 %	0,64 %
Gestion de patrimoine (1)	0,42 %	0,43 %
Marchés des Capitaux	0,88 %	0,89 %

(1) Les montants ont été révisés par rapport à ceux présentés précédemment afin qu'ils soient conformes à la nouvelle base de présentation de l'information sectorielle. Pour plus de détails, se reporter à la rubrique À propos de la Banque Royale du Canada.

(2) Certaines variations du montant brut des prêts douteux liées aux portefeuilles de prêts de détail et de prêts de gros du secteur Services bancaires aux particuliers – Canada sont généralement attribuées aux nouveaux prêts douteux, car les remboursements nets et certaines autres variations ne peuvent pas être raisonnablement déterminés. Certaines variations du montant brut des prêts douteux liées aux portefeuilles de prêts de détail et de prêts de gros du secteur Services bancaires dans les Antilles sont généralement attribuées aux remboursements nets et aux nouveaux prêts douteux, car les remboursements nets et certaines autres variations ne peuvent pas être raisonnablement déterminés.

(3) Tient compte des prêts de nouveau productifs pour la période, des recouvrements au titre des prêts et avances sortis du bilan précédemment, des prêts vendus, des montants liés aux biens saisis détenus à titre d'immeubles de placement et aux participations dans des coentreprises relativement à certains accords de prêts conjoints, et des écarts de change et autres variations.

2024 par rapport à 2023

Le total du montant brut des prêts douteux a augmenté de 2 163 millions de dollars, ou 58 %, par rapport à l'exercice précédent, et le ratio total du montant brut des prêts douteux, à savoir 59 p.b., a augmenté de 17 p.b. principalement du fait de l'augmentation des prêts douteux des secteurs Services bancaires aux entreprises et Services bancaires aux particuliers.

Le montant brut des prêts douteux du secteur Services bancaires aux particuliers a augmenté de 602 millions de dollars, ou 57 %, en raison principalement de la hausse des prêts douteux de notre portefeuille de prêts hypothécaires résidentiels canadien.

Le montant brut des prêts douteux du secteur Services bancaires aux entreprises a augmenté de 1 517 millions de dollars, en raison principalement de l'augmentation des prêts douteux dans quelques secteurs d'activité, notamment le secteur de l'immobilier et autres, et celui de l'automobile.

Le montant brut des prêts douteux du secteur Marchés des Capitaux a augmenté de 50 millions de dollars, ou 4 %, surtout du fait de l'augmentation des prêts douteux dans le secteur d'activité des produits de financement, contrebalancée en partie par la diminution des prêts douteux dans le secteur d'activité de l'immobilier et autres. La réduction dans le secteur d'activité de l'immobilier et autres tient compte d'un montant de 485 millions de dollars au titre des biens saisis comptabilisés comme des immeubles de placement et des participations dans des coentreprises relativement à certains accords de prêts conjoints.

(en millions de dollars canadiens)	Aux	
	31 octobre 2024	31 octobre 2023
Services bancaires aux particuliers (1)	3 273 \$	2 780 \$
Services bancaires aux entreprises (1)	1 626	938
Gestion de patrimoine	466	618
Marchés des Capitaux	986	1 012
Services de soutien généraux et autres (1)	1	–
Correction de valeur pour pertes de crédit liée aux prêts	6 352	5 348
Correction de valeur pour pertes de crédit liée aux autres actifs financiers (2)	12	18
Total de la correction de valeur pour pertes de crédit	6 364 \$	5 366 \$
La correction de valeur pour pertes de crédit liée aux prêts comprend ce qui suit :		
Prêts de détail	3 011 \$	2 591 \$
Prêts de gros	1 825	1 609
Correction de valeur pour pertes de crédit liée aux prêts productifs	4 836 \$	4 200 \$
Correction de valeur pour pertes de crédit liée aux prêts douteux	1 516	1 148

(1) Les montants ont été révisés par rapport à ceux présentés précédemment afin qu'ils soient conformes à la nouvelle base de présentation de l'information sectorielle. Pour plus de détails, se reporter à la rubrique À propos de la Banque Royale du Canada.

(2) La correction de valeur pour pertes de crédit liée aux autres actifs financiers représente principalement la correction de valeur pour les titres de créance évalués à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global ou au coût amorti, les débiteurs et les garanties financières.

2024 par rapport à 2023

Le total de la correction de valeur pour pertes de crédit est en hausse de 998 millions de dollars, ou 19 %, par rapport à l'exercice précédent, ce qui reflète principalement une augmentation de la correction de valeur pour pertes de crédit liée aux prêts de 1 004 millions.

La correction de valeur pour pertes de crédit liée aux prêts productifs a augmenté de 636 millions de dollars, ou 15 %, essentiellement en raison de changements défavorables dans la qualité du crédit et des corrections de valeur initiales liées aux prêts productifs achetés dans le cadre de la transaction visant HSBC Canada, facteurs en partie contrebalancés par les changements favorables dans nos perspectives macroéconomiques.

La correction de valeur pour pertes de crédit liée aux prêts douteux a augmenté de 368 millions de dollars, ou 32 %, surtout en raison de l'augmentation de la correction de valeur pour pertes de crédit des secteurs Services bancaires aux entreprises et Services bancaires aux particuliers, annulée en partie par la diminution de la correction de valeur pour pertes de crédit du secteur Marchés des Capitaux.

Risque de marché

Le risque de marché s'entend de l'incidence des prix du marché sur notre situation financière, notamment les profits ou les pertes potentiels découlant des fluctuations de variables déterminées par le marché telles que les taux d'intérêt, les écarts de taux, le cours des actions, les prix des marchandises, les taux de change et les volatilités implicites.

Les mesures de la situation financière touchées par le risque de marché comprennent les suivantes :

- Les positions pour lesquelles les profits et pertes de réévaluation sont comptabilisés dans les revenus, qui comprennent :
 - les variations de la juste valeur des instruments classés ou désignés à la juste valeur par le biais du résultat net;
 - l'inefficacité de la couverture.
- Les fonds propres CET1, qui comprennent :
 - tous les éléments ci-dessus; plus
 - les variations de la juste valeur des titres à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global pour lesquels les profits et pertes de réévaluation sont comptabilisés dans les autres éléments du résultat global;
 - les variations de la valeur en dollars canadiens des participations dans des filiales étrangères, déduction faite des couvertures, découlant de la conversion des devises;
 - les variations de la juste valeur des déficits des régimes d'avantages du personnel.
- Le ratio CET1, qui comprend :
 - tous les éléments ci-dessus; plus
 - les variations de l'actif pondéré en fonction des risques découlant des variations des risques de marché liés aux activités de négociation;
 - les variations de la valeur en dollars canadiens de l'actif pondéré en fonction des risques découlant de la conversion des devises.
- La valeur économique de la banque, qui comprend :
 - tous les éléments des points 1 et 2 ci-dessus; plus
 - les variations de la valeur économique des autres positions liées aux activités autres que de négociation, du revenu net d'intérêt et des revenus tirés des services tarifés par suite de changements dans les facteurs à l'origine du risque de marché.

Contrôles du risque de marché – Positions évaluées à la juste valeur par le biais du résultat net, y compris les portefeuilles de négociation¹

Comme le risque de marché est visé par le Cadre d'appétit pour le risque à l'échelle de l'entreprise, le Conseil approuve notre appétit pour le risque de marché dans son ensemble. La fonction Gestion des risques de marché et de contrepartie, qui fait partie de la Gestion des risques du Groupe, est responsable de la création et de la gestion des contrôles et procédures de gouvernance, lesquels sont conçus pour faire cadrer les risques avec les contraintes en matière d'appétit pour le risque établies par le Conseil. Ces contrôles prévoient des plafonds relatifs aux mesures probabilistes servant à déterminer les pertes potentielles, comme la valeur à risque et les simulations de crise pour lesquelles une analyse est présentée ci-dessous.

La **valeur à risque (VAR)** est une mesure statistique permettant d'estimer la perte potentielle visant un portefeuille financier, selon un coefficient de confiance précis et une période de détention déterminée. Nous évaluons la VAR en fonction du 99^e centile du coefficient de confiance relativement aux fluctuations des prix sur une période de détention d'un jour, à l'aide d'une simulation axée sur les deux derniers exercices pour lesquels il existe des données de marché équipondérées. Ces calculs sont révisés quotidiennement en fonction des positions à risque courantes, hormis certaines positions moins significatives qui ne sont pas négociées activement et qui sont révisées au moins une fois par mois. La VAR des activités de négociation couvre les pertes potentielles de nos portefeuilles de négociation en excluant l'incidence des positions à la juste valeur par le biais du résultat net liées aux activités autres que de négociation, telles que les engagements de souscription de prêts. La VAR totale couvre les pertes potentielles de toutes les positions classées à la juste valeur par le biais du résultat net.

La VAR est une estimation statistique fondée sur des données du marché historiques. Il faut donc l'interpréter en tenant compte de ses limites, notamment les suivantes :

- La VAR n'est pas indicatrice de pertes futures si les variations effectives du marché diffèrent sensiblement de celles des périodes historiques ayant servi au calcul.
- La VAR permet de projeter les pertes potentielles sur une période de détention d'un jour, sans toutefois permettre de prévoir les pertes potentielles pour les positions à risque détenues plus longtemps.
- La VAR est évaluée à l'aide de positions à la fermeture des bureaux et ne tient pas compte de l'incidence des activités de négociation et de couverture sur une journée.

Nous vérifions nos évaluations de la VAR de différentes façons, notamment au moyen d'un processus d'examen et de validation des modèles d'évaluation par un groupe de concepteurs de modèles indépendant et d'un contrôle ex post de la VAR par rapport aux revenus quotidiens évalués à la valeur du marché, afin d'identifier et d'examiner les cas où les revenus tirés des activités de négociation réels excèdent les projections de la VAR.

Simulations de crise – Notre programme de simulation de crises liées au risque de marché sert à identifier et à maîtriser le risque découlant de variations importantes des cours et des taux. Nous effectuons des simulations de crise tous les jours pour les positions évaluées à la valeur du marché. Les simulations de crise reproduisent des événements passés aussi bien qu'hypothétiques, de nature grave et durable. Les scénarios passés sont fondés sur des événements réels ayant touché les marchés et d'une durée d'au plus 90 jours, comme la pandémie de COVID-19 de 2020, la crise financière mondiale de 2008 et l'épisode du « taper tantrum » de 2013. Les scénarios hypothétiques présentent de façon prospective des crises du marché graves, mais plausibles. Nous évaluons et peaufinons continuellement ces scénarios en fonction de l'évolution de la conjoncture. Les résultats des simulations de crise sont calculés en présumant une réévaluation instantanée de nos positions sans intervention de la direction.

Les calculs relatifs à ces mesures sont effectués pour toutes les positions qui sont évaluées à la juste valeur par le biais du résultat net aux fins de la présentation de l'information financière, sauf les positions faisant partie d'une relation de couverture désignée et les positions liées à nos activités d'assurance.

¹ Les portefeuilles de négociation sont composés d'instruments négociés, conformément à la ligne directrice sur les normes de fonds propres du BSIF. Les activités de négociation comprennent la tenue de marché, le positionnement et l'arbitrage menés essentiellement par notre secteur Marchés mondiaux du secteur Marchés des Capitaux.

Évaluation du risque de marché*

Tableau 50

(en millions de dollars canadiens)	31 octobre 2024				31 octobre 2023			
	Pour l'exercice clos				Pour l'exercice clos			
	Au	Moyenne	Haut	Bas	Au	Moyenne	Haut	Bas
Titres de participation	23 \$	14 \$	26 \$	6 \$	10 \$	11 \$	26 \$	6 \$
Change	6	5	10	2	4	3	25	2
Marchandises	11	6	11	4	5	5	8	4
Taux d'intérêt (1)	23	30	44	19	38	32	49	20
Risque de crédit spécifique (2)	8	8	9	7	7	5	8	4
Effet de diversification (3)	(37)	(34)	n.s.	n.s.	(35)	(31)	n.s.	n.s.
VAR des activités de négociation	34 \$	29 \$	41 \$	20 \$	29 \$	25 \$	36 \$	16 \$
VAR totale	34 \$	70 \$	138 \$	26 \$	121 \$	51 \$	127 \$	27 \$

* Ce tableau fait partie intégrante de nos états financiers consolidés annuels de 2024.

(1) Le risque lié à l'écart de taux général et le risque lié à l'écart de financement associé aux dérivés non garantis sont inclus dans la VAR liée aux taux d'intérêt.

(2) Le risque spécifique de crédit tient compte de la volatilité de l'écart de taux lié à chaque émetteur.

(3) La VAR des activités de négociation est inférieure à la somme des VAR individuelles par facteur de risque, en raison de la diversification des facteurs de risque.

n.s. non significatif

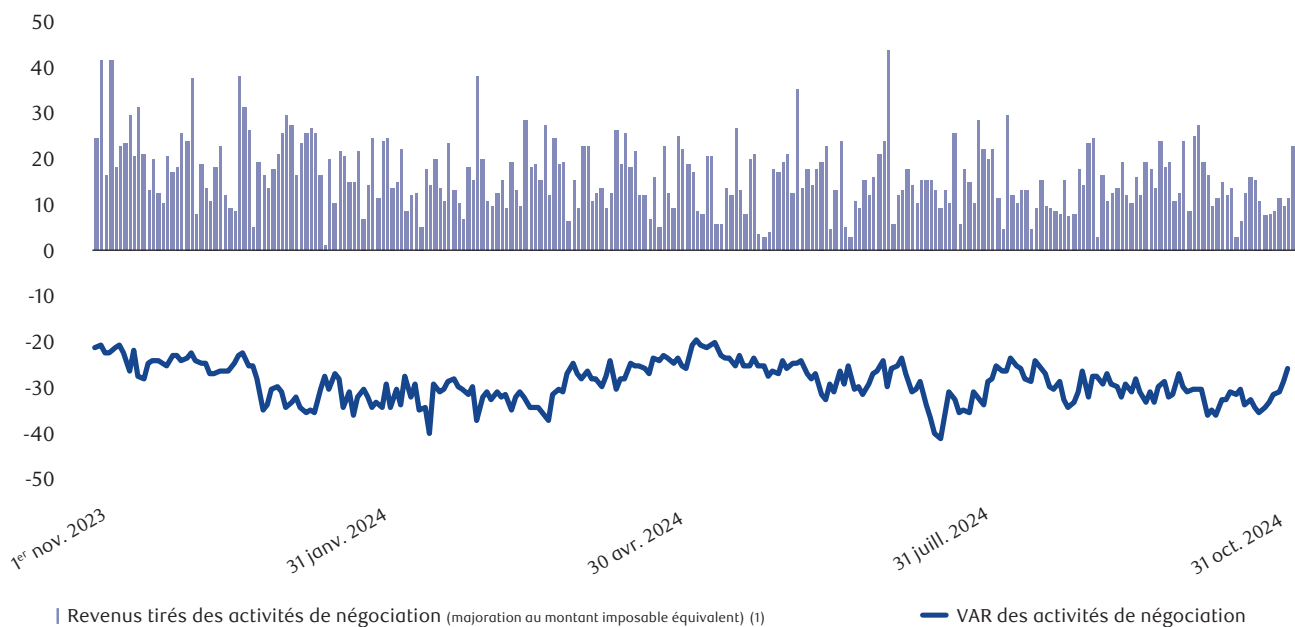
2024 par rapport à 2023

La moyenne de la VAR des activités de négociation s'est établie à 29 millions de dollars, en hausse de 4 millions sur un an, ce qui a découlé essentiellement des variations du risque lié à notre portefeuille de financement de titres.

La moyenne de la VAR totale s'est chiffrée à 70 millions de dollars, en hausse de 19 millions sur un an, principalement en raison de l'incidence de la gestion de la volatilité des fonds propres de clôture liée à la transaction visant HSBC Canada, facteur compensé en partie par une réduction de l'incidence des engagements de souscription de prêts.

Le graphique ci-après illustre nos revenus de négociation quotidiens (graphique à barres), ainsi que notre VAR des activités de négociation quotidienne liée à la gestion du risque de marché (graphique linéaire). En 2024, nous n'avons enregistré aucune journée de pertes de négociation nettes.

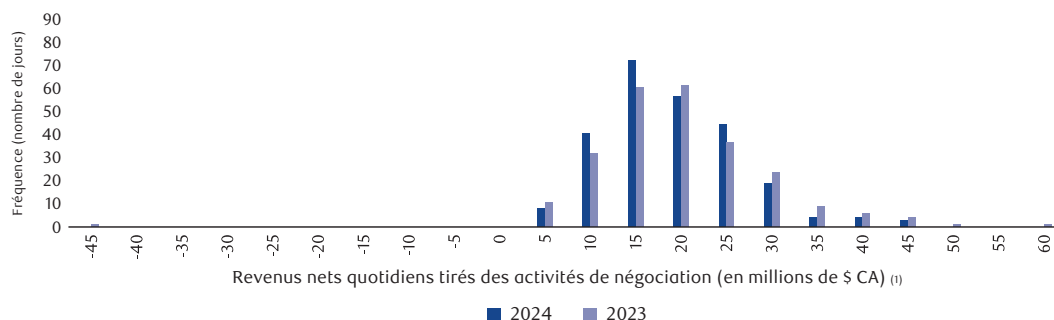
Revenus tirés des activités de négociation (majoration au montant imposable équivalent), (1) et VAR des activités de négociation (en millions de dollars canadiens)



(1) Les revenus tirés des activités de négociation (majoration au montant imposable équivalent) dans le graphique ci-dessus excluent l'incidence des engagements de souscription de prêts.

Le graphique ci-dessous illustre la distribution des revenus de négociation quotidiens en 2024 et en 2023. Nous n'avons enregistré aucune journée de pertes de négociation nettes en 2024, tel qu'il est mentionné précédemment, et une journée de pertes de négociation nettes en 2023. Le revenu tiré des activités de négociation déclaré le plus élevé a été de 44 millions de dollars, le revenu quotidien moyen se chiffrant à 17 millions.

Revenus tirés des activités de négociation pour l'exercice clos le 31 octobre 2024 (majoration au montant imposable équivalent), (1)



(1) Les revenus tirés des activités de négociation (majoration au montant imposable équivalent) dans le graphique ci-dessus excluent l'incidence des engagements de souscription de prêts et les entités structurées.

Évaluations du risque de marché – Actifs et passifs de RBC Assurances®²

Nous offrons une vaste gamme de produits d'assurance à nos clients et détenons des placements afin de pouvoir respecter nos obligations futures au titre des polices d'assurance. Les placements à l'appui des provisions techniques sont principalement des actifs à revenu fixe évalués à la juste valeur par le biais du résultat net. Par conséquent, les variations de la juste valeur de ces actifs sont en grande partie neutralisées par les variations des taux d'actualisation utilisés dans le calcul des actifs et des passifs de contrat d'assurance et de réassurance, et l'incidence de ces éléments est reflétée dans le résultat des placements d'assurance dans l'état consolidé du résultat net. Au 31 octobre 2024, nous détenons des passifs au titre des contrats d'assurance de 20 milliards de dollars, déduction faite des actifs au titre des contrats d'assurance et des soldes de contrats de réassurance détenus (17 milliards au 31 octobre 2023).

Contrôles du risque de marché – Positions liées au risque de taux d'intérêt dans le portefeuille bancaire³

Le risque de taux d'intérêt dans le portefeuille bancaire découle principalement des produits bancaires traditionnels dont l'origine est le client, comme les dépôts et les prêts, et tient compte des couvertures connexes et du risque de taux d'intérêt lié aux titres détenus aux fins de la gestion des liquidités. Les facteurs engendrant le risque de taux d'intérêt dans le portefeuille bancaire incluent les non-concordances entre la date de modification des taux des actifs et celle des passifs, les modifications des taux des actifs en regard de ceux des passifs en réponse à des scénarios touchant les taux du marché, et les autres caractéristiques des produits influant sur le calendrier prévu des flux de trésorerie, comme les options de remboursement anticipé de prêts ou de remboursement des dépôts à terme avant l'échéance contractuelle. La sensibilité au risque de taux d'intérêt dans le portefeuille bancaire fait régulièrement l'objet d'évaluations et de rapports, et est assujettie à des limites et à des contrôles, qui sont surveillés de façon indépendante par la Gestion des risques du Groupe.

Le Conseil approuve l'appétit pour le risque de taux d'intérêt dans le portefeuille bancaire, et le Comité actif-passif et la Gestion des risques du Groupe assurent la gouvernance continue au moyen de politiques, de limites, de normes en matière d'exploitation et d'autres contrôles quant à ce risque. Les rapports concernant le risque de taux d'intérêt dans le portefeuille bancaire sont revus régulièrement par la Gestion des risques du Groupe, le Comité actif-passif, le Comité de gestion des risques, le Comité de gestion des risques du Conseil et le Conseil.

Mesure du risque de taux d'intérêt dans le portefeuille bancaire

Afin d'assurer la surveillance et le contrôle du risque de taux d'intérêt dans le portefeuille bancaire, nous évaluons deux principaux paramètres, soit le risque lié au revenu net d'intérêt et le risque lié à la valeur économique des capitaux propres, en fonction d'une variété de chocs sur les marchés, de scénarios et d'horizons temporels. Les scénarios touchant le marché englobent des variations parallèles et non parallèles de la courbe de rendement liées aux devises, des chocs relatifs à la volatilité des taux d'intérêt ainsi que des scénarios sur les taux d'intérêt prévus par les organismes de réglementation.

En vue de mesurer le risque lié au revenu net d'intérêt, nous recourons à des simulations dynamiques des activités du portefeuille bancaire détaillées figurant au bilan et à l'état du résultat net, de manière à estimer l'incidence des scénarios de crise sur le revenu net d'intérêt prévu. Les positions liées aux actifs et aux passifs et les positions hors bilan sont simulées à l'aide d'une gamme d'horizons temporels. Les simulations tiennent compte des échéances, des renouvellements et des nouvelles originations, ainsi que du comportement en matière de remboursement anticipé et de remboursement. Les prix et les volumes des produits sont estimés en fonction de l'expérience passée pour déterminer l'incidence d'un scénario de choc donné sur le marché. Le risque lié à la valeur économique des capitaux propres tient compte de la sensibilité à la valeur de marché découlant des variations des taux. Le risque lié à la valeur économique des capitaux propres est évalué en soumettant les données concernant les positions au comptant à des techniques d'évaluation déterministes (scénario unique) et stochastiques (scénarios multiples). Le risque lié au revenu net d'intérêt et le risque lié à la valeur économique des capitaux propres sont évalués en fonction de divers scénarios de crise liés au risque de marché comportant des variations extrêmes, mais plausibles, des taux sur le marché et de la volatilité. Les évaluations du risque de taux d'intérêt dans le portefeuille bancaire présument le maintien des stratégies de couvertures existantes.

² Les montants ont été retraités par rapport à ceux présentés précédemment dans le cadre de l'adoption d'IFRS 17, le 1^{er} novembre 2023. Pour plus de détails sur ces changements, se reporter à la note 2 de nos états financiers consolidés annuels de 2024.

³ Les positions liées au risque de taux d'intérêt dans le portefeuille bancaire tiennent compte de l'incidence des dérivés dans le cadre de relations de couverture comptable, des titres comptabilisés à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global utilisés à des fins de gestion du risque de taux d'intérêt, et des couvertures économiques.

La gestion du risque lié au revenu net d'intérêt et la gestion du risque lié à la valeur économique des capitaux propres sont complémentaires et soutiennent les efforts que nous déployons pour générer un revenu net d'intérêt durable d'excellente qualité. Pour des unités données, ces deux risques sont évalués chaque jour, chaque semaine ou chaque mois, selon l'importance, la complexité et la stratégie de couverture.

Un certain nombre d'hypothèses visant les flux de trésorerie, la révision des prix des produits et l'administration des taux sous-tendent les modèles utilisés pour mesurer le risque lié au revenu net d'intérêt et le risque lié à la valeur économique des capitaux propres. Les principales hypothèses ont trait à la date projetée du financement des engagements au titre des taux des prêts hypothécaires, au comportement en matière de remboursement anticipé lié aux prêts à taux fixe, au comportement en matière de remboursement des dépôts à terme, et au profil de taux et d'échéance des dépôts sans échéance. Toutes les hypothèses sont formulées de façon empirique en fonction des comportements passés des clients et des prix des produits antérieurs, en plus de tenir compte des changements plausibles à venir. La Gestion des risques du Groupe surveille de façon indépendante les modèles et les hypothèses utilisés pour mesurer le risque de taux d'intérêt dans le portefeuille bancaire.

Évaluations du risque de marché – Sensibilités au risque de taux d'intérêt dans le portefeuille bancaire

Le tableau suivant présente l'incidence potentielle avant impôt d'une augmentation ou d'une diminution immédiate et soutenue de 100 p.b. des taux d'intérêt sur la valeur économique des capitaux propres prévue et sur le revenu net d'intérêt prévu sur une période de 12 mois, en présumant qu'aucune opération de couverture supplémentaire n'est effectuée. Les mesures du risque de taux d'intérêt sont fondées sur les positions du bilan et hors bilan actuelles, lesquelles peuvent changer avec le temps en réaction aux activités commerciales et aux mesures prises par la direction.

Risque de marché – Évaluations du risque de taux d'intérêt dans le portefeuille bancaire*

Tableau 51

(en millions de dollars canadiens)	31 octobre 2024						31 octobre 2023	
	Risque lié à la valeur économique des capitaux propres			Risque lié au revenu net d'intérêt (1)			Risque lié à la valeur économique des capitaux propres	Risque lié au revenu net d'intérêt (1)
	Incidence – dollar canadien	Incidence – dollar américain	Total	Incidence – dollar canadien	Incidence – dollar américain	Total		
Incidence avant impôt d'une :								
augmentation des taux de 100 p.b.	(1 775)\$	(301)\$	(2 076)\$	264 \$	136 \$	400 \$	(1 552)\$	651 \$
diminution des taux de 100 p.b.	1 705	(42)	1 663	(315)	(187)	(502)	1 353	(751)

* Ce tableau fait partie intégrante de nos états financiers consolidés annuels de 2024.

(1) Représente le risque lié au revenu net d'intérêt sur 12 mois découlant d'une variation instantanée et soutenue des taux d'intérêt.

Au 31 octobre 2024, un choc immédiat et soutenu constituant une diminution de 100 p.b. aurait eu une incidence négative de 502 millions de dollars sur notre revenu net d'intérêt, contre 751 millions l'exercice précédent. Un choc immédiat et soutenu constituant une augmentation de 100 p.b. aurait eu une incidence négative de 2 076 millions de dollars sur la valeur économique de nos capitaux propres, en hausse par rapport à 1 552 millions il y a un an. La variation de la sensibilité du revenu net d'intérêt reflète un changement dans la composition des produits, et celle de la sensibilité de la valeur économique des capitaux propres peut être attribuée à une croissance nette des actifs à taux fixe, notamment la croissance du capital de notre portefeuille. Au cours de 2024, le risque lié au revenu net d'intérêt et le risque lié à la valeur économique des capitaux propres sont demeurés dans les limites approuvées.

Évaluations du risque de marché concernant les autres portefeuilles d'activités autres que de négociation significatifs *Titres de placement comptabilisés à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global*

Au 31 octobre 2024, les titres de placement comptabilisés à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global que nous détenons s'établissaient à 156 milliards de dollars, contre 128 milliards au 31 octobre 2023. Nous détenons des titres d'emprunt comptabilisés à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global principalement à des fins de placement, ainsi que de gestion du risque de liquidité et de couverture du risque de taux d'intérêt liés à nos activités bancaires autres que de négociation dans notre bilan. Au 31 octobre 2024, notre portefeuille de titres de placement comptabilisés à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global était sensible aux fluctuations des taux d'intérêt, les autres éléments du résultat global pouvant ainsi subir l'incidence d'une variation de valeur avant impôt de 5 millions de dollars, ce qui correspondait à la variation de la valeur des titres découlant d'une augmentation parallèle d'un point de base des rendements. Le portefeuille nous exposait également au risque lié aux écarts de taux, lequel représentait une variation de valeur avant impôt de 31 millions de dollars, ce qui correspondait à la variation de la valeur découlant de l'élargissement d'un point de base des écarts de taux. La valeur des titres de placement comptabilisés à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global pris en compte dans nos évaluations du risque de taux d'intérêt dans le portefeuille bancaire au 31 octobre 2024 s'établissait à 152 milliards de dollars. Nos titres de placement comptabilisés à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global comprenaient également des positions en capitaux propres de 1 milliard de dollars au 31 octobre 2024, contre 1 milliard un an plus tôt.

Risque de change lié aux activités autres que de négociation

Le risque de change correspond à l'incidence défavorable possible des fluctuations des taux de change sur le bénéfice et la valeur économique. Nos revenus, nos charges et notre bénéfice libellés en devises autres que le dollar canadien sont assujettis aux fluctuations de la moyenne du dollar canadien par rapport à la moyenne de chacune de ces devises. Notre exposition la plus importante concerne le dollar américain, en raison des activités que nous exerçons aux États-Unis et de nos autres opérations conclues en dollars américains. Nous sommes également considérablement exposés à la livre sterling du fait de nos activités dans cette monnaie à l'échelle mondiale. L'appréciation ou la dépréciation du dollar canadien par rapport au dollar américain et à la livre sterling pourrait accroître ou contracter, selon le cas, la valeur convertie de nos revenus, charges et bénéfices libellés en devises et avoir une incidence importante sur nos résultats d'exploitation. Nous sommes aussi exposés au risque de change découlant de nos placements dans des établissements étrangers. Dans le cas des placements en titres de participation qui ne font pas l'objet d'une opération de couverture, lorsque le dollar canadien s'apprécie par rapport à d'autres monnaies, les pertes de change latentes sur les placements étrangers nets donnent lieu à une diminution de nos capitaux propres, par l'entremise des autres composantes des capitaux propres, et à une réduction de la valeur de conversion de l'actif pondéré en fonction des risques relativement aux actifs libellés en devises. La situation inverse se produit lorsque le dollar canadien se déprécie par rapport à d'autres devises. Nous tenons donc compte de ces répercussions lorsque nous déterminons le niveau approprié de nos placements dans des établissements étrangers qui doivent faire l'objet d'une opération de couverture.

Dérivés liés aux activités autres que de négociation

Nous avons aussi recours à des dérivés pour couvrir les risques de marché non liés à nos activités de négociation. Le cas échéant, nous choisissons d'appliquer à leur égard la comptabilité de couverture. Ces dérivés sont pris en compte dans nos évaluations du risque de taux d'intérêt dans le portefeuille bancaire et dans d'autres évaluations du risque de marché concernant les activités internes autres que de négociation. Nous avons recours à des swaps de taux d'intérêt pour gérer notre risque de taux d'intérêt dans le portefeuille bancaire ainsi que pour les activités de financement et d'investissement. Nous avons aussi recours à des swaps de taux d'intérêt pour couvrir la variation de la juste valeur de certains instruments à taux fixe. Nous utilisons également des dérivés de change pour gérer le risque relativement aux placements en titres de capitaux propres dans des filiales, qui sont libellés en devises, particulièrement ceux qui sont libellés en dollars américains et en livres sterling.

Pour plus de détails sur l'application de la comptabilité de couverture et l'utilisation de dérivés aux fins des activités de couverture, se reporter aux notes 2 et 9 de nos états financiers consolidés annuels de 2024.

Lien entre le risque de marché et les principales données figurant au bilan

Les tableaux ci-après illustrent le lien entre les principales données figurant au bilan et les positions incluses dans les informations fournies à l'égard du risque de marché lié aux activités autres que de négociation, ce qui illustre la façon dont nous gérons le risque de marché lié à nos actifs et passifs à l'aide de différentes évaluations du risque.

Lien entre le risque de marché et les principales données figurant au bilan

Tableau 52

	Au 31 octobre 2024			Risque principal lié aux activités autres que de négociation
	Évaluation du risque de marché			
(en millions de dollars canadiens)	Montant figurant au bilan	Risque lié aux activités de négociation (1)	Risque lié aux activités autres que de négociation (2)	
Actifs exposés au risque de marché				
Trésorerie et montants à recevoir de banques	56 723 \$	– \$	56 723 \$	Taux d'intérêt
Dépôts productifs d'intérêts auprès de banques	66 020	3	66 017	Taux d'intérêt
Titres				
Titres détenus à des fins de transaction	183 300	161 031	22 269	Taux d'intérêt, écart de taux
Titres de placement, déduction faite de la correction de valeur applicable	256 618	–	256 618	Taux d'intérêt, écart de taux, cours des actions
Actifs achetés en vertu de conventions de revente et titres empruntés	350 803	299 032	51 771	Taux d'intérêt
Prêts				
Prêts de détail	626 978	–	626 978	Taux d'intérêt
Prêts de gros	360 439	3 152	357 287	Taux d'intérêt
Correction de valeur pour pertes sur prêts	(6 037)	–	(6 037)	Taux d'intérêt
Autres				
Dérivés	150 612	147 017	3 595	Taux d'intérêt, écart de change
Autres actifs	115 133	47 936	67 197	Taux d'intérêt
Actifs non exposés au risque de marché (3)	10 993			
Total de l'actif	2 171 582 \$	658 171 \$	1 502 418 \$	
Passifs exposés au risque de marché				
Dépôts	1 409 531 \$	63 706 \$	1 345 825 \$	Taux d'intérêt
Autres				
Engagements afférents à des titres vendus à découvert	35 286	34 985	301	
Engagements afférents à des actifs vendus en vertu de conventions de rachat et aux titres prêtés	305 321	280 386	24 935	Taux d'intérêt
Dérivés	163 763	157 587	6 176	Taux d'intérêt, écart de change
Autres passifs	94 666	39 802	54 864	Taux d'intérêt
Débiteures subordonnées	13 546	–	13 546	Taux d'intérêt
Passifs non exposés au risque de marché (4)	22 277			
Total du passif	2 044 390 \$	576 466 \$	1 445 647 \$	
Total des capitaux propres	127 192			
Total du passif et des capitaux propres	2 171 582 \$			

- (1) Le risque lié aux activités de négociation comprend les positions qui sont classées ou désignées à la juste valeur par le biais du résultat net et les positions pour lesquelles les profits et pertes de réévaluation sont comptabilisés dans les revenus de nos portefeuilles de négociation. Les évaluations du risque de marché liées à la VAR et aux simulations de crise servent de contrôles des risques pour le risque lié aux activités de négociation.
- (2) Le risque lié aux activités autres que de négociation comprend les positions utilisées aux fins de la gestion du risque de taux d'intérêt dans le portefeuille bancaire et d'autres portefeuilles d'activités autres que de négociation. Les autres portefeuilles d'activités autres que de négociation significatifs comprennent les positions liées à RBC Assurances® et les titres de placement, déduction faite de la correction de valeur applicable, non pris en compte dans le risque de taux d'intérêt dans le portefeuille bancaire.
- (3) Les actifs non exposés au risque de marché comprennent des immobilisations corporelles et d'autres actifs.
- (4) Les passifs non exposés au risque de marché comprennent des passifs liés à la paie et d'autres passifs.

(en millions de dollars canadiens)	Évaluation du risque de marché			Risque principal lié aux activités autres que de négociation
	Montant figurant au bilan	Risque lié aux activités de négociation (2)	Risque lié aux activités autres que de négociation (3)	
Actifs exposés au risque de marché				
Trésorerie et montants à recevoir de banques	61 989 \$	– \$	61 989 \$	Taux d'intérêt
Dépôts productifs d'intérêts auprès de banques	71 086	1	71 085	Taux d'intérêt
Titres				
Titres détenus à des fins de transaction	190 151	171 483	18 668	Taux d'intérêt, écart de taux
Titres de placement, déduction faite de la correction de valeur applicable	219 579	–	219 579	Taux d'intérêt, écart de taux, cours des actions
Actifs achetés en vertu de conventions de revente et titres empruntés	340 191	304 672	35 519	Taux d'intérêt
Prêts				
Prêts de détail	569 951	–	569 951	Taux d'intérêt
Prêts de gros	287 826	3 134	284 692	Taux d'intérêt
Correction de valeur pour pertes sur prêts	(5 004)	–	(5 004)	Taux d'intérêt
Autres				
Dérivés	142 450	139 011	3 439	Taux d'intérêt, écart de change
Autres actifs (4)	112 477	37 664	74 813	Taux d'intérêt
Actifs non exposés au risque de marché (4), (5)	15 835			
Total de l'actif	2 006 531 \$	655 965 \$	1 334 731 \$	
Passifs exposés au risque de marché				
Dépôts	1 231 687 \$	51 025 \$	1 180 662 \$	Taux d'intérêt
Autres				
Engagements afférents à des titres vendus à découvert	33 651	33 555	96	
Engagements afférents à des actifs vendus en vertu de conventions de rachat et aux titres prêtés	335 238	312 551	22 687	Taux d'intérêt
Dérivés	142 629	130 094	12 535	Taux d'intérêt, écart de change
Autres passifs (4)	116 445	41 778	74 667	Taux d'intérêt
Débitures subordonnées	11 386	–	11 386	Taux d'intérêt
Passifs non exposés au risque de marché (4), (6)	20 348			
Total du passif	1 891 384 \$	569 003 \$	1 302 033 \$	
Total des capitaux propres	115 147			
Total du passif et des capitaux propres	2 006 531 \$			

- (1) Les montants ont été retraités par rapport à ceux présentés précédemment dans le cadre de l'adoption d'IFRS 17, le 1^{er} novembre 2023. Pour plus de détails sur ces changements, se reporter à la note 2 de nos états financiers consolidés annuels de 2024.
- (2) Le risque lié aux activités de négociation comprend les positions qui sont classées ou désignées à la juste valeur par le biais du résultat net et les positions pour lesquelles les profits et pertes de réévaluation sont comptabilisés dans les revenus de nos portefeuilles de négociation. Les évaluations du risque de marché liées à la VAR et les simulations de crise servent de contrôles des risques pour le risque lié aux activités de négociation.
- (3) Le risque lié aux activités autres que de négociation comprend les positions utilisées aux fins de la gestion du risque de taux d'intérêt dans le portefeuille bancaire et d'autres portefeuilles d'activités autres que de négociation. Les autres portefeuilles d'activités autres que de négociation significatifs comprennent les positions liées à RBC Assurances® et les titres de placement, déduction faite de la correction de valeur applicable, non pris en compte dans le risque de taux d'intérêt dans le portefeuille bancaire.
- (4) Les montants ont été révisés par rapport à ceux présentés précédemment afin de concorder avec la définition du risque lié aux activités de négociation, conformément aux lignes directrices sur les normes de fonds propres du BSIF.
- (5) Les actifs non exposés au risque de marché comprennent des immobilisations corporelles et d'autres actifs.
- (6) Les passifs non exposés au risque de marché comprennent des passifs liés à la paie et d'autres passifs.

Risque de liquidité et de financement

Le risque de liquidité et de financement (risque de liquidité) est le risque que nous ne soyons pas en mesure de générer en temps opportun et de façon rentable la trésorerie et les équivalents de trésorerie nécessaires pour satisfaire à nos engagements. Le risque de liquidité résulte de la non-concordance de l'échéancier et de la valeur des flux de trésorerie, en ce qui concerne tant les éléments figurant au bilan que ceux hors bilan.

Gouvernance du risque de liquidité

Nos activités de gestion du risque de liquidité sont menées conformément aux cadres et politiques internes, notamment le cadre de gestion du risque d'entreprise, le cadre d'appétit pour le risque d'entreprise, le cadre de gestion du risque de liquidité d'entreprise, la politique sur le risque de liquidité d'entreprise et la politique de mise en gage d'entreprise. Collectivement, nos cadres et politiques stipulent les exigences en matière de gestion de la liquidité et du financement appropriées à l'exécution de notre stratégie et permettant de nous assurer que le risque de liquidité auquel nous sommes exposés demeure dans les limites de notre appétit pour le risque.

Les objectifs, les politiques et l'appétit pour le risque liés au risque de liquidité sont revus régulièrement et mis à jour afin qu'ils reflètent l'évolution des pratiques du secteur et des directives réglementaires pertinentes. Ces politiques d'entreprise s'appuient sur des directives et des normes visant les filiales, les activités, les services et les produits qui précisent les éléments de contrôle comme les paramètres, les méthodologies, ainsi que les limites et pouvoirs qui régissent l'évaluation et la gestion des liquidités. Les pratiques, les paramètres, les modèles et les méthodologies de gestion sont également révisés régulièrement et mis à jour en fonction des conditions de marché et de la composition des activités. Nous avons recours à des simulations de crise pour évaluer la robustesse du cadre de contrôle et étayer les plans d'urgence relatifs aux liquidités.

Responsabilités en matière de surveillance et de gestion du risque de liquidité

Le Conseil, le Comité de gestion des risques du Conseil, le Comité de gestion des risques du Groupe, le Comité actif-passif et le Comité d'examen de la politique sont responsables de l'identification, de l'évaluation, du contrôle, du suivi et de la surveillance du risque de liquidité. Le Comité de gestion des risques du Groupe, le Comité d'examen de la politique et/ou le Comité actif-passif passent en revue les rapports et les politiques sur la liquidité avant que le Conseil et ses comités ne les examinent.

- Le Conseil, le Comité de gestion des risques du Conseil, le Comité de gestion des risques du Groupe et le Comité actif-passif revoient régulièrement les informations concernant notre position de liquidité consolidée.
- Le Comité d'examen de la politique approuve la politique de gestion du risque de liquidité, qui énonce les éléments de contrôle minimaux du risque en fonction de l'appétit pour le risque et du cadre de gestion du risque de liquidité approuvés par le Conseil, et la politique de mise en gage, qui définit les exigences et les pouvoirs en ce qui a trait à la gestion de nos activités de mise en gage.
- Le Comité actif-passif approuve annuellement le plan d'urgence relatif aux liquidités de l'entreprise et assure l'encadrement et l'orientation stratégiques de la Trésorerie générale, ainsi que d'autres fonctions et secteurs d'exploitation, aux fins de la gestion des liquidités et du financement.

En plus d'être soumises au cadre de surveillance de nos comités, les activités de gestion du risque de liquidité sont assujetties au modèle de gouvernance à trois lignes de défense. La fonction Trésorerie générale, qui constitue la première ligne de défense de gestion du risque de liquidité, est soumise à une surveillance et à un contrôle indépendants de la deuxième ligne de défense par la Gestion des risques du Groupe. La fonction Audit interne de RBC forme la troisième ligne de défense. Nos trois lignes de défense sont indépendantes des secteurs d'exploitation dont les activités génèrent des risques de liquidité.

Stratégies et techniques d'atténuation des risques de liquidité

Nos politiques et pratiques en matière de gestion des liquidités sont conçues de façon à nous assurer de la solidité de notre position de liquidité. Notre profil de liquidité est structuré de manière à nous procurer les liquidités suffisantes pour satisfaire aux engagements courants et éventuels en temps normal et en période de crise. À cette fin, nous utilisons des stratégies et techniques d'atténuation des risques de liquidité, qui comprennent :

- le maintien de réserves de liquidités, de réserves auprès de la banque centrale et de titres négociables non grevés suffisants, appuyé par une capacité avérée de monétiser ces titres en période de crise;
- l'accès à une grande variété de sources de financement, y compris à un volume stable de dépôts de base de clients et à une composition diversifiée de financement de gros;
- l'accès aux facilités de financement des banques centrales du Canada, des États-Unis et de certains autres territoires où nous exerçons des activités;
- des données granulaires, en temps opportun, aux fins de l'évaluation et du signalement des risques afin de contrôler et de surveiller les sources de liquidités et l'utilisation de celles-ci, et de communiquer les décisions en matière de gestion du risque de liquidité;
- un programme exhaustif de simulations de crise touchant les liquidités et de gestion de crise;
- la gouvernance des activités de mise en gage au moyen de limites et de réserves d'actifs liquides désignées en vue d'une éventuelle augmentation des activités de mise en gage;
- l'établissement d'un équilibre approprié entre le niveau de risque admissible en fonction de notre appétit pour le risque et les coûts engagés pour atténuer ce risque;
- le recours à des mécanismes transparents aux fins de l'établissement des prix de transfert des liquidités et de la répartition des coûts afin d'harmoniser la gestion des risques aux stratégies commerciales;
- un modèle de gouvernance à trois lignes de défense permettant de surveiller et de mettre à l'épreuve efficacement les stratégies, les données, les hypothèses et les contrôles liés au risque de liquidité.

Nos portefeuilles d'actifs liquides dédiés sont gérés et contrôlés conformément aux politiques internes et doivent satisfaire à des critères minimaux en matière de qualité des actifs et à d'autres critères pertinents (p. ex., la durée à l'échéance, la diversification et l'admissibilité aux avances consenties par les banques centrales). Ces titres, ainsi que les autres actifs liquides non grevés détenus à des fins de transaction ou d'autres activités, enrichissent notre réserve de liquidités, comme il est indiqué dans les informations sur la liquidité qui sont fournies ci-après.

Tolérance au risque

Notre cadre d'appétit pour le risque de liquidité est revu au moins une fois l'an par le Comité actif-passif, le Comité de gestion des risques du Groupe et le Comité de gestion des risques du Conseil avant d'être déposé auprès du Conseil pour approbation. L'appétit pour le risque, qui constitue un élément clé de notre cadre de gestion du risque d'entreprise, est défini comme la nature et le niveau des risques que RBC est disposée à assumer et en mesure d'assumer afin d'atteindre ses objectifs commerciaux.

Évaluation des risques et rapport interne sur la liquidité

Nous conservons de solides capacités d'évaluation du risque de liquidité afin de produire régulièrement et au moment opportun un rapport sur la gestion de notre position de liquidité et la surveillance du risque. Ce rapport, qui inclut à la fois des paramètres internes et ceux d'organismes de réglementation, est utilisé à des fins de suivi du respect de notre appétit pour le risque et de nos limites, ainsi que de notre positionnement par rapport aux seuils minimums réglementaires. Les paramètres d'organismes de réglementation utilisés pour gérer et contrôler le risque de liquidité comprennent le ratio de liquidité à court terme, le ratio de liquidité à long terme et les flux de trésorerie nets cumulatifs définis par le BSIF. Le niveau de détail avec lequel nous évaluons et gérons la liquidité nous permet de produire des évaluations approfondies continues des demandes et de la mobilité des liquidités, en tenant compte des exigences en devises, de l'accès aux marchés boursiers étrangers et aux engagements, de même que des attentes de conformité à la réglementation locale.

Les évaluations internes du risque de liquidité comprennent l'application d'hypothèses fondées sur un scénario que nous appliquons à nos actifs et passifs et à divers engagements et obligations hors bilan, de manière à établir les profils relatifs aux flux de trésorerie prévus sur divers horizons temporels et les degrés de crise. Par exemple, certaines obligations d'État pourraient être converties rapidement et aisément en trésorerie sans perte de valeur importante. À l'inverse, les titres à faibles notations pourraient être considérés comme n'étant pas des sources adéquates de liquidités en période de crise, ou leur

monétisation pourrait s'avérer coûteuse. Bien que les dépôts fondés sur des relations puissent, sur une base contractuelle, être immédiatement retirés, leurs soldes peuvent constituer, dans les faits et selon divers facteurs, tels que la nature du client et leur utilisation prévue, une source de financement relativement stable. Nous passons en revue et confirmons régulièrement les hypothèses et les méthodes servant à l'évaluation de notre risque de liquidité afin de nous assurer qu'elles cadrent avec le contexte opérationnel, la conjoncture économique et les conditions du marché, les préférences des agences de notation, les exigences des organismes de réglementation et les pratiques du secteur qui sont généralement reconnues.

Afin de gérer le risque de liquidité en fonction de notre appétit pour le risque, nous établissons des limites relatives à divers paramètres compte tenu d'une gamme d'horizons temporels, de territoires et de monnaies. Nous tenons également compte de divers degrés de crise dans notre élaboration des plans d'urgence, de reprise et de résolution des problèmes. Nos activités aux fins de l'évaluation et du contrôle de la gestion du risque de liquidité couvrent plusieurs secteurs :

Risque de liquidité structurel (long terme)

Nous avons recours à la fois à des paramètres internes et à des paramètres d'organismes de réglementation qui servent à gérer et à contrôler la concordance structurelle entre les actifs illiquides à long terme, la disponibilité des dépôts de base et le financement à long terme. Inversement, nous cherchons à ce que l'utilisation de financement de gros à court terme soit alignée sur des actifs ayant un potentiel de liquidités équivalent.

Risque de liquidité stratégique (court terme)

Pour gérer les risques immédiats liés aux flux de trésorerie auxquels nous pouvons être exposés pendant des périodes de tensions, nous établissons des limites précisant le niveau maximal de flux de trésorerie nets à court terme afin de gérer le risque inhérent aux principales unités, filiales et devises. Nos positions liées aux flux de trésorerie nets sont établies par l'application d'hypothèses et de paramètres internes aux flux de trésorerie connus et prévus qui sont associés à tous les principaux actifs non grevés, aux passifs et aux activités hors bilan. Des contrôles et limites supplémentaires visant les produits sont employés afin de gérer le risque de concentration et les limites perçues de la capacité du marché pour les sources de liquidités et les utilisations des liquidités très sensibles. Nous contrôlons également le risque de liquidité stratégique en respectant les normes d'organismes de réglementation pertinentes, comme le ratio de liquidité à court terme.

Simulations de crise

Notre programme exhaustif de simulations de crise fournit, aux fins de l'évaluation interne, l'information sur la suffisance des actifs liquides et indique si ces actifs sont adéquatement positionnés au préalable et accessibles, afin de satisfaire aux besoins de liquidités en période de crise. Nos simulations de crise, qui font appel à des éléments de scénarios et d'analyses de sensibilité, permettent d'évaluer notre exposition prospective à des événements systémiques et à des événements touchant RBC sur certaines périodes. Différents degrés de gravité sont pris en considération relativement à chaque type de crise, et certains scénarios tiennent compte de révisions à la baisse de plusieurs crans des notations qui nous sont attribuées.

Plans de gestion du risque de liquidité éventuel et de financement

Le processus de planification relatif au risque de liquidité éventuel permet d'évaluer l'incidence d'événements soudains entraînant des tensions sur notre position en matière de risque de liquidité et de préciser une gamme de mesures d'atténuation et de plans possibles. La fonction Trésorerie générale maintient le plan d'urgence relatif aux liquidités de l'entreprise et des plans d'urgence relatifs aux liquidités régionaux, qui précisent les causes possibles de crises de liquidité et les mesures que nous pourrions prendre dans une telle situation. Les possibles causes de crises sont ajustées en fonction de l'expérience historique et des besoins éventuels en matière de financement qui en découlent, y compris ceux provenant des prélèvements sur les lignes de crédit et de liquidités engagées, de l'accroissement des garanties requises et des retraits de dépôts. Le plan d'urgence relatif aux liquidités de l'entreprise énonce également des sources alternatives de liquidités et les principes concernant leur utilisation.

En outre, sous la gouverne de la Trésorerie générale, des équipes affectées à la gestion des crises de liquidité, à l'échelle régionale ou à celle de l'entreprise, se réunissent régulièrement afin d'évaluer nos liquidités, de les examiner et d'approuver les plans d'urgence relatifs aux liquidités et, en période de tensions, fournissent des renseignements aux fonctions de première ligne et aux autres fonctions en guise de soutien efficace et coordonné au processus de gestion et de surveillance des crises. Ces équipes comprennent des membres des principaux secteurs d'exploitation, de la Gestion des risques du Groupe et des fonctions Finances, Exploitation et Communications. Le processus d'évaluation et de surveillance des liquidités permet d'informer la direction, le Conseil et les organismes de réglementation de notre évaluation des événements internes et externes et de leurs effets éventuels sur le risque de liquidité.

Réserve de liquidités et charges grevant les actifs

Les tableaux ci-après présentent des sommaires de notre réserve de liquidités ainsi que des charges grevant nos actifs. Les actifs non grevés représentent, à différents degrés, une source de financement à laquelle nous avons accès. Les actifs non grevés représentent l'écart entre le total des actifs et les actifs grevés, qu'ils figurent au bilan ou non. Les actifs grevés comprennent : i) les actifs liquides détenus par la banque qui sont donnés en garantie (p. ex., financement de rachat et dérivés donnés en garantie) ou qui ne peuvent être utilisés librement en raison d'exigences réglementaires ou de politiques internes (p. ex., ils sont affectés au maintien d'une réserve obligatoire ou au respect d'exigences locales en matière d'adéquation des fonds propres, ainsi qu'au maintien de l'accès continu aux systèmes de paiement et de règlement); ii) les titres qui ont été reçus en garantie dans le cadre de transactions de financement de titres et sur dérivés, et qui sont grevés d'une seconde charge lorsque cela est autorisé (p. ex., pour obtenir un financement à l'aide de conventions de rachat ou pour couvrir des titres vendus à découvert), ou qui n'ont aucune valeur de liquidité, puisqu'ils ne peuvent être grevés d'une seconde charge; et iii) les actifs illiquides qui ont été titrisés et vendus sur le marché ou qui ont été donnés en garantie à l'appui d'entités de financement à terme structuré. Conformément à notre cadre et à notre politique en matière de gestion des liquidités, les actifs grevés ne sont pas considérés comme une source de liquidités.

Réserve de liquidités

Notre réserve de liquidités est constituée uniquement d'actifs liquides non grevés disponibles. Notre capacité inutilisée en matière de financement de gros pourrait constituer une autre source de liquidités, mais nous ne la prenons pas en considération pour le calcul de la réserve de liquidités.

Réserve de liquidités

Tableau 53

(en millions de dollars canadiens)	Au 31 octobre 2024				
	Actifs liquides détenus par la banque	Titres reçus en garantie dans le cadre des transactions de financement de titres et des transactions sur dérivés	Total des actifs liquides	Actifs liquides grevés	Actifs liquides non grevés
Trésorerie et dépôts auprès de banques	122 743 \$	– \$	122 743 \$	3 269 \$	119 474 \$
Titres émis ou garantis par des organismes souverains, des banques centrales ou des banques multilatérales de développement (1)	323 826	385 479	709 305	426 552	282 753
Autres titres	165 875	126 205	292 080	163 635	128 445
Autres actifs liquides (2)	37 601	–	37 601	31 583	6 018
Total des actifs liquides	650 045 \$	511 684 \$	1 161 729 \$	625 039 \$	536 690 \$

(en millions de dollars canadiens)	Au 31 octobre 2023				
	Actifs liquides détenus par la banque	Titres reçus en garantie dans le cadre des transactions de financement de titres et des transactions sur dérivés	Total des actifs liquides	Actifs liquides grevés	Actifs liquides non grevés
Trésorerie et dépôts auprès de banques (3)	135 353 \$	– \$	135 353 \$	3 329 \$	132 024 \$
Titres émis ou garantis par des organismes souverains, des banques centrales ou des banques multilatérales de développement (1)	325 002	363 377	688 379	425 109	263 270
Autres titres	130 209	118 651	248 860	153 700	95 160
Autres actifs liquides (2)	31 706	–	31 706	28 953	2 753
Total des actifs liquides	622 270 \$	482 028 \$	1 104 298 \$	611 091 \$	493 207 \$

(en millions de dollars canadiens)	Aux	
	31 octobre 2024	31 octobre 2023
Banque Royale du Canada	243 915 \$	210 191 \$
Succursales à l'étranger	69 723	79 947
Filiales	223 052	203 069
Total des actifs liquides non grevés	536 690 \$	493 207 \$

- (1) Inclut les titres liquides émis par des gouvernements provinciaux et des entités parrainées par le gouvernement américain et dont le gouvernement fédéral des États-Unis est le curateur (p. ex., la Federal National Mortgage Association et la Federal Home Loan Mortgage Corporation).
- (2) Le montant des actifs liquides grevés représente les garanties en espèces et les dépôts de garantie obligatoires qui ont été fournis en lien avec des transactions visant des dérivés négociés hors cote et en Bourse.
- (3) Inclut les soldes qui étaient classés comme détenus en vue de la vente et présentés dans les autres actifs. Pour plus de détails, se reporter à la note 6 de nos états financiers consolidés annuels de 2024.

D'ordinaire, la réserve de liquidités reflète surtout les activités bancaires courantes des clients de détail et commerciaux, alors que les portefeuilles d'actifs liquides reflètent les variations des soldes des dépôts et des prêts, ainsi que les stratégies commerciales et les opérations des clients liées aux activités du secteur Marchés des Capitaux. La Trésorerie générale a également une incidence sur la réserve de liquidités en raison des activités de gestion d'émission de titres d'emprunt, ce qui pourrait entraîner des différences temporelles entre l'émission de titres d'emprunt et le déploiement du financement aux activités.

2024 par rapport à 2023

Le total des actifs liquides non grevés s'est accru de 43 milliards de dollars, ou 9 %, par rapport à l'exercice précédent, principalement du fait d'une augmentation des titres reçus en vertu de conventions de revente et des titres au bilan qui reflète la croissance des dépôts, ce qui a été en partie contrebalancé par une diminution de la trésorerie et des dépôts auprès de banques.

Charges grevant les actifs

Le tableau ci-après présente un aperçu des montants figurant au bilan et des montants hors bilan au titre de la trésorerie, des titres et des autres actifs, et indique ceux qui sont grevés ainsi que ceux qui sont disponibles à la vente ou qui peuvent être donnés à titre de garantie dans le cadre de transactions de financement garanti. Les autres actifs, tels que les prêts hypothécaires et les créances sur cartes de crédit, peuvent aussi être monétisés, mais cela nécessite un plus long délai d'exécution que pour les titres négociables. Au 31 octobre 2024, nos actifs non grevés pouvant être donnés en garantie représentaient 25 % du total de l'actif (24 % au 31 octobre 2023).

Charges grevant les actifs

Tableau 54

(en millions de dollars canadiens)	Aux									
	31 octobre 2024					31 octobre 2023				
	Actifs grevés		Actifs non grevés			Actifs grevés		Actifs non grevés		
	Donnés en garantie	Autres (1)	Pouvant être donnés en garantie (2)	Autres (3)	Total	Donnés en garantie	Autres (1)	Pouvant être donnés en garantie (2)	Autres (3)	Total
Trésorerie et dépôts auprès de banques (4)	- \$	3 269 \$	119 474 \$	- \$	122 743 \$	- \$	3 329 \$	132 024 \$	- \$	135 353 \$
Titres										
Titres détenus à des fins de transaction	86 124	-	105 489	2 488	194 101	99 990	-	100 517	2 252	202 759
Titres de placement, déduction faite de la correction de valeur applicable	19 668	-	236 950	-	256 618	7 752	-	211 827	-	219 579
Actifs achetés en vertu de conventions de revente et titres empruntés (5)	508 862	31 156	30 767	1 084	571 869	495 233	27 343	6 876	1 862	531 314
Prêts										
Prêts de détail										
Titres hypothécaires	27 927	-	29 523	-	57 450	26 365	-	28 079	-	54 444
Prêts hypothécaires	71 307	-	40 851	307 936	420 094	69 802	-	37 313	272 942	380 057
Prêts autres qu'hypothécaires	6 343	-	-	143 091	149 434	6 775	-	-	128 675	135 450
Prêts de gros	-	-	25 250	335 189	360 439	-	-	10 056	278 052	288 108
Correction de valeur pour pertes sur prêts	-	-	-	(6 037)	(6 037)	-	-	-	(5 004)	(5 004)
Autres										
Dérivés	-	-	-	150 612	150 612	-	-	-	142 450	142 450
Autres (6), (7)	31 583	-	6 018	88 525	126 126	28 953	-	2 753	92 507	124 213
Total de l'actif	751 814 \$	34 425 \$	594 322 \$	1 022 888 \$	2 403 449 \$	734 870 \$	30 672 \$	529 445 \$	913 736 \$	2 208 723 \$

- (1) Inclut les actifs qui ne peuvent pas être utilisés pour obtenir un financement garanti en raison de restrictions juridiques ou d'autre nature.
- (2) Représente les actifs qui peuvent être immédiatement donnés en garantie, dont les titres adossés à des créances hypothécaires dans le cadre de la *Loi nationale sur l'habitation*, nos prêts hypothécaires non grevés qui sont admissibles à titre de garanties auprès d'une FHLB, ainsi que les prêts qui sont admissibles à titre de garanties au titre de la facilité d'escompte dont nous disposons et que nous avons déposés en garantie auprès de la FRBNY.
- (3) Les autres actifs non grevés ne sont assujettis à aucune restriction en ce qui a trait à leur recours pour obtenir du financement ou à leur utilisation à titre de garantie, mais ils ne seront pas considérés comme immédiatement disponibles.
- (4) Inclut les soldes qui étaient classés comme détenus en vue de la vente et présentés dans les autres actifs. Pour plus de détails, se reporter à la note 6 de nos états financiers consolidés annuels de 2024.
- (5) Inclut les actifs liquides détenus par la banque et les titres reçus en garantie dans le cadre de financement de titres hors bilan, de transactions sur dérivés et de prêts sur marges. Comprend des garanties de 31 milliards de dollars (27 milliards au 31 octobre 2023) reçues dans le cadre d'opérations de revente qui ne peuvent pas être redonnées en gage dans leur forme juridique actuelle.
- (6) Les montants ont été retraités par rapport à ceux présentés précédemment dans le cadre de l'adoption d'IFRS 17, le 1^{er} novembre 2023. Pour plus de détails sur ces changements, se reporter à la note 2 de nos états financiers consolidés annuels de 2024.
- (7) Le montant des actifs donnés en garantie représente les garanties en espèces et les dépôts de garantie obligatoires qui ont été fournis en lien avec des transactions visant des dérivés négociés hors cote et en Bourse.

2024 par rapport à 2023

Le total des actifs non grevés pouvant être donnés en garantie a augmenté de 65 milliards de dollars par rapport à l'exercice précédent, sous l'effet principalement d'une augmentation des titres au bilan et des titres reçus en vertu de conventions de revente, ainsi que d'une hausse des soldes de prêts disponibles qui sont admissibles à titre de garanties auprès d'une FHLB. Ces facteurs ont été en partie contrebalancés par une baisse de la trésorerie et des dépôts auprès de banques.

Financement

Stratégie de financement

Le maintien d'une diversification des sources de financement est une stratégie importante de gestion de notre profil de risque de liquidité.

Le financement de base, qui inclut les fonds propres, les passifs liés au financement de gros à long terme et un portefeuille diversifié de dépôts de particuliers, ainsi qu'une portion stable de nos dépôts d'entreprises et dépôts institutionnels, constitue l'assise de notre position de liquidité structurelle.

Les activités de financement de gros sont bien diversifiées tant sur le plan géographique que sur le plan des secteurs d'investissement, des instruments, des devises, de la structure et des échéances. Nous maintenons notre présence dans différents marchés de financement, ce qui nous permet de surveiller continuellement les faits nouveaux et les tendances qui se manifestent, de manière à cibler les opportunités ou les risques et à prendre au moment qui convient les mesures qui s'imposent.

Nous évaluons continuellement les possibilités de percer de nouveaux marchés et des secteurs d'investissement inexploités, car la diversification nous donne une plus grande souplesse de financement de gros, elle réduit la concentration du financement et la dépendance envers ce dernier, et donne généralement lieu à des réductions des coûts de financement.

Nous évaluons régulièrement notre concentration du financement et avons mis en place des limites relativement à certaines sources de financement afin de favoriser la diversification de notre base de financement.

Profil des dépôts et du financement

Au 31 octobre 2024, les dépôts fondés sur les relations, qui constituent la principale source de financement des prêts de détail et des prêts commerciaux, s'établissaient à 977 milliards de dollars, ou 55 % du total du financement (844 milliards, ou 52 %, au 31 octobre 2023). La tranche restante est composée de financement de gros à court terme et à long terme.

Le financement des actifs très liquides se compose principalement d'un financement de gros à court terme qui reflète la période de monétisation de ces actifs. Le financement de gros à long terme sert principalement à financer les actifs de gros qui sont moins liquides et à soutenir des réserves d'actifs liquides.

La dette à long terme de premier rang émise par la banque depuis le 23 septembre 2018, inclusivement, ayant une échéance initiale supérieure à 400 jours et étant négociable, sous réserve de certaines exceptions, est assujettie au régime de recapitalisation interne des banques canadiennes. Aux termes de ce régime, si le surintendant des institutions financières détermine qu'une banque pourrait ne plus être viable, le gouverneur en conseil peut, sur recommandation du ministre des Finances, lorsque ce dernier juge qu'il en va de l'intérêt du public, ordonner que la Société d'assurance-dépôts du Canada (SADC) convertisse une partie ou la totalité de certaines actions et de certains passifs de cette banque en actions ordinaires. Au 31 octobre 2024, la valeur nominale des titres d'emprunt à long terme émis et en cours qui étaient assujettis à la conversion en vertu du régime de recapitalisation interne s'élevait à 111 milliards de dollars (106 milliards au 31 octobre 2023).

Pour plus de détails sur notre financement de gros, se reporter au tableau de la composition du financement de gros ci-après.

Émission de titres d'emprunt à long terme

En 2024, nous avons de nouveau profité de taux et d'un accès au financement de gros non garanti avantageux. Nous avons émis, soit directement, soit par l'entremise de nos filiales, du financement à long terme non garanti de 38 milliards de dollars dans diverses monnaies et sur divers marchés.

Nous utilisons des programmes de titrisation de créances hypothécaires résidentielles et de créances sur cartes de crédit à titre de source de financement et aux fins de la gestion des liquidités ainsi que de la gestion actif-passif. Le total de notre financement à long terme garanti comprend les titres adossés à des créances hypothécaires en cours vendus, les obligations sécurisées qui sont garanties par des prêts hypothécaires résidentiels ainsi que les titres adossés à des créances sur cartes de crédit.

Pour plus de détails, se reporter à la rubrique Arrangements hors bilan.

Sources de financement à long terme* (1)

Tableau 55

(en millions de dollars canadiens)	Aux	
	31 octobre 2024	31 octobre 2023
Financement à long terme non garanti	150 682 \$	139 882 \$
Financement à long terme garanti	83 353	74 720
Débitures subordonnées	13 714	12 038
	247 749 \$	226 640 \$

* Ce tableau fait partie intégrante de nos états financiers consolidés annuels de 2024.

(1) Selon une durée à l'échéance initiale supérieure à un an.

Le tableau ci-après présente un sommaire de nos programmes enregistrés et des plafonds autorisés, par secteur géographique.

Programmes par secteur géographique

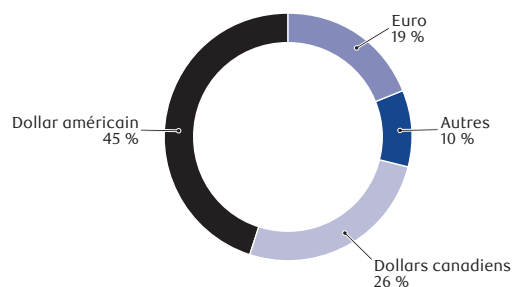
Tableau 56

Canada	États-Unis	Europe/Asie
<ul style="list-style-type: none">Prospectus préalable de base au Canada – 25 milliards de dollars	<ul style="list-style-type: none">Prospectus préalable de base aux États-Unis – 75 milliards de dollars US	<ul style="list-style-type: none">Programme européen d'émission de titres d'emprunt – 75 milliards de dollars USProgramme mondial d'obligations sécurisées – 75 milliards d'eurosProgrammes d'émission au Japon – 1 billion de yens

Nous obtenons également du financement à long terme à l'aide de billets de premier rang canadiens, d'obligations kangourou (émises sur le marché australien par des firmes étrangères) et de certificats de dépôt Yankee (émis sur le marché américain par des firmes étrangères).

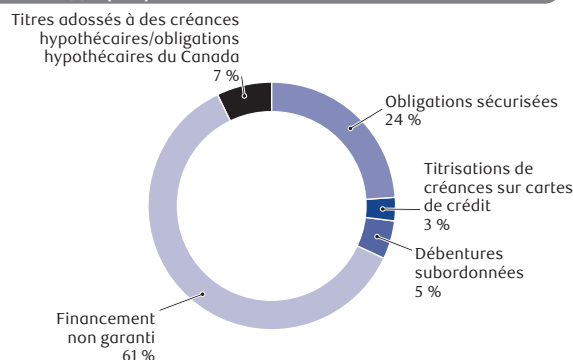
Comme l'indiquent les graphiques ci-après, notre profil actuel de la dette à long terme est bien diversifié en ce qui concerne chaque monnaie et chaque produit.

Composition du financement de la dette à long terme (1) – par monnaie d'émission



(1) Comprend du financement à long terme non garanti et garanti et des débetures subordonnées ayant une durée à l'échéance initiale supérieure à un an.

Composition du financement de la dette à long terme (1) – par produit



(1) Comprend du financement à long terme non garanti et garanti et des débetures subordonnées ayant une durée à l'échéance initiale supérieure à un an.

Le tableau ci-après montre la composition de notre financement de gros selon la durée à courir jusqu'à l'échéance.

Composition du financement de gros (1)

Tableau 57

(en millions de dollars canadiens)	Au 31 octobre 2024							
	Moins de 1 mois	De 1 à 3 mois	De 3 à 6 mois	De 6 à 12 mois	Moins de 1 an Sous-total	De 1 à 2 ans	2 ans et plus	Total
Dépôts provenant de banques (2)	7 248 \$	118 \$	120 \$	1 025 \$	8 511 \$	– \$	– \$	8 511 \$
Certificats de dépôt et papier commercial (3), (4)	8 377	10 413	16 882	37 702	73 374	139	–	73 513
Papier commercial adossé à des actifs (5)	4 140	3 951	7 167	2 286	17 544	–	–	17 544
Billets à moyen terme non garantis de premier rang (4), (6)	5 436	7 786	7 253	12 750	33 225	20 453	57 351	111 029
Obligations structurées non garanties de premier rang (7)	1 249	1 846	4 668	3 263	11 026	3 540	19 851	34 417
Titrisation de prêts hypothécaires	41	509	1 296	946	2 792	2 143	11 949	16 884
Obligations sécurisées/titres adossés à des actifs (8)	–	2 243	1 514	7 451	11 208	19 017	36 245	66 470
Passif subordonné	–	–	–	–	–	2 088	11 626	13 714
Autres (4), (9)	5 121	311	1 082	1 460	7 974	16 992	160	25 126
Total	31 612 \$	27 177 \$	39 982 \$	66 883 \$	165 654 \$	64 372 \$	137 182 \$	367 208 \$
Comprend :								
– Financement garanti	9 252 \$	6 788 \$	9 977 \$	10 683 \$	36 700 \$	21 160 \$	48 194 \$	106 054 \$
– Financement non garanti	22 360	20 389	30 005	56 200	128 954	43 212	88 988	261 154

(en millions de dollars canadiens)	Au 31 octobre 2023							
	Moins de 1 mois	De 1 à 3 mois	De 3 à 6 mois	De 6 à 12 mois	Moins de 1 an Sous-total	De 1 à 2 ans	2 ans et plus	Total
Dépôts provenant de banques (2)	4 606 \$	460 \$	319 \$	355 \$	5 740 \$	– \$	– \$	5 740 \$
Certificats de dépôt et papier commercial (3), (4)	11 558	8 231	12 575	28 202	60 566	69	–	60 635
Papier commercial adossé à des actifs (5)	4 533	3 829	6 354	2 155	16 871	–	–	16 871
Billets à moyen terme non garantis de premier rang (4), (6)	1 118	6 311	733	18 828	26 990	22 790	54 070	103 850
Obligations structurées non garanties de premier rang (7)	1 343	1 898	2 081	3 343	8 665	5 495	15 744	29 904
Titrisation de prêts hypothécaires	–	530	375	1 484	2 389	2 225	9 607	14 221
Obligations sécurisées/titres adossés à des actifs (8)	–	3 236	–	1 685	4 921	10 844	44 733	60 498
Passif subordonné	–	–	–	1 500	1 500	2 748	7 791	12 039
Autres (4), (9)	6 415	3 887	976	1 289	12 567	14 058	90	26 715
Total	29 573 \$	28 382 \$	23 413 \$	58 841 \$	140 209 \$	58 229 \$	132 035 \$	330 473 \$
Comprend :								
– Financement garanti	10 861 \$	10 124 \$	7 483 \$	5 324 \$	33 792 \$	13 069 \$	54 340 \$	101 201 \$
– Financement non garanti	18 712	18 258	15 930	53 517	106 417	45 160	77 695	229 272

(1) Ne tient pas compte des acceptations bancaires ni des conventions de rachat.

(2) Ne tient pas compte des dépôts liés aux services que nous fournissons aux banques (p. ex., services de garde, gestion de la trésorerie).

(3) Inclut les billets de dépôt au porteur (non garantis).

(4) Au premier trimestre de 2024, nous avons modifié notre présentation pour inclure les billets de dépôt au porteur (non garantis) dans les certificats de dépôt et le papier commercial et pour inclure les billets à taux variable (non garantis) dans les billets à moyen terme non garantis de premier rang afin de refléter plus fidèlement la façon dont nous percevons la composition de notre financement de gros. Ces montants étaient précédemment inclus dans le poste Autres. Les montants de la période précédente ont été révisés par rapport à ceux présentés précédemment afin qu'ils soient conformes à la présentation adoptée pour la période considérée.

(5) Inclut seulement le passif consolidé, y compris notre programme de papier commercial garanti par des créances.

(6) Inclut les billets de dépôt et les billets à taux variable (non garantis).

(7) Inclut les billets pour lesquels le résultat est fonction des fluctuations du taux de change, des marchandises et des titres de participation.

(8) Inclut les obligations sécurisées garanties par les emprunts hypothécaires résidentiels et les titres adossés à des créances sur cartes de crédit.

(9) Inclut les obligations encaissables par anticipation (garanties) de 5 157 millions de dollars (5 104 millions au 31 octobre 2023), d'autres dépôts structurés à long terme (non garantis) de 19 777 millions (16 896 millions au 31 octobre 2023), des avances d'une FHLB (garanties) de néant (4 507 millions au 31 octobre 2023) et des certificats de placement garanti de gros de 192 millions (208 millions au 31 octobre 2023).

Notations

Notre capacité à accéder aux marchés du financement non garanti et à mener, de façon rentable, certaines activités de titrisation dépend principalement du maintien de notations concurrentielles. Les notations et les perspectives fournies par les agences de notation reflètent le point de vue de ces dernières et leurs méthodes. Les notations font l'objet de modifications, en raison de facteurs comprenant, notamment, notre solidité financière, notre situation concurrentielle, nos liquidités ainsi que d'autres facteurs qui sont en partie indépendants de notre volonté.

Le tableau ci-après présente nos principales notations.

Notations (1)		Tableau 58			
Au 3 décembre 2024					
	Dettes à court terme	Dettes à long terme de premier rang existante (2)	Dettes à long terme de premier rang (3)	Perspective	
Moody's (4)	P-1	Aa1	A1	stable	
Standard & Poor's (5)	A-1+	AA-	A	stable	
Fitch Ratings (6)	F1+	AA	AA-	stable	
DBRS (7)	R-1 (élevée)	AA (élevée)	AA	stable	

- (1) Les notations ne constituent pas des recommandations visant l'achat, la vente, ni la détention d'une obligation financière, car elles ne fournissent pas de commentaires sur le cours du marché ni sur la pertinence pour un investisseur en particulier. Les notations sont déterminées par les agences de notation en fonction des critères que celles-ci établissent à l'occasion et peuvent faire l'objet d'une révision ou d'un retrait par une agence de notation en tout temps.
- (2) Comprend la dette à long terme de premier rang émise avant le 23 septembre 2018 ainsi que celle émise à cette date ou par la suite, laquelle est ignorée aux fins du régime de recapitalisation interne.
- (3) Comprend la dette à long terme de premier rang émise le 23 septembre 2018 ou après cette date, laquelle peut être convertie aux termes du régime de recapitalisation interne.
- (4) Le 8 octobre 2024, Moody's a confirmé nos notations avec une perspective stable.
- (5) Le 25 juin 2024, Standard & Poor's a confirmé nos notations avec une perspective stable.
- (6) Le 11 juin 2024, Fitch Ratings a confirmé nos notations avec une perspective stable.
- (7) Le 10 mai 2024, DBRS a confirmé nos notations avec une perspective stable.

Obligations contractuelles supplémentaires découlant de révisions à la baisse des notations

Nous sommes tenus de donner des biens en garantie à certaines contreparties dans l'éventualité où nos notations actuelles baisseraient. Le tableau ci-après présente les obligations additionnelles au titre des garanties susceptibles d'être requises à la date de clôture advenant une révision à la baisse d'un cran, de deux crans ou de trois crans. Ces obligations additionnelles au titre des garanties constituent des exigences supplémentaires pour chaque révision à la baisse consécutive et elles ne représentent pas l'incidence cumulative de multiples révisions à la baisse. Les montants présentés varient périodiquement en raison de plusieurs facteurs, dont le transfert d'activités de négociation à des infrastructures du marché financier ayant fait l'objet d'une compensation centrale et à des Bourses, l'expiration de transactions mettant en jeu des événements susceptibles de déclencher des révisions à la baisse, l'application de limites internes aux nouveaux accords afin d'exclure les événements susceptibles de déclencher des révisions à la baisse, ainsi que les positions évaluées à la valeur de marché dans le cours normal des activités. Aucun titre d'emprunt de premier rang en circulation sur le marché ne comporte de modalités faisant en sorte qu'une révision des notations déclencherait un remboursement anticipé du capital.

Obligations contractuelles supplémentaires découlant de révisions à la baisse des notations

Tableau 59

(en millions de dollars canadiens)	Aux					
	31 octobre 2024			31 octobre 2023		
	Révision à la baisse de 1 cran	Révision à la baisse de 2 crans	Révision à la baisse de 3 crans	Révision à la baisse de 1 cran	Révision à la baisse de 2 crans	Révision à la baisse de 3 crans
Exigences contractuelles liées au financement des dérivés ou aux marges	232 \$	100 \$	199 \$	217 \$	138 \$	199 \$
Autres exigences contractuelles liées au financement ou aux marges (1)	41	63	16	41	57	42

- (1) Comprend les CPG émis dans le cadre de nos activités sur les marchés des obligations municipales à New York.

Ratio de liquidité à court terme

Le ratio de liquidité à court terme est une mesure prévue par l'accord de Bâle III utilisée pour évaluer la suffisance des actifs liquides de haute qualité disponibles pour satisfaire aux besoins de liquidités sur une période de 30 jours advenant une grave crise de liquidité. Le ratio de liquidité à court terme minimal exigé par le CBCB et le BSIF est de 100 %.

Le BSIF exige que les banques canadiennes communiquent le ratio de liquidité à court terme selon le modèle de déclaration prévu par l'accord de Bâle, calculé à partir de la moyenne des positions quotidiennes liées au ratio de liquidité à court terme enregistrées au cours du trimestre.

Modèle commun de déclaration du ratio de liquidité à court terme (1)

Tableau 60

	Pour les trimestres clos	
	le 31 octobre 2024	
	Valeur non pondérée totale (moyenne) (2)	Valeur pondérée totale (moyenne)
<i>(en millions de dollars canadiens, sauf les pourcentages)</i>		
Actifs liquides de haute qualité		
Total des actifs liquides de haute qualité		399 835 \$
Sorties de trésorerie		
Dépôts de détail et dépôts de petites entreprises, dont :	404 173 \$	40 302 \$
<i>Dépôts stables (3)</i>	129 256	3 878
<i>Dépôts moins stables</i>	274 917	36 424
Financement de gros non garanti, dont :	446 275	202 996
<i>Dépôts opérationnels (toutes contreparties) et dépôts dans les réseaux de banques coopératives (4)</i>	171 270	40 319
<i>Dépôts non opérationnels</i>	256 251	143 923
<i>Dettes non garanties</i>	18 754	18 754
Financement de gros garanti		40 340
Exigences supplémentaires, dont :	399 537	85 096
<i>Sorties associées aux expositions sur dérivés et autres sûretés exigées</i>	70 102	20 616
<i>Sorties associées à une perte de financement sur produits de dette</i>	11 723	11 723
<i>Facilités de crédit et de liquidité</i>	317 712	52 757
Autres obligations de financement contractuelles (5)	24 866	24 866
Autres obligations de financement conditionnelles (6)	810 866	14 496
Total des sorties de trésorerie		408 096 \$
Entrées de trésorerie		
Prêts garantis (p. ex., conventions de revente)	298 783 \$	53 693 \$
Entrées liées aux expositions parfaitement productives	19 009	11 269
Autres entrées de trésorerie	29 693	29 693
Total des entrées de trésorerie		94 655 \$
		Total de la valeur ajustée
Total des actifs liquides de haute qualité		399 835 \$
Total des sorties de trésorerie nettes		313 441
Ratio de liquidité à court terme		128 %

(en millions de dollars canadiens, sauf les pourcentages)

	le 31 juillet 2024
	Total de la valeur ajustée
Total des actifs liquides de haute qualité	389 190 \$
Total des sorties de trésorerie nettes	308 325
Ratio de liquidité à court terme	126 %

- (1) Le ratio de liquidité à court terme est calculé conformément à la ligne directrice sur les normes de liquidité du BSIF, laquelle reflète à son tour les normes de liquidité publiées par le CBCB. Le ratio de liquidité à court terme pour le trimestre clos le 31 octobre 2024 correspond à une moyenne de 63 positions quotidiennes.
- (2) À l'exception des autres obligations de financement conditionnelles, les entrées et sorties non pondérées représentent des éléments venant à échéance ou remboursables par anticipation dans 30 jours tout au plus. Les autres obligations de financement conditionnelles comprennent aussi les titres d'emprunt dont la durée restante jusqu'à l'échéance dépasse 30 jours.
- (3) Selon la définition du CBCB, les dépôts stables de détail et de petites entreprises constituent des dépôts qui sont assurés et qui sont soit détenus dans des comptes courants, soit ceux de clients avec lesquels la banque entretient des relations durables, ce qui rend les retraits improbables.
- (4) Les dépôts opérationnels de clients qui ne sont pas des dépôts de détail ou des dépôts de petites ou moyennes entreprises constituent des dépôts que les clients doivent laisser à la banque afin d'y accéder plus aisément et d'être en mesure d'utiliser les systèmes de paiement et de règlement, principalement pour la compensation, la garde et la gestion de trésorerie.
- (5) Les autres obligations de financement contractuelles comprennent principalement les sorties liées aux opérations sur valeur non réglées et les sorties liées aux engagements afférents à des titres vendus à découvert.
- (6) Les autres obligations de financement conditionnelles comprennent les sorties liées à d'autres facilités hors bilan dont le facteur de retrait du ratio de liquidité à court terme est faible (de 0 % à 5 %).

Nous gérons notre position liée au ratio de liquidité à court terme en fonction d'une fourchette cible qui reflète notre tolérance à l'égard du risque de liquidité, la composition de nos activités et de nos actifs ainsi que nos capacités en matière de financement. Cette fourchette est revue périodiquement à la lumière des modifications apportées aux exigences internes et des faits nouveaux externes.

Nous détenons des actifs liquides de haute qualité libellés dans les principales monnaies, dont l'étendue du marché et l'envergure sont fiables. Nos pratiques de gestion de la trésorerie sont conçues pour assurer que les différents niveaux d'actifs liquides de haute qualité sont gérés activement, de manière à atteindre les objectifs cibles en matière de ratio de liquidité à court terme. Nos actifs de niveau 1, calculés en respectant la ligne directrice sur les normes de liquidité du BSIF et les exigences du CBCB concernant le ratio de liquidité à court terme, représentent 87 % du total des actifs liquides de haute qualité. Ces actifs comprennent la trésorerie, les placements auprès de banques centrales et les titres assortis de notations élevées émis ou garantis par des gouvernements, des banques centrales ou des entités supranationales.

Le ratio de liquidité à court terme tient compte des flux de trésorerie provenant des activités au bilan et hors bilan qui sont prévus ou qui pourraient être enregistrés dans un délai de 30 jours advenant une sévère crise de liquidité. Les sorties de trésorerie découlent de l'application de facteurs de retrait et de non-renouvellement aux dépôts à terme et à vue, et sont classées par type de client (prêts de gros, prêts de détail et petites et moyennes entreprises). Les sorties de trésorerie découlent aussi des activités commerciales qui donnent lieu à des exigences en matière de financement conditionnel et de garanties, comme le financement de rachat, les dérivés, la vente de titres à découvert et la prorogation des engagements de crédit et de liquidité consentis aux clients. Les entrées de trésorerie résultent principalement de l'arrivée à échéance de prêts garantis, de prêts interbancaires et de titres qui ne font pas partie des actifs liquides de haute qualité.

Le ratio de liquidité à court terme ne reflète pas la capacité de financement sur le marché qui, à notre avis, pourrait être disponible advenant une crise. Un taux de sortie de 100 % est appliqué à tous les titres d'emprunt de gros arrivant à échéance aux fins du calcul du ratio de liquidité à court terme.

Quatrième trimestre de 2024 par rapport au troisième trimestre de 2024

Le ratio de liquidité à court terme moyen du trimestre clos le 31 octobre 2024 s'est établi à 128 %, ce qui se traduit par un excédent d'environ 86 milliards de dollars, comparativement à 126 % et à un excédent d'environ 81 milliards au trimestre précédent. Le ratio de liquidité à court terme moyen a modérément augmenté par rapport au trimestre précédent, en raison surtout d'une augmentation des dépôts de détail et de gros, facteur en grande partie compensé par une diminution attribuable aux titres et aux transactions de financement liées aux titres.

Ratio de liquidité à long terme

Le ratio de liquidité à long terme est une mesure prévue par l'accord de Bâle III utilisée pour évaluer la suffisance des liquidités à long terme disponibles par rapport au montant des liquidités à long terme requises. Le ratio de liquidité à long terme minimal réglementaire exigé par le CBCB et le BSIF est de 100 %.

Le montant du financement stable disponible désigne la part des fonds propres et des passifs censée être fiable à l'horizon temporel d'un an pris en compte aux fins du ratio de liquidité à long terme. Le montant du financement stable requis est fonction des caractéristiques de liquidité et de la durée résiduelle des divers actifs bancaires et des positions hors bilan.

Le BSIF exige que les banques canadiennes d'importance systémique intérieure communiquent leur ratio de liquidité à long terme selon le modèle de déclaration prévu par l'accord de Bâle. Les montants indiqués dans le présent modèle de déclaration sont déterminés conformément à la ligne directrice sur les normes de liquidité du BSIF et ne sont pas nécessairement conformes aux exigences de classement des IFRS.

	Au 31 octobre 2024				
	Valeur non pondérée par échéance résiduelle (2)				
	Sans échéance	Moins de 6 mois	De 6 mois à moins de 1 an	1 an et plus	Valeur pondérée
(en millions de dollars canadiens, sauf les pourcentages)					
Élément de financement stable disponible					
Fonds propres :	128 613 \$	– \$	– \$	12 535 \$	141 148 \$
Fonds propres réglementaires	128 613	–	–	12 535	141 148
Autres instruments de fonds propres	–	–	–	–	–
Dépôts de détail et dépôts de petites entreprises :	339 625	132 676	63 135	68 039	549 519
Dépôts stables (3)	99 281	54 888	32 284	29 534	206 665
Dépôts moins stables	240 344	77 788	30 851	38 505	342 854
Financement de gros :	331 656	442 583	76 397	162 005	395 947
Dépôts opérationnels (4)	180 797	–	–	–	90 399
Autres financements de gros	150 859	442 583	76 397	162 005	305 548
Passifs et leurs actifs interdépendants correspondants (5)	–	2 701	1 535	22 638	–
Autres passifs :	51 315	–	242 015	–	16 606
Passifs dérivés du ratio de liquidité à long terme	–	–	26 474	–	–
Tous autres passifs et fonds propres non couverts par les catégories ci-dessus	51 315	198 205	1 460	15 876	16 606
Total du financement stable disponible					1 103 220 \$
Élément de financement stable exigé					
Total des actifs liquides de haute qualité du ratio de liquidité à long terme					45 224 \$
Dépôts détenus auprès d'autres institutions financières à des fins opérationnelles	–	1 555	–	–	777
Prêts et titres productifs :	296 363	337 673	126 892	522 122	784 047
Prêts productifs à des institutions financières garantis par des actifs liquides de haute qualité de niveau 1	–	104 289	10 795	50	10 947
Prêts productifs à des institutions financières garantis par des actifs liquides de haute qualité autres que de niveau 1 et prêts productifs non garantis à des institutions financières	12 573	123 014	31 267	18 510	61 307
Prêts productifs à des entreprises non financières, prêts de détail et prêts aux petites entreprises, et prêts à des entités souveraines, des banques centrales et des organismes publics, y compris :	193 510	60 080	32 355	167 384	352 660
Prêts présentant un risque pondéré inférieur ou égal à 35 % dans l'approche standard de Bâle II pour le risque de crédit	–	597	496	5 310	3 998
Prêts hypothécaires résidentiels productifs, dont :	39 992	46 526	51 112	312 269	293 801
Prêts présentant un risque pondéré inférieur ou égal à 35 % dans l'approche standard de Bâle II pour le risque de crédit	39 992	46 487	51 081	311 134	292 802
Titres qui ne sont pas en défaut et qui ne remplissent pas les critères définissant les actifs liquides de haute qualité, y compris les titres de participation négociés en Bourse	50 288	3 764	1 363	23 909	65 332
Actifs et leurs passifs interdépendants correspondants (5)	–	2 701	1 535	22 638	–
Autres actifs :	6 018	–	336 495	–	102 008
Produits de base physiques, y compris l'or	6 018	–	–	–	5 115
Actifs versés en tant que marge initiale dans le cadre de contrats dérivés et apports aux fonds de garantie de contrepartie centrale	–	–	26 422	–	22 459
Actifs dérivés du ratio de liquidité à long terme	–	–	29 983	–	3 509
Passifs dérivés du ratio de liquidité à long terme avant déduction de la marge de variation versée	–	–	58 204	–	2 910
Tous autres actifs non couverts par les catégories ci-dessus	–	156 486	14	65 386	68 015
Éléments hors bilan	–	–	876 651	–	33 928
Total du financement stable exigé					965 984 \$
Ratio de liquidité à long terme (%)					114 %

Au 31 juillet 2024

	Valeur pondérée
(en millions de dollars canadiens, sauf les pourcentages)	
Total du financement stable disponible	1 077 002 \$
Total du financement stable exigé	941 437
Ratio de liquidité à long terme (%)	114 %

- Le ratio de liquidité à long terme est calculé conformément à la ligne directrice sur les normes de liquidité du BSIF, laquelle reflète à son tour les normes de liquidité publiées par le CBCB.
- Les totaux des rangées suivantes englobent les catégories d'échéances résiduelles de moins de 6 mois, de 6 mois à moins de 1 an et de 1 an et plus, conformément aux exigences du modèle de déclaration courant prescrit par le BSIF : Autres passifs, Passifs d'instruments dérivés du ratio de liquidité à court terme, Autres actifs, Actifs versés en tant que marge initiale dans le cadre de contrats dérivés et apports aux fonds de garantie de contrepartie centrale, Actifs dérivés du ratio de liquidité à long terme, Passifs dérivés du ratio de liquidité à long terme avant déduction de la marge de variation versée et Éléments hors bilan.
- Selon la définition du CBCB, les dépôts stables de détail et de petites entreprises constituent des dépôts qui sont assurés et qui sont soit détenus dans des comptes courants, soit ceux de clients avec lesquels la banque entretient des relations durables, ce qui rend les retraits improbables.
- Les dépôts opérationnels de clients, qui ne sont pas des dépôts de détail ou des dépôts de petites ou moyennes entreprises, constituent des dépôts que les clients doivent laisser à la banque afin d'y accéder plus aisément et d'être en mesure d'utiliser les systèmes de paiement et de règlement, principalement pour la compensation, la garde et la gestion de trésorerie.
- Les actifs et passifs interdépendants représentent le passif des titres hypothécaires garantis par la Loi nationale sur l'habitation, y compris les passifs découlant des opérations relatives au programme des obligations hypothécaires du Canada et des prêts hypothécaires grevés correspondants.

Le financement stable disponible est composé principalement d'un portefeuille diversifié de dépôts de détail et de dépôts d'entreprises, de fonds propres, ainsi que de passifs liés au financement de gros à long terme. Le financement stable exigé est principalement lié au portefeuille de prêts hypothécaires et de prêts de la banque, aux prêts à des institutions financières garantis et, dans une moindre mesure, à d'autres actifs moins liquides. Le ratio de liquidité à long terme ne tient pas compte de la capacité de financement inutilisée sur le marché présumément disponible.

Le volume et la composition du financement stable disponible font l'objet d'une gestion active visant à optimiser notre position de financement structurel et à atteindre les objectifs en matière de ratio de liquidité à long terme. Notre ratio de liquidité à long terme est géré conformément à notre cadre de gestion du risque de liquidité exhaustif.

Quatrième trimestre de 2024 par rapport au troisième trimestre de 2024

Au 31 octobre 2024, le ratio de liquidité à long terme s'établissait à 114 %, ce qui se traduit par un excédent d'environ 137 milliards de dollars, comparativement à 114 % et à un excédent d'environ 136 milliards au trimestre précédent. Le ratio de liquidité à long terme est demeuré relativement stable par rapport au trimestre précédent, l'augmentation des dépôts et du financement stable ayant été contrebalancée par la hausse des exigences de financement pour les titres, des transactions de financement liées aux titres et des prêts.

Échéances contractuelles des actifs financiers, des passifs financiers et des éléments hors bilan

Les tableaux ci-après présentent le profil des échéances contractuelles résiduelles liées à tous nos actifs, passifs et éléments hors bilan à leur valeur comptable (p. ex., le coût amorti ou la juste valeur), et le profil des échéances des actifs et des passifs au titre des contrats d'assurance et de réassurance détenus à leur valeur comptable en fonction du calendrier estimatif de réalisation du règlement des montants, à la date de clôture. Les éléments hors bilan sont répartis selon la date d'échéance du contrat.

Les renseignements détaillés sur les échéances contractuelles et les engagements de financement constituent une source d'information aux fins de la gestion du risque de liquidité. Ces renseignements détaillés servent notamment à modéliser un bilan préparé selon l'approche de la comptabilité behavioriste et qui est basé sur les échéances réelles, de manière à calculer les mesures du risque de liquidité. Pour plus de détails, se reporter à la rubrique Évaluation des risques et rapport interne sur la liquidité.

Échéances contractuelles des actifs financiers, des passifs financiers et des éléments hors bilan

Tableau 62

(en millions de dollars canadiens)	Au 31 octobre 2024									Total
	Moins de 1 mois	De 1 à 3 mois	De 3 à 6 mois	De 6 à 9 mois	De 9 à 12 mois	De 1 à 2 ans	De 2 à 5 ans	5 ans et plus	Sans échéance précise	
Actif										
Trésorerie et dépôts auprès des banques	120 584 \$	6 \$	– \$	– \$	– \$	– \$	– \$	– \$	2 153 \$	122 743 \$
Titres										
Titres détenus à des fins de transaction (1)	80 203	148	380	22	34	229	707	11 903	89 674	183 300
Titres de placement, déduction faite de la correction de valeur applicable	5 974	7 588	6 782	12 445	9 746	51 674	67 730	93 451	1 228	256 618
Actifs achetés en vertu de conventions de revente et titres empruntés (2)	170 052	65 837	57 921	15 720	20 727	181	–	–	20 365	350 803
Prêts, déduction faite de la correction de valeur applicable	40 647	32 131	45 916	52 365	50 309	287 726	288 217	79 694	104 375	981 380
Autres										
Engagements de clients en contrepartie d'acceptations	22	2	–	–	–	–	11	–	–	35
Dérivés	13 657	19 365	9 293	6 548	5 797	17 376	31 389	47 187	–	150 612
Autres actifs financiers	42 579	4 573	2 168	423	671	175	732	1 829	4 229	57 379
Total des actifs financiers	473 718	129 650	122 460	87 523	87 284	357 361	388 786	234 064	222 024	2 102 870
Autres actifs non financiers	11 393	2 158	1 450	259	233	1 941	3 122	9 501	38 655	68 712
Total de l'actif	485 111 \$	131 808 \$	123 910 \$	87 782 \$	87 517 \$	359 302 \$	391 908 \$	243 565 \$	260 679 \$	2 171 582 \$
Passif et capitaux propres										
Dépôts (3)										
Emprunts non garantis	122 083 \$	72 933 \$	83 574 \$	84 252 \$	77 207 \$	55 196 \$	85 458 \$	44 264 \$	668 975 \$	1 293 942 \$
Emprunts garantis	4 437	6 000	9 513	3 939	1 956	7 447	14 969	9 050	–	57 311
Obligations sécurisées	–	2 245	1 498	4 019	2 230	17 134	27 207	3 945	–	58 278
Autres										
Acceptations	22	2	–	–	–	–	11	–	–	35
Engagements afférents à des titres vendus à découvert	35 286	–	–	–	–	–	–	–	–	35 286
Engagements afférents à des actifs vendus en vertu de conventions de rachat et aux titres prêtés (2)	221 377	38 828	14 726	7 586	2	466	–	–	22 336	305 321
Dérivés	13 153	23 372	12 176	11 160	8 025	18 305	32 865	44 707	–	163 763
Autres passifs financiers	40 922	3 332	2 917	2 060	2 024	1 073	2 393	16 788	1 293	72 802
Débitures subordonnées	–	–	–	–	–	2 025	–	11 521	–	13 546
Total des passifs financiers	437 280	146 712	124 404	113 016	91 444	101 646	162 903	130 275	692 604	2 000 284
Autres passifs non financiers	1 501	5 769	452	231	198	1 664	1 821	21 425	11 045	44 106
Capitaux propres	–	–	–	–	–	–	–	–	127 192	127 192
Total du passif et des capitaux propres	438 781 \$	152 481 \$	124 856 \$	113 247 \$	91 642 \$	103 310 \$	164 724 \$	151 700 \$	830 841 \$	2 171 582 \$
Éléments hors bilan										
Garanties financières	917 \$	2 929 \$	4 485 \$	3 818 \$	4 368 \$	1 563 \$	7 140 \$	1 977 \$	25 \$	27 222 \$
Engagements de crédit	7 317	9 060	15 891	17 305	20 109	63 200	217 555	25 580	2 950	378 967
Autres engagements liés au crédit	51 645	1 600	2 360	2 927	2 534	460	1 299	113	81 379	144 317
Autres engagements	7	12	19	20	19	70	179	260	926	1 512
Total des éléments hors bilan	59 886 \$	13 601 \$	22 755 \$	24 070 \$	27 030 \$	65 293 \$	226 173 \$	27 930 \$	85 280 \$	552 018 \$

- À l'exception des titres de créance du secteur Assurances, les titres d'emprunt détenus à des fins de transaction et classés à la juste valeur par le biais du résultat net sont pris en compte dans la catégorie Moins de 1 mois, car nous ne prévoyons pas détenir ces actifs jusqu'à leur échéance contractuelle.
- Les conventions de revente et les transactions de mise en pension de titre en cours, qui n'ont pas de date d'échéance établie et qui sont généralement à court terme, ont été incluses dans la catégorie Sans échéance précise.
- Une grande partie des dépôts basés sur les relations sont remboursables à vue ou moyennant un court préavis selon les conditions du contrat; toutefois, dans les faits, ces soldes de clients procurent les fonds de base nous permettant de répondre à nos besoins en matière d'exploitation et de liquidité, comme il est expliqué à la rubrique Profil des dépôts et du financement plus haut.

(en millions de dollars canadiens)	Moins de 1 mois	De 1 à 3 mois	De 3 à 6 mois	De 6 à 9 mois	De 9 à 12 mois	De 1 à 2 ans	De 2 à 5 ans	5 ans et plus	Sans échéance précise	Total
Actif										
Trésorerie et dépôts auprès des banques	130 121 \$	8 \$	– \$	– \$	– \$	– \$	– \$	– \$	2 946 \$	133 075 \$
Titres										
Titres détenus à des fins de transaction (2)	117 373	56	103	26	46	99	127	8 997	63 324	190 151
Titres de placement, déduction faite de la correction de valeur applicable	5 090	6 436	3 890	5 547	8 678	41 734	66 047	81 337	820	219 579
Actifs achetés en vertu de conventions de revente et titres empruntés (3)	146 722	71 346	60 468	20 475	16 889	3 754	–	–	20 537	340 191
Prêts, déduction faite de la correction de valeur applicable	30 889	23 026	31 442	37 978	41 285	201 479	320 082	77 460	89 132	852 773
Autres										
Engagements de clients en contrepartie d'acceptations	16 493	5 247	–	–	–	–	5	–	(50)	21 695
Dérivés	10 074	13 655	9 292	6 955	6 173	18 905	33 260	44 136	–	142 450
Autres actifs financiers	41 115	2 803	3 205	212	588	191	279	2 513	3 170	54 076
Total des actifs financiers	497 877	122 577	108 400	71 193	73 659	266 162	419 800	214 443	179 879	1 953 990
Autres actifs non financiers	5 651	666	1 765	190	2 550	1 976	2 422	8 615	28 706	52 541
Total de l'actif	503 528 \$	123 243 \$	110 165 \$	71 383 \$	76 209 \$	268 138 \$	422 222 \$	223 058 \$	208 585 \$	2 006 531 \$
Passif et capitaux propres										
Dépôts (4)										
Emprunts non garantis	109 666 \$	59 128 \$	62 531 \$	76 957 \$	66 846 \$	59 845 \$	77 782 \$	27 314 \$	588 165 \$	1 128 234 \$
Emprunts garantis	4 992	6 044	7 337	4 100	1 489	6 965	13 616	8 706	–	53 249
Obligations sécurisées	–	2 543	–	–	1 687	9 422	31 847	4 705	–	50 204
Autres										
Acceptations	16 493	5 247	–	–	–	–	5	–	–	21 745
Engagements afférents à des titres vendus à découvert	33 651	–	–	–	–	–	–	–	–	33 651
Engagements afférents à des actifs vendus en vertu de conventions de rachat et aux titres prêtés (3)	254 955	37 121	19 509	(6)	(1)	279	–	–	23 381	335 238
Dérivés	9 716	16 359	9 311	6 346	5 974	19 290	32 400	43 233	–	142 629
Autres passifs financiers	43 397	5 295	3 028	1 382	1 673	959	2 253	14 402	3 945	76 334
Débitures subordonnées	–	–	–	–	–	–	1 937	9 449	–	11 386
Total des passifs financiers	472 870	131 737	101 716	88 779	77 668	96 760	159 840	107 809	615 491	1 852 670
Autres passifs non financiers	1 856	6 422	221	216	150	1 048	2 009	17 228	9 564	38 714
Capitaux propres	–	–	–	–	–	–	–	–	115 147	115 147
Total du passif et des capitaux propres	474 726 \$	138 159 \$	101 937 \$	88 995 \$	77 818 \$	97 808 \$	161 849 \$	125 037 \$	740 202 \$	2 006 531 \$
Éléments hors bilan										
Garanties financières	544 \$	2 013 \$	3 528 \$	3 691 \$	4 716 \$	784 \$	7 314 \$	701 \$	23 \$	23 314 \$
Engagements de crédit	7 086	8 338	14 774	14 447	18 361	58 978	205 504	23 181	5 524	356 193
Autres engagements liés au crédit	14 799	1 173	1 563	1 858	1 659	169	435	49	95 099	116 804
Autres engagements	91	10	15	15	15	55	128	178	985	1 492
Total des éléments hors bilan	22 520 \$	11 534 \$	19 880 \$	20 011 \$	24 751 \$	59 986 \$	213 381 \$	24 109 \$	101 631 \$	497 803 \$

- (1) Les montants ont été retraités par rapport à ceux présentés précédemment dans le cadre de l'adoption d'IFRS 17, le 1^{er} novembre 2023. Pour plus de détails sur ces changements, se reporter à la note 2 de nos états financiers consolidés annuels de 2024.
- (2) À l'exception des titres de créance du secteur Assurances, les titres d'emprunt détenus à des fins de transaction et classés à la juste valeur par le biais du résultat net sont pris en compte dans la catégorie Moins de 1 mois, car nous ne prévoyons pas détenir ces actifs jusqu'à leur échéance contractuelle.
- (3) Les conventions de revente et les transactions de mise en pension de titre en cours, qui n'ont pas de date d'échéance établie et qui sont généralement à court terme, ont été incluses dans la catégorie Sans échéance précise.
- (4) Une grande partie des dépôts basés sur les relations sont remboursables à vue ou moyennant un court préavis selon les conditions du contrat; toutefois, dans les faits, ces soldes de clients procurent les fonds de base nous permettant de répondre à nos besoins en matière d'exploitation et de liquidité, comme il est expliqué à la rubrique Profil des dépôts et du financement plus haut.

Échéances contractuelles des passifs financiers et des éléments hors bilan – base non actualisée

Les tableaux suivants contiennent une analyse des échéances contractuelles résiduelles de nos passifs financiers et éléments hors bilan. Les montants présentés représentent les flux de trésorerie non actualisés contractuels liés à tous les passifs financiers (p. ex., la valeur nominale ou le montant payable à l'échéance). Les montants ne peuvent pas être rapprochés directement avec ceux présentés dans notre bilan consolidé, car le tableau tient compte seulement des flux de trésorerie liés aux paiements à l'échéance et ne présente pas les primes, les escomptes, ni les ajustements à la valeur de marché inclus dans les valeurs comptables des instruments à la date de clôture. Les passifs financiers sont fondés sur la première période au cours de laquelle ils doivent être réglés. En ce qui concerne les éléments hors bilan, les flux de trésorerie non actualisés qui pourraient être payables aux termes des garanties financières et des engagements de crédit sont classés en fonction de la première date à laquelle ceux-ci peuvent être exigés.

Échéances contractuelles des passifs financiers et des éléments hors bilan – base non actualisée*

Tableau 63

(en millions de dollars canadiens)	Au 31 octobre 2024					
	À vue	Moins de 1 an	De 1 à 2 ans	De 2 à 5 ans	5 ans et plus	Total
Passifs financiers						
Dépôts (1)	585 524 \$	560 583 \$	79 909 \$	127 421 \$	58 193 \$	1 411 630 \$
Autres						
Acceptations	–	24	–	11	–	35
Engagements afférents à des titres vendus à découvert	–	35 326	–	–	–	35 326
Engagements afférents à des actifs vendus en vertu de conventions de rachat et aux titres prêtés	22 336	282 478	466	–	–	305 280
Autres passifs	563	51 192	382	731	15 011	67 879
Obligations locatives	–	709	631	1 566	1 767	4 673
Débitures subordonnées	–	–	2 026	–	11 530	13 556
	608 423	930 312	83 414	129 729	86 501	1 838 379
Éléments hors bilan						
Garanties financières (2)	25 553 \$	1 485 \$	10 \$	174 \$	– \$	27 222 \$
Autres engagements (3)	–	77	70	179	260	586
Engagements de crédit (2)	3 081	121 652	54 443	190 073	9 718	378 967
	28 634	123 214	54 523	190 426	9 978	406 775
Total des passifs financiers et des éléments hors bilan	637 057 \$	1 053 526 \$	137 937 \$	320 155 \$	96 479 \$	2 245 154 \$

(en millions de dollars canadiens)	Au 31 octobre 2023					
	À vue	Moins de 1 an	De 1 à 2 ans	De 2 à 5 ans	5 ans et plus	Total
Passifs financiers						
Dépôts (1)	510 868 \$	482 738 \$	74 465 \$	124 906 \$	42 920 \$	1 235 897 \$
Autres						
Acceptations	–	21 740	–	5	–	21 745
Engagements afférents à des titres vendus à découvert	–	33 741	–	–	–	33 741
Engagements afférents à des actifs vendus en vertu de conventions de rachat et aux titres prêtés	23 381	311 154	279	–	–	334 814
Autres passifs	608	54 844	284	657	12 463	68 856
Obligations locatives	–	653	621	1 519	1 971	4 764
Débitures subordonnées	–	–	–	1 939	9 457	11 396
	534 857	904 870	75 649	129 026	66 811	1 711 213
Éléments hors bilan						
Garanties financières (2)	23 308 \$	2 \$	4 \$	– \$	– \$	23 314 \$
Autres engagements (3)	–	61	55	128	178	422
Engagements de crédit (2)	5 617	114 495	48 848	178 048	9 185	356 193
	28 925	114 558	48 907	178 176	9 363	379 929
Total des passifs financiers et des éléments hors bilan	563 782 \$	1 019 428 \$	124 556 \$	307 202 \$	76 174 \$	2 091 142 \$

* Ce tableau fait partie intégrante de nos états financiers consolidés annuels de 2024.

- (1) Une grande partie des dépôts basés sur les relations sont remboursables à vue ou moyennant un court préavis selon les conditions du contrat; toutefois, dans les faits, ces soldes de clients procurent les fonds de base nous permettant de répondre à nos besoins en matière d'exploitation et de liquidité, comme il est expliqué à la rubrique Profil des dépôts et du financement plus haut.
- (2) Nous sommes d'avis qu'il est hautement improbable que la totalité ou la quasi-totalité de ces garanties et engagements soient prélevés ou réglés à l'intérieur d'une période d'un an. Il est possible que les contrats arrivent à échéance sans prélèvement ou règlement. La gestion du risque de liquidité associé aux engagements potentiels de liquidités est expliquée à la rubrique Évaluation des risques et rapport interne sur la liquidité plus haut.
- (3) Comprend les engagements à l'égard des contrats de location à court terme et des contrats dont le bien sous-jacent est de faible valeur, des contrats de location qui ne sont pas encore en vigueur et des paiements de loyers liés à l'impôt non recouvrable.

Risque d'assurance

Le risque d'assurance s'entend du risque lié à la perte financière susceptible de survenir lorsque le montant, le calendrier ou la fréquence des prestations ou des primes versées en vertu de contrats d'assurance ou de réassurance diffèrent des prévisions. Le risque d'assurance ne comprend pas les autres risques couverts par d'autres éléments de notre cadre de gestion des risques (p. ex., le risque de crédit, le risque de marché et le risque opérationnel) lorsque ces risques sont accessoires ou connexes au transfert des risques. Les principaux risques secondaires auxquels nous sommes exposés sont les suivants : morbidité, mortalité, longévité, comportement des titulaires de police (déchéance) et voyage. De plus, nous sommes exposés au risque lié aux charges, soit le risque lié à la fluctuation des charges futures que nous nous attendons à engager pour l'administration des contrats d'assurance.

Notre cadre de gestion du risque d'assurance fournit une vue d'ensemble des processus et des outils nous permettant d'identifier, d'évaluer, de gérer, de limiter et de communiquer les risques d'assurance auxquels nous sommes exposés. Ces processus sont également soutenus par notre modèle de gouvernance à trois lignes de défense, qui est conforme à notre cadre de gestion du risque d'entreprise.

Risque opérationnel

Le risque opérationnel s'entend du risque de perte ou de préjudice imputable au facteur humain, à l'insuffisance ou à la défaillance de nos processus, contrôles et systèmes ainsi qu'à la conjoncture externe. Ce risque est inhérent à toutes nos activités et à celles de tierces parties, et le défaut de le gérer pourrait entraîner une perte financière directe ou indirecte, une atteinte à notre réputation, une plus grande surveillance de la part des autorités de réglementation et des procédures dans les divers territoires où nous exerçons nos activités.

Notre gestion du risque opérationnel se fonde sur notre modèle de gouvernance à trois lignes de défense, ce qui comprend les rôles et les responsabilités de l'organisation, de manière à assurer une approche coordonnée à l'échelle de l'entreprise. Pour plus de détails sur la structure et l'organisation de notre fonction de gestion et de contrôle du risque opérationnel, se reporter à la sous-rubrique Gestion du risque d'entreprise, à la rubrique Gestion du risque.

Cadre de gestion du risque opérationnel

Nous disposons d'un cadre de gestion du risque opérationnel d'entreprise qui établit les processus visant à identifier, évaluer, surveiller, mesurer, signaler et communiquer le risque opérationnel. Les processus sont mis en œuvre au moyen des outils et méthodes ci-dessous :

- Les outils d'identification et d'évaluation des risques, dont la collecte et l'analyse de données sur les événements créant des risques, aident les responsables chargés de leur gestion à comprendre et à gérer proactivement les expositions au risque opérationnel. Les évaluations des risques visent à assurer la concordance entre ces expositions et les efforts déployés pour les gérer. La direction se sert des résultats obtenus grâce à ces outils pour prendre des décisions éclairées.
- Les outils de supervision des risques alertent la direction de changements dans le profil du risque opérationnel. Jumelés aux facteurs déclenchant l'escalade hiérarchique et une surveillance des risques, ces outils peuvent identifier les tendances en matière de risque, informer la direction des niveaux de risque qui approchent ou excèdent les limites établies ainsi que permettre que des mesures et des plans d'atténuation soient mis en œuvre promptement.
- L'évaluation des fonds propres exposés au risque opérationnel est conçue pour fournir une estimation crédible de l'exposition potentielle, mettant en lumière les vulnérabilités à ce risque, et permet de prendre des décisions avisées en matière de stratégie et de planification des fonds propres, ce qui, en définitive, vise à assurer que la banque est suffisamment résiliente pour absorber les pertes causées par le risque opérationnel, et ce, tant dans des circonstances normales que dans des situations de crise.
- Les processus de signalement et de communication des risques visent à garantir que des informations pertinentes sur le risque opérationnel sont transmises à la direction en temps opportun afin qu'elle puisse prendre des décisions d'affaires éclairées.

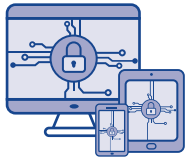
Les conclusions tirées de nos programmes de gestion du risque opérationnel nous permettent de comprendre ce qui s'est passé, d'obtenir des données pour jauger si l'événement en question peut survenir dans un autre secteur de l'organisation et de définir les contrôles à instaurer ou à modifier. Ces conclusions aident à définir notre appétit pour le risque opérationnel et à déterminer le niveau de risque opérationnel global, établissant ainsi notre profil de risque opérationnel. Ce profil tient compte des risques opérationnels importants auxquels nous sommes exposés, des risques et tendances potentiels, nouveaux et émergents, ainsi que des conclusions générales relativement à l'environnement de contrôle et aux perspectives en matière de risque.

Nous évaluons les risques et avantages éventuels découlant de nos décisions afin de parvenir à un équilibre entre l'acceptation des pertes possibles et les coûts à engager pour atténuer les risques, cet équilibre correspondant à notre appétit pour le risque opérationnel. Établi par le Conseil, cet appétit vise l'ensemble de nos secteurs d'exploitation. Nous identifions et étudions de manière proactive les solutions d'assurance avantageuses en vue d'atténuer l'incidence future éventuelle du risque opérationnel.

La communication de rapports préparés par les gestionnaires a été instaurée à divers échelons afin d'assurer une gestion proactive du risque opérationnel et de favoriser la transparence relativement aux risques auxquels nous sommes exposés. Ces rapports périodiques sont transmis à la haute direction et fournissent des renseignements détaillés sur les principaux facteurs de risque et tendances à cet égard pour chaque secteur d'exploitation et pour la banque dans son ensemble. De plus, les modifications apportées au profil de risque opérationnel qui ne s'inscrivent pas dans notre stratégie commerciale ou notre appétit pour le risque opérationnel sont mises en évidence et analysées par le Comité du risque opérationnel (composé de dirigeants de l'ensemble de l'organisation et de la gestion du risque), et présentées au Comité de gestion des risques du Groupe et au Comité de gestion des risques du Conseil.

Dans le cadre de nos activités, nous sommes exposés à différents risques opérationnels qui pourraient avoir une incidence défavorable sur nos activités et sur nos résultats financiers. La liste ci-après n'est pas exhaustive, car d'autres facteurs pourraient également influencer de façon négative sur nos résultats.

Risque lié aux technologies de l'information et à la cybersécurité



Le risque lié aux technologies de l'information s'entend du risque associé à l'utilisation, à la possession, à l'exploitation et à l'adoption de systèmes informatiques qui peuvent donner lieu à une interruption des activités, à la perturbation des services aux clients et à la perte de renseignements confidentiels causant des pertes financières, une atteinte à la réputation et des amendes et sanctions de la part des organismes de réglementation. Avec l'aide d'une équipe mondiale d'experts en gestion des risques liés aux technologies de l'information, nous surveillons ces risques en suivant les lignes directrices de notre cadre de gestion du risque opérationnel.

Le risque lié à la cybersécurité s'entend du risque qu'une cyberattaque perturbe ou interrompe nos activités, ou cause une fuite ou une perte de données. Nous comptons sur une équipe dédiée de professionnels spécialisés en technologie et en cybersécurité qui gèrent un programme exhaustif afin de protéger l'organisation des violations et d'autres incidents en assurant que les contrôles de sécurité et d'exploitation adéquats sont en place. Nous continuons de renforcer notre cadre de gestion du risque lié à la cybersécurité afin d'accroître notre résilience et nos capacités en matière de cybersécurité, ce qui inclut une surveillance en continu, l'analyse de cyberrenseignements sur les menaces internes et externes, et le signalement d'événements et d'incidents en sécurité qui pourraient se révéler suspects. Tout au long de l'exercice, nous avons investi dans notre programme de cybersécurité. En outre, des tests basés sur des scénarios, des évaluations et des simulations ont été exécutés afin de tester notre stratégie en matière de résilience.

Risque lié à la gestion des informations et à la confidentialité



Le risque lié à la gestion des informations s'entend du risque d'une incapacité à gérer adéquatement les données tout au long de leur cycle de vie, en raison de processus, de contrôles ou de technologies inadéquats, ce qui se traduit par des conséquences d'ordre juridique ou réglementaire, une atteinte à la réputation ou des pertes financières. Nous avons investi dans l'équipe du chef des données de l'entreprise et dans les unités fonctionnelles et régionales de gestion et de gouvernance des données pour sensibiliser les gens au risque lié à la gestion des informations et pour mieux gérer ce risque. La gestion du risque lié à la gestion des informations est essentielle pour devenir une organisation qui mise sur les données et qui les utilise de manière efficace et efficiente pour améliorer l'expérience client et la prise de décisions.

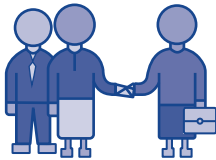
Le risque lié à la confidentialité est défini comme le risque que des informations personnelles soient créées ou recueillies, utilisées, divulguées, stockées ou détruites de façon inappropriée, et comprend le risque que les informations personnelles ne soient pas protégées contre l'accès non autorisé. Les informations personnelles sont des renseignements confiés à RBC qui identifient une personne physique, ou qui peuvent raisonnablement être utilisés pour identifier une personne, et qui peuvent concerner des clients, des employés et des sous-traitants actuels, passés et éventuels. La collecte, l'utilisation et le partage des données, de même que la gestion et la gouvernance des données, revêtent de plus en plus d'importance à mesure que nous investissons dans des solutions et innovations numériques et que nous élargissons nos activités commerciales. Les mesures réglementaires concernant la confidentialité des données témoignent également de cette nouvelle réalité. La Gestion des risques du Groupe travaille en partenariat avec des équipes interfonctionnelles afin d'élaborer et d'instaurer, à l'échelle de l'organisation, des normes et pratiques qui décrivent la manière dont les données doivent être obtenues, utilisées, protégées, gérées et régies.

Risque lié au blanchiment d'argent et au financement d'activités terroristes



Le risque lié au blanchiment d'argent et au financement d'activités terroristes s'entend du risque que nos produits, services et canaux de distribution soient utilisés à mauvais escient pour faciliter le recyclage des produits de la criminalité ou pour financer des activités terroristes, des activités à des fins de corruption et d'autres activités pouvant enfreindre les sanctions économiques applicables (collectivement, les « crimes financiers »). Nous avons instauré, à l'échelle de l'organisation, un programme visant à prévenir, détecter et signaler toute opération présumée de blanchiment d'argent et de financement d'activités terroristes ou douteuses tout en cherchant à assurer la conformité aux lois et règlements des divers territoires où nous menons des activités. Notre programme axé sur les crimes financiers de l'entreprise a pour mission d'élaborer et de tenir à jour des politiques, des lignes directrices, des formations ainsi que des outils et modèles d'évaluation des risques hautement performants en vue d'aider nos employés à gérer les risques que pose le blanchiment d'argent et le financement d'activités terroristes, les sanctions économiques et les exigences réglementaires associées, risques qui évoluent sans cesse. Le programme est évalué sur une base régulière afin qu'il demeure à jour et conforme aux normes et aux meilleures pratiques du secteur ainsi qu'aux lois, règlements et lignes directrices applicables. Les risques de non-conformité peuvent se solder par l'application de mesures coercitives (dont des amendes importantes ou la restriction de nos activités commerciales), des poursuites pénales et des atteintes à la réputation.

Risque lié aux tierces parties



Le risque lié aux tierces parties s'entend du risque de gestion inefficace des tierces parties, ce qui pourrait nous exposer à des perturbations dans nos services, à des mesures réglementaires, à des pertes financières, à des litiges ou à une atteinte à notre réputation. Nous avons mis en place, à l'échelle de l'entreprise, un programme portant sur ce risque visant à assurer la surveillance des relations avec les tierces parties, à garantir la conformité aux attentes des organismes de réglementation à l'échelle mondiale et à mettre en œuvre des mesures efficaces en réaction à des événements susceptibles de causer des perturbations de service ou des pertes financières ou de poser d'autres risques. Notre méthode d'atténuation du risque lié aux tierces parties est décrite dans des politiques et des normes qui stipulent des exigences quant à l'identification et à la gestion de ce risque pendant toute la durée d'une relation avec une tierce partie (y compris les risques liés à la concentration des fournisseurs et aux parties de quatrième niveau dans l'ensemble de la chaîne logistique). Les fournisseurs indépendants essentiels à notre fonctionnement et leur capacité à nous fournir des services font l'objet d'une surveillance accrue, notamment en ce qui concerne leurs propres fournisseurs (les parties de quatrième niveau).

Risque lié à la continuité des opérations



Le risque lié à la continuité des opérations est le risque que nous ne soyons pas en mesure de maintenir, poursuivre ou rétablir nos activités essentielles pendant ou après un événement qui nous empêche de mener nos activités dans leur cours normal. Des événements perturbant nos activités pourraient nuire à la continuité de nos opérations, à nos résultats financiers, à notre réputation et aux résultats de nos clients, et causer préjudice à nos employés. Ces événements pourraient aussi survenir en raison de conditions météorologiques extrêmes, de l'éclosion d'une pandémie ou d'autres crises sanitaires, de la défaillance de processus ou de technologies, ou de cybermenaces. Notre programme de gestion du risque lié à la continuité des opérations mis en œuvre à l'échelle de l'organisation tient compte de plusieurs scénarios pour remédier à un événement perturbateur ainsi qu'à ses effets sur la disponibilité de notre personnel, nos processus, nos installations, nos technologies et nos contrats conclus avec des tiers. Notre approche quant à la gestion de la continuité des opérations et nos exigences à cet égard sont présentées dans nos politiques et normes régissant l'ensemble de notre organisation. Les risques associés sont régulièrement évalués, surveillés, signalés et intégrés dans notre cadre de gestion et de contrôle du risque opérationnel.

Fonds propres liés au risque opérationnel

Les exigences en matière de fonds propres liés au risque opérationnel sont établies conformément aux lignes directrices sur les normes de fonds propres du BSIF aux termes de l'approche standard de Bâle III pour le risque opérationnel. L'approche standard est un calcul basé sur une formule où une composante d'indicateurs économiques est multipliée par un multiplicateur des pertes internes pour déterminer les fonds propres liés au risque opérationnel. La composante d'indicateurs économiques est une approximation du risque opérationnel fondée sur les états financiers qui reflète une moyenne sur trois ans de composantes spécifiques du bénéfice net multipliée par un ensemble de coefficients de surveillance fournis. Le multiplicateur des pertes internes est un facteur scalaire fondé sur nos pertes opérationnelles historiques moyennes sur 10 ans par rapport à la composante d'indicateurs économiques. Les pertes liées au risque opérationnel sont comptabilisées dans notre système de gestion du risque opérationnel, et des processus robustes sont en place pour soutenir des données sur les pertes internes de grande qualité. Pour plus de détails sur les fonds propres liés au risque opérationnel, se reporter à la rubrique Gestion des fonds propres.

Pertes liées au risque opérationnel

Au 31 octobre 2024, nos pertes liées au risque opérationnel demeuraient dans les limites de notre appétit pour le risque. Pour plus de détails sur les éventualités, y compris les litiges, se reporter aux notes 23 et 24 de nos états financiers consolidés annuels de 2024.

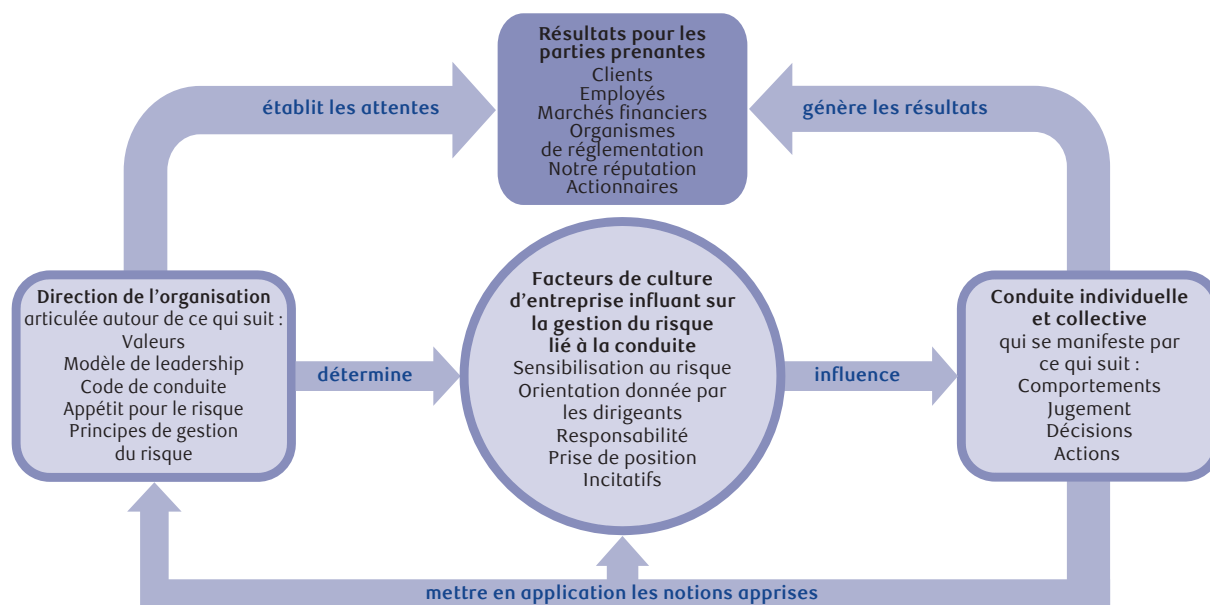
Risques liés à la culture et à la conduite

Nos valeurs jettent les bases de notre culture d'entreprise et se traduisent par les comportements souhaités, tels qu'ils sont énoncés dans notre code de conduite et exprimés par notre modèle de leadership. Nous définissons la conduite comme étant l'expression de notre culture par les comportements, les jugements, les décisions et les mesures de notre entreprise et des membres de son personnel, de même que par les mesures qui ne sont pas prises par eux. Notre orientation organisationnelle établit les résultats qu'une saine conduite devrait engendrer, ce qui constitue alors la norme opérationnelle que doivent suivre l'organisation, tous ses employés ainsi que les fournisseurs de services externes qui agissent en son nom, et ainsi permettre des résultats justes pour nos parties prenantes, dont nos clients, nos employés et les marchés financiers sur lesquels nous sommes présents, et ce, tout en préservant notre réputation. Nous nous conformons aux normes de conduite les plus strictes qui soient afin de gagner la confiance de nos clients, de nos collègues et des collectivités. L'application efficace des pratiques en matière de conduite et de culture s'aligne sur notre raison d'être et nos valeurs, et vient étayer nos énoncés relatifs à l'appétit pour le risque.

Notre culture à l'égard des risques constitue un volet de notre culture d'entreprise, influe sur la façon dont, individuellement et collectivement, nous prenons des risques et les gérons, et nous aide à les identifier, à les comprendre et à en discuter ouvertement, ainsi qu'à réagir aux risques actuels et à ceux qui pourraient se poser à l'avenir. Les pratiques qui sous-tendent notre culture à l'égard des risques sont profondément enracinées dans nos pratiques et protocoles de gestion des risques et de ressources humaines. Conjuguées à un leadership efficace et à nos valeurs, de telles pratiques constituent une référence à partir de laquelle les résultantes de notre conduite et de notre culture à l'égard des risques peuvent être évaluées et surveillées, et les pratiques, préservées et améliorées davantage.

Notre cadre de gestion des risques liés à la culture et à la conduite à l'échelle de l'entreprise, cadre qu'a approuvé le Conseil, dicte l'orientation générale et décrit notre approche eu égard à un ensemble de questions qui s'appliquent à toutes les catégories de risque, tels les résultats justes pour les clients et autres parties prenantes, et notre culture, y compris la reddition de comptes et la culture à l'égard des risques, le risque lié à la conduite, la conduite en matière de vente, les pratiques à l'égard des clients ainsi que les inconduites.

La direction transmet régulièrement aux employés ses attentes en matière de comportement, mettant l'accent sur la conduite et les valeurs. En outre, notre modèle de leadership favorise et encourage une saine remise en question de la part des secteurs et des fonctions chargées des contrôles. Ces attentes sont décrites dans des outils et ressources qui visent à aider nos employés à intégrer nos valeurs, à signaler tout manquement et à faire part de leurs préoccupations, notamment celles qui pourraient avoir des conséquences sur le plan de l'éthique. Nous entendons fermement créer un environnement dans lequel les employés se sentent à l'aise de s'exprimer librement, sans crainte de représailles. Ainsi, ils peuvent signaler de façon anonyme toute question relevant de la conduite à l'aide d'une ligne téléphonique mondiale. De plus, notre code de conduite stipule que c'est à chaque employé que revient la responsabilité d'être intègre, de respecter autrui et de se conformer aux lois, aux règlements et à nos politiques. Quiconque transgresse notre code de conduite ou omet de signaler toute violation, qu'elle soit réelle ou potentielle, peut faire l'objet de mesures correctives ou disciplinaires, lesquelles peuvent aller d'un simple blâme, ce qui influe alors sur les évaluations du rendement et la rémunération, jusqu'au licenciement. De plus, l'équipe des audits internes produit des rapports de science comportementale afin de mieux comprendre les attitudes et les comportements des employés, et d'améliorer ceux-ci, cela étant lié à la gestion du risque.



Risque de non-conformité

Le risque de non-conformité désigne le risque d'un possible non-respect des lois, des règles, des règlements et des pratiques prescrits dans les territoires où nous exerçons nos activités. Les enjeux liés à la conformité aux lois et aux règlements peuvent toucher bon nombre de domaines au sein des grandes institutions financières complexes, telles que la nôtre. Ces enjeux découlent souvent de l'insuffisance ou de la défaillance des processus, des contrôles et des systèmes internes, outre le facteur humain. À l'heure actuelle, nous faisons l'objet de certaines procédures juridiques et réglementaires, ainsi que de nombreuses vérifications, enquêtes ou demandes de renseignements de la part des gouvernements et des autorités de réglementations, et nous pouvons en faire l'objet à tout moment.

Des lois et des règlements sont en vigueur afin de protéger les intérêts financiers et autres de nos clients, de nos actionnaires et du public. En tant qu'institution financière d'envergure mondiale, nous devons respecter un important cadre légal et réglementaire en constante évolution, mis en œuvre par des organismes gouvernementaux, des autorités de contrôle et des organismes d'autoréglementation au Canada, aux États-Unis, au Royaume-Uni, en Europe et dans d'autres territoires où nous exerçons des activités. L'ampleur et la complexité de ce cadre réglementaire ne cessent d'augmenter. De plus, les organismes de réglementation dans ces régions ont accru leur surveillance et relevé leurs attentes en ce qui a trait, entre autres, à la gouvernance, aux pratiques et contrôles de gestion des risques, et à la déontologie des grandes institutions financières, ainsi qu'au respect des questions liées à la conformité à la réglementation. La non-conformité à ces exigences et attentes réglementaires ou l'absence de résolution de toute déficience relevée pourraient accroître la supervision des organismes de réglementation et les contraintes qu'ils nous imposent. Le règlement de telles questions peut aussi se traduire par le paiement de pénalités importantes, la conclusion d'ententes ayant trait à nos activités futures, la mise en œuvre de mesures visant le personnel concerné, un aveu d'acte répréhensible et des reconnaissances de culpabilité à des accusations criminelles, ce qui nous empêche ensuite d'exercer certains types d'activités sans mesure d'allègement réglementaire, dont l'obtention ne peut être garantie.

Comme nous exerçons nos activités dans un contexte réglementaire de plus en plus complexe et pour lequel la mise en application est de plus en plus rigoureuse, nous sommes régulièrement parties à des procédures judiciaires, notamment des poursuites civiles, des accusations criminelles ainsi que de la surveillance, des examens, des procédures, des enquêtes, des audits et des demandes de renseignements de la part de divers organismes de réglementation gouvernementaux et d'autorités chargées de l'application des lois dans divers territoires. Nous nous attendons à ce que nos activités commerciales en cours continuent de donner lieu à des procédures semblables à l'avenir. Étant donné que nos activités s'étendent à l'échelle mondiale, un seul enjeu peut donner lieu à un recoupement d'enquêtes et de procédures réglementaires ou de poursuites civiles dans

différents territoires. RBC peut faire l'objet de telles procédures en raison d'allégations de violation d'une loi ou d'allégation de politiques, procédures, contrôles ou résolution de déficiences inadéquates, si les organismes de réglementation en arrivent à cette conclusion. Des modifications aux lois, notamment aux lois, règlements et politiques de réglementation en matière de fiscalité, y compris en ce qui a trait à leur interprétation, mise en œuvre ou exécution, pourraient avoir une incidence défavorable sur nos résultats, par exemple en réduisant les entraves à l'accès aux marchés dans lesquels nous exerçons nos activités, en augmentant les coûts liés à la conformité aux lois, règlements ou politiques, ou en limitant nos activités ainsi que la mise en œuvre de nos plans stratégiques. De plus, la sévérité des règlements visés dans le cadre des procédures juridiques et réglementaires dont RBC fait l'objet a augmenté. En outre, rien ne garantit que nous nous conformerons toujours à ces lois, règlements, politiques ou attentes, ou serons réputés nous y conformer. Il est par conséquent possible qu'un tribunal ou une autorité de réglementation prononce un jugement ou rende une décision qui pourrait se traduire par des amendes, des dommages-intérêts, des pénalités ou d'autres frais considérables, ou des injonctions, condamnations pénales, pertes de permis ou d'enregistrements qui pourraient ternir notre réputation et avoir une incidence négative sur notre résultat et sur notre capacité à mener certaines de nos activités. Nous sommes également parties à des litiges dans le cours normal de nos activités. Tout règlement défavorable de litige pourrait avoir une incidence préjudiciable importante sur nos résultats, ou pourrait nuire gravement à notre réputation, facteur qui pourrait influencer sur nos perspectives commerciales futures.

Notre cadre de gestion de la conformité à la réglementation énonce comment gérer et atténuer les risques de non-conformité à la réglementation découlant de l'incapacité de se conformer ou de s'adapter aux lois et aux règlements en vigueur ou récemment adoptés dans les territoires où nous exerçons nos activités.

Les risques de non-conformité à la réglementation s'entendent des risques liés aux crimes financiers (notamment le blanchiment d'argent, le financement d'activités terroristes, la corruption et la violation de sanctions économiques), à la confidentialité, aux pratiques du marché, à la protection des consommateurs, au comportement commercial, ainsi qu'aux exigences prudentielles et aux autres exigences non financières d'application générale. Des politiques, procédures et cadres relatifs à la conformité à la réglementation sont en place et visent à gérer les risques de non-conformité à la réglementation.

Risque stratégique

Le risque stratégique est lié aux bénéfices, aux fonds propres ou à la liquidité et découle d'une prise de décisions commerciales stratégiques défavorables ou sous-optimales, de la mise en œuvre ou de l'exécution inappropriées d'initiatives stratégiques, ou de réponses inadéquates à des changements au contexte opérationnel externe de la banque ou d'une unité d'exploitation donnée. Afin de nous aider à nous protéger contre les pertes inacceptables ou les résultats indésirables, l'appétit pour le risque est intégré à nos processus stratégiques et financiers et à ceux de planification des fonds propres. L'évaluation de l'appétit pour le risque permet des discussions dans le cadre de la prise de décision stratégique et constitue un élément clé du cycle de planification de RBC.

Le choix et la mise en œuvre fructueuse des stratégies commerciales incombent aux chefs de chaque secteur d'activité. La surveillance du risque stratégique relève des chefs des secteurs d'exploitation et de leurs comités administratifs, du groupe Stratégie d'entreprise et transformation, de la haute direction et du Conseil. Le groupe Stratégie d'entreprise et transformation appuie le processus de gestion du risque stratégique au moyen du processus de planification stratégique, qui s'inscrit dans le cadre de notre politique de planification de la stratégie d'entreprise, afin d'harmoniser nos activités de planification des affaires, des finances, du capital et des risques.

Nos processus annuels d'examen de notre portefeuille commercial et de demande d'approbation de projets nous aident à identifier et à atténuer le risque stratégique en cherchant à assurer que les stratégies visant de nouvelles initiatives, les secteurs d'activité et l'entreprise dans son ensemble cadrent bien avec notre appétit pour le risque et notre position à risque. La Gestion des risques du Groupe assure la surveillance du risque stratégique par l'examen indépendant de ces processus, l'établissement des cadres de gestion des risques d'entreprise, et la surveillance indépendante et la communication du niveau de risque établi, par rapport à nos critères d'appétit pour le risque, conformément à notre modèle de gouvernance à trois lignes de défense.

Pour plus de détails sur les principales priorités stratégiques de nos secteurs d'exploitation, se reporter à la rubrique Résultats des secteurs d'exploitation.

Risque de réputation

Le risque de réputation correspond au risque que l'image que les parties prenantes se font de RBC soit entachée en raison i) d'un décalage perçu ou réel entre la perception qu'ont les parties prenantes de RBC et les actions ou les inactions de la banque, de ses employés ou de personnes ou de groupes affiliés à RBC (p. ex., la perception qu'ont les parties prenantes de notre rôle en tant qu'entreprise socialement responsable), ii) d'une opinion publique négative ou changeante sur des questions sectorielles ou mondiales existantes, en évolution ou émergentes, ou iii) de résultats négatifs liés aux risques inhérents au secteur des services financiers, y compris la gestion inefficace de ces risques, ou de situations indépendantes de notre volonté, comme des événements externes ou des risques systémiques. En règle générale, le fait de jouir d'une excellente réputation favorise l'élargissement de notre part de marché, réduit le coût du capital, augmente la valeur pour nos actionnaires, nous permet de recruter et de fidéliser le personnel le plus talentueux qui soit et nous aide à gérer les situations de crise. À l'inverse, une atteinte à notre réputation peut se solder par une baisse du cours de nos actions et de notre capitalisation boursière, réduire notre souplesse sur le plan stratégique, bloquer notre entrée sur de nouveaux marchés ou freiner notre expansion sur des marchés existants, réduire la loyauté des clients et nous en faire perdre, ou causer l'imposition d'amendes et de sanctions réglementaires. Les facteurs générant un risque de réputation sont nombreux. Le risque de réputation est un risque transversal qui peut survenir comme conséquence à d'autres types de risques, notamment le risque de crédit, le risque lié au cadre réglementaire et juridique, ainsi que le risque opérationnel et les risques environnementaux et sociaux. Le fait de ne pas parvenir à maintenir un cadre de contrôle efficace, de ne pas avoir une conduite exemplaire et de ne pas maintenir d'excellentes pratiques en matière de gestion des risques peut également poser un risque de réputation.

La gestion du risque de réputation fait partie intégrante de notre culture d'entreprise et de notre approche globale de gestion des risques d'entreprise, et constitue une priorité pour notre personnel et notre Conseil. Le cadre de gestion du risque de réputation d'entreprise que celui-ci a approuvé donne un aperçu de la méthode que nous employons pour détecter, évaluer, gérer, suivre et signaler le risque de réputation. Ce cadre décrit les pouvoirs, rôles et responsabilités en matière de gouvernance ainsi que les contrôles et mécanismes servant à gérer ce risque, ce qui inclut notre culture axée sur l'intégrité, le respect de notre code de conduite et la tenue d'activités en accord avec les limites de notre appétit pour le risque.

La gouvernance de notre risque de réputation constitue une démarche globale et vise à donner une vision d'ensemble de toutes les questions qui concernent la réputation et qui peuvent se poser partout dans l'organisation. Cette structure de gouvernance est conçue pour s'assurer que la responsabilité et la reddition de comptes à l'égard du risque de réputation sont comprises par tous, que les décisions le concernant sont à la fois proactives et réactives et sont communiquées à la haute direction en vue de leur analyse et de leur évaluation, et que les informations sur ce risque sont à la fois complètes et cohérentes.

Aperçu d'autres risques

Outre les risques décrits aux rubriques portant sur les risques, il existe d'autres facteurs de risque, présentés ci-après, qui pourraient avoir une incidence sur nos activités et sur nos résultats financiers. L'analyse qui suit n'est pas exhaustive, car d'autres facteurs pourraient également influencer de façon négative sur nos résultats.

Risque lié au cadre juridique et réglementaire

Le risque lié au cadre juridique et réglementaire est le risque que des lois ou règlements nouveaux ou modifiés, et l'interprétation ou l'application des lois et règlements, nuisent à l'exercice de nos activités au Canada et dans les autres territoires où nous sommes actifs. L'incidence intégrale de certaines de ces réformes sur nos activités demeurera inconnue tant que les règles définitives n'auront pas été mises en œuvre, et que les pratiques du marché n'auront pas évolué en conséquence. Nous continuons de réagir à ces réformes et à l'évolution de la conjoncture en cherchant à atténuer le plus possible les répercussions néfastes d'ordre commercial ou économique qu'elles pourraient avoir. Les paragraphes qui suivent présentent un sommaire des principaux changements de réglementation qui pourraient accroître ou réduire nos coûts, nuire à notre rentabilité et augmenter la complexité de nos activités.

Incertitude à l'échelle mondiale

En octobre 2024, le Fonds monétaire international (FMI) prévoyait une croissance de l'économie mondiale de 3,2 % pour l'année civile 2024, ce qui est demeuré inchangé par rapport à ce qu'il avait prévu en juillet. Pour l'année civile 2025, il prévoit également une croissance de l'économie mondiale de l'ordre de 3,2 %. Dans le contexte de désinflation mondiale, il subsiste des incertitudes importantes qui soulèvent des risques pour les perspectives économiques à l'échelle mondiale, notamment en ce qui concerne les défis posés par le resserrement de la politique monétaire, y compris la persistance de l'inflation dans le secteur des services, qui compense la désinflation dans d'autres secteurs; l'instabilité potentielle des marchés financiers ou le ralentissement plus rapide que prévu de la croissance du fait de la persistance de l'inflation et des taux d'intérêt élevés, ainsi que leur incidence sur la confiance des consommateurs et des entreprises; les politiques budgétaires potentiellement restrictives en réponse à l'endettement élevé des pays; les préoccupations économiques croissantes en Chine, principalement dans le secteur d'activité de l'immobilier, qui pourraient avoir une incidence sur la croissance mondiale; les tensions géopolitiques grandissantes, comme le conflit entre la Russie et l'Ukraine, le conflit au Moyen-Orient et les tensions entre la Chine et Taïwan et l'Occident; les récentes élections aux États-Unis, qui pourraient entraîner des changements dans les politiques économiques, commerciales et étrangères; l'escalade des tensions commerciales et sociales; les événements météorologiques extrêmes et les déséquilibres cycliques de l'économie mondiale. Notre modèle d'affaires diversifié, notre présence dans diverses régions et notre offre de produits variés contribuent toujours à l'atténuation des risques qu'engendrent les incertitudes à l'échelle mondiale.

Enjeux réglementaires et juridiques liés aux facteurs environnementaux et sociaux

Les lois, la réglementation, les cadres et les lignes directrices applicables concernant les facteurs environnementaux et sociaux continuent d'évoluer rapidement. Par conséquent, de nouvelles exigences ou des exigences accrues pourraient entraîner une augmentation des coûts liés à la réglementation, à la conformité ou d'autres coûts, ou se traduire par un resserrement des exigences en matière de fonds propres, et pourraient nous assujettir à des exigences différentes et potentiellement contradictoires dans les divers territoires où nous exerçons nos activités. Nous continuons de surveiller l'évolution des lois et de la réglementation applicables dans ce domaine, notamment des obligations d'information sur la durabilité, des exigences de diligence raisonnable en matière de durabilité et des obligations de gestion du risque climatique pour les institutions financières.

Au Canada, le 7 mars 2023, le BSIF a publié sa version définitive de la ligne directrice B-15 *Gestion des risques climatiques*, qui énonce les attentes à l'égard de la gestion et de la divulgation des risques climatiques pour les institutions financières fédérales (IFF) et vise à aider les IFF à accroître leur résilience à l'égard de ces risques et à améliorer la gestion de ceux-ci. Le 20 mars 2024, le BSIF a publié une mise à jour de sa ligne directrice, qui inclut des exigences supplémentaires d'informations à fournir liées au climat conformément à IFRS S2 *Informations à fournir en lien avec les changements climatiques* publiée par l'International Sustainability Standards Board (ISSB), et qui s'appliquera, en un minimum de trois phases, à compter de l'exercice 2024. Aux termes de cette mise à jour, les informations annuelles devront être rendues publiques au plus tard 180 jours après la fin de l'exercice. D'autres exigences en matière d'informations à fournir entreront en vigueur pour l'exercice 2025, et la date d'entrée en vigueur des exigences de la phase suivante reste à déterminer par le BSIF. Le BSIF a l'intention d'examiner et de modifier la ligne directrice selon l'évolution des pratiques et des normes, et nous continuons de suivre l'évolution de la situation dans ce domaine. Nous avons évalué les exigences pour l'exercice 2024 et ne prévoyons avoir aucune difficulté à répondre aux exigences de la première phase d'ici la date d'entrée en vigueur. Nous évaluons actuellement l'incidence des phases subséquentes de la ligne directrice et avons lancé les travaux pour répondre aux exigences d'ici les dates d'entrée en vigueur.

Aux États-Unis, le 6 mars 2024, la SEC a publié des règles sur les informations à fournir relativement au climat, qui prévoient des exemptions pour de nombreux émetteurs inscrits canadiens, dont la banque. La SEC a depuis suspendu ces règles en attendant l'achèvement de l'examen judiciaire des contestations à leur égard. Nous continuons de suivre l'évolution de la situation dans ce domaine. En outre, divers États des États-Unis ont adopté ou proposé des lois ou des réglementations traitant de questions environnementales ou sociales, notamment des lois précisant les exigences en matière d'informations à fournir relativement au climat et des lois qui traitent de la prise en compte de facteurs environnementaux ou sociaux dans les investissements ou les contrats conclus avec le gouvernement ou dans la prestation de services par les institutions financières. Alors que les enjeux environnementaux et sociaux se politisent davantage, les statuts et les réglementations de certains États pourraient être interprétés de manière à interdire aux entités gouvernementales, comme les régimes de retraite publics et les émetteurs d'obligations municipales, de faire des affaires avec certaines institutions financières, et les entités gouvernementales

pourraient subir des pressions politiques les incitant à ne pas exercer d'activités avec certaines institutions financières, et ce, sur la base de la perception des positions qu'adoptent de telles institutions financières au sujet de certains enjeux environnementaux ou sociaux. Nous continuons de suivre l'évolution de ces règles et d'évaluer leur incidence sur nos activités.

À l'échelle internationale, le 26 juin 2023, l'ISSB a publié ses premières normes, soit IFRS S1 *Obligations générales en matière d'informations financières liées à la durabilité* et IFRS S2 *Informations à fournir en lien avec les changements climatiques* (collectivement, les « normes de l'ISSB »). IFRS S1 établit des exigences générales de déclaration pour la présentation de l'information financière liée au développement durable. IFRS S2 exige qu'une entité fournisse de l'information sur les risques et les opportunités liés au climat et leur incidence sur la situation financière, la performance, les flux de trésorerie, la stratégie et le modèle économique d'une entité. L'applicabilité des normes et la date d'entrée en vigueur pour les émetteurs assujettis canadiens devront être adoptées par les organismes de réglementation canadiens, et nous continuons de surveiller l'évolution de la situation, entre autres du côté des Autorités canadiennes en valeurs mobilières.

De plus, la directive sur la publication d'informations en matière de durabilité par les entreprises de l'Union européenne exige la déclaration de renseignements en vertu des normes européennes d'information en matière de durabilité (ESRS). Ces normes, adoptées le 31 juillet 2023 par la Commission européenne, exigent que les sociétés déclarent les conséquences, les opportunités et les risques liés à la durabilité. Nous prévoyons que nous serons assujettis à des obligations d'information aux termes de la directive sur la publication d'informations en matière de durabilité par les entreprises de l'Union européenne sur une base consolidée à compter de l'exercice 2029, et nous évaluons actuellement l'incidence de ces exigences.

Nous continuons de surveiller l'évolution des lois et règlements en matière d'écoblanchiment applicables, ainsi que les litiges liés au climat et les mesures d'application de la réglementation liées à l'écoblanchiment, y compris certaines modifications récentes à la *Loi sur la concurrence* (Canada) entrées en vigueur le 20 juin 2024 qui introduisent des normes fondées sur des éléments corroboratifs, nouvelles et incertaines, pour les indications environnementales. Ces dispositions s'ajoutent aux dispositions existantes de la *Loi sur la concurrence* (Canada) qui proscrivent les indications qui sont fausses ou trompeuses sur un point important. Nous continuons d'évaluer l'incidence de ces lois, règlements et mesures sur notre risque lié aux litiges et sur notre risque lié à la non-conformité à la réglementation. Le terme « écoblanchiment » fait généralement référence à la communication de renseignements faux ou trompeurs au sujet des produits, des services ou des activités d'une organisation pour donner à penser que l'organisation fait plus pour protéger l'environnement qu'elle ne le fait en réalité.

Réforme des taux d'intérêt de référence

Dans le cadre de la réforme des taux d'intérêt de référence, la publication pour toutes les échéances restantes relativement au taux CDOR (Canadian Dollar Offered Rate) a cessé le 28 juin 2024. Par conséquent, nous avons cessé d'accorder des prêts fondés sur des acceptations bancaires. Au 31 octobre 2024, et conformément à notre plan de transition, notre exposition aux instruments financiers au taux CDOR et aux taux d'intérêt essentiellement semblables au taux CDOR ne revêt plus d'importance dans le cadre de nos états financiers consolidés.

Budgets 2023 et 2024 du gouvernement du Canada

La *Loi d'exécution de l'énoncé économique de l'automne 2023* (l'énoncé économique), présentée sous l'appellation Projet de loi C-59 et déposée par le gouvernement du Canada, a reçu la sanction royale et a été adoptée le 20 juin 2024. L'énoncé économique comprend diverses mesures fiscales, notamment, sous réserve de certaines exceptions, le refus de la déduction pour dividendes reçus après le 31 décembre 2023 par les institutions financières sur les actions de sociétés résidant au Canada lorsque ces actions sont, aux fins fiscales, des biens évalués à la valeur de marché ou des biens à évaluer, ainsi qu'un nouvel impôt de 2 % sur la valeur nette des rachats d'actions de plus de 1 million de dollars applicable à certaines sociétés ouvertes, à compter du 1^{er} janvier 2024. L'adoption de la loi n'a pas eu d'incidence significative pour 2024.

La *Loi n° 1 d'exécution du budget de 2024* (la loi d'exécution du budget), présentée sous l'appellation Projet de loi C-69 et déposée par le gouvernement du Canada, a reçu la sanction royale et a été adoptée le 20 juin 2024. La loi d'exécution du budget comprend la *Loi sur l'impôt minimum mondial*, qui intègre aux lois canadiennes certaines mesures relatives au plan à deux piliers de l'Organisation de coopération et de développement économiques visant à lutter contre l'érosion de l'assiette fiscale et le transfert du bénéfice, y compris l'imposition d'un impôt des sociétés minimum de 15 % sur les bénéfices de certaines grandes multinationales (deuxième pilier). Certains autres pays où RBC exerce ses activités ont également adopté la loi sur le deuxième pilier. La *Loi sur l'impôt minimum mondial* et les dispositions législatives sur le deuxième pilier correspondantes à l'étranger entreront en vigueur pour notre exercice ouvert le 1^{er} novembre 2024. Si les dispositions législatives sur le deuxième pilier de tous les territoires pertinents s'étaient appliquées à l'exercice clos le 31 octobre 2024, le taux d'imposition effectif de RBC aurait augmenté d'environ 1 % à 2 %. Pour plus de détails, se reporter à la note 21 de nos états financiers consolidés annuels de 2024.

Pour plus de détails sur les fonds propres réglementaires et les exigences connexes, se reporter aux rubriques sur les risques et la gestion des fonds propres du présent rapport annuel 2024.

Risque lié à la concurrence

Le risque lié à la concurrence s'entend du risque lié à l'incapacité d'avoir ou de maintenir un atout concurrentiel durable sur un ou plusieurs marchés et englobe la possibilité d'une érosion de la part du marché parce que des concurrents offrent des produits ou services de qualité supérieure. Le risque lié à la concurrence peut provenir du secteur financier ou même d'autres secteurs et peut émaner de concurrents dits conventionnels ou non conventionnels, et ce, à l'échelle nationale ou mondiale. La concurrence est vive entre les entreprises de services financiers. La loyauté et la fidélisation de la clientèle dépendent de plusieurs facteurs, dont les nouvelles technologies qu'utilisent nos concurrents ou les nouveaux services qu'ils proposent, leurs gammes de services et leurs barèmes tarifaires en regard des nôtres, ainsi que les caractéristiques des produits et services, la réputation, les initiatives de nos concurrents et le respect des lois sur la concurrence et des lois antitrust. De plus en plus, des sociétés comme des compagnies d'assurance et des sociétés non financières ainsi que de nouvelles applications informatiques proposent des services qui jusqu'alors n'étaient offerts que par des banques. Cette concurrence accrue pourrait également comprimer nos revenus, ce qui pourrait nuire à nos résultats.

Nous identifions et évaluons le risque posé par la concurrence dans le cadre de notre processus global de gestion des risques en comparant régulièrement nos produits et services à ceux de nos concurrents actuels et éventuels. Nous examinons en outre régulièrement le risque lié à nos produits, services, et stratégie de fusions et acquisitions, et cherchons à veiller au respect des lois sur la concurrence et des lois antitrust. Le processus annuel d'établissement de notre stratégie fait aussi partie intégrante de notre gestion du risque lié à la concurrence.

Risque systémique

Le risque systémique est considéré comme un facteur macroéconomique, car il peut avoir une incidence importante sur la stabilité du système financier et de l'économie en général. Le risque systémique s'entend du risque que l'ensemble ou une grande partie du système financier d'un pays, d'une région ou du monde entier soit exposé à un danger réel et immédiat d'effondrement ou de graves perturbations découlant d'un événement imprévisible provoquant un choc considérable de nature à causer de grands préjudices à l'économie, ainsi qu'à nous exposer à des risques financiers, des risques de réputation, des risques juridiques et d'autres risques.

Le risque systémique peut accroître notre vulnérabilité, comme cela a été le cas pendant la crise financière mondiale de 2008 et la pandémie de COVID-19. En 2023, les faillites de banques régionales aux États-Unis ont mis en évidence la vulnérabilité potentielle du système financier aux risques systémiques, particulièrement en raison du resserrement des règles financières et de l'augmentation de la vitesse de transaction liée à la technologie. Hormis les initiatives existant dans le cadre de mécanismes de collaboration avec les principaux participants de l'industrie et, le cas échéant, le secteur public et les organismes de réglementation, notre capacité d'atténuer le risque systémique dans le cadre de nos activités se limite à en réduire la fréquence et l'incidence. Les deux principales mesures d'atténuation du risque systémique sont la diversification et la simulation de crise.

La diversification de notre modèle d'affaires et de nos portefeuilles, produits, activités et sources de financement nous aide à atténuer les répercussions possibles du risque systémique. Nos limites de risque déterminées nous aident également à nous assurer de la diversité de notre portefeuille ainsi que de la diminution du risque de concentration de manière à ce que celui-ci cadre avec notre appétit pour le risque.

Les simulations de crise font intervenir des variations simultanées de plusieurs facteurs de risque. En nous permettant d'évaluer l'incidence possible du risque de crédit, du risque de marché, du risque de liquidité et du risque opérationnel en cas de conjoncture défavorable, les simulations de crise nous aident à nous assurer de la solidité de nos stratégies commerciales et de notre processus de planification du capital. Notre programme de simulation de crise à l'échelle de l'entreprise sert à examiner les répercussions éventuelles d'un ensemble de changements précis aux facteurs de risque, ce qui correspond à des événements défavorables certes exceptionnels, mais néanmoins plausibles, qui peuvent toucher l'économie ou les marchés financiers. Nous évaluons ces scénarios et en intégrons les résultats afin de dégager un aperçu global, à l'échelle de l'entreprise, des répercussions qu'ils pourraient avoir sur nos résultats financiers et nos besoins en capital. Pour plus de détails sur nos simulations de crise, se reporter à la rubrique Gestion du risque d'entreprise.

Le contexte commercial et la conjoncture économique des régions où nous exerçons nos activités ont une incidence importante sur nos résultats financiers; ils englobent les habitudes d'épargne et de dépense des consommateurs, de même que leurs habitudes d'emprunt et de remboursement, les investissements des entreprises, les dépenses publiques, les taux de change, les risques liés à l'endettement d'États souverains, le niveau d'activité et la volatilité des marchés financiers, la vigueur de l'activité économique et l'inflation. Compte tenu de l'importance de nos activités au Canada et aux États-Unis, un ralentissement économique pourrait avoir d'importantes conséquences sur nos activités de prêts aux particuliers et aux entreprises, ce qui pourrait entraîner une hausse de nos dotations à la provision pour pertes de crédit. Le repli des marchés financiers mondiaux et l'incertitude qui y règne pourraient occasionner une volatilité élevée et persistante qui nuirait au secteur Marchés des Capitaux. En ce qui concerne le secteur Gestion de patrimoine, la dégradation de la conjoncture pourrait réduire la moyenne des actifs liés aux services tarifés des clients et les volumes de transactions. Une détérioration des marchés financiers et des conditions du crédit risquerait en outre d'entraver notre accès aux marchés financiers à des conditions favorables et de comprimer nos liquidités, ce qui ferait augmenter nos coûts de financement et baisser les volumes de transactions des secteurs Marchés des Capitaux et Gestion de patrimoine.

Politiques budgétaires, monétaires et autres

Nos résultats financiers sont également sensibles aux fluctuations des taux d'intérêt. Même si les grandes banques centrales du Canada, des États-Unis, de l'Union européenne et du Royaume-Uni ont commencé à baisser les taux d'intérêt en 2024, ceux-ci demeurent élevés et les changements peuvent avoir une incidence à retardement sur l'économie. Même si des taux d'intérêt plus élevés peuvent favoriser notre marge nette d'intérêt, une hausse de taux d'intérêt rime habituellement avec des coûts de financement plus élevés et peut nuire à la situation financière des ménages en entraînant une détérioration du crédit, ce qui pèse ensuite sur nos résultats financiers. À l'inverse, une diminution des taux d'intérêt mène habituellement à un rétrécissement des écarts dans nombre de nos secteurs, ce qui a un effet défavorable sur notre marge nette d'intérêt. Des taux d'intérêt élevés combinés avec une inflation persistante pourraient accroître la volatilité des marchés, réduire la valeur des actifs et nuire à la situation financière des ménages et des entreprises. Cette situation pourrait entraîner une détérioration du crédit et avoir une incidence sur nos résultats financiers, particulièrement dans les secteurs Services bancaires aux particuliers, Services bancaires aux entreprises, Gestion de patrimoine et Marchés des Capitaux. Si les banques centrales vont de l'avant, au bon moment, avec un cycle de baisses graduelles des taux d'intérêt, cela pourrait stimuler l'économie et accroître les volumes de nos activités.

Les politiques monétaires qu'adoptent la Banque du Canada, la Réserve fédérale des États-Unis, la Banque centrale européenne de l'Union européenne, la Banque d'Angleterre du Royaume-Uni et les autorités monétaires d'autres pays et territoires où nous exerçons nos activités ont une incidence sur nos activités et nos bénéfices. Les politiques budgétaires des gouvernements du Canada, des États-Unis, du Royaume-Uni, d'Europe et de ces pays et territoires, qui peuvent inclure des politiques commerciales protectionnistes et l'imposition de tarifs douaniers, ont également une incidence sur nos activités et nos bénéfices. Ces politiques peuvent également avoir des incidences positives ou négatives sur les activités de nos clients et contreparties au Canada, aux États-Unis et dans d'autres pays, ce qui peut réduire ou accroître le risque de défaillance de ces clients et contreparties.

Le risque fiscal s'entend du risque de pertes lié à des passifs d'impôt imprévus. Les lois et régimes fiscaux qui s'appliquent à nous sont aussi nombreux que complexes. Aussi, nous cherchons à faire en sorte que toute décision ou mesure de fiscalité tienne nécessairement compte de notre évaluation des coûts à long terme et des risques en jeu, y compris leur incidence sur notre réputation et nos relations avec les clients, les actionnaires et les autorités de réglementation.

Notre démarche en matière de fiscalité repose sur les principes énoncés dans notre code de conduite, est régie par notre politique de gestion du risque fiscal d'entreprise et intègre les éléments fondamentaux de nos facteurs de risque. La surveillance de notre politique fiscale et la gestion du risque fiscal incombent à la haute direction, au chef des finances ainsi qu'au vice-président principal, Fiscalité. Chaque année, nous discutons de notre stratégie fiscale avec le Comité d'audit et fournissons régulièrement des mises à jour sur notre position fiscale.

Conforme à notre vision et à nos valeurs, notre stratégie fiscale a pour objet d'assurer la transparence et d'appuyer nos stratégies commerciales. Comme nous cherchons à maximiser la valeur pour les actionnaires, nous structurons nos activités d'une manière qui est efficiente sur le plan fiscal, tout en nous conformant aux lois et règlements en vigueur compte tenu du risque de réputation. Notre politique exige que :

- Nous agissons avec intégrité, franchise, ouverture et honnêteté dans toute question d'intérêt fiscal;
- Notre stratégie fiscale concorde avec notre stratégie commerciale, laquelle préconise la conclusion des seules transactions effectuées de bonne foi et reposant sur un objectif commercial économiquement bien fondé;
- Nous veillons à ce que les transactions intragroupe respectent les exigences de tarification des cessions internes en vigueur;
- Nous nous acquittions de l'ensemble de nos obligations réglementaires et en rendons compte aux administrations fiscales compétentes;
- Nous nous employons à nouer avec les administrations fiscales des relations positives durables et, en cas de différend, à rechercher des solutions constructives.

Dans l'évaluation des besoins de nos clients, nous prenons en compte plusieurs facteurs, dont la raison d'être des transactions. Ce faisant, nous cherchons à ne prendre part qu'à des transactions réalisées de bonne foi et assorties d'un objectif commercial valable et économiquement bien fondé. Nous refusons d'exécuter toute transaction qui, à notre connaissance, permettrait au client concerné de se soustraire à ses obligations fiscales.

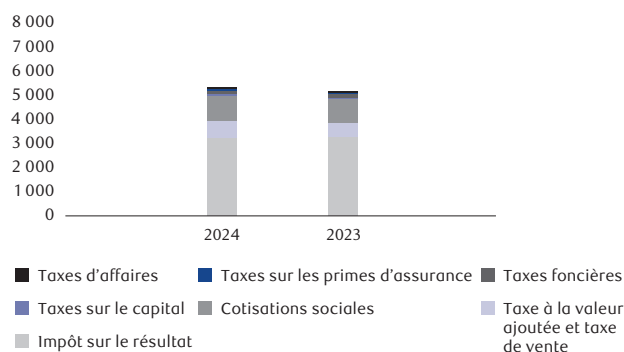
Nous exerçons nos activités dans 29 pays à l'échelle mondiale. Nos activités dans ces pays sont assujetties aux lois fiscales canadiennes et internationales ainsi qu'à divers autres règlements, et les informations s'y rapportant sont communiquées intégralement aux autorités fiscales compétentes. Le groupe Fiscalité et la Gestion des risques du Groupe examinent régulièrement les activités de toutes les entités afin de s'assurer qu'elles satisfont aux exigences fiscales et aux autres formes de réglementation.

Comme nous exerçons nos activités à l'échelle mondiale, il arrive que, de par la complexité des lois fiscales et des normes comptables, notre interprétation de la loi diffère de celle d'une administration fiscale donnée et que celle-ci rejette les positions fiscales que nous avons prises. Le cas échéant, nous nous engageons à amorcer un dialogue ouvert et transparent avec l'administration fiscale concernée, de manière à favoriser une évaluation rapide ainsi qu'une prompt résolution du différend, dans la mesure du possible. La gestion inappropriée des risques fiscaux et l'absence de résolution satisfaisante des différends avec des administrations fiscales pourraient avoir une incidence défavorable sur nos résultats, incidence éventuellement significative pour une période donnée, ou nuire considérablement à notre réputation.

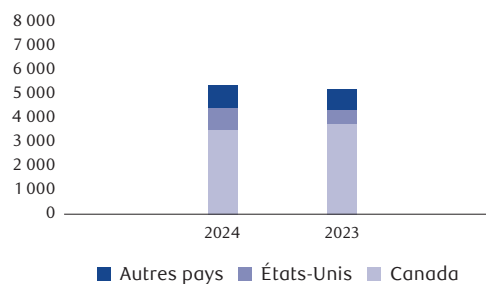
Cotisations fiscales

En 2024, le total de la charge d'impôt et des autres taxes, y compris la charge d'impôt figurant aux états consolidés du résultat global et des variations des capitaux propres, versées aux divers paliers de gouvernement à l'échelle mondiale s'est élevé à 5 milliards de dollars (5 milliards en 2023). Au Canada, le total de la charge d'impôt et des autres taxes versées aux divers paliers de gouvernement pour l'exercice clos le 31 octobre 2024 s'est élevé à 4 milliards de dollars (4 milliards en 2023).

Charge d'impôt et autres taxes par catégorie
(en millions de dollars canadiens)



Charge d'impôt et autres taxes par région
(en millions de dollars canadiens)



Pour plus de détails sur la charge d'impôt et les autres taxes, se reporter à la rubrique Rendement financier.

Les risques environnementaux et sociaux s'entendent des risques qu'un enjeu d'ordre environnemental et social en lien avec notre organisation, un client, une transaction, un produit, un fournisseur ou une activité nous nuise, et nuise notamment à notre situation financière, à nos activités, à notre conformité sur le plan juridique et réglementaire ou à notre réputation. Ils se rapportent aux risques auxquels nous faisons face en raison de la façon dont nous, un fournisseur ou un client gérons les enjeux d'ordre environnemental et social ou les relations avec les parties prenantes et les communautés. Puisque les différentes parties prenantes et collectivités peuvent avoir des points de vue divergents sur les enjeux d'ordre environnemental et social, toute action ou inaction réelle ou perçue de notre part dans la gestion d'un enjeu d'ordre environnemental et social pourrait être perçue de façon négative par au moins certaines parties prenantes et, par conséquent, pourrait accroître nos risques environnementaux et sociaux.

Les enjeux d'ordre environnemental et social comprennent, sans s'y limiter, les changements climatiques, la contamination de sites, la gestion des déchets, l'utilisation de terrains et de ressources, la biodiversité, la qualité et la disponibilité de l'eau, la réglementation environnementale, les droits de la personne (y compris les inégalités sociales et raciales et les droits des peuples autochtones), la diversité et l'inclusion ainsi que l'apport aux collectivités.

Chacun des risques environnementaux et sociaux est intrinsèquement un risque unique et transversal qui peut avoir une incidence différente et à divers degrés sur nos principaux risques, notamment le risque stratégique, le risque opérationnel, le risque de crédit, le risque de réputation ainsi que le risque de non-conformité. Se reporter à la rubrique Risque climatique ci-dessous pour plus de détails sur le risque climatique.

Gouvernance

Le Conseil supervise notre approche d'entreprise relative aux risques environnementaux et sociaux et la méthode que nous utilisons pour gérer ces risques. Il supervise également la façon dont nous menons nos activités pour respecter des normes élevées en matière de responsabilité environnementale et sociale. En outre, le Conseil approuve les mises à jour à notre stratégie climatique d'entreprise, qui établit nos priorités stratégiques, nos engagements et les mesures que nous prendrons. Les comités relevant du Conseil surveillent les risques environnementaux et sociaux qui relèvent de leurs compétences. Le Comité de gouvernance joue un rôle bien précis en termes de surveillance et de coordination des questions ESG, y compris pour certains de nos rapports liés aux facteurs ESG. Pour plus de détails sur la gouvernance des risques, se reporter à la sous-rubrique Gouvernance des risques, à la rubrique Gestion du risque d'entreprise.

Les rôles et les responsabilités en lien avec la gestion des risques environnementaux et sociaux sont régis par le cadre de gestion du risque d'entreprise et le modèle de gouvernance à trois lignes de défense. Les secteurs d'exploitation et les unités fonctionnelles sont tenus d'intégrer à leurs propres activités les exigences liées à la gestion des risques environnementaux et sociaux, alors que la Gestion des risques du Groupe est responsable de l'établissement des exigences en matière de gestion des risques environnementaux et sociaux, y compris l'élaboration de politiques, ainsi que de la surveillance efficace des risques environnementaux et sociaux.

Gestion du risque

Nous cherchons à intégrer les facteurs liés aux risques environnementaux et sociaux à notre méthode de gestion des risques. Nous gérons le risque environnemental et social en tirant parti des politiques et des processus existants qui régissent nos principaux risques. Notre politique d'entreprise sur les risques environnementaux et sociaux (la politique sur les risques environnementaux et sociaux)¹ soutient ces politiques et ces processus en définissant nos principes de gestion des risques environnementaux et sociaux et en établissant les normes concernant l'identification, l'évaluation, la gestion, l'atténuation, la surveillance et la communication de ces risques.

En tant que signataire des Principes de l'Équateur, nous disposons également d'une procédure qui décrit notre gouvernance en matière de gestion des risques environnementaux et sociaux associés à certaines opérations liées au financement de projets. Nous avons aussi mis en place des lignes directrices² pour les secteurs et les activités sensibles, qui concernent nos activités de financement à des clients et des activités des secteurs de l'énergie au charbon et de l'extraction du charbon, dans l'écosystème arctique, sur la Réserve faunique nationale de l'Arctique ou sur un site du patrimoine mondial de l'Organisation des Nations unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO).

Nous continuons de transformer notre approche en matière de gestion des risques environnementaux et sociaux en tirant parti de nos capacités en gestion des risques actuelles et, au besoin, en développant de nouvelles capacités, notamment aux fins d'intégration des lignes directrices, des pratiques exemplaires du secteur et d'analyses de données améliorées afin d'identifier, d'évaluer, de mesurer, de gérer, de surveiller et de communiquer les répercussions potentielles sur les clients, les portefeuilles et nos activités. Nous sommes conscients que l'intégration et la maturité de nos capacités de gestion des risques environnementaux et sociaux continueront d'évoluer et que l'atteinte d'un niveau de maturité en matière de gestion de ces risques sera un processus long et itératif.

Risque climatique

Le risque climatique est le risque qui se rapporte à la transition mondiale vers une économie carboneutre (risque de transition) et le risque associé aux conséquences physiques des changements climatiques (risque physique), qui comprend des risques chroniques (à long terme) (p. ex., élévation du niveau des mers et hausses des températures moyennes) et des risques ponctuels (liés à des événements précis) (p. ex., feux de forêt et inondations). Nos clients et nous-mêmes pouvons être exposés au risque de transition lié au climat, notamment en raison des nouvelles exigences réglementaires et juridiques, de l'évolution de la confiance des entreprises et des particuliers envers les produits et services, des avancées technologiques et des changements dans les attentes des parties prenantes. Aussi, nous pouvons, tout comme nos clients, être vulnérables au risque physique lié au climat, notamment du fait de l'interruption de nos activités et de nos services.

¹ La politique sur les risques environnementaux et sociaux ne s'applique pas aux activités et aux biens sous gestion de RBC Gestion mondiale d'actifs (RBC GMA). RBC GMA a élaboré sa propre politique à ce sujet. RBC GMA comprend notamment les filiales en propriété exclusive de la banque suivantes : RBC Gestion mondiale d'actifs Inc. (qui comprend Phillips, Hager & North gestion de placements), RBC Global Asset Management (U.S.) Inc., RBC Global Asset Management (UK) Limited, RBC Global Asset Management (Asia) Limited et BlueBay Asset Management LLP.

² Se reporter aux lignes directrices concernant les secteurs et les activités sensibles de RBC, qui traitent de nos activités de prêts.

Nous continuons d'améliorer nos capacités de gestion des risques climatiques en intégrant des facteurs liés aux risques climatiques dans nos processus de gestion des risques. Nous prenons des mesures pour tirer parti des analyses de scénarios et en faire un outil d'évaluation prospective des risques climatiques et opportunités connexes, qui ont une incidence sur notre modèle et notre stratégie d'affaires. Afin de nous assurer que la banque dispose d'une capitalisation adéquate pour réagir en cas d'imprévus découlant de changements climatiques, nous intégrons certains facteurs relatifs aux scénarios de risque climatique, notamment le risque physique et le risque de transition liée au climat, à notre programme de simulation de crise à l'échelle de l'entreprise existant afin d'en mesurer l'incidence sur divers portefeuilles et types de risques (p. ex., le risque de crédit et le risque opérationnel). Nous continuons d'approfondir notre compréhension de la façon d'inclure les risques climatiques dans nos analyses de scénarios futures, conformément à l'importance stratégique et réglementaire évolutive des analyses de scénarios climatiques.

Le développement soutenu de nos capacités d'évaluation du risque climatique devrait nous aider à améliorer nos pratiques de gestion du risque climatique et à favoriser l'intégration de ce risque dans nos politiques et procédures.

Droits de la personne et codes de conduite

Notre approche en matière d'identification, d'évaluation, de gestion et d'atténuation des enjeux sociaux, comme les questions liées aux droits de la personne, est décrite dans notre politique sur les risques environnementaux et sociaux, et elle est étayée par des politiques supplémentaires et des déclarations reflétant notre approche en gestion d'affaires responsable.

RBC s'engage à respecter les droits de la personne, y compris ceux de tous les clients, employés et tiers avec lesquels nous faisons affaire ou qui pourraient être touchés par nos activités commerciales, directement ou indirectement, et à prendre les mesures décrites dans la déclaration des droits de la personne de RBC (déclaration) afin d'assumer la responsabilité des entreprises comme la nôtre de respecter les droits de la personne tels qu'ils sont définis dans les Principes directeurs relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme des Nations Unies. Notre déclaration est adoptée aux plus hauts paliers de notre organisation et est publiée sur notre site Web.

Notre Énoncé sur la *Loi de l'esclavage moderne*, publié chaque année, présente les mesures que nous prenons pour éviter que l'esclavage moderne soit employé dans nos activités et nos chaînes logistiques et pour réduire ce risque.

Notre code de conduite établit les normes de comportement auxquelles tous les directeurs, employés et travailleurs contractuels de la banque et de ses filiales doivent adhérer. De plus, notre code de conduite pour les fournisseurs fondé sur des principes énonce nos exigences en matière d'intégrité, de pratiques d'affaires responsables et de traitement responsable des personnes et de l'environnement.

Cadre et engagements

Nous sommes participants à plusieurs principes et initiatives du secteur qui sont conçus pour aider à atténuer les risques environnementaux et sociaux dans notre activité ou à améliorer les pratiques d'affaires responsables, ou sommes signataires de ceux-ci. Voici une liste non exhaustive de ces principes et initiatives :

- RBC est membre de l'alliance bancaire zéro émission nette (NZBA), une initiative sectorielle mondiale visant à accélérer et à soutenir la lutte contre les changements climatiques en alignant les activités de prêt et les portefeuilles de placement des banques membres sur l'objectif de carboneutralité d'ici 2050³. En tant que membre de la NZBA, nous nous sommes engagés à mettre en place des objectifs intermédiaires de réduction des émissions pour des secteurs clés à fortes émissions dans lesquels nous menons des activités de prêts et à communiquer ces objectifs. En octobre 2022, nous avons publié nos cibles intermédiaires initiales de réduction des émissions de nos activités de prêts pour les secteurs du pétrole et du gaz, de la production d'électricité et de l'automobile³.
- RBC est membre du Partnership for Carbon Accounting Financials (PCAF), une association sectorielle visant à encourager la transparence et à permettre aux institutions financières d'évaluer et de communiquer les émissions de gaz à effet de serre produites par leurs activités de prêt et de placement.
- RBC a signé les Principes de l'Équateur, qui servent de référence pour déterminer, évaluer et gérer les risques environnementaux et sociaux des projets financiers. Nous présentons chaque année de l'information sur les projets dont les risques environnementaux et sociaux ont été évalués selon ces principes.
- RBC GMA et Brewin Dolphin Holdings Limited sont signataires des Principes pour l'investissement responsable de l'Organisation des Nations unies et communiquent de l'information sur leurs activités d'investissement responsable conformément à ces principes.

Nous pourrions être exposés à un risque juridique, à un risque de non-conformité à la réglementation ou à un risque de réputation en raison de notre participation à ces cadres, de la prise de ces engagements, ou d'autres, liés aux enjeux environnementaux et sociaux ou de la mise en œuvre incomplète de ces cadres, ou du non-respect de ces engagements, ou autres, liés aux enjeux environnementaux, objectifs ou cibles, soit en raison de nos propres actions, soit en raison de facteurs externes, ce qui pourrait faire en sorte que nos résultats réels diffèrent considérablement de nos attentes exprimées dans ces engagements, buts et cibles. Plus précisément, notre capacité à atteindre nos objectifs et nos cibles et à remplir nos engagements liés aux enjeux environnementaux et sociaux, y compris ceux mentionnés précédemment, dépendra des efforts et

³ Nos engagements en vertu de la NZBA visant l'atteinte de zéro émission nette dans le cadre de nos activités de prêt d'ici 2050 et nos objectifs initiaux de réduction des émissions provisoires de 2030 pour les prêts dans trois secteurs clés (pétrole et gaz, production d'électricité et automobile) ne tiennent pas compte des activités, ni des biens sous gestion, de RBC GMA et de RBC Gestion de patrimoine. RBC Gestion de patrimoine comprend notamment les sociétés affiliées suivantes : a) RBC Dominion valeurs mobilières Inc. (membre du Fonds canadien de protection des épargnants), RBC Placements en Direct Inc. (membre du Fonds canadien de protection des épargnants), Fonds d'investissement Royal Inc., Services financiers RBC Gestion de patrimoine Inc., Société Trust Royal du Canada et Compagnie Trust Royal, qui sont des entités distinctes, mais des filiales de RBC; et b) Brewin Dolphin Holdings PLC et ses filiales.

actions collectifs entrepris par un grand nombre de parties prenantes, ce qui échappe à notre contrôle, et ne peut être garanti⁴. En outre, nos engagements, objectifs et cibles liés aux enjeux environnementaux et sociaux sont ambitieux et pourraient devoir être modifiés ou redéfinis à mesure que les données s'améliorent et que la science du climat, les voies de transition et les pratiques du marché en matière de normes, de méthodologies, de mesures et d'indicateurs évoluent, ce qui pourrait nous amener à nous retirer de certains cadres, principes et initiatives ou à modifier notre adhésion à ceux-ci. Enfin, RBC offre des services de financement pour soutenir le développement de l'énergie à faible émission de carbone de même que des services de financement pour répondre aux besoins énergétiques actuels, y compris les sources d'énergie traditionnelles comme le pétrole et le gaz. RBC s'emploie à jouer son rôle en aidant ses clients à faire la transition vers une économie carboneutre, notamment en soutenant les clients des secteurs à fortes émissions et pour lesquels les émissions sont difficilement réductibles dans leurs efforts de décarbonation.

Mesures juridiques et réglementaires

Les lois, la réglementation, les cadres et les lignes directrices applicables continuent d'évoluer rapidement. Par conséquent, de nouvelles exigences ou des exigences accrues pourraient entraîner une augmentation des coûts liés à la réglementation et à la conformité ou d'autres coûts, ou se traduire par un resserrement des exigences en matière de fonds propres, et pourraient nous assujettir à des exigences différentes et potentiellement contradictoires dans les divers territoires où nous exerçons nos activités. Nous continuerons de surveiller l'évolution de la réglementation, de mettre à jour nos pratiques de gestion des risques et de communiquer d'autres informations au besoin. Pour plus de détails, se reporter à la rubrique Risque lié au cadre juridique et réglementaire.

Gestion des fonds propres

Nous gérons activement nos fonds propres afin de maintenir des ratios de fonds propres solides et de conserver des notations élevées, tout en offrant des rendements appréciables à nos actionnaires. Outre les exigences des autorités de réglementation, nous tenons compte des attentes des agences de notation, des déposants et des actionnaires, ainsi que de nos plans d'affaires, des simulations de crise, des comparaisons avec nos homologues et de nos objectifs internes en matière de ratios de fonds propres. Notre objectif est d'optimiser l'utilisation et la structure des fonds propres et de soutenir nos secteurs d'exploitation et nos clients. Nous visons également à offrir les rendements optimaux à nos actionnaires, tout en protégeant déposants et créanciers.

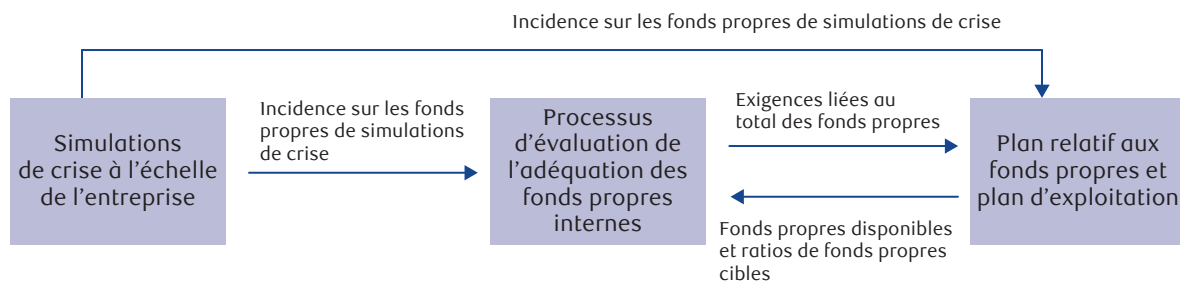
Cadre de gestion des fonds propres

Notre cadre de gestion des fonds propres énonce les politiques et processus nécessaires pour définir, évaluer, mobiliser et investir des capitaux de tout genre, selon une démarche coordonnée et uniforme. Il présente notre approche globale de gestion des fonds propres, notamment les principes directeurs ainsi que les rôles et responsabilités en matière d'adéquation des fonds propres et de transactions, de dividendes, de fonds propres distincts et de gestion de l'actif pondéré en fonction des risques, d'exposition du ratio de levier, de fonds propres aux fins de la TLAC et de ratios de levier TLAC. Nous gérons et surveillons différents types de fonds propres, notamment les fonds propres réglementaires, les fonds propres distincts et les instruments de TLAC.

Notre processus de planification des fonds propres est dynamique et fait appel à diverses équipes, y compris la fonction Finances, la Trésorerie générale, la Gestion des risques du Groupe, la fonction Économie et nos secteurs d'activité. Ce processus vise les objectifs internes en matière de ratios de fonds propres, les opérations sur capitaux propres potentielles ainsi que les projets de distribution de dividendes et de rachats d'actions. Font partie intégrante de ce processus nos plans d'exploitation, nos simulations de crise et notre processus d'évaluation de l'adéquation des fonds propres internes à l'échelle de l'entreprise, les changements des fonds propres réglementaires et des exigences de surveillance à cet égard, les changements comptables, les exigences internes en matière de fonds propres, les paramètres utilisés par les agences de notation et les fonds propres distincts.

Notre plan relatif aux fonds propres est établi chaque année en fonction des décisions de la direction qui sont intégrées au plan d'exploitation annuel, lequel comprend des prévisions concernant la croissance des actifs et du bénéfice, et tient compte de nos stratégies commerciales ainsi que des prévisions relatives à la conjoncture du marché et de l'économie, outre le positionnement par rapport à nos homologues. Le processus tient notamment compte des opérations sur fonds propres potentielles en fonction des capitaux autogénérés prévus, des prévisions commerciales, de la conjoncture de marché et des autres faits nouveaux, tels que les changements comptables et les modifications réglementaires qui sont susceptibles de se répercuter sur les exigences en matière de fonds propres. Tous les éléments du plan relatif aux fonds propres font l'objet d'un suivi au cours de l'exercice et sont modifiés au besoin.

⁴ Les facteurs externes qui pourraient faire en sorte que nos résultats réels diffèrent sensiblement de nos attentes exprimées dans ces engagements, objectifs et cibles comprennent le besoin de données climatiques plus nombreuses et de meilleure qualité et la normalisation des méthodologies de mesure liées au climat, notre capacité à recueillir et à vérifier les données, notre capacité à mettre en œuvre avec succès diverses initiatives dans toute notre entreprise dans les délais prévus, le risque que les transactions admissibles ou les initiatives connexes ne soient pas achevées dans un délai précis ou pas du tout ou avec les résultats que nous avons initialement anticipés, notre capacité à suivre les transactions et à en rendre compte en tant que performance par rapport à nos engagements liés aux enjeux environnementaux et sociaux, la conformité de divers tiers à nos politiques et procédures et leur engagement envers nous, la nécessité de la participation active et continue des diverses parties prenantes, les avancées technologiques, l'évolution du comportement des consommateurs, les efforts de décarbonation variables d'une économie à l'autre, la nécessité de politiques climatiques réfléchies dans le monde entier, les défis d'équilibrer les objectifs de réduction des émissions avec une transition ordonnée, juste et inclusive, et les facteurs géopolitiques qui ont un impact sur les besoins énergétiques mondiaux, le contexte juridique et réglementaire, et les considérations de conformité réglementaire. Nos engagements, objectifs et cibles liés aux enjeux environnementaux et sociaux sont ambitieux et pourraient devoir être modifiés ou redéfinis à mesure que les données s'améliorent et que la science du climat, les voies de transition et les pratiques du marché en matière de normes, de méthodologies, de mesures et d'indicateurs évoluent.



Les simulations de crise à l'échelle de l'entreprise et le processus annuel d'évaluation de l'adéquation des fonds propres internes fournissent des données fondamentales aux fins de la planification des fonds propres, y compris l'établissement d'objectifs internes en matière de ratios de fonds propres. Nous évaluons les incidences des scénarios de crise dans l'ensemble de nos activités et en intégrons les résultats afin de dégager un aperçu global de leur effet sur nos résultats financiers et nos exigences en matière de fonds propres, ce qui facilite la planification des mesures à prendre en cas d'événements défavorables. Le processus d'évaluation de l'adéquation des fonds propres internes sert à estimer la suffisance des fonds propres et les besoins à cet égard, de sorte à couvrir tous les risques significatifs et à prévoir une réserve en vue d'urgences plausibles. Conformément aux lignes directrices du BSIF, les principaux éléments de notre processus d'évaluation de l'adéquation des fonds propres internes comportent notamment une évaluation exhaustive des risques, des simulations de crise, un processus d'évaluation et de planification des fonds propres, un processus de surveillance par le Conseil et la haute direction, un processus de suivi et de communication de l'information ainsi qu'un examen des contrôles internes.

Nos objectifs internes en matière de fonds propres sont établis de manière à maintenir une position de capital solide qui va au-delà des cibles réglementaires du BSIF en vertu de l'accord de Bâle III. Les résultats des simulations de crise à l'échelle de l'entreprise et ceux obtenus par l'évaluation de l'adéquation des fonds propres internes sont pris en compte afin de déterminer les réserves de fonds propres, le supplément s'appliquant aux banques d'importance systémique intérieure et mondiale, et la réserve pour stabilité intérieure qu'exige le BSIF, l'objectif étant d'assurer que les fonds propres de la banque sont suffisants pour couvrir les risques et absorber les pertes signalées par tous les scénarios de crise plausibles, compte tenu de notre profil de risque et de notre appétit pour le risque. De plus, nous ajoutons une réserve de fonds propres discrétionnaire aux cibles réglementaires du BSIF afin de refléter notre appétit pour le risque et nos prévisions sur les ralentissements potentiels, et de maintenir la solidité de nos fonds propres, en prévision des modifications réglementaires et des changements comptables, ainsi qu'aux fins de comparaison avec les fonds propres de nos homologues, des analyses effectuées par les agences de notation, des acquisitions futures et du niveau des fonds propres distincts.

Le Conseil est le principal responsable de la surveillance du cadre de gestion des fonds propres et, notamment, de l'examen et de l'approbation annuels de notre plan relatif aux fonds propres. Le Comité actif-passif et la haute direction supervisent conjointement la gestion des fonds propres et reçoivent régulièrement des rapports sur la conformité aux plafonds et lignes directrices approuvés. Le Comité d'audit et le Comité de gestion des risques approuvent conjointement le processus d'évaluation de l'adéquation des fonds propres internes.

Accord de Bâle III

Nos exigences en matière de fonds propres réglementaires consolidés sont déterminées à partir des lignes directrices sur les normes de fonds propres du BSIF, lesquelles reposent sur les exigences visant les ratios des fonds propres minimaux adoptées par le CBCB dans l'accord de Bâle III.

En vertu de l'accord de Bâle III, les banques doivent choisir l'une des deux approches principales suivantes pour calculer les fonds propres réglementaires minimaux nécessaires pour couvrir le risque de crédit, le risque de marché et le risque opérationnel : l'approche standard et l'approche fondée sur les notations internes. Pour ce qui est du risque de crédit, nous utilisons l'approche fondée sur les notations internes pour calculer les fonds propres réglementaires minimaux de la majorité de nos portefeuilles, y compris la plupart des expositions acquises dans le cadre de la transaction visant HSBC Canada. L'approche standard est appliquée au risque de crédit de certains portefeuilles, principalement ceux du secteur Gestion de patrimoine, y compris notre portefeuille de gros à City National, ainsi que ceux de nos activités bancaires dans les Antilles et certains portefeuilles de prêts de détail non hypothécaires acquis dans le cadre de la transaction visant HSBC Canada. En ce qui concerne la présentation de l'information réglementaire consolidée des fonds propres liés au risque de marché et au risque opérationnel, nous utilisons l'approche standard révisée selon les règles du BSIF, tel qu'il est indiqué plus loin.

Toutes les banques de compétence fédérale dont l'exposition totale liée au ratio de levier en vertu de l'accord de Bâle III excède 200 milliards d'euros à la clôture de l'exercice doivent au minimum rendre publics, au cours du premier trimestre suivant la clôture de l'exercice, les 13 indicateurs utilisés dans la méthodologie d'évaluation annuelle des banques d'importance systémique mondiale, l'objectif étant d'accroître la transparence du caractère relatif de l'importance systémique mondiale potentielle et la qualité des données des banques. Le CSF publie tous les ans une liste à jour des banques d'importance systémique mondiale. Le 26 novembre 2024, nous avons de nouveau été désignés comme banque d'importance systémique mondiale par le CSF. Cette désignation exige que nous respections une exigence plus élevée en matière d'absorption des pertes (capitaux propres attribuables aux actionnaires en pourcentage de l'actif pondéré en fonction des risques), soit 1 %, conformément à l'exigence applicable aux banques d'importance systémique intérieure. En plus des cibles en vertu de l'accord de Bâle III, le BSIF a fixé une réserve pour stabilité intérieure applicable à toutes les banques d'importance systémique intérieure canadiennes afin d'assurer davantage la stabilité financière du système financier canadien. L'exigence actuelle du BSIF en ce qui a trait à la réserve pour stabilité intérieure est fixée à 3,5 % du total de l'actif pondéré en fonction des risques, comme l'a confirmé le BSIF le 18 juin 2024.

Aux termes de la ligne directrice sur la TLAC du BSIF, les banques d'importance systémique intérieure sont tenues de maintenir un ratio TLAC fondé sur les risques, qui s'appuie sur les ratios de fonds propres fondés sur les risques décrits dans la ligne directrice sur les normes de fonds propres, et un ratio de levier TLAC, qui s'appuie sur le ratio de levier décrit dans la ligne directrice sur les exigences de levier du BSIF. L'exigence TLAC vise à assurer une capacité suffisante d'absorption des pertes d'une banque d'importance systémique intérieure de manière à permettre sa recapitalisation interne dans l'éventualité d'une défaillance. On entend par « capacité totale d'absorption des pertes » ou « TLAC » l'ensemble des fonds propres de première catégorie, des fonds propres de deuxième catégorie et des instruments de TLAC externe qui permettent leur conversion, en tout

ou en partie, en actions ordinaires en vertu de la *Loi sur la SADC* et moyennant satisfaction de tous les critères d'admissibilité de l'exigence relative à la TLAC.

Au deuxième trimestre de 2023, nous avons mis en œuvre la première phase de l'adoption des réformes définitives de Bâle III du CBCB du BSIF, qui comporte une révision des lignes directrices en matière de fonds propres, de levier et de communication de l'information. La deuxième phase de la mise en œuvre des réformes définitives de Bâle III du CBCB du BSIF liées aux révisions des lignes directrices sur les normes de fonds propres portant sur le rajustement de la valeur du crédit et le risque de marché est entrée en vigueur au premier trimestre de 2024. L'adoption des règles révisées portant sur le rajustement de la valeur du crédit et le risque de marché reflète l'adoption d'un cadre d'approche standard révisé en matière de rajustement de la valeur du crédit et un cadre d'approche standard révisé lié au risque de marché, ainsi que l'abandon de notre approche fondée sur les modèles internes existante utilisée pour calculer l'actif pondéré en fonction des risques rattaché au risque de marché. Les exigences de divulgation en vertu du troisième pilier révisées qui sont entrées en vigueur à l'adoption des règles révisées ont été reflétées dans notre rapport distinct portant sur le troisième pilier du premier trimestre de 2024, et de nouvelles exigences de communications modifiées sont incluses dans notre rapport portant sur le troisième pilier du quatrième trimestre de 2024. De plus, comme le prescrivent les lignes directrices sur les normes de fonds propres, avec prise d'effet au premier trimestre de 2024, notre plancher de fonds propres réglementaire est passé de 65 % de l'actif pondéré en fonction des risques pour l'exercice 2023 à 67,5 % de l'actif pondéré en fonction des risques pour l'exercice 2024. Le 5 juillet 2024, le BSIF a annoncé un report d'un an de l'augmentation du plancher de fonds propres, maintenant l'exigence actuelle à 67,5 % de l'actif pondéré en fonction des risques (calculé uniquement selon l'approche standard pour les risques de crédit et de marché et le risque opérationnel) pour 2024 et 2025, et reportant l'exigence de mise en œuvre du plancher de 70 % de 2025 à 2026 et l'exigence de mise en œuvre du plancher de 72,5 % de 2026 à 2027.

Le tableau ci-après présente un sommaire des ratios cibles réglementaires actuels établis par le BSIF au titre de Bâle III ainsi que des exigences relatives au deuxième pilier. Nous respectons toutes les exigences actuelles en matière de fonds propres, de levier et de TLAC que nous impose le BSIF.

Bâle III – Cibles de fonds propres réglementaires du BSIF

Tableau 64

Ratios de fonds propres, de levier et TLAC au titre de Bâle III	Exigences de ratios cibles des fonds propres réglementaires du BSIF applicables aux grandes banques au titre de Bâle III					Réserve pour stabilité intérieure ⁽³⁾	Ratio minimal, y compris les réserves de fonds propres, le supplément s'appliquant aux banques d'importance systémique intérieure et mondiale et la réserve pour stabilité intérieure au 31 octobre 2024 ⁽⁴⁾	Ratios de fonds propres, de levier et TLAC de RBC au 31 octobre 2024
	Ratio minimal	Réserves de fonds propres	Ratio minimal, y compris les réserves de fonds propres	Supplément s'appliquant aux banques d'importance systémique intérieure et mondiale ⁽¹⁾	Ratio minimal, y compris les réserves de fonds propres et le supplément s'appliquant aux banques d'importance systémique intérieure et mondiale ^{(1), (2)}			
Fonds propres de première catégorie sous forme d'actions ordinaires	4,5 %	2,6 %	7,1 %	1,0 %	8,1 %	3,5 %	11,6 %	13,2 %
Fonds propres de première catégorie	6,0 %	2,6 %	8,6 %	1,0 %	9,6 %	3,5 %	13,1 %	14,6 %
Total des fonds propres	8,0 %	2,6 %	10,6 %	1,0 %	11,6 %	3,5 %	15,1 %	16,4 %
Ratio de levier	3,0 %	s.o.	3,0 %	0,5 %	3,5 %	s.o.	3,5 %	4,2 %
Ratio TLAC	21,6 %	s.o.	21,6 %	s.o.	21,6 %	3,5 %	25,1 %	29,3 %
Ratio de levier TLAC	7,25 %	s.o.	7,25 %	s.o.	7,25 %	s.o.	7,25 %	8,4 %

- (1) Un supplément de fonds propres équivalant à notre supplément applicable aux banques d'importance systémique intérieure et au supplément du CBCB applicable aux banques d'importance systémique mondiale, selon le plus élevé des deux montants, s'applique aux fonds propres pondérés en fonction des risques. En ce qui concerne le ratio de levier, seulement 50 % de notre supplément de fonds propres applicable aux banques d'importance systémique intérieure correspond au supplément requis.
- (2) Les réserves de fonds propres comprennent la réserve de conservation des fonds propres de 2,5 % et la réserve de fonds propres anticyclique, comme le BSIF le prescrit. La réserve de fonds propres anticyclique, calculée conformément aux lignes directrices sur les normes de fonds propres du BSIF, était de 0,08 % au 31 octobre 2024 (0,06 % au 31 octobre 2023).
- (3) La réserve pour stabilité intérieure peut varier entre 0 % et 4 % du total de l'actif pondéré en fonction des risques et est établie actuellement à 3,5 %.
- (4) Les exigences cibles minimales reflètent les exigences concernant la réserve de fonds propres anticyclique au 31 octobre 2024, qui sont assujetties à des changements en fonction des positions détenues à la date de clôture.
- s.o. sans objet

Fonds propres réglementaires, TLAC disponible, actif pondéré en fonction des risques, ratios de fonds propres et ratios TLAC

Selon Bâle III, les fonds propres se composent des fonds propres CET1, des fonds propres de première catégorie supplémentaires, des fonds propres de deuxième catégorie et des instruments de TLAC externe.

Les fonds propres CET1 réunissent les fonds propres de la plus haute qualité. Les ajustements réglementaires aux termes de Bâle III comprennent la déduction intégrale de certains éléments ainsi que des composantes de fonds propres supplémentaires qui sont assujetties aux déductions liées à un seuil, comme l'exigent les lignes directrices sur les normes de fonds propres.

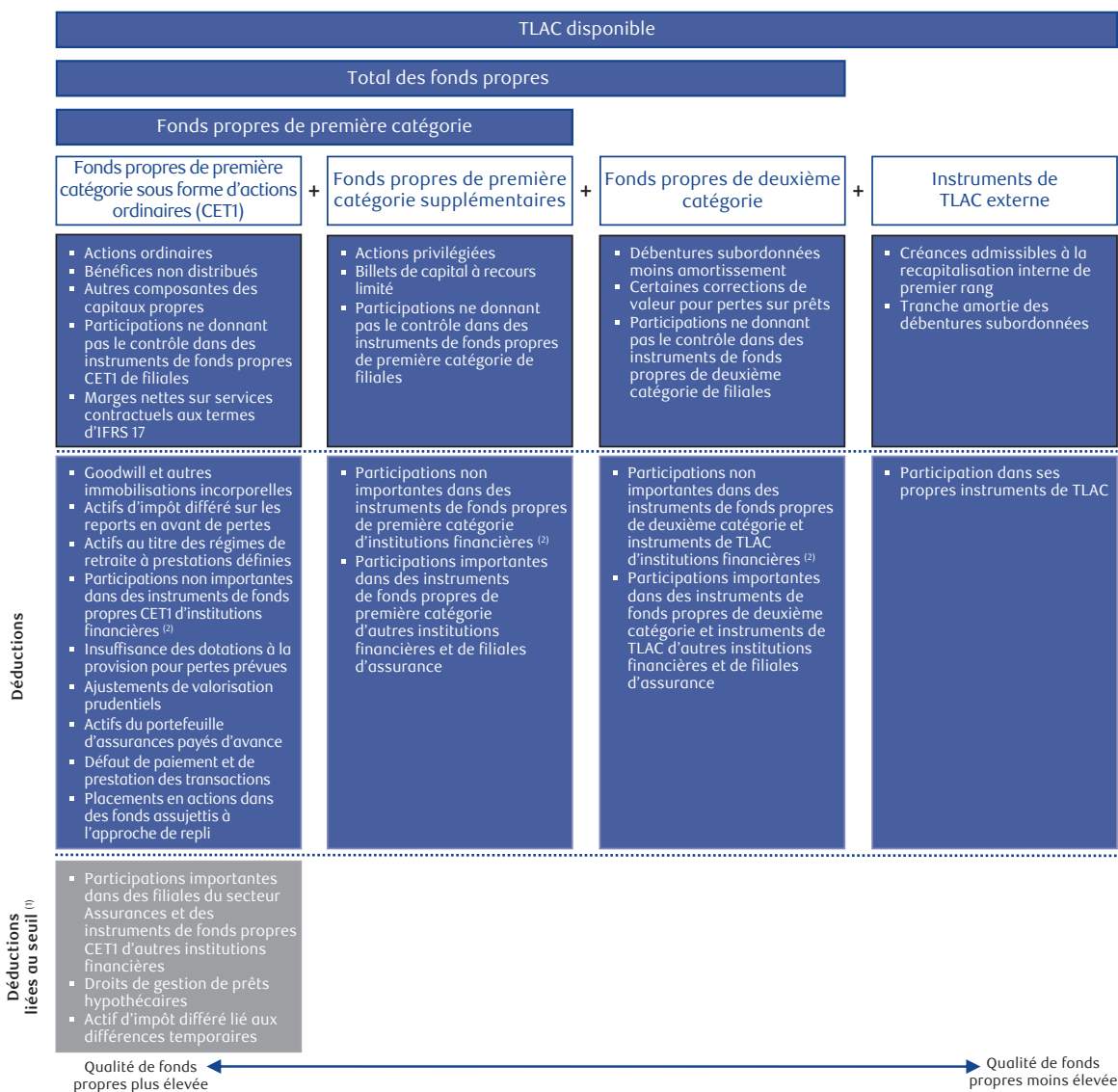
Les fonds propres de première catégorie comprennent principalement les fonds CET1 et certains éléments de fonds propres de première catégorie supplémentaires, dont les actions privilégiées à dividende non cumulatif et les billets de capital à recours limité (billets LRCN) répondant à certains critères. Les fonds propres de deuxième catégorie comprennent essentiellement des débentures subordonnées qui satisfont à certains critères et certaines corrections de valeur pour pertes sur prêts. Le total des fonds propres représente la somme des fonds propres de première catégorie et de deuxième catégorie. Pour être inclus dans les

fonds propres réglementaires, les actions privilégiées, les billets LRCN et les débetures subordonnées émis après le 1^{er} janvier 2013 doivent être assortis de clauses relatives aux fonds propres d'urgence en cas de non-viabilité (FPUNV). Les exigences liées aux FPUNV visent à garantir que les entités qui investissent dans des fonds propres réglementaires autres que sous forme d'actions ordinaires assument les pertes avant que les banques ne demandent du financement gouvernemental.

La TLAC disponible s'entend de la somme du total des fonds propres et des instruments de TLAC externe. Les instruments de TLAC externe comprennent surtout des créances admissibles à la recapitalisation interne de premier rang, ce qui comprend des titres de créance non garantis de premier rang admissibles ayant une durée à l'échéance initiale supérieure à 400 jours et une durée jusqu'à l'échéance restante supérieure à 365 jours.

Les ratios de fonds propres sont calculés en divisant les fonds propres CET1, les fonds propres de première catégorie, le total des fonds propres et la TLAC par le total de l'actif pondéré en fonction des risques.

Le graphique ci-après présente un sommaire des principales composantes des fonds propres CET1, des fonds propres de première catégorie supplémentaires, des fonds propres de deuxième catégorie et des instruments de TLAC externe.



(1) Premier niveau : pour chaque élément, l'excédent par rapport au seuil de 10 % des fonds propres CET1 (après toutes les déductions, hormis celles liées au seuil) sera déduit des fonds propres CET1. Deuxième niveau : le montant total des trois éléments non déduits du montant du premier niveau ci-dessus qui excède 15 % des fonds propres CET1 après les ajustements réglementaires sera déduit des fonds propres, et le solde résiduel non déduit sera assujetti à une pondération en fonction du risque de 250 %.

(2) Les participations non importantes sont assujetties à certains critères liés aux exigences en matière d'adéquation des fonds propres qui servent à déterminer le montant déductible.

Les tableaux qui suivent présentent des informations détaillées sur nos fonds propres réglementaires, la TLAC disponible, notre actif pondéré en fonction des risques et nos ratios de fonds propres, de levier et TLAC. Notre position de capital demeure solide, et nos ratios de fonds propres, de levier et TLAC restent bien supérieurs aux cibles de fonds propres réglementaires fixées par le BSIF.

Fonds propres réglementaires, TLAC disponible, actif pondéré en fonction des risques et ratios de fonds propres, de levier et TLAC

Tableau 65

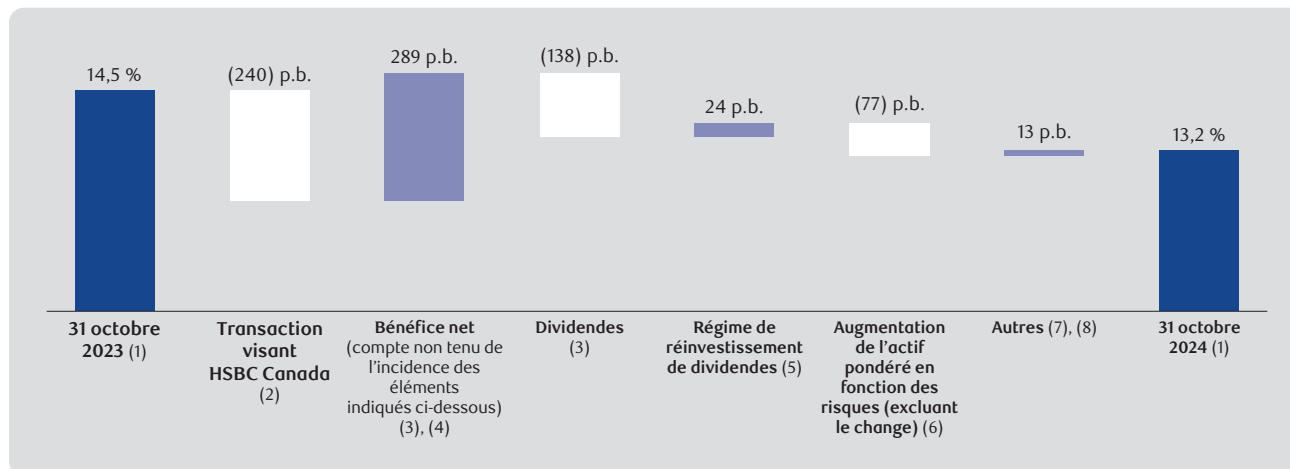
	Aux	
	31 octobre 2024	31 octobre 2023
<i>(en millions de dollars canadiens, sauf les pourcentages et sauf indication contraire)</i>		
Fonds propres (1), (2)		
Fonds propres CET1	88 936 \$	86 611 \$
Fonds propres de première catégorie	97 952	93 904
Total des fonds propres	110 487	104 952
Actif pondéré en fonction des risques aux fins du calcul des ratios de fonds propres (1), (2)		
Risque de crédit	548 809 \$	475 842 \$
Risque de marché	33 930	40 498
Risque opérationnel	89 543	79 883
Total de l'actif pondéré en fonction des risques	672 282 \$	596 223 \$
Ratios de fonds propres et ratio de levier (1), (2)		
Ratio CET1	13,2 %	14,5 %
Ratio de fonds propres de première catégorie	14,6 %	15,7 %
Ratio du total des fonds propres	16,4 %	17,6 %
Ratio de levier	4,2 %	4,3 %
Exposition du ratio de levier	2 344 228 \$	2 179 590 \$
TLAC disponible et ratios (1), (3)		
TLAC disponible	196 659 \$	184 916 \$
Ratio TLAC	29,3 %	31,0 %
Ratio de levier TLAC	8,4 %	8,5 %

- (1) Comme le BSIF n'exige pas le retraitement des chiffres des périodes précédentes, l'adoption d'IFRS 17 n'a eu aucune incidence sur les fonds propres réglementaires, l'actif pondéré en fonction des risques, les ratios de fonds propres, le ratio de levier, la TLAC disponible et les ratios TLAC pour les périodes antérieures au 1^{er} novembre 2023.
- (2) Les fonds propres, l'actif pondéré en fonction des risques et les ratios de fonds propres sont calculés conformément à la ligne directrice sur les normes de fonds propres du BSIF, et le ratio de levier est calculé conformément aux exigences de levier du BSIF. Les lignes directrices sur les normes de fonds propres et les exigences de levier sont établies d'après le cadre de l'accord de Bâle III. Les résultats de l'exercice clos le 31 octobre 2023 reflètent l'adoption des lignes directrices révisées sur les normes de fonds propres et le ratio de levier entrées en vigueur au deuxième trimestre de 2023, et mises à jour le 20 octobre 2023, dans le cadre de la mise en œuvre des réformes de Bâle III par le BSIF. Les résultats de l'exercice clos le 31 octobre 2024 reflètent également l'adoption des cadres révisés de rajustement de la valeur de crédit et du risque de marché, qui sont entrés en vigueur le 1^{er} novembre 2023.
- (3) La TLAC disponible et les ratios TLAC sont calculés au moyen de la ligne directrice sur la capacité totale d'absorption des pertes (Total Loss Absorbing Capacity [TLAC]) du BSIF. La norme TLAC s'applique aux entités de résolution pour lesquelles nous sommes réputés être la Banque Royale du Canada et à ses filiales. Une entité de résolution et ses filiales sont collectivement appelées groupe de résolution. Le ratio TLAC et le ratio de levier TLAC sont calculés au moyen de la TLAC disponible, en pourcentage de l'actif pondéré en fonction des risques et de l'exposition aux fins du ratio de levier, respectivement.

(en millions de dollars canadiens)	Aux	
	31 octobre 2024	31 octobre 2023
Fonds propres CET1 : instruments, réserves et ajustements réglementaires ⁽¹⁾		
Actions ordinaires admissibles émises directement (et leur équivalent dans le cas d'entités qui ne sont pas constituées en sociétés par actions à responsabilité limitée), plus primes liées au capital connexes	21 243 \$	19 365 \$
Bénéfices non distribués	88 317	84 130
Ajustement réglementaire au titre des marges sur services contractuels	1 526	s.o.
Cumul des autres éléments du résultat global (et autres réserves)	8 498	6 852
Actions ordinaires émises par des filiales et détenues par des tiers (montant autorisé dans les fonds propres CET1 du groupe)	11	11
Ajustements réglementaires appliqués aux fonds propres CET1 au titre de Bâle III	(30 659)	(23 747)
Fonds propres CET1	88 936 \$	86 611 \$
Fonds propres de première catégorie supplémentaires : instruments et ajustements réglementaires ⁽¹⁾		
Instruments de fonds propres de première catégorie supplémentaires admissibles directement émis, plus primes liées au capital connexes	9 014 \$	7 291 \$
Instruments de fonds propres de première catégorie supplémentaires émis par des filiales et détenus par des tiers (montant autorisé dans les fonds propres de première catégorie supplémentaires du groupe)	2	2
Fonds propres de première catégorie supplémentaires	9 016 \$	7 293 \$
Fonds propres de première catégorie (fonds propres CET1 + fonds propres de première catégorie supplémentaires)	97 952 \$	93 904 \$
Fonds propres de deuxième catégorie : instruments, provisions et ajustements réglementaires ⁽¹⁾		
Instruments de fonds propres de deuxième catégorie admissibles directement émis, plus primes liées au capital connexes	11 412 \$	9 683 \$
Instruments de fonds propres de deuxième catégorie émis par des filiales et détenus par des tiers (montant autorisé dans les fonds propres de deuxième catégorie du groupe)	3	3
Provisions collectives	1 120	1 362
Fonds propres de deuxième catégorie	12 535 \$	11 048 \$
Total des fonds propres (fonds propres de première catégorie + fonds propres de deuxième catégorie)	110 487 \$	104 952 \$
TLAC externe : instruments et ajustements réglementaires ⁽¹⁾		
Instruments de TLAC externe	85 008 \$	78 952 \$
Tranche amortie des instruments de fonds propres de deuxième catégorie dont l'échéance restante est supérieure à 1 an	1 670	1 248
Ajustements réglementaires appliqués à la TLAC en vertu de Bâle III	(506)	(236)
TLAC disponible (total des fonds propres + TLAC externe)	196 659 \$	184 916 \$

(1) Comme le BSIF n'exige pas le retraitement des chiffres des périodes précédentes, l'adoption d'IFRS 17 n'a eu aucune incidence sur les fonds propres réglementaires, l'actif pondéré en fonction des risques, les ratios de fonds propres, le ratio de levier, la TLAC disponible et les ratios TLAC pour les périodes antérieures au 1^{er} novembre 2023.

2024 par rapport à 2023



- (1) Représente des chiffres arrondis.
- (2) Comprend les déductions de fonds propres pour le goodwill et les immobilisations incorporelles de (139) p.b., la dotation à la provision pour pertes de crédit initiale de (2) p.b. liée aux prêts productifs achetés et l'actif pondéré en fonction des risques de (99) p.b. découlant de la transaction visant HSBC Canada.
- (3) Représente des capitaux autogénérés d'un montant net de 9 milliards de dollars, ou 151 p.b., se composant du bénéfice net disponible pour les actionnaires, compte non tenu de l'incidence des éléments spécifiés, moins les dividendes sur les actions ordinaires et privilégiées et les distributions sur les autres instruments de capitaux propres.
- (4) Compte non tenu des éléments spécifiés pour les coûts de transaction et d'intégration de HSBC Canada et la gestion de la volatilité des fonds propres de clôture liée à la transaction visant HSBC Canada.
- (5) Pour plus de détails sur le régime de réinvestissement de dividendes, se reporter à la note 19 de nos états financiers consolidés annuels de 2024.
- (6) Compte non tenu de l'incidence de la transaction visant HSBC Canada.
- (7) Comprend une incidence défavorable de 13 p.b. de l'adoption d'IFRS 17, contrebalancée en partie par une incidence favorable de 11 p.b. découlant de la deuxième phase de l'adoption des réformes de Bâle III par le BSIF dont il est question plus haut.
- (8) Comprend l'incidence des éléments spécifiés plus haut.

Notre ratio CET1 s'est établi à 13,2 %, en baisse de 130 p.b. par rapport à l'exercice précédent, en raison principalement de l'incidence de la transaction visant HSBC Canada et de l'augmentation de l'actif pondéré en fonction des risques (excluant le change), facteurs contrebalancés en partie par le montant net des capitaux autogénérés et les émissions d'actions dans le cadre du régime de réinvestissement de dividendes (RRD).

Notre ratio de fonds propres de première catégorie, soit 14,6 %, a diminué de 110 p.b., en raison principalement des facteurs énoncés en ce qui a trait au ratio CET1, contrebalancés en partie par l'émission nette d'actions ordinaires et de billets LRCN.

Notre ratio du total des fonds propres s'est chiffré à 16,4 %, en baisse de 120 p.b., en raison principalement des facteurs énoncés ci-dessus en ce qui a trait au ratio de fonds propres de première catégorie, contrebalancés en partie par l'émission nette de débentures subordonnées.

Notre ratio de levier s'est établi à 4,2 %, en baisse de 10 p.b., en raison principalement de l'incidence de la transaction visant HSBC Canada et de la progression des positions de levier attribuable à l'expansion des activités. Ces facteurs ont été en partie neutralisés par le montant net des capitaux autogénérés et les émissions d'actions dans le cadre du RRD, ainsi que par l'émission nette d'actions privilégiées et de billets LRCN.

L'augmentation de 165 milliards de dollars des positions de levier est principalement attribuable à l'incidence de 116 milliards de la transaction visant HSBC Canada, de même qu'à l'expansion des activités en ce qui concerne surtout les prêts de gros et de détail.

Notre ratio TLAC s'est situé à 29,3 %, ayant diminué de 170 p.b., ce qui reflète les facteurs énoncés ci-dessus en ce qui a trait au ratio du total des fonds propres, contrebalancés en partie par l'incidence favorable d'une augmentation nette des instruments de TLAC externe admissibles.

Notre ratio de levier TLAC, qui s'est établi à 8,4 %, a affiché une baisse de 10 p.b. en raison des facteurs énoncés ci-dessus en ce qui a trait au ratio de levier, contrebalancés en partie par l'incidence favorable d'une augmentation nette des instruments de TLAC externe admissibles.

Les instruments de TLAC externe englobent les titres d'emprunt à long terme assujettis à une conversion aux termes du régime de capitalisation interne. Pour plus de détails, se reporter au profil des dépôts et du financement à la rubrique Risque de liquidité et de financement.

Actif pondéré en fonction des risques au titre de Bâle III

Le BSIF exige que les banques satisfassent à des exigences minimales de fonds propres fondées sur le risque de crédit, sur le risque opérationnel et, si les activités de négociation sont significatives, sur le risque de marché. L'actif pondéré en fonction des risques est calculé pour chacun de ces types de risques, et le total de l'actif pondéré en fonction des risques représente la somme de chacun des montants calculés. En outre, conformément aux lignes directrices sur les normes de fonds propres du BSIF, un plancher de fonds propres doit être maintenu. Ce plancher est actuellement de 67,5 % de l'actif pondéré en fonction des risques et a été établi conformément à l'approche standard pour le risque de crédit et le risque de marché aux termes de Bâle III et selon les lignes directrices sur les normes de fonds propres. Si les fonds propres requis sont inférieurs au plancher prescrit, celui-ci doit faire l'objet d'un ajustement en fonction de cet actif, comme l'exigent les lignes directrices sur les normes de fonds propres du BSIF.

Aux 31 octobre (en millions de dollars canadiens, sauf les pourcentages)	2024							2023
	Actif pondéré en fonction des risques – base « tout compris »							Total
	Risque (1)	Facteur de pondération moyen des risques (2)	Approche standard	Approche avancée (approche fondée sur les notations internes avancée)	Approche fondation (approche fondée sur les notations internes fondation)	Autres	Total	
Risque de crédit								
Risques liés aux prêts et autres risques								
Prêts hypothécaires résidentiels	622 788 \$	8 %	4 396 \$	47 532 \$	– \$	– \$	51 928 \$	44 864 \$
Autres prêts de détail (prêts personnels, prêts sur cartes de crédit et prêts aux petites entreprises traités comme des prêts de détail)	204 317	31 %	7 245	55 434	–	–	62 679	61 714
Prêts aux entreprises (prêts aux entreprises, prêts commerciaux, prêts aux moyennes entreprises et aux institutions financières qui ne sont pas des banques)	560 902	50 %	67 873	123 905	90 817	–	282 595	238 565
Prêts aux organismes souverains (gouvernement)	368 089	4 %	2 568	11 548	–	–	14 116	14 018
Prêts aux banques	45 522	42 %	10 558	–	8 673	–	19 231	14 339
Total des risques liés aux prêts et autres risques	1 801 618 \$	24 %	92 640 \$	238 419 \$	99 490 \$	– \$	430 549 \$	373 500 \$
Risques liés aux activités de négociation								
Mise en pension de titres	1 316 003 \$	1 %	264 \$	322 \$	7 821 \$	121 \$	8 528 \$	7 792 \$
Dérivés – y compris les rajustements de la valeur du crédit	139 874	26 %	1 044	2 405	14 438	18 817	36 704	32 995
Total des risques liés aux activités de négociation	1 455 877 \$	3 %	1 308 \$	2 727 \$	22 259 \$	18 938 \$	45 232 \$	40 787 \$
Total des risques liés aux prêts et autres risques et des risques liés aux activités de négociation	3 257 495 \$	15 %	93 948 \$	241 146 \$	121 749 \$	18 938 \$	475 781 \$	414 287 \$
Instruments bancaires d'intermédiation	6 118	197 %	12 079	–	–	–	12 079	10 074
Risques liés aux opérations de titrisation	76 219	20 %	6 356	8 825	–	–	15 181	11 510
Autres actifs	34 310	133 %	s.o.	s.o.	s.o.	45 768	45 768	39 971
Total du risque de crédit	3 374 142 \$	16 %	112 383 \$	249 971 \$	121 749 \$	64 706 \$	548 809 \$	475 842 \$
Risque de marché (3)								
Taux d'intérêt			1 956 \$				1 956 \$	
Titres de participation			3 656				3 656	
Change			2 787				2 787	
Marchandises			1 787				1 787	
Crédit			8 374				8 374	
Exigences liées au risque de défaillance			10 898				10 898	
Autres (4)			4 472				4 472	
Total du risque de marché			33 930 \$				33 930 \$	40 498 \$
Risque opérationnel			89 543 \$				89 543 \$	79 883 \$
Total de l'actif pondéré en fonction des risques	3 374 142 \$		235 856 \$	249 971 \$	121 749 \$	64 706 \$	672 282 \$	596 223 \$

(1) Le risque total représente l'exposition en cas de défaillance, soit le risque brut prévu en cas de défaut de paiement d'un débiteur. Ce montant ne tient pas compte des éventuelles corrections de valeur pour prêts douteux ni des sorties du bilan partielles, pas plus qu'il ne rend compte de l'incidence des mesures d'atténuation du risque de crédit.

(2) Représente le facteur de pondération moyen des risques de contrepartie liés à une catégorie donnée.

(3) Les soldes au 31 octobre 2024 reflètent l'adoption du cadre révisé du risque de marché qui est entré en vigueur le 1^{er} novembre 2023 dans le cadre de la mise en œuvre des réformes de Bâle III par le BSIF.

(4) Représente l'actif pondéré en fonction du risque de marché pour la charge à titre de supplément pour le risque résiduel selon l'approche standard et le supplément de fonds propres pour les mouvements entre le portefeuille de négociation et le portefeuille bancaire.

s.o. sans objet

2024 par rapport à 2023

Le total de l'actif pondéré en fonction des risques a augmenté de 76 milliards de dollars par rapport à il y a un an, principalement du fait de l'incidence de 44 milliards de la transaction visant HSBC Canada, qui s'est surtout fait sentir sur le risque de crédit et le risque opérationnel. L'expansion des activités, qui s'est reflétée principalement sur les prêts de détail et les prêts commerciaux au Canada, ainsi que sur le risque opérationnel, de même que l'incidence de la variation nette de notation ont également contribué à l'augmentation précitée. Ces facteurs ont été contrebalancés en partie par l'incidence nette des mises à jour réglementaires. Pour ce qui est de notre ratio CET1, l'incidence du change sur l'actif pondéré en fonction des risques a été largement réduite par les couvertures économiques.

Principales activités de gestion des fonds propres

Principales activités de gestion des fonds propres		Tableau 68	
Pour l'exercice clos le 31 octobre 2024			
	Date d'émission ou de rachat	Nombre d'actions (en milliers)	Montant
(en millions de dollars canadiens, sauf les nombres d'actions)			
Fonds propres de première catégorie			
Activités liées aux actions ordinaires			
Actions émises dans le cadre des régimes de rémunération fondée sur des actions (1)		1 746	168 \$
Actions émises dans le cadre du RRD (2)		11 850	1 460
Actions rachetées aux fins d'annulation (2)		(889)	(13)
Rachat d'actions privilégiées de série C-2 (2)	7 novembre 2023	(15)	(23)
Émission d'actions privilégiées de série BU (2), (3)	25 janvier 2024	750	750
Émission de billets LRCN de série 4 (2), (3), (4)	24 avril 2024	1 000	1 370
Rachat d'actions privilégiées de série AZ (2), (3)	24 mai 2024	(20 000)	(500)
Émission d'actions privilégiées de série BW (2), (3)	24 juillet 2024	600	600
Rachat d'actions privilégiées de série BB (2), (3)	24 août 2024	(20 000)	(500)
Fonds propres de deuxième catégorie			
Émission de débetures subordonnées échéant le 3 avril 2034 (3), (5)	2 avril 2024		2 000 \$
Rachat de débetures subordonnées échéant le 25 juillet 2029 (3), (5)	25 juillet 2024		(1 500)
Émission de débetures subordonnées échéant le 8 août 2034 (3), (5)	29 juillet 2024		1 250

(1) Les montants comprennent la trésorerie reçue au titre des options sur actions exercées au cours de la période et les ajustements de la juste valeur des options sur actions.

(2) Pour plus de détails, se reporter à la note 19 de nos états financiers consolidés annuels de 2024.

(3) Instruments de fonds propres d'urgence en cas de non-viabilité (FPUNV).

(4) En ce qui concerne les billets LRCN, le nombre d'actions correspond au nombre de billets émis.

(5) Pour plus de détails, se reporter à la note 18 de nos états financiers consolidés annuels de 2024.

Le 10 juin 2024, nous avons annoncé une offre publique de rachat dans le cours normal des activités visant le rachat d'au plus 30 millions de nos actions ordinaires. Les rachats ont débuté le 12 juin 2024 et se poursuivront jusqu'au 11 juin 2025, ou jusqu'à une date antérieure si nous terminons plus tôt le rachat de toutes les actions autorisées en vertu de cette offre. Depuis le lancement de cette offre publique de rachat dans le cours normal des activités, quelque 889 000 actions ordinaires ont été rachetées et annulées au total, à un coût d'environ 140 millions de dollars.

Nous déterminons le montant et le calendrier des rachats dans le cadre de l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités après consultation du BSIF. Les rachats peuvent être effectués par l'intermédiaire de la Bourse de Toronto, de la Bourse de New York et d'autres Bourses ou systèmes canadiens de négociation désignés. Le prix payé pour les actions rachetées correspond au cours en vigueur sur le marché à la date du rachat.

Le 7 novembre 2023, nous avons racheté la totalité de nos 15 000 actions privilégiées de premier rang à dividende non cumulatif de série C-2 émises et en circulation à un prix de rachat de 1 000 \$ US l'action. Parallèlement, nous avons racheté la totalité des 615 000 actions représentatives d'actions étrangères de série C-2, chacune représentant un quarantième de droit sur une action de série C-2.

Le 25 janvier 2024, nous avons émis, à l'intention de certains investisseurs institutionnels, 750 000 actions privilégiées de premier rang à taux fixe rajusté tous les cinq ans et à dividende non cumulatif de série BU (FPUNV) au prix de 1 000 \$ l'action.

Le 2 avril 2024, nous avons émis 2 000 millions de dollars de débetures subordonnées relatives aux FPUNV. Ces débetures portent intérêt au taux fixe de 5,096 % par année jusqu'au 3 avril 2029, puis au taux canadien des opérations de pension à un jour composé quotidiennement majoré de 1,56 % par la suite, jusqu'à leur échéance, le 3 avril 2034.

Le 24 avril 2024, nous avons émis 1 000 millions de dollars américains de billets LRCN de série 4, au prix de 1 000 \$ US chacun. Ces billets LRCN de série 4 portent intérêt au taux fixe de 7,5 % par année jusqu'au 2 mai 2029. Par la suite, le taux d'intérêt des billets LRCN de série 4 est révisé tous les cinq ans pour correspondre au taux annuel des bons du Trésor des États-Unis à cinq ans en vigueur majoré de 2,887 % jusqu'à leur échéance, le 2 mai 2084.

Le 24 mai 2024, nous avons racheté la totalité des 20 millions d'actions privilégiées de premier rang à taux fixe rajusté tous les cinq ans et à dividende non cumulatif de série AZ émises et en circulation à un prix de rachat de 25 \$ l'action.

Le 24 juillet 2024, nous avons émis, à l'intention de certains investisseurs institutionnels, 600 000 actions privilégiées de premier rang à taux fixe rajusté tous les cinq ans et à dividende non cumulatif de série BW (FPUNV) au prix de 1 000 \$ l'action.

Le 25 juillet 2024, nous avons racheté la totalité des 1 500 millions de dollars de débetures subordonnées relatives aux FPUNV à 2,74 % en cours échéant le 25 juillet 2029, pour la totalité de leur capital, majoré des intérêts courus jusqu'à la date de rachat, sans compter cette date.

Le 29 juillet 2024, nous avons émis 1 250 millions de dollars de débetures subordonnées relatives aux FPUNV. Les billets portent intérêt au taux fixe de 4,829 % par année jusqu'au 8 août 2029, puis au taux canadien des opérations de pension à un jour composé quotidiennement majoré de 1,55 % jusqu'à leur échéance, le 8 août 2034.

Le 24 août 2024, nous avons racheté la totalité de nos 20 millions d'actions privilégiées de premier rang à taux fixe rajusté tous les cinq ans et à dividende non cumulatif de série BB émises et en circulation à un prix de rachat de 25 \$ l'action.

Le 1^{er} novembre 2024, nous avons émis 1 000 millions de dollars américains de billets LRCN de série 5, au prix de 1 000 \$ US chacun. Ces billets LRCN de série 5 portent intérêt au taux fixe de 6,350 % par année jusqu'au 24 novembre 2034. Par la suite, le taux d'intérêt des billets LRCN de série 5 est révisé tous les cinq ans pour correspondre au taux annuel des bons du Trésor des États-Unis à cinq ans en vigueur majoré de 2,257 % jusqu'à leur échéance, le 24 novembre 2084.

Le 5 novembre 2024, nous avons également annoncé notre intention de racheter la totalité des débetures subordonnées à 2,88 % FPUNV échéant le 23 décembre 2029 pour la totalité de leur capital, majoré des intérêts courus jusqu'à la date de rachat du 23 décembre 2024, sans compter cette date.

Dividendes

Notre politique relative aux dividendes sur actions ordinaires reflète nos perspectives de rentabilité, notre ratio de distribution cible ainsi que le besoin de maintenir des niveaux de capital adéquats pour financer les plans d'affaires. En 2024, notre ratio de distribution s'est élevé à 50 %. Les dividendes sur actions ordinaires versés au cours de l'exercice se sont établis à 8 milliards de dollars.

	2024			2023		
	Nombre d'actions (en milliers)	Montant	Dividendes déclarés par action	Nombre d'actions (en milliers)	Montant	Dividendes déclarés par action
(en millions de dollars canadiens, sauf les nombres d'actions et sauf indication contraire)						
Actions ordinaires émises	1 415 080	21 013 \$	5,60 \$	1 402 373	19 398 \$	5,34 \$
Actions propres – actions ordinaires (2)	(576)	(61)		(1 862)	(231)	
Actions ordinaires en circulation	1 414 504	20 952 \$		1 400 511	19 167 \$	
Options sur actions et attribution d'actions						
En cours	7 375			7 793		
Exercibles	3 212			3 830		
Pouvant être octroyées	2 291			3 693		
Actions privilégiées de premier rang émises						
À dividende non cumulatif, série AZ (3), (4), (5)	–	– \$	0,69 \$	20 000	500 \$	0,93 \$
À dividende non cumulatif, série BB (3), (4), (6)	–	–	0,68	20 000	500	0,91
À dividende non cumulatif, série BD (3), (4)	24 000	600	0,80	24 000	600	0,80
À dividende non cumulatif, série BF (3), (4)	12 000	300	0,75	12 000	300	0,75
À dividende non cumulatif, série BH (4)	6 000	150	1,23	6 000	150	1,23
À dividende non cumulatif, série BI (4)	6 000	150	1,23	6 000	150	1,23
À dividende non cumulatif, série BO (3), (4)	14 000	350	1,40	14 000	350	1,20
À dividende non cumulatif, série BT (3), (4), (7)	750	750	4,20 %	750	750	4,20 %
À dividende non cumulatif, série BU (3), (4), (7)	750	750	7,408 %	–	–	–
À dividende non cumulatif, série BW (3), (4), (7)	600	600	6,698 %	–	–	–
À dividende non cumulatif, série C-2 (8)	–	–	– \$ US	15	23	67,50 \$ US
Autres instruments de capitaux propres émis						
Billets de capital à recours limité de série 1 (3), (4), (9), (10)	1 750	1 750	4,50 %	1 750	1 750	4,50 %
Billets de capital à recours limité de série 2 (3), (4), (9), (10)	1 250	1 250	4,00 %	1 250	1 250	4,00 %
Billets de capital à recours limité de série 3 (3), (4), (9), (10)	1 000	1 000	3,65 %	1 000	1 000	3,65 %
Billets de capital à recours limité de série 4 (3), (4), (9), (10)	1 000	1 370	7,50 %	–	–	–
Actions privilégiées et autres instruments de capitaux propres émis	69 100	9 020 \$		106 765	7 323 \$	
Instruments en propre – actions privilégiées et autres instruments de capitaux propres (2)	13	11		(9)	(9)	
Actions privilégiées et autres instruments de capitaux propres en circulation	69 113	9 031 \$		106 756	7 314 \$	
Dividendes sur actions ordinaires		7 916 \$			7 443 \$	
Dividendes sur actions privilégiées et distributions sur les autres instruments de capitaux propres (11)		322			236	

(1) Pour plus de détails au sujet de nos activités de gestion des fonds propres, se reporter à la note 19 de nos états financiers consolidés annuels de 2024.

(2) Les montants positifs représentent une position vendeur, et les montants négatifs représentent une position acheteur.

(3) Le taux de dividende est révisé tous les cinq ans.

(4) Instruments relatifs aux FPUNV.

(5) Le 24 mai 2024, nous avons racheté la totalité des 20 millions d'actions privilégiées de premier rang à taux fixe rajusté tous les cinq ans et à dividende non cumulatif de série AZ émises et en circulation à un prix de rachat de 25 \$ l'action.

(6) Le 24 août 2024, nous avons racheté la totalité de nos 20 millions d'actions privilégiées de premier rang à taux fixe rajusté tous les cinq ans et à dividende non cumulatif de série BB émises et en circulation à un prix de rachat de 25 \$ l'action.

(7) Les dividendes déclarés par action correspondent au taux de dividende annuel s'appliquant aux actions émises à la date de clôture.

(8) Représente 615 400 actions représentatives d'actions étrangères relatives aux actions privilégiées de série C-2. Chaque action représentative d'action étrangère représente un quarantième de droit sur une action de série C-2. Le 7 novembre 2023, nous avons racheté la totalité de nos 15 000 actions privilégiées de premier rang à dividende non cumulatif de série C-2 émises et en circulation à un prix de rachat de 1 000 \$ US l'action. Parallèlement, nous avons racheté la totalité des 615 000 actions représentatives d'actions étrangères de série C-2, chacune représentant un quarantième de droit sur une action de série C-2.

(9) En ce qui concerne les séries de billets LRCN, le nombre d'actions correspond au nombre de billets émis, et les dividendes déclarés par action correspondent au taux d'intérêt annuel applicable aux billets émis à la date de clôture.

(10) Dans le cadre de l'émission des billets LRCN de série 1, le 28 juillet 2020, nous avons émis 1 750 millions de dollars d'actions privilégiées de premier rang de série BQ (série BQ). En lien avec l'émission des billets LRCN de série 2, le 2 novembre 2020, nous avons émis 1 250 millions de dollars d'actions privilégiées de premier rang de série BR (série BR). Aux termes de l'émission des billets LRCN de série 3, le 8 juin 2021, nous avons émis 1 000 millions de dollars d'actions privilégiées de premier rang de série BS (série BS). Relativement à l'émission des billets LRCN de série 4, le 24 avril 2024, nous avons émis 1 000 millions de dollars américains d'actions privilégiées de premier rang de série BV (série BV). Les actions privilégiées des séries BQ, BR et BS ont été émises au prix de 1 000 \$ chacune, et les actions privilégiées de série BV ont été émises au prix de 1 000 dollars américains chacune. Les actions privilégiées des séries BQ, BR, BS et BV ont été émises en faveur d'une fiducie consolidée afin d'y être détenues en tant qu'actifs en fiducie en lien avec les séries de billets LRCN. Pour plus de détails, se reporter à la note 19 de nos états financiers consolidés annuels de 2024.

(11) Compte non tenu des distributions versées aux détenteurs de participations ne donnant pas le contrôle.

Le 29 novembre 2024, le nombre d'actions ordinaires en circulation s'établissait à 1 415 000 013, déduction faite des 80 286 actions propres détenues, et le nombre d'options sur actions et d'attributions d'actions était de 7 375 359.

Les clauses relatives aux FPUNV exigent la conversion des instruments de fonds propres en un nombre variable d'actions ordinaires dès lors que le BSIF considère une banque comme non viable ou que le gouvernement fédéral ou un gouvernement provincial au Canada annonce publiquement qu'une banque a accepté ou a convenu d'accepter une injection de capitaux. Si un événement déclencheur faisant intervenir les FPUNV devait se produire, les actions privilégiées de séries BD, BF, BH, BI, BO, BT,

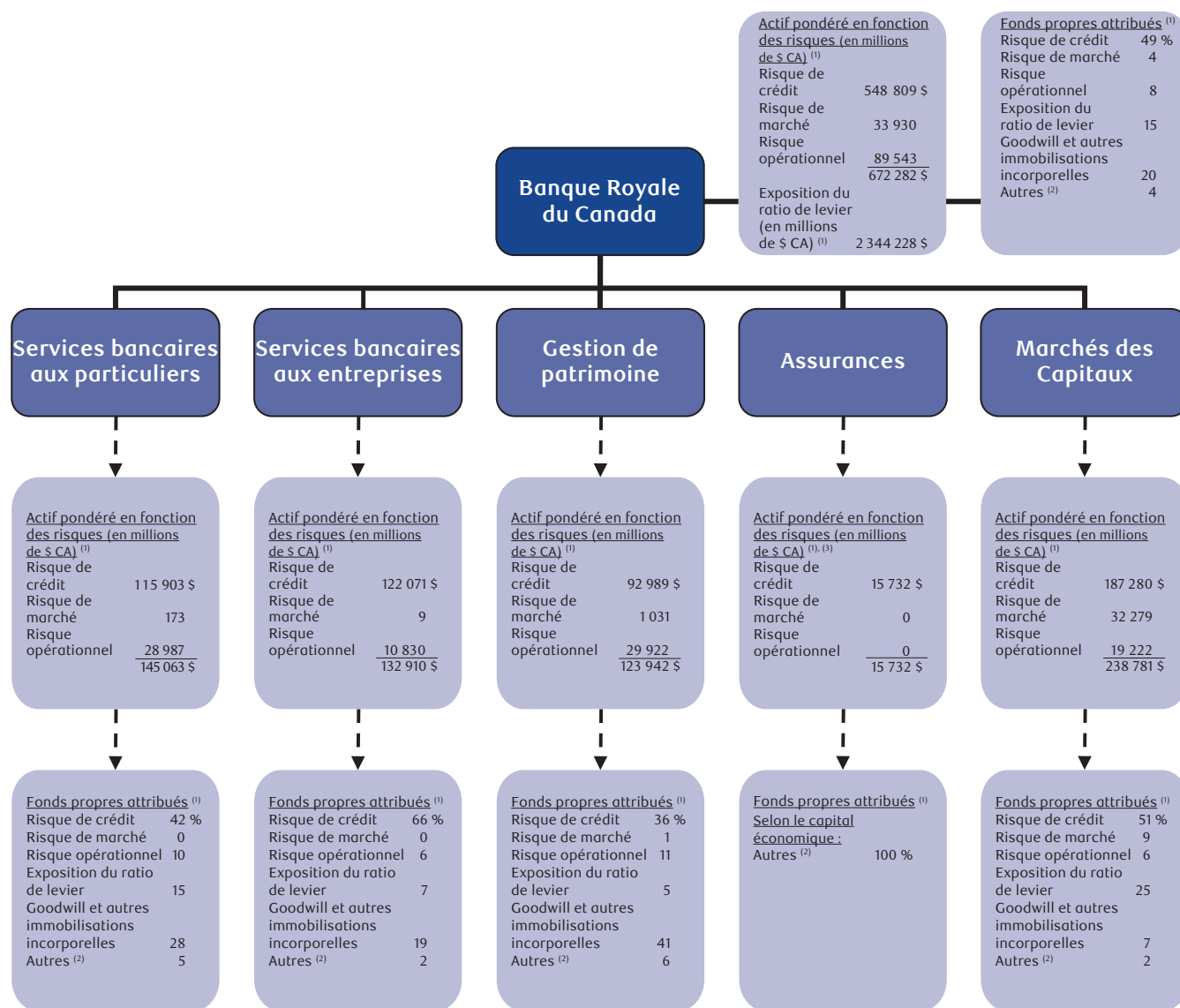
BU, BW, les billets LRCN de séries 1, 2, 3 et 4, et les débetures subordonnées échéant le 27 janvier 2026, le 23 décembre 2029, le 30 juin 2030, le 28 janvier 2033, le 3 novembre 2031, le 3 mai 2032, le 1^{er} février 2033, le 3 avril 2034 et le 8 août 2034, qui sont des instruments de fonds propres relatifs aux FPUNV au 31 octobre 2024, seraient convertis en actions ordinaires selon une formule de conversion automatique, à un prix de conversion correspondant au plus élevé des montants suivants : i) un prix plancher contractuel de 5,00 \$ (sous réserve d'ajustements dans certaines circonstances); et ii) le cours de nos actions ordinaires à la date de l'événement déclencheur (cours moyen pondéré en fonction du volume sur 10 jours). Selon un prix plancher de 5,00 \$ et en tenant compte des dividendes et intérêts cumulés estimés, ces instruments de fonds propres relatifs aux FPUNV se convertiraient au total en un maximum d'environ 6 milliards d'actions ordinaires, d'où un effet dilutif de 80,7 % selon le nombre d'actions ordinaires en circulation au 31 octobre 2024.

Fonds propres attribués

Notre méthode d'attribution des fonds propres à nos secteurs d'exploitation s'appuie sur les exigences en matière de fonds propres réglementaires de Bâle III, sauf en ce qui a trait au secteur Assurances. Avec prise d'effet le 1^{er} novembre 2023, notre méthode d'attribution des fonds propres intègre les exigences de levier afin d'attribuer les fonds propres à nos secteurs d'exploitation. Les fonds propres sont encore attribués à notre plateforme du secteur Assurances en fonction d'un capital économique pleinement diversifié. L'attribution des fonds propres fondée sur le risque fournit une mesure du rendement uniforme pour l'ensemble de nos secteurs d'exploitation, ce qui permet une comparaison avec notre objectif de rendement global et aide la direction à déterminer l'affectation des ressources en fonction d'autres facteurs.

Le calcul et l'attribution des fonds propres nécessitent la formulation d'hypothèses et de jugements par la direction, lesquels font l'objet d'une surveillance dans le but de garantir que le cadre de gestion des fonds propres réglementaires demeure exhaustif et uniforme. Les modèles sont comparés aux principales pratiques du secteur au moyen de sondages, d'exams des méthodes et des relations permanentes établies avec des professionnels du secteur spécialisés en gestion des risques.

Pour en savoir davantage sur les risques présentés ci-dessous, se reporter à la rubrique Gestion du risque.



- (1) Les montants de l'actif pondéré en fonction des risques et de l'exposition du ratio de levier représentent les soldes au comptant à la fin de la période. Quant aux fonds propres attribués, ils représentent la moyenne des soldes.
- (2) Autres : comprend a) pour les secteurs autres que le secteur Assurances : les capitaux propres requis pour couvrir les déductions des fonds propres réglementaires aux termes de Bâle III, exception faite du goodwill et des autres immobilisations incorporelles, et b) pour le secteur Assurances : les capitaux propres requis pour couvrir le risque commercial.
- (3) Le montant de l'actif pondéré en fonction des risques du secteur Assurances représente nos participations dans les filiales d'assurance capitalisées au taux prescrit par les organismes de réglementation, comme l'exige la ligne directrice sur les normes de fonds propres du BSIF.

Autres facteurs influant sur les fonds propres

Le traitement des fonds propres liés aux placements en titres de participation dans d'autres entités se fonde sur diverses lignes directrices d'ordre comptable et réglementaire en fonction du montant ou de la nature du placement. Nous préconisons les trois approches globales suivantes :

- Consolidation : Nous regroupons dans nos bilans consolidés les entités que nous contrôlons.
- Déduction : Certains titres détenus sont portés en déduction des fonds propres réglementaires, notamment tous les « intérêts de groupe financier » (au sens de la *Loi sur les banques* [Canada]) non consolidés dans le capital d'institutions financières, ainsi que tous les placements dans des filiales d'assurance et certains placements en titres de participation dans des fonds.
- Pondération des risques : Un facteur de pondération des risques est attribué aux placements en titres de participation qui ne sont pas portés en déduction du capital, en fonction du taux prescrit aux fins du calcul des charges de capital.

Approche des fonds propres réglementaires aux fins de la détermination du risque lié à la titrisation

Notre approche des fonds propres réglementaires pour ce qui est du risque lié à la titrisation reflète le chapitre 6 des lignes directrices sur les normes de fonds propres du BSIF. En ce qui concerne les risques liés à la titrisation, nous utilisons une approche d'évaluation interne pour notre PCAA et, pour les autres activités de titrisation, nous employons une combinaison d'approches, y compris une approche fondée sur les notations externes, une approche fondée sur les notations internes et l'approche standard, conformément aux lignes directrices réglementaires.

Comme elles se fondent en grande partie sur les critères que publient les organismes externes d'évaluation du crédit (OEEC) comme Standard & Poor's, les méthodes d'établissement de notations dans le cadre de notre approche d'évaluation interne sont semblables à celles des OEEC sans pour autant être identiques. Notre processus de notation consiste notamment à comparer le rehaussement de crédit disponible relativement à une structure de titrisation aux pertes prévues en période de tensions. Le degré de gravité des tensions retenu est fonction du profil de risque désiré pour la transaction, si bien qu'une transaction donnée obtiendra une notation plus forte si nous relevons le degré de gravité des tensions appliqué aux flux de trésorerie s'y rapportant. À l'inverse, une transaction recevra une notation plus faible si le degré de gravité des tensions appliqué est moins élevé.

Nombre d'autres risques liés à la titrisation auxquels nous sommes exposés (c'est-à-dire autres que ceux liés au PCAA) sont assortis de notations externes et nous utilisons une approche fondée sur les notations externes pour déterminer l'attribution des fonds propres qui convient à ces positions; autrement, nous utilisons l'approche standard. Nous comparons périodiquement nos notations internes à celles des OEEC, afin de nous assurer que ces dernières sont raisonnables.

La Gestion des risques du Groupe est responsable de l'évaluation de tous les risques concernant les fonds propres liés au portefeuille d'intermédiation bancaire, et n'a aucun lien avec les secteurs d'activité d'où émanent les risques liés à la titrisation. Si elle effectue parfois ses propres analyses en collaboration avec les secteurs d'activité visés, elle demeure en revanche toujours indépendante de ces secteurs. La Gestion des risques du Groupe a élaboré des lignes directrices concernant les critères spécifiques de notation à appliquer à chaque catégorie d'actif. Ces lignes directrices sont revues à intervalles réguliers et assujetties au processus de reproduction des notations prévu par le premier pilier de l'accord de Bâle.

Faits nouveaux en matière de réglementation

Le 1^{er} novembre 2023, nous avons adopté le Cadre de capacité totale d'absorption des pertes par établissement des sociétés mères de banques d'importance systémique intérieure, qui établit une mesure fondée sur le risque pour veiller à ce qu'une banque d'importance systémique intérieure non viable dispose d'une capacité d'absorption des pertes suffisante par établissement (entité juridique distincte) afin d'assurer sa résolution. Les banques d'importance systémique intérieure doivent maintenir un ratio de TLAC par établissement minimal de 21,5 %. Nous respectons les exigences énoncées dans ce nouveau cadre.

Questions en matière de comptabilité et de contrôle

Méthodes et estimations comptables critiques

Mise en application des méthodes, jugements, estimations et hypothèses comptables critiques

Nos méthodes comptables significatives sont présentées à la note 2 de nos états financiers consolidés annuels de 2024. Certaines de ces méthodes et estimations connexes constituent des méthodes comptables critiques, en ce sens qu'elles nécessitent que nous posions des jugements particulièrement subjectifs ou complexes à propos de questions qui sont, de par leur nature, incertaines. En outre, selon d'autres conditions ou hypothèses, des montants sensiblement différents pourraient être présentés. Nos jugements, estimations et hypothèses comptables critiques portent notamment sur la juste valeur des instruments financiers, la correction de valeur pour pertes de crédit, le goodwill et d'autres immobilisations incorporelles, les avantages du personnel, la consolidation d'entités structurées, la décomptabilisation d'actifs financiers, l'application de la méthode du taux d'intérêt effectif, les dotations, les contrats d'assurance et de réassurance, et l'impôt sur le résultat. Nos méthodes et estimations comptables critiques ont été examinées et approuvées par le Comité d'audit, de concert avec la direction, dans le cadre du processus d'examen et d'approbation de nos méthodes, nos jugements, nos estimations et nos hypothèses comptables significatifs.

Changements de méthodes comptables

Au cours du premier trimestre de 2024, nous avons adopté IFRS 17 *Contrats d'assurance* (IFRS 17), qui remplace IFRS 4 *Contrats d'assurance* (IFRS 4). Nos estimations et méthodes comptables critiques mises à jour à l'égard des contrats d'assurance et de réassurance sont décrites ci-après. Nous avons appliqué IFRS 17 de façon rétrospective et nous avons retraité les résultats de la période comparative à compter du 1^{er} novembre 2022. Les ajustements de la valeur comptable des contrats d'assurance et de réassurance à la date de transition du 1^{er} novembre 2022 ont été comptabilisés dans les bénéfices non distribués. L'information de la période comparative pour les contrats d'assurance et les contrats de réassurance antérieurs au 1^{er} novembre 2022 est présentée conformément à nos méthodes comptables antérieures.

Comme le permettent les dispositions transitoires d'IFRS 17, nous avons reclassé certains actifs financiers entre les catégories de classement à la juste valeur à la date de l'application initiale d'IFRS 17. Les reclassements n'ont donné lieu à aucun ajustement de la valeur comptable des actifs financiers au 1^{er} novembre 2023. Les bénéfices non distribués et les autres

composantes des capitaux propres au 1^{er} novembre 2023 ont été ajustés en conséquence, sans incidence nette sur le total des capitaux propres. Comme il est permis, nous avons choisi de ne pas retraiter les résultats de la période comparative pour tenir compte de ces changements et, par conséquent, l'information de la période comparative pour les actifs financiers touchés avant le 1^{er} novembre 2023 est présentée conformément à nos classements antérieurs.

Pour plus de détails sur ces changements, se reporter à la note 2 de nos états financiers consolidés annuels de 2024.

Juste valeur des instruments financiers

La juste valeur d'un instrument financier correspond au prix qui serait reçu pour la vente d'un actif ou payé pour le transfert d'un passif lors d'une transaction normale entre des intervenants du marché à la date d'évaluation. Nous déterminons la juste valeur en fonction des facteurs dont tiendraient compte les intervenants du marché pour établir un prix, y compris des méthodes d'évaluation généralement reconnues.

Nous privilégions en l'occurrence les techniques d'évaluation et les services d'évaluation des cours de tierces parties dont les données sont exactes et constamment fiables. Nous établissons le degré d'exactitude au fil du temps en comparant les cours que fournissent ces services à ceux que publient divers courtiers ou systèmes ainsi qu'à ceux d'autres services d'évaluation et, le cas échéant, aux données de négociation réelles. Dans l'impossibilité d'obtenir un prix ou un cours, d'autres techniques d'évaluation sont utilisées. Certains processus d'évaluation permettent de déterminer la juste valeur à l'aide de modèles. Notre approche pour gérer l'utilisation de modèles est systématique et homogène.

Pour déterminer la juste valeur, nous avons recours à une hiérarchie qui place en ordre de priorité les données utilisées dans les techniques d'évaluation. Selon la hiérarchie des évaluations à la juste valeur, le plus haut niveau correspond aux prix cotés non ajustés sur des marchés actifs pour des actifs ou des passifs identiques (niveau 1) et le niveau le plus bas correspond aux données non observables (niveau 3). La détermination de la juste valeur selon cette hiérarchie exige l'utilisation de données observables sur le marché dès que celles-ci existent. Les données du niveau 1 correspondent aux prix cotés non ajustés sur des marchés actifs qui sont disponibles à la date d'évaluation, pour des actifs ou des passifs identiques. Les données du niveau 2 comprennent les prix cotés pour des actifs ou passifs semblables sur des marchés actifs, les prix cotés pour des actifs ou passifs identiques ou semblables sur des marchés inactifs, outre les données tirées d'un modèle observables ou susceptibles d'être corroborées par des données observables sur le marché pour la quasi-totalité de la durée de vie des actifs ou des passifs. Les données du niveau 3 comprennent une ou plusieurs données non observables qui sont importantes aux fins du calcul de la juste valeur de l'actif ou du passif. Les données non observables sont utilisées pour évaluer la juste valeur si aucune donnée observable n'est disponible à la date d'évaluation. La disponibilité des données aux fins de l'évaluation peut influencer sur la sélection des techniques d'évaluation. Aux fins de présentation, les instruments financiers sont classés selon la donnée du niveau le plus bas de la hiérarchie des évaluations à la juste valeur qui revêt une importance dans l'évaluation de la juste valeur.

En l'absence de prix ou de données observables, la direction doit exercer son jugement lorsqu'elle détermine les justes valeurs en évaluant d'autres sources pertinentes d'information, comme les données historiques et les données indirectes pour des transactions semblables, en plus de recourir à des techniques d'extrapolation et d'interpolation. Pour ce qui est des instruments plus complexes ou illiquides, un jugement important est nécessaire pour déterminer le modèle à utiliser, choisir les données pertinentes et, dans certains cas, appliquer les ajustements d'évaluation à la valeur du modèle ou aux cours du marché dans le cas d'instruments financiers qui ne sont pas négociés activement. La sélection des données peut être subjective et les données peuvent ne pas être observables. Les données non observables sont, de par leur nature, incertaines vu la rareté ou l'absence de données de marché permettant de déterminer le montant auquel serait conclue la transaction visée dans le cours normal des affaires. Dans le cas de ces données, il convient d'établir des ajustements d'évaluation compte tenu de l'incertitude des paramètres et du risque de marché, outre le risque de modèle.

Les ajustements d'évaluation peuvent être subjectifs, en ce que le choix des données d'entrée demande un jugement important, notamment pour ce qui est de la probabilité de défaillance implicite et du taux de recouvrement, et qu'ils visent à obtenir une juste valeur reflétant les hypothèses qui seraient prises en compte par les intervenants du marché dans le cadre de l'établissement du prix des instruments financiers. Le prix réalisé final dans le cadre d'une transaction peut différer de la juste valeur comptable comptabilisée qu'avait estimée la direction par l'exercice de son jugement.

Pour plus de détails sur la juste valeur des instruments financiers, se reporter aux notes 2 et 3 de nos états financiers consolidés annuels de 2024.

Correction de valeur pour pertes de crédit

Une correction de valeur pour pertes de crédit est établie pour tous les actifs financiers, sauf les actifs financiers classés ou désignés à la juste valeur par le biais du résultat net et les titres de participation désignés à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global, qui ne sont pas soumis à des tests de dépréciation. Les actifs soumis à des tests de dépréciation comprennent des prêts, des titres d'emprunt, des dépôts productifs d'intérêts auprès de banques, des engagements de clients en contrepartie d'acceptations, des créances et intérêts courus à recevoir et des créances sur contrat de location-financement ou contrat de location simple. Les éléments hors bilan soumis à des tests de dépréciation comprennent les garanties financières et les engagements de prêt inutilisés.

Nous calculons la correction de valeur pour pertes de crédit à chaque date de clôture selon un modèle de dépréciation à trois stades fondé sur les pertes de crédit attendues :

- Actifs financiers productifs
 - Stade 1 – Entre la comptabilisation initiale d'un actif financier et la date à laquelle l'actif a subi une augmentation importante du risque de crédit depuis sa comptabilisation initiale, une correction de valeur pour pertes est comptabilisée et correspond aux pertes de crédit qui devraient découler des défaillances qui se produiront dans les 12 mois suivant la date de clôture.
 - Stade 2 – Après une augmentation importante du risque de crédit depuis la comptabilisation initiale de l'actif financier, une correction de valeur pour pertes est comptabilisée et correspond aux pertes de crédit attendues sur la durée de vie restante de l'actif.
- Actifs financiers dépréciés
 - Stade 3 – Lorsqu'un actif financier est jugé déprécié, une correction de valeur pour pertes est comptabilisée et correspond aux pertes de crédit attendues pour la durée de vie restante de l'actif. Le revenu d'intérêt est calculé sur la valeur comptable de l'actif, déduction faite de la correction de valeur pour pertes, plutôt que sur la valeur comptable brute.

La correction de valeur pour pertes de crédit est une estimation actualisée, établie par pondération probabiliste, des insuffisances de flux de trésorerie qui découleraient des défaillances au cours d'une période donnée. Dans le cas des engagements de prêt, l'estimation de la perte de crédit tient compte de la partie de l'engagement qui serait prélevée au cours de la période visée. Du côté des garanties financières, l'estimation de la perte de crédit se fonde sur les paiements qui seraient requis selon les dispositions du contrat de garantie. En ce qui concerne les créances résultant de contrats de location financement, l'estimation de la perte de crédit est basée sur des flux de trésorerie qui correspondent aux flux de trésorerie utilisés pour évaluer la créance locative.

La correction de valeur pour pertes de crédit représente une estimation objective des pertes de crédit attendues sur nos actifs financiers à la date de clôture. Le jugement est nécessaire pour établir les hypothèses et les estimations qui seront utilisées dans le calcul de la correction de valeur pour pertes de crédit, y compris pour effectuer des transferts entre les trois stades, inclure des informations prospectives et appliquer un jugement expert en matière de crédit. Les hypothèses et estimations sous-jacentes peuvent faire varier les dotations d'une période à l'autre, et la variation peut avoir une incidence importante sur nos résultats d'exploitation.

Pour plus de détails sur la correction de valeur pour pertes de crédit, se reporter aux notes 2, 4 et 5 de nos états financiers consolidés annuels de 2024.

Goodwill et autres immobilisations incorporelles

Nous affectons le goodwill aux groupes d'unités génératrices de trésorerie (UGT). Le goodwill n'est pas amorti; il est soumis à un test de dépréciation annuel, ou plus souvent s'il existe des indications objectives de dépréciation. Le test de dépréciation consiste en l'occurrence à comparer la valeur comptable de l'UGT à sa valeur recouvrable.

Nous évaluons la valeur d'utilité et la juste valeur diminuée des coûts de sortie de nos UGT principalement par la méthode de l'actualisation des flux de trésorerie, qui intègre les prévisions internes des produits et des charges de chaque UGT. La direction doit exercer un jugement important pour estimer les flux de trésorerie futurs attendus (incertitude liée au moment de la réalisation et au montant), les taux d'actualisation (fondés sur les risques propres aux UGT) et les taux de croissance finaux. Les risques propres aux UGT comprennent le risque souverain, le risque commercial/opérationnel, le risque géographique (y compris le risque politique, le risque de dévaluation et la réglementation gouvernementale), le risque de change et le risque de prix (y compris le risque lié à l'établissement des prix des produits et l'inflation). Si les flux de trésorerie futurs et les autres hypothèses dans les périodes futures s'écartaient considérablement des montants actuels utilisés lors de nos tests de dépréciation, la valeur de notre goodwill pourrait subir une dépréciation.

Les autres immobilisations incorporelles sont soumises à un test de dépréciation à chaque période de présentation de l'information financière. Si des indices suggèrent qu'une immobilisation incorporelle pourrait s'être dépréciée, un test de dépréciation est effectué en comparant la valeur comptable de l'immobilisation incorporelle et sa valeur recouvrable. Lorsqu'il est impossible d'estimer la valeur recouvrable d'un actif pris individuellement, nous estimons la valeur recouvrable de l'UGT à laquelle l'actif appartient. Un jugement important doit être exercé pour estimer la durée d'utilité et la valeur recouvrable de nos immobilisations incorporelles, ainsi que pour évaluer si certains événements ou certaines circonstances constituent une indication objective de dépréciation.

Pour plus de détails, se reporter aux notes 2 et 11 de nos états financiers consolidés annuels de 2024.

Avantages du personnel

Nous offrons plusieurs régimes d'avantages aux employés admissibles, dont des régimes de retraite enregistrés, des régimes de retraite complémentaires et des régimes d'assurances maladie, dentaire, invalidité et vie.

Le calcul de la charge et de l'obligation au titre des prestations définies repose sur diverses hypothèses comme les taux d'actualisation, les taux tendanciels en matière de coûts des soins de santé, les augmentations salariales prévues, l'âge de la retraite ainsi que les taux de mortalité et de cessation d'emploi. Les taux d'actualisation sont déterminés à partir d'une courbe de rendement basée sur les cours au comptant d'obligations de sociétés de grande qualité. Nous formulons toutes les autres hypothèses, qui sont passées en revue par des actuaires. Tout écart entre les résultats réels et les hypothèses actuarielles influera sur les montants des obligations au titre des prestations constituées et les réévaluations. Les hypothèses moyennes pondérées retenues et la sensibilité des hypothèses clés sont présentées à la note 16 de nos états financiers consolidés annuels de 2024.

Consolidation d'entités structurées

Les filiales sont les entités, y compris les entités structurées, sur lesquelles nous exerçons un contrôle. Nous contrôlons une entité lorsque nous sommes exposés ou que nous avons droit à des rendements variables en raison de nos liens avec l'entité et que nous avons la capacité d'influer sur ces rendements du fait du pouvoir que nous détenons sur l'entité émettrice. Nous détenons le pouvoir sur une entité lorsque nous avons des droits effectifs qui nous confèrent la capacité actuelle de diriger les activités qui ont l'incidence la plus importante sur les rendements de l'entité (les activités pertinentes). Le pouvoir peut être déterminé sur la base des droits de vote ou, dans le cas des entités structurées, d'autres accords contractuels.

Nous ne sommes pas considérés comme exerçant un contrôle sur une entité si le pouvoir est exercé à titre de mandataire de tierces parties. Pour déterminer si nous agissons comme mandataire, nous examinons la relation globale existant entre nous, l'entité émettrice et les autres parties à l'accord en fonction des facteurs suivants : i) l'étendue de notre pouvoir décisionnel; ii) les droits détenus par d'autres parties; iii) la rémunération à laquelle nous avons droit; et iv) notre exposition à la variabilité des rendements.

La détermination du contrôle est fondée sur les faits et circonstances actuels et fait l'objet d'une évaluation sur une base continue. Dans certains cas, l'évaluation de divers facteurs et de diverses conditions peut porter à croire que le contrôle de l'entité est exercé par différentes parties, selon que ces facteurs ou ces conditions sont évalués séparément ou dans leur ensemble. Nous devons exercer un jugement important lorsque nous déterminons si nous contrôlons une entité, plus précisément lorsque nous évaluons si nous avons d'importants droits décisionnels sur les activités pertinentes et si nous exerçons notre pouvoir en agissant pour notre propre compte ou comme mandataire.

Nous consolidons toutes nos filiales à partir de la date à laquelle nous avons obtenu le contrôle, et cessons de consolider une entité lorsque nous ne la contrôlons plus. Nos conclusions aux fins de la consolidation se répercutent sur le classement et le montant des actifs, des passifs, des revenus et des charges comptabilisés dans nos états financiers consolidés.

Pour plus de détails, se reporter à la note 8 de nos états financiers consolidés annuels de 2024.

Décomptabilisation d'actifs financiers

Nous effectuons périodiquement des transactions dans le cadre desquelles nous transférons des actifs financiers, comme des prêts ou des titres adossés à des créances hypothécaires, à des entités structurées ou à des fiducies, lesquelles émettent des titres aux investisseurs. Nous décomptabilisons les actifs lorsque nos droits contractuels aux flux de trésorerie des actifs expirent, lorsque nous conservons les droits de recevoir les flux de trésorerie des actifs, mais avons l'obligation de verser ces flux de trésorerie à un tiers sous réserve de certaines exigences de transfert, ou lorsque nous transférons nos droits contractuels de recevoir les flux de trésorerie et que la quasi-totalité des risques et des avantages liés aux actifs ont été transférés. Lorsque nous conservons la quasi-totalité des risques et des avantages liés aux actifs transférés, ceux-ci ne sont pas décomptabilisés de notre bilan consolidé et sont comptabilisés comme des transactions de financement garanti. Lorsque nous ne conservons ni ne transférons la quasi-totalité des risques et des avantages liés au droit de propriété des actifs, nous décomptabilisons les actifs si le contrôle de ces actifs est abandonné. Lorsque nous gardons le contrôle sur les actifs transférés, nous continuons de comptabiliser les actifs transférés dans la mesure où des liens sont conservés. La direction doit faire appel à son jugement pour déterminer si nous avons transféré ou conservé la quasi-totalité des risques et des avantages liés au droit de propriété de l'actif financier transféré.

La majorité des actifs transférés en vertu de conventions de rachat et de conventions de prêt de titres à notre fonds de placements hypothécaires et dans le cadre de nos transactions de titrisation de prêts hypothécaires résidentiels canadiens n'est pas admissible à la décomptabilisation. Nous continuons donc de comptabiliser les actifs transférés en cause dans notre bilan consolidé, et aucun profit ni aucune perte liés à ces activités de titrisation ne sont comptabilisés. Autrement, un profit ou une perte lié à la transaction de titrisation est comptabilisé en comparant la valeur comptable de l'actif transféré et sa juste valeur à la date du transfert. Pour plus de détails sur la décomptabilisation d'actifs financiers, se reporter aux notes 2 et 7 de nos états financiers consolidés annuels de 2024.

Mise en application de la méthode du taux d'intérêt effectif

Les revenus d'intérêt et les charges d'intérêt sont généralement comptabilisés pour tous les instruments financiers productifs d'intérêt, selon la méthode du taux d'intérêt effectif. Le taux d'intérêt effectif correspond au taux qui permet d'actualiser les flux de trésorerie futurs estimatifs sur la durée de vie prévue de l'actif ou du passif financier au montant de la valeur comptable nette lors de la constatation initiale. Nous devons exercer un jugement important lorsque nous évaluons le taux d'intérêt effectif, en raison de l'incertitude liée au montant des flux de trésorerie futurs et au moment de leur réalisation.

Dotations

Une dotation est un passif dont l'échéance ou le montant est incertain et elle est comptabilisée lorsque nous avons une obligation actuelle (juridique ou implicite) résultant d'un événement passé, qu'il est probable qu'une sortie de ressources sera nécessaire pour éteindre l'obligation et que le montant de l'obligation peut être estimé de manière fiable. Les dotations sont évaluées selon la meilleure estimation de la contrepartie requise pour régler l'obligation actuelle à la date de clôture. Un jugement important doit être exercé pour déterminer si une obligation actuelle existe et pour estimer la probabilité, le moment et le montant de toute sortie de ressources. Nous comptabilisons des dotations au titre des litiges, des obligations liées à la mise hors service d'immobilisations et autres.

Compte tenu du caractère prospectif de ces estimations, nous devons faire largement appel à notre jugement pour prévoir le moment de la réalisation des flux de trésorerie futurs et leur montant. Nous comptabilisons nos dotations en tenant compte de toute l'information disponible à la fin de la période de présentation de l'information financière et apportons des ajustements sur une base trimestrielle afin de rendre compte des prévisions actuelles. Si les résultats réels différaient de nos prévisions, nous pourrions devoir engager des charges supérieures aux dotations constatées.

Contrats d'assurance et de réassurance

Pour ce qui est des contrats d'assurance et de réassurance évalués selon la méthode d'évaluation générale ou de la méthode des honoraires variables, la valeur comptable d'un groupe de contrats est évaluée comme la somme des flux de trésorerie d'exécution et de la marge sur services contractuels. Les flux de trésorerie d'exécution correspondent à la valeur actualisée des flux de trésorerie futurs et à un ajustement au titre du risque non financier, actualisés au moyen des taux actuels à la date de clôture déterminés au moyen des méthodes de détermination des taux d'actualisation ci-dessous. Les estimations des flux de trésorerie futurs tiennent compte de scénarios fondés sur des pondérations probabilistes et comprennent tous les flux de trésorerie futurs qui se situent dans le périmètre du contrat. L'ajustement au titre du risque non financier est estimé au moyen de l'approche fondée sur les marges et représente la rémunération dont nous avons besoin pour assumer l'incertitude quant au montant et au calendrier des flux de trésorerie découlant du risque non financier à mesure que le contrat d'assurance est exécuté. L'évaluation du groupe de contrats nécessite le recours au jugement pour établir les méthodes et les hypothèses relatives à la morbidité, à la mortalité, à la longévité, aux polices tombées en déchéance et aux autres comportements des titulaires de police, aux taux d'actualisation, à la participation aux excédents et aux charges directement attribuables, y compris les coûts d'acquisition, qui sont attribuées selon une méthode systématique et rationnelle. Des changements aux hypothèses et estimations sous-jacentes peuvent avoir une incidence importante sur le résultat des activités d'assurance des revenus autres que d'intérêt et sur le résultat des placements d'assurance.

Les taux d'actualisation utilisés reflètent la valeur temps de l'argent et sont fondés sur les caractéristiques des contrats d'assurance et de réassurance. Les flux de trésorerie qui varient en fonction des rendements d'éléments sous-jacents sont actualisés à des taux qui reflètent cette variabilité. Dans le cas des flux de trésorerie qui ne varient pas en fonction des rendements d'éléments sous-jacents, nous utilisons principalement l'approche descendante pour déterminer les taux d'actualisation. Selon cette approche, les taux d'actualisation pour les périodes observables sont déterminés au moyen de courbes de rendement implicites d'un portefeuille d'actifs de référence, ajustées pour éliminer les facteurs (risque de marché et risque de crédit des actifs financiers) qui ne sont pas pertinents pour les contrats d'assurance. Pour les périodes non observables, le taux d'actualisation est interpolé à l'aide du dernier point observable et du taux d'actualisation final qui est composé d'un taux sans risque et d'une prime d'illiquidité. Pour un portefeuille sélectionné, l'approche ascendante est utilisée pour déterminer le taux d'actualisation, qui utilise un taux sans risque plus une prime d'illiquidité pour refléter les caractéristiques des contrats. La direction doit faire preuve de jugement pour estimer les facteurs de risque de marché et de crédit ainsi que les primes d'illiquidité dans la détermination du taux d'actualisation.

En ce qui a trait aux contrats d'assurance, la marge sur services contractuels représente le profit non acquis (retrées nettes) pour la couverture d'assurance fournie. Pour ce qui est des contrats de réassurance détenus, la marge sur services

contractuels représente le coût net ou le profit net lié à l'achat de contrats de réassurance. La marge sur services contractuels des contrats d'assurance et de réassurance est portée au résultat en fonction des unités de couverture, qui représentent la quantité de services fournis par un groupe de contrats (couverture d'assurance ainsi que services de rendement d'investissement et services liés à l'investissement) et sont déterminées en considération du volume de prestations fournies pour chaque contrat et de la période de couverture prévue.

Pour plus de détails, se reporter à la note 2 de nos états financiers consolidés annuels de 2024.

Impôt sur le résultat

Nous sommes assujettis aux lois fiscales des divers territoires où nous exerçons nos activités. Ces lois fiscales complexes peuvent faire l'objet d'interprétations différentes de notre part et de celle des autorités fiscales visées. La direction exerce son jugement pour interpréter les lois fiscales pertinentes, pour évaluer la probabilité d'acceptation de nos positions fiscales par les autorités fiscales compétentes et pour estimer le montant de la charge d'impôt exigible et de la charge d'impôt différé, ainsi que le moment de leur comptabilisation. Un actif ou passif d'impôt différé est déterminé pour chaque différence temporaire en fonction des taux d'imposition qui devraient être en vigueur pour la période au cours de laquelle l'actif sera réalisé ou le passif, réglé, sauf dans le cas des bénéfices liés à nos filiales, à nos succursales et à nos entreprises associées ainsi que des participations dans des coentreprises dont les différences temporaires ne devraient pas se résorber dans un avenir prévisible et dont nous avons la capacité de contrôler le moment auquel la résorption aura lieu.

Chaque trimestre, nous cherchons à déterminer si la réalisation des avantages liés à nos actifs d'impôt différé est probable; notre évaluation tient compte des indices favorables et défavorables. Pour plus de détails, se reporter à la note 21 de nos états financiers consolidés annuels de 2024.

Changements futurs de méthodes comptables et des informations à fournir

Modifications au classement et à l'évaluation des instruments financiers

En mai 2024, l'IASB a publié *Modifications touchant le classement et l'évaluation des instruments financiers*, qui modifie IFRS 9 *Instruments financiers* et IFRS 7 *Instruments financiers : Informations à fournir* (les « Modifications »). Les Modifications clarifient les directives sur le classement des actifs financiers assortis de caractéristiques liées à des enjeux environnementaux, sociaux et de gouvernance, et introduisent des obligations d'information connexes supplémentaires. En ce qui nous concerne, les Modifications entreront en vigueur le 1^{er} novembre 2026. Nous évaluons actuellement l'incidence de l'adoption de ces Modifications sur nos états financiers consolidés.

IFRS 18 États financiers : Présentation et informations à fournir (IFRS 18)

En avril 2024, l'IASB a publié IFRS 18, qui énonce des exigences en matière de présentation et d'informations à fournir dans les états financiers. Cette norme remplacera IAS 1 *Présentation des états financiers* et est accompagnée de modifications limitées à d'autres normes, qui entreront en vigueur à l'adoption de la nouvelle norme. La norme introduit de nouveaux sous-totaux définis à présenter dans l'état consolidé du résultat net, des informations à fournir sur les indicateurs de performance définis par la direction et des exigences quant au regroupement de l'information. En ce qui nous concerne, cette norme entrera en vigueur le 1^{er} novembre 2027. Nous évaluons actuellement l'incidence de l'adoption de cette norme sur nos états financiers consolidés.

Contrôles et procédures

Contrôles et procédures de présentation de l'information

Nos contrôles et procédures de présentation de l'information sont conçus de manière à fournir l'assurance raisonnable que l'information que nous sommes tenus de fournir dans les rapports déposés en vertu des lois sur les valeurs mobilières du Canada et des États-Unis est consignée, traitée, résumée et rapportée dans les délais prévus par ces lois. En outre, ces contrôles et procédures sont conçus de manière à assurer la collecte et la communication de cette information à la direction, notamment au président et chef de la direction et au chef des finances, afin de permettre la prise de décisions en temps opportun à l'égard de l'information à fournir.

Au 31 octobre 2024, la direction a évalué l'efficacité de nos contrôles et procédures de présentation de l'information conformément aux règles adoptées par les Autorités canadiennes en valeurs mobilières et la SEC des États-Unis. Cette évaluation a été faite sous la supervision et avec le concours du président et chef de la direction et du chef des finances. Selon cette évaluation, ceux-ci ont conclu que nos contrôles et procédures liés à la présentation de l'information étaient efficaces au 31 octobre 2024.

Contrôle interne à l'égard de l'information financière

Il incombe à la direction d'établir et de maintenir un contrôle interne adéquat à l'égard de l'information financière. Le contrôle interne à l'égard de l'information financière est conçu de façon à fournir une assurance raisonnable que l'information financière est fiable et que les états financiers ont été préparés, aux fins de la présentation de l'information financière, conformément aux IFRS. Toutefois, étant donné ses limites intrinsèques, le contrôle interne à l'égard de l'information financière peut ne pas prévenir ni déceler des inexactitudes en temps opportun. Se reporter au rapport de la direction sur le contrôle interne à l'égard de l'information financière ainsi qu'au rapport du cabinet d'experts-comptables inscrit indépendamment.

Au cours de l'exercice clos le 31 octobre 2024, nous n'avons effectué aucune modification du contrôle interne à l'égard de l'information financière ayant eu une incidence significative, ou étant raisonnablement susceptible d'avoir une incidence significative, sur notre contrôle interne à l'égard de l'information financière. Bien que nous ayons mis en œuvre et modifié certains contrôles internes à l'égard de l'information financière par suite de la transaction visant HSBC Canada et de l'adoption de la norme IFRS 17, le 1^{er} novembre 2023, ces modifications n'ont pas eu d'incidence significative sur notre contrôle interne à l'égard de l'information financière.

Transactions entre parties liées

Dans le cours normal de nos activités, nous offrons des services bancaires et des services d'exploitation habituels, et concluons d'autres transactions avec des sociétés affiliées ou avec d'autres sociétés liées, y compris avec nos coentreprises, selon des modalités semblables à celles des parties non liées. Nous consentons des prêts à des administrateurs, à des dirigeants et à d'autres employés à des taux normalement consentis à nos clients privilégiés. Nous offrons en outre des régimes d'attribution d'actions différées et d'autres régimes aux administrateurs qui ne sont pas nos employés, aux dirigeants et à certains autres employés clés. Pour plus de détails, se reporter aux notes 12 et 25 de nos états financiers consolidés annuels de 2024.

Renseignements supplémentaires

Principales données annuelles

Tableau 70

(en millions de dollars canadiens, sauf les montants par action)	2024	2023 (1)	2022 (1)
Total des revenus	57 344 \$	51 464 \$	48 985 \$
Bénéfice net attribuable aux :			
Actionnaires	16 230	14 605	15 794
Participations ne donnant pas le contrôle	10	7	13
	16 240 \$	14 612 \$	15 807 \$
Bénéfice de base par action	11,27 \$	10,33 \$	11,08 \$
Bénéfice dilué par action	11,25	10,32	11,06
Dividendes déclarés par action ordinaire	5,60	5,34	4,96
Total de l'actif	2 171 582 \$	2 006 531 \$	1 917 219 \$
Dépôts	1 409 531	1 231 687	1 208 814

(1) Le 1^{er} novembre 2023, nous avons adopté IFRS 17 *Contrats d'assurance* (IFRS 17) et retraité les données de la période close le 31 octobre 2023. Les résultats de la période close le 31 octobre 2022 sont présentés conformément à IFRS 4 *Contrats d'assurance* dans le présent rapport annuel 2024. Pour plus de détails sur ces changements, se reporter à la note 2 de nos états financiers consolidés annuels de 2024.

(en millions de dollars canadiens, sauf les pourcentages)	Soldes moyens		Intérêts		Taux moyen	
	2024	2023 (1)	2024	2023 (1)	2024	2023 (1)
Actif						
Dépôts auprès d'autres banques						
Canada	13 170 \$	13 607 \$	1 468 \$	1 698 \$	11,15 %	12,48 %
États-Unis	74 409	88 774	3 906	3 963	5,25	4,46
Autres pays	7 527	15 402	748	1 191	9,94	7,73
	95 106	117 783	6 122	6 852	6,44	5,82
Titres						
Titres détenus à des fins de transaction	176 632	154 741	7 927	7 465	4,49	4,82
Titres de placement, déduction faite de la correction de valeur applicable	226 256	180 174	9 741	7 047	4,31	3,91
	402 888	334 915	17 668	14 512	4,39	4,33
Actifs achetés en vertu de conventions de revente et titres empruntés	396 552	383 246	27 121	22 164	6,84	5,78
Prêts (2)						
Canada						
Prêts de détail	541 468	502 459	29 663	23 862	5,48	4,75
Prêts de gros	165 911	120 047	12 295	8 878	7,41	7,40
	707 379	622 506	41 958	32 740	5,93	5,26
États-Unis	159 046	158 443	8 362	6 891	5,26	4,35
Autres pays	51 263	50 782	3 720	3 832	7,26	7,55
	917 688	831 731	54 040	43 463	5,89	5,23
Total de l'actif productif d'intérêts	1 812 234	1 667 675	104 951	86 991	5,79	5,22
Dépôts non productifs d'intérêts auprès d'autres banques	60 220	71 959	–	–	–	–
Engagements de clients en contrepartie d'acceptations	9 094	19 912	–	–	–	–
Autres actifs	226 909	244 880	–	–	–	–
Total de l'actif	2 108 457 \$	2 004 426 \$	104 951 \$	86 991 \$	4,98 %	4,34 %
Passif et capitaux propres						
Dépôts (3)						
Canada	892 275 \$	770 309 \$	36 999 \$	27 627 \$	4,15 %	3,59 %
États-Unis	155 928	153 838	6 377	5 383	4,09	3,50
Autres pays	83 069	93 658	3 880	3 669	4,67	3,92
	1 131 272	1 017 805	47 256	36 679	4,18	3,60
Engagements afférents à des titres vendus à découvert	35 826	36 365	2 766	2 933	7,72	8,07
Engagements afférents à des actifs vendus en vertu de conventions de rachat et aux titres prêtés	374 099	352 282	25 479	20 433	6,81	5,80
Déventures subordonnées	12 641	11 036	775	666	6,13	6,03
Autres passifs portant intérêt	25 166	37 639	722	1 151	2,87	3,06
Total du passif portant intérêt	1 579 004	1 455 127	76 998	61 862	4,88	4,25
Dépôts non productifs d'intérêts	185 758	193 815	–	–	–	–
Acceptations	9 138	19 954	–	–	–	–
Autres passifs	215 342	227 143	–	–	–	–
Total du passif	1 989 242 \$	1 896 039 \$	76 998 \$	61 862 \$	3,87 %	3,26 %
Titres de participation	119 215 \$	108 387 \$	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.
Total du passif et des capitaux propres	2 108 457 \$	2 004 426 \$	76 998 \$	61 862 \$	3,65 %	3,09 %
Revenu net d'intérêt et marge nette d'intérêt	2 108 457 \$	2 004 426 \$	27 953 \$	25 129 \$	1,33 %	1,25 %
Revenu net d'intérêt et marge nette d'intérêt (moyenne des actifs productifs, montant net) (4)						
Canada	1 088 773 \$	970 243 \$	22 281 \$	18 752 \$	2,05 %	1,93 %
États-Unis	526 059	497 556	4 268	5 065	0,81	1,02
Autres pays	197 401	208 221	1 404	1 312	0,71	0,63
Total	1 812 233 \$	1 676 020 \$	27 953 \$	25 129 \$	1,54 %	1,50 %

- (1) Les montants ont été retraités par rapport à ceux présentés précédemment dans le cadre de l'adoption d'IFRS 17, le 1^{er} novembre 2023. Pour plus de détails sur ces changements, se reporter à la note 2 de nos états financiers consolidés annuels de 2024.
- (2) Le revenu d'intérêt inclut des commissions sur prêts de 1 165 millions de dollars (1 149 millions en 2023; 1 033 millions en 2022).
- (3) Les dépôts comprennent ceux des comptes-chèques et des comptes d'épargne de particuliers, lesquels comportaient des soldes moyens de 254 milliards de dollars (250 milliards en 2023; 279 milliards en 2022), des charges d'intérêt de 3 580 millions (2 840 millions en 2023; 712 millions en 2022) ainsi que des taux moyens de 1,41 % (1,14 % en 2023; 0,26 % en 2022). Les dépôts comprennent également les dépôts à terme, lesquels comportaient des soldes moyens de 701 milliards de dollars (624 milliards en 2023; 500 milliards en 2022), des charges d'intérêt de 31 520 millions (24 260 millions en 2023; 7 323 millions en 2022) ainsi que des taux moyens de 4,50 % (3,89 % en 2023; 1,46 % en 2022).
- (4) Le classement géographique des actifs et passifs choisis est fondé sur l'emplacement du point d'inscription des actifs et des passifs en question.
- s.o. sans objet

Variation du revenu net d'intérêt

Tableau 72

(en millions de dollars canadiens)	2024 par rapport à 2023			2023 par rapport à 2022		
	Facteur d'augmentation (de diminution)			Facteur d'augmentation (de diminution)		
	Volume moyen (1)	Taux moyen (1)	Variation nette	Volume moyen (1)	Taux moyen (1)	Variation nette
Actif						
Dépôts auprès d'autres banques						
Canada (2)	(55)\$	(175)\$	(230)\$	22 \$	1 094 \$	1 116 \$
États-Unis (2)	(641)	583	(58)	76	2 976	3 052
Autres pays (2)	(609)	166	(443)	(66)	1 053	987
Titres						
Titres détenus à des fins de transaction	1 056	(594)	462	690	2 021	2 711
Titres de placement, déduction faite de la correction de valeur applicable	1 802	892	2 694	457	4 282	4 739
Actifs achetés en vertu de conventions de revente et titres empruntés	770	4 187	4 957	351	16 366	16 717
Prêts						
Canada (2)						
Prêts de détail (2)	1 853	3 948	5 801	752	7 964	8 716
Prêts de gros (2)	3 392	25	3 417	882	2 652	3 534
États-Unis (2)	26	1 445	1 471	634	2 220	2 854
Autres pays (2)	36	(148)	(112)	47	1 747	1 794
Total du revenu d'intérêt	7 630 \$	10 329 \$	17 959 \$	3 845 \$	42 375 \$	46 220 \$
Passif						
Dépôts						
Canada (2)	4 374	4 997	9 371	1 086	17 881	18 967
États-Unis (2)	73	921	994	5	4 334	4 339
Autres pays (2)	(415)	626	211	(77)	2 699	2 622
Engagements afférents à des titres vendus à découvert	(43)	(124)	(167)	(167)	691	524
Engagements afférents à des actifs vendus en vertu de conventions de rachat et aux titres prêtés	1 265	3 781	5 046	502	15 580	16 082
Débitures subordonnées	97	12	109	26	352	378
Autres passifs portant intérêt	(381)	(48)	(429)	114	782	896
Total de la charge d'intérêt	4 970 \$	10 165 \$	15 135 \$	1 489 \$	42 319 \$	43 808 \$
Revenu net d'intérêt	2 660 \$	164 \$	2 824 \$	2 356 \$	56 \$	2 412 \$

- (1) L'écart de volume ou de taux est attribué en fonction du pourcentage des variations de soldes et de taux par rapport au total de la variation nette du revenu net d'intérêt.
(2) Le classement géographique des actifs et passifs choisis est fondé sur l'emplacement du point d'inscription des actifs et des passifs en question.

Prêts et acceptations par secteur géographique

Tableau 73

Aux 31 octobre (en millions de dollars canadiens)	2024	2023
Canada (1)		
Prêts hypothécaires résidentiels	441 191 \$	397 605 \$
Prêts aux particuliers	86 977	79 705
Prêts sur cartes de crédit	24 619	22 140
Prêts aux petites entreprises	15 531	13 681
Prêts de détail	568 318	513 131
Prêts de gros	189 413	143 475
	757 731 \$	656 606 \$
États-Unis (1)		
Prêts de détail	51 893	50 058
Prêts de gros	119 231	119 068
	171 124	169 126
Autres pays (1)		
Prêts de détail	6 767	6 762
Prêts de gros	51 830	47 028
	58 597	53 790
Total des prêts et des acceptations	987 452 \$	879 522 \$
Total de la correction de valeur pour pertes de crédit	(6 037)	(5 054)
Total des prêts et des acceptations, déduction faite de la correction de valeur pour pertes de crédit	981 415 \$	874 468 \$

- (1) Les données d'ordre géographique s'appuient sur le lieu de résidence de l'emprunteur.

Aux 31 octobre (en millions de dollars canadiens)	2024	2023
Prêts hypothécaires résidentiels	477 544 \$	434 501 \$
Prêts aux particuliers	108 338	98 734
Prêts sur cartes de crédit	25 565	23 035
Prêts aux petites entreprises	15 531	13 681
Prêts de détail	626 978 \$	569 951 \$
Exploitations agricoles	13 065	11 026
Industrie automobile	14 386	11 503
Services bancaires	8 829	7 146
Consommation discrétionnaire	23 670	17 546
Biens de consommation de base	9 885	8 463
Pétrole et gaz	6 362	6 421
Services financiers	40 997	38 029
Produits de financement	18 161	13 683
Produits forestiers	2 200	1 428
Administrations publiques	5 816	5 767
Produits industriels	15 347	11 057
Technologie de l'information	5 788	5 096
Placements	21 454	18 212
Mines et métaux	2 757	1 858
Travaux publics et infrastructure	3 325	2 970
Immobilier et autres	102 885	90 981
Autres services	31 758	27 048
Télécommunications et médias	7 745	8 507
Transport	10 450	8 038
Services publics	14 484	13 978
Autres secteurs	1 110	814
Prêts de gros	360 474 \$	309 571 \$
Total des prêts et des acceptations	987 452 \$	879 522 \$
Total de la correction de valeur pour pertes de crédit	(6 037)	(5 054)
Total des prêts et des acceptations, déduction faite de la correction de valeur pour pertes de crédit	981 415 \$	874 468 \$

Montant brut des prêts douteux par portefeuille et par secteur géographique

Tableau 75

Aux 31 octobre (en millions de dollars canadiens, sauf les pourcentages)	2024	2023
Prêts hypothécaires résidentiels	1 233 \$	682 \$
Prêts aux particuliers	408	280
Prêts aux petites entreprises	321	244
Prêts de détail	1 962	1 206
Exploitations agricoles	127 \$	36 \$
Industrie automobile	263	26
Services bancaires	54	3
Consommation discrétionnaire	401	315
Biens de consommation de base	138	148
Pétrole et gaz	9	17
Services financiers	120	85
Produits de financement	228	–
Produits forestiers	147	9
Administrations publiques	12	16
Produits industriels	235	147
Technologie de l'information	74	26
Placements	82	96
Mines et métaux	3	1
Travaux publics et infrastructure	11	15
Immobilier et autres	1 404	1 109
Autres services	263	180
Télécommunications et médias	105	186
Transport	172	59
Services publics	30	–
Autres secteurs	27	24
Prêts de gros (1)	3 905	2 498
Total du montant brut des prêts douteux (2)	5 867 \$	3 704 \$
Canada (3)		
Prêts hypothécaires résidentiels	1 007 \$	481 \$
Prêts aux particuliers	354	247
Prêts aux petites entreprises	321	244
Prêts de détail	1 682	972
Exploitations agricoles	126	16
Industrie automobile	238	24
Services bancaires	54	3
Consommation discrétionnaire	298	195
Biens de consommation de base	67	55
Pétrole et gaz	9	17
Services financiers	24	–
Produits de financement	228	–
Produits forestiers	147	9
Administrations publiques	10	13
Produits industriels	137	42
Technologie de l'information	38	8
Placements	21	20
Mines et métaux	3	1
Travaux publics et infrastructure	6	10
Immobilier et autres	750	168
Autres services	140	72
Télécommunications et médias	15	4
Transport	139	27
Services publics	–	–
Autres secteurs	1	1
Prêts de gros	2 451	685
Total	4 133 \$	1 657 \$
États-Unis (3)		
Prêts de détail	125 \$	53 \$
Prêts de gros	1 165	1 469
Total	1 290 \$	1 522 \$
Autres pays (3)		
Prêts de détail	155 \$	181 \$
Prêts de gros	289	344
Total	444 \$	525 \$
Total du montant brut des prêts douteux	5 867 \$	3 704 \$
Dotation à la provision pour pertes de crédit liée aux prêts douteux	(1 516)	(1 148)
Montant net des prêts douteux	4 351 \$	2 556 \$
Montant brut des prêts douteux en pourcentage des prêts et acceptations		
Prêts hypothécaires résidentiels	0,26 %	0,16 %
Prêts aux particuliers	0,38 %	0,28 %
Prêts aux petites entreprises	2,07 %	1,78 %
Prêts de détail	0,31 %	0,21 %
Prêts de gros	1,08 %	0,81 %
Total	0,59 %	0,42 %
Correction de valeur pour prêts douteux en pourcentage du montant brut des prêts douteux	25,85 %	31,00 %

(1) Comprend 109 millions de dollars au titre des prêts dépréciés acquis dans le cadre de la transaction visant HSBC Canada.

(2) Les prêts en souffrance depuis plus de 90 jours, non compris dans les prêts douteux, se sont établis à 267 millions de dollars en 2024 (257 millions en 2023). Pour plus de détails, se reporter à la note 5 de nos états financiers consolidés annuels de 2024.

(3) Les données d'ordre géographique s'appuient sur le lieu de résidence de l'emprunteur.

Pour les exercices clos les 31 octobre (en millions de dollars canadiens, sauf les pourcentages)	2024	2023
Prêts hypothécaires résidentiels	86 \$	63 \$
Prêts aux particuliers	680	467
Prêts sur cartes de crédit	670	460
Prêts aux petites entreprises	150	61
Prêts de détail	1 586	1 051
Exploitations agricoles	24 \$	20 \$
Industrie automobile	115	8
Services bancaires	33	–
Consommation discrétionnaire	97	143
Biens de consommation de base	59	51
Pétrole et gaz	(51)	11
Services financiers	19	10
Produits de financement	40	–
Produits forestiers	48	5
Administrations publiques	2	(1)
Produits industriels	68	56
Technologie de l'information	21	12
Placements	3	15
Mines et métaux	(1)	(1)
Travaux publics et infrastructure	(6)	(3)
Immobilier et autres	403	222
Autres services	40	72
Télécommunications et médias	42	85
Transport	63	74
Services publics	3	–
Autres secteurs	12	6
Prêts de gros	1 034	785
Total de la dotation à la provision pour pertes de crédit liée aux prêts douteux	2 620 \$	1 836 \$
Canada (1)		
Prêts hypothécaires résidentiels	96 \$	61 \$
Prêts aux particuliers	672	463
Prêts sur cartes de crédit	653	449
Prêts aux petites entreprises	150	61
Prêts de détail	1 571	1 034
Exploitations agricoles	24	4
Industrie automobile	114	7
Services bancaires	36	–
Consommation discrétionnaire	86	101
Biens de consommation de base	33	34
Pétrole et gaz	(4)	(2)
Services financiers	11	1
Produits de financement	40	–
Produits forestiers	48	5
Administrations publiques	2	(1)
Produits industriels	61	16
Technologie de l'information	18	2
Placements	1	8
Mines et métaux	(1)	–
Travaux publics et infrastructure	(6)	2
Immobilier et autres	116	41
Autres services	32	12
Télécommunications et médias	8	1
Transport	44	9
Services publics	–	–
Autres secteurs	–	(1)
Prêts de gros	663	239
Total	2 234 \$	1 273 \$
États-Unis (1)		
Prêts de détail	33 \$	17 \$
Prêts de gros	366	509
Total	399 \$	526 \$
Autres pays (1)		
Prêts de détail	(19) \$	– \$
Prêts de gros	6	37
Total	(13) \$	37 \$
Total de la dotation à la provision pour pertes de crédit liée aux prêts douteux	2 620 \$	1 836 \$
Total de la dotation à la provision pour pertes de crédit liée aux prêts productifs	627	660
Total de la dotation à la provision pour pertes de crédit liée aux autres actifs financiers	(15)	(28)
Total de la dotation à la provision pour pertes de crédit	3 232 \$	2 468 \$
Dotation à la provision pour pertes de crédit liée aux prêts en pourcentage de la moyenne du montant net des prêts et acceptations	0,35 %	0,29 %
Dotation à la provision pour pertes de crédit liée aux prêts douteux en pourcentage de la moyenne du montant net des prêts et acceptations (1)	0,26 %	0,21 %

(1) Les données d'ordre géographique s'appuient sur le lieu de résidence de l'emprunteur.

Aux et pour les exercices clos les 31 octobre (en millions de dollars canadiens, sauf les pourcentages)

	2024	2023
Correction de valeur pour prêts douteux		
Canada (2)		
Prêts hypothécaires résidentiels	163 \$	86 \$
Prêts aux particuliers	185	138
Prêts aux petites entreprises	105	58
Prêts de détail	453 \$	282 \$
Exploitations agricoles	26 \$	4 \$
Industrie automobile	104	5
Services bancaires	34	1
Consommation discrétionnaire	54	85
Biens de consommation de base	40	30
Pétrole et gaz	1	4
Services financiers	11	1
Produits de financement	39	–
Produits forestiers	45	3
Administrations publiques	1	–
Produits industriels	57	18
Technologie de l'information	15	2
Placements	7	7
Mines et métaux	1	1
Travaux publics et infrastructure	5	5
Immobilier et autres	127	41
Autres services	26	5
Télécommunications et médias	6	1
Transport	44	8
Services publics	–	–
Autres secteurs	–	–
Prêts de gros	643 \$	221 \$
Total	1 096 \$	503 \$
États-Unis (2)		
Prêts de détail	19 \$	7 \$
Prêts de gros	237	445
Total	256 \$	452 \$
Autres pays (2)		
Prêts de détail	76 \$	92 \$
Prêts de gros	88	101
Total	164 \$	193 \$
Total de la dotation à la provision pour pertes de crédit liée aux prêts douteux	1 516 \$	1 148 \$
Correction de valeur liée aux prêts productifs		
Prêts hypothécaires résidentiels	341 \$	313 \$
Prêts aux particuliers	1 272	1 073
Prêts sur cartes de crédit	1 232	1 069
Prêts aux petites entreprises	166	136
Prêts de détail	3 011 \$	2 591 \$
Prêts de gros	1 825 \$	1 609 \$
Total de la correction de valeur liée aux prêts productifs	4 836 \$	4 200 \$
Total de la correction de valeur liée aux prêts	6 352 \$	5 348 \$
Principaux ratios		
Correction de valeur liée aux prêts en pourcentage des prêts et des acceptations	0,64 %	0,61 %
Sorties du bilan, montant net, en pourcentage de la moyenne du montant net des prêts et des acceptations	0,22 %	0,14 %

(1) Comprend les prêts, acceptations et engagements.

(2) Les données d'ordre géographique s'appuient sur le lieu de résidence de l'emprunteur.

Aux et pour les exercices clos les 31 octobre (en millions de dollars canadiens)

	2024	2023
Prêts et acceptations		
Provinces de l'Atlantique (2)	35 501 \$	32 513 \$
Québec	86 426	76 204
Ontario	369 949	321 139
Alberta	82 860	76 018
Autres provinces des Prairies (3)	38 766	36 076
Colombie-Britannique et territoires (4)	144 229	114 656
Total des prêts et des acceptations au Canada	757 731 \$	656 606 \$
Montant brut des prêts douteux		
Provinces de l'Atlantique (2)	148 \$	122 \$
Québec	366	275
Ontario	2 219	689
Alberta	666	260
Autres provinces des Prairies (3)	181	137
Colombie-Britannique et territoires (4)	553	174
Total du montant brut des prêts douteux au Canada	4 133 \$	1 657 \$
Dotation à la provision pour pertes de crédit liée aux prêts douteux		
Provinces de l'Atlantique (2)	46 \$	52 \$
Québec	168	81
Ontario	1 510	901
Alberta	217	99
Autres provinces des Prairies (3)	80	55
Colombie-Britannique et territoires (4)	213	85
Total de la dotation à la provision pour pertes de crédit liée aux prêts douteux au Canada	2 234 \$	1 273 \$

(1) Les données d'ordre géographique s'appuient sur le lieu de résidence de l'emprunteur.

(2) Comprend Terre-Neuve-et-Labrador, l'Île-du-Prince-Édouard, la Nouvelle-Écosse et le Nouveau-Brunswick.

(3) Comprend le Manitoba et la Saskatchewan.

(4) Comprend la Colombie-Britannique, le Nunavut, les Territoires du Nord-Ouest et le Yukon.

Résultats ajustés et mesures

Nous sommes d'avis que la communication de résultats ajustés ainsi que de certaines mesures et certains ratios améliore la comparabilité avec les périodes précédentes et permet au lecteur de mieux évaluer les tendances liées aux activités sous-jacentes. Pour plus de détails, y compris un rapprochement, se reporter à la rubrique Principales mesures du rendement et mesures hors PCGR.

- **Taux d'imposition effectif ajusté** – taux d'imposition effectif qui ne tient pas compte de l'incidence des éléments spécifiés et de l'amortissement des immobilisations incorporelles liées à l'acquisition.
- **Résultat avant impôt ajusté** – résultat avant impôt qui ne tient pas compte de l'incidence des éléments spécifiés et de l'amortissement des immobilisations incorporelles liées à l'acquisition.
- **Impôt sur le résultat ajusté** – impôt sur le résultat qui ne tient pas compte de l'incidence des éléments spécifiés et de l'amortissement des immobilisations incorporelles liées à l'acquisition.
- **Bénéfice net ajusté** – bénéfice net qui ne tient pas compte de l'incidence des éléments spécifiés et de l'amortissement des immobilisations incorporelles liées à l'acquisition.
- **Bénéfice net ajusté disponible pour les actionnaires ordinaires** – bénéfice net disponible pour les actionnaires ordinaires qui ne tient pas compte de l'incidence des éléments spécifiés et de l'amortissement des immobilisations incorporelles liées à l'acquisition.
- **Frais autres que d'intérêt ajustés** – frais autres que d'intérêt qui ne tiennent pas compte de l'incidence des éléments spécifiés et de l'amortissement des immobilisations incorporelles liées à l'acquisition.
- **Total des revenus ajusté** – total des revenus qui ne tient pas compte de l'incidence des éléments spécifiés.

Acceptations

Lettre de change ou instrument négociable tiré sur une banque par un emprunteur qui s'engage à effectuer le paiement à l'échéance. L'acceptation représente une garantie de paiement par la banque et est négociable sur le marché monétaire. En contrepartie de cette garantie, la banque reçoit une commission d'acceptation.

Correction de valeur pour pertes de crédit

Montant jugé adéquat par la direction pour absorber les pertes de crédit attendues à la date de clôture. La correction de valeur est déterminée pour tous les actifs financiers soumis à des tests de dépréciation, y compris certains prêts, titres de créance, engagements de clients en contrepartie d'acceptations, garanties financières et engagements inutilisés. La correction de valeur est modifiée du montant de la dotation à la provision pour pertes de crédit comptabilisée, laquelle est imputée au résultat et réduite en fonction du montant des radiations, après déduction des recouvrements au cours de la période.

Ratio de la correction de valeur pour pertes de crédit liée aux prêts

Le ratio de la correction de valeur pour pertes de crédit liée aux prêts correspond à la correction de valeur pour pertes de crédit liée aux prêts exprimée en pourcentage du total des prêts et des acceptations.

Titres adossés à des actifs

Titres créés au moyen de la titrisation d'un groupe d'actifs, par exemple des prêts automobiles ou des prêts sur cartes de crédit.

Biens administrés

Biens que nous administrons et qui sont la propriété effective de nos clients, à moins d'indication contraire. Les services fournis relativement aux biens administrés sont de nature administrative et comprennent notamment les services de garde, le recouvrement des revenus de placement, le règlement des opérations de vente et d'achat et la tenue de registres.

Biens sous gestion

Biens que nous gérons et qui sont la propriété effective de nos clients, à moins d'indication contraire. Les services fournis relativement aux biens sous gestion comprennent le choix des placements et les services-conseils en matière d'investissement. Nous détenons des biens sous gestion que nous administrons également et qui sont inclus dans les biens administrés.

Fonds propres attribués

Les fonds propres attribués à nos secteurs d'exploitation reposent sur les exigences en matière de fonds propres et de levier réglementaires de Bâle III pour nos secteurs d'exploitation autres que l'assurance, pour lequel nous attribuons les fonds propres uniquement en fonction du capital économique.

Titres à enchères

Titres d'emprunt dont les taux d'intérêt sont régulièrement réévalués à la suite d'un processus d'enchères.

Moyenne des actifs productifs, montant net

La moyenne des actifs productifs tient compte des dépôts productifs d'intérêts à d'autres banques, des titres, déduction faite de la correction de valeur applicable, des actifs achetés en vertu de conventions de revente et titres empruntés et des prêts, déduction faite de la correction de valeur, des garanties en espèces et des dépôts de garantie en espèces. Les actifs liés aux assurances et tous les autres actifs non spécifiés sont exclus. Les moyennes sont fondées sur les soldes quotidiens pour la période.

Point de base (p.b.)

Un centième pour cent (0,01 %).

Sûretés

Sûretés pour un prêt ou toute autre obligation. Les sûretés peuvent être des espèces, des titres assortis de notations élevées, des propriétés, des stocks, du matériel et des créances.

Titres garantis par des créances (TGC)

Titres comportant plusieurs tranches qui sont émis par des entités structurées et garantis par des créances, y compris des obligations et des prêts. Chaque tranche offre un degré différent de risque et de rendement pouvant répondre à la demande des investisseurs.

Titres adossés à des créances hypothécaires commerciales

Titres créés au moyen de la titrisation de créances hypothécaires commerciales.

Engagements de crédit

Montants inutilisés de facilités de crédit offertes aux clients, sous la forme de prêts, d'acceptations bancaires ou d'autres types de financement au bilan, ou encore d'instruments hors bilan tels que les garanties et les lettres de crédit.

Fonds propres CET1

Mesure de fonds propres prévue par l'accord de Bâle III se composant principalement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires, moins les déductions et ajustements réglementaires pour le goodwill et les immobilisations incorporelles, les actifs des régimes de retraite à prestations définies, le déficit au titre des provisions et d'autres éléments définis. Les fonds propres CET1 sont calculés conformément à la ligne directrice sur les normes de fonds propres du BSIF. Pour plus de détails, se reporter à la rubrique Gestion des fonds propres.

Ratio CET1

Mesure de fonds propres basée sur le risque correspondant aux fonds propres CET1 divisés par l'actif pondéré en fonction des risques. Le ratio CET1 est calculé conformément à la ligne directrice sur les normes de fonds propres du BSIF.

Marge sur services contractuels

Pour les contrats d'assurance, la marge sur services contractuels représente le profit non acquis (rentrées nettes) au titre de la fourniture de couvertures d'assurance. Pour les contrats de réassurance détenus, la marge sur services contractuels représente le coût net ou le profit net lié à l'achat de contrats de réassurance.

Obligations sécurisées

Obligations avec plein recours figurant au bilan émises par les banques et les établissements de crédit qui sont également entièrement garanties par des actifs sur lesquels les investisseurs ont priorité en cas d'insolvabilité de l'émetteur.

Swaps sur défaillance

Contrat dérivé qui offre à l'acquéreur un paiement non récurrent en cas de défaillance de l'entité ou des entités (ou si un événement déclencheur semblable survient).

Dérivé

Contrat conclu entre deux parties qui ne nécessite que peu ou pas d'investissements initiaux et en vertu duquel les paiements faits de part et d'autre sont tributaires de la variation du prix d'un instrument, d'un indice boursier ou d'un taux financier sous-jacent. Les dérivés comprennent notamment les swaps, les options, les contrats de garantie de taux d'intérêt et les contrats à terme standardisés. Le capital nominal du dérivé est le montant de référence en fonction duquel les paiements effectués entre les parties sont calculés. Le capital nominal lui-même ne fait habituellement pas l'objet d'un versement.

Ratio de distribution

Dividendes sur actions ordinaires exprimés en pourcentage du bénéfice net disponible pour les actionnaires ordinaires.

Rendement de l'action

Dividende par action ordinaire divisé par la moyenne des cours extrêmes pour la période visée.

Bénéfice par action – de base

Bénéfice net disponible pour les actionnaires ordinaires, divisé par le nombre moyen d'actions en circulation. Le bénéfice de base par action ajusté est calculé de la même manière, au moyen du bénéfice net ajusté disponible pour les actionnaires ordinaires.

Bénéfice par action – dilué

Bénéfice net disponible pour les actionnaires ordinaires, divisé par le nombre moyen d'actions en circulation ajusté pour tenir compte de l'effet de dilution des options sur actions et des autres titres convertibles. Le bénéfice dilué par action ajusté est calculé de la même manière, au moyen du bénéfice net ajusté disponible pour les actionnaires ordinaires.

Ratio d'efficience

Frais autres que d'intérêt exprimés en pourcentage du total des revenus. Le ratio d'efficience ajusté est calculé de la même manière, au moyen des frais autres que d'intérêt ajustés et du total des revenus ajustés.

Pertes de crédit attendues

Différence entre les flux de trésorerie contractuels qui nous sont dus conformément aux conditions du contrat et les flux de trésorerie que nous nous attendons à recevoir, actualisée à la date de clôture.

Juste valeur

La juste valeur d'un instrument financier correspond au prix qui serait reçu pour la vente d'un actif ou payé pour le transfert d'un passif lors d'une transaction normale entre des intervenants du marché à la date d'évaluation.

Ajustement de l'évaluation lié au financement

Les ajustements de l'évaluation liés au financement sont calculés afin de tenir compte du coût et de l'avantage du financement dans l'évaluation des dérivés hors cote sous-garantis ou non garantis. Les flux de trésorerie futurs prévus de ces dérivés sont actualisés de manière à refléter le coût et l'avantage du financement des dérivés en utilisant comme données une courbe de financement, les volatilités implicites et les corrélations.

Garanties et lettres de crédit

Représentent principalement des garanties de paiement irrévocables par une banque dans le cas où un client serait incapable d'honorer ses obligations financières envers des tiers. Certaines autres garanties (comme les cautionnements de soumission et les garanties de bonne exécution) sont de nature non financière.

Couverture

Technique de gestion du risque visant à réduire l'exposition aux risques de marché, de taux d'intérêt ou de change liés aux transactions bancaires courantes. L'élimination ou la réduction du risque est obtenue au moyen de la prise de positions compensatoires. Par exemple, des actifs libellés dans une devise peuvent être couverts au moyen de passifs libellés dans cette même devise ou au moyen de divers instruments de couverture de change (comme les contrats à terme standardisés, les options sur devises et les contrats de change à terme).

Fonds de couverture

Fonds d'investissement offert aux investisseurs accrédités disposant d'un avoir net élevé, qui est assujéti à une réglementation et à des restrictions limitées à l'égard de ses placements comparativement aux fonds communs de placement de détail et qui a souvent recours à des stratégies audacieuses comme la vente à découvert, l'endettement, la négociation informatisée, les swaps, l'arbitrage et les dérivés.

Actifs liquides de haute qualité

Trésorerie ou actifs qui peuvent être convertis en espèces rapidement en étant vendus (ou donnés en garantie), sans perte de valeur importante.

Prêts douteux

Un prêt est classé comme prêt douteux si la qualité de crédit s'est détériorée de telle sorte que la direction juge que le plein recouvrement des intérêts et du capital aux dates prévues conformément aux modalités du contrat de prêt n'est plus raisonnablement assuré. Les soldes de cartes de crédit ne sont pas classés comme douteux étant donné qu'ils sont directement sortis du bilan après 180 jours de retard.

Contrats d'assurance

Contrats en vertu desquels nous prenons en charge un risque d'assurance important pour un titulaire en convenant d'indemniser le titulaire de la police si un événement futur incertain spécifié porte préjudice à ce titulaire de la police. Les contrats d'assurance comprennent également les contrats de réassurance émis par nous pour indemniser une autre société au titre des demandes d'indemnisation résultant de contrats d'assurance sous-jacents émis par cette autre société.

Résultat des placements d'assurance

Correspond aux revenus de placement nets tirés du secteur Assurances, aux revenus (charges) financiers d'assurance tirés des contrats d'assurance et aux revenus (charges) financiers de réassurance tirés des contrats de réassurance détenus.

Résultat des activités d'assurance

Calculé comme le produit des activités d'assurance moins les charges des activités d'assurance des contrats d'assurance et les revenus (charges) nets des contrats de réassurance détenus.

Normes internationales d'information financière (IFRS)

Les IFRS comprennent les normes, les interprétations et le cadre fondés sur des principes adoptés par l'International Accounting Standards Board.

Ratio de levier

Mesure réglementaire prévue par l'accord de Bâle III consistant à diviser les fonds propres de première catégorie par la mesure des positions de levier. Le ratio de levier est une mesure non axée sur les risques calculée conformément à la ligne directrice sur les normes de liquidité du BSIF.

Exposition du ratio de levier

L'exposition du ratio de levier est calculée conformément à la ligne directrice sur les exigences de levier du BSIF. Elle correspond à la somme du total de l'actif et des éléments hors bilan après certains ajustements.

Ratio de liquidité à court terme

Le ratio de liquidité à court terme est une norme prévue par l'accord de Bâle III visant à s'assurer que les institutions possèdent suffisamment d'actifs liquides de haute qualité non grevés, sous forme de trésorerie ou d'actifs pouvant être convertis en espèces avec une faible perte de valeur, ou aucune, sur les marchés privés, de sorte à être en mesure de répondre à leurs besoins de liquidités pendant 30 jours civils advenant une crise touchant les liquidités. Le ratio de liquidité à court terme est calculé conformément à la ligne directrice sur les normes de liquidité du BSIF.

Ratio prêt-valeur

Calculé en fonction du montant total de la facilité aux fins des prêts hypothécaires résidentiels et des produits de la gamme Marge Proprio RBC divisé par la valeur des propriétés résidentielles connexes.

Convention-cadre de compensation

Accord conclu entre la banque et une contrepartie et conçu afin de réduire le risque de crédit lié à de multiples transactions sur dérivés au moyen de la création d'un droit juridique de contrebalancer l'exposition au risque dans le cas d'une défaillance.

Revenu net d'intérêt

Écart entre le montant gagné sur les actifs (tels que les prêts et les titres) et le montant versé au titre des passifs (tels que les dépôts et les débiteures subordonnées).

Marge nette d'intérêt selon la moyenne des actifs productifs, montant net

Représente le revenu net d'intérêt divisé par la moyenne des actifs productifs, montant net.

Ratio de liquidité à long terme

Le ratio de liquidité à long terme correspond à une norme prévue par l'accord de Bâle III qui exige que les institutions maintiennent un profil de capitalisation stable, défini comme le rapport entre les liquidités à long terme disponibles et les liquidités à long terme requises en fonction de la composition des actifs et des activités hors bilan. Le ratio devrait en permanence être au moins égal à 100 %. Le ratio de liquidité à long terme est calculé conformément à la ligne directrice sur les normes de liquidité du BSIF.

Offre publique de rachat dans le cours normal des activités

Programme visant le rachat de nos propres actions aux fins d'annulation, par l'intermédiaire d'une Bourse, assujéti aux divers règlements de la Bourse et de la commission des valeurs mobilières pertinentes.

Capital nominal

Montant contractuel de référence utilisé pour calculer les paiements relatifs aux dérivés.

Instruments financiers hors bilan

Divers types d'ententes offertes aux clients, qui comprennent les dérivés de crédit, les ventes d'options de vente, les facilités de garantie de liquidités, les produits à valeur stable, les lettres de garantie financière, les garanties de bonne fin, les rehaussements de crédit, les engagements de crédit, les prêts de titres, les lettres de crédit documentaire et commerciales, les garanties des membres parrainés, les garanties pour prêt de titres et les indemnisations.

Bureau du surintendant des institutions financières Canada (BSIF)

Principale autorité de réglementation des institutions financières constituées sous le régime d'une loi fédérale canadienne et des régimes de retraite administrés par le gouvernement fédéral canadien. Le BSIF a pour mission de protéger les titulaires de police, les déposants et les participants aux régimes de retraite contre les pertes indues.

Levier d'exploitation

Écart entre le taux de croissance de nos revenus et le taux de croissance des frais autres que d'intérêt.

Options

Contrat ou disposition d'un contrat qui donne à une partie (le porteur de l'option) le droit, et non l'obligation, d'effectuer une opération déterminée avec une autre partie (l'émetteur ou le vendeur de l'option) selon des conditions établies.

Dotation à la provision pour pertes de crédit (DPPC)

Montant imputé au résultat en vue de porter la correction de valeur pour pertes de crédit au niveau jugé approprié par la direction. Elle se compose des dotations liées aux actifs financiers productifs et dépréciés.

Ratio de la dotation à la provision pour pertes de crédit liée aux prêts

Le ratio de la dotation à la provision pour pertes de crédit liée aux prêts représente la dotation à la provision pour pertes de crédit liée aux prêts exprimée en pourcentage de la moyenne du montant net des prêts et acceptations.

Produits de la gamme Marge Proprio RBC

Comprennent les prêts hypothécaires résidentiels et les prêts aux particuliers garantis aux termes desquels l'emprunteur fournit des biens immobiliers en garantie.

Contrats de réassurance détenus

Contrats aux termes desquels nous transférons un risque d'assurance important à un réassureur qui nous indemnise pour des réclamations se rattachant à des contrats d'assurance sous-jacents émis par nous et qui sont comptabilisés séparément des contrats d'assurance sous-jacents auxquels ils se rattachent.

Convention de rachat

Prévoit à la fois la vente de titres contre espèces et le rachat de ces titres contre valeur à une date ultérieure. Ces transactions ne constituent habituellement pas des ventes économiques et, par conséquent, sont traitées comme des transactions de financement garanties.

Rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires

Bénéfice net disponible pour les actionnaires ordinaires exprimé en pourcentage de la moyenne des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires. Le rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires est fondé sur les soldes réels de la moyenne des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires avant leur arrondissement. Le rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires ajusté est calculé de la même manière, au moyen du bénéfice net ajusté disponible pour les actionnaires ordinaires.

Convention de revente

Prévoit à la fois l'achat de titres contre espèces et la vente de ces titres contre valeur à une date ultérieure. Ces transactions ne constituent habituellement pas des ventes économiques et, par conséquent, sont traitées comme des transactions de financement garanties.

Actif pondéré en fonction des risques

Actif ajusté en fonction d'un facteur de pondération du risque prévu par règlement afin de refléter le degré de risque lié aux éléments présentés au bilan et aux éléments hors bilan. Certains actifs ne sont pas pondérés en fonction des risques, mais déduits des fonds propres. Le calcul est défini dans les lignes directrices sur les normes de fonds propres du BSIF. Pour plus de détails, se reporter à la rubrique Gestion des fonds propres.

Prêt de titres

Opération dans le cadre de laquelle le propriétaire de titres accepte le prêt en contrepartie d'une commission aux termes d'un contrat négocié au préalable avec l'emprunteur. La garantie pour le prêt est constituée soit de titres de grande qualité, soit de trésorerie, et la valeur de la garantie doit être au moins égale à la valeur de marché des titres prêtés. Lorsque les prêts sont garantis par des titres, l'emprunteur paie une commission négociée. Inversement, lorsque les prêts sont garantis en espèces, le prêteur verse des intérêts à l'emprunteur à un taux négocié et réinvestit la garantie en espèces pour réaliser un rendement. Un intermédiaire, comme une banque, agit souvent à titre de mandataire d'opérations de prêt pour le compte du propriétaire des titres en échange d'une partie des revenus touchés par le propriétaire sur le prêt de titres. La plupart du temps, le mandataire indemnise le propriétaire relativement au risque lié à l'incapacité de l'emprunteur de remettre les titres prêtés, notamment au risque de contrepartie en cas de défaillance de l'emprunteur et au risque de marché si la valeur des garanties autres qu'en espèces diminue. Le mandataire n'indemnise pas le propriétaire des titres relativement au risque lié au réinvestissement de la garantie en espèces; ce risque est entièrement assumé par le propriétaire.

Titres vendus à découvert

Transaction dans le cadre de laquelle une partie vend des titres pour ensuite les emprunter afin de les céder à l'acheteur au moment du règlement. À une date ultérieure, le vendeur achète des titres identiques sur le marché pour remplacer les titres empruntés.

Titrisation

Opération dans le cadre de laquelle divers actifs financiers sont regroupés en titres nouvellement émis adossés à ces actifs.

Approche standard pour évaluer le risque de crédit

La pondération de risques prescrite par le BSIF permet de calculer l'actif pondéré en fonction des risques pour déterminer l'exposition au risque de crédit. L'évaluation du crédit par les agences de notation externes reconnues par le BSIF, soit Standard & Poor's Financial Services LLP, Moody's Investors Service, Inc., Fitch Ratings, Inc., DBRS Limited et Kroll Bond Rating Agency, Inc., sert à pondérer notre exposition au risque lié aux organismes souverains et aux banques en fonction des normes et des lignes directrices formulées par le BSIF.

Entités structurées

Une entité structurée est une entité pour laquelle les droits de vote ou autres droits similaires ne sont pas les principaux facteurs permettant de déterminer qui contrôle l'entité, comme lorsque les activités qui ont une incidence importante sur le rendement de l'entité sont dirigées au moyen d'accords contractuels. Souvent, les entités structurées exercent des activités restreintes, ont des objectifs précis et bien définis, ont des capitaux propres insuffisants pour financer leurs activités et disposent de financement sous forme de multiples instruments liés entre eux par contrat.

Majoration au montant imposable équivalent

Augmentation du revenu provenant de certaines sources présentant des avantages fiscaux (crédits d'impôt à l'investissement des États-Unis et dividendes imposables de sociétés canadiennes admissibles reçus à compter du 31 décembre 2023, inclusivement) à un niveau permettant de le rendre comparable aux revenus provenant de sources imposables. Il y a un ajustement correspondant de la charge d'impôt qui permet d'obtenir le même bénéfice net après impôt.

Fonds propres de première catégorie et ratio de fonds propres de première catégorie

Les fonds propres de première catégorie comprennent essentiellement les fonds propres CET1 et d'autres éléments additionnels de fonds propres de première catégorie, comme les actions privilégiées, les billets de capital à recours limité et les participations ne donnant pas le contrôle dans des instruments de fonds propres de première catégorie de filiales. Le ratio de fonds propres de première catégorie est calculé conformément à la ligne directrice sur les normes de fonds propres du BSIF, en divisant les fonds propres de première catégorie par l'actif pondéré en fonction des risques.

Fonds propres de deuxième catégorie

Les fonds propres de deuxième catégorie comprennent principalement des débetures subordonnées qui répondent à certains critères, certaines provisions pour pertes sur prêts ainsi que les participations ne donnant pas le contrôle dans des instruments de fonds propres de deuxième catégorie de filiales.

Capacité totale d'absorption des pertes (TLAC)

Ensemble des fonds propres de première catégorie, des fonds propres de deuxième catégorie et des instruments de TLAC externe qui permettent la conversion, en tout ou en partie, en actions ordinaires en vertu de la Loi sur la SADC et qui satisfont à tous les critères d'admissibilité de la ligne directrice sur la TLAC.

Ratio TLAC

Le ratio TLAC fondé sur le risque correspond à la capacité totale d'absorption des pertes divisée par le total de l'actif pondéré en fonction des risques. Le ratio TLAC est calculé conformément à la ligne directrice sur la TLAC du BSIF.

Ratio de levier TLAC

Le ratio de levier TLAC correspond à la capacité totale d'absorption des pertes divisée par le ratio de levier. Le ratio de levier TLAC est calculé conformément à la ligne directrice sur la TLAC du BSIF.

Total des fonds propres et ratio du total des fonds propres

Le total des fonds propres se définit comme le total des fonds propres de première et de deuxième catégories. Le ratio du total des fonds propres est calculé conformément à la ligne directrice sur les normes de fonds propres du BSIF en divisant le total des fonds propres par l'actif pondéré en fonction des risques.

Tranche

Type de titre créé de façon que les risques et le rendement liés à un groupe d'actifs soient regroupés en plusieurs catégories de titres assortis de niveaux de risque et de rendement différents de ceux du groupe d'actifs sous-jacent. Les tranches sont habituellement notées par des agences de notation et reflètent à la fois la qualité de crédit de la garantie sous-jacente et le niveau de protection en fonction de la subordination intrinsèque de la tranche.

Fonds propres non attribués

Les fonds propres non attribués représentent l'excédent des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires sur les capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires attribués à notre secteur d'exploitation, et sont présentés dans le secteur Services de soutien généraux.

Valeur à risque (VAR)

Mesure du risque généralement reconnue qui utilise des modèles statistiques fondés sur des informations historiques pour estimer, selon un degré de confiance déterminé, la perte de valeur de marché maximale que subiraient les portefeuilles financiers de la banque en cas de changement défavorable des taux et des cours du marché au cours d'une séance.

Index des recommandations du Groupe de travail sur la divulgation accrue des renseignements

La publication de notre rapport annuel 2024, du document d'information financière complémentaire (IFC) et du rapport portant sur le troisième pilier a pour objectif la présentation de renseignements transparents et de grande qualité concernant les risques, conformément aux recommandations du Groupe de travail sur la divulgation accrue des renseignements du conseil de la stabilité financière (CSF). L'information figurant dans l'IFC et le rapport portant sur le troisième pilier n'est pas et ne doit pas être considérée comme étant intégrée par renvoi à notre rapport annuel 2024.

L'index qui suit présente un sommaire de nos renseignements à fournir selon les recommandations du Groupe de travail sur la divulgation accrue des renseignements.

Catégorie de risque	Recommandation	Information à fournir	Référence	
			Page du rapport annuel	Page de l'IFC
Généralités	1	Table des matières sur les informations relatives aux risques à fournir conformément aux recommandations du Groupe de travail sur la divulgation accrue des renseignements	152	1
	2	Définir la terminologie et les mesures relatives aux risques	75-82, 149-151	–
	3	Risques connus et risques émergents	72-75	–
	4	Nouveaux ratios réglementaires	124-132	–
Gouvernance, gestion du risque et modèle d'affaires	5	Structure de gestion des risques	75-82	–
	6	Culture à l'égard du risque	75-82	–
	7	Risques relatifs au contexte dans lequel nous exerçons nos activités	135	–
	8	Simulation de crise	79, 93	–
Adéquation des fonds propres et actif pondéré en fonction des risques	9	Ratios de fonds propres minimaux en vertu de l'accord de Bâle III et supplément s'appliquant aux banques d'importance systémique intérieure	124-132	–
	10	Composition des fonds propres et rapprochement du bilan comptable et du bilan réglementaire	–	*
	11	État de l'évolution des fonds propres réglementaires	–	19
	12	Planification stratégique en matière de fonds propres	124-132	–
	13	Actif pondéré en fonction des risques par secteur d'activité	–	20
	14	Analyse des exigences en matière de fonds propres et renseignements sur le modèle d'évaluation connexe	82-86	*
	15	Information relative au risque de crédit lié à l'actif pondéré en fonction des risques et mesures de risque connexes	–	*
16	Évolution de l'actif pondéré en fonction des risques par catégorie de risque	–	20	
17	Information relative au contrôle ex post en vertu de l'accord de Bâle	78, 82-84	31	
Liquidités	18	Analyse quantitative et qualitative de notre réserve de liquidités	101-102, 107-108	–
Financement	19	Actifs grevés et non grevés par catégorie du bilan, et obligations contractuelles découlant de révisions des notations	103, 106	–
	20	Analyse de l'ensemble des actifs, passifs et engagements hors bilan consolidés en fonction de la durée contractuelle résiduelle à la date du bilan	110-111	–
	21	Sources de financement et stratégie de financement	103-105	–
Risque de marché	22	Liens entre les postes du bilan et les mesures de risque de marché relatives aux portefeuilles de négociation et aux portefeuilles autres que de négociation	98-99	–
	23	Ventilation des facteurs de risque de marché	92-99	–
	24	Informations relatives à la validation et au contrôle ex post des mesures de risque de marché	92	–
	25	Principales techniques de gestion des risques au-delà des mesures et paramètres de risque présentés	92-97	–
Risque de crédit	26	Profil de risque de crédit de la banque Sommaire quantitatif de l'ensemble des expositions au risque de crédit en rapprochement avec le bilan	82-92, 206-213 143-148	21-31* *
	27	Politiques de détermination des prêts douteux	84-86, 137, 172-175	–
	28	Rapprochement des soldes d'ouverture et de clôture des prêts douteux et des provisions pour dépréciation au cours de l'exercice	–	23, 28
	29	Quantification de l'exposition notionnelle brute aux dérivés négociés hors cote ou en Bourse	87	32
	30	Mesures d'atténuation du risque de crédit, y compris les garanties détenues pour toutes les sources de risque de crédit	85-86	*
Autres	31	Autres types de risque	113-124	–
	32	Événements publics comportant des risques	118-119, 261-262	–

* Ces exigences de communication sont remplies en totalité ou en partie grâce aux informations incluses dans le rapport portant sur le troisième pilier pour le trimestre clos le 31 octobre 2024 et l'exercice clos le 31 octobre 2023.

Rapports

- 154 Responsabilité de la direction à l'égard de la présentation de l'information financière
- 154 Rapport de la direction sur le contrôle interne à l'égard de l'information financière
- 155 Rapport de l'auditeur indépendant
- 159 Rapport du cabinet d'experts-comptables inscrit indépendant (PCAOB ID 271)

États financiers consolidés

- 162 Bilans consolidés
- 163 États consolidés du résultat net
- 164 États consolidés du résultat global
- 165 États consolidés des variations des capitaux propres
- 166 Tableaux consolidés des flux de trésorerie

Notes annexes

- 167 Note 1 Informations générales
- 167 Note 2 Sommaire des méthodes comptables significatives, estimations et jugements
- 186 Note 3 Juste valeur des instruments financiers
- 202 Note 4 Titres
- 206 Note 5 Prêts et correction de valeur pour pertes de crédit
- 213 Note 6 Acquisition et cession importantes
- 215 Note 7 Décomptabilisation d'actifs financiers
- 216 Note 8 Entités structurées
- 220 Note 9 Instruments financiers dérivés et activités de couverture
- 232 Note 10 Locaux et matériel
- 233 Note 11 Goodwill et autres immobilisations incorporelles
- 235 Note 12 Coentreprises et entreprises associées
- 235 Note 13 Autres actifs
- 236 Note 14 Dépôts
- 236 Note 15 Assurance et réassurance
- 241 Note 16 Avantages du personnel – Régime de retraite et autres régimes d'avantages postérieurs à l'emploi
- 247 Note 17 Autres passifs
- 247 Note 18 Débentures subordonnées
- 248 Note 19 Titres de participation
- 251 Note 20 Rémunération fondée sur des actions
- 254 Note 21 Impôt sur le résultat
- 256 Note 22 Bénéfice par action
- 257 Note 23 Garanties, engagements, actifs donnés en garantie et éventualités
- 259 Note 24 Actions en justice et questions de réglementation
- 261 Note 25 Transactions entre parties liées
- 262 Note 26 Résultats par secteur d'exploitation
- 264 Note 27 Nature et ampleur des risques découlant des instruments financiers
- 265 Note 28 Gestion des fonds propres
- 266 Note 29 Compensation des actifs financiers et des passifs financiers
- 268 Note 30 Recouvrement et règlement des actifs et des passifs présentés au bilan
- 269 Note 31 Information sur la société mère
- 271 Note 32 Principales filiales
- 271 Note 33 Événements postérieurs à la date de clôture

Responsabilité de la direction à l'égard de la présentation de l'information financière

Les états financiers consolidés ci-joints de la Banque Royale du Canada ont été préparés par la direction, qui est responsable de l'intégrité et de la fidélité de l'information présentée, y compris les nombreux montants qui doivent nécessairement être fondés sur le jugement et des estimations. Ces états financiers consolidés ont été préparés conformément aux exigences de la *Loi sur les banques* (Canada) et selon les Normes internationales d'information financière publiées par l'International Accounting Standards Board. L'information financière contenue dans notre rapport de gestion est présentée de manière cohérente avec ces états financiers consolidés.

Nos contrôles internes sont conçus en vue de fournir l'assurance raisonnable que les transactions sont dûment autorisées, que l'actif est bien protégé et que des registres adéquats sont tenus. Les contrôles en place comprennent les normes de qualité à l'égard de l'embauche et de la formation du personnel, les politiques et les manuels de procédures, le Code de déontologie et la responsabilisation des employés quant à leur rendement selon des sphères de responsabilité appropriées et bien définies.

Les systèmes de contrôles internes sont de plus renforcés par une fonction de conformité à la réglementation, qui est conçue afin d'assurer que nous et nos employés nous conformons à la législation sur les valeurs mobilières et aux règles portant sur les conflits d'intérêts, et par une équipe d'auditeurs internes qui effectue une revue périodique de toutes les facettes de nos activités.

Le Conseil d'administration voit à ce que la direction assume ses responsabilités en matière d'information financière par l'entremise de son Comité d'audit composé uniquement d'administrateurs indépendants. Ce comité revoit nos états financiers consolidés et recommande au Conseil de les approuver. Le Comité d'audit assume d'autres responsabilités importantes, étant notamment chargé de revoir nos procédures de contrôles internes actuelles ainsi que les révisions prévues de ces procédures et de conseiller les administrateurs en matière d'audit et de présentation de l'information financière. Notre responsable en chef de la conformité à la réglementation et notre auditeur interne en chef peuvent consulter librement et en tout temps le Comité d'audit.

Le Bureau du surintendant des institutions financières Canada (BSIF) effectue les examens et enquêtes concernant nos opérations et activités qu'il juge nécessaires pour déterminer, d'une part, si nous respectons les dispositions de la *Loi sur les banques* et, d'autre part, si nous sommes en bonne santé financière. Dans l'exécution de son mandat, le BSIF s'efforce de protéger les droits et intérêts de nos déposants et créanciers.

PricewaterhouseCoopers s.r.l./s.e.n.c.r.l., cabinet d'experts-comptables inscrit indépendant nommé par nos actionnaires sur recommandation du Comité d'audit et du Conseil d'administration, a effectué un audit indépendant des états financiers consolidés conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada et aux normes du Public Company Accounting Oversight Board (États-Unis) tel qu'il est indiqué dans son rapport de l'auditeur indépendant et son rapport du cabinet d'experts-comptables inscrits indépendant, respectivement. Les auditeurs peuvent en tout temps s'entretenir avec le Comité d'audit de tous les aspects de leur mission d'audit et de tous les points soulevés dans le cadre de leur travail.

David I. McKay
Président et chef de la direction

Katherine Gibson
Chef des finances

Toronto, le 3 décembre 2024

Rapport de la direction sur le contrôle interne à l'égard de l'information financière

Il incombe à la direction de la Banque Royale du Canada d'établir et de maintenir un contrôle interne adéquat à l'égard de l'information financière. Le contrôle interne à l'égard de l'information financière est un processus conçu par le président et chef de la direction et par le chef des finances, ou sous leur supervision, et mis en œuvre par le Conseil d'administration, la direction et d'autres employés, pour fournir une assurance raisonnable que l'information financière est fiable et que les états financiers ont été établis, aux fins de la publication de l'information financière, conformément aux Normes internationales d'information financière publiées par l'International Accounting Standards Board. Il comprend des politiques et des procédures qui :

- concernent la tenue de dossiers suffisamment détaillés qui donnent une image fidèle des transactions et des cessions de nos actifs;
- fournissent une assurance raisonnable que les transactions sont enregistrées comme il se doit pour établir les états financiers conformément aux principes comptables généralement reconnus et que nos encaissements et décaissements ne sont faits qu'avec l'autorisation de notre direction et de notre Conseil d'administration;
- fournissent une assurance raisonnable concernant la prévention et la détection à temps de toute acquisition, utilisation ou cession non autorisée de nos actifs qui pourrait avoir une incidence significative sur nos états financiers.

En raison des limites inhérentes au contrôle interne à l'égard de l'information financière, il se peut que celui-ci ne permette pas de prévenir ou de détecter certaines anomalies en temps opportun. En outre, toute projection du résultat d'une évaluation de l'efficacité du contrôle interne à l'égard de l'information financière sur des périodes futures est exposée au risque que les contrôles deviennent inadéquats en raison de changements de situations ou que le niveau de respect des politiques ou des procédures diminue.

Sous la supervision du président et chef de la direction et du chef des finances, et avec leur participation, la direction a évalué l'efficacité de notre contrôle interne à l'égard de l'information financière au 31 octobre 2024, en se fondant sur les critères énoncés en vertu de l'*Internal Control – Integrated Framework* (2013) publié par le Committee of Sponsoring Organizations de la Treadway Commission. En se fondant sur cette évaluation, la direction a conclu que le contrôle interne à l'égard de l'information financière au 31 octobre 2024 est efficace selon les critères énoncés en vertu de l'*Internal Control – Integrated Framework* (2013).

L'efficacité de notre contrôle interne à l'égard de l'information financière au 31 octobre 2024 a fait l'objet d'un audit par PricewaterhouseCoopers s.r.l./s.e.n.c.r.l., cabinet d'experts-comptables inscrit indépendant, comme en fait mention son rapport, intégré aux présentes.

David I. McKay
Président et chef de la direction

Katherine Gibson
Chef des finances

Toronto, le 3 décembre 2024

Aux actionnaires et au conseil d'administration de la Banque Royale du Canada

Notre opinion

À notre avis, les états financiers consolidés ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la Banque Royale du Canada et de ses filiales (collectivement, la « Banque ») aux 31 octobre 2024 et 2023, ainsi que de sa performance financière et de ses flux de trésorerie pour les exercices clos à ces dates, conformément aux Normes internationales d'information financière publiées par l'International Accounting Standards Board (Normes IFRS de comptabilité).

Notre audit

Nous avons effectué l'audit des états financiers consolidés de la Banque, qui comprennent :

- les bilans consolidés aux 31 octobre 2024 et 2023;
- les états consolidés du résultat net pour les exercices clos à ces dates;
- les états consolidés du résultat global pour les exercices clos à ces dates;
- les états consolidés des variations des capitaux propres pour les exercices clos à ces dates;
- les tableaux consolidés des flux de trésorerie pour les exercices clos à ces dates;
- les notes annexes, qui comprennent les informations significatives sur les méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

Certaines informations à fournir ont été présentées ailleurs dans le rapport de gestion, plutôt que dans les notes annexes des états financiers consolidés. Ces informations font l'objet d'un renvoi dans les états financiers consolidés et sont indiquées comme ayant été auditées.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section *Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers consolidés* de notre rapport.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Indépendance

Nous sommes indépendants de la Banque conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à notre audit des états financiers consolidés au Canada. Nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles.

Observations – Changement de principe comptable

Nous attirons l'attention sur la note 2 des états financiers consolidés, qui explique que la Banque a changé de méthode de comptabilisation des contrats d'assurance en 2024. Notre opinion n'est pas modifiée à l'égard de ce point.

Questions clés de l'audit

Les questions clés de l'audit sont les questions qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes dans notre audit des états financiers consolidés de l'exercice clos le 31 octobre 2024. Ces questions ont été traitées dans le contexte de notre audit des états financiers consolidés pris dans leur ensemble et aux fins de la formation de notre opinion sur ceux-ci, et nous n'exprimons pas une opinion distincte sur ces questions.

Question clé de l'audit

Correction de valeur pour pertes de crédit sur les prêts classés aux stades 1 et 2 (correction de valeur pour pertes de crédit des stades 1 et 2)

Voir la note 2, *Sommaire des méthodes comptables significatives, estimations et jugements*, et la note 5, *Prêts et correction de valeur pour pertes de crédit des états financiers consolidés*.

La correction de valeur pour pertes de crédit sur les prêts de la Banque s'élevait à 6 352 millions de dollars au 31 octobre 2024 et représentait l'estimation de la direction quant aux pertes de crédit attendues sur les prêts à la date de clôture, dont une part importante est liée aux prêts classés aux stades 1 et 2. Les prêts productifs sont classés au stade 1 entre leur comptabilisation initiale et la date à laquelle le prêt a subi une augmentation importante du risque de crédit depuis sa comptabilisation initiale. Ils sont transférés au stade 2 après une augmentation importante du risque de crédit. Les prêts sont classés au stade 3 lorsqu'ils sont jugés dépréciés. Tel qu'il a été communiqué par la direction, l'évaluation des pertes de crédit attendues sur les prêts est un calcul complexe qui fait intervenir un nombre important de données et d'hypothèses interdépendantes, comme la notation du risque de l'emprunteur, les conditions macroéconomiques prospectives, la façon dont les scénarios sont construits et les pondérations

Traitement de la question clé de l'audit dans le cadre de notre audit

Notre approche pour traiter cette question a notamment compris les procédures suivantes :

- tester l'efficacité des contrôles liés à l'évaluation de la correction de valeur pour pertes de crédit des stades 1 et 2, dont les contrôles relatifs :
 - aux modèles de probabilité de défaillance, de perte en cas de défaillance et d'exposition en cas de défaillance;
 - à la conception de scénarios macroéconomiques futurs, à la prévision de certaines variables macroéconomiques et à la pondération probabiliste de ces scénarios;
 - à l'attribution de notations du risque de l'emprunteur;
 - à l'exhaustivité et à l'exactitude de certaines données entrant dans le calcul des pertes de crédit des stades 1 et 2.
- tester le processus utilisé par la direction pour estimer la correction de valeur pour pertes de crédit des stades 1 et 2, ce qui consiste à :
 - tester l'exhaustivité et l'exactitude de certaines données utilisées dans l'estimation de la correction de valeur pour pertes de crédit des stades 1 et 2;

Question clé de l'audit

attribuées à chaque scénario. La perte en cas de défaillance et l'exposition en cas de défaillance sont intégrées à un modèle fondé sur les variables macroéconomiques les plus étroitement corrélées avec les pertes de crédit.

Les estimations de la direction quant aux pertes de crédit attendues sur les prêts classés aux stades 1 et 2 tiennent compte de cinq différents scénarios macroéconomiques futurs. Chacun de ces scénarios comprend des variables macroéconomiques pertinentes servant à recenser un large intervalle de résultats possibles et est pondéré selon l'estimation que fait la direction de la probabilité relative de l'intervalle de résultats représenté par chaque scénario à la date de clôture. Des jugements importants posés par la direction sont nécessaires pour établir les hypothèses et les estimations qui seront utilisées dans le calcul de la correction de valeur pour pertes de crédit des stades 1 et 2.

Nous avons considéré cette question comme étant une question clé de l'audit en raison :

- des jugements importants posés par la direction pour l'estimation de la correction de valeur pour pertes de crédit des stades 1 et 2;
- du degré élevé de jugement et de subjectivité de la part de l'auditeur nécessaire pour effectuer des procédures liées aux hypothèses formulées par la direction pour :
 - établir les scénarios macroéconomiques futurs;
 - prévoir certaines variables macroéconomiques;
 - construire les scénarios établis par pondération probabiliste;
 - attribuer des notations du risque de l'emprunteur.
- des efforts d'audit importants nécessaires à l'évaluation des éléments probants, étant donné que l'évaluation des pertes de crédit attendues des stades 1 et 2 est un calcul complexe qui fait intervenir un grand nombre de données et d'hypothèses interdépendantes, dont certaines sont basées sur un modèle;
- de l'effort d'audit apporté par des professionnels ayant des compétences et des connaissances spécialisées.

Positions fiscales incertaines

Voir la note 2, *Sommaire des méthodes comptables significatives, estimations et jugements*, et la note 21, *Impôt sur le résultat des états financiers consolidés*.

La Banque est assujettie aux lois fiscales des divers territoires où elle exerce ses activités. Ces lois fiscales complexes peuvent faire l'objet d'interprétations différentes de la part de la direction et de celle des autorités fiscales compétentes. Tel qu'il a été communiqué par la direction, un jugement important doit être exercé pour interpréter les lois fiscales pertinentes et évaluer la probabilité d'acceptation des positions fiscales de la Banque afin de déterminer la charge d'impôt en fonction des estimations de la direction quant aux positions fiscales incertaines qui font l'objet d'un audit ou d'un appel auprès des autorités fiscales compétentes. La direction effectue un examen chaque trimestre afin de mettre à jour ses estimations selon l'information disponible, mais l'acceptation des positions fiscales de la Banque par les autorités fiscales compétentes pourrait donner lieu à un passif et à une charge d'impôt additionnels. Dans certains cas, la Banque a reçu des avis de nouvelle cotisation, car la déductibilité fiscale de dividendes dans le cadre de certaines transactions, notamment celles avec des investisseurs indifférents relativement à l'impôt, avait été refusée.

Nous avons considéré cette question comme étant une question clé de l'audit en raison :

- du degré élevé de jugement que la direction a dû exercer, notamment lorsque les estimations comportaient un degré élevé d'incertitude :
 - dans l'interprétation des lois fiscales pertinentes;

Traitement de la question clé de l'audit dans le cadre de notre audit

- avoir recours à des professionnels ayant des compétences et des connaissances spécialisées pour aider à évaluer :
 - le caractère approprié des modèles de probabilité de défaillance, de perte en cas de défaillance et d'exposition en cas de défaillance utilisés dans l'estimation de la correction de valeur pour pertes de crédit des stades 1 et 2;
 - le caractère raisonnable des données et hypothèses importantes utilisées dans l'estimation de la correction de valeur pour pertes de crédit des stades 1 et 2 liée :
 - à la conception de scénarios macroéconomiques futurs;
 - à la prévision de certaines variables macroéconomiques;
 - aux pondérations probabilistes attribuées à ces scénarios;
 - à l'attribution de notations du risque de l'emprunteur pour des échantillons de prêt.

Notre approche pour traiter cette question a notamment compris les procédures suivantes :

- tester l'efficacité des contrôles liés à l'évaluation des positions fiscales incertaines et de l'incidence sur la charge d'impôt;
- tester le processus utilisé par la direction i) dans l'évaluation de la probabilité d'acceptation des positions fiscales de la Banque et ii) dans l'estimation des dotations au titre des positions fiscales incertaines, le cas échéant, en fonction des estimations de la direction quant aux positions fiscales incertaines qui font l'objet d'un audit ou d'un appel auprès des autorités fiscales compétentes. Ces procédures ont consisté à :
 - examiner la correspondance avec les administrations fiscales compétentes;
 - évaluer le caractère approprié des méthodes utilisées;
 - tester l'exhaustivité et l'exactitude des données utilisées dans l'estimation;
 - s'enquérir du conseiller juridique interne et externe de la Banque;
 - évaluer, avec l'aide de professionnels ayant des compétences et des connaissances spécialisées :
 - l'application des lois fiscales pertinentes;
 - le caractère raisonnable de la probabilité établie par la direction que les autorités fiscales compétentes acceptent les positions fiscales de la Banque;
 - les éléments utilisés par la direction.

Question clé de l'audit

- dans l'évaluation de la probabilité d'acceptation des positions fiscales de la Banque, en fonction des estimations de la direction quant aux positions fiscales incertaines qui font l'objet d'un audit ou d'un appel auprès des autorités fiscales compétentes;
- de l'évaluation des positions fiscales incertaines, qui a nécessité un degré élevé de jugement et de subjectivité de la part de l'auditeur;
- de l'effort d'audit apporté par des professionnels ayant des compétences et des connaissances spécialisées.

Autres informations

La responsabilité des autres informations incombe à la direction. Les autres informations se composent du rapport de gestion et des informations, autres que les états financiers consolidés et notre rapport de l'auditeur sur ces états financiers, incluses dans le rapport annuel.

Notre opinion sur les états financiers consolidés ne s'étend pas aux autres informations et nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur ces informations.

En ce qui concerne notre audit des états financiers consolidés, notre responsabilité consiste à lire les autres informations désignées ci-dessus et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celles-ci et les états financiers consolidés ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, ou encore si les autres informations semblent autrement comporter une anomalie significative.

Si, à la lumière des travaux que nous avons effectués, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans les autres informations, nous sommes tenus de signaler ce fait. Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers consolidés

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers consolidés conformément aux Normes IFRS de comptabilité, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers consolidés exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers consolidés, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de la Banque à poursuivre ses activités, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider la Banque ou de cesser ses activités, ou si elle n'a aucune autre solution réaliste que de le faire.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de la Banque.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers consolidés

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers consolidés, pris dans leur ensemble, sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers consolidés prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long du processus. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la Banque;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la Banque à poursuivre ses activités. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers consolidés au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener la Banque à cesser ses activités;
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers consolidés, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers consolidés représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle;

- nous obtenons des éléments probants suffisants et appropriés concernant l'information financière des entités et activités de la Banque pour exprimer une opinion sur les états financiers consolidés. Nous sommes responsables de la direction, de la supervision et de la réalisation de l'audit du groupe, et assumons l'entière responsabilité de notre opinion d'audit.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance, entre autres informations, l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Nous fournissons également aux responsables de la gouvernance une déclaration précisant que nous nous sommes conformés aux règles de déontologie pertinentes concernant l'indépendance, et leur communiquons toutes les relations et les autres facteurs qui peuvent raisonnablement être considérés comme susceptibles d'avoir des incidences sur notre indépendance ainsi que les sauvegardes connexes, s'il y a lieu.

Parmi les questions communiquées aux responsables de la gouvernance, nous déterminons quelles ont été les plus importantes dans l'audit des états financiers consolidés de la période considérée : ce sont les questions clés de l'audit. Nous décrivons ces questions dans notre rapport de l'auditeur, sauf si des textes légaux ou réglementaires en empêchent la publication ou si, dans des circonstances extrêmement rares, nous déterminons que nous ne devrions pas communiquer une question dans notre rapport parce que l'on peut raisonnablement s'attendre à ce que les conséquences néfastes de la communication de cette question dépassent les avantages pour l'intérêt public.

L'associée responsable de la mission d'audit au terme de laquelle le présent rapport de l'auditeur indépendant est délivré est Lona Mathis.

/s/ PricewaterhouseCoopers s.r.l./s.e.n.c.r.l.

Comptables professionnels agréés, experts-comptables autorisés

Toronto, Canada

Le 3 décembre 2024

Aux actionnaires et au conseil d'administration de la Banque Royale du Canada

Opinions sur les états financiers et le contrôle interne à l'égard de l'information financière

Nous avons effectué l'audit des bilans consolidés ci-joints de la Banque Royale du Canada et de ses filiales (collectivement, la « Banque ») aux 31 octobre 2024 et 2023, et des états consolidés du résultat net, des états consolidés du résultat global, des états consolidés des variations des capitaux propres, des tableaux consolidés des flux de trésorerie connexes pour les exercices clos à ces dates, ainsi que des notes annexes (collectivement, les « états financiers consolidés »). Nous avons également effectué l'audit du contrôle interne à l'égard de l'information financière de la Banque au 31 octobre 2024, selon les critères établis dans le document *Internal Control – Integrated Framework* (2013) publié par le Committee of Sponsoring Organizations de la Treadway Commission (le « COSO »).

À notre avis, les états financiers consolidés susmentionnés donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la Banque aux 31 octobre 2024 et 2023 ainsi que de sa performance financière et de ses flux de trésorerie pour les exercices clos à ces dates, conformément aux Normes internationales d'information financière publiées par l'International Accounting Standards Board. De plus, à notre avis, la Banque maintenait, dans tous ses aspects significatifs, un contrôle interne efficace à l'égard de l'information financière au 31 octobre 2024, selon les critères établis dans le document *Internal Control – Integrated Framework* (2013) publié par le COSO.

Changement de principe comptable

Comme il est indiqué à la note 2 des états financiers consolidés, la Banque a changé de méthode de comptabilisation des contrats d'assurance en 2024.

Fondement des opinions

La direction de la Banque est responsable des présents états financiers consolidés, du maintien d'un contrôle interne efficace à l'égard de l'information financière et de l'appréciation qu'elle fait de l'efficacité du contrôle interne à l'égard de l'information financière figurant dans le « Rapport de la direction sur le contrôle interne à l'égard de l'information financière » ci-joint. Notre responsabilité consiste à exprimer des opinions sur les états financiers consolidés de la Banque et sur le contrôle interne à l'égard de l'information financière de la Banque sur la base de nos audits. Nous sommes un cabinet d'experts-comptables inscrit auprès du Public Company Accounting Oversight Board (des États-Unis) (le « PCAOB ») et sommes tenus d'être indépendants de la Banque conformément aux lois fédérales américaines sur les valeurs mobilières et aux règles et règlements applicables de la Securities and Exchange Commission et du PCAOB.

Nous avons effectué nos audits conformément aux normes du PCAOB. Ces normes requièrent que nous planifions et réalisons les audits de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers consolidés sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent d'erreurs ou de fraudes, et qu'un contrôle interne à l'égard de l'information financière efficace a été maintenu dans tous ses aspects significatifs.

Nos audits des états financiers consolidés ont compris la mise en œuvre de procédures en vue d'évaluer les risques que les états financiers consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent d'erreurs ou de fraudes, et la mise en œuvre de procédures en réponse à ces risques. Ces procédures ont compris le contrôle par sondages des éléments probants à l'appui des montants et des informations fournies dans les états financiers consolidés. Nos audits ont également compris l'évaluation des principes comptables retenus et des estimations importantes faites par la direction, ainsi qu'une appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers consolidés. Notre audit du contrôle interne à l'égard de l'information financière a compris l'acquisition d'une compréhension du contrôle interne à l'égard de l'information financière, une évaluation du risque de l'existence d'une faiblesse significative, ainsi que des tests et une évaluation de l'efficacité de la conception et du fonctionnement du contrôle interne en fonction de notre évaluation du risque. Nos audits ont également compris la mise en œuvre des autres procédures que nous avons jugées nécessaires dans les circonstances. Nous estimons que nos audits constituent un fondement raisonnable à nos opinions.

Définition et limites du contrôle interne à l'égard de l'information financière

Le contrôle interne à l'égard de l'information financière d'une entité est un processus conçu pour fournir une assurance raisonnable que l'information financière est fiable et que les états financiers ont été établis, aux fins de la publication de l'information financière, conformément aux principes comptables généralement reconnus. Il comprend les politiques et procédures qui : i) concernent la tenue de comptes suffisamment détaillés qui donnent une image précise et fidèle des opérations et des cessions d'actifs de l'entité; ii) fournissent une assurance raisonnable que les opérations sont enregistrées comme il se doit pour établir les états financiers conformément aux principes comptables généralement reconnus et que les encaissements et décaissements de l'entité ne sont faits qu'avec l'autorisation de la direction et du conseil d'administration; et iii) fournissent une assurance raisonnable concernant la prévention ou la détection à temps de toute acquisition, utilisation ou cession non autorisée d'actifs de l'entité qui pourrait avoir une incidence significative sur les états financiers.

En raison des limites qui lui sont inhérentes, il se peut que le contrôle interne à l'égard de l'information financière ne permette pas de prévenir ou de détecter certaines anomalies. De plus, toute projection du résultat d'une évaluation de son efficacité sur des périodes futures comporte le risque que les contrôles deviennent inadéquats en raison de changements de situation ou que le niveau de respect des politiques ou des procédures diminue.

Questions critiques de l'audit

Les questions critiques de l'audit communiquées ci-après sont les questions soulevées au cours de l'audit des états financiers consolidés de la période considérée qui ont été ou qui doivent être communiquées au comité d'audit et qui i) sont liées à des comptes ou des informations fournies qui sont significatifs par rapport aux états financiers consolidés et ii) pour lesquelles nous avons dû porter des jugements particulièrement difficiles, subjectifs ou complexes. La communication des questions critiques de

l'audit ne modifie en rien notre opinion sur les états financiers consolidés pris dans leur ensemble et, en communiquant les questions critiques de l'audit ci-après, nous n'exprimons pas d'opinions distinctes sur celles-ci ni sur les comptes ou informations connexes.

Correction de valeur pour pertes de crédit sur les prêts classés aux stades 1 et 2 (correction de valeur pour pertes de crédit des stades 1 et 2)

Tel qu'il est mentionné aux notes 2 et 5 des états financiers consolidés, la correction de valeur pour pertes de crédit sur les prêts de la Banque s'élevait à 6 352 millions de dollars au 31 octobre 2024 et représentait l'estimation de la direction quant aux pertes de crédit attendues sur les prêts à la date de clôture, dont une part importante est liée aux prêts classés aux stades 1 et 2. Les prêts productifs sont classés au stade 1 entre leur comptabilisation initiale et la date à laquelle le prêt a subi une augmentation importante du risque de crédit depuis sa comptabilisation initiale. Ils sont transférés au stade 2 après une augmentation importante du risque de crédit. Les prêts sont classés au stade 3 lorsqu'ils sont jugés dépréciés. Tel qu'il a été communiqué par la direction, l'évaluation des pertes de crédit attendues sur les prêts est un calcul complexe qui fait intervenir un nombre important de données et d'hypothèses interdépendantes, comme la notation du risque de l'emprunteur, les conditions macroéconomiques prospectives, la façon dont les scénarios sont construits et les pondérations attribuées à chaque scénario. La perte en cas de défaillance et l'exposition en cas de défaillance sont intégrées à un modèle fondé sur les variables macroéconomiques les plus étroitement corrélées avec les pertes de crédit. Les estimations de la direction quant aux pertes de crédit attendues sur les prêts classés aux stades 1 et 2 tiennent compte de cinq différents scénarios macroéconomiques futurs. Chacun de ces scénarios comprend des variables macroéconomiques pertinentes servant à recenser un large intervalle de résultats possibles et est pondéré selon l'estimation que fait la direction de la probabilité relative de l'intervalle de résultats représenté par chaque scénario à la date de clôture. Des jugements importants posés par la direction sont nécessaires pour établir les hypothèses et les estimations qui seront utilisées dans le calcul de la correction de valeur pour pertes de crédit des stades 1 et 2.

Les faits suivants ont permis de déterminer que la mise en œuvre des procédures à l'égard de la correction de valeur pour pertes de crédit des stades 1 et 2 constituait une question critique de l'audit en raison du fait que i) la direction a posé des jugements importants pour l'estimation de la correction de valeur pour pertes de crédit des stades 1 et 2; ii) un degré élevé de jugement et de subjectivité de la part de l'auditeur a été nécessaire pour effectuer des procédures liées aux hypothèses formulées par la direction pour a) établir les scénarios macroéconomiques futurs, b) prévoir certaines variables macroéconomiques, c) construire les scénarios établis par pondération probabiliste et d) attribuer des notations du risque de l'emprunteur; iii) l'évaluation des éléments probants a nécessité des efforts d'audit importants, étant donné que l'évaluation des pertes de crédit attendues des stades 1 et 2 est un calcul complexe qui fait intervenir un grand nombre de données et d'hypothèses interdépendantes, dont certaines sont basées sur un modèle et iv) des professionnels ayant des compétences et des connaissances spécialisées ont apporté leur aide dans le cadre des travaux d'audit.

Le traitement de cette question a consisté à mettre en œuvre des procédures et à évaluer les éléments probants nécessaires à la formulation d'une opinion globale sur les états financiers consolidés. Dans le cadre de ces procédures, l'efficacité des contrôles liés à l'évaluation de la correction de valeur pour pertes de crédit des stades 1 et 2 a été testée, dont les contrôles relatifs i) aux modèles de probabilité de défaillance, de perte en cas de défaillance et d'exposition en cas de défaillance; ii) à la conception de scénarios macroéconomiques futurs, à la prévision de certaines variables macroéconomiques et à la pondération probabiliste de ces scénarios; iii) à l'attribution de notations du risque de l'emprunteur et iv) à l'exhaustivité et à l'exactitude de certaines données entrant dans le calcul des pertes de crédit des stades 1 et 2. Ces procédures consistaient également à tester le processus utilisé par la direction dans l'estimation des pertes de crédit des stades 1 et 2. Cela consiste à i) tester l'exhaustivité et l'exactitude de certaines données utilisées dans l'estimation des pertes de crédit des stades 1 et 2 et, ii) avec l'aide de professionnels ayant des compétences et des connaissances spécialisées, à évaluer : a) le caractère approprié des modèles de probabilité de défaillance, de perte en cas de défaillance et d'exposition en cas de défaillance utilisés dans l'estimation de la correction de valeur pour pertes de crédit des stades 1 et 2, et b) le caractère raisonnable des données et hypothèses importantes utilisées dans l'estimation de la correction de valeur pour pertes de crédit des stades 1 et 2 liée 1) à la conception de scénarios macroéconomiques futurs, 2) à la prévision de certaines variables macroéconomiques, 3) aux pondérations probabilistes attribuées aux scénarios et 4) à l'attribution de notations du risque de l'emprunteur pour des échantillons de prêts.

Positions fiscales incertaines

Tel qu'il est mentionné à la note 2 des états financiers consolidés, la Banque est assujettie aux lois fiscales des divers territoires où elle exerce ses activités. Ces lois fiscales complexes peuvent faire l'objet d'interprétations différentes de la part de la direction et de celle des autorités fiscales compétentes. Tel qu'il a été communiqué par la direction, un jugement important doit être exercé pour interpréter les lois fiscales pertinentes et évaluer la probabilité d'acceptation des positions fiscales de la Banque afin de déterminer la charge d'impôt en fonction des estimations de la direction quant aux positions fiscales incertaines qui font l'objet d'un audit ou d'un appel auprès des autorités fiscales compétentes. La direction effectue un examen chaque trimestre afin de mettre à jour ses estimations selon l'information disponible, mais l'acceptation des positions fiscales de la Banque par les autorités fiscales compétentes pourrait donner lieu à un passif et à une charge d'impôt additionnels. Dans certains cas, tel qu'il est mentionné à la note 21 des états financiers consolidés, la Banque a reçu des avis de nouvelle cotisation, car la déductibilité fiscale de dividendes dans le cadre de certaines transactions, notamment celles avec des investisseurs indifférents relativement à l'impôt, avait été refusée.

Les faits suivants ont permis de déterminer que la mise en œuvre des procédures liées aux positions fiscales incertaines constitue une question critique de l'audit essentiellement en raison du fait que i) la direction a dû exercer un degré élevé de jugement, notamment lorsque les estimations comportaient un degré élevé d'incertitude a) dans l'interprétation des lois fiscales pertinentes et b) dans l'évaluation de la probabilité d'acceptation des positions fiscales de la Banque, en fonction des estimations de la direction quant aux positions fiscales incertaines qui font l'objet d'un audit ou d'un appel auprès des autorités fiscales compétentes; ii) l'évaluation des positions fiscales incertaines a nécessité un degré élevé de jugement et de subjectivité de la part de l'auditeur et iii) des professionnels ayant des compétences et des connaissances spécialisées ont apporté leur aide dans le cadre des travaux d'audit.

Le traitement de cette question a consisté à mettre en œuvre des procédures et à évaluer les éléments probants nécessaires à la formulation d'une opinion globale sur les états financiers consolidés. Dans le cadre de ces procédures, l'efficacité des contrôles liés à l'évaluation des positions fiscales incertaines et de l'incidence sur la charge d'impôt a été testée. Ces procédures consistaient également à tester le processus utilisé par la direction i) dans l'évaluation de la probabilité d'acceptation des positions fiscales de la Banque et ii) dans l'estimation des dotations au titre des positions fiscales incertaines, le cas échéant, en fonction des estimations de la direction quant aux positions fiscales incertaines qui font l'objet d'un audit ou d'un appel auprès des autorités fiscales compétentes. Cela consiste à i) examiner la correspondance avec les administrations fiscales compétentes; ii) évaluer le caractère approprié des méthodes utilisées; iii) tester l'exhaustivité et l'exactitude des données utilisées dans l'estimation; iv) s'enquérir du conseiller juridique interne et externe de la Banque et v) évaluer, avec l'aide de professionnels ayant des compétences et des connaissances spécialisées, l'application des lois fiscales pertinentes, le caractère raisonnable de la probabilité établie par la direction que les autorités fiscales compétentes acceptent les positions fiscales de la Banque et les éléments utilisés par la direction.

/s/ PricewaterhouseCoopers s.r.l./s.e.n.c.r.l.

Comptables professionnels agréés, experts-comptables autorisés
Toronto, Canada
Le 3 décembre 2024

Nous agissons en tant qu'auditeurs de la Banque depuis 2016.

(en millions de dollars canadiens)	Aux	
	31 octobre 2024	31 octobre 2023 (retraité – note 2)
Actif		
Trésorerie et montants à recevoir de banques	56 723 \$	61 989 \$
Dépôts productifs d'intérêts auprès de banques	66 020	71 086
Titres (note 4)		
Titres détenus à des fins de transaction	183 300	190 151
Titres de placement, déduction faite de la correction de valeur applicable	256 618	219 579
	439 918	409 730
Actifs achetés en vertu de conventions de revente et titres empruntés	350 803	340 191
Prêts (note 5)		
Prêts de détail	626 978	569 951
Prêts de gros	360 439	287 826
	987 417	857 777
Correction de valeur pour pertes sur prêts (note 5)	(6 037)	(5 004)
	981 380	852 773
Autres		
Engagements de clients en contrepartie d'acceptations	35	21 695
Dérivés (note 9)	150 612	142 450
Locaux et matériel (note 10)	6 852	6 749
Goodwill (note 11)	19 286	12 594
Autres immobilisations incorporelles (note 11)	7 798	5 903
Autres actifs (note 13)	92 155	81 371
	276 738	270 762
Total de l'actif	2 171 582 \$	2 006 531 \$
Passif et capitaux propres		
Dépôts (note 14)		
Particuliers	522 139 \$	441 946 \$
Entreprises et gouvernements	839 670	745 075
Banques	47 722	44 666
	1 409 531	1 231 687
Autres		
Acceptations	35	21 745
Engagements afférents à des titres vendus à découvert	35 286	33 651
Engagements afférents à des actifs vendus en vertu de conventions de rachat et aux titres prêtés	305 321	335 238
Dérivés (note 9)	163 763	142 629
Passifs au titre des contrats d'assurance (note 15)	22 231	19 026
Autres passifs (note 17)	94 677	96 022
	621 313	648 311
Déventures subordonnées (note 18)	13 546	11 386
Total du passif	2 044 390	1 891 384
Capitaux propres attribuables aux actionnaires		
Actions privilégiées et autres instruments de capitaux propres (note 19)	9 031	7 314
Actions ordinaires (note 19)	20 952	19 167
Bénéfices non distribués	88 608	81 715
Autres composantes des capitaux propres	8 498	6 852
	127 089	115 048
Participations ne donnant pas le contrôle	103	99
Total des capitaux propres	127 192	115 147
Total du passif et des capitaux propres	2 171 582 \$	2 006 531 \$

Les notes annexes font partie intégrante de ces états financiers consolidés.

David I. McKay
Président et chef de la direction

Frank Vettese
Administrateur

États consolidés du résultat net

(en millions de dollars canadiens, sauf les montants par action)	Pour les exercices clos	
	le 31 octobre 2024	le 31 octobre 2023 (retraité – note 2)
Revenu d'intérêt et de dividende (note 3)		
Prêts	54 040 \$	43 463 \$
Titres	17 668	14 512
Actifs achetés en vertu de conventions de revente et titres empruntés	27 121	22 164
Dépôts et autres	6 122	6 852
	104 951	86 991
Charge d'intérêt (note 3)		
Dépôts et autres	47 256	36 679
Autres passifs	28 967	24 517
Débitures subordonnées	775	666
	76 998	61 862
Revenu net d'intérêt	27 953	25 129
Revenus autres que d'intérêt		
Résultat des activités d'assurance (note 15)	777	703
Résultat des placements d'assurance (note 15)	294	156
Revenus tirés des activités de négociation	2 327	2 392
Commissions de gestion de placements et de services de garde	9 325	8 344
Revenus tirés des fonds communs de placement	4 437	4 063
Commissions de courtage en valeurs mobilières	1 660	1 463
Frais bancaires	2 294	2 099
Commissions de prise ferme et autres honoraires tirés des services-conseils	2 672	2 005
Revenus de change, autres que ceux tirés des activités de négociation	1 142	1 292
Revenus sur cartes	1 273	1 240
Commissions de crédit	1 592	1 489
Profits nets sur les titres de placement	170	193
Bénéfice (perte) des coentreprises et des entreprises associées (note 12)	(16)	(219)
Autres	1 444	1 115
	29 391	26 335
Total des revenus	57 344	51 464
Dotation à la provision pour pertes de crédit (notes 4 et 5)	3 232	2 468
Frais autres que d'intérêt		
Ressources humaines (notes 16 et 20)	21 083	18 853
Matériel	2 537	2 381
Frais d'occupation	1 805	1 619
Communications	1 369	1 261
Honoraires	2 525	2 171
Amortissement des autres immobilisations incorporelles (note 11)	1 549	1 471
Autres	3 382	3 057
	34 250	30 813
Bénéfice avant impôt	19 862	18 183
Impôt sur le résultat (note 21)	3 622	3 571
Bénéfice net	16 240 \$	14 612 \$
Bénéfice net attribuable aux :		
Actionnaires	16 230 \$	14 605 \$
Participations ne donnant pas le contrôle	10	7
	16 240 \$	14 612 \$
Bénéfice de base par action (en dollars) (note 22)	11,27 \$	10,33 \$
Bénéfice dilué par action (en dollars) (note 22)	11,25	10,32
Dividendes par action ordinaire (en dollars)	5,60	5,34

Les notes annexes font partie intégrante de ces états financiers consolidés.

États consolidés du résultat global

(en millions de dollars canadiens)	Pour les exercices clos	
	le 31 octobre 2024	le 31 octobre 2023 (retraité – note 2)
Bénéfice net	16 240 \$	14 612 \$
Autres éléments du résultat global, déduction faite de l'impôt ^(note 21)		
Éléments qui seront reclassés en résultat dans une période future :		
Variation nette des profits (pertes) latents sur les titres d'emprunt et les prêts évalués à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global		
Profits nets (pertes nettes) latents sur les titres d'emprunt et les prêts évalués à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global	1 104	(14)
Dotation à la provision pour pertes de crédit comptabilisée en résultat	(1)	(14)
Reclassement en résultat de pertes nettes (profits nets) sur les titres d'emprunt et les prêts évalués à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global	(140)	(131)
	963	(159)
Écarts de change		
Profits (pertes) de change latents	1 029	2 148
Profits nets (pertes nettes) de change liés aux activités de couverture	(514)	(1 208)
Reclassement en résultat de pertes (profits) de change	–	(160)
Reclassement en résultat de pertes (profits) liés aux activités de couverture de l'investissement net	1	146
	516	926
Variation nette des couvertures de flux de trésorerie		
Profits nets (pertes nettes) sur les dérivés désignés comme couverture de flux de trésorerie	338	216
Reclassement en résultat de pertes (profits) sur les dérivés désignés comme couverture de flux de trésorerie	(827)	146
	(489)	362
Éléments qui ne seront pas reclassés en résultat dans une période future :		
Réévaluations des profits (pertes) des régimes d'avantages du personnel ^(note 16)	531	(344)
Profits nets (pertes nettes) résultant des variations de la juste valeur attribuable au risque de crédit lié aux passifs financiers désignés à la juste valeur par le biais du résultat net	(1 041)	(576)
Profits nets (pertes nettes) sur les titres de participation désignés à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global	117	44
	(393)	(876)
Total des autres éléments du résultat global, déduction faite de l'impôt	597	253
Total du résultat global	16 837 \$	14 865 \$
Total du résultat global attribuable aux :		
Actionnaires	16 827 \$	14 856 \$
Participations ne donnant pas le contrôle	10	9
	16 837 \$	14 865 \$

Les notes annexes font partie intégrante de ces états financiers consolidés.

États consolidés des variations des capitaux propres

	Pour l'exercice clos le 31 octobre 2024											
	Autres composantes des capitaux propres											
	Actions privilégiées et autres instruments de capitaux propres	Actions ordinaires	Instruments de capitaux propres et autres	Actions privilégiées et autres instruments de capitaux propres	Actions ordinaires	Bénéfices non distribués	Écart de change	Couverture de flux de trésorerie	Total des autres composantes propres	Capitaux propres attribuables aux actionnaires	Participations ne donnant pas le contrôle	Total des capitaux propres
(en millions de dollars canadiens)	7 323 \$	19 398 \$	(9) \$	(231) \$	81 715 \$	(2 516) \$	6 612 \$	2 756 \$	6 852 \$	115 048 \$	99 \$	115 147 \$
Solde au début de la période	7 323 \$	19 398 \$	(9) \$	(231) \$	81 059 \$	(1 860) \$	6 612 \$	2 756 \$	7 508 \$	115 048 \$	99 \$	115 147 \$
Ajustements à la suite de la transition (note 2)	2 720	1 628	—	—	(18)	—	—	—	4 330	—	—	4 330
Variation des capitaux propres	(1 023)	(13)	—	—	(127)	—	—	—	(140)	—	—	(140)
Capital social et autres instruments de capitaux propres émis	—	—	—	—	2	—	—	—	(1 021)	—	—	(1 021)
Actions ordinaires rachetées aux fins d'annulation	—	—	—	—	—	—	—	—	6 717	—	—	6 717
Rachat d'actions privilégiées et d'autres instruments de capitaux propres	—	—	—	—	—	—	—	—	(6 527)	—	—	(6 527)
Actions propres et autres instruments de capitaux propres – vente	—	—	—	—	—	—	—	—	69	—	—	69
Actions propres et autres instruments de capitaux propres – achat	—	—	—	—	—	—	—	—	(7 916)	—	—	(7 916)
Atributions de rémunération fondée sur des actions	—	—	—	—	—	—	—	—	(322)	—	—	(322)
Dividendes sur actions ordinaires	—	—	—	—	—	—	—	—	24	—	—	24
Dividendes sur actions privilégiées et distributions sur les autres instruments de capitaux propres	—	—	—	—	—	—	—	—	16 230	—	—	16 230
Autres	—	—	—	—	—	—	—	—	(393)	—	—	(393)
Bénéfice net	—	—	—	—	—	—	—	—	963	—	—	963
Total des autres éléments du résultat global, déduction faite de l'impôt	—	—	—	—	—	—	—	—	(897)	—	—	(897)
Solde à la fin de la période	9 020 \$	21 013 \$	11 \$	(61) \$	88 608 \$	(897) \$	7 128 \$	2 267 \$	8 498 \$	127 089 \$	103 \$	127 192 \$

Pour l'exercice clos le 31 octobre 2023 (retraité – note 2)

	Autres composantes des capitaux propres											
	Titres et prêts évalués à la juste valeur											
	Actions privilégiées et autres instruments de capitaux propres	Actions ordinaires	Instruments de capitaux propres et autres	Actions privilégiées et autres instruments de capitaux propres	Actions ordinaires	Bénéfices non distribués	Écart de change	Couverture de flux de trésorerie	Total des autres composantes propres	Capitaux propres attribuables aux actionnaires	Participations ne donnant pas le contrôle	Total des capitaux propres
(en millions de dollars canadiens)	7 323 \$	17 318 \$	(5) \$	(334) \$	78 037 \$	(2 357) \$	5 688 \$	2 394 \$	5 725 \$	108 064 \$	111 \$	108 175 \$
Solde au début de la période	7 323 \$	17 318 \$	(5) \$	(334) \$	75 678 \$	(2 357) \$	5 688 \$	2 394 \$	5 725 \$	105 705 \$	111 \$	105 816 \$
Ajustements à la suite de la transition (note 2)	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Variation des capitaux propres	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Capital social et autres instruments de capitaux propres émis	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Actions ordinaires rachetées aux fins d'annulation	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Rachat d'actions privilégiées et d'autres instruments de capitaux propres	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Actions propres et autres instruments de capitaux propres – vente	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Actions propres et autres instruments de capitaux propres – achat	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Atributions de rémunération fondée sur des actions	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Dividendes sur actions ordinaires	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Dividendes sur actions privilégiées et distributions sur les autres instruments de capitaux propres	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Autres	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Bénéfice net	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Total des autres éléments du résultat global, déduction faite de l'impôt	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Solde retraits à la fin de la période	7 323 \$	19 398 \$	(9) \$	(231) \$	81 715 \$	(2 516) \$	6 612 \$	2 756 \$	6 852 \$	115 048 \$	99 \$	115 147 \$

Les notes annexes font partie intégrante de ces états financiers consolidés.

Tableaux consolidés des flux de trésorerie

(en millions de dollars canadiens)	Pour les exercices clos	
	le 31 octobre 2024	le 31 octobre 2023 (retraité – note 2)
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation		
Bénéfice net	16 240 \$	14 612 \$
Ajustements liés aux éléments sans effet sur la trésorerie et autres		
Dotation à la provision pour pertes de crédit	3 232	2 468
Amortissement	1 364	1 275
Impôt différé	(1 529)	(1 018)
Amortissement et perte de valeur des autres immobilisations incorporelles	1 617	1 579
Variations nettes des participations dans des coentreprises et des entreprises associées	16	221
Pertes (profits) sur les titres de placement	(170)	(193)
Pertes (profits) à la cession d'activités	29	(92)
Ajustements liés à la variation nette des actifs et passifs d'exploitation		
Passifs au titre des contrats d'assurance	3 205	800
Variation nette des intérêts courus à recevoir et à payer	1 674	2 838
Impôt exigible	945	(1 008)
Actifs dérivés	(4 797)	11 826
Passifs dérivés	17 593	(10 452)
Titres détenus à des fins de transaction	8 886	(41 946)
Prêts, déduction faite de la titrisation	(55 007)	(34 688)
Actifs achetés en vertu de conventions de revente et titres empruntés	(10 168)	(22 346)
Engagements afférents à des actifs vendus en vertu de conventions de rachat et aux titres prêtés	(35 581)	61 291
Engagements afférents à des titres vendus à découvert	727	(1 860)
Dépôts, déduction faite de la titrisation	91 596	43 990
Montants à payer aux courtiers ou à recevoir de courtiers	(304)	(2 444)
Autres	(16 429)	1 226
Flux de trésorerie nets provenant des (affectés aux) activités d'exploitation	23 139	26 079
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement		
Variation des dépôts productifs d'intérêts auprès de banques	5 066	18 743
Produit de la vente et de l'arrivée à échéance de titres de placement	182 335	156 466
Achat de titres de placement	(193 307)	(202 456)
Acquisitions nettes de locaux, de matériel et d'autres immobilisations incorporelles	(2 280)	(2 730)
Produit net reçu (trésorerie transférée) de cessions	15	1 712
Flux de trésorerie affectés aux acquisitions, déduction faite de la trésorerie acquise	(12 716)	-
Flux de trésorerie nets provenant des (affectés aux) activités d'investissement	(20 887)	(28 265)
Flux de trésorerie liés aux activités de financement		
Émission de débentures subordonnées	3 250	1 500
Remboursement de débentures subordonnées	(1 500)	(170)
Émission d'actions ordinaires, déduction faite des frais d'émission	159	65
Actions ordinaires rachetées aux fins d'annulation	(140)	-
Émission d'actions privilégiées et d'autres instruments de capitaux propres, déduction faite des frais d'émission	2 702	-
Rachat d'actions privilégiées et d'autres instruments de capitaux propres	(1 021)	-
Actions propres et autres instruments de capitaux propres – vente	6 717	4 174
Actions propres et autres instruments de capitaux propres – achat	(6 527)	(4 075)
Dividendes versés sur les actions et distributions sur les autres instruments de capitaux propres	(6 637)	(5 549)
Dividendes/distributions versés aux détenteurs de participations ne donnant pas le contrôle	(6)	(21)
Variation des emprunts à court terme des filiales	(4 507)	(5 102)
Remboursement d'obligations locatives	(636)	(655)
Flux de trésorerie nets provenant des (affectés aux) activités de financement	(8 146)	(9 833)
Incidence de la variation des taux de change sur la trésorerie et les montants à recevoir de banques	628	1 611
Variation nette de la trésorerie et des montants à recevoir de banques	(5 266)	(10 408)
Trésorerie et montants à recevoir de banques au début de la période (1)	61 989	72 397
Trésorerie et montants à recevoir de banques à la fin de la période (1)	56 723 \$	61 989 \$
Les flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation comprennent les éléments suivants :		
Intérêts versés	73 639 \$	54 698 \$
Intérêts reçus	102 127	81 090
Dividendes reçus	3 502	3 362
Impôt sur le résultat payé	3 410	4 964

(1) Nous sommes tenus de maintenir des soldes en raison d'exigences réglementaires ou de restrictions contractuelles imposées par les banques centrales, d'autres organismes de réglementation et d'autres contreparties. Le total des soldes était de 2 milliards de dollars au 31 octobre 2024 (3 milliards au 31 octobre 2023; 2 milliards au 31 octobre 2022).

Les notes annexes font partie intégrante de ces états financiers consolidés.

Note 1 Informations générales

La Banque Royale du Canada et ses filiales (la Banque) offrent, à l'échelle mondiale, des services financiers diversifiés, dont des produits et services des secteurs Services bancaires aux particuliers, Services bancaires aux entreprises, Gestion de patrimoine, Assurances et Marchés des Capitaux. Se reporter à la note 26 pour en savoir davantage sur nos secteurs d'exploitation.

La société mère, la Banque Royale du Canada, est une banque de l'annexe 1 en vertu de la *Loi sur les banques* (Canada), constituée et établie au Canada. Notre bureau central est situé au Royal Bank Plaza, 200 Bay Street, Toronto (Ontario), Canada, et notre siège social, au 1, Place Ville-Marie, Montréal (Québec), Canada. Nos actions ordinaires sont inscrites à la Bourse de Toronto et à la Bourse de New York sous le symbole RY.

Ces états financiers consolidés sont préparés conformément aux Normes internationales d'information financière (IFRS) publiées par l'International Accounting Standards Board (IASB). À moins d'indication contraire, les montants sont libellés en dollars canadiens. L'information présentée dans les tableaux est en millions de dollars, sauf indication contraire. Les présents états financiers consolidés sont également conformes au paragraphe 308 de la *Loi sur les banques* (Canada), qui prévoit qu'à moins d'indication contraire du Bureau du surintendant des institutions financières (Canada) (BSIF), les états financiers consolidés doivent être dressés conformément aux IFRS. Les méthodes comptables décrites à la note 2 ont été appliquées avec cohérence à toutes les périodes présentées.

Le 3 décembre 2024, le Conseil d'administration a autorisé la publication des états financiers consolidés.

Note 2 Sommaire des méthodes comptables significatives, estimations et jugements

Les méthodes comptables significatives utilisées dans la préparation des présents états financiers consolidés, y compris les exigences comptables prescrites par le BSIF, sont résumées ci-après. Ces méthodes comptables sont conformes, dans tous leurs aspects significatifs, aux IFRS. Les mêmes méthodes comptables ont été appliquées à toutes les périodes présentées.

Généralités

Utilisation d'estimations et d'hypothèses

La préparation de nos états financiers consolidés exige que la direction établisse des estimations subjectives et des hypothèses qui influent sur les montants présentés concernant les actifs, les passifs, le bénéfice net et l'information connexe. Les estimations faites par la direction se fondent sur l'expérience passée et des hypothèses qui sont considérées comme étant raisonnables. Les principales sources d'incertitude liée aux estimations comprennent : la détermination de la juste valeur des instruments financiers, la correction de valeur pour pertes de crédit, les contrats d'assurance et de réassurance, les prestations de retraite et autres avantages postérieurs à l'emploi, l'impôt sur le résultat, le goodwill et autres immobilisations incorporelles et les provisions. Par conséquent, les résultats réels pourraient être différents de ces estimations ainsi que de certaines autres, ce qui pourrait avoir une incidence sur nos états financiers consolidés futurs. Se reporter aux méthodes comptables pertinentes décrites dans cette note pour plus de détails sur notre utilisation d'estimations et d'hypothèses.

Jugements importants

Lors de la préparation des présents états financiers consolidés, la direction a dû poser des jugements importants qui ont une incidence sur la valeur comptable de certains actifs et passifs et sur les montants présentés des revenus et des charges comptabilisés au cours de la période. Les éléments suivants ont nécessité des jugements importants, comme il est décrit aux notes annexes de nos états financiers consolidés :

Consolidation d'entités structurées	Note 2 Note 8	Goodwill et autres immobilisations incorporelles	Note 2 Note 11
Juste valeur des instruments financiers	Note 2 Note 3	Mise en application de la méthode du taux d'intérêt effectif	Note 2
Correction de valeur pour pertes de crédit	Note 2 Note 4 Note 5	Décomptabilisation d'actifs financiers	Note 2 Note 7
Contrats d'assurance et de réassurance	Note 2 Note 15	Impôt sur le résultat	Note 2 Note 21
Avantages du personnel	Note 2 Note 16	Provisions	Note 2 Note 23 Note 24

Principes de consolidation

Nos états financiers consolidés comprennent l'actif et le passif ainsi que les résultats d'exploitation de la société mère, la Banque Royale du Canada, et de ses filiales, y compris certaines entités structurées, compte tenu de l'élimination des transactions, soldes, revenus et charges intersociétés.

Consolidation

Les filiales sont les entités, y compris les entités structurées, sur lesquelles nous exerçons un contrôle. Nous contrôlons une entité lorsque nous sommes exposés ou que nous avons droit à des rendements variables en raison de nos liens avec l'entité et que nous avons la capacité d'influer sur ces rendements du fait du pouvoir que nous détenons sur l'entité émettrice. Nous détenons le pouvoir sur une entité lorsque nous avons des droits effectifs qui nous confèrent la capacité actuelle de diriger les

activités qui ont l'incidence la plus importante sur les rendements de l'entité (les activités pertinentes). Le pouvoir peut être déterminé sur la base des droits de vote ou, dans le cas des entités structurées, d'autres accords contractuels.

Nous ne sommes pas considérés comme exerçant un contrôle sur une entité si le pouvoir est exercé à titre de mandataire de tierces parties. Pour déterminer si nous agissons comme mandataire, nous examinons la relation globale existant entre nous, l'entité émettrice et les autres parties à l'accord en fonction des facteurs suivants : i) l'étendue de notre pouvoir décisionnel; ii) les droits détenus par d'autres parties; iii) la rémunération à laquelle nous avons droit et iv) notre exposition à la variabilité des rendements.

La détermination du contrôle est fondée sur les faits et circonstances actuels et fait l'objet d'une évaluation sur une base continue. Dans certains cas, l'évaluation de divers facteurs et de diverses conditions peut porter à croire que le contrôle d'une entité est exercé par diverses parties, selon que ces facteurs ou ces conditions sont évalués séparément ou dans leur ensemble. Nous devons exercer un jugement important lorsque nous déterminons si nous contrôlons une entité, plus précisément, lorsque nous évaluons si nous avons d'importants droits décisionnels sur les activités pertinentes et si nous exerçons notre pouvoir en agissant pour notre propre compte ou comme mandataire.

Nous consolidons toutes nos filiales à partir de la date à laquelle nous obtenons le contrôle, et cessons de consolider une entité lorsqu'elle n'est plus contrôlée par nous. Nos conclusions aux fins de la consolidation se répercutent sur le classement et le montant des actifs, des passifs, des revenus et des charges comptabilisés dans nos états financiers consolidés.

Les participations ne donnant pas le contrôle dans les filiales que nous consolidons sont présentées dans notre bilan consolidé à titre de composante distincte des capitaux propres, séparément des capitaux propres attribuables aux actionnaires. Le bénéfice net attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle est présenté séparément dans nos états consolidés du résultat net.

Participations dans des coentreprises et des entreprises associées

Nos participations dans des sociétés en commandite et des sociétés liées sur lesquelles nous exerçons une influence notable sont comptabilisées au moyen de la méthode de la mise en équivalence. Nous utilisons également cette méthode pour comptabiliser nos participations dans des coentreprises sur lesquelles nous exerçons un contrôle conjoint. Selon la méthode de la mise en équivalence, les participations sont initialement comptabilisées au coût et la valeur comptable est augmentée ou diminuée pour comptabiliser notre quote-part du résultat net de l'entité émettrice (y compris notre quote-part des autres éléments du résultat global de l'entité émettrice) après la date d'acquisition.

Actifs non courants détenus en vue de la vente et activités abandonnées

Les actifs non courants (et les groupes destinés à être cédés) sont classés comme détenus en vue de la vente dans la mesure où leur valeur comptable sera recouvrée principalement par le biais d'une transaction de vente plutôt que par l'utilisation continue. Pour que tel soit le cas, l'actif doit être disponible en vue de la vente immédiate dans son état actuel, la direction doit s'être engagée à l'égard de la vente et il doit être hautement probable que la vente aura lieu d'ici un an. Les actifs non courants (et les groupes destinés à être cédés) classés comme détenus en vue de la vente sont évalués au plus faible de leur valeur comptable précédente et de la juste valeur diminuée des coûts de la vente, et sont présentés séparément des autres actifs dans le bilan consolidé si leur montant est important.

Un groupe destiné à être cédé est classé à titre d'activités abandonnées s'il respecte les conditions suivantes : i) il s'agit d'une composante distincte du reste de nos activités, tant du point de vue financier que de l'exploitation et ii) soit il représente une ligne d'activité principale et distincte, soit il fait partie d'un plan unique et coordonné pour se séparer d'une ligne d'activité ou d'une région géographique principale et distincte. Les groupes destinés à être cédés classés dans les activités abandonnées sont présentés séparément de nos activités poursuivies dans notre état consolidé du résultat net.

Instruments financiers

Classement des actifs financiers

Les actifs financiers sont évalués à la juste valeur lors de la comptabilisation initiale et sont classés, et ultérieurement évalués, à la juste valeur par le biais du résultat net, à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global ou au coût amorti, suivant le modèle économique que nous suivons pour la gestion des instruments financiers et les caractéristiques des flux de trésorerie contractuels de l'instrument.

Les instruments d'emprunt sont évalués au coût amorti si les deux conditions suivantes sont réunies et que l'actif n'est pas désigné à la juste valeur par le biais du résultat net : a) l'actif est détenu selon un modèle économique d'actifs détenus afin d'en percevoir les flux de trésorerie (voir la description ci-après) et b) les conditions contractuelles de l'instrument donnent lieu à des flux de trésorerie qui correspondent uniquement à des remboursements de capital et à des versements d'intérêts sur le capital restant dû.

Les instruments d'emprunt sont évalués à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global si les deux conditions suivantes sont réunies et que l'actif n'est pas désigné à la juste valeur par le biais du résultat net : a) l'actif est détenu selon un modèle économique d'actifs détenus afin d'en percevoir les flux de trésorerie et de vendre ces actifs (voir la description ci-après) et b) les conditions contractuelles de l'instrument donnent lieu, à des dates spécifiées, à des flux de trésorerie qui correspondent uniquement à des remboursements de capital et à des versements d'intérêts sur le capital restant dû.

Tous les autres instruments d'emprunt sont évalués à la juste valeur par le biais du résultat net.

Les instruments de capitaux propres sont évalués à la juste valeur par le biais du résultat net, sauf si l'actif n'est pas détenu à des fins de transaction et que nous prenons la décision irrévocable de désigner l'actif à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global. Cette décision est prise instrument par instrument.

Détermination du modèle économique

Nous déterminons nos modèles économiques d'une manière qui reflète au mieux la façon dont nous gérons les portefeuilles d'actifs financiers en vue d'atteindre nos objectifs commerciaux. Le jugement sert à déterminer nos modèles économiques et il s'appuie sur des éléments probants pertinents et objectifs, dont les suivants :

- la manière dont les activités économiques de nos secteurs génèrent des avantages (p. ex., sous forme de produits tirés des activités de négociation ou en améliorant le rendement ou en couvrant les coûts de financement ou d'autres coûts) et la manière dont ces activités économiques sont évaluées et présentées aux principaux dirigeants;

- les risques importants influant sur la performance de nos activités (p. ex., le risque de marché, le risque de crédit ou d'autres risques décrits à la rubrique Gestion du risque du rapport de gestion) et les activités menées pour gérer ces risques;
- les ventes antérieures et les ventes attendues des portefeuilles de prêts ou de titres qui sont gérés dans le cadre d'un modèle économique;
- les structures de rémunération des gestionnaires de nos entreprises, dans la mesure où elles sont directement liées à la performance économique du modèle.

Nos modèles économiques se divisent en trois catégories qui reflètent les principales stratégies visant à générer des rendements, comme suit :

- **Modèle économique d'actifs détenus afin d'en percevoir les flux de trésorerie** – L'objectif de ce modèle économique est de détenir les prêts et les titres afin d'en percevoir les flux de trésorerie contractuels de capital et d'intérêts. Les ventes sont accessoires par rapport à cet objectif, et on s'attend à ce qu'elles soient négligeables ou rares.
- **Modèle économique d'actifs détenus afin d'en percevoir les flux de trésorerie et de vendre ces actifs** – Tant la perception de flux de trésorerie contractuels que les ventes sont essentielles à l'atteinte de l'objectif du modèle économique.
- **Autres modèles économiques à la juste valeur** – Ces modèles ne sont ni le premier ni le deuxième et représentent essentiellement ceux selon lesquels les actifs sont détenus à des fins de transaction ou sont gérés sur la base de la juste valeur.

Déterminer si les flux de trésorerie correspondent uniquement à des remboursements de capital et à des versements d'intérêts

Les instruments détenus selon un modèle économique d'actifs détenus afin d'en percevoir les flux de trésorerie ou un modèle économique d'actifs détenus afin d'en percevoir les flux de trésorerie et de vendre ces actifs sont évalués pour déterminer si leurs flux de trésorerie contractuels sont uniquement constitués de remboursements de capital et de versements d'intérêts. Les paiements constitués uniquement de remboursements de capital et de versements d'intérêts sont ceux qu'on s'attend à recevoir normalement d'un contrat de prêt de base. Les montants de capital comprennent les remboursements de capital du contrat de prêt ou de financement, tandis que les intérêts représentent essentiellement les rendements de base du prêt, y compris la rémunération pour le risque de crédit et la valeur temps de l'argent associés au capital restant dû sur une période donnée. Les intérêts peuvent aussi comprendre une contrepartie pour d'autres risques et frais liés à un contrat de prêt de base (p. ex., le risque de liquidité, les frais de gestion ou d'administration) associés à la détention de l'actif financier pour une certaine durée, ainsi qu'une marge.

Lorsque les modalités du contrat exposent les flux de trésorerie contractuels à des risques ou à une volatilité qui sont sans rapport avec un contrat de prêt de base, l'actif financier correspondant est classé et évalué à la juste valeur par le biais du résultat net.

Titres

Les titres détenus à des fins de transaction comprennent tous les titres classés à la juste valeur par le biais du résultat net du fait de leur nature et tous les autres titres désignés à la juste valeur par le biais du résultat net. Les obligations découlant de la livraison des titres détenus à des fins de transaction vendus mais non encore acquis sont comptabilisées à titre de passif et inscrites à leur juste valeur. Les profits et les pertes réalisés et latents relativement à ces titres sont généralement inclus dans le poste Revenus autres que d'intérêt – Revenus tirés des activités de négociation ou Revenus autres que d'intérêt – Autres, à l'exception des montants liés au secteur Assurances, qui sont inclus dans le poste Revenus autres que d'intérêt – Résultat des placements d'assurance. Le revenu de dividende et le revenu d'intérêt afférents aux titres détenus à des fins de transaction sont comptabilisés au poste Revenu d'intérêt et de dividende, à l'exception des montants liés au secteur Assurances, qui sont inclus dans le poste Revenus autres que d'intérêt – Résultat des placements d'assurance. Les intérêts et les dividendes sur les titres vendus à découvert sont comptabilisés au poste Charges d'intérêt.

Les titres de placement comprennent tous les titres classés à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global et au coût amorti. Tous les titres de placement sont initialement comptabilisés à la juste valeur et sont par la suite évalués en fonction de leurs classements respectifs.

Les titres de placement comptabilisés au coût amorti sont évalués selon la méthode du taux d'intérêt effectif et sont présentés déduction faite de toute correction de valeur pour pertes de crédit, celle-ci étant calculée conformément à notre méthode d'établissement de la correction de valeur pour pertes de crédit décrite ci-après. Les revenus d'intérêt, y compris l'amortissement des primes et des escomptes sur les titres évalués au coût amorti, sont comptabilisés dans les revenus d'intérêt et de dividende. Les profits ou pertes de valeur comptabilisés sur les titres inscrits au coût amorti sont comptabilisés à titre de dotation à la provision pour pertes de crédit. Lorsqu'un instrument d'emprunt évalué au coût amorti est vendu, la différence entre le produit de la vente et le coût amorti de l'instrument au moment de la vente est comptabilisée en tant que profits nets sur les titres de placement, sous la rubrique Revenus autres que d'intérêt.

Les titres d'emprunt inscrits à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global sont évalués à la juste valeur, et les profits et pertes latents résultant des variations de la juste valeur sont inclus dans les Autres composantes des capitaux propres. Les gains et les pertes de valeur sont comptabilisés en dotation à la provision pour pertes de crédit et ils réduisent d'un montant correspondant le cumul des variations de la juste valeur compris dans les Autres composantes des capitaux propres. Lorsqu'un instrument d'emprunt évalué à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global est vendu, le cumul des profits et des pertes est reclassé depuis le poste Autres composantes des capitaux propres vers le poste Revenus autres que d'intérêt – Profits nets sur les titres de placement, ou Revenus autres que d'intérêt – Résultat des placements d'assurance si le montant est lié au secteur Assurances.

Les titres de participation comptabilisés à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global sont évalués à la juste valeur. Les profits et les pertes latents découlant des variations de la juste valeur sont comptabilisés dans les Autres composantes des capitaux propres et ne sont pas ultérieurement reclassés en résultat net lorsqu'ils sont réalisés. Les dividendes sur les titres de participation inscrits à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global sont comptabilisés dans le revenu d'intérêt et de dividende, à l'exception des montants liés au secteur Assurances, qui sont inclus dans le poste Revenus autres que d'intérêt – Résultat des placements d'assurance.

Nous comptabilisons la totalité de nos titres selon la méthode de comptabilisation à la date de règlement. Les variations de la juste valeur entre la date de transaction et la date de règlement sont inscrites dans le résultat en ce qui a trait aux titres évalués à la juste valeur par le biais du résultat net, et les variations de la juste valeur des titres évalués à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global entre la date de transaction et la date de règlement sont comptabilisées dans les autres éléments du résultat global, à l'exception des variations des taux de change sur les titres d'emprunt, lesquelles sont comptabilisées sous la rubrique Revenus autres que d'intérêt.

Option de la juste valeur

Un instrument financier dont la juste valeur peut être évaluée de façon fiable peut être désigné à la juste valeur par le biais du résultat net (option de la juste valeur) lors de sa comptabilisation initiale même s'il n'a pas été acquis ou assumé principalement en vue d'une revente ou d'un rachat. L'option de la juste valeur peut être appliquée aux actifs financiers si elle élimine ou réduit sensiblement une incohérence dans l'évaluation ou la comptabilisation qui, autrement, découlerait de l'évaluation d'actifs ou de passifs ou de la comptabilisation des profits ou pertes correspondants sur une base différente (une non-concordance comptable). L'option de la juste valeur peut être choisie pour les passifs financiers si : i) le choix élimine une non-concordance comptable; ii) le passif financier fait partie d'un portefeuille qui est géré sur la base de la juste valeur, conformément à une stratégie de gestion des risques ou d'investissement établie par écrit; ou iii) un dérivé est incorporé au contrat hôte financier ou non financier et le dérivé n'est pas étroitement lié au contrat hôte. Ces instruments ne peuvent être sortis de la catégorie « à la juste valeur par le biais du résultat net » pendant qu'ils sont détenus ou une fois qu'ils ont été émis.

Les actifs financiers désignés à la juste valeur par le biais du résultat net sont comptabilisés à la juste valeur, et tout profit ou perte latent découlant des variations de la juste valeur est inscrit aux postes Revenus autres que d'intérêt – Revenus tirés des activités de négociation ou Revenus autres que d'intérêt – Autres, selon l'objectif commercial en vue duquel nous détenons l'actif financier.

Les passifs financiers désignés à la juste valeur par le biais du résultat net sont comptabilisés à la juste valeur, et les variations de la juste valeur attribuables aux variations de notre risque de crédit propre sont comptabilisées dans les autres éléments du résultat global. Les montants associés à notre risque de crédit propre qui sont comptabilisés dans les autres éléments du résultat global ne seront pas reclassés ultérieurement en bénéfice net. Les autres variations de la juste valeur non attribuables aux variations de notre risque de crédit propre sont comptabilisées aux postes Revenus autres que d'intérêt – Revenus tirés des activités de négociation ou Revenus autres que d'intérêt – Autres, selon l'objectif commercial en vue duquel nous détenons le passif financier, à l'exception des montants liés au secteur Assurances, qui sont inclus dans le poste Revenus autres que d'intérêt – Résultat des placements d'assurance. Lors de la comptabilisation initiale, si nous déterminons que la présentation de l'incidence des variations du risque de crédit propre dans les autres éléments du résultat global créerait ou accroîtrait une non-concordance comptable dans le bénéfice net, la variation de la juste valeur de notre dette désignée à la juste valeur par le biais du résultat net est entièrement comptabilisée en bénéfice net. Pour déterminer le cas, nous évaluons si nous nous attendons à ce que les effets des variations du risque de crédit du passif soient compensés, dans le résultat net, par une variation de la juste valeur d'un autre instrument financier évalué à la juste valeur par le biais du résultat net. Toute attente en ce sens se fonde sur une relation de nature économique entre les caractéristiques du passif et celles de l'autre instrument financier. La détermination se fait lors de la comptabilisation initiale et n'est pas révisée par la suite. Pour déterminer les ajustements à la juste valeur de nos titres d'emprunt désignés à la juste valeur par le biais du résultat net, nous calculons la valeur actualisée de ces instruments en fonction des flux de trésorerie contractuels sur la durée du contrat, selon notre taux de financement effectif au début et à la fin de la période.

Évaluation de la juste valeur

La juste valeur d'un instrument financier correspond au prix qui serait reçu pour la vente d'un actif ou payé pour le transfert d'un passif lors d'une transaction normale entre des intervenants du marché à la date d'évaluation. Nous déterminons la juste valeur en fonction des facteurs dont tiendraient compte les intervenants du marché pour établir un prix, y compris des méthodes d'évaluation généralement reconnues.

Le Conseil d'administration supervise l'évaluation des instruments financiers principalement par l'entremise du Comité d'audit et du Comité de gestion des risques. Le Comité d'audit revoit la présentation des instruments financiers évalués à la juste valeur et les informations à fournir, tandis que le Comité de gestion des risques évalue le caractère adéquat des structures de gouvernance et des processus de contrôle concernant l'évaluation de ces instruments.

Nous avons mis en place des politiques, des procédures et des contrôles liés aux méthodes et aux techniques d'évaluation afin de nous assurer que l'estimation de la juste valeur est raisonnable. Les principaux processus et contrôles d'évaluation comprennent notamment la ventilation des profits et des pertes, la vérification indépendante des prix et les normes de validation des modèles. Ces processus de contrôle sont gérés soit par le groupe Finance, soit par la Gestion des risques du Groupe et ils sont indépendants des secteurs connexes et de leurs fonctions de négociation. Effectuée quotidiennement pour les portefeuilles d'activités de négociation, la ventilation des profits et des pertes permet d'expliquer les variations de la juste valeur de certaines positions. Tous les instruments comptabilisés à la juste valeur sont soumis à la vérification indépendante des prix, processus de comparaison des évaluations de la fonction de négociation aux cours du marché externe et à d'autres données de marché pertinentes. Les données de marché sont tirées de cours, de courtiers et de services d'évaluation des cours. Nous privilégions les services d'évaluation des cours dont les données sont exactes et constamment fiables. Nous établissons le degré d'exactitude au fil du temps en comparant les cours que fournissent ces services à ceux que publient divers courtiers ou systèmes ainsi qu'à ceux d'autres services d'évaluation et, le cas échéant, aux données de négociation réelles. Les prix cotés pour des instruments identiques obtenus de courtiers ou de services d'évaluation des cours ne sont pas ajustés, sauf en cas de situations problématiques comme dans le cas de prix périmés. Lorsqu'il existe plusieurs prix cotés pour des instruments identiques, la juste valeur se fonde sur une moyenne des prix reçus ou sur le prix du fournisseur le plus fiable, après élimination des prix qui ne sont pas dans la fourchette moyenne. Dans l'impossibilité d'obtenir un prix ou un cours, d'autres techniques d'évaluation sont utilisées. Certains processus d'évaluation permettent de déterminer la juste valeur à l'aide de modèles. Notre approche pour gérer l'utilisation de modèles est systématique et homogène. Les modèles d'évaluation sont approuvés de sorte qu'ils puissent être utilisés dans notre cadre de gestion des risques liés aux modèles. Ce cadre énonce notamment les normes d'établissement de modèles, les processus de validation et les procédures hiérarchiques d'approbation. La validation permet de vérifier qu'un

modèle donné convient à son utilisation prévue, en plus de définir les paramètres de celle-ci. Des employés qualifiés ne participant pas à la conception ni à l'élaboration des modèles soumettent régulièrement ceux-ci au processus de validation. Le profil de risque des modèles est présenté tous les ans au Conseil d'administration.

IFRS 13 *Évaluation de la juste valeur* permet une exception, au moyen d'un choix de méthode comptable, visant l'évaluation de la juste valeur d'un portefeuille d'instruments financiers selon l'exposition nette au risque ouverte lorsque certains critères sont respectés. Nous avons opté pour ce choix de méthode afin de déterminer la juste valeur de certains portefeuilles d'instruments financiers, principalement des dérivés, en fonction de l'exposition nette au risque de crédit ou de marché.

Nous comptabilisons les ajustements d'évaluation afin de refléter adéquatement la qualité du crédit de la contrepartie relativement à notre portefeuille de dérivés, les différences entre la courbe d'actualisation de la garantie réelle de la contrepartie et la courbe des swaps indexés sur le taux à un jour pour les dérivés garantis, les ajustements d'évaluation liés au financement pour les dérivés hors cote sous-garantis et non garantis, les profits ou les pertes latents à la création de la transaction, les écarts acheteur-vendeur, les paramètres non observables et les limitations du modèle. Ces ajustements peuvent être subjectifs étant donné qu'un jugement important doit être exercé dans la sélection des données, notamment la probabilité de défaillance (PD) implicite et le taux de recouvrement, et ils visent à obtenir une juste valeur reflétant les hypothèses qui seraient prises en compte par les intervenants du marché dans le cadre de l'établissement du prix des instruments financiers. Le prix final réalisé dans le cadre d'une transaction peut différer de la juste valeur comptable qui avait été estimée selon le jugement de la direction.

Des ajustements de l'évaluation sont comptabilisés relativement au risque de crédit lié à nos portefeuilles de dérivés afin d'établir la juste valeur de ceux-ci. Les rajustements de la valeur du crédit tiennent compte de la qualité du crédit de nos contreparties, de l'évaluation à la valeur de marché actuelle ou future éventuelle de transactions ainsi que de l'incidence des mesures d'atténuation du risque de crédit, telles que les conventions-cadres de compensation et les conventions d'affectation d'actifs en garantie. Les montants des rajustements de la valeur du crédit sont établis en fonction des estimations du risque auquel nous sommes exposés en cas de défaillance (ECD), de la PD, des taux de recouvrement pour chaque contrepartie, ainsi que des corrélations entre les facteurs de marché et de crédit. Le risque auquel nous sommes exposés en cas de défaillance correspond à la valeur des actifs et des passifs liés aux dérivés prévus au moment de la défaillance, estimés au moyen d'un processus de modélisation qui tient compte des facteurs de risque sous-jacents. La PD est fondée sur les cours du marché pour une protection de crédit et les notations liées à la contrepartie. Lorsque les données de marché ne sont pas disponibles, elles sont estimées à partir d'hypothèses et d'ajustements qu'utiliseraient les intervenants du marché pour déterminer la juste valeur à l'aide de ces données. La corrélation s'entend de la mesure statistique permettant de jauger les variations des facteurs de crédit et de marché les uns en fonction des autres. La corrélation est estimée à l'aide de données historiques. Les rajustements de la valeur du crédit sont calculés quotidiennement, les variations étant comptabilisées au poste Revenus autres que d'intérêt – Revenus tirés des activités de négociation.

Les ajustements d'évaluation liés au financement sont également calculés afin de tenir compte du coût et de l'avantage du financement dans l'évaluation des dérivés hors cote sous-garantis ou non garantis par des créances. Les flux de trésorerie futurs prévus de ces dérivés sont actualisés de manière à refléter le coût et l'avantage du financement des dérivés en utilisant comme données une courbe de financement, les volatilités implicites et les corrélations.

Au besoin, lorsque la juste valeur d'un instrument financier n'est pas tirée d'un prix coté sur le marché ou qu'elle ne s'appuie pas sur d'autres transactions observables sur le marché, selon une technique d'évaluation qui tient compte de données observables sur le marché, un ajustement au titre de l'évaluation est apporté afin de refléter le profit ou la perte latent à la conclusion de cet instrument financier.

Un ajustement au titre de l'évaluation des cours acheteur et vendeur est nécessaire lorsqu'un instrument financier est évalué au cours moyen, plutôt qu'au cours acheteur ou vendeur de l'actif ou du passif, respectivement. L'ajustement au titre de l'évaluation tient compte de l'écart entre, d'une part, le cours moyen et, d'autre part, le cours acheteur ou le cours vendeur.

Certains modèles d'évaluation nécessitent un calibrage des paramètres en fonction de facteurs comme les prix des options observables sur le marché. Le calibrage des paramètres peut varier en fonction de facteurs comme le choix des instruments ou la méthodologie d'optimisation. Un ajustement au titre de l'évaluation est également estimé afin d'atténuer les incertitudes liées au calibrage des paramètres et aux limitations du modèle.

Pour déterminer la juste valeur, nous avons recours à une hiérarchie qui place en ordre de priorité les données utilisées dans les techniques d'évaluation. Selon la hiérarchie des évaluations à la juste valeur, le plus haut niveau correspond aux prix cotés non ajustés sur des marchés actifs pour des actifs ou des passifs identiques (niveau 1) et le niveau le plus bas correspond aux données non observables (niveau 3). La hiérarchie qui s'applique dans le cadre de la détermination de la juste valeur exige l'utilisation de données observables sur le marché dès que celles-ci existent. Les données du niveau 1 correspondent aux prix cotés non ajustés sur des marchés actifs qui sont disponibles à la date d'évaluation, pour des actifs ou des passifs identiques. Les données du niveau 2 comprennent les prix cotés pour des actifs ou passifs semblables sur des marchés actifs, les prix cotés pour des actifs ou passifs identiques ou semblables sur des marchés inactifs, outre les données tirées d'un modèle observables ou susceptibles d'être corroborées par des données observables sur le marché pour la quasi-totalité de la durée de vie des actifs ou des passifs. Les données du niveau 3 comprennent une ou plusieurs données non observables qui sont importantes aux fins du calcul de la juste valeur de l'actif ou du passif. Les données non observables sont utilisées pour évaluer la juste valeur si aucune donnée observable n'est disponible à la date d'évaluation. La disponibilité des données aux fins de l'évaluation peut influencer sur la sélection des techniques d'évaluation. Aux fins de présentation, les instruments financiers sont classés selon la donnée du niveau le plus bas de la hiérarchie des évaluations à la juste valeur qui revêt une importance dans l'évaluation de la juste valeur.

En l'absence de prix ou de données observables, la direction doit exercer son jugement pour déterminer les justes valeurs en évaluant d'autres sources pertinentes d'information, comme les données historiques et les données indirectes pour des transactions semblables, en plus de recourir à des techniques d'extrapolation et d'interpolation. Pour ce qui est des instruments plus complexes ou illiquides, un jugement important est nécessaire pour déterminer le modèle à utiliser, choisir les données pertinentes et, dans certains cas, ajuster la valeur obtenue en fonction du modèle ou des cours du marché dans le cas d'instruments financiers qui ne sont pas négociés activement. La sélection des données peut être subjective et les données peuvent ne pas être observables. Les données non observables sont, de par leur nature, incertaines vu la rareté ou l'absence de données de marché permettant de déterminer le montant auquel serait conclue la transaction visée dans le cours normal des affaires. Dans le cas de ces données, il convient d'ajuster l'évaluation en fonction du caractère incertain des paramètres et du risque de marché, outre le risque de modèle.

Prêts

Les prêts sont des instruments d'emprunt qui sont initialement comptabilisés à la juste valeur et ultérieurement évalués selon la méthode relative au classement des actifs financiers indiquée plus haut. La majorité de nos prêts sont comptabilisés au coût amorti, selon la méthode du taux d'intérêt effectif, ce qui représente la valeur comptable brute diminuée de la correction de valeur pour pertes de crédit.

Les intérêts sur les prêts sont constatés au moyen de la méthode du taux d'intérêt effectif et comptabilisés dans le revenu d'intérêt, à l'exception des montants liés au secteur Assurances, qui sont inclus dans le poste Revenus autres que d'intérêt – Résultat des placements d'assurance. Les flux de trésorerie futurs estimatifs utilisés dans ce calcul incluent ceux qui sont prévus par les modalités contractuelles de l'actif et toutes les commissions qui font partie intégrante du taux d'intérêt effectif. Le montant inclut aussi les coûts de transaction et tout autre escompte ou prime. Les commissions perçues à l'égard des nouveaux prêts et des prêts restructurés ou renégociés sont différées et comptabilisées sous la rubrique Revenu d'intérêt sur la durée estimée de ces prêts selon la méthode du taux d'intérêt effectif. S'il est raisonnablement probable qu'un prêt sera monté, les commissions d'engagement et d'attente sont également comptabilisées en tant que revenu d'intérêt sur la durée prévue de ce prêt selon la méthode du taux d'intérêt effectif. Sinon, les commissions sont comptabilisées en tant qu'autres passifs et amorties dans les Revenus autres que d'intérêt sur la période d'engagement ou de confirmation du prêt. Les commissions liées au remboursement anticipé de prêts hypothécaires futures ne sont pas incluses dans le taux d'intérêt effectif au moment du montage. Si les commissions liées au remboursement anticipé sont reçues dans le cadre du renouvellement d'un prêt hypothécaire avant l'échéance, les commissions sont incluses dans le taux d'intérêt effectif et, si le prêt n'est pas renouvelé, les commissions liées au remboursement anticipé sont constatées dans le revenu d'intérêt à la date du remboursement anticipé.

Pour ce qui est des prêts comptabilisés au coût amorti ou à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global, les pertes de valeur sont comptabilisées à chaque date de clôture, conformément au modèle de dépréciation à trois stades présenté ci-après.

Correction de valeur pour pertes de crédit

Une correction de valeur pour pertes de crédit est établie pour tous les actifs financiers, sauf les actifs financiers classés ou désignés à la juste valeur par le biais du résultat net et les titres de participation désignés à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global, qui ne sont pas soumis à des tests de dépréciation. Les actifs soumis à des tests de dépréciation comprennent les prêts, les titres d'emprunt, les dépôts productifs d'intérêts auprès de banques, les engagements de clients en contrepartie d'acceptations, les créances et les intérêts courus à recevoir et les créances sur contrat de location-financement ou contrat de location simple. La correction de valeur pour pertes de crédit liée aux prêts évaluée au coût amorti est présentée au poste Correction de valeur pour pertes sur prêts. La correction de valeur pour pertes de crédit relative aux titres d'emprunt évalués à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global est présentée au poste Autres composantes des capitaux propres. Les autres actifs financiers inscrits au coût amorti sont présentés déduction faite de la correction de valeur pour pertes de crédit, dans notre bilan consolidé.

Les éléments hors bilan soumis à des tests de dépréciation comprennent les garanties financières et les engagements de prêt inutilisés. La correction de valeur pour pertes de crédit liée aux éléments hors bilan est calculée séparément et incluse au poste Autres passifs – Dotations.

Nous calculons la correction de valeur pour pertes de crédit à chaque date de clôture selon un modèle de dépréciation à trois stades fondé sur les pertes de crédit attendues :

- Actifs financiers productifs
 - Stade 1 – Entre la comptabilisation initiale d'un actif financier et la date à laquelle l'actif a subi une augmentation importante du risque de crédit depuis sa comptabilisation initiale, une correction de valeur pour pertes est comptabilisée dont le montant correspond aux pertes de crédit qui devraient découler des défaillances qui se produiraient dans les 12 mois suivant la date de clôture.
 - Stade 2 – Après une augmentation importante du risque de crédit depuis la comptabilisation initiale de l'actif financier, une correction de valeur pour pertes est comptabilisée et correspond aux pertes de crédit attendues sur la durée de vie restante de l'actif.
- Actifs financiers dépréciés
 - Stade 3 – Lorsqu'un actif financier est jugé déprécié, une correction de valeur pour pertes est comptabilisée et correspond aux pertes de crédit attendues pour la durée de vie restante de l'actif. Le revenu d'intérêt est calculé sur la valeur comptable de l'actif, déduction faite de la correction de valeur pour pertes, plutôt que sur sa valeur comptable brute.

La correction de valeur pour pertes de crédit est une estimation actualisée, établie par pondération probabiliste, des insuffisances de flux de trésorerie qui découleraient des défaillances au cours d'une période donnée. Dans le cas des engagements de prêt, l'estimation de la perte de crédit tient compte de la partie de l'engagement qui serait prélevée au cours de la période visée. Du côté des garanties financières, l'estimation de la perte de crédit se fonde sur les paiements qui seraient requis selon les dispositions du contrat de garantie. En ce qui concerne les créances résultant de contrats de location-financement, l'estimation de la perte de crédit est basée sur des flux de trésorerie qui correspondent aux flux de trésorerie utilisés pour évaluer la créance locative.

Les augmentations ou diminutions de la correction de valeur pour pertes de crédit attribuables aux changements de modèle et aux nouveaux cas de montage, de ventes ou d'arrivée à échéance, ainsi que les modifications aux risques, aux paramètres et à l'exposition dues à des changements dans les pertes attendues ou à des transferts entre les stades, sont comptabilisées dans la dotation à la provision pour pertes de crédit. Les sorties du bilan et les montants repris qui avaient déjà été sortis du bilan sont imputés à la correction de valeur pour pertes de crédit.

La correction de valeur pour pertes de crédit représente une estimation objective des pertes de crédit attendues sur nos actifs financiers à la date de clôture. Le jugement est nécessaire pour établir les hypothèses et les estimations qui seront utilisées dans le calcul de la correction de valeur pour pertes de crédit, y compris pour effectuer des transferts entre les trois stades et utiliser des informations prospectives. Les hypothèses et estimations sous-jacentes peuvent faire varier les dotations d'une période à l'autre, et la variation peut avoir une incidence importante sur nos résultats d'exploitation.

Évaluation des pertes de crédit attendues

Les pertes de crédit attendues sont basées sur un intervalle de résultats possibles et tiennent compte de toutes les informations raisonnables et justifiables qui sont disponibles, y compris les notations internes et externes, l'historique des pertes de crédit et les attentes quant aux flux de trésorerie futurs. Les pertes de crédit attendues sont calculées principalement en multipliant la PD de l'instrument par la perte en cas de défaillance (PCD) et l'ECD, le produit obtenu étant actualisé à la date de clôture. En ce qui concerne les actifs financiers productifs, la principale différence entre les pertes de crédit attendues de stade 1 et de stade 2 est leur horizon respectif servant au calcul. Les estimations de stade 1 projettent la PD, la PCD et l'ECD sur 12 mois tout au plus, tandis que les estimations de stade 2 projettent la PD, la PCD et l'ECD sur la durée restante de l'instrument.

Une perte de crédit attendue est estimée pour chaque exposition. Des paramètres pertinents sont modélisés sur une base collective au moyen d'une segmentation du portefeuille qui permet une prise en compte appropriée des informations prospectives. Pour refléter d'autres caractéristiques qui ne sont pas déjà prises en compte par la modélisation, un jugement expert en matière de crédit est exercé pour déterminer les pertes de crédit attendues finales.

Dans le cas du faible pourcentage de portefeuilles pour lesquels nous ne disposons pas d'information historique détaillée ni d'historique des pertes, nous emploierons des approches d'évaluation simplifiées qui peuvent être différentes de celles décrites ci-dessus. Ces approches, qui peuvent être de nature collective, sont conçues de manière à s'appuyer sur le plus d'informations fiables et justifiables susceptibles d'être obtenues pour chaque portefeuille.

Les pertes de crédit attendues sont actualisées à la date de clôture au moyen du taux d'intérêt effectif.

Durée de vie attendue

Pour les instruments des stades 2 et 3, les corrections de valeur pour pertes reflètent les pertes de crédit attendues sur la durée de vie restante prévue de l'instrument. Pour la plupart des instruments, la durée de vie attendue est limitée à la durée de vie contractuelle restante.

Une exemption s'applique à certains instruments ayant les caractéristiques suivantes : a) l'instrument est composé à la fois d'un prêt et d'un engagement inutilisé; b) nous avons la capacité contractuelle d'exiger le remboursement et d'annuler l'engagement inutilisé et c) notre exposition aux pertes de crédit ne se limite pas à la période de préavis contractuelle. Pour les produits visés par cette exemption, la durée de vie attendue pourrait dépasser la durée de vie contractuelle restante et correspond à la période au cours de laquelle notre exposition aux pertes de crédit n'est pas réduite en raison de nos activités normales de gestion du risque de crédit. Cette période varie selon le produit et la catégorie de risque et elle est estimée sur la base de l'historique de nos expositions similaires, compte tenu des activités de gestion du risque de crédit entreprises dans le cadre de notre cycle régulier d'examen de la qualité du crédit. Les produits visés par cette exemption comprennent les cartes de crédit, les découverts et certaines marges de crédit renouvelables. Il nous faut exercer un jugement significatif au moment de déterminer les instruments visés par cette exemption et d'estimer leur durée de vie restante appropriée sur la base de notre expérience passée et de nos activités d'atténuation du risque de crédit.

Appréciation d'une augmentation importante du risque de crédit

L'appréciation d'une augmentation importante du risque de crédit nécessite une part importante de jugement. Les transferts entre les stades 1 et 2 dépendent de la question de savoir si le risque de crédit lié à un instrument à la date de clôture a subi ou non une augmentation importante depuis sa comptabilisation initiale. Aux fins de cette appréciation, le risque de crédit est fondé sur la PD de l'instrument sur la durée de vie et non pas sur les pertes que nous nous attendons à subir. L'appréciation se fait généralement au niveau de l'instrument.

Notre appréciation des augmentations importantes du risque de crédit est effectuée au moins tous les trimestres, sur la base de trois facteurs. Si l'un des facteurs ci-après indique une augmentation importante du risque de crédit, l'instrument sera transféré depuis le stade 1 vers le stade 2 :

- (1) Nous avons fixé des seuils pour déterminer ce qu'est une augmentation importante du risque de crédit, en fonction de la fois d'une variation en pourcentage et d'une variation en valeur absolue de la PD sur la durée de vie de l'instrument par rapport à sa comptabilisation initiale. Pour notre portefeuille de prêts de gros, une diminution de la notation du risque de l'emprunteur est également requise pour déterminer si le risque de crédit a augmenté de manière importante.
- (2) D'autres examens qualitatifs peuvent être effectués, au besoin, afin de vérifier des critères correspondant aux différents stades, ce qui peut entraîner des ajustements afin de mieux refléter les positions à l'égard desquelles le risque de crédit s'est accru sensiblement. Ces examens sont effectués aux niveaux de l'emprunteur et de l'ensemble du portefeuille et peuvent faire en sorte qu'un instrument, un portefeuille ou une partie d'un portefeuille soit transféré depuis le stade 1 vers le stade 2.
- (3) Les instruments en souffrance depuis 30 jours sont généralement considérés comme ayant subi une augmentation importante du risque de crédit, même si nos autres indicateurs ne reflètent pas une telle augmentation.

Les seuils d'un transfert entre les stades 1 et 2 sont symétriques. Si le risque de crédit d'un actif financier qui a été transféré vers le stade 2 n'est plus considéré comme ayant subi une augmentation importante depuis la comptabilisation initiale, l'actif financier est réintégré au stade 1.

Pour certains instruments dont le risque de crédit est faible à la date de clôture, on présume que le risque de crédit n'a pas augmenté de façon importante depuis la comptabilisation initiale. Le risque de crédit est considéré comme faible si l'instrument comporte un faible risque de défaillance et que l'emprunteur est en mesure de satisfaire à ses obligations contractuelles à court et à long terme, y compris dans des périodes de bouleversement économique ou commercial. Certains dépôts productifs d'intérêts auprès de banques, les actifs achetés en vertu de conventions de revente, les prêts sur polices d'assurance et les facilités de liquidités consenties à nos conduits multicédants ont été jugés comme ayant un faible risque de crédit.

Utilisation d'informations prospectives

L'évaluation des pertes de crédit attendues pour chaque stade et l'appréciation d'une augmentation importante du risque de crédit tiennent compte des informations sur les faits antérieurs comme sur les conditions actuelles, ainsi que de projections raisonnables et justifiables à l'égard de la conjoncture économique et des événements à venir. L'estimation et l'application de l'information prospective nécessitent un degré élevé de jugement.

Les données qui entrent dans l'estimation des corrections de valeur pour pertes de crédit des stades 1 et 2, soit la PD, la PCD et l'ECD, sont intégrées à un modèle fondé sur les variables macroéconomiques (ou sur les variations de celles-ci) les plus étroitement corrélées avec les pertes de crédit du portefeuille pertinent. Chacun des scénarios macroéconomiques entrant dans

notre calcul des pertes de crédit attendues comprend une projection, sur cinq ans, de toutes les variables macroéconomiques pertinentes dont se servent nos modèles et se rabat ensuite sur des moyennes à long terme. Les variables macroéconomiques qu'emploient nos modèles de pertes de crédit attendues comprennent, entre autres, les taux de chômage, le produit national brut, les indices de rendement des capitaux propres, les prix des marchandises et les prix des maisons au Canada. Selon l'usage qu'on en fait dans les modèles, les variables macroéconomiques peuvent faire l'objet d'une projection au niveau d'un pays, d'une province ou d'un État ou à un niveau plus fin.

Notre estimation des pertes de crédit attendues des stades 1 et 2 est une estimation actualisée, établie par pondération probabiliste, qui tient compte d'au moins trois scénarios macroéconomiques futurs. Notre scénario de base repose sur les prévisions macroéconomiques publiées par notre groupe interne Économie. Les prévisions publiées sont élaborées à partir de modèles fondés sur des données macroéconomiques tirées de sources publiques et des marchés financiers. Les scénarios de fluctuation à la hausse et à la baisse varient par rapport à notre scénario de base en fonction de toutes les situations macroéconomiques raisonnablement possibles. Des scénarios de fluctuation à la baisse supplémentaires et plus graves sont élaborés afin de relever une fourchette plus large de pertes de crédit possibles dans certains secteurs. La conception de scénarios, y compris la création de scénarios de fluctuation à la baisse supplémentaires, est effectuée au moins une fois par année et plus souvent si la situation le justifie.

Les scénarios servent à recenser un vaste intervalle de résultats possibles et ils sont pondérés selon notre meilleure estimation quant à la probabilité relative de l'intervalle de résultats représenté par chaque scénario. La pondération des scénarios tient compte de la fréquence passée, des tendances actuelles et des conditions prospectives, et est mise à jour chaque trimestre. Tous les scénarios envisagés sont appliqués à tous les portefeuilles exposés à des pertes de crédit attendues assorties des mêmes probabilités.

Notre appréciation des augmentations importantes du risque de crédit est basée sur les variations des PD à la date de clôture, établies par pondération probabiliste pour toute la durée de vie et compte tenu de l'information prospective, à partir des scénarios macroéconomiques entrant dans le calcul des pertes de crédit attendues.

Définition de la défaillance

La définition de défaillance utilisée pour l'évaluation des pertes de crédit attendues concorde avec la définition de défaillance employée aux fins de notre gestion interne du risque de crédit. Notre définition de défaillance peut varier selon le type de produit et elle tient compte de facteurs quantitatifs et qualitatifs tels que les conditions des clauses restrictives de nature financière et le nombre de jours que le compte est en souffrance. En ce qui concerne les prêts de détail et de gros, à l'exception des cas mentionnés ci-après, la défaillance a lieu lorsque le compte est en souffrance depuis plus de 90 jours relativement à une obligation importante envers nous et/ou que nous estimons que l'emprunteur n'effectuera probablement pas ses paiements intégralement sans que nous intentions une action à son encontre (p. ex., en prenant officiellement possession de la garantie fournie). Pour certains soldes de cartes de crédit, la défaillance se produit lorsque les paiements sont en retard depuis 180 jours. En ce qui concerne ces soldes, l'emploi d'une période où le compte est en souffrance depuis plus de 90 jours est raisonnable et justifiable par des données observables sur les taux de sortie du bilan et de reprise que l'historique des portefeuilles de cartes de crédit peut fournir. La définition de défaillance est la même d'une période à l'autre et s'applique à tous les instruments financiers, sauf si on peut démontrer que les circonstances ont changé au point d'exiger une nouvelle définition qui est plus appropriée.

Actifs financiers dépréciés (stade 3)

Chaque date de clôture, ou plus souvent si la situation le justifie, les actifs financiers sont soumis à un test de dépréciation. Les preuves d'une dépréciation peuvent être que l'emprunteur connaît des difficultés financières importantes, ou qu'il fait face à une faillite probable ou autre réorganisation financière, ou être une diminution mesurable des flux de trésorerie futurs estimés attestée par les changements défavorables de la solvabilité de l'emprunteur ou par une conjoncture économique en corrélation avec les défaillances. Un actif du stade 3 est reclassé au stade 2 lorsque, à la date de clôture, il n'est plus jugé déprécié. L'actif réintégrera le stade 1 lorsque son risque de crédit à la date de clôture n'est plus considéré comme ayant augmenté sensiblement depuis la comptabilisation initiale, ce qui pourrait se produire durant la même période de présentation de l'information financière où a eu lieu son transfert depuis le stade 3 vers le stade 2.

Lorsqu'un actif financier est considéré comme déprécié, les pertes de crédit attendues sont calculées en fonction de la différence entre la valeur comptable brute de l'actif et la valeur actualisée, au taux d'intérêt effectif initial de l'instrument, des flux de trésorerie futurs estimés. Lorsqu'un actif financier déprécié comporte une composante utilisée et une inutilisée, les pertes de crédit attendues reflètent aussi la partie de l'engagement de prêt qui serait utilisée pendant la durée de vie restante de l'instrument.

Si un actif financier est déprécié, les intérêts cessent d'être comptabilisés selon le mode normal, suivant lequel le revenu d'intérêt est calculé en fonction de la valeur comptable brute de l'actif. Le revenu d'intérêt est plutôt calculé au taux d'intérêt effectif initial, qu'on applique au coût amorti de l'actif, lequel représente la valeur comptable brute diminuée de la correction de valeur pour pertes de crédit correspondante.

La correction de valeur pour pertes de crédit à l'égard des prêts douteux de stade 3 est établie au niveau de l'emprunteur, et les pertes sur les prêts douteux sont recensées sur les prêts individuellement importants ou sont collectivement évaluées et établies au moyen de taux basés sur les portefeuilles, sans aucune référence à des prêts en particulier.

Prêts soumis à un test de dépréciation individuel (stade 3)

Lorsque des prêts individuellement importants sont désignés comme douteux, nous ramenons la valeur comptable des prêts à leur valeur de réalisation estimée en comptabilisant une correction de valeur pour pertes de crédit évaluée individuellement afin de couvrir les pertes de crédit observées. La correction de valeur pour pertes de crédit évaluée individuellement reflète le montant de capital et d'intérêts attendu calculé selon les modalités du contrat de prêt initial qui ne sera pas recouvré, ainsi que l'incidence des retards dans la reprise du capital et/ou des intérêts (valeur temps de l'argent). La valeur de réalisation estimative de chaque prêt individuellement important correspond aux flux de trésorerie futurs attendus actualisés au taux d'intérêt effectif initial du prêt. Lorsque les montants et le calendrier des flux de trésorerie futurs ne peuvent être estimés de manière fiable et raisonnable, la valeur de réalisation estimative peut être déterminée à l'aide de prix de marché observables de prêts comparables, de la juste valeur de la garantie fournie pour le prêt ou d'autres méthodes raisonnables et justifiables basées sur le jugement de la direction.

Les corrections de valeur évaluées individuellement sont établies en fonction d'un intervalle de résultats possibles, qui peuvent inclure des scénarios macroéconomiques ou non macroéconomiques, dans la mesure où ils sont pertinents compte tenu de la situation de l'emprunteur concerné. Les hypothèses fondant l'estimation des flux de trésorerie futurs attendus reflètent les conditions économiques actuelles et futures et elles sont généralement les mêmes que celles retenues pour les stades 1 et 2.

Nous devons faire largement appel au jugement lorsque nous évaluons les indications de dépréciation et estimons le montant et le calendrier des flux de trésorerie futurs aux fins de la détermination des pertes de crédit attendues. Les variations du montant que l'on prévoit recouvrer auraient une incidence directe sur la dotation à la provision pour pertes de crédit et pourraient entraîner une variation de la correction de valeur pour pertes de crédit.

Prêts soumis à un test de dépréciation collectif (stade 3)

Les prêts soumis à un test de dépréciation collectif sont groupés selon des caractéristiques de risque similaires qui tiennent compte du type de prêt, du secteur d'activité, de la situation géographique, du type d'instrument de garantie, du retard de paiement observé et d'autres facteurs pertinents.

La correction de valeur pour pertes de crédit évaluée collectivement reflète i) le montant de capital et d'intérêts attendu selon les modalités du contrat de prêt initial qui ne sera pas recouvré et ii) l'incidence des retards dans le recouvrement du capital et/ou des intérêts (valeur temps de l'argent).

Le recouvrement de capital et d'intérêts attendu est estimé au niveau du portefeuille et tient compte des pertes historiques qu'ont subies des portefeuilles comparables présentant des caractéristiques du risque de crédit similaires, ajustées en fonction de la situation actuelle et des conditions futures. Un ratio de couverture spécifique au portefeuille est appliqué au solde des prêts douteux pour calculer la correction de valeur pour pertes de crédit évaluée collectivement. La composante valeur temps de l'argent est calculée à l'aide des facteurs d'actualisation appliqués aux groupes de prêts ayant des caractéristiques communes. Les facteurs d'actualisation représentent la tendance de recouvrement attendue qu'affichent les groupes de prêts comparables et reflètent l'expérience passée de ces groupes ajustée en fonction des conditions économiques actuelles et futures et/ou de facteurs sectoriels. L'exercice du jugement important est requis lorsque nous évaluons les indications de dépréciation et estimons le montant et le calendrier des flux de trésorerie futurs aux fins de la détermination des pertes de crédit attendues. Les variations du montant que l'on prévoit recouvrer auraient une incidence directe sur la dotation à la provision pour pertes de crédit et pourraient entraîner une variation de la correction de valeur pour pertes de crédit.

Sortie de prêts

Les prêts et la correction de valeur pour pertes de crédit connexe sont sortis du bilan, intégralement ou partiellement, lorsque la possibilité de recouvrement est à peu près inexistante. Les prêts garantis sont généralement sortis du bilan après l'encaissement de tout produit de la réalisation d'une garantie. Lorsque la valeur nette de réalisation d'une garantie a été déterminée et qu'aucun recouvrement additionnel n'est raisonnablement prévisible, la sortie anticipée est possible. En ce qui concerne les cartes de crédit, les soldes et la correction de valeur pour pertes de crédit connexe sont en général sortis du bilan lorsque le paiement est en souffrance depuis 180 jours. Les prêts aux particuliers sont généralement sortis du bilan lorsqu'ils sont en souffrance depuis 150 jours.

Modifications

Les conditions initiales d'un actif financier peuvent être renégociées ou modifiées, ce qui occasionne une modification des dispositions contractuelles de l'actif financier et a une incidence sur les flux de trésorerie contractuels. Le traitement de ces modifications dépend essentiellement de la façon dont la renégociation s'est faite et de la nature et de l'ampleur des changements attendus. Dans le cours normal des activités, les modifications apportées pour des raisons de crédit, surtout liées à la restructuration d'une dette en souffrance, sont généralement traitées comme une modification de l'actif financier initial. Les modifications non motivées par une question de crédit sont généralement considérées comme une cessation des flux de trésorerie initiaux et, par conséquent, la renégociation est traitée comme une décomptabilisation de l'actif financier initial et une comptabilisation d'un nouvel actif financier.

Si la modification des conditions ne donne pas lieu à la décomptabilisation de l'actif financier, la valeur comptable de l'actif financier est recalculée pour correspondre à la valeur actualisée des flux de trésorerie contractuels renégociés ou modifiés, établie au moyen du taux d'intérêt effectif initial, et une perte ou un profit est comptabilisé. L'actif financier continue de faire l'objet des mêmes appréciations visant à déterminer s'il a subi ou non une augmentation importante du risque de crédit depuis la comptabilisation initiale ainsi qu'une dépréciation (voir plus haut). Un actif financier modifié est transféré hors du stade 3 si les conditions qui ont permis de le désigner comme déprécié ne sont plus là et qu'elles se rapportent objectivement à un fait s'étant produit après la comptabilisation de la dépréciation initiale. Un actif financier modifié est transféré hors du stade 2 lorsqu'il ne respecte plus les seuils relatifs fixés pour déterminer si le risque de crédit a sensiblement augmenté, augmentation qui se fonde sur les variations de la PD sur la durée de vie de l'actif, le nombre de jours en souffrance et d'autres considérations qualitatives. L'actif financier continue de faire l'objet d'un suivi pour vérifier s'il y a eu augmentation importante du risque de crédit ou dépréciation.

Si la modification des conditions entraîne la décomptabilisation de l'actif financier initial et la comptabilisation du nouvel actif financier, ce dernier sera normalement classé au stade 1, à moins que l'on détermine qu'il s'est déprécié au moment de la renégociation. Pour qu'on puisse déterminer si le risque de crédit a subi une augmentation importante, la date de la modification devient la date de comptabilisation initiale du nouvel actif financier.

Dérivés

Lorsque des dérivés sont incorporés dans d'autres instruments financiers ou contrats hôtes, de tels regroupements sont appelés instruments hybrides. Si le contrat hôte est un actif financier entrant dans le champ d'application d'IFRS 9 *Instruments financiers* (IFRS 9), les critères de classement et d'évaluation sont appliqués à l'instrument hybride dans son intégralité, comme il est décrit à la rubrique Classement des actifs financiers de la note 2. Si le contrat hôte est un passif financier ou un actif qui n'entre pas dans le champ d'application d'IFRS 9, les dérivés incorporés sont comptabilisés séparément si les caractéristiques économiques et les risques du dérivé incorporé ne sont pas clairement et étroitement liés au contrat hôte, à moins que l'option de la juste valeur ait été retenue, comme il est indiqué plus haut. Le contrat hôte est comptabilisé selon les normes applicables. Les dérivés incorporés sont présentés sur une base combinée avec les contrats hôtes.

Tous les instruments dérivés sont comptabilisés à la juste valeur, compte tenu des ajustements d'évaluation, dans notre bilan consolidé. Lorsque des dérivés sont utilisés dans le cadre des activités de négociation, les profits et les pertes réalisés et latents sur ces dérivés sont constatés au poste Revenus autres que d'intérêt – Revenus tirés des activités de négociation. Lorsque des dérivés sont utilisés pour gérer nos propres risques, nous déterminons pour chaque dérivé si la comptabilité de couverture est appropriée, comme il est expliqué à la rubrique Comptabilité de couverture plus loin. Les profits et les pertes réalisés et latents sur les dérivés utilisés pour gérer nos propres risques lorsque nous n'appliquons pas la comptabilité de couverture sont essentiellement comptabilisés au poste Revenus autres que d'intérêt – Autres.

Décomptabilisation d'actifs financiers

Les actifs financiers sont décomptabilisés de notre bilan consolidé lorsque nos droits contractuels aux flux de trésorerie des actifs expirent, lorsque nous conservons les droits de recevoir les flux de trésorerie des actifs, mais avons l'obligation de verser ces flux de trésorerie à un tiers sous réserve de certaines exigences de transfert ou lorsque nous transférons nos droits contractuels de recevoir les flux de trésorerie et que la quasi-totalité des risques et avantages des actifs ont été transférés. Lorsque nous conservons la quasi-totalité des risques et des avantages des actifs transférés, ceux-ci ne sont pas décomptabilisés de notre bilan consolidé et sont comptabilisés comme des transactions de financement garanti. Lorsque nous ne conservons ni ne transférons la quasi-totalité des risques et des avantages liés au droit de propriété des actifs, nous décomptabilisons les actifs si le contrôle de ces actifs est abandonné. Lorsque nous gardons le contrôle sur les actifs transférés, nous continuons de comptabiliser les actifs transférés dans la mesure où des liens sont conservés.

La direction doit faire appel à son jugement pour déterminer si les droits contractuels aux flux de trésorerie des actifs transférés sont expirés ou si nous conservons les droits de recevoir les flux de trésorerie des actifs, mais avons l'obligation de verser ces flux de trésorerie. Nous décomptabilisons les actifs financiers transférés si la quasi-totalité des risques et avantages inhérents à la propriété des actifs ont été transférés. Pour déterminer si nous avons transféré la quasi-totalité des risques et avantages liés aux actifs transférés, la direction examine l'exposition de la Banque avant et après le transfert ainsi que la variation du montant et du moment de réalisation des flux de trésorerie nets des actifs transférés. Dans le cas des actifs transférés pour lesquels nous conservons les droits de gestion, la direction a fait appel à son jugement pour déterminer les avantages liés aux droits de gestion par rapport aux attentes du marché. Si les avantages liés aux droits de gestion sont supérieurs à la juste valeur, un actif de gestion est comptabilisé au poste Autres actifs de notre bilan consolidé. Si les avantages liés aux droits de gestion sont inférieurs à la juste valeur, un passif de gestion est comptabilisé au poste Autres passifs de notre bilan consolidé.

Décomptabilisation de passifs financiers

Nous décomptabilisons un passif financier de notre bilan consolidé lorsque l'obligation précisée au contrat est éteinte ou annulée ou a expiré. Nous comptabilisons l'écart entre la valeur comptable d'un passif financier transféré et la contrepartie payée dans notre état consolidé du résultat net.

Intérêts

Les intérêts sont comptabilisés dans le revenu d'intérêt et les charges d'intérêt, à l'état consolidé du résultat net, en ce qui concerne tous les instruments financiers productifs d'intérêts, à l'exception des montants liés au secteur Assurances, qui sont inclus dans le poste Revenus autres que d'intérêt – Résultat des placements d'assurance. Le taux d'intérêt effectif correspond au taux qui permet d'actualiser les flux de trésorerie futurs estimatifs sur la durée de vie prévue de l'actif ou du passif financier au montant de la valeur comptable nette lors de la constatation initiale. Nous devons exercer un jugement important lorsque nous évaluons le taux d'intérêt effectif, en raison de l'incertitude liée au montant des flux de trésorerie futurs et au moment de leur réalisation.

Revenu de dividende

Le revenu de dividende est comptabilisé dans le revenu de dividende, à l'exception des montants liés au secteur Assurances, qui sont inclus dans le poste Revenus autres que d'intérêt – Résultat des placements d'assurance, lorsque le droit de percevoir le paiement est établi, soit à la date ex-dividende pour les titres de participation cotés et, habituellement, à la date à laquelle les actionnaires ont approuvé le dividende pour les titres de participation qui ne sont pas cotés.

Coûts de transaction

En ce qui concerne les instruments financiers classés ou désignés à la juste valeur par le biais du résultat net, les coûts de transaction sont passés en charges au fur et à mesure qu'ils sont engagés. Les coûts de transaction liés aux autres instruments financiers sont inscrits à l'actif au moment de la comptabilisation initiale. Pour les actifs et passifs financiers évalués au coût amorti et les instruments d'emprunt détenus (actifs financiers) évalués à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global, les coûts de transaction inscrits à l'actif sont amortis par le biais du bénéfice net sur la durée de vie estimée de l'instrument selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

Compensation des actifs financiers et des passifs financiers

Les actifs financiers et les passifs financiers sont compensés au bilan consolidé lorsqu'il y a un droit juridiquement exécutoire de compenser les montants comptabilisés et une intention de régler le montant net ou de réaliser l'actif et de régler le passif simultanément.

Actifs achetés en vertu de conventions de revente et actifs vendus en vertu de conventions de rachat

Nous achetons des titres dans le cadre de conventions de revente et nous prenons possession de ces titres. Nous suivons de près la valeur de marché des titres achetés et nous nous assurons que des garanties supplémentaires sont obtenues, au besoin. Nous avons le droit de liquider les garanties en cas de défaillance de la part de la contrepartie. Les conventions de revente sont traitées comme des transactions de prêts assortis de garanties. Nous vendons également des titres en vertu de conventions de rachat, lesquelles sont traitées comme des transactions d'emprunts assortis de garanties. Les titres reçus en vertu de

conventions de revente et les titres livrés en vertu de conventions de rachat ne sont pas comptabilisés dans notre bilan consolidé ou décomptabilisés de celui-ci, respectivement, à moins que les risques et avantages liés au droit de propriété aient été obtenus ou abandonnés.

Les conventions de revente et de rachat sont inscrites au bilan consolidé aux montants d'achat ou de vente initiaux des titres, sauf lorsqu'elles sont classées ou désignées à la juste valeur par le biais du résultat net et qu'elles sont comptabilisées à la juste valeur. Les intérêts gagnés sur les conventions de revente sont présentés à titre de revenu d'intérêt, et les intérêts engagés sur les conventions de rachat sont présentés à titre de charges d'intérêt dans notre état consolidé du résultat net, tandis que les variations de la juste valeur liées aux conventions de revente et de rachat classées ou désignées à la juste valeur par le biais du résultat net sont incluses dans le poste Revenus tirés des activités de négociation ou dans le poste Autres, sous la rubrique Revenus autres que d'intérêt, à l'exception des montants liés au secteur Assurances, qui sont inclus dans le poste Revenus autres que d'intérêt – Résultat des placements d'assurance.

Comptabilité de couverture

Nous avons choisi de continuer d'appliquer les principes de la comptabilité de couverture d'IAS 39 plutôt que ceux d'IFRS 9.

Nous utilisons des dérivés et des produits non dérivés dans le cadre de nos stratégies de couverture afin de gérer notre exposition aux risques de taux d'intérêt, de change et de crédit ainsi qu'aux autres risques de marché. Nos stratégies de couverture comprennent la couverture de la juste valeur, la couverture de flux de trésorerie et la couverture de l'investissement net. Les dérivés utilisés dans des relations de couverture sont inscrits au bilan consolidé, dans les autres actifs au poste Dérivés ou dans les autres passifs au poste Dérivés. Les passifs libellés en devises utilisés dans des relations de couverture de l'investissement net sont comptabilisés au poste Dépôts – Entreprises et gouvernements et au poste Débentures subordonnées au bilan consolidé. Nous évaluons, aussi bien lors de la mise en place de la couverture que sur une base continue, si les instruments de couverture sont hautement efficaces pour compenser les variations de la juste valeur ou des flux de trésorerie des éléments couverts. Une couverture est considérée comme hautement efficace seulement si les deux conditions suivantes sont réunies : i) à la mise en place de la couverture et au cours des périodes ultérieures, on s'attend à ce que la couverture soit hautement efficace pour compenser les variations de juste valeur ou des flux de trésorerie attribuables au risque couvert et ii) les résultats réels de l'opération de couverture se situent dans un intervalle prédéterminé. Nous procédons à des tests d'efficacité pour démontrer que la couverture est efficace et qu'elle le demeurera pour le reste de sa durée. Dans le cas d'une couverture de transaction prévue, il doit être hautement probable que la transaction se concrétise et cette dernière doit présenter un risque de variation des flux de trésorerie qui pourrait au bout du compte avoir une incidence sur le résultat net présenté. On cesse d'appliquer la comptabilité de couverture lorsqu'il est établi que l'instrument de couverture n'est plus une couverture efficace, lorsque l'instrument de couverture ou l'élément couvert est liquidé ou vendu ou lorsque la transaction prévue a cessé d'être hautement probable. Se reporter à la note 9 pour plus de détails sur la juste valeur des instruments dérivés et non dérivés en fonction de leur relation de couverture, ainsi que sur les dérivés qui ne sont pas désignés comme des instruments de couverture.

Jusqu'à ce que la transition vers les taux de référence alternatifs des relations de couverture touchées par la Réforme des taux d'intérêt de référence (la Réforme) ait été complétée, nos tests d'efficacité prospectifs se fondaient sur les flux de trésorerie couverts existants ou les risques couverts et toute inefficacité constatée lors de tests rétrospectifs ne mettait pas fin à la couverture. De plus, nos tests d'efficacité étaient appliqués séparément aux instruments couverts indexés sur les taux de référence alternatifs et à ceux indexés sur les taux interbancaires offerts (IBOR), y compris le taux interbancaire offert à Londres en dollar américain (LIBOR en dollar américain) et le taux Canadian Dollar Offered Rate (CDOR), conformément à la phase 2 à IFRS 9 *Instruments financiers*, à IAS 39 *Instruments financiers : Comptabilisation et évaluation*, à IFRS 7 *Instruments financiers : Informations à fournir*, à IFRS 4 *Contrats d'assurance* et à IFRS 16 *Contrats de location* (les Modifications). Quand la transition vers les taux de référence alternatifs de ces relations a été complétée et que les critères de sélection ont été remplis, nous avons modifié la documentation sur la couverture concernant le risque lié aux taux de référence alternatifs, ce qui inclut les modifications connexes à la description des instruments de couverture et des éléments couverts, ainsi qu'à la méthode d'évaluation de l'efficacité de la couverture, et ce, sans mettre fin aux relations de couverture existantes.

Couvertures de la juste valeur

Dans une relation de couverture de la juste valeur, la valeur comptable de l'élément couvert est ajustée en fonction des variations de la juste valeur attribuables au risque couvert et est comptabilisée au poste Revenus autres que d'intérêt – Autres. Les variations de la juste valeur de l'élément couvert, dans la mesure où la relation de couverture est efficace, sont compensées par les variations de la juste valeur du dérivé de couverture, lesquelles sont également comptabilisées au poste Revenus autres que d'intérêt – Autres. Lorsqu'on cesse d'appliquer la comptabilité de couverture, la valeur comptable de l'élément couvert n'est plus ajustée et les ajustements cumulatifs à la juste valeur portés à la valeur comptable de l'élément couvert sont amortis au poste Revenus autres que d'intérêt – Autres sur la durée de vie restante prévue de l'élément couvert.

Nous utilisons principalement des swaps de taux d'intérêt pour couvrir notre risque lié aux variations de la juste valeur des instruments à taux fixe découlant des fluctuations des taux d'intérêt. Jusqu'à ce que la transition vers les taux de référence alternatifs des relations de couverture touchées par la Réforme ait été complétée, nous appliquions la comptabilité de couverture aux taux IBOR, ce qui peut ne pas avoir été stipulé dans le contrat si, au commencement de la relation de couverture, ces taux étaient isolables et pouvaient être évalués de façon fiable.

Couvertures de flux de trésorerie

Dans une relation de couverture de flux de trésorerie, la tranche efficace de la variation de la juste valeur du dérivé de couverture, déduction faite de l'impôt, est comptabilisée dans les autres éléments du résultat global, puis reclassée en résultat net lorsque la transaction de couverture prévue a lieu, et la tranche inefficace est comptabilisée au poste Revenus autres que d'intérêt – Autres. Lorsque la comptabilité de couverture cesse d'être appliquée, les montants accumulés auparavant comptabilisés dans les autres éléments du résultat global sont reclassés dans le revenu net d'intérêt au cours des périodes où la variabilité des flux de trésorerie de l'élément couvert influe sur le revenu net d'intérêt. Les profits et les pertes latents sur les dérivés sont reclassés immédiatement au poste Revenus autres que d'intérêt – Autres lorsque l'élément couvert est vendu ou liquidé avant l'échéance prévue, ou lorsqu'une transaction prévue n'est plus susceptible de se réaliser.

Nous utilisons principalement des swaps de taux d'intérêt pour couvrir la variabilité des flux de trésorerie liés à un actif ou à un passif à taux variable. Jusqu'à ce que la transition vers les taux de référence alternatifs des relations de couverture touchées par la Réforme ait été complétée, nous traitons les flux de trésorerie couverts hautement probables indexés aux IBOR de

groupes d'actifs ou de passifs similaires possédant des caractéristiques de risque similaires comme étant inchangés par la Réforme. En outre, la réserve de couverture de flux de trésorerie connexe n'était pas reclassée dans le bénéfice net uniquement en raison des changements liés à la transition des taux IBOR aux taux de référence alternatifs. Quand certains éléments du groupe complétaient, avant d'autres, leur transition vers les taux de référence alternatifs, les éléments couverts individuels étaient attribués à des sous-groupes en fonction du taux d'intérêt de référence couvert. Nous évaluons l'efficacité de la couverture en fonction des sous-groupes définis, conformément aux Modifications, si les critères d'admissibilités étaient remplis. Si un sous-groupe ne satisfaisait pas aux critères, nous mettions fin à la comptabilité de couverture de façon prospective pour l'ensemble de la relation de couverture.

Couvertures de l'investissement net

Dans le cas de la couverture de notre risque de change lié à un investissement net dans un établissement à l'étranger, la tranche efficace des profits et des pertes de change sur les instruments de couverture, déduction faite de l'impôt applicable, est comptabilisée dans les autres éléments du résultat global, alors que la tranche inefficace est comptabilisée au poste Revenus autres que d'intérêt – Autres. La totalité ou une partie des montants précédemment inclus dans les autres composantes des capitaux propres sont comptabilisés dans le Bénéfice net à la cession totale ou partielle de l'établissement à l'étranger.

Nous utilisons des contrats de change et des passifs libellés en devises pour gérer le risque de change lié aux investissements nets dans des établissements à l'étranger qui ont une monnaie fonctionnelle autre que le dollar canadien.

Garanties

Les contrats de garantie financière sont des contrats qui peuvent éventuellement nous obliger à faire un paiement spécifié (sous forme de trésorerie, d'autres actifs, de nos propres actions ou de la prestation de services) pour rembourser le titulaire d'une perte qu'il subit en raison de la défaillance d'un débiteur spécifié à effectuer un paiement à l'échéance en vertu des dispositions initiales ou modifiées d'un instrument d'emprunt. Nous comptabilisons un passif dans notre bilan consolidé au début d'une garantie, lequel représente la juste valeur de l'engagement découlant de l'émission de la garantie. Les garanties financières sont par la suite réévaluées en retenant le plus élevé de deux montants : i) le montant des pertes de crédit attendues et ii) le montant initialement comptabilisé, diminué, le cas échéant, du cumul de l'amortissement comptabilisé.

S'il satisfait à la définition de dérivé, le contrat de garantie financière est évalué à la juste valeur à chaque date de clôture et présenté au poste Dérivés de notre bilan consolidé.

Contrats d'assurance et de réassurance

Changements de méthodes comptables

Au cours du premier trimestre de 2024, nous avons adopté IFRS 17 *Contrats d'assurance* (IFRS 17), qui remplace IFRS 4 *Contrats d'assurance* (IFRS 4). Nos méthodes comptables mises à jour applicables aux contrats d'assurance ou de réassurance sont décrites ci-dessous. Nous avons appliqué IFRS 17 de façon rétrospective et nous avons retraité les résultats de la période comparative à compter du 1^{er} novembre 2022, le cas échéant. Les ajustements de la valeur comptable des contrats d'assurance et de réassurance à la date de transition du 1^{er} novembre 2022 ont été comptabilisés dans les bénéfices non distribués.

Comme le permettent les dispositions transitoires d'IFRS 17, nous avons reclassé certains actifs financiers entre les catégories de classement à la juste valeur à la date de l'application initiale d'IFRS 17, comme décrit ci-après. Les reclassements n'ont donné lieu à aucun ajustement de la valeur comptable des actifs financiers au 1^{er} novembre 2023. Les bénéfices non distribués et les autres composantes des capitaux propres au 1^{er} novembre 2023 ont été ajustés en conséquence, sans incidence nette sur le total des capitaux propres. Nous avons choisi de ne pas retraiter les résultats de la période comparative pour tenir compte de ces changements et, par conséquent, les informations de la période comparative pour les actifs financiers touchés avant le 1^{er} novembre 2023 sont présentées conformément à nos classements antérieurs.

Méthodes comptables mises à jour

Les contrats d'assurance, y compris les contrats de réassurance émis, sont définis comme des contrats en vertu desquels nous prenons en charge un risque d'assurance important pour un titulaire en convenant d'indemniser le titulaire de la police si un événement futur incertain spécifié porte préjudice au titulaire. Les contrats de réassurance détenus sont définis comme des contrats en vertu desquels nous transférons un risque d'assurance important à un réassureur qui nous indemnise pour des sinistres liés aux contrats d'assurance sous-jacents que nous avons émis et ils sont comptabilisés séparément des contrats d'assurance sous-jacents auxquels ils se rapportent. Les dérivés incorporés, les composants investissements et les promesses de fournir des services autres que des services prévus au contrat d'assurance sont séparés des contrats d'assurance et de réassurance, à condition que certains critères soient respectés. Les contrats d'assurance et de réassurance sont regroupés dans des portefeuilles qui comportent des risques similaires et sont gérés ensemble, puis ils sont subdivisés en groupes en fonction de la période à laquelle ils ont été émis et de la rentabilité attendue. Les groupes sont présentés et évalués séparément au moyen d'un des trois modèles d'évaluation, selon les caractéristiques des contrats :

- La méthode des honoraires variables est appliquée pour les contrats d'assurance avec participation directe (applicables principalement à nos contrats d'assurance de fonds distincts).
- La méthode de la répartition des primes est utilisée pour évaluer les contrats d'assurance et les contrats de réassurance détenus pour une courte durée de un an ou moins (applicables principalement à nos contrats de réassurance crédit émis, à nos contrats d'assurance collective et de soins de santé et à nos contrats d'assurance voyage).
- La méthode d'évaluation générale est utilisée pour tous les autres contrats.

Selon la méthode d'évaluation générale et la méthode des honoraires variables, la valeur comptable d'un groupe de contrats d'assurance ou de réassurance correspond à la somme des flux de trésorerie d'exécution et de la marge sur services contractuels. La valeur comptable correspond également à la somme du passif au titre de la couverture restante et du passif au titre des sinistres survenus. Le passif au titre de la couverture restante comprend les flux de trésorerie d'exécution liés aux services qui seront fournis en vertu des contrats au cours des périodes futures et de la marge sur services contractuels restante à une date donnée. Le passif au titre des sinistres survenus comprend les flux de trésorerie d'exécution au titre des sinistres survenus et des charges engagées qui n'ont pas encore été payées, y compris les sinistres survenus, mais non encore déclarés.

Les flux de trésorerie d'exécution correspondent à la valeur actualisée des flux de trésorerie futurs et à un ajustement au titre du risque non financier, actualisés au moyen des taux actuels à la date de clôture déterminés au moyen des méthodes de détermination des taux d'actualisation présentées à la note 15. Les estimations des flux de trésorerie futurs tiennent compte de scénarios fondés sur des pondérations probabilistes et comprennent tous les flux de trésorerie futurs qui se situent dans le périmètre du contrat. L'ajustement au titre du risque non financier représente la rémunération dont nous avons besoin pour assumer l'incertitude quant au montant et au calendrier des flux de trésorerie découlant du risque non financier à mesure que le contrat d'assurance est exécuté, et il est estimé au moyen de l'approche fondée sur les marges présentée à la note 15. L'évaluation des groupes de contrats nécessite le recours au jugement pour établir les méthodes et les hypothèses relatives à la morbidité, à la mortalité, à la longévité, aux polices tombées en déchéance, aux autres comportements des titulaires de police, à la participation aux excédents et aux charges directement attribuables, y compris les coûts d'acquisition, qui sont attribués selon une méthode systématique et rationnelle. Des changements aux hypothèses et estimations sous-jacentes peuvent avoir une incidence importante sur le résultat des activités d'assurance des revenus autres que d'intérêt et sur le résultat des placements d'assurance. Les changements ultérieurs aux flux de trésorerie d'exécution liés aux services futurs ajustent la marge sur services contractuels, sauf si le groupe est déficitaire, auquel cas ces changements, et ceux liés aux services passés ou courants, sont inscrits au poste Revenus autres que d'intérêt – Résultat des activités d'assurance.

En ce qui a trait aux contrats d'assurance, la marge sur services contractuels représente le profit non acquis (retrées nettes) pour la couverture d'assurance fournie. S'il y a une sortie nette à la comptabilisation initiale du groupe, celui-ci est déficitaire et la sortie nette est comptabilisée immédiatement au poste Revenus autres que d'intérêt – Résultat des activités d'assurance. Pour ce qui est des contrats de réassurance détenus, la marge sur services contractuels représente le coût net ou le profit net lié à l'achat de contrats de réassurance. La marge sur services contractuels des contrats d'assurance et de réassurance est portée au résultat en fonction des unités de couverture, qui représentent la quantité des services fournis par un groupe de contrats (couverture d'assurance ainsi que services de rendement d'investissement et services liés à l'investissement) et sont déterminés en considération du volume de prestations fournies pour chaque contrat et de la période de couverture prévue. Selon la méthode d'évaluation générale, la marge sur services contractuels est ajustée en fonction du cumul des intérêts au moyen des taux d'actualisation ayant été fixés à la comptabilisation initiale des groupes ou à la date de la transition, dans le cas des groupes pour lesquels l'approche fondée sur la juste valeur a été appliquée. Selon la méthode des honoraires variables, la marge sur services contractuels est ajustée en fonction des variations du montant de notre quote-part de la juste valeur des éléments sous-jacents, tandis que les variations de la juste valeur des éléments sous-jacents, qui reflètent les variations liées à l'obligation de payer le titulaire de la police, sont inscrites au poste Revenus autres que d'intérêt – Résultat des placements d'assurance.

Selon la méthode de la répartition des primes, le passif au titre de la couverture restante pour chaque groupe est calculé comme les primes reçues, moins le produit des activités d'assurance comptabilisé pour les services fournis, alors que le passif au titre des sinistres survenus est calculé comme les flux de trésorerie d'exécution au titre des sinistres survenus.

Les pertes sur le groupe de contrats d'assurance déficitaires sont immédiatement comptabilisées au poste Revenus autres que d'intérêt – Résultat des activités d'assurance, et ce, sans égard au modèle d'évaluation utilisé. Le cas échéant, les pertes comptabilisées au titre des services futurs peuvent être reprises aux périodes ultérieures si le groupe de contrats n'est plus déficitaire.

Les soldes des contrats d'assurance et de réassurance sont réévalués à la fin de chaque période de présentation de l'information financière. Nous avons choisi de mettre à jour les estimations comptables faites au cours de la période intermédiaire précédente au moment de réévaluer les contrats d'assurance et de réassurance aux périodes intermédiaires et annuelles subséquentes.

Un contrat d'assurance ou de réassurance est décomptabilisé lorsqu'il est éteint ou modifié de sorte que la modification entraîne un changement de modèle d'évaluation, un paramètre de contrat substantiellement différent ou un changement de la portée de la norme applicable pour l'évaluation d'une composante du contrat.

Le résultat des activités d'assurance comprend le produit des activités d'assurance, moins les charges afférentes aux activités d'assurance et les produits nets (les charges nettes) afférents aux contrats de réassurance détenus.

- Les produits des activités d'assurance sont comptabilisés au fur et à mesure que nous fournissons des services prévus au contrat d'assurance en vertu des groupes de contrats d'assurance. En ce qui concerne les contrats évalués selon la méthode de répartition des primes, les produits des activités d'assurance sont généralement comptabilisés selon la répartition des encaissements de primes prévus en fonction de l'écoulement du temps. Pour ce qui est des contrats évalués selon la méthode d'évaluation générale et la méthode des honoraires variables, les produits des activités d'assurance représentent le montant de contrepartie auquel nous nous attendons à avoir droit en échange des services fournis au cours de la période, ce qui comprend les sinistres et les charges prévus directement attribuables à l'exécution des contrats d'assurance (à l'exclusion des composants investissements), la reprise de l'ajustement au titre des risques pour la période, l'amortissement de la marge sur services contractuels pour refléter les services fournis au cours de la période, une attribution de primes liée au recouvrement des coûts d'acquisition au titre des activités d'assurance, et les ajustements liés à l'expérience pour tenir compte des encaissements de primes liés aux services courants ou passés.
- Les charges afférentes aux activités d'assurance découlant des contrats d'assurance comprennent les sinistres survenus et les autres charges directement attribuables au cours de la période considérée (à l'exclusion des composants investissements), l'amortissement et les pertes de valeur au titre des flux de trésorerie liés aux frais d'acquisition, le cas échéant, les variations liées aux services passés ou courants et les variations de l'élément de perte des groupes de contrats déficitaires.
- Les produits nets (les charges nettes) afférents aux contrats de réassurance détenus représentent les sommes recouvrées auprès des réassureurs, moins l'imputation des primes payées sur les contrats de réassurance détenus.

Le résultat des placements d'assurance comprend le revenu d'investissement net, les produits (charges) financiers d'assurance nets et les produits (charges) financiers de réassurance nets afférents aux contrats de réassurance détenus.

- Le revenu d'investissement net comprend principalement le revenu d'intérêt et de dividende et les profits nets (les pertes nettes) sur les instruments financiers, y compris les actifs des fonds distincts et les dérivés liés au secteur Assurances. Les actifs financiers relatifs au secteur Assurances sont principalement évalués à la juste valeur par le biais du résultat net et à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global.

- Les produits (charges) financiers d'assurance et de réassurance représentent l'effet net et les variations de la valeur temps de l'argent (y compris la valeur temps de l'argent liée à l'ajustement au titre du risque non financier) et des risques financiers sur les contrats d'assurance et de réassurance détenus, respectivement.

Incidence de la transition vers IFRS 17, compte non tenu de l'incidence du reclassement des actifs financiers

À l'adoption d'IFRS 17, nous avons appliqué la norme de façon rétrospective en ajustant nos bilans consolidés au 1^{er} novembre 2022, et nous avons retraité les données comparatives pour l'exercice clos le 31 octobre 2023. L'approche rétrospective intégrale a été appliquée à tous les contrats d'assurance et de réassurance, sauf si c'était impossible de le faire. L'approche rétrospective intégrale a été appliquée à tous les contrats évalués selon la méthode de la répartition des primes et à tous les nouveaux contrats émis à compter du 1^{er} novembre 2022 évalués selon la méthode d'évaluation générale et la méthode des honoraires variables, comme si IFRS 17 avait toujours été appliquée. En raison de la disponibilité des données et de l'impossibilité d'utiliser des connaissances a posteriori, l'approche fondée sur la juste valeur a été appliquée à tous les contrats émis avant le 1^{er} novembre 2022 ayant été évalués selon la méthode d'évaluation générale et la méthode des honoraires variables. Selon l'approche fondée sur la juste valeur, chaque portefeuille se compose d'un groupe seulement, et la marge sur services contractuels a été calculée comme la différence entre la juste valeur d'un groupe de contrats et les flux de trésorerie d'exécution en utilisant les informations raisonnables et justifiables disponibles à la date de transition. Les exigences d'IFRS 13 *Évaluation de la juste valeur* ont été appliquées pour déterminer la juste valeur d'un groupe de contrats. Nous avons utilisé l'approche fondée sur les flux de trésorerie d'exécution ajustés pour calculer la juste valeur de groupes de contrats d'assurance à la date de transition. Cette technique d'évaluation permet d'ajuster les flux de trésorerie futurs pour tenir compte des variations du coût du capital et refléter ce qu'un intervenant du marché exigerait pour accepter de telles obligations en vertu de contrats. Les hypothèses clés comprennent le coût du capital moyen pondéré, les cibles de capital établies et les hypothèses sous-jacentes relatives à l'assurance selon la perspective d'un intervenant du marché. Les flux de trésorerie d'exécution et les taux d'actualisation ont été déterminés à la date de transition selon les méthodes décrites ci-dessus.

L'adoption d'IFRS 17 a entraîné une diminution des bénéfices non distribués de 2,4 milliards de dollars, après impôt, au 1^{er} novembre 2022. Cette diminution est attribuable à la mise en œuvre de la marge sur services contractuels et à d'autres changements de réévaluation apportés aux contrats d'assurance et de réassurance, de même qu'à l'incidence fiscale qui s'y rattache. La marge sur services contractuels de tous les contrats de réassurance, déduction faite des contrats de réassurance détenus au 1^{er} novembre 2022, s'élève à 1,8 milliard de dollars. Le tableau suivant présente les soldes et les totaux touchés, présentés dans notre bilan consolidé au 1^{er} novembre 2022 :

(en millions de dollars canadiens)	Au 1 ^{er} novembre 2022 avant la transition	Ajustements à la suite de la transition	Au 1 ^{er} novembre 2022 après la transition
Actif			
Actif net des fonds distincts (1)	2 638 \$	(2 638)\$	– \$
Autres			
Autres actifs (2)	80 300	4 261	84 561
Total de l'actif	1 917 219 \$	1 623 \$	1 918 842 \$
Passif			
Passif net des fonds distincts (3)	2 638 \$	(2 638)\$	– \$
Autres			
Sinistres et obligations liées aux indemnités d'assurance (4)	11 511	(11 511)	–
Passifs au titre des contrats d'assurance (4)	–	18 226	18 226
Autres passifs (5)	95 235	(95)	95 140
Total du passif	1 809 044 \$	3 982 \$	1 813 026 \$
Total des capitaux propres	108 175	(2 359)	105 816
Total du passif et des capitaux propres	1 917 219 \$	1 623 \$	1 918 842 \$

(1) L'actif net des fonds distincts est désormais présenté au poste Autres actifs.

(2) L'augmentation est principalement attribuable à l'inclusion de l'actif net des fonds distincts, à l'augmentation des actifs au titre des contrats d'assurance, aux actifs au titre des contrats de réassurance détenus et à l'incidence fiscale de l'ajustement à la suite de la transition à IFRS 17.

(3) Les contrats d'assurance de fonds distincts sont désormais présentés au poste Passifs au titre des contrats d'assurance.

(4) Les sinistres et obligations liées aux indemnités d'assurance, évalués selon les dispositions d'IFRS 4, sont remplacés par les passifs au titre des contrats d'assurance, évalués selon les dispositions d'IFRS 17. L'augmentation de ces soldes est attribuable aux changements de présentation et à l'incidence de la réévaluation, y compris l'établissement de la marge sur services contractuels pour les contrats en vigueur au moment de la transition.

(5) Certains passifs auparavant présentés au poste Autres passifs sont désormais compris dans l'évaluation des contrats d'assurance ou de réassurance détenus.

Incidence du reclassement des actifs financiers à la suite de la transition vers IFRS 17

Comme le permet IFRS 17, nous avons reclassé certains actifs financiers admissibles détenus relativement à des activités liées aux contrats d'assurance à l'adoption d'IFRS 17. Les changements découlent principalement de modifications apportées aux modèles économiques fondés sur des faits et circonstances au 1^{er} novembre 2023, date de l'application initiale d'IFRS 17. Nous avons appliqué ces modifications de manière rétrospective en ajustant notre bilan consolidé au 1^{er} novembre 2023, sans retraitement des données comparatives. Les éléments suivants ont été reclassés au 1^{er} novembre 2023 :

- Des titres d'un montant de 8,3 milliards de dollars et des prêts d'un montant de 2,0 milliards classés à la juste valeur par le biais du résultat net, auparavant désignés à la juste valeur par le biais du résultat net;
- Des titres d'un montant de 0,5 milliard de dollars et des prêts d'un montant de 0,3 milliard classés à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global, auparavant désignés à la juste valeur par le biais du résultat net;
- Des prêts d'un montant de 1,7 milliard de dollars classés à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat net, auparavant classés à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global;
- Des prêts d'un montant de 0,3 milliard de dollars désignés à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global, auparavant classés à la juste valeur par le biais du résultat net.

L'incidence de ces reclassements a entraîné une augmentation des autres composantes des capitaux propres de 656 millions de dollars, déduction faite de l'impôt, et une diminution des bénéfices non distribués du même montant, sans incidence nette sur le total des capitaux propres ni sur la valeur comptable de ces actifs.

Avantages du personnel – prestations de retraite et autres avantages postérieurs à l'emploi

Notre charge au titre des régimes de retraite à prestations définies, comprise dans le poste Frais autres que d'intérêt – Ressources humaines, correspond au coût des prestations des employés au titre des services de l'année en cours, au montant net des intérêts sur le passif (l'actif) net au titre des prestations définies, au coût des services passés et aux profits ou pertes sur les règlements. Les réévaluations de l'obligation nette au titre des prestations définies, qui comprennent les écarts actuariels et le rendement des actifs des régimes (à l'exclusion des sommes comprises dans le montant net des intérêts sur le passif net au titre des prestations définies), sont comptabilisées immédiatement dans les autres éléments du résultat global au cours de la période où elles se produisent. Les écarts actuariels comprennent les ajustements liés à l'expérience (l'incidence des différences entre les hypothèses actuarielles précédentes et ce qui s'est réellement produit) ainsi que l'incidence des modifications des hypothèses actuarielles. Les montants comptabilisés dans les autres éléments du résultat global ne seront pas reclassés ultérieurement dans le bénéfice net. Le coût des services passés correspond à la variation de la valeur actualisée de l'obligation au titre des prestations définies attribuable à une modification ou à une réduction du régime, et il est immédiatement passé en charges.

Pour chaque régime de retraite à prestations définies, nous comptabilisons la valeur actualisée des obligations au titre des prestations définies, déduction faite de la juste valeur des actifs du régime, comme un passif au titre des prestations définies et nous le présentons au poste Autres passifs dans notre bilan consolidé. Dans le cas des régimes comportant un actif net au titre des prestations définies, le montant est comptabilisé comme un actif au poste Autres actifs dans notre bilan consolidé.

Le calcul de la charge et de l'obligation au titre des prestations définies nécessite l'exercice d'un jugement important, car la constatation repose sur les taux d'actualisation et sur diverses hypothèses actuarielles, telles que les taux tendanciels en matière de coûts des soins de santé, les augmentations salariales prévues, l'âge de la retraite, ainsi que les taux de mortalité et de cessation d'emploi. En raison de la nature à long terme de ces régimes, de telles estimations et hypothèses font l'objet d'incertitudes et de risques intrinsèques. Pour ce qui est de nos régimes de retraite et autres régimes d'avantages postérieurs à l'emploi, le taux d'actualisation est déterminé en fonction de rendements de marché liés à des obligations de sociétés de première qualité. Étant donné que le taux d'actualisation est fondé sur des rendements disponibles actuels ainsi que sur l'évaluation de la liquidité du marché par la direction, il ne donne qu'une indication des rendements futurs. Les hypothèses actuarielles, qui sont établies conformément aux pratiques actuelles dans les pays où nos régimes sont en vigueur, peuvent différer des résultats réels puisque les statistiques propres à chaque pays reflètent uniquement une estimation du comportement futur des employés. Ces hypothèses sont formulées par la direction et sont passées en revue par les actuaire au moins une fois par année. Toute variation dans les hypothèses susmentionnées pourrait influencer sur les montants de l'obligation au titre des prestations, des charges et des réévaluations que nous comptabilisons.

Nos cotisations aux régimes à cotisations définies sont passées en charges lorsque les employés ont rendu des services en échange de telles cotisations. La charge au titre des régimes à cotisations définies est inscrite dans le poste Frais autres que d'intérêt – Ressources humaines.

Rémunération fondée sur des actions

Nous offrons des régimes de rémunération fondée sur des actions à certains employés clés ainsi qu'aux administrateurs qui ne sont pas nos employés.

Pour comptabiliser les options sur actions attribuées aux employés, une charge de rémunération est comptabilisée sur la période d'acquisition des droits applicable, ainsi qu'une augmentation correspondante des capitaux propres. La juste valeur est déterminée à l'aide de modèles d'évaluation des options, qui tiennent compte du prix d'exercice de l'option, du prix actuel de l'action, du taux d'intérêt sans risque, de la volatilité attendue du prix de l'action sur la durée de vie de l'option et d'autres facteurs pertinents. Lorsque les options sont exercées, le produit de l'exercice ainsi que le montant initial comptabilisé au titre des capitaux propres sont portés au crédit des actions ordinaires. Nos autres régimes de rémunération fondée sur des actions comprennent notamment les régimes d'attribution d'actions différées en fonction du rendement et les régimes d'unités d'actions différées à l'intention des employés clés (les régimes). Les obligations en vertu des régimes sont comptabilisées sur leur période d'acquisition des droits. Les régimes sont généralement réglés en trésorerie.

Pour les attributions réglées en trésorerie, nos obligations à payer sont ajustées à leur juste valeur à chaque date de clôture. Pour les attributions réglées en actions, nos obligations comptabilisées dans les capitaux propres attendues sont fondées sur la juste valeur de nos actions ordinaires à la date de l'attribution. Les variations de nos obligations, compte non tenu des couvertures connexes, sont comptabilisées sous la rubrique Frais autres que d'intérêt – Ressources humaines dans notre état consolidé du résultat net, et une hausse correspondante est comptabilisée dans les Autres passifs pour les attributions réglées en trésorerie et dans les Bénéfices non distribués pour les attributions réglées en actions. La charge de rémunération est comptabilisée au cours de l'exercice pendant lequel les attributions sont obtenues par les participants du régime en fonction du calendrier d'acquisition des droits des régimes touchés, déduction faite des déchéances estimatives.

Le coût de rémunération associé aux options et aux attributions octroyées aux employés admissibles au départ à la retraite ou qui le seront au cours de la période d'acquisition des droits est comptabilisé immédiatement si l'employé est admissible au départ à la retraite à la date d'attribution ou durant la période allant de la date d'attribution à la date où l'employé devient admissible au départ à la retraite.

Nos cotisations aux régimes d'épargne et d'actionariat des employés sont passées en charges lorsqu'elles sont engagées.

Impôt sur le résultat

L'impôt sur le résultat comprend l'impôt exigible et l'impôt différé et est comptabilisé dans notre état consolidé du résultat net, sauf dans la mesure où il a trait à des éléments comptabilisés directement dans les capitaux propres, auquel cas il est comptabilisé dans les capitaux propres.

L'impôt sur le résultat exigible est passé en charges selon les lois fiscales applicables dans chaque territoire dans la période au cours de laquelle le bénéfice se produit et est calculé selon les taux adoptés ou quasi adoptés à la date de clôture. L'impôt différé est comptabilisé sur les différences temporaires entre la valeur comptable des actifs et des passifs à des fins comptables et fiscales. Un actif ou un passif d'impôt différé est déterminé pour chaque différence temporaire, sauf dans le cas des bénéfices liés à nos filiales, à nos succursales et à nos entreprises associées ainsi que des participations dans des coentreprises dont les

différences temporaires ne devraient pas se résorber dans un avenir prévisible et dont nous avons la capacité de contrôler le moment auquel la résorption aura lieu. Les actifs et les passifs d'impôt différé sont déterminés en fonction des taux d'imposition qui devraient être en vigueur pour la période au cours de laquelle l'actif sera réalisé ou le passif réglé, sur la base des taux d'imposition et des réglementations fiscales qui ont été adoptés ou quasi adoptés à la date de clôture. Les actifs et les passifs d'impôt exigible sont compensés lorsqu'ils sont prélevés par la même administration fiscale sur la même entité imposable ou sur des entités imposables différentes faisant partie du même groupe de déclaration fiscale (lequel a l'intention de procéder à un règlement net), et lorsqu'il existe un droit juridique de compenser les montants comptabilisés. Les actifs et les passifs d'impôt différé sont compensés lorsque les mêmes conditions sont remplies. Notre état consolidé du résultat net comprend des éléments qui sont non imposables ou non déductibles à des fins fiscales et, en conséquence, la charge d'impôt diffère de celle qui serait constituée selon les taux prévus par la loi.

L'impôt différé cumulé en raison des différences temporaires et des reports en avant de perte fiscale est inclus dans les Autres actifs et les Autres passifs. Chaque trimestre, nous évaluons nos actifs d'impôt différé afin de déterminer si la réalisation des avantages liés à ces actifs est probable; notre évaluation tient compte des indications tant positives que négatives.

Nous sommes assujettis aux lois fiscales des divers territoires où nous exerçons nos activités. Ces lois fiscales complexes peuvent faire l'objet d'interprétations différentes de notre part et de celle des autorités fiscales visées. Un jugement important doit être exercé pour interpréter les lois fiscales pertinentes, évaluer la probabilité d'acceptation de nos positions fiscales et déterminer notre charge d'impôt en fonction de nos meilleures estimations quant aux positions fiscales incertaines qui font l'objet d'un audit ou d'un appel auprès des autorités fiscales compétentes. Nous effectuons un examen chaque trimestre afin de mettre à jour nos meilleures estimations selon l'information disponible, mais l'acceptation de nos positions fiscales par les autorités fiscales compétentes pourrait donner lieu à un passif et à une charge d'impôt additionnels.

La direction doit également faire largement appel à son jugement pour déterminer notre actif ou passif d'impôt différé, car la comptabilisation d'un tel actif ou passif dépend de nos prévisions quant aux bénéficiaires imposables futurs et aux taux d'imposition qui devraient être en vigueur dans la période au cours de laquelle l'actif est réalisé ou le passif réglé. Toute variation de nos prévisions peut entraîner une variation des actifs ou passifs d'impôt différé comptabilisés dans notre bilan consolidé, ainsi que de la charge d'impôt différé dans notre état consolidé du résultat net.

L'IASB a publié des modifications à IAS 12 *Impôts sur le résultat* (IAS 12) en mai 2023 pour tenir compte du *Modèle de règles du Pilier 2 de la Réforme fiscale internationale*, qui comprend un impôt minimum global de 15 %. Les modifications introduisaient, avec entrée en vigueur immédiate, une exception temporaire à la comptabilisation des impôts différés et aux informations à fournir à leur égard découlant de la mise en œuvre de la réforme fiscale internationale, que nous avons appliquée.

Regroupements d'entreprises, goodwill et autres immobilisations incorporelles

Tous les regroupements d'entreprises sont comptabilisés selon la méthode de l'acquisition. Les participations ne donnant pas le contrôle, le cas échéant, sont comptabilisées au montant de leur quote-part de la juste valeur des actifs et passifs identifiables, à moins d'indication contraire. Les immobilisations incorporelles identifiables sont comptabilisées séparément du goodwill et sont incluses dans le poste Autres immobilisations incorporelles. Le goodwill correspond à l'excédent du coût d'acquisition de l'entreprise sur la juste valeur des actifs nets identifiables acquis à la date d'acquisition.

Goodwill

Le goodwill est affecté aux unités génératrices de trésorerie (UGT) ou aux groupes d'unités génératrices de trésorerie aux fins du test de dépréciation, lequel est appliqué sur le niveau le plus bas auquel le goodwill fait l'objet d'un suivi aux fins de la gestion interne. Le test de dépréciation est effectué annuellement, au 1^{er} août, ou plus souvent s'il y a des indications objectives d'une dépréciation, en comparant la valeur recouvrable d'une UGT à sa valeur comptable. La valeur recouvrable d'une UGT correspond à la valeur la plus élevée entre sa valeur d'utilité et sa juste valeur diminuée des coûts de sortie. La juste valeur d'une UGT est estimée au moyen de techniques d'évaluation comme la méthode de l'actualisation des flux de trésorerie, et ajustée pour tenir compte du point de vue d'un acheteur tiers potentiel. Les indications externes, comme des contrats de vente exécutoires ou des transactions récentes pour des entreprises semblables du même secteur, sont prises en considération dans la mesure où elles sont disponibles.

Un jugement important doit être exercé pour estimer les données prises en compte dans le modèle utilisé pour la détermination de la valeur recouvrable de nos UGT, notamment les flux de trésorerie futurs, les taux d'actualisation et les taux de croissance finaux, en raison de l'incertitude liée au moment de la réalisation et au montant des flux de trésorerie et du caractère prospectif de ces données. Les flux de trésorerie futurs sont fondés sur les prévisions financières établies par la direction, lesquelles sont estimées en fonction des résultats prévus, des initiatives d'affaires ainsi que des dépenses d'investissement et des rendements pour les actionnaires prévus. Les taux d'actualisation sont établis d'après le coût du capital à l'échelle de la banque, ajusté en fonction des risques propres à l'UGT et de son exposition au risque de change, comme il est reflété dans les écarts de l'inflation prévue. Le coût du capital à l'échelle de la banque est fondé sur le modèle d'évaluation des actifs financiers, le modèle de croissance du dividende et l'analyse des paires. Les risques propres aux UGT comprennent le risque souverain, le risque commercial/opérationnel, le risque géographique (y compris le risque politique, le risque de dévaluation et la réglementation gouvernementale), le risque de change et le risque de prix (y compris le risque lié à l'établissement des prix des produits et l'inflation). Les taux de croissance finaux sont basés sur les prévisions de croissance durable à long terme dans les pays où l'UGT exerce ses activités. Si les flux de trésorerie futurs et les autres hypothèses dans les périodes futures s'écartent considérablement des montants actuels utilisés lors de nos tests de dépréciation, la valeur de notre goodwill pourrait subir une dépréciation, qui serait constatée dans les frais autres que d'intérêt.

La valeur comptable d'une UGT comprend la valeur comptable des actifs, des passifs et du goodwill affectés à l'UGT. Si la valeur recouvrable est inférieure à la valeur comptable, la perte de valeur est d'abord portée en diminution de la valeur comptable de tout goodwill affecté à l'UGT, puis elle est attribuée aux autres actifs non financiers de l'UGT proportionnellement à la valeur comptable de chaque actif. Toute perte de valeur est comptabilisée en charges dans la période au cours de laquelle la perte de valeur est identifiée. Le goodwill est présenté au coût après déduction du cumul des pertes de valeur. Les reprises ultérieures de pertes de valeur du goodwill sont interdites.

À la cession d'une partie d'une UGT, la valeur comptable du goodwill lié à la partie de l'UGT vendue est incluse dans le calcul des profits et des pertes à la cession. La valeur comptable est évaluée sur la base de la juste valeur relative de la partie cédée par rapport à l'intégralité de l'UGT.

Autres immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles représentent les actifs non monétaires identifiables, et elles sont acquises séparément ou dans le cadre d'un regroupement d'entreprises, ou sont générées en interne. Les immobilisations incorporelles acquises dans le cadre d'un regroupement d'entreprises sont comptabilisées séparément du goodwill lorsqu'elles sont séparables ou résultent de droits contractuels ou autres droits et que leur juste valeur peut être évaluée de façon fiable. Le coût d'une immobilisation incorporelle acquise séparément comprend son coût d'acquisition et les coûts directement attribuables à la préparation de l'actif pour son utilisation prévue. Le coût d'une immobilisation incorporelle générée en interne comprend tous les coûts directement attribuables à la création, à la production et à la préparation de l'actif en vue de son exploitation de la manière prévue par la direction. Les frais de recherche et de développement qui ne peuvent pas être incorporés dans le coût de l'actif sont passés en charges. Après la comptabilisation initiale, une immobilisation incorporelle est comptabilisée à son coût diminué du cumul des amortissements et du cumul des pertes de valeur, le cas échéant. Les immobilisations incorporelles à durée d'utilité déterminée sont amorties selon le mode linéaire sur leur durée d'utilité estimée, laquelle varie de 3 à 10 ans pour les logiciels et de 7 à 20 ans pour les listes de clients et les relations-clients. Les immobilisations incorporelles ayant une durée d'utilité indéterminée correspondent aux contrats de gestion des fonds communs de placement.

Les immobilisations incorporelles sont soumises à un test visant à déterminer s'il existe des indices de dépréciation pour chaque période de présentation de l'information financière. Si des indices suggèrent qu'une immobilisation incorporelle pourrait s'être dépréciée, un test de dépréciation est effectué en comparant la valeur comptable de l'immobilisation incorporelle et sa valeur recouvrable. Lorsqu'il est impossible d'estimer la valeur recouvrable d'un actif pris individuellement, nous estimons la valeur recouvrable de l'UGT à laquelle l'actif appartient. Si la valeur recouvrable de l'actif (ou de l'UGT) est inférieure à sa valeur comptable, la valeur comptable de l'immobilisation incorporelle est réduite à sa valeur recouvrable, ce qui donne lieu à une perte de valeur.

Une perte de valeur comptabilisée antérieurement est reprise lorsqu'est apportée une modification aux estimations utilisées pour déterminer la valeur recouvrable de l'actif (ou de l'UGT) depuis la comptabilisation de la dernière perte de valeur. À la reprise d'une perte de valeur, la valeur comptable de l'actif (ou de l'UGT) est révisée pour correspondre à la valeur la moins élevée entre la valeur recouvrable de l'actif et sa valeur comptable (déduction faite de l'amortissement) qui aurait été déterminée en l'absence de perte de valeur antérieure.

En raison de la nature subjective de ces estimations, un jugement important doit être exercé pour déterminer la durée d'utilité et la valeur recouvrable de nos immobilisations incorporelles, ainsi que pour évaluer si certains événements ou certaines circonstances constituent une indication objective de dépréciation. Les estimations de la valeur recouvrable de nos immobilisations incorporelles s'appuient sur certaines données clés, notamment les flux de trésorerie futurs et les taux d'actualisation. Les flux de trésorerie futurs sont fondés sur les ventes prévues et les coûts attribués, qui sont estimés en fonction des résultats prévisionnels et des initiatives d'affaires. Les taux d'actualisation sont établis d'après le coût du capital à l'échelle de la banque, ajusté en fonction des risques propres à l'actif. Des variations de ces hypothèses pourraient avoir une incidence sur le montant de la perte de valeur constatée dans les frais autres que d'intérêt.

Autres

Conversion des devises

Les actifs et les passifs monétaires libellés en devises sont convertis en dollars canadiens aux taux en vigueur à la date de clôture. Les profits et les pertes de change résultant de la conversion et du règlement de ces éléments sont comptabilisés dans l'état consolidé du résultat net au poste Revenus autres que d'intérêt.

Les actifs et les passifs non monétaires qui sont évalués au coût historique sont convertis en dollars canadiens aux taux historiques.

Les actifs et les passifs de nos établissements à l'étranger dont la monnaie fonctionnelle n'est pas le dollar canadien sont convertis en dollars canadiens aux taux en vigueur à la date de clôture, tandis que les revenus et les charges de ces établissements à l'étranger sont convertis aux taux de change moyens pour la période de présentation de l'information financière.

Les profits ou les pertes latents résultant de la conversion de nos établissements à l'étranger de même que la tranche efficace des couvertures connexes sont comptabilisés après impôt dans les autres composantes des capitaux propres. Au moment de la cession ou de la cession partielle d'un établissement à l'étranger, une tranche appropriée du montant net des profits ou des pertes de change cumulés est portée à la rubrique Revenus autres que d'intérêt.

Locaux et matériel

Les locaux et le matériel comprennent les terrains, les bâtiments, les améliorations locatives, le matériel informatique, le mobilier, les agencements et le reste du matériel et ils sont comptabilisés au coût moins le cumul des amortissements, à l'exception des terrains qui ne sont pas amortis, et le cumul des pertes de valeur. Le coût comprend le prix d'achat, tout coût directement attribuable au transfert de l'actif jusqu'à son lieu d'exploitation et à sa mise en état pour permettre son exploitation de la manière prévue, ainsi que l'estimation initiale de tout coût de sortie. L'amortissement est essentiellement comptabilisé selon le mode linéaire sur la durée d'utilité estimée des actifs, soit de 25 à 50 ans pour les bâtiments, de 3 à 10 ans pour le matériel informatique et de 5 à 10 ans pour le mobilier, les agencements et autre matériel. La période d'amortissement des améliorations locatives correspond à la moins élevée de la durée d'utilité des améliorations locatives ou de la durée du bail plus la première période de renouvellement, si le renouvellement est raisonnablement assuré. Les modes d'amortissement, les durées d'utilité et les valeurs résiduelles sont réévalués à chaque période de présentation de l'information financière et ils sont ajustés au besoin. Les profits et les pertes à la cession sont inscrits à la rubrique Revenus autres que d'intérêt.

Les locaux et le matériel sont évalués pour déterminer s'il y a des indicateurs de dépréciation à chaque période de présentation de l'information financière. Si des indices suggèrent qu'un actif pourrait s'être déprécié, un test de dépréciation est effectué en comparant la valeur comptable de l'actif et sa valeur recouvrable.

Après la comptabilisation de la perte de valeur, la dotation à l'amortissement est ajustée pour les périodes futures afin de refléter la valeur comptable révisée de l'actif. Si, par la suite, une perte de valeur est reprise, la valeur comptable de l'actif est révisée pour correspondre à la valeur la moins élevée entre la valeur recouvrable de l'actif et sa valeur comptable (diminuée de l'amortissement) qui aurait été déterminée si aucune perte de valeur n'avait été comptabilisée. La dotation à l'amortissement pour les périodes futures est ajustée pour refléter la valeur comptable révisée.

Les locaux et le matériel comprennent aussi les actifs au titre de droits d'utilisation.

Contrats de location

À la date de passation d'un contrat, nous évaluons si celui-ci est ou contient un contrat de location. Un contrat est ou contient un contrat de location s'il confère le droit d'obtenir la quasi-totalité des avantages économiques découlant d'un bien déterminé et le droit de contrôler l'utilisation de ce bien pour un certain temps moyennant une contrepartie.

Lorsque nous sommes le preneur dans le cadre d'un contrat de location, nous comptabilisons initialement un actif au titre du droit d'utilisation et une obligation locative correspondante, sauf à l'égard des contrats de location à court terme et des contrats de location dont le bien sous-jacent est de faible valeur. On entend par contrat de location à court terme un contrat dont la durée est de 12 mois ou moins. Les biens de faible valeur sont des actifs non liés aux infrastructures, non spécialisés, courants, simples sur le plan technologique, facilement accessibles et couramment utilisés. En ce qui concerne les contrats de location à court terme et les contrats de location dont le bien sous-jacent est de faible valeur, nous comptabilisons les loyers en tant que charges d'exploitation sur une base linéaire sur la durée du contrat de location.

Lorsque nous avons l'assurance raisonnable d'exercer les options de prolongation et de résiliation, celles-ci sont prises en compte dans la durée du contrat de location visé.

L'obligation locative est initialement évaluée à la valeur actualisée des paiements de loyers qui n'ont pas encore été versés à la date de début, calculée selon notre taux d'emprunt marginal. L'obligation locative est ensuite évaluée au coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif et comptabilisée dans la charge d'intérêt.

L'actif au titre du droit d'utilisation est initialement évalué en fonction du montant initial de l'obligation locative, après ajustement pour tenir compte des paiements de loyers versés à la date de début ou avant cette date, des coûts directs initiaux engagés et de l'estimation des coûts qui devront être engagés pour le démantèlement, l'enlèvement ou la remise en état du bien, déduction faite des avantages incitatifs à la location reçus. Les coûts liés au démantèlement et à la suppression des améliorations locatives sont inscrits à l'actif au titre des améliorations locatives lorsque les améliorations locatives sont inscrites séparément à l'actif (plutôt qu'à l'actif au titre du droit d'utilisation du contrat de location).

L'actif au titre du droit d'utilisation est amorti jusqu'au terme de la durée du contrat de location ou jusqu'au terme de la durée d'utilité si celle-ci est antérieure, sauf si la propriété en est transférée à RBC ou si nous avons l'assurance raisonnable de pouvoir exercer une option d'achat, auquel cas la durée d'utilité de l'actif au titre du droit d'utilisation s'appliquera. Nous appliquons IAS 36 *Dépréciation d'actifs* pour déterminer si l'actif au titre du droit d'utilisation s'est déprécié et pour comptabiliser toute perte de valeur, comme il est décrit plus haut dans les méthodes comptables applicables aux locaux et au matériel.

Dotations

Une dotation est un passif dont l'échéance ou le montant est incertain et elle est comptabilisée lorsque nous avons une obligation actuelle (juridique ou implicite) résultant d'un événement passé, qu'il est probable qu'une sortie de ressources sera nécessaire pour éteindre l'obligation et que le montant de l'obligation peut être estimé de manière fiable. Les dotations sont évaluées selon la meilleure estimation de la contrepartie requise pour régler l'obligation actuelle à la date de clôture. Un jugement important doit être exercé pour déterminer si une obligation actuelle existe et pour estimer la probabilité, le moment et le montant de toute sortie de ressources. Nous comptabilisons des dotations au titre des litiges, des obligations liées à la mise hors service d'immobilisations et autres.

Nous devons estimer l'issue des procédures judiciaires en cours et les charges qui devront être engagées pour la sortie des immobilisations. Compte tenu du caractère prospectif de ces estimations, nous devons faire largement appel à notre jugement pour prévoir le moment de la réalisation des flux de trésorerie futurs et leur montant. Nous comptabilisons nos dotations en tenant compte de toute l'information disponible à la fin de la période de présentation de l'information financière et apportons des ajustements sur une base trimestrielle afin de rendre compte des prévisions actuelles. Il pourrait ne pas être possible de prédire le règlement de ces questions ou le moment de leur règlement ultime. Si les résultats réels différaient de nos prévisions, nous pourrions devoir engager des charges supérieures aux dotations constatées. Nous exerçons notre jugement, le cas échéant, afin de limiter l'étendue de l'information à fournir sur les dotations afin de ne pas nuire à notre position dans ces questions en litige.

S'il est prévu qu'une partie ou la totalité des avantages économiques nécessaires à la reprise d'une dotation sera recouvrée auprès d'un tiers, un assureur par exemple, un actif distinct est comptabilisé si le remboursement est quasiment certain.

Commissions et honoraires

Les commissions et honoraires ont essentiellement trait aux commissions de gestion de placements et de services de garde, aux revenus tirés des fonds communs de placement, aux commissions de courtage en valeurs mobilières, aux frais bancaires, aux commissions de prise ferme et autres honoraires tirés des services-conseils, aux revenus sur cartes et aux commissions de crédit, et sont comptabilisés en fonction des contrats de service conclus avec les clients qui s'y rattachent.

Les commissions de gestion de placements et de services de garde et les revenus tirés des fonds communs de placement correspondent généralement à un pourcentage des valeurs liquidatives quotidiennes ou de fin de période, selon les modalités des contrats conclus avec des clients, et elles sont perçues mensuellement, trimestriellement, semestriellement ou annuellement, selon les modalités des contrats. Les commissions de gestion de placements et de services de garde découlent généralement des biens sous gestion lorsque nos clients font appel aux capacités de placement d'un gestionnaire de placements ou des biens administrés lorsque la stratégie de placement est gérée par le client ou par un gestionnaire tiers désigné. Les revenus tirés des fonds communs de placement sont en général tirés de la valeur liquidative quotidienne des fonds communs de placement. Les commissions de gestion de placements et de services de garde et les revenus tirés des fonds communs de placement sont comptabilisés au fil du temps, lorsque le service est fourni au client, s'il est hautement probable que le montant des revenus comptabilisé ne fasse pas l'objet d'une reprise importante.

Les commissions de courtage en valeurs mobilières et les frais bancaires qui ont trait à la prestation de services liés à des transactions précises sont comptabilisés lorsque le service a été fourni. Lorsque les services sont fournis au fil du temps, les revenus sont comptabilisés au fur et à mesure que les services sont fournis.

Les commissions de prise ferme et autres honoraires tirés des services-conseils ont principalement trait à la prise ferme de nouvelles émissions de titres d'emprunt ou de titres de participation et à divers services-conseils. Les commissions de prise

ferme sont habituellement exprimées en pourcentage des montants obtenus par l'émission de titres et sont comptabilisées lorsque le service a été fourni. Les honoraires tirés des services-conseils varient en fonction de l'étendue et du type de mandat et peuvent être fixes ou varier en fonction d'un événement futur. Les honoraires des services-conseils sont comptabilisés pendant la période au cours de laquelle le service est fourni et ne sont comptabilisés que s'il est hautement probable que le montant des revenus comptabilisé ne fasse pas l'objet d'une reprise importante.

Les revenus sur cartes comprennent principalement les revenus d'interchange et les frais de cartes annuels. Les revenus d'interchange correspondent à un pourcentage fixe du montant de la transaction et sont comptabilisés lorsque la transaction par carte est réglée. Les frais de cartes annuels sont fixes et sont comptabilisés sur une période de 12 mois.

Les commissions de crédit sont essentiellement gagnées lorsque les prêts consortiaux sont mis en place et que du crédit est rendu disponible sur les facilités non utilisées. Le moment de la constatation des commissions de crédit varie en fonction de la nature des services fournis.

Lorsque des frais bancaires et d'autres coûts sont engagés à l'égard de commissions et honoraires gagnés, nous comptabilisons le montant brut de ces coûts dans les Frais autres que d'intérêt – Autres ou dans les Frais autres que d'intérêt – Ressources humaines, si nous avons déterminé que la responsabilité première d'exécuter le contrat conclu avec le client nous incombe et que nous pouvons établir, à notre gré, le prix des commissions et honoraires gagnés, ce qui pourrait nécessiter l'exercice du jugement.

Bénéfice par action

Le bénéfice par action est calculé au moyen de la division du bénéfice net disponible pour les actionnaires ordinaires par le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation pour la période. Le bénéfice net disponible pour les actionnaires ordinaires est établi après déduction des droits aux dividendes des actionnaires privilégiés et des distributions sur les autres instruments de capitaux propres, des profits (pertes) au rachat d'actions privilégiées et d'autres instruments de capitaux propres, déduction faite de l'impôt connexe, et du bénéfice net attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle.

Le bénéfice dilué par action reflète la dilution potentielle qui pourrait survenir si des actions ordinaires additionnelles étaient présumées avoir été émises en vertu de titres ou de contrats qui confèrent à leur détenteur le droit d'obtenir des actions ordinaires dans l'avenir, dans la mesure où ce droit n'est pas assujéti à des éventualités non dénouées. Pour les contrats qui pourraient être réglés en trésorerie ou en actions ordinaires à notre gré, le bénéfice dilué par action est calculé en supposant que ces contrats seront réglés en actions. Les revenus et les charges liés à ces types de contrats ne sont pas inclus dans le bénéfice net disponible pour les actionnaires ordinaires, et les actions supplémentaires qui seraient émises sont incluses dans le calcul du bénéfice dilué par action. Pour ce qui est des options sur actions dont le prix d'exercice est inférieur au cours moyen du marché de nos actions ordinaires, selon la méthode des actions propres, elles sont présumées être exercées, et le produit de l'exercice est utilisé pour racheter des actions ordinaires au cours moyen du marché pour la période. Le nombre d'actions ordinaires additionnelles émises en vertu d'options sur actions et rachetées au moyen du produit de l'exercice des options est inclus dans le calcul du bénéfice dilué par action.

Capital social et autres instruments de capitaux propres

Nous classons un instrument financier que nous émettons comme un actif financier, un passif financier ou un instrument de capitaux propres, selon la nature de l'accord contractuel.

Les actions ordinaires que nous détenons sont classées comme des actions propres dans les capitaux propres et sont comptabilisées au coût moyen pondéré. Au moment de la vente d'actions propres, l'écart entre le produit de la vente et le coût des actions est constaté au poste Bénéfices non distribués. Les instruments financiers que nous émettons sont classés comme des instruments de capitaux propres lorsqu'il n'y a aucune obligation contractuelle de transférer de la trésorerie ou d'autres actifs financiers. Les coûts marginaux directement attribuables à l'émission d'instruments de capitaux propres sont inclus dans les capitaux propres à titre de déduction du produit, moins l'impôt. Les instruments financiers qui seront réglés par un nombre variable de nos actions ordinaires au moment de la conversion par les détenteurs ainsi que les distributions à verser connexes sont classés à titre de passifs dans notre bilan consolidé. Les dividendes et les distributions du rendement relatifs à ces instruments sont classés dans la rubrique Charges d'intérêt de notre état consolidé du résultat net. La composante passif des instruments composés qui contiennent à la fois une composante passif et une composante capitaux propres est initialement évaluée à la juste valeur, et tout montant résiduel est attribué à la composante capitaux propres.

Changements futurs de méthodes comptables et des informations à fournir

Modifications au classement et à l'évaluation des instruments financiers

En mai 2024, l'IASB a publié *Modifications touchant le classement et l'évaluation des instruments financiers*, qui modifie IFRS 9 *Instruments financiers* et IFRS 7 *Instruments financiers : Informations à fournir* (les « Modifications »). Les Modifications clarifient les directives sur le classement des actifs financiers assortis de caractéristiques liées à des enjeux environnementaux, sociaux et de gouvernance, et introduisent des obligations d'information connexes supplémentaires. En ce qui nous concerne, les Modifications entreront en vigueur le 1^{er} novembre 2026. Nous évaluons actuellement l'incidence de l'adoption de ces Modifications sur nos états financiers consolidés.

IFRS 18 États financiers : Présentation et informations à fournir (IFRS 18)

En avril 2024, l'IASB a publié IFRS 18, qui énonce des exigences en matière de présentation et d'informations à fournir dans les états financiers. Cette norme remplacera IAS 1 *Présentation des états financiers* et est accompagnée de modifications limitées à d'autres normes, qui entreront en vigueur à l'adoption de la nouvelle norme. La norme introduit de nouveaux sous-totaux définis à présenter dans l'état consolidé du résultat net, des informations à fournir sur les indicateurs de performance définis par la direction et des exigences quant au regroupement de l'information. En ce qui nous concerne, cette norme entrera en vigueur le 1^{er} novembre 2027. Nous évaluons actuellement l'incidence de l'adoption de cette norme sur nos états financiers consolidés.

Mises à jour sur la Réforme des taux d'intérêt de référence

Afin de gérer notre transition vers les taux de référence alternatifs, nous avons mis en œuvre une structure de gouvernance et un programme exhaustifs à l'échelle de l'entreprise, qui mettent l'accent sur les principaux éléments touchés, notamment la modification de contrats conclus avec les clients, la planification en matière de fonds propres et de liquidités, la gestion du risque, la présentation de l'information financière et les évaluations connexes, les systèmes, les processus, la formation des

Note 2 Sommaire des méthodes comptables significatives, estimations et jugements (suite)

clients et la communication. Les mesures prises dans le cadre de la transition restantes étaient concentrées sur deux axes de travail généraux : i) concevoir de nouveaux produits liés aux taux de référence alternatifs et ii) convertir les contrats existants fondés sur le CDOR en contrats fondés sur les taux de référence alternatifs.

Le 28 juin 2024, la publication pour toutes les échéances restantes relativement au taux CDOR a cessé. Par conséquent, nous avons cessé d'accorder des prêts fondés sur des acceptations bancaires. Conformément à notre plan de transition, notre exposition aux actifs financiers non dérivés, aux passifs financiers non dérivés, au capital nominal des dérivés et aux soldes inutilisés de nos engagements de prêts indexés au taux CDOR et aux taux d'intérêt essentiellement semblables au taux CDOR ne revêt plus d'importance dans le cadre de nos états financiers (29,5 milliards de dollars, 24,7 milliards, 2 154,3 milliards et 40,0 milliards respectivement au 31 octobre 2023).

Nous continuons de gérer des expositions importantes aux taux de référence qui n'ont pas annoncé de plans de cessation ou de réforme, notamment le taux interbancaire offert en euro (EURIBOR) et le BBSW (Australian Bank Bill Swap Rate).

Note 3 Juste valeur des instruments financiers

Valeur comptable et juste valeur des instruments financiers

Les tableaux suivants présentent une comparaison de la valeur comptable et de la juste valeur de chaque type d'instrument financier. Les dérivés incorporés sont présentés avec les contrats hôtes. Aux fins de l'évaluation, ils sont comptabilisés à la juste valeur lorsque les conditions exigeant la séparation sont respectées.

	Au 31 octobre 2024							
	Valeur comptable et juste valeur				Valeur comptable		Juste valeur	
	Instruments financiers classés à la juste valeur par le biais du résultat net	Instruments financiers désignés à la juste valeur par le biais du résultat net	Instruments financiers classés à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global	Instruments financiers désignés à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global	Instruments financiers évalués au coût amorti	Instruments financiers évalués au coût amorti	Total de la valeur comptable	Total de la juste valeur
(en millions de dollars canadiens)								
Actifs financiers								
Dépôts productifs d'intérêts auprès de banques	– \$	53 996 \$	– \$	– \$	12 024 \$	12 024 \$	66 020 \$	66 020 \$
Titres								
Titres détenus à des fins de transaction	182 346	954	–	–	–	–	183 300	183 300
Titres de placement, déduction faite de la correction de valeur applicable	–	–	155 118	1 242	100 258	96 336	256 618	252 696
	182 346	954	155 118	1 242	100 258	96 336	439 918	435 996
Actifs achetés en vertu de conventions de revente et titres empruntés	284 311	–	–	–	66 492	66 492	350 803	350 803
Prêts, déduction faite de la correction de valeur applicable								
Prêts de détail	915	–	580	–	622 098	619 320	623 593	620 815
Prêts de gros	6 177	2 030	1 003	–	348 577	345 561	357 787	354 771
	7 092	2 030	1 583	–	970 675	964 881	981 380	975 586
Autres								
Dérivés	150 612	–	–	–	–	–	150 612	150 612
Autres actifs (1)	11 770	–	–	–	50 093	50 093	61 863	61 863
Passifs financiers								
Dépôts								
Particuliers	508 \$	33 799 \$			487 832 \$	490 170 \$	522 139 \$	524 477 \$
Entreprises et gouvernements (2)	191	156 238			683 241	684 748	839 670	841 177
Banques (3)	–	10 530			37 192	37 183	47 722	47 713
	699	200 567			1 208 265	1 212 101	1 409 531	1 413 367
Autres								
Engagements afférents à des titres vendus à découvert	35 286	–			–	–	35 286	35 286
Engagements afférents à des actifs vendus en vertu de conventions de rachat et aux titres prêtés	–	270 663			34 658	34 658	305 321	305 321
Dérivés	163 763	–			–	–	163 763	163 763
Autres passifs (4)	(1 407)	–			69 597	69 850	68 190	68 443
Débitures subordonnées	–	–			13 546	13 602	13 546	13 602

	Au 31 octobre 2023 (retraité – note 2)							
	Valeur comptable et juste valeur				Valeur comptable		Juste valeur	
	Instruments financiers classés à la juste valeur par le biais du résultat net	Instruments financiers désignés à la juste valeur par le biais du résultat net	Instruments financiers classés à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global	Instruments financiers désignés à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global	Instruments financiers évalués au coût amorti	Instruments financiers évalués au coût amorti	Total de la valeur comptable	Total de la juste valeur
(en millions de dollars canadiens)								
Actifs financiers								
Dépôts productifs d'intérêts auprès de banques	– \$	60 856 \$	– \$	– \$	10 230 \$	10 230 \$	71 086 \$	71 086 \$
Titres								
Titres détenus à des fins de transaction	180 651	9 500	–	–	–	–	190 151	190 151
Titres de placement, déduction faite de la correction de valeur applicable	–	–	127 624	842	91 113	83 667	219 579	212 133
	180 651	9 500	127 624	842	91 113	83 667	409 730	402 284
Actifs achetés en vertu de conventions de revente et titres empruntés	285 869	–	–	–	54 322	54 322	340 191	340 191
Prêts, déduction faite de la correction de valeur applicable								
Prêts de détail	114	362	280	–	566 376	542 480	567 132	543 236
Prêts de gros	5 629	3 619	597	–	275 796	268 843	285 641	278 688
	5 743	3 981	877	–	842 172	811 323	852 773	821 924
Autres								
Dérivés	142 450	–	–	–	–	–	142 450	142 450
Autres actifs (1)	7 579	5	–	–	68 450	68 450	76 034	76 034
Passifs financiers								
Dépôts								
Particuliers	109 \$	26 702 \$			415 135 \$	412 886 \$	441 946 \$	439 697 \$
Entreprises et gouvernements (2)	174	137 454			607 447	605 260	745 075	742 888
Banques (3)	–	11 462			33 204	33 160	44 666	44 622
	283	175 618			1 055 786	1 051 306	1 231 687	1 227 207
Autres								
Engagements afférents à des titres vendus à découvert	33 651	–			–	–	33 651	33 651
Engagements afférents à des actifs vendus en vertu de conventions de rachat et aux titres prêtés	–	298 679			36 559	36 559	335 238	335 238
Dérivés	142 629	–			–	–	142 629	142 629
Autres passifs (4)	(937)	11			92 539	92 441	91 613	91 515
Débitures subordonnées	–	–			11 386	11 213	11 386	11 213

(1) Comprend les engagements de clients en contrepartie d'acceptations et les instruments financiers comptabilisés dans les autres actifs.

(2) Le poste Entreprises et gouvernements comprend les dépôts provenant d'institutions de dépôt réglementées qui ne sont pas des banques.

(3) Les dépôts de banques correspondent aux dépôts venant de banques réglementées et de banques centrales.

(4) Comprend les acceptations et les instruments financiers comptabilisés dans les autres passifs.

Actifs financiers désignés à la juste valeur par le biais du résultat net

Les variations de la juste valeur des actifs financiers désignés à la juste valeur par le biais du résultat net qui sont attribuables aux modifications du risque de crédit correspondent à l'écart entre le total des variations de la juste valeur de l'instrument au cours de la période et des variations de la juste valeur calculées en fonction des courbes de rendement sans risque appropriées. Pour l'exercice clos le 31 octobre 2024, la variation de la juste valeur au cours de la période qui est attribuable aux modifications du risque de crédit relativement aux actifs et passifs encore détenus correspondait à un profit de 45 millions de dollars et l'incidence cumulative de la juste valeur attribuable aux modifications du risque de crédit relativement aux actifs et passifs encore détenus correspondait à une perte de 9 millions. Pour l'exercice clos le 31 octobre 2023, la variation de la juste valeur au cours de la période qui est attribuable aux modifications du risque de crédit relativement aux actifs et passifs encore détenus correspondait à un profit de 360 millions de dollars et l'incidence cumulative de la juste valeur attribuable aux modifications du risque de crédit relativement aux actifs et passifs encore détenus correspondait à une perte de 102 millions. Au 31 octobre 2024, la mesure dans laquelle les dérivés de crédit ou les instruments similaires limitaient l'exposition maximale au risque de crédit était de 954 millions de dollars (692 millions au 31 octobre 2023).

Passifs financiers désignés à la juste valeur par le biais du résultat net

Pour nos passifs financiers désignés à la juste valeur par le biais du résultat net, nous prenons en considération les variations de notre écart de taux et la durée attendue de l'instrument afin d'évaluer la variation de la juste valeur attribuable aux modifications du risque de crédit.

(en millions de dollars canadiens)	Au 31 octobre 2024 ou pour l'exercice clos à cette date (1)				
	Valeur à l'échéance contractuelle	Valeur comptable	Écart entre la valeur comptable et la valeur à l'échéance contractuelle	Variations de la juste valeur attribuables aux modifications du risque de crédit comprises dans les autres éléments du résultat global relativement aux positions encore détenues	
				Au cours de la période	Variation cumulative (2)
Dépôts à terme					
Particuliers	33 552 \$	33 799 \$	247 \$	221 \$	163 \$
Entreprises et gouvernements (3)	162 648	156 238	(6 410)	1 204	177
Banques (4)	10 520	10 530	10	–	–
	206 720	200 567	(6 153)	1 425	340
Engagements afférents à des actifs vendus en vertu de conventions de rachat et aux titres prêtés	270 625	270 663	38	–	–
Autres passifs	–	–	–	–	–
	477 345 \$	471 230 \$	(6 115)\$	1 425 \$	340 \$

(en millions de dollars canadiens)	Au 31 octobre 2023 ou pour l'exercice clos à cette date (1)				
	Valeur à l'échéance contractuelle	Valeur comptable	Écart entre la valeur comptable et la valeur à l'échéance contractuelle	Variations de la juste valeur attribuables aux modifications du risque de crédit comprises dans les autres éléments du résultat global relativement aux positions encore détenues	
				Au cours de la période	Variation cumulative (2)
Dépôts à terme					
Particuliers	27 131 \$	26 702 \$	(429)\$	112 \$	(57)\$
Entreprises et gouvernements (3)	147 844	137 454	(10 390)	683	(1 030)
Banques (4)	11 485	11 462	(23)	–	–
	186 460	175 618	(10 842)	795	(1 087)
Engagements afférents à des actifs vendus en vertu de conventions de rachat et aux titres prêtés	298 734	298 679	(55)	3	4
Autres passifs	11	11	–	–	–
	485 205 \$	474 308 \$	(10 897)\$	798 \$	(1 083)\$

- (1) Des variations de la juste valeur attribuables aux modifications du risque de crédit de 1 million de dollar ont été constatées dans le résultat pour l'exercice clos le 31 octobre 2024 et des changements cumulatifs du risque de crédit de 9 millions ont été inclus dans le résultat pour les positions encore détenues à ce jour (29 millions et 17 millions au 31 octobre 2023, respectivement).
- (2) La variation cumulative est mesurée depuis la désignation initiale des passifs désignés à la juste valeur par le biais du résultat net. Pour l'exercice clos le 31 octobre 2024, des profits liés à la juste valeur de 15 millions de dollars auparavant compris dans les autres éléments du résultat global ont trait aux passifs financiers décomptabilisés au cours de l'exercice (profits liés à la juste valeur de 2 millions pour l'exercice clos le 31 octobre 2023).
- (3) Les dépôts à terme des entreprises et gouvernements comprennent les sommes provenant d'institutions de dépôt réglementées qui ne sont pas des banques réglementées.
- (4) Les dépôts à terme des banques désignent les sommes provenant de banques réglementées et de banques centrales.

Profits nets (pertes nettes) découlant des instruments financiers classés et désignés à la juste valeur par le biais du résultat net

Les instruments financiers classés à la juste valeur par le biais du résultat net, qui comprennent essentiellement les titres détenus à des fins de transaction, les dérivés, les passifs liés aux activités de négociation, ainsi que les actifs et passifs financiers désignés à la juste valeur par le biais du résultat net, sont évalués à la juste valeur, les profits et pertes réalisés et latents étant inscrits dans les revenus autres que d'intérêt.

(en millions de dollars canadiens)	Pour les exercices clos	
	le 31 octobre 2024	le 31 octobre 2023
Profits nets (pertes nettes) (1)		
Classés à la juste valeur par le biais du résultat net (2)	8 996 \$	1 998 \$
Désignés à la juste valeur par le biais du résultat net (3)	(5 847)	1 499
	3 149 \$	3 497 \$
Par gamme de produits (1)		
Taux d'intérêt et crédit (4)	2 580 \$	3 515 \$
Titres de participation	389	(510)
Opérations de change et contrats de négociation de marchandises	180	492
	3 149 \$	3 497 \$

- (1) Exclut les profits nets découlant des instruments financiers classés à la juste valeur par le biais du résultat net de 2 251 millions de dollars (pertes nettes de 107 millions pour les instruments financiers classés ou désignés à la juste valeur par le biais du résultat net pour l'exercice clos le 31 octobre 2023) présentés au poste Résultat des placements d'assurance de l'état consolidé du résultat net.
- (2) Compte non tenu des dérivés désignés comme instruments de couverture. Pour plus de détails sur les profits (pertes) sur ces dérivés, se reporter à la note 9.
- (3) Pour l'exercice clos le 31 octobre 2024, des pertes nettes liées à la juste valeur de 5 838 millions de dollars sur les passifs financiers désignés à la juste valeur par le biais du résultat net, autres que ceux attribuables aux variations de notre propre risque de crédit, ont été incluses dans les revenus autres que d'intérêt (profits de 1 524 millions pour l'exercice clos le 31 octobre 2023).
- (4) Comprend les profits (pertes) comptabilisés sur les swaps simultanés de taux et de devises.

Revenu net d'intérêt tiré des instruments financiers

Le revenu d'intérêt et le revenu de dividende découlant des actifs financiers et passifs financiers et les coûts de financement connexes sont inclus dans le revenu net d'intérêt.

(en millions de dollars canadiens)	Pour les exercices clos	
	le 31 octobre 2024	le 31 octobre 2023
Revenu d'intérêt et de dividende (1), (2)		
Instruments financiers évalués à la juste valeur par le biais du résultat net	35 550 \$	31 464 \$
Instruments financiers évalués à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global	7 109	5 127
Instruments financiers évalués au coût amorti	62 292	50 400
	104 951	86 991
Charge d'intérêt (1)		
Instruments financiers évalués à la juste valeur par le biais du résultat net	34 150 \$	28 446 \$
Instruments financiers évalués au coût amorti	42 848	33 416
	76 998	61 862
Revenu net d'intérêt	27 953 \$	25 129 \$

- (1) Exclut le revenu d'intérêt et de dividende de 958 millions de dollars (677 millions au 31 octobre 2023) et la charge d'intérêt de 120 millions (191 millions au 31 octobre 2023) présentés au poste Résultat des placements d'assurance de l'état consolidé du résultat net.
- (2) Inclut un revenu de dividende de 3 319 millions de dollars pour l'exercice clos le 31 octobre 2024 (3 215 millions au 31 octobre 2023), présenté à titre de revenu d'intérêt et de dividende dans l'état consolidé du résultat net.

Honoraires tirés des instruments financiers

Pour l'exercice clos le 31 octobre 2024, nous avons tiré des honoraires de 6 347 millions de dollars de nos services bancaires (6 112 millions au 31 octobre 2023). Pour l'exercice clos le 31 octobre 2024, nous avons aussi tiré des honoraires de 17 467 millions de dollars des services de gestion de placement, de fiducie, de garde, de souscription, de courtage et autres à nos clients de détail et à nos clients institutionnels (15 319 millions au 31 octobre 2023). Ces honoraires sont inclus au poste Revenus autres que d'intérêt.

Juste valeur des actifs et des passifs évalués à la juste valeur de façon récurrente et classés selon la hiérarchie des évaluations à la juste valeur

(en millions de dollars canadiens)	Aux									
	31 octobre 2024					31 octobre 2023 (retraité – note 2)				
	Évaluation à la juste valeur selon le			Ajustements de compensation	Juste valeur	Évaluation à la juste valeur selon le			Ajustements de compensation	Juste valeur
Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Niveau 1			Niveau 2	Niveau 3			
Actifs financiers										
Dépôts productifs d'intérêts auprès de banques	– \$	53 996 \$	– \$		\$ 53 996 \$	– \$	60 856 \$	– \$		\$ 60 856 \$
Titres										
Titres détenus à des fins de transaction										
Titres d'emprunt émis ou garantis par :										
Gouvernement canadien (1)										
Gouvernement fédéral	11 611	2 173	–		13 784	26 675	2 581	–		29 256
Provinces et municipalités	–	16 588	–		16 588	–	16 389	–		16 389
Gouvernement fédéral, États, municipalités et organismes américains (1), (2)	1 852	29 136	–		30 988	2 249	50 439	–		52 688
Entités gouvernementales d'autres pays membres de l'OCDE (3)	2 481	2 153	–		4 634	2 055	2 577	–		4 632
Titres adossés à des créances hypothécaires (1)	–	3	–		3	–	2	–		2
Titres adossés à des actifs	–	1 434	–		1 434	–	1 245	–		1 245
Titres d'emprunt de sociétés et autres créances	–	26 195	–		26 195	–	22 615	–		22 615
Titres de participation	84 814	2 316	2 544		89 674	58 826	2 232	2 266		63 324
	100 758	79 998	2 544		183 300	89 805	98 080	2 266		190 151
Titres de placement										
Titres d'emprunt émis ou garantis par :										
Gouvernement canadien (1)										
Gouvernement fédéral	4 623	8 546	–		13 169	2 731	3 528	–		6 259
Provinces et municipalités	–	7 554	–		7 554	–	2 748	–		2 748
Gouvernement fédéral, États, municipalités et organismes américains (1)	42	80 224	–		80 266	275	73 020	–		73 295
Entités gouvernementales d'autres pays membres de l'OCDE	2 370	7 786	–		10 156	–	6 192	–		6 192
Titres adossés à des créances hypothécaires (1)	–	2 603	31		2 634	–	2 672	29		2 701
Titres adossés à des actifs	–	9 357	–		9 357	–	8 706	–		8 706
Titres d'emprunt de sociétés et autres créances	–	31 839	143		31 982	–	27 574	149		27 723
Titres de participation	432	304	506		1 242	38	338	466		842
	7 467	148 213	680		156 360	3 044	124 778	644		128 466
Actifs achetés en vertu de conventions de revente et titres empruntés										
Prêts	–	284 311	–		284 311	–	285 869	–		285 869
Autres	–	8 924	1 781		10 705	–	8 742	1 859		10 601
Dérivés										
Contrats de taux d'intérêt	–	27 719	354		28 073	–	39 243	290		39 533
Contrats de change	–	98 480	3		98 483	–	89 644	4		89 648
Dérivés de crédit	–	273	–		273	–	224	–		224
Autres contrats	2 553	23 830	21		26 404	2 352	13 927	111		16 390
Ajustements d'évaluation	–	(1 067)	14		(1 053)	–	(1 805)	4		(1 801)
Total des dérivés, montant brut	2 553	149 235	392		152 180	2 352	141 233	409		143 994
Ajustements de compensation				(1 568)	(1 568)				(1 544)	(1 544)
Total des dérivés					150 612					142 450
Autres actifs	5 291	6 472	7		11 770	4 152	3 421	11		7 584
	116 069 \$	731 149 \$	5 404 \$	(1 568) \$	851 054 \$	99 353 \$	722 979 \$	5 189 \$	(1 544) \$	825 977 \$
Passifs financiers										
Dépôts										
Particuliers	– \$	33 829 \$	478 \$		\$ 34 307 \$	– \$	26 428 \$	383 \$		\$ 26 811 \$
Entreprises et gouvernements	–	156 429	–		156 429	–	137 628	–		137 628
Banques	–	10 530	–		10 530	–	11 462	–		11 462
Autres										
Engagements afférents à des titres vendus à découvert	15 172	20 114	–		35 286	14 391	19 260	–		33 651
Engagements afférents à des actifs vendus en vertu de conventions de rachat et aux titres prêtés	–	270 663	–		270 663	–	298 679	–		298 679
Dérivés										
Contrats de taux d'intérêt	–	24 852	847		25 699	–	41 249	952		42 201
Contrats de change	–	93 164	54		93 218	–	81 750	53		81 803
Dérivés de crédit	–	218	–		218	–	176	–		176
Autres contrats	3 212	42 961	324		46 497	3 119	17 306	549		20 974
Ajustements d'évaluation	–	(297)	(4)		(301)	–	(982)	1		(981)
Total des dérivés, montant brut	3 212	160 898	1 221		165 331	3 119	139 499	1 555		144 173
Ajustements de compensation				(1 568)	(1 568)				(1 544)	(1 544)
Total des dérivés					163 763					142 629
Autres passifs	287	(1 694)	–		(1 407)	370	(1 296)	–		(926)
	18 671 \$	650 769 \$	1 699 \$	(1 568) \$	669 571 \$	17 880 \$	631 660 \$	1 938 \$	(1 544) \$	649 934 \$

- Au 31 octobre 2024, la valeur des titres adossés à des créances hypothécaires résidentielles et commerciales inclus dans tous les niveaux de la juste valeur des titres détenus à des fins de transaction s'établissait respectivement à 17 154 millions de dollars et à néant (14 345 millions et néant au 31 octobre 2023), et la valeur de ceux inclus dans tous les niveaux de la juste valeur des titres de placement se chiffrait respectivement à 27 048 millions et à 2 568 millions (24 365 millions et 2 618 millions au 31 octobre 2023).
- États-Unis.
- Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE).

Les justes valeurs de nos principaux actifs et passifs évalués de façon récurrente sont établies et classées dans le tableau de la hiérarchie des évaluations à la juste valeur à l'aide des données et techniques d'évaluation suivantes :

Dépôts productifs d'intérêts auprès de banques

Une majorité de nos dépôts productifs d'intérêts auprès des banques est désignée à la juste valeur par le biais du résultat net. Ces dépôts à la juste valeur par le biais du résultat net se composent de dépôts à court terme auprès de banques et sont inclus dans le poste Dépôts productifs d'intérêts auprès de banques du tableau de la hiérarchie des évaluations à la juste valeur. La juste valeur de ces instruments est déterminée au moyen de la méthode de l'actualisation des flux de trésorerie. Les données des modèles d'évaluation comprennent les courbes de swaps de taux d'intérêt et les écarts de taux, le cas échéant. Ils sont classés dans les instruments de niveau 2 de la hiérarchie, car les données sont observables.

Obligations d'État (entités gouvernementales canadiennes, américaines et d'autres pays membres de l'OCDE)

Les obligations d'État sont incluses dans les postes Créances d'entités gouvernementales canadiennes, Créances du gouvernement fédéral, d'États, de municipalités et d'organismes américains, Créances d'entités gouvernementales d'autres pays membres de l'OCDE et Engagements afférents à des titres vendus à découvert du tableau de la hiérarchie des évaluations à la juste valeur. La juste valeur des titres d'emprunt garantis ou émis par des entités gouvernementales sur des marchés actifs est déterminée en fonction des prix des transactions récentes, des cours établis par les courtiers ou des prix établis par des vendeurs tiers, et ces titres sont classés au niveau 1 de la hiérarchie. La juste valeur des titres qui ne sont pas négociés sur des marchés actifs est fondée soit sur les prix des titres, soit sur des techniques d'évaluation qui utilisent des données comme des rendements et des écarts liés au risque implicites dérivés des prix des titres d'entités gouvernementales semblables négociés activement. Les titres dont les prix ou les taux sont observables et qui peuvent être comparés aux prix des transactions, aux cours établis par les courtiers ou aux prix établis par les vendeurs sont classés au niveau 2 de la hiérarchie. Les titres dont les données ne sont pas observables sont classés au niveau 3 de la hiérarchie.

Obligations sur le marché municipal américain et obligations de sociétés

La juste valeur des obligations sur le marché municipal américain et des obligations de sociétés, qui sont comptabilisées aux postes Titres d'emprunt de sociétés et autres créances, Créances du gouvernement fédéral, d'États, de municipalités et d'organismes américains et Engagements afférents à des titres vendus à découvert du tableau de la hiérarchie des évaluations à la juste valeur, est déterminée en fonction de l'un ou l'autre des éléments suivants : les prix des transactions récentes, les cours établis par les courtiers, les services d'établissement des prix ou, dans certains cas, la méthode de l'actualisation des flux de trésorerie qui utilise des données sur les taux comme des rendements de référence (CDOR, taux de financement à un jour garanti (SOFR) et autres taux de référence semblables) et des écarts liés au risque de titres comparables. Les titres dont les prix ou les taux sont observables sont classés au niveau 2 de la hiérarchie. Les titres dont les données ne sont pas observables sont classés au niveau 3 de la hiérarchie.

Titres adossés à des actifs et titres adossés à des créances hypothécaires

Les titres adossés à des actifs et les titres adossés à des créances hypothécaires sont présentés aux postes Titres adossés à des actifs, Titres adossés à des créances hypothécaires, Créances d'entités gouvernementales canadiennes, Créances du gouvernement fédéral, d'États, de municipalités et d'organismes américains et Engagements afférents à des titres vendus à découvert du tableau de la hiérarchie des évaluations à la juste valeur. Les données utilisées pour l'évaluation des titres adossés à des actifs et des titres adossés à des créances hypothécaires sont, lorsqu'ils sont disponibles, les cours du marché, les cours établis par les contrepartistes ou les syndicataires chefs de file, les cours établis par les courtiers et les prix établis par les vendeurs de titres identiques. Lorsque les prix de titres identiques ne sont pas facilement accessibles, nous avons recours aux modèles standards appliqués dans le secteur qui utilisent des données comme les marges d'escompte, les rendements, le taux de défaillance, le taux de remboursement anticipé et l'ampleur des taux de perte, lesquels sont fondés sur les prix de transaction, les cours établis par les courtiers ou les prix établis par les vendeurs d'instruments comparables. Lorsque les prix et les données sont observables, les titres adossés à des actifs et les titres adossés à des créances hypothécaires sont classés au niveau 2 de la hiérarchie; autrement, ils sont classés au niveau 3.

Titres de participation

Les titres de participation comprennent des actions ordinaires cotées et non cotées, des titres de participation de sociétés fermées, des fonds communs de placement et des fonds de couverture comportant certaines clauses de rachat restrictives, ces titres figurant dans les postes Titres de participation et Engagements afférents à des titres vendus à découvert. La juste valeur des actions ordinaires est fondée sur les prix cotés sur des marchés actifs, lorsqu'ils sont disponibles, et ces titres sont classés au niveau 1 de la hiérarchie. Lorsque les prix cotés sur des marchés actifs ne sont pas facilement accessibles, la juste valeur est déterminée en se fondant sur les cours du marché de titres semblables ou au moyen de techniques d'évaluation, notamment les ratios cours/bénéfice et la méthode de l'actualisation des flux de trésorerie, en utilisant comme données les flux de trésorerie projetés et le taux d'actualisation. Les titres de participation de sociétés fermées sont classés au niveau 3 de la hiérarchie, car leurs données ne sont pas observables. Les fonds de couverture sont évalués selon la valeur liquidative. S'il nous est possible de racheter un fonds de couverture à sa valeur liquidative avant la prochaine date de clôture trimestrielle, celui-ci est classé au niveau 2 de la hiérarchie; autrement, il est classé au niveau 3.

Prêts

Les prêts regroupent les prêts sur les métaux de base, les prêts aux entreprises, les acceptations bancaires et les prêts adossés à des actifs. La juste valeur est établie selon les cours du marché, s'ils sont disponibles, ou selon la méthode de l'actualisation des flux de trésorerie en utilisant les données suivantes : les taux d'intérêt sur le marché, les prix des métaux de base, les écarts avec le marché des actifs dont les notations et les durées jusqu'à l'échéance sont semblables, la PCD, la fréquence de défaillance attendue fondée sur les cours des dérivés de crédit, si elle est disponible, et les données pertinentes sur les cours, comme le taux contractuel, les dates de montage et d'échéance, le prix de rachat, la fréquence de paiement du coupon et la convention relative au compte des jours. Les prêts assortis de cours ou de données observables sont classés au niveau 2 de la hiérarchie et les prêts assortis de données non observables ayant une incidence significative sur les justes valeurs sont classés au niveau 3 de la hiérarchie.

Dérivés

La juste valeur des dérivés négociés en Bourse, comme les options sur taux d'intérêt et sur actions et les contrats à terme standardisés, est fondée sur les cours du marché, et ces titres sont généralement classés au niveau 1 de la hiérarchie. Les dérivés hors cote comprennent principalement les contrats de taux d'intérêt, les contrats de change, les dérivés sur marchandises, les dérivés sur actions et les dérivés de crédit. Les dérivés sur taux d'intérêt, sur devises et sur marchandises et sur actions hors cote ou négociés en Bourse sont inclus dans les postes Contrats de taux d'intérêt, Contrats de change et Autres contrats, respectivement, du tableau de la hiérarchie des évaluations à la juste valeur. La juste valeur des dérivés hors cote est déterminée au moyen de modèles d'évaluation lorsque les cours du marché ou les données sur les prix consensuels établis par des tiers ne sont pas disponibles. Les modèles d'évaluation, comme la méthode de l'actualisation des flux de trésorerie ou le modèle d'évaluation des options de Black et Scholes, tiennent compte des données observables et non observables sur les taux d'intérêt, les taux de change, les cours des actions et les prix des marchandises (y compris les indices), les écarts de taux, les niveaux correspondants de la volatilité sur le marché et d'autres facteurs d'établissement des prix fondés sur le marché. Les écarts acheteur-vendeur, les rajustements de la valeur du crédit, les ajustements d'évaluation liés au financement, les swaps indexés sur le taux à un jour, les incertitudes liées aux paramètres et aux modèles et le profit ou la perte latent à la création d'une transaction sont d'autres ajustements à la juste valeur. Un instrument dérivé est classé au niveau 2 de la hiérarchie si des données observables sur le marché sont disponibles ou si les données non observables n'ont pas d'incidence importante sur la juste valeur; autrement, il est classé au niveau 3.

Titres empruntés ou achetés en vertu de conventions de revente et titres prêtés ou vendus en vertu de conventions de rachat

Dans le tableau de la hiérarchie des évaluations à la juste valeur, ces instruments sont inclus dans les postes Actifs achetés en vertu de conventions de revente et titres empruntés et Engagements afférents à des actifs vendus en vertu de conventions de rachat et aux titres prêtés. La juste valeur de ces contrats est calculée au moyen de techniques d'évaluation comme la méthode de l'actualisation des flux de trésorerie, dont les données sont fondées sur les courbes de taux d'intérêt. Ils sont classés dans les instruments de niveau 2 de la hiérarchie, car les données sont observables.

Dépôts

La majorité de nos dépôts est évaluée au coût amorti, mais certains dépôts sont désignés à la juste valeur par le biais du résultat net. Ces dépôts à la juste valeur par le biais du résultat net englobent les dépôts pris de clients, les certificats de dépôt et de billets émis, ainsi que des obligations liées à des titres de participation et à des taux d'intérêt. La juste valeur de ces instruments est déterminée au moyen de la méthode de l'actualisation des flux de trésorerie et des modèles d'évaluation des options sur dérivés. Les données des modèles d'évaluation comprennent les courbes de rendement de référence, les écarts de taux, les taux d'intérêt, la volatilité des titres de participation et des taux d'intérêt, les dividendes et les taux de corrélation, le cas échéant. Les dépôts sont classés dans les instruments de niveau 2 ou de niveau 3 de la hiérarchie, selon l'importance des écarts de taux, de la volatilité, des dividendes et des taux de corrélation non observables.

Information quantitative sur les évaluations de la juste valeur à l'aide de données non observables importantes (instruments de niveau 3)

Le tableau suivant présente la juste valeur de nos principaux instruments financiers de niveau 3, les techniques d'évaluation utilisées pour déterminer leur juste valeur, les fourchettes et les moyennes pondérées des données non observables.

Au 31 octobre 2024 (en millions de dollars canadiens, sauf les prix, les pourcentages et les ratios)

Produits	Poste dans le tableau de la hiérarchie des évaluations à la juste valeur	Juste valeur		Techniques d'évaluation	Données non observables importantes (3)	Fourchettes des valeurs des données (1), (2)		
		Actif	Passif			Bas	Haut	Moyenne pondérée/répartition des données
Titres d'emprunt de sociétés et dérivés connexes	Titres d'emprunt de sociétés et autres créances	- \$		Fondée sur les prix Flux de trésorerie actualisés	Prix Écart de taux	64,67 \$ 1,45 %	116,25 \$ 10,90 %	92,07 \$ 6,17 %
	Prêts Passifs liés aux dérivés	1 781	2 \$		Rehaussement de crédit	11,70 %	15,60 %	13,00 %
Créances d'entités gouvernementales et obligations municipales	Titres d'emprunt de sociétés et autres créances	143		Flux de trésorerie actualisés	Rendements	6,54 %	9,55 %	7,54 %
Titres de participation de sociétés fermées, placements dans des fonds de couverture et dérivés sur actions connexes	Titres de participation Passifs liés aux dérivés	3 050	-	Cours de marché d'instruments comparables	Ratios valeur de l'entreprise/ BAIIA	3,20X	17,20X	7,94X
				Fondée sur les prix Flux de trésorerie actualisés	Ratios valeur de l'entreprise/ Ratios c/b	7,30X	22,60X	11,27X
					Ratios valeur de l'entreprise/ revenus	0,70X	5,72X	2,59X
					Escomptes de liquidité (4)	10,00 %	40,00 %	10,40 %
					Taux d'actualisation	8,50 %	8,50 %	8,50 %
	Valeur liquidative/prix (5)	s.o.	s.o.	s.o.				
Dérivés sur taux d'intérêt et obligations structurées liées à des taux d'intérêt (6), (7)	Actifs liés aux dérivés Passifs liés aux dérivés	355	900	Flux de trésorerie actualisés	Taux d'intérêt	1,89 %	4,59 %	Répartition égale
				Modèle d'évaluation des options	Taux des swaps sur IPC	1,84 %	1,96 %	Répartition égale
					Corrélation taux d'intérêt/ taux d'intérêt	48,00 %	86,00 %	Répartition égale
					Corrélation taux de change/ taux d'intérêt	(76,00)%	66,00 %	Répartition égale
					Corrélation taux de change/ taux de change	(74,00)%	61,00 %	Répartition égale
Dérivés sur actions et obligations structurées liées à des titres de participation (6), (7)	Actifs liés aux dérivés Dépôts Passifs liés aux dérivés	21	478 283	Flux de trésorerie actualisés	Rendement de l'action	0,00 %	10,60 %	Tranche inférieure
				Modèle d'évaluation des options	Corrélation cours des actions/ cours des actions	6,30 %	95,85 %	Tranche centrale
					Corrélation cours des actions/ taux de change	(77,11)%	50,38 %	Tranche centrale
					Volatilités des cours des actions	6,00 %	146,87 %	Tranche inférieure
Autres (8)	Actifs liés aux dérivés Autres actifs Titres adossés à des créances hypothécaires Passifs liés aux dérivés	16 7 31	36					
Total		5 404 \$	1 699 \$					

Note 3 Juste valeur des instruments financiers (suite)

Au 31 octobre 2023 (en millions de dollars canadiens, sauf les prix, les pourcentages et les ratios)

Produits	Poste dans le tableau de la hiérarchie des évaluations à la juste valeur	Juste valeur		Techniques d'évaluation	Données non observables importantes (3)	Fourchettes des valeurs des données (1), (2)		Moyenne pondérée/répartition des données
		Actif	Passif			Bas	Haut	
Titres d'emprunt de sociétés et dérivés connexes	Titres d'emprunt de sociétés et autres créances	- \$		Fondée sur les prix Flux de trésorerie actualisés	Prix Écart de taux	9,88 \$ 1,89 %	107,13 \$ 9,96 %	87,66 \$ 5,93 %
	Prêts	1 859			Rehaussement de crédit	11,70 %	15,60 %	13,00 %
	Passifs liés aux dérivés		2 \$					
Créances d'entités gouvernementales et obligations municipales	Titres d'emprunt de sociétés et autres créances	149		Flux de trésorerie actualisés	Rendements	7,73 %	10,38 %	8,60 %
Titres de participation de sociétés fermées, placements dans des fonds de couverture et dérivés sur actions connexes	Titres de participation Passifs liés aux dérivés	2 732	-	Cours de marché d'instruments comparables	Ratios valeur de l'entreprise/ BAIIA	4,16X	14,90X	6,93X
				Fondée sur les prix	Ratios c/b	6,60X	22,60X	8,60X
				Flux de trésorerie actualisés	Ratios valeur de l'entreprise/ revenus	1,00X	5,00X	3,00X
					Escomptes de liquidité (4)	10,00 %	40,00 %	16,91 %
					Taux d'actualisation	8,50 %	13,30 %	10,70 %
	Valeur liquidative/prix (5)	s.o.	s.o.	s.o.				
Dérivés sur taux d'intérêt et obligations structurées liées à des taux d'intérêt (6), (7)	Actifs liés aux dérivés Passifs liés aux dérivés	293	995	Flux de trésorerie actualisés	Taux d'intérêt	2,39 %	5,18 %	Élevé
				Modèle d'évaluation des options	Taux des swaps sur IPC	1,84 %	2,35 %	Répartition égale
					Corrélation taux d'intérêt/ taux d'intérêt	19,00 %	67,00 %	Répartition égale
					Corrélation taux de change/ taux d'intérêt	29,00 %	56,00 %	Répartition égale
					Corrélation taux de change/ taux de change	68,00 %	68,00 %	Répartition égale
Dérivés sur actions et obligations structurées liées à des titres de participation (6), (7)	Actifs liés aux dérivés Dépôts Passifs liés aux dérivés	111	383 485	Flux de trésorerie actualisés	Rendement de l'action	0,14 %	10,71 %	Tranche inférieure
				Modèle d'évaluation des options	Corrélation cours des actions/ cours des actions	32,50 %	96,49 %	Tranche centrale
					Corrélation cours des actions/ taux de change	(83,15)%	38,44 %	Tranche centrale
	Volatilités des cours des actions	6,70 %	110,72 %	Tranche supérieure				
Autres (8)	Actifs liés aux dérivés	5						
	Autres actifs	11						
	Titres adossés à des créances hypothécaires	29						
	Passifs liés aux dérivés		73					
Total		5 189 \$	1 938 \$					

- Les valeurs du bas et du haut représentent les données des niveaux réels le plus bas et le plus élevé qui sont utilisées pour évaluer un groupe d'instruments financiers d'une catégorie de produits en particulier. Ces fourchettes de données ne reflètent pas le niveau d'incertitude des données, mais sont influencées par les différents instruments sous-jacents de la catégorie de produits. Par conséquent, les fourchettes de données varieront d'une période à l'autre en fonction des caractéristiques des instruments sous-jacents détenus à chaque date de bilan. Lorsqu'elle est présentée, la moyenne pondérée des valeurs des données est calculée en fonction de la juste valeur relative des instruments de la catégorie de produits. Les moyennes pondérées des dérivés ne sont pas présentées dans le tableau, car elles ne constituent pas une mesure comparable, mais la répartition des principales données non observables dans la fourchette indiquée pour chacune des catégories de produits y est présentée.
 - Les données fondées sur les prix sont importantes pour certains titres d'emprunt et elles sont fondées sur des données de référence externes, des instruments comparables ou des données de négociation datées d'avant la fin du trimestre. Pour ces instruments, la donnée sur le prix est exprimée en dollars sur chaque tranche de 100 \$ de la valeur nominale. Par exemple, si la donnée sur le prix est de 105 \$, un instrument est évalué à prime sur sa valeur nominale.
 - Les données non observables importantes comprennent : i) la valeur de l'entreprise; ii) le bénéfice avant intérêts, impôt et amortissements (BAIIA); iii) le ratio cours/bénéfice (c/b); iv) le bénéfice; v) l'indice des prix à la consommation (IPC); vi) le taux d'intérêt; vii) le taux de change et viii) le taux des actions.
 - La juste valeur des titres, compte tenu des données sur les escomptes de liquidité, totalisait 541 millions de dollars (483 millions au 31 octobre 2023).
 - La valeur liquidative d'un fonds de couverture est la juste valeur totale de l'actif moins le passif, divisée par le nombre de parts du fonds. Les titres de participation de sociétés fermées sont évalués à la valeur liquidative ou selon des techniques d'évaluation. La fourchette de la valeur liquidative par part ou du prix par action n'a pas été présentée pour les fonds de couverture ou les titres de participation de sociétés fermées en raison de la dispersion des prix qui découle de la diversité des placements.
 - Le niveau de regroupement et de diversité de chaque catégorie d'instruments dérivés peut faire en sorte que certaines fourchettes de données soient étendues et que les données y soient réparties inégalement. Dans le tableau, nous avons indiqué si la majorité des données sont concentrées dans la tranche supérieure, centrale ou inférieure de la fourchette, ou si elles sont réparties également dans la fourchette.
 - Les obligations structurées comprennent des dérivés incorporés sur taux d'intérêt et sur actions dont les données non observables sont semblables à celles des dérivés sur actions et sur taux d'intérêt.
 - La catégorie Autres inclut principalement des instruments non importants comme les titres à enchères, les dérivés sur marchandises, les dérivés de change, les contreparties conditionnelles, les contrats d'assurance vie détenus par des banques et les actions rachetables au gré du porteur.
- s.o. sans objet

Sensibilité aux données non observables et relations entre les données non observables

Rendement, écarts de taux/marges d'escompte

Le rendement d'un instrument financier correspond au taux d'intérêt utilisé pour actualiser les flux de trésorerie futurs dans un modèle d'évaluation. Une augmentation du rendement, de façon isolée, se traduirait par une diminution de l'évaluation de la juste valeur, et réciproquement. Un écart de taux/une marge d'escompte s'entend de la différence entre le rendement d'un instrument d'emprunt et le rendement d'un instrument de référence. Les instruments de référence sont assortis de notations élevées et d'échéances semblables et sont souvent des obligations d'État. Par conséquent, l'écart de taux ou la marge d'escompte représente le taux d'actualisation utilisé pour déterminer la valeur actualisée des flux de trésorerie futurs d'un actif afin de refléter le rendement du marché nécessaire pour compenser l'incertitude des flux de trésorerie estimatifs. L'écart de taux ou la marge d'escompte d'un instrument fait partie du rendement utilisé dans la méthode de l'actualisation des flux de trésorerie.

Écart de financement

Les écarts de financement sont les écarts de taux qui s'appliquent spécifiquement aux taux des dépôts ou des financements. Une diminution des écarts de financement, de façon isolée, se traduira par une augmentation de la juste valeur de nos passifs, et réciproquement.

Taux de défaillance

Le taux de défaillance s'entend du taux auquel les emprunteurs omettent d'effectuer leurs remboursements prévus. Une diminution du taux de défaillance donnera habituellement lieu à une augmentation de la juste valeur du prêt, et réciproquement. Cet effet sera beaucoup plus prononcé pour un prêt aux étudiants non garanti par un gouvernement que pour un prêt garanti par un gouvernement.

Taux de remboursement anticipé

Le taux de remboursement anticipé s'entend du taux auquel un prêt sera remboursé par anticipation par rapport à son amortissement prévu. Les remboursements anticipés modifient les flux de trésorerie futurs d'un prêt. Une augmentation du taux de remboursement anticipé, de façon isolée, se traduira par une augmentation de la juste valeur si le taux d'intérêt du prêt est inférieur au taux de réinvestissement en vigueur, et une diminution du taux de remboursement anticipé, de façon isolée, se traduira par une diminution de la juste valeur si le taux d'intérêt d'un prêt est inférieur au taux de réinvestissement en vigueur. Les taux de remboursement anticipé sont, en général, corrélés négativement par rapport aux taux d'intérêt.

Taux de recouvrement et ampleur des taux de perte

Le taux de recouvrement est une estimation du montant du prêt qui devrait être recouvert en cas de défaillance. Le taux de recouvrement correspond au montant recouvert divisé par le solde du prêt, exprimé en pourcentage. La notion inverse du recouvrement est l'ampleur des taux de perte. L'ampleur des taux de perte est une estimation du montant qui ne sera pas recouvert si un prêt est en défaillance. L'ampleur des taux de perte correspond à la perte divisée par le solde du prêt et elle est exprimée en pourcentage. En général, une augmentation du taux de recouvrement ou une diminution de l'ampleur des taux de perte se traduira par une augmentation de la juste valeur du prêt, et réciproquement.

Taux de volatilité

La volatilité mesure la variabilité potentielle des prix futurs et est souvent évaluée comme écart type des fluctuations des prix. La volatilité est une donnée des modèles d'évaluation des options qui est utilisée pour déterminer la valeur des dérivés et des obligations structurées émises. La volatilité est utilisée pour évaluer les options sur actions, sur taux d'intérêt, sur marchandises et sur devises. Un taux de volatilité plus élevé représente une plus forte probabilité que le taux ou le prix sous-jacent fluctue. Des taux de volatilité plus élevés pourraient se traduire par une augmentation ou une diminution de la juste valeur de l'option, selon les modalités de l'option. La détermination des taux de volatilité dépend de divers facteurs, y compris, sans s'y limiter, le cours du marché sous-jacent, le prix d'exercice et l'échéance.

Rendement de l'action

Les rendements des actions correspondent aux rendements prévus des actions sous-jacentes, exprimés en pourcentage annuel de leur prix. Les rendements des actions sont utilisés comme données des modèles d'évaluation des prix des contrats à terme de gré à gré sur actions et des options. Une augmentation des rendements des actions se traduira par une diminution du prix à terme, et réciproquement. Une augmentation des rendements des actions se traduira par une augmentation ou une diminution de la valeur d'une option, selon les modalités de l'option.

Taux de corrélation

La corrélation est la relation linéaire entre les variations de deux variables différentes. La corrélation est une donnée utilisée pour évaluer les contrats dérivés et les obligations structurées émises lorsque le rendement d'un instrument est déterminé par des variables corrélées. Lorsque les variables sont corrélées positivement, une augmentation d'une variable se traduira par une augmentation de l'autre variable. Lorsque les variables sont corrélées négativement, une augmentation d'une variable se traduira par une diminution de l'autre variable. Les variables en question peuvent faire partie d'une seule catégorie d'actifs ou d'un seul marché (cours des actions, taux d'intérêt, prix des marchandises, écarts de taux et taux de change) ou faire partie de différentes catégories d'actifs (cours des actions par rapport aux taux de change ou taux d'intérêt par rapport aux taux de change). Les variations de la corrélation donneront lieu à une augmentation ou à une diminution de la juste valeur d'un instrument financier selon les modalités de l'instrument.

Taux d'intérêt

Un taux d'intérêt est le montant à payer en pourcentage sur le capital ou le capital nominal. Une augmentation des taux d'intérêt entraînera une diminution de la valeur des flux de trésorerie actualisés d'un instrument financier, et réciproquement.

Taux des swaps sur l'indice des prix à la consommation

Le taux d'un swap sur IPC est exprimé en pourcentage d'une augmentation du prix moyen d'un panier de produits et services, par exemple dans les secteurs du transport, de l'alimentation et des soins de santé. Une augmentation du taux des swaps sur IPC se traduira par une augmentation des paiements des swaps sur inflation, et réciproquement.

Ratios valeur de l'entreprise/BAIIA, ratios c/b, ratios valeur de l'entreprise/revenus et escomptes de liquidité

Les données d'évaluation des titres de participation de sociétés fermées incluent les ratios valeur de l'entreprise/BAIIA, les ratios c/b et les ratios valeur de l'entreprise/revenus. Ces ratios sont utilisés pour calculer soit la valeur de l'entreprise, soit la valeur de l'action d'une société en se fondant sur un multiple des bénéfices ou des revenus estimés. Des multiples plus élevés se traduiront par des justes valeurs plus élevées pour tous les types de ratios, et réciproquement. Un escompte de liquidité peut être appliqué lorsqu'il y a peu de transactions sur lesquelles fonder les évaluations, voire aucune.

Rehaussement de crédit

Le rehaussement de crédit est une donnée utilisée pour évaluer les transactions de titrisation et correspond au montant de la protection contre la perte sur prêts pour une tranche de rang supérieur. Le rehaussement de crédit est exprimé en tant que pourcentage de la taille de la transaction. Une progression du rehaussement de crédit donnera lieu à une diminution de l'écart de taux et à une augmentation de la juste valeur de la tranche, et réciproquement.

Relations entre les données non observables

Les données non observables, y compris celles présentées ci-dessus, soit la marge d'escompte, le taux de défaillance, le taux de remboursement anticipé et le taux de recouvrement et l'ampleur des taux de perte, pourraient ne pas être indépendantes l'une de l'autre. Par exemple, une variation du taux de défaillance, du taux de remboursement anticipé, du taux de recouvrement et de l'ampleur des taux de perte pourrait avoir une incidence sur la marge d'escompte. En général, les marges d'escompte diminueront si les taux de défaillance diminuent ou si les taux de recouvrement augmentent.

Variations de l'évaluation de la juste valeur des instruments évalués de façon récurrente et classés au niveau 3

(en millions de dollars canadiens)	Pour l'exercice clos le 31 octobre 2024								
	Juste valeur au début de la période	Profits (pertes) compris dans le résultat	Profits (pertes) compris dans les autres éléments du résultat global (1)	Achats d'actifs (émissions de passifs)	Règlements de passifs (ventes d'actifs) et autres (2)	Transferts vers le niveau 3	Transferts hors du niveau 3	Juste valeur à la fin de la période	Profits (pertes) compris dans le résultat relativement aux actifs et passifs encore détenus
Actif									
Titres									
Titres détenus à des fins de transaction									
Titres d'emprunt émis ou garantis par : États, municipalités et organismes américains	– \$	– \$	– \$	– \$	– \$	– \$	– \$	– \$	– \$
Titres adossés à des actifs	–	–	–	–	–	–	–	–	–
Titres d'emprunt de sociétés et autres créances	–	–	–	–	–	–	–	–	–
Titres de participation	2 266	(195)	5	577	(88)	1	(22)	2 544	(128)
	2 266	(195)	5	577	(88)	1	(22)	2 544	(128)
Titres de placement									
Titres adossés à des créances hypothécaires	29	–	2	–	–	–	–	31	s.o.
Titres d'emprunt de sociétés et autres créances	149	–	11	–	(17)	–	–	143	s.o.
Titres de participation	466	–	35	6	(3)	2	–	506	s.o.
	644	–	48	6	(20)	2	–	680	s.o.
Prêts	1 859	(25)	37	513	(445)	70	(228)	1 781	63
Autres									
Soldes nets des dérivés (3)									
Contrats de taux d'intérêt	(662)	46	1	(47)	145	30	(6)	(493)	51
Contrats de change	(49)	(15)	7	14	3	3	(14)	(51)	(9)
Autres contrats	(438)	(139)	2	(106)	8	(330)	700	(303)	31
Ajustements d'évaluation	3	–	–	(4)	19	–	–	18	–
Autres actifs	11	–	–	–	(4)	–	–	7	–
	3 634 \$	(328)\$	100 \$	953 \$	(382)\$	(224)\$	430 \$	4 183 \$	8 \$
Passif									
Dépôts	(383)\$	(119)\$	– \$	(583)\$	165 \$	(120)\$	562 \$	(478)\$	(40)\$
	(383)\$	(119)\$	– \$	(583)\$	165 \$	(120)\$	562 \$	(478)\$	(40)\$

(en millions de dollars canadiens)	Juste valeur au début de la période	Profits (pertes) compris dans le résultat	Profits (pertes) compris dans les autres éléments du résultat global (1)	Achats d'actifs (émissions de passifs)	Règlements de passifs (ventes d'actifs) et autres (2)	Transferts vers le niveau 3	Transferts hors du niveau 3	Juste valeur à la fin de la période	Profits (pertes) compris dans le résultat relativement aux actifs et passifs encore détenus
Actif									
Titres									
Titres détenus à des fins de transaction									
Titres d'emprunt émis ou garantis par : États, municipalités et organismes américains	4 \$	– \$	– \$	– \$	(4)\$	– \$	– \$	– \$	– \$
Titres adossés à des actifs	2	–	–	–	(2)	–	–	–	–
Titres d'emprunt de sociétés et autres créances	7	–	–	2	(16)	17	(10)	–	–
Titres de participation	1 874	(196)	21	586	(67)	48	–	2 266	(154)
	1 887	(196)	21	588	(89)	65	(10)	2 266	(154)
Titres de placement									
Titres adossés à des créances hypothécaires	28	–	–	1	–	–	–	29	s.o.
Titres d'emprunt de sociétés et autres créances	151	–	9	–	(11)	–	–	149	s.o.
Titres de participation	397	–	70	1	(2)	–	–	466	s.o.
	576	–	79	2	(13)	–	–	644	s.o.
Prêts	1 692	(95)	33	1 443	(868)	30	(376)	1 859	(44)
Autres									
Soldes nets des dérivés (3)									
Contrats de taux d'intérêt	(859)	(63)	5	(48)	235	42	26	(662)	(43)
Contrats de change	(132)	10	10	(14)	44	–	33	(49)	8
Autres contrats	(785)	83	4	(143)	78	(159)	484	(438)	152
Ajustements d'évaluation	53	–	–	–	(50)	–	–	3	–
Autres actifs	15	–	1	–	(5)	–	–	11	–
	2 447 \$	(261)\$	153 \$	1 828 \$	(668)\$	(22)\$	157 \$	3 634 \$	(81)\$
Passif									
Dépôts	(241)\$	5 \$	– \$	(260)\$	23 \$	(134)\$	224 \$	(383)\$	24 \$
	(241)\$	5 \$	– \$	(260)\$	23 \$	(134)\$	224 \$	(383)\$	24 \$

- (1) Ces montants comprennent les profits ou pertes de change découlant de la consolidation des filiales étrangères à l'égard des instruments de niveau 3, s'il y a lieu. Des profits latents sur les titres de placement de 38 millions de dollars pour l'exercice clos le 31 octobre 2024 (profits de 65 millions pour l'exercice clos le 31 octobre 2023) ont été comptabilisés dans les autres éléments du résultat global, exclusion faite des profits ou des pertes de change découlant de la consolidation.
- (2) Comprend l'amortissement des primes ou des escomptes comptabilisés dans le bénéfice net.
- (3) Le montant net des dérivés au 31 octobre 2024 comprenait des actifs dérivés de 392 millions de dollars (409 millions au 31 octobre 2023) et des passifs dérivés de 1 221 millions (1 555 millions au 31 octobre 2023).
- s.o. sans objet

Transferts entre les niveaux de la hiérarchie des évaluations à la juste valeur pour les instruments inscrits à la juste valeur de façon récurrente

Les transferts entre les niveaux 1 et 2, et les transferts vers le niveau 3 et hors de ce niveau sont présumés avoir eu lieu à la fin de la période. Pour un actif ou un passif transféré vers le niveau 3 au cours de la période, la variation totale de la juste valeur pour la période est exclue de la colonne Profits (pertes) compris dans le résultat relativement aux actifs et passifs encore détenus compris dans le résultat du tableau de rapprochement ci-dessus, alors que pour les transferts hors du niveau 3 effectués au cours de la période, la variation totale de la juste valeur pour la période est comprise dans cette même colonne.

Les transferts entre les niveaux 1 et 2 sont effectués selon que la juste valeur est obtenue au moyen des cours des marchés actifs (niveau 1).

Au cours de l'exercice clos le 31 octobre 2024, les transferts depuis le niveau 1 vers le niveau 2 comprenaient des créances du gouvernement fédéral, d'États, de municipalités et d'organismes américains de 1 038 millions de dollars détenues à titre de placements et des créances du gouvernement fédéral, d'États, de municipalités et d'organismes américains de 822 millions détenues à des fins de transaction. Au cours de l'exercice clos le 31 octobre 2023, les transferts depuis le niveau 1 vers le niveau 2 comprenaient des créances du gouvernement fédéral, d'États, de municipalités et d'organismes américains de 763 millions de dollars détenues à des fins de transaction, des créances du gouvernement fédéral, d'États, de municipalités et d'organismes américains de 435 millions, détenues à titre de placements et des engagements afférents à des titres vendus à découvert de 151 millions.

Au cours des exercices clos les 31 octobre 2024 et 2023, aucun transfert important n'a été effectué depuis le niveau 2 vers le niveau 1.

Les transferts entre le niveau 2 et le niveau 3 sont principalement attribuables à un changement dans l'observabilité d'une donnée sur le marché ou à un changement dans l'importance de l'incidence d'une donnée non observable sur la juste valeur d'un instrument financier.

Au cours de l'exercice clos le 31 octobre 2024, les transferts effectués depuis le niveau 2 vers le niveau 3 comprenaient d'autres contrats et des dépôts en raison de changements dans l'importance de données non observables et de changements dans l'observabilité des données du marché. Au cours de l'exercice clos le 31 octobre 2023, les transferts depuis le niveau 2 vers le niveau 3 comprenaient d'autres contrats et des dépôts en raison de changements dans l'importance des données non observables et de changements dans l'observabilité des données du marché.

Au cours de l'exercice clos le 31 octobre 2024, les transferts effectués depuis le niveau 3 vers le niveau 2 comprenaient d'autres contrats, des dépôts et des prêts en raison de changements dans l'importance des données non observables et de changements dans l'observabilité des données du marché. Au cours de l'exercice clos le 31 octobre 2023, les transferts depuis le niveau 3 vers le niveau 2 comprenaient d'autres contrats, des prêts et des dépôts en raison de changements dans l'observabilité des données sur le marché et de changements dans l'importance des données non observables.

Variations positive et négative de la juste valeur des instruments financiers de niveau 3 découlant de l'utilisation d'autres hypothèses raisonnablement possibles

Un instrument financier est classé au niveau 3 de la hiérarchie des évaluations à la juste valeur si une ou plusieurs de ses données non observables peuvent avoir une incidence importante sur l'évaluation de sa juste valeur. Dans le cadre de l'établissement des états financiers, les niveaux appropriés de ces données non observables sont choisis de manière à tenir compte des indications actuelles du marché et du jugement de la direction. En raison de la nature non observable des cours ou des taux, il peut y avoir une incertitude quant à l'évaluation de ces instruments financiers de niveau 3.

Le tableau suivant résume les effets, sur la juste valeur des instruments financiers de niveau 3, de l'utilisation d'autres hypothèses raisonnablement possibles. Cette analyse de sensibilité vise à illustrer l'incidence éventuelle que peut avoir le facteur d'incertitude relative lié à la juste valeur des instruments financiers de niveau 3. Pour la présentation des sensibilités ci-dessous, nous avons compensé les soldes lorsque : i) la variation des facteurs d'évaluation crée une variation des justes valeurs positive et négative qui se compensait; ii) les deux éléments qui se compensaient étaient classés au niveau 3 et iii) les risques étaient gérés et présentés sur la base du solde net. En ce qui concerne la sensibilité globale, il est en pratique improbable que l'ensemble des autres hypothèses raisonnablement possibles se réalisent simultanément.

(en millions de dollars canadiens)	Aux					
	31 octobre 2024			31 octobre 2023		
	Juste valeur – niveau 3	Variation positive de la juste valeur découlant de l'utilisation d'alternatives raisonnablement possibles	Variation négative de la juste valeur découlant de l'utilisation d'alternatives raisonnablement possibles	Juste valeur – niveau 3	Variation positive de la juste valeur découlant de l'utilisation d'alternatives raisonnablement possibles	Variation négative de la juste valeur découlant de l'utilisation d'alternatives raisonnablement possibles
Titres						
Titres détenus à des fins de transaction						
Titres de participation	2 544 \$	50 \$	(46)\$	2 266 \$	50 \$	(43)\$
Titres de placement						
Titres adossés à des créances hypothécaires	31	4	(4)	29	4	(4)
Titres d'emprunt de sociétés et autres créances	143	9	(8)	149	11	(10)
Titres de participation	506	45	(44)	466	48	(47)
Prêts	1 781	19	(20)	1 859	33	(37)
Dérivés	392	5	(4)	409	10	(7)
Autres actifs	7	–	–	11	–	–
	5 404 \$	132 \$	(126)\$	5 189 \$	156 \$	(148)\$
Dépôts	(478)\$	15 \$	(15)\$	(383)\$	26 \$	(26)\$
Dérivés	(1 221)	54	(57)	(1 555)	59	(66)
	(1 699)\$	69 \$	(72)\$	(1 938)\$	85 \$	(92)\$

Sensibilité

Au 31 octobre 2024, l'utilisation d'autres hypothèses raisonnablement possibles se traduirait par une augmentation de 132 millions de dollars et une diminution de 126 millions de la juste valeur des positions représentant un actif de niveau 3, dont une tranche de 58 millions et une tranche de 56 millions, respectivement, seraient inscrites dans les autres composantes des capitaux propres. L'utilisation de ces hypothèses se traduirait par une diminution de 69 millions de dollars et par une augmentation de 72 millions de la juste valeur des positions représentant un passif de niveau 3.

Données de l'évaluation des instruments de niveau 3 et approches utilisées pour formuler les autres hypothèses raisonnablement possibles

Les données non observables utilisées dans le cadre de l'évaluation des instruments de niveau 3 et les approches adoptées pour élaborer d'autres hypothèses raisonnablement possibles utilisées dans l'analyse de la sensibilité sont résumées ci-dessous.

Actifs ou passifs financiers	Méthode d'analyse de la sensibilité
Titres adossés à des actifs, titres d'emprunt de sociétés, créances d'entités gouvernementales, obligations municipales et prêts	Les sensibilités sont déterminées en ajustant, de plus ou moins un écart type, les écarts entre le cours acheteur et le cours vendeur ou les prix des données d'entrée, si un nombre suffisant de prix est relevé, en ajustant les paramètres des données d'entrée, par exemple les écarts de taux, ou en utilisant les prix plafonds et planchers du vendeur comme autre hypothèse raisonnablement possible.
Titres de participation de sociétés fermées, placements dans des fonds de couverture et dérivés sur actions connexes	La sensibilité des titres de participation de sociétés fermées directs est établie en i) ajustant le taux d'actualisation de 2 % lorsque la méthode de l'actualisation des flux de trésorerie est utilisée pour établir la juste valeur; ii) en ajustant les coefficients des prix selon les coefficients de sociétés comparables lorsque des modèles fondés sur les coefficients de prix sont utilisés ou iii) en utilisant une autre approche pour l'évaluation. Les valeurs liquidatives des fonds de titres de participation de sociétés fermées, des fonds de couverture et des dérivés sur actions connexes sont fournies par le gestionnaire du fonds. Par conséquent, il n'y a pas d'autre hypothèse raisonnablement possible pour ces placements.
Dérivés sur taux d'intérêt	Les sensibilités des swaps de taux d'intérêt et des swaps sur devises sont obtenues au moyen de l'ajout ou de la soustraction d'un écart type des données et d'un montant correspondant à l'incertitude du modèle et des paramètres, le cas échéant.
Dérivés sur actions	La sensibilité de la position de niveau 3 est déterminée en ajoutant aux données non observables du modèle ou en soustrayant de celles-ci un écart type des données de marché des services d'établissement des prix, notamment la volatilité, les dividendes ou les corrélations, selon le cas.
Financement bancaire et dépôts	Les sensibilités des dépôts sont calculées en appliquant à la courbe de financement une fluctuation positive ou négative d'un certain nombre de points de base.
Obligations structurées	Les sensibilités dans le cas des obligations structurées liées à des taux d'intérêt et à des titres de participation sont calculées en ajustant les données de plus ou moins un écart type et, dans le cas des autres dépôts, en estimant une fluctuation positive ou négative raisonnable de la courbe de financement de plus ou moins certains points de base.

Juste valeur des instruments financiers comptabilisés au coût amorti et classés selon la hiérarchie des évaluations à la juste valeur

	Au 31 octobre 2024					
	La juste valeur correspond approximativement à la valeur comptable (1)	La juste valeur pourrait ne pas correspondre approximativement à la valeur comptable				Total de la juste valeur
		Évaluation à la juste valeur selon le				
(en millions de dollars canadiens)		Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total	
Dépôts productifs d'intérêts auprès de banques	12 024 \$	– \$	– \$	– \$	– \$	12 024 \$
Titres au coût amorti (2)	–	68	96 268	–	96 336	96 336
Actifs achetés en vertu de conventions de revente et titres empruntés	54 331	–	12 161	–	12 161	66 492
Prêts						
Prêts de détail	79 960	–	533 708	5 652	539 360	619 320
Prêts de gros	16 022	–	321 684	7 855	329 539	345 561
	95 982	–	855 392	13 507	868 899	964 881
Autres actifs	49 414	–	412	267	679	50 093
	211 751	68	964 233	13 774	978 075	1 189 826
Dépôts						
Particuliers	273 228	–	216 675	267	216 942	490 170
Entreprises et gouvernements	443 077	–	241 204	467	241 671	684 748
Banques	23 942	–	13 241	–	13 241	37 183
	740 247	–	471 120	734	471 854	1 212 101
Engagements afférents à des actifs vendus en vertu de conventions de rachat et aux titres prêtés	34 658	–	–	–	–	34 658
Autres passifs	51 561	–	1 983	16 306	18 289	69 850
Débitures subordonnées	–	–	13 602	–	13 602	13 602
	826 466 \$	– \$	486 705 \$	17 040 \$	503 745 \$	1 330 211 \$

Au 31 octobre 2023 (retraité – note 2)

(en millions de dollars canadiens)	La juste valeur correspond approximativement à la valeur comptable (1)	La juste valeur pourrait ne pas correspondre approximativement à la valeur comptable			Total	Total de la juste valeur
		Évaluation à la juste valeur selon le				
		Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3		
Dépôts productifs d'intérêts auprès de banques	10 230 \$	– \$	– \$	– \$	– \$	10 230 \$
Titres au coût amorti (2)	–	34	83 633	–	83 667	83 667
Actifs achetés en vertu de conventions de revente et titres empruntés	39 528	–	14 794	–	14 794	54 322
Prêts						
Prêts de détail	70 606	–	466 962	4 912	471 874	542 480
Prêts de gros	8 231	–	254 342	6 270	260 612	268 843
	78 837	–	721 304	11 182	732 486	811 323
Autres actifs	67 313	–	914	223	1 137	68 450
	195 908	34	820 645	11 405	832 084	1 027 992
Dépôts						
Particuliers	252 779	–	159 669	438	160 107	412 886
Entreprises et gouvernements	385 727	–	218 761	772	219 533	605 260
Banques	16 902	–	16 251	7	16 258	33 160
	655 408	–	394 681	1 217	395 898	1 051 306
Engagements afférents à des actifs vendus en vertu de conventions de rachat et aux titres prêtés	36 559	–	–	–	–	36 559
Autres passifs	77 021	–	1 856	13 564	15 420	92 441
Débiteures subordonnées	–	–	11 213	–	11 213	11 213
	768 988 \$	– \$	407 750 \$	14 781 \$	422 531 \$	1 191 519 \$

(1) Le niveau de certains instruments financiers n'a pas été établi, car la valeur comptable de ceux-ci correspond approximativement à la juste valeur.

(2) Inclus dans le poste Titres – Placements, déduction faite de la correction de valeur applicable, dans les bilans consolidés.

La juste valeur des actifs et passifs financiers comptabilisés au coût amorti et présentés dans le tableau ci-dessus est établie au moyen des techniques d'évaluation et des données suivantes.

Titres au coût amorti

La juste valeur des obligations d'entités gouvernementales, des obligations de sociétés et de titres adossés à des actifs est fondée sur les prix cotés. La juste valeur de certaines obligations d'État de pays non membres de l'OCDE est fondée sur les prix du vendeur ou calculée selon la méthode de l'actualisation des flux de trésorerie, en utilisant comme données les courbes de rendement des obligations d'État d'autres pays. Dans le cas des titres adossés à des actifs, lorsque les prix du marché ne sont pas disponibles, la juste valeur est déterminée au moyen de la méthode de l'actualisation des flux de trésorerie. Les données d'entrée des modèles d'évaluation comprennent habituellement les taux d'intérêt en vigueur, les écarts et les rendements de titres comparables, les paiements anticipés et la PCD.

Actifs achetés en vertu de conventions de revente et titres empruntés et engagements afférents à des actifs vendus en vertu de conventions de rachat et aux titres prêtés

Les méthodes d'évaluation utilisées pour les instruments à long terme sont décrites dans la rubrique Juste valeur des actifs et des passifs évalués à la juste valeur de façon récurrente et classés selon la hiérarchie des évaluations à la juste valeur. En général, la valeur comptable des instruments à court terme avoisine leur juste valeur.

Prêts de détail

Les prêts de détail comprennent les prêts hypothécaires résidentiels, les prêts aux particuliers et aux petites entreprises et les prêts sur cartes de crédit. Pour les prêts hypothécaires résidentiels et les prêts aux particuliers et aux petites entreprises, nous séparons le portefeuille selon certaines caractéristiques, telles que le type de produit, le taux d'intérêt contractuel, la durée jusqu'à l'échéance et la notation de crédit, selon le cas. La juste valeur de ces prêts est établie au moyen de la méthode de l'actualisation des flux de trésorerie, en utilisant des données applicables comme les taux d'intérêt en vigueur, les taux affichés et les taux contractuels des clients, les escomptes des clients, les écarts de taux, les taux de remboursement anticipé et les ratios prêt-valeur. La juste valeur des créances sur cartes de crédit est également calculée selon la méthode de l'actualisation des flux de trésorerie, en utilisant comme données les taux de rendement, les sorties du bilan et les taux de paiements mensuels du portefeuille. En général, la valeur comptable des prêts à court terme et à taux variable se rapproche de leur juste valeur.

Prêts de gros

Les prêts de gros sont évalués en fonction des cours du marché lorsque ceux-ci sont disponibles. Autrement, la juste valeur est établie selon la méthode de l'actualisation des flux de trésorerie en utilisant les données suivantes : les taux d'intérêt sur le marché et les écarts avec le marché des actifs dont les notations et les durées jusqu'à l'échéance sont semblables, la PCD, la fréquence de défaillance attendue fondée sur les cours des swaps sur défaillance de crédit, si elle est disponible, et les données pertinentes sur les cours, comme le taux contractuel, les dates de montage et d'échéance, le prix de rachat, la fréquence et la date de paiement du coupon convenues.

Dépôts

Les dépôts se composent de dépôts à vue, sur préavis et à terme, qui comprennent des billets de dépôt de premier rang que nous avons émis à des fins de financement à long terme. La juste valeur des dépôts à terme est établie au moyen de l'une des techniques d'évaluation suivantes : i) pour les dépôts à terme et autres instruments semblables, nous répartissons le portefeuille selon la durée jusqu'à l'échéance. La juste valeur de ces instruments est établie selon la méthode de l'actualisation des flux de trésorerie, en utilisant des données telles que les taux offerts aux clients pour de nouveaux contrats assortis des échéances correspondantes; ii) pour les billets de dépôt de premier rang, nous avons recours aux prix négociés réels, aux prix du vendeur ou à la méthode de l'actualisation des flux de trésorerie, en utilisant comme données la courbe des taux d'intérêt sur le marché et nos écarts de financement. La valeur comptable des dépôts à vue, sur préavis et à court terme, correspond approximativement à leur juste valeur.

Autres actifs et autres passifs

Les autres actifs et les autres passifs comprennent des montants à recevoir et des montants à payer relativement à certaines marchandises. La juste valeur des montants à recevoir et à payer relativement aux marchandises est calculée selon la méthode de l'actualisation des flux de trésorerie, en utilisant des données applicables comme les taux d'intérêt du marché, les écarts de taux des contreparties, nos écarts de financement, les prix à terme des marchandises et les prix au comptant.

Déventures subordonnées

La juste valeur des déventures subordonnées se fonde sur les cours du marché, les cours établis par les courtiers ou les prix établis par les vendeurs, lorsqu'ils sont disponibles. Lorsque les cours ne peuvent être observés, la juste valeur est établie au moyen de la méthode de l'actualisation des flux de trésorerie en utilisant des données pertinentes, notamment les taux d'intérêt sur le marché et les écarts de taux.

Valeur comptable des titres

	Au 31 octobre 2024						Total
	Durée jusqu'à l'échéance (1)					Sans échéance précise	
	Moins de 3 mois	De 3 mois à 1 an	De 1 à 5 ans	De 5 à 10 ans	Plus de 10 ans		
(en millions de dollars canadiens)							
Titres détenus à des fins de transaction (2)							
Titres d'emprunt émis ou garantis par :							
Gouvernement canadien	2 026 \$	8 712 \$	6 054 \$	3 509 \$	10 071 \$	– \$	30 372 \$
Gouvernement fédéral, États, municipalités et organismes américains	2 599	1 423	13 648	4 336	8 982	–	30 988
Entités gouvernementales d'autres pays membres de l'OCDE	710	246	1 578	972	1 128	–	4 634
Titres adossés à des créances hypothécaires	–	–	–	–	3	–	3
Titres adossés à des actifs	289	213	387	406	139	–	1 434
Titres d'emprunt de sociétés et autres créances							
Acceptations bancaires	4	–	–	–	–	–	4
Autres (3)	2 026	3 178	8 170	4 200	8 617	–	26 191
Titres de participation						89 674	89 674
	7 654	13 772	29 837	13 423	28 940	89 674	183 300
Juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global (2)							
Titres d'emprunt émis ou garantis par :							
Gouvernement canadien							
Gouvernement fédéral							
Coût amorti	2 068	2 810	7 893	394	–	–	13 165
Juste valeur	2 068	2 803	7 904	394	–	–	13 169
Rendement (4)	3,2 %	2,4 %	2,9 %	2,9 %	–	–	2,9 %
Provinces et municipalités							
Coût amorti	154	2 768	3 827	334	480	–	7 563
Juste valeur	154	2 767	3 833	333	467	–	7 554
Rendement (4)	3,6 %	2,2 %	3,3 %	2,7 %	4,3 %	–	3,0 %
Gouvernement fédéral, États, municipalités et organismes américains							
Coût amorti	1 154	1 198	30 773	33 906	14 601	–	81 632
Juste valeur	1 182	1 196	30 797	33 831	13 260	–	80 266
Rendement (4)	5,6 %	2,1 %	3,1 %	3,9 %	3,3 %	–	3,5 %
Entités gouvernementales d'autres pays membres de l'OCDE							
Coût amorti	300	1 510	8 389	–	–	–	10 199
Juste valeur	300	1 511	8 345	–	–	–	10 156
Rendement (4)	1,2 %	3,6 %	3,5 %	–	–	–	3,4 %
Titres adossés à des créances hypothécaires							
Coût amorti	–	–	–	58	2 588	–	2 646
Juste valeur	–	–	–	56	2 578	–	2 634
Rendement (4)	–	–	–	6,1 %	5,9 %	–	5,9 %
Titres adossés à des actifs							
Coût amorti	–	–	–	4 258	5 085	–	9 343
Juste valeur	–	–	–	4 263	5 094	–	9 357
Rendement (4)	–	–	–	6,2 %	6,4 %	–	6,3 %
Titres d'emprunt de sociétés et autres créances							
Coût amorti	7 028	2 703	20 830	991	380	–	31 932
Juste valeur	7 027	2 707	20 858	1 010	380	–	31 982
Rendement (4)	3,2 %	3,8 %	4,0 %	5,0 %	5,3 %	–	3,9 %
Titres de participation							
Coût						728	728
Juste valeur (5)						1 242	1 242
Coût amorti	10 704	10 989	71 712	39 941	23 134	728	157 208
Juste valeur	10 731	10 984	71 737	39 887	21 779	1 242	156 360
Coût amorti (2)							
Titres d'emprunt émis ou garantis par :							
Gouvernement canadien							
Rendement (4)	216	7 516	17 571	6 160	–	–	31 463
Rendement (4)	2,4 %	1,7 %	3,0 %	2,0 %	–	–	2,4 %
Gouvernement fédéral, États, municipalités et organismes américains							
Rendement (4)	2 029	5 659	13 197	4 882	20 221	–	45 988
Rendement (4)	2,5 %	3,6 %	3,4 %	3,2 %	2,6 %	–	3,0 %
Entités gouvernementales d'autres pays membres de l'OCDE							
Rendement (4)	61	1 133	5 169	202	–	–	6 565
Rendement (4)	0,9 %	2,3 %	3,2 %	3,3 %	–	–	3,0 %
Titres adossés à des actifs							
Rendement (4)	–	–	2	32	–	–	34
Rendement (4)	–	–	0,3 %	5,6 %	–	–	5,2 %
Titres d'emprunt de sociétés et autres créances							
Rendement (4)	526	3 677	11 724	259	22	–	16 208
Rendement (4)	2,9 %	3,1 %	3,6 %	3,5 %	5,3 %	–	3,5 %
Coût amorti, déduction faite de la correction de valeur	2 832	17 985	47 663	11 535	20 243	–	100 258
Juste valeur	2 826	17 855	47 481	10 701	17 473	–	96 336
Total de la valeur comptable des titres	21 217 \$	42 741 \$	149 237 \$	64 845 \$	70 962 \$	90 916 \$	439 918 \$

(en millions de dollars canadiens)	Durée jusqu'à l'échéance (1)					Sans échéance précise	Total
	Moins de 3 mois	De 3 mois à 1 an	De 1 à 5 ans	De 5 à 10 ans	Plus de 10 ans		
Titres détenus à des fins de transaction (2)							
Titres d'emprunt émis ou garantis par :							
Gouvernement canadien	9 867 \$	17 244 \$	8 687 \$	2 932 \$	6 915 \$	– \$	45 645 \$
Gouvernement fédéral, États, municipalités et organismes américains	15 507	8 136	15 864	4 375	8 806	–	52 688
Entités gouvernementales d'autres pays membres de l'OCDE	566	1 117	815	1 040	1 094	–	4 632
Titres adossés à des créances hypothécaires	–	–	–	–	2	–	2
Titres adossés à des actifs	452	151	234	307	101	–	1 245
Titres d'emprunt de sociétés et autres créances							
Acceptations bancaires	143	–	–	–	–	–	143
Autres (3)	1 207	2 219	6 681	3 656	8 709	–	22 472
Titres de participation						63 324	63 324
	27 742	28 867	32 281	12 310	25 627	63 324	190 151
Juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global (2)							
Titres d'emprunt émis ou garantis par :							
Gouvernement canadien							
Gouvernement fédéral							
Coût amorti	2 479	1 247	1 726	640	517	–	6 609
Juste valeur	2 479	1 242	1 707	515	316	–	6 259
Rendement (4)	4,5 %	3,2 %	2,6 %	1,2 %	3,4 %	–	3,4 %
Provinces et municipalités							
Coût amorti	469	8	1 159	52	1 708	–	3 396
Juste valeur	469	8	1 158	52	1 061	–	2 748
Rendement (4)	4,9 %	3,7 %	2,8 %	4,5 %	4,4 %	–	3,8 %
Gouvernement fédéral, États, municipalités et organismes américains							
Coût amorti	846	8 595	33 044	16 355	16 486	–	75 326
Juste valeur	856	8 572	33 050	16 193	14 624	–	73 295
Rendement (4)	7,4 %	2,1 %	2,7 %	4,0 %	3,6 %	–	3,2 %
Entités gouvernementales d'autres pays membres de l'OCDE							
Coût amorti	160	1 009	5 030	1	–	–	6 200
Juste valeur	160	1 009	5 022	1	–	–	6 192
Rendement (4)	6,3 %	4,0 %	3,0 %	4,6 %	–	–	3,3 %
Titres adossés à des créances hypothécaires							
Coût amorti	–	–	32	28	2 702	–	2 762
Juste valeur	–	–	31	25	2 645	–	2 701
Rendement (4)	–	–	7,5 %	6,7 %	6,8 %	–	6,8 %
Titres adossés à des actifs							
Coût amorti	–	–	16	7 542	1 194	–	8 752
Juste valeur	–	–	17	7 503	1 186	–	8 706
Rendement (4)	–	–	6,4 %	6,9 %	7,0 %	–	6,9 %
Titres d'emprunt de sociétés et autres créances							
Coût amorti	4 928	1 759	18 798	2 248	41	–	27 774
Juste valeur	4 928	1 755	18 761	2 243	36	–	27 723
Rendement (4)	3,9 %	4,2 %	3,9 %	5,4 %	4,7 %	–	4,1 %
Titres de participation							
Coût						493	493
Juste valeur (5)						842	842
Coût amorti	8 882	12 618	59 805	26 866	22 648	493	131 312
Juste valeur	8 892	12 586	59 746	26 532	19 868	842	128 466
Coût amorti (2)							
Titres d'emprunt émis ou garantis par :							
Gouvernement canadien	997	1 931	17 448	6 468	–	–	26 844
Rendement (4)	2,8 %	3,0 %	2,1 %	2,0 %	–	–	2,2 %
Gouvernement fédéral, États, municipalités et organismes américains	424	1 427	14 536	5 156	23 025	–	44 568
Rendement (4)	5,0 %	4,1 %	3,3 %	2,9 %	2,5 %	–	2,9 %
Entités gouvernementales d'autres pays membres de l'OCDE	375	723	4 362	66	–	–	5 526
Rendement (4)	2,0 %	0,8 %	2,9 %	1,1 %	–	–	2,5 %
Titres adossés à des actifs	–	–	424	–	1	–	425
Rendement (4)	–	–	4,9 %	–	1,4 %	–	4,9 %
Titres d'emprunt de sociétés et autres créances	838	1 443	11 256	190	23	–	13 750
Rendement (4)	2,3 %	2,9 %	3,4 %	3,1 %	5,6 %	–	3,3 %
Coût amorti, déduction faite de la correction de valeur	2 634	5 524	48 026	11 880	23 049	–	91 113
Juste valeur	2 627	5 447	46 258	10 276	19 059	–	83 667
Total de la valeur comptable des titres	39 268 \$	46 977 \$	140 053 \$	50 722 \$	68 544 \$	64 166 \$	409 730 \$

- (1) Les échéances réelles pourraient être différentes des échéances contractuelles présentées ci-dessus, car les emprunteurs peuvent avoir le droit de proroger leur emprunt ou de le rembourser à l'avance, avec ou sans pénalité.
- (2) Les titres détenus à des fins de transaction et les titres évalués à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global sont comptabilisés à la juste valeur. Les titres inscrits au coût amorti, qui font partie des titres de placement, sont comptabilisés au coût amorti et sont présentés déduction faite de toute correction de valeur pour pertes de crédit.
- (3) Comprend principalement des titres d'emprunt de sociétés, des titres d'emprunt d'organismes supranationaux, ainsi que du papier commercial.
- (4) Le rendement moyen pondéré est calculé au moyen du taux d'intérêt contractuel et en fonction de la valeur comptable à la fin de l'exercice pour chacune des catégories de titres.
- (5) Certains titres de participation non détenus à des fins de transaction ont été désignés à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global.

Profits et pertes latents sur les titres à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global (1), (2)

(en millions de dollars canadiens)	Aux							
	31 octobre 2024 (3)				31 octobre 2023			
	Coût/ coût amorti	Profits bruts latents	Pertes brutes latentes	Juste valeur	Coût/ coût amorti	Profits bruts latents	Pertes brutes latentes	Juste valeur
Titres d'emprunt émis ou garantis par :								
Gouvernement canadien								
Gouvernement fédéral	13 165 \$	31 \$	(27)\$	13 169 \$	6 609 \$	1 \$	(351)\$	6 259 \$
Provinces et municipalités	7 563	27	(36)	7 554	3 396	2	(650)	2 748
Gouvernement fédéral, États, municipalités et organismes américains	81 632	333	(1 699)	80 266	75 326	343	(2 374)	73 295
Entités gouvernementales d'autres pays membres de l'OCDE	10 199	6	(49)	10 156	6 200	1	(9)	6 192
Titres adossés à des créances hypothécaires	2 646	3	(15)	2 634	2 762	–	(61)	2 701
Titres adossés à des actifs	9 343	17	(3)	9 357	8 752	5	(51)	8 706
Titres d'emprunt de sociétés et autres créances	31 932	101	(51)	31 982	27 774	44	(95)	27 723
Titres de participation	728	519	(5)	1 242	493	357	(8)	842
	157 208 \$	1 037 \$	(1 885)\$	156 360 \$	131 312 \$	753 \$	(3 599)\$	128 466 \$

- (1) Compte non tenu de titres détenus afin d'en percevoir les flux de trésorerie de 100 258 millions de dollars au 31 octobre 2024 qui sont comptabilisés au coût amorti, déduction faite d'une correction de valeur pour pertes de crédit (91 113 millions au 31 octobre 2023).
- (2) Les profits et les pertes bruts latents comprennent une correction de valeur pour pertes de crédit de (35) millions de dollars liée à des titres d'emprunt évalués à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global au 31 octobre 2024 ((33) millions au 31 octobre 2023) comptabilisée en résultat et dans les autres composantes des capitaux propres.
- (3) Ces montants tiennent compte de certains reclassements effectués lors de l'adoption d'IFRS 17, le 1^{er} novembre 2023, sans retraitement des données comparatives. Pour plus de détails, se reporter à la note 2.

Correction de valeur pour pertes de crédit sur les titres de placement

Les tableaux qui suivent présentent le rapprochement du solde d'ouverture et du solde de clôture de la correction de valeur, par niveau, pour les titres d'emprunt évalués à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global et au coût amorti. Les éléments de rapprochement sont les suivants :

- Transferts entre les stades – On présume qu'ils surviennent avant toute réévaluation correspondante de la correction de valeur.
- Achats – Ils reflètent la correction de valeur établie pour les actifs nouvellement comptabilisés durant la période, y compris les actifs décomptabilisés à la suite d'une modification des conditions.
- Ventes et arrivées à échéance – Elles reflètent la correction de valeur établie pour les actifs décomptabilisés durant la période sans qu'une perte de crédit ait été subie, y compris les actifs décomptabilisés à la suite d'une modification des conditions.
- Changements touchant le risque, les paramètres et l'exposition – Ils reflètent les faits suivants : l'incidence des variations des données ou hypothèses relatives aux modèles, y compris les changements dans les conditions macroéconomiques prospectives, les remboursements partiels, les changements d'évaluation à la suite d'un transfert entre les stades et la désactualisation de la valeur temps de l'argent du fait du passage du temps.

Correction de valeur pour pertes de crédit – titres à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global (1)

(en millions de dollars canadiens)	Pour les exercices clos							
	le 31 octobre 2024				le 31 octobre 2023			
	Productifs		Dépréciés		Productifs		Dépréciés	
Stade 1	Stade 2	Stade 3 (2)	Total	Stade 1	Stade 2	Stade 3 (2)	Total	
Solde au début de la période	4 \$	– \$	(37)\$	(33)\$	3 \$	1 \$	(23)\$	(19)\$
Dotation à la provision pour pertes de crédit								
Transferts vers le stade 1	–	–	–	–	1	(1)	–	–
Transferts vers le stade 2	–	–	–	–	–	–	–	–
Transferts vers le stade 3	–	–	–	–	–	–	–	–
Achats	10	–	–	10	7	–	–	7
Ventes et arrivées à échéance	(4)	–	–	(4)	(2)	–	–	(2)
Changements touchant le risque, les paramètres et l'exposition	(4)	–	(8)	(12)	(5)	–	(17)	(22)
Écart de change et autres	–	–	4	4	–	–	3	3
Solde à la fin de la période	6 \$	– \$	(41)\$	(35)\$	4 \$	– \$	(37)\$	(33)\$

- (1) Les pertes de crédit attendues sur les titres d'emprunt évalués à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global ne sont pas comptabilisées séparément dans le bilan consolidé, car les titres visés sont inscrits à la juste valeur. Le cumul des pertes de crédit comptabilisé en résultat net est présenté au poste Autres composantes des capitaux propres.
- (2) Comprend la correction de valeur sur les titres dépréciés acquis.

Correction de valeur pour pertes de crédit – titres au coût amorti

Pour les exercices clos

(en millions de dollars canadiens)	le 31 octobre 2024				le 31 octobre 2023			
	Productifs		Dépréciés		Productifs		Dépréciés	
	Stade 1	Stade 2	Stade 3	Total	Stade 1	Stade 2	Stade 3	Total
Solde au début de la période	8 \$	15 \$	– \$	23 \$	8 \$	14 \$	– \$	22 \$
Dotation à la provision pour pertes de crédit								
Transferts vers le stade 1	–	–	–	–	–	–	–	–
Transferts vers le stade 2	–	–	–	–	–	–	–	–
Transferts vers le stade 3	–	–	–	–	–	–	–	–
Achats	7	–	–	7	10	–	–	10
Ventes et arrivées à échéance	(2)	–	–	(2)	(1)	–	–	(1)
Changements touchant le risque, les paramètres et l'exposition	(8)	(6)	–	(14)	(9)	–	–	(9)
Écart de change et autres	1	(1)	–	–	–	1	–	1
Solde à la fin de la période	6 \$	8 \$	– \$	14 \$	8 \$	15 \$	– \$	23 \$

Exposition au risque de crédit selon la notation interne du risque

Le tableau suivant présente la juste valeur des titres d'emprunt évalués à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global ainsi que la valeur comptable brute des titres évalués au coût amorti. Les notations du risque sont basées sur les évaluations internes utilisées pour évaluer les pertes de crédit attendues à la date de clôture telles qu'elles figurent dans les grilles de notations internes de la rubrique Risque de crédit de notre rapport de gestion.

(en millions de dollars canadiens)	31 octobre 2024				31 octobre 2023			
	Productifs		Dépréciés		Productifs		Dépréciés	
	Stade 1	Stade 2	Stade 3 (1)	Total	Stade 1	Stade 2	Stade 3 (1)	Total
Titres de placement								
Titres à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global								
Qualité investissement	154 100 \$	– \$	– \$	154 100 \$	126 732 \$	1 \$	– \$	126 733 \$
Qualité inférieure	875	–	–	875	742	–	–	742
Dépréciés	–	–	143	143	–	–	149	149
	154 975	–	143	155 118	127 474	1	149	127 624
Éléments non soumis à des tests de dépréciation (2)				1 242				842
				156 360 \$				128 466 \$
Titres au coût amorti								
Qualité investissement	99 224 \$	– \$	– \$	99 224 \$	89 947 \$	– \$	– \$	89 947 \$
Qualité inférieure	856	192	–	1 048	990	199	–	1 189
	100 080	192	–	100 272	90 937	199	–	91 136
Correction de valeur pour pertes de crédit	6	8	–	14	8	15	–	23
	100 074 \$	184 \$	– \$	100 258 \$	90 929 \$	184 \$	– \$	91 113 \$

(1) Représente des titres dépréciés acquis de 143 millions de dollars (149 millions au 31 octobre 2023).

(2) Les titres de placement évalués à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global qui ne sont pas soumis à des tests de dépréciation sont des titres de participation désignés à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global.

Note 5 Prêts et correction de valeur pour pertes de crédit

Prêts, par portefeuille et par secteur géographique, déduction faite de la correction de valeur

(en millions de dollars canadiens)	Au 31 octobre 2024					
	Canada	États-Unis	Autres pays	Total	Corrections de valeur pour pertes sur prêts (1)	Total, déduction faite de la correction de valeur
Prêts de détail (2)						
Prêts hypothécaires résidentiels	441 191 \$	33 092 \$	3 261 \$	477 544 \$	(572)\$	476 972 \$
Prêts aux particuliers	86 977	18 148	3 213	108 338	(1 389)	106 949
Prêts sur cartes de crédit (3)	24 619	653	293	25 565	(1 164)	24 401
Prêts aux petites entreprises (4)	15 531	–	–	15 531	(258)	15 273
Prêts de gros (2), (5)	189 378	119 231	51 830	360 439	(2 654)	357 785
Total des prêts	757 696 \$	171 124 \$	58 597 \$	987 417 \$	(6 037)\$	981 380 \$
Engagements inutilisés – Prêts de détail	300 071	5 099	4 100	309 270	(172)	
Engagements inutilisés – Prêts de gros	180 687	264 309	88 787	533 783	(139)	

(en millions de dollars canadiens)	Au 31 octobre 2023					
	Canada	États-Unis	Autres pays	Total	Corrections de valeur pour pertes sur prêts (1)	Total, déduction faite de la correction de valeur
Prêts de détail (2)						
Prêts hypothécaires résidentiels	397 605 \$	33 683 \$	3 213 \$	434 501 \$	(481)\$	434 020 \$
Prêts aux particuliers	79 705	15 751	3 278	98 734	(1 145)	97 589
Prêts sur cartes de crédit (3)	22 140	624	271	23 035	(1 013)	22 022
Prêts aux petites entreprises (4)	13 681	–	–	13 681	(180)	13 501
Prêts de gros (2), (5)	121 762	119 067	46 997	287 826	(2 185)	285 641
Total des prêts	634 893 \$	169 125 \$	53 759 \$	857 777 \$	(5 004)\$	852 773 \$
Engagements inutilisés – Prêts de détail	277 863	5 054	3 173	286 090	(152)	
Engagements inutilisés – Prêts de gros	128 967	247 881	84 633	461 481	(136)	

(1) Exclut une correction de valeur de 4 millions de dollars relative aux prêts évalués à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global (6 millions au 31 octobre 2023).

(2) L'information géographique est basée sur le pays de résidence de l'emprunteur.

(3) Les prêts sur cartes de crédit sont gérés dans un seul portefeuille qui comprend les cartes pour particuliers et les cartes pour entreprises.

(4) Comprend le risque lié aux petites entreprises géré collectivement.

(5) Comprend le risque lié aux petites entreprises géré individuellement.

Durée jusqu'à l'échéance des prêts et sensibilité aux taux d'intérêt

(en millions de dollars canadiens)	Au 31 octobre 2024							
	Durée jusqu'à l'échéance (1)				Sensibilité aux taux d'intérêt			
	Moins de 1 an (2)	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans	Total	Taux variable	Taux fixe	Non sensibles aux taux	Total
Prêts de détail	342 552 \$	240 995 \$	43 431 \$	626 978 \$	211 027 \$	407 455 \$	8 496 \$	626 978 \$
Prêts de gros	302 024	44 977	13 438	360 439	80 385	277 599	2 455	360 439
Total des prêts	644 576 \$	285 972 \$	56 869 \$	987 417 \$	291 412 \$	685 054 \$	10 951 \$	987 417 \$
Correction de valeur pour pertes sur prêts				(6 037)				(6 037)
Total des prêts, déduction faite de la correction de valeur pour pertes sur prêts	644 576 \$	285 972 \$	50 832 \$	981 380 \$	291 412 \$	685 054 \$	4 914 \$	981 380 \$

(en millions de dollars canadiens)	Au 31 octobre 2023							
	Durée jusqu'à l'échéance (1)				Sensibilité aux taux d'intérêt			
	Moins de 1 an (2)	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans	Total	Taux variable	Taux fixe	Non sensibles aux taux	Total
Prêts de détail	276 720 \$	249 210 \$	44 021 \$	569 951 \$	183 604 \$	378 656 \$	7 691 \$	569 951 \$
Prêts de gros	236 126	39 358	12 342	287 826	53 655	232 024	2 147	287 826
Total des prêts	512 846 \$	288 568 \$	56 363 \$	857 777 \$	237 259 \$	610 680 \$	9 838 \$	857 777 \$
Correction de valeur pour pertes sur prêts				(5 004)				(5 004)
Total des prêts, déduction faite de la correction de valeur pour pertes sur prêts				852 773 \$				852 773 \$

(1) Généralement basée sur la date contractuelle de modification des taux ou la date d'échéance, selon la plus rapprochée des deux.

(2) Comprend des prêts à taux variable dont les taux peuvent être révisés au gré du client sans pénalité.

Correction de valeur pour pertes de crédit

(en millions de dollars canadiens)	Pour les exercices clos									
	le 31 octobre 2024					le 31 octobre 2023				
	Solde au début de la période	Dotation à la provision pour pertes de crédit	Sorties du bilan, montant net (1)	Écart de change et autres	Solde à la fin de la période	Solde au début de la période	Dotation à la provision pour pertes de crédit	Sorties du bilan, montant net (1)	Écart de change et autres	Solde à la fin de la période
Prêts de détail										
Prêts hypothécaires résidentiels	481 \$	114 \$	(10)\$	(13)\$	572 \$	432 \$	74 \$	(17)\$	(8)\$	481 \$
Prêts aux particuliers	1 228	877	(616)	(7)	1 482	1 043	593	(404)	(4)	1 228
Prêts sur cartes de crédit	1 069	831	(669)	2	1 233	893	636	(460)	–	1 069
Prêts aux petites entreprises	194	178	(84)	(16)	272	194	43	(39)	(4)	194
Prêts de gros	2 326	1 297	(700)	(130)	2 793	1 574	1 145	(293)	(100)	2 326
Engagements de clients en contrepartie d'acceptations	50	(50)	–	–	–	45	5	–	–	50
	5 348 \$	3 247 \$	(2 079)\$	(164)\$	6 352 \$	4 181 \$	2 496 \$	(1 213)\$	(116)\$	5 348 \$
Présentation ventilée :										
Correction de valeur pour pertes sur prêts	5 004 \$				6 037 \$	3 753 \$				5 004 \$
Autres passifs – Dotations	288				311	378				288
Engagements de clients en contrepartie d'acceptations	50				–	45				50
Autres composantes des capitaux propres	6				4	5				6

(1) Les prêts qui ont été sortis du bilan font en général l'objet d'efforts de recouvrement continus pendant une période donnée après leur sortie. Le montant contractuel impayé lié aux prêts qui ont été sortis du bilan pendant l'exercice clos le 31 octobre 2024 et qui ne font plus l'objet de mesures de recouvrement s'élève à 359 millions de dollars (139 millions au 31 octobre 2023).

Le tableau ci-après présente le rapprochement du solde d'ouverture et du solde de clôture de la correction de valeur pour chaque grande catégorie de produits de prêts et d'engagements tels qu'ils ont été déterminés dans notre modèle de correction de valeur pondéré en fonction des scénarios et de l'application d'un jugement expert en matière de crédit, le cas échéant. Les éléments de rapprochement sont les suivants :

- Changements de modèle – Ils reflètent généralement l'incidence des changements importants apportés aux modèles quantitatifs utilisés pour faire l'estimation des pertes de crédit attendues, ainsi que toute incidence connexe ayant trait aux stades.
- Transferts entre les stades – On présume qu'ils surviennent avant toute réévaluation correspondante de la correction de valeur.
- Originations – Elles reflètent la correction de valeur établie pour les actifs nouvellement comptabilisés durant la période, y compris les actifs décomptabilisés à la suite d'une modification des conditions.
- Arrivées à échéance – Elles reflètent la correction de valeur établie pour les actifs décomptabilisés durant la période sans qu'une perte de crédit ait été subie, y compris les actifs décomptabilisés à la suite d'une modification des conditions.
- Changements touchant le risque, les paramètres et l'exposition – Ils reflètent les faits suivants : l'incidence des variations des données ou hypothèses relatives aux modèles, y compris les changements dans les conditions macroéconomiques prospectives, les remboursements partiels et les prélèvements supplémentaires sur les facilités existantes, les changements d'évaluation à la suite d'un transfert entre les stades et la désactualisation de la valeur temps de l'argent du fait du passage du temps au stade 1 et au stade 2.

Correction de valeur pour pertes de crédit – prêts de détail et prêts de gros

(en millions de dollars canadiens)	Pour les exercices clos							
	le 31 octobre 2024				le 31 octobre 2023			
	Productifs		Dépréciés		Productifs		Dépréciés	
	Stade 1	Stade 2	Stade 3	Total	Stade 1	Stade 2	Stade 3	Total
Prêts hypothécaires résidentiels								
Solde au début de la période	223 \$	90 \$	168 \$	481 \$	235 \$	65 \$	132 \$	432 \$
Dotation à la provision pour pertes de crédit								
Transferts vers le stade 1	99	(97)	(2)	–	95	(95)	–	–
Transferts vers le stade 2	(23)	36	(13)	–	(26)	38	(12)	–
Transferts vers le stade 3	(5)	(42)	47	–	(2)	(13)	15	–
Originations	94	–	–	94	89	–	–	89
Arrivées à échéance	(19)	(17)	–	(36)	(17)	(9)	–	(26)
Changements touchant le risque, les paramètres et l'exposition	(155)	157	54	56	(152)	103	60	11
Sorties du bilan	–	–	(23)	(23)	–	–	(30)	(30)
Recouvrements	–	–	13	13	–	–	13	13
Écart de change et autres	1	(1)	(13)	(13)	1	1	(10)	(8)
Solde à la fin de la période	215 \$	126 \$	231 \$	572 \$	223 \$	90 \$	168 \$	481 \$
Prêts aux particuliers								
Solde au début de la période	280 \$	793 \$	155 \$	1 228 \$	285 \$	661 \$	97 \$	1 043 \$
Dotation à la provision pour pertes de crédit								
Transferts vers le stade 1	537	(537)	–	–	696	(695)	(1)	–
Transferts vers le stade 2	(75)	78	(3)	–	(88)	90	(2)	–
Transferts vers le stade 3	(3)	(130)	133	–	(1)	(57)	58	–
Originations	116	–	–	116	103	–	–	103
Arrivées à échéance	(51)	(186)	–	(237)	(45)	(112)	–	(157)
Changements touchant le risque, les paramètres et l'exposition	(499)	947	550	998	(671)	906	412	647
Sorties du bilan	–	–	(745)	(745)	–	–	(518)	(518)
Recouvrements	–	–	129	129	–	–	114	114
Écart de change et autres	–	1	(8)	(7)	1	–	(5)	(4)
Solde à la fin de la période	305 \$	966 \$	211 \$	1 482 \$	280 \$	793 \$	155 \$	1 228 \$
Prêts sur cartes de crédit								
Solde au début de la période	203 \$	866 \$	– \$	1 069 \$	177 \$	716 \$	– \$	893 \$
Dotation à la provision pour pertes de crédit								
Transferts vers le stade 1	559	(559)	–	–	539	(539)	–	–
Transferts vers le stade 2	(111)	111	–	–	(101)	101	–	–
Transferts vers le stade 3	(2)	(483)	485	–	(2)	(394)	396	–
Originations	25	–	–	25	13	–	–	13
Arrivées à échéance	(5)	(48)	–	(53)	(6)	(33)	–	(39)
Changements touchant le risque, les paramètres et l'exposition	(465)	1 139	185	859	(417)	1 015	64	662
Sorties du bilan	–	–	(892)	(892)	–	–	(650)	(650)
Recouvrements	–	–	223	223	–	–	190	190
Écart de change et autres	3	–	(1)	2	–	–	–	–
Solde à la fin de la période	207 \$	1 026 \$	– \$	1 233 \$	203 \$	866 \$	– \$	1 069 \$
Prêts aux petites entreprises								
Solde au début de la période	70 \$	66 \$	58 \$	194 \$	73 \$	73 \$	48 \$	194 \$
Dotation à la provision pour pertes de crédit								
Transferts vers le stade 1	35	(35)	–	–	39	(39)	–	–
Transferts vers le stade 2	(20)	20	–	–	(14)	14	–	–
Transferts vers le stade 3	(1)	(10)	11	–	(1)	(10)	11	–
Originations	43	–	–	43	36	–	–	36
Arrivées à échéance	(17)	(21)	–	(38)	(18)	(21)	–	(39)
Changements touchant le risque, les paramètres et l'exposition	(31)	65	139	173	(48)	44	50	46
Sorties du bilan	–	–	(98)	(98)	–	–	(50)	(50)
Recouvrements	–	–	14	14	–	–	11	11
Écart de change et autres	1	1	(18)	(16)	3	5	(12)	(4)
Solde à la fin de la période	80 \$	86 \$	106 \$	272 \$	70 \$	66 \$	58 \$	194 \$
Prêts de gros								
Solde au début de la période	774 \$	785 \$	767 \$	2 326 \$	597 \$	585 \$	392 \$	1 574 \$
Dotation à la provision pour pertes de crédit								
Transferts vers le stade 1	284	(282)	(2)	–	216	(215)	(1)	–
Transferts vers le stade 2	(152)	159	(7)	–	(87)	89	(2)	–
Transferts vers le stade 3	(9)	(77)	86	–	(10)	(60)	70	–
Originations	737	–	–	737	651	–	–	651
Arrivées à échéance	(438)	(379)	–	(817)	(448)	(270)	–	(718)
Changements touchant le risque, les paramètres et l'exposition	(407)	827	957	1 377	(153)	647	718	1 212
Sorties du bilan	–	–	(763)	(763)	–	–	(324)	(324)
Recouvrements	–	–	63	63	–	–	31	31
Écart de change et autres	(2)	5	(133)	(130)	8	9	(117)	(100)
Solde à la fin de la période	787 \$	1 038 \$	968 \$	2 793 \$	774 \$	785 \$	767 \$	2 326 \$

Données et hypothèses clés

L'évaluation des pertes de crédit attendues est un calcul complexe qui fait intervenir un nombre important de données et d'hypothèses interdépendantes, et la correction de valeur n'est pas sensible à un seul facteur. Les principaux facteurs qui font varier les pertes de crédit attendues sont les suivants :

- les changements dans la qualité du crédit de l'emprunteur ou de l'instrument, que reflètent principalement les modifications des évaluations internes des risques;
- les variations des conditions macroéconomiques prospectives, en particulier les variables macroéconomiques sur lesquelles reposent nos modèles, lesquelles sont les plus étroitement corrélées avec les pertes de crédit du portefeuille pertinent;
- les changements dans la façon dont les scénarios sont construits et la pondération attribuée à chaque scénario;
- les transferts entre les stades, qui peuvent être motivés par les changements subis par n'importe lequel des facteurs ci-dessus.

Pour refléter les facteurs de risque pertinents qui ne sont pas pris en compte dans les résultats de nos modèles, nous avons eu recours à un jugement expert en matière de crédit pour déterminer l'évaluation de notre correction de valeur pour pertes de crédit pondérée. L'évaluation des pertes de crédit attendues, y compris la façon dont les scénarios sont construits et les pondérations, la détermination des augmentations importantes du risque de crédit depuis l'origination et le recours à un jugement d'expert, est supervisée par un comité de gestion de la haute direction sur lequel siègent les fonctions Finances, Gestion des risques du Groupe et Économie.

Notations internes du risque

Les notations internes du risque sont attribuées conformément au cadre de gestion des risques présenté à la rubrique Risque de crédit de notre rapport de gestion, sous les titres Risque de crédit lié aux prêts de gros et Risque de crédit lié aux prêts de détail. Les changements apportés aux notations internes du risque se reflètent dans les paramètres de la PD qui sont estimés en fonction de l'historique de nos pertes selon le segment de risque pertinent ou la note de risque pertinente, ajustés en fonction des informations prospectives.

Élaboration et pondération des scénarios

Notre estimation des pertes de crédit attendues des stades 1 et 2 tient compte de cinq différents scénarios macroéconomiques futurs. Les scénarios servent à recenser un large intervalle de résultats possibles et ils sont pondérés selon notre estimation quant à la probabilité relative de l'intervalle de résultats représenté par chaque scénario à la date de clôture. Nous pondérons chaque scénario en tenant compte de la fréquence passée, des tendances actuelles et des conditions prospectives, lesquelles sont appelées à changer. La pondération des scénarios tient compte de la mesure dans laquelle le scénario de base comprend des attentes économiques favorables et défavorables ainsi que des risques de hausse et de baisse du scénario de base qui se matérialiseront dans l'avenir. Le scénario de base repose sur des prévisions à l'égard du taux, de la valeur ou du rendement pour chacune des variables macroéconomiques pertinentes. Les scénarios de fluctuation à la hausse et à la baisse sont établis par l'ajustement de nos projections de base, le but étant de construire des scénarios et des pondérations raisonnablement possibles qui soient respectivement plus optimistes et plus pessimistes que le scénario de base. Deux scénarios de fluctuation à la baisse supplémentaires soulignent la nature non linéaire des pertes de crédit possibles dans nos portefeuilles. Lorsque l'économie atteint ou frôle l'équilibre, la gravité du scénario à la baisse reflète généralement un événement défavorable qui est habituel dans un cycle économique et les deux scénarios à la baisse non linéaires reflètent un résultat qui est bien pire que celui du scénario à la baisse.

L'incidence de nos cinq scénarios varie d'un portefeuille à l'autre étant donné que chaque portefeuille possède une sensibilité différente aux diverses variables macroéconomiques.

L'incidence de la pondération de ces multiples scénarios a augmenté notre correction de valeur pour pertes de crédit liée aux prêts productifs par rapport à notre scénario de base de 945 millions de dollars au 31 octobre 2024 (868 millions au 31 octobre 2023).

Variables macroéconomiques prospectives

Les données qui entrent dans l'estimation des corrections de valeur pour pertes de crédit des stades 1 et 2, soit la PD, la PCD et l'ECD, sont intégrées à un modèle fondé sur les variables macroéconomiques (ou sur les variations de celles-ci) les plus étroitement corrélées avec les pertes de crédit du portefeuille pertinent. Chacun des scénarios macroéconomiques entrant dans notre calcul des pertes de crédit attendues comprend une projection, sur cinq ans, de toutes les variables macroéconomiques pertinentes dont se servent nos modèles et se rabat sur une période de deux à cinq ans, généralement dans une perspective à moyen terme. Selon l'usage qu'on en fait dans les modèles, les variables macroéconomiques font l'objet d'une projection au niveau d'un pays, d'une province ou d'un État ou à un niveau plus fin. Elles incluent une ou plusieurs variables, décrites ci-dessous, qui varient selon le portefeuille et la région.

Notre correction de valeur pour pertes de crédit reflète nos perspectives économiques en date du 31 octobre 2024. Les changements ultérieurs à ces prévisions, ainsi que les estimations connexes, seront pris en compte dans la correction de valeur pour pertes de crédit des prochaines périodes.

Notre scénario de base reflète la hausse des taux de chômage à court terme au Canada et aux États-Unis. Les baisses de taux d'intérêt des banques centrales devraient se poursuivre au fur et à mesure que l'inflation recule. Au Canada, ces baisses devraient cependant être plus importantes qu'ailleurs vu le ralentissement de la croissance économique et la hausse du taux de chômage.

Les scénarios de fluctuation à la baisse, y compris deux scénarios supplémentaires plus pessimistes conçus pour les secteurs d'activité de l'immobilier et de l'énergie, reflètent la possibilité d'un choc macroéconomique plus sévère à compter du premier trimestre civil de 2025 par rapport à notre scénario de base. Dans ces scénarios, les conditions devraient se détériorer par rapport à ce qu'elles étaient au quatrième trimestre civil de 2024 pour une période d'au plus 18 mois, suivie par une reprise pour le reste de la période. Ces scénarios tablent sur une politique monétaire qui, en réponse, ramènera l'économie à un rythme de croissance durable au cours de la période de prévision.

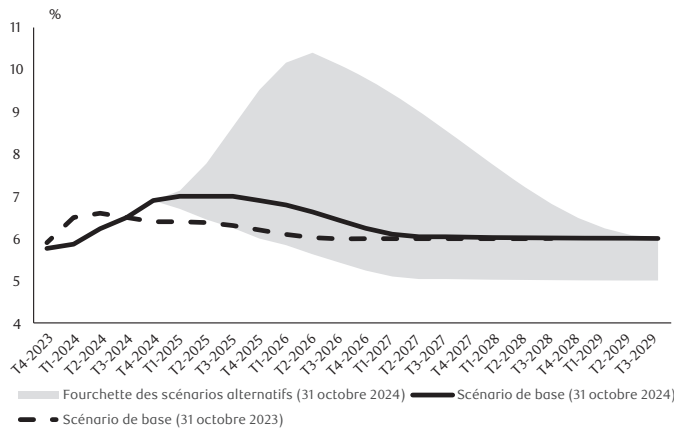
Le scénario de fluctuation à la hausse reflète une croissance économique légèrement plus solide que celle du scénario de base, sans mesures monétaires supplémentaires pour la freiner, suivie d'un retour à un rythme de croissance durable au cours de la période de prévision.

Nous avons diminué la pondération de nos scénarios de fluctuation à la baisse par rapport au 31 octobre 2023 afin de tenir compte de la probabilité réduite de récessions, comme le reflètent nos scénarios de fluctuation à la baisse.

La rubrique qui suit présente des renseignements supplémentaires sur nos prévisions trimestrielles concernant les principales variables macroéconomiques utilisées dans les modèles servant à estimer les corrections de valeur pour pertes de :

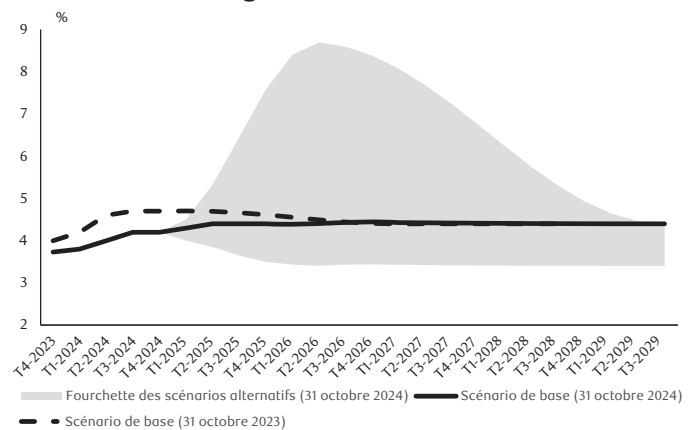
- Taux de chômage** – Selon notre scénario de base, nous prévoyons que le taux de chômage au Canada augmentera pour atteindre 6,9 % au quatrième trimestre civil de 2024, puis atteindra un sommet de 7,0 % au premier trimestre civil de 2025 pour revenir à l'équilibre à long terme d'ici le deuxième trimestre civil de 2027. Le taux de chômage aux États-Unis devrait pour sa part atteindre 4,2 % au quatrième trimestre civil de 2024, puis revenir à son niveau d'équilibre à long terme d'ici le deuxième trimestre civil de 2025.

Taux de chômage au Canada (1)



(1) Correspond au niveau trimestriel moyen du chômage pendant les trimestres civils présentés.

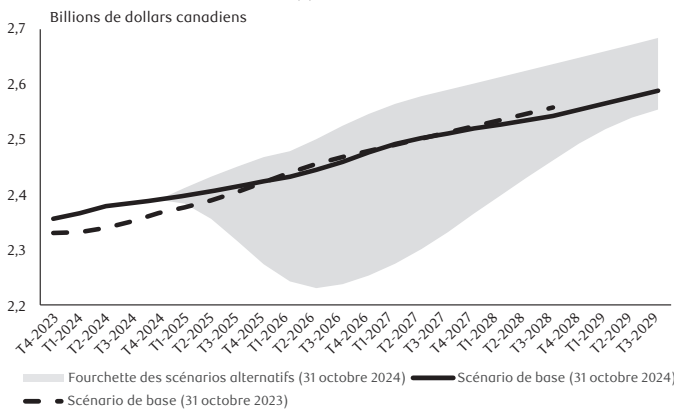
Taux de chômage aux États-Unis (1)



(1) Correspond au niveau trimestriel moyen du chômage pendant les trimestres civils présentés.

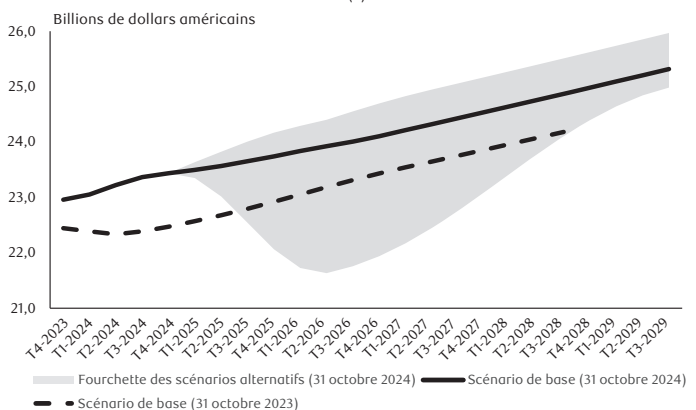
- Produit intérieur brut (PIB)** – Selon notre scénario de base, la croissance du PIB au Canada et aux États-Unis devrait se poursuivre de manière stable au cours du quatrième trimestre civil de 2024 et les suivants. Au quatrième trimestre civil de 2025, les PIB canadien et américain devraient être respectivement de 1,4 % et 1,3 % supérieurs à leur niveau du quatrième trimestre de 2024.

PIB réel du Canada (1)



(1) Représente le taux annuel désaisonnalisé indexé au cours du dollar canadien de 2017 pour les trimestres civils présentés.

PIB réel des États-Unis (1)



(1) Représente le taux annuel désaisonnalisé indexé au cours du dollar américain de 2017 pour les trimestres civils présentés.

- Indice des prix des maisons au Canada** – Selon notre scénario de base, les prix des maisons devraient augmenter de 0,7 % au cours des 12 prochains mois à partir du quatrième trimestre civil de 2024 et afficher un taux de croissance annuel composé de 3,0 % pour les 2 à 5 années suivantes. Dans nos scénarios de fluctuation à la baisse et à la hausse du secteur d'activité de l'immobilier, le taux de croissance (contraction) annuel des prix des maisons varie de (30,0) % à 10,9 % pour les 12 prochains mois et de 4,2 % à 9,6 % pour les 2 à 5 années suivantes. Au 31 octobre 2023, notre scénario de base prévoyait une croissance de 1,6 % des prix des maisons pour les 12 prochains mois à partir du quatrième trimestre civil de 2023 et de 5,0 % pour les 2 à 5 années suivantes.
- Prix du pétrole (West Texas Intermediate en \$ US)** – Selon notre scénario de base, les prix du pétrole devraient s'établir en moyenne à 69 \$ le baril pour les 12 prochains mois à partir du quatrième trimestre civil de 2024 et à 66 \$ le baril pour les 2 à 5 années suivantes. Les prix moyens figurant dans nos scénarios de fluctuation à la baisse et à la hausse varient de 27 \$ à 89 \$ le baril pour les 12 prochains mois et de 42 \$ à 71 \$ le baril pour les 2 à 5 années suivantes. Au 31 octobre 2023, notre scénario de base prévoyait un prix moyen de 81 \$ le baril pour les 12 prochains mois et de 67 \$ le baril pour les 2 à 5 années suivantes.

Les variables influant le plus sur les pertes de crédit de nos portefeuilles de détail sont le taux de chômage au Canada, l'indice des prix des maisons au Canada et le PIB au Canada. Le taux de financement à un jour au Canada a également une incidence sur nos portefeuilles de détail. Nos portefeuilles de gros sont soumis à l'influence de toutes les variables présentées ci-dessus, mais le poids de chacune varie selon le secteur. Parmi les autres variables influant sur nos portefeuilles de gros figurent notamment les écarts de taux des obligations de sociétés canadiennes et américaines BBB à 10 ans, le rendement des obligations du gouvernement canadien et américain à 10 ans, le rendement des obligations de sociétés américaines BBB à 10 ans, l'indice de confiance des consommateurs canadien, les indices des prix de l'immobilier commercial canadien et américain, l'indice des prix des maisons aux États-Unis et les prix du gaz naturel (Henry Hub).

Une hausse de la valeur des variables macroéconomiques suivantes sera habituellement corrélée avec une augmentation des pertes de crédit attendues : taux de chômage au Canada et aux États-Unis, taux de financement à un jour au Canada, écarts de taux des obligations de sociétés canadiennes et américaines BBB à 10 ans, taux des obligations des gouvernements canadien et américain à 10 ans et rendement des obligations de sociétés américaines BBB à 10 ans.

Une hausse de la valeur des variables macroéconomiques suivantes sera habituellement corrélée avec une baisse des pertes de crédit attendues : indices des prix des maisons au Canada et aux États-Unis, le PIB au Canada et aux États-Unis, indice de confiance des consommateurs canadien, indices des prix de l'immobilier commercial canadien et américain, prix du pétrole et prix du gaz naturel.

Transferts entre stades

Les transferts entre les stades 1 et 2 dépendent de l'appréciation visant à déterminer si le risque de crédit a augmenté sensiblement depuis la comptabilisation initiale, tel qu'il est décrit à la note 2. L'incidence d'un transfert de pertes de crédit attendues dans les 12 mois à venir vers la catégorie des pertes de crédit attendues pour la durée de vie de l'instrument, ou réciproquement, varie selon le produit et dépend de la durée de vie attendue restante à la date du transfert. Les transferts entre les stades peuvent faire fluctuer grandement les pertes de crédit attendues.

Le tableau ci-après illustre l'incidence des différents stades sur nos corrections de valeur pour pertes de crédit en comparant la correction de valeur qui serait obtenue si tous les prêts étaient classés au stade 1 et la correction de valeur réellement comptabilisée à l'égard de ces actifs.

(en millions de dollars canadiens)	Aux					
	31 octobre 2024			31 octobre 2023		
	Correction de valeur pour pertes de crédit – ensemble des prêts productifs classés au stade 1	Incidence du stade	Corrections de valeur pour pertes de crédit de stades 1 et 2	Correction de valeur pour pertes de crédit – ensemble des prêts productifs classés au stade 1	Incidence du stade	Corrections de valeur pour pertes de crédit de stades 1 et 2
Prêts productifs (1)	3 313 \$	1 523 \$	4 836 \$	2 893 \$	1 257 \$	4 150 \$

(1) Représente les corrections de valeur pour pertes de crédit de stades 1 et 2 liées aux prêts et engagements.

Exposition au risque de crédit selon la notation interne du risque

Le tableau qui suit présente la valeur comptable brute des prêts évalués au coût amorti et le montant contractuel total des engagements de prêt inutilisés soumis aux dispositions d'IFRS 9 relatives à la dépréciation. Les notations du risque sont basées sur les évaluations internes utilisées pour l'évaluation des pertes de crédit attendues à la date de clôture telles qu'elles figurent dans les grilles de notations internes relatives aux prêts de gros et de détail de la rubrique Risque de crédit de notre rapport de gestion.

(en millions de dollars canadiens)	Aux							
	31 octobre 2024				31 octobre 2023			
	Stade 1	Stade 2	Stade 3 (1), (2)	Total	Stade 1	Stade 2	Stade 3 (1), (2)	Total
Prêts de détail								
Prêts en cours – Prêts hypothécaires résidentiels								
Faible risque	388 742 \$	1 354 \$	– \$	390 096 \$	349 001 \$	1 630 \$	– \$	350 631 \$
Risque moyen	18 419	4 479	–	22 898	19 126	1 610	–	20 736
Risque élevé	1 761	6 593	–	8 354	1 582	4 927	–	6 509
Non notés (3)	52 569	1 479	–	54 048	54 247	1 220	–	55 467
Dépréciés	–	–	1 233	1 233	–	–	682	682
Total	461 491	13 905	1 233	476 629	423 956	9 387	682	434 025
Éléments non soumis à des tests de dépréciation (4)				915				476
Total				477 544 \$				434 501 \$
Prêts en cours – Prêts aux particuliers								
Faible risque	82 904 \$	1 680 \$	– \$	84 584 \$	75 572 \$	1 676 \$	– \$	77 248 \$
Risque moyen	5 525	3 063	–	8 588	5 587	2 915	–	8 502
Risque élevé	592	2 365	–	2 957	477	2 088	–	2 565
Non notés (3)	11 303	498	–	11 801	9 982	157	–	10 139
Dépréciés	–	–	408	408	–	–	280	280
Total	100 324 \$	7 606 \$	408 \$	108 338 \$	91 618 \$	6 836 \$	280 \$	98 734 \$
Prêts en cours – Prêts sur cartes de crédit								
Faible risque	17 363 \$	177 \$	– \$	17 540 \$	16 331 \$	135 \$	– \$	16 466 \$
Risque moyen	1 999	2 436	–	4 435	1 771	2 132	–	3 903
Risque élevé	75	2 289	–	2 364	41	1 734	–	1 775
Non notés (3)	1 173	53	–	1 226	856	35	–	891
Total	20 610 \$	4 955 \$	– \$	25 565 \$	18 999 \$	4 036 \$	– \$	23 035 \$
Prêts en cours – Prêts aux petites entreprises								
Faible risque	9 428 \$	773 \$	– \$	10 201 \$	8 641 \$	920 \$	– \$	9 561 \$
Risque moyen	2 740	962	–	3 702	2 238	936	–	3 174
Risque élevé	214	1 086	–	1 300	99	592	–	691
Non notés (3)	7	–	–	7	11	–	–	11
Dépréciés	–	–	321	321	–	–	244	244
Total	12 389 \$	2 821 \$	321 \$	15 531 \$	10 989 \$	2 448 \$	244 \$	13 681 \$
Engagements inutilisés – Prêts de détail								
Faible risque	284 036 \$	592 \$	– \$	284 628 \$	266 209 \$	610 \$	– \$	266 819 \$
Risque moyen	12 110	381	–	12 491	10 759	298	–	11 057
Risque élevé	746	602	–	1 348	956	434	–	1 390
Non notés (3)	10 715	88	–	10 803	6 686	138	–	6 824
Total	307 607 \$	1 663 \$	– \$	309 270 \$	284 610 \$	1 480 \$	– \$	286 090 \$
Prêts de gros – Prêts en cours								
Qualité investissement	116 549 \$	1 471 \$	– \$	118 020 \$	89 037 \$	416 \$	– \$	89 453 \$
Qualité inférieure	189 889	26 826	–	216 715	156 211	19 210	–	175 421
Non notés (3)	12 871	721	–	13 592	10 968	238	–	11 206
Dépréciés	–	–	3 905	3 905	–	–	2 498	2 498
Total	319 309	29 018	3 905	352 232	256 216	19 864	2 498	278 578
Éléments non soumis à des tests de dépréciation (4)				8 207				9 248
Total				360 439 \$				287 826 \$
Engagements inutilisés – Prêts de gros								
Qualité investissement	345 236 \$	516 \$	– \$	345 752 \$	312 178 \$	186 \$	– \$	312 364 \$
Qualité inférieure	170 212	14 512	–	184 724	130 994	13 947	–	144 941
Non notés (3)	3 290	17	–	3 307	4 176	–	–	4 176
Total	518 738 \$	15 045 \$	– \$	533 783 \$	447 348 \$	14 133 \$	– \$	461 481 \$

- (1) Au 31 octobre 2024, 88 % des prêts dépréciés étaient soit entièrement, soit partiellement garantis (88 % au 31 octobre 2023). Pour plus de détails sur les types de biens donnés en garantie des actifs dépréciés et sur nos politiques en matière de garanties, se reporter à la rubrique Atténuation du risque de crédit du rapport de gestion.
- (2) Comprend 109 millions de dollars au titre des prêts dépréciés acquis dans le cadre de la transaction visant HSBC Canada.
- (3) Il arrive qu'aucune note interne du risque ne soit attribuée. Dans ce cas, nous utilisons d'autres méthodes, politiques et outils approuvés afin de gérer notre risque de crédit.
- (4) Les éléments qui ne sont pas soumis à des tests de dépréciation sont des prêts détenus à la juste valeur par le biais du résultat net.

Prêts en souffrance mais non douteux (1), (2)

(en millions de dollars canadiens)	Aux					
	31 octobre 2024			31 octobre 2023		
	De 30 à 89 jours	90 jours et plus	Total	De 30 à 89 jours	90 jours et plus	Total
Prêts de détail	2 542 \$	263 \$	2 805 \$	1 840 \$	208 \$	2 048 \$
Prêts de gros	1 454	4	1 458	1 823	49	1 872
	3 996 \$	267 \$	4 263 \$	3 663 \$	257 \$	3 920 \$

- (1) Exclut les prêts en souffrance depuis moins de 30 jours, car ils ne sont généralement pas représentatifs de la capacité des emprunteurs à respecter leurs obligations de paiement.
- (2) Les montants présentés peuvent inclure les prêts qui sont en souffrance en raison de procédures administratives, comme les prêts hypothécaires dont les paiements sont retenus dans l'attente des sommes reçues à la suite de la vente ou du refinancement. Les prêts en souffrance en raison de procédures administratives ne sont pas représentatifs de la capacité des emprunteurs à respecter leurs obligations de paiement.

Note 6 Acquisition et cession importantes

Acquisition

Banque HSBC Canada

Le 28 mars 2024, nous avons finalisé l'acquisition de la Banque HSBC Canada (HSBC Canada). L'acquisition de HSBC Canada (la transaction visant HSBC Canada) nous donne l'occasion d'améliorer nos activités existantes conformément à nos objectifs stratégiques et de mieux nous positionner comme la banque de choix pour les clients commerciaux ayant des besoins à l'international, les nouveaux arrivants au Canada et les clients connectés du monde entier. Les résultats de HSBC Canada ont été consolidés à partir de la date de clôture et sont inclus dans les résultats de nos secteurs Services bancaires aux particuliers, Services bancaires aux entreprises, Gestion de patrimoine et Marchés des Capitaux.

La contrepartie totale en trésorerie de 15,5 milliards de dollars comprenait 13,5 milliards pour 100 % des actions ordinaires de HSBC Canada, 2,1 milliards pour les actions privilégiées et les titres d'emprunt subordonnés qui sont détenus directement ou indirectement par HSBC Holdings plc, (0,5) milliard pour le règlement de relations préexistantes avec HSBC Canada et 0,4 milliard pour le montant supplémentaire accumulé entre le 30 août 2023 et la date de clôture de la transaction. Ce montant supplémentaire a été calculé en fonction du prix d'achat entièrement au comptant des actions ordinaires de HSBC Canada de 13,5 milliards de dollars et selon le taux canadien des opérations de pension à un jour. Dans le même ordre d'idées, en vertu d'un mécanisme de prix fixe, le bénéfice de HSBC Canada pour la période allant du 30 juin 2022 à la date de clôture de la transaction est revenu à RBC et a été reflété dans l'actif net acquis à la clôture.

Nous avons finalisé notre répartition du prix d'achat au quatrième trimestre de 2024 et avons comptabilisé une augmentation du goodwill de 98 millions de dollars. Notre prix d'achat se répartit comme suit : 108,1 milliards de dollars pour les actifs et 99,1 milliards pour les passifs à la date d'acquisition. Le goodwill de 6,5 milliards de dollars reflète les synergies de coûts prévues de nos secteurs Services bancaires aux particuliers, Services bancaires aux entreprises, Gestion de patrimoine et Marchés des Capitaux, ainsi que la croissance attendue des plateformes et la capacité de réaliser des ventes croisées entre les secteurs. Le goodwill n'est pas déductible à des fins fiscales.

Le tableau suivant présente les justes valeurs estimées des actifs acquis et des passifs pris en charge à la date d'acquisition. Certains montants ont été révisés par rapport à ceux présentés précédemment après la finalisation de la répartition du prix d'achat.

(en millions de dollars canadiens, sauf les pourcentages)

Pourcentage d'actions acquises	100 %
Contrepartie d'achat	15 488 \$
Juste valeur des actifs identifiables acquis	
Trésorerie et montants à recevoir de banques	2 772 \$
Titres	
Titres détenus à des fins de transaction	1 110
Titres de placement	21 305
Prêts (1)	
Prêts de détail (2)	35 351
Prêts de gros	39 282
Dérivés	3 365
Immobilisations incorporelles (3)	2 342
Autres (4)	2 570
Total de la juste valeur des actifs identifiables acquis	108 097 \$
Juste valeur des passifs identifiables pris en charge	
Dépôts	
Particuliers	42 037
Entreprises et gouvernements (2)	44 211
Engagements afférents à des actifs vendus en vertu de conventions de rachat et aux titres prêtés	5 664
Dérivés	3 541
Autres (5)	3 692
Total de la juste valeur des passifs identifiables pris en charge	99 145 \$
Juste valeur des actifs nets identifiables acquis	8 952 \$
Goodwill	6 536
Total de la contrepartie d'achat	15 488 \$

- (1) La juste valeur des prêts reflète les estimations des pertes de crédit futures subies et attendues à la date d'acquisition et des primes ou escomptes sur taux d'intérêt par rapport aux taux en vigueur sur le marché. Au 28 mars 2024, la valeur contractuelle brute des prêts se chiffrait à 75 752 millions de dollars. L'estimation des flux de trésorerie contractuels dont l'encaissement n'est pas prévu est de 575 millions de dollars, dont une tranche de 135 millions se rapportait aux prêts dépréciés acquis.
- (2) Les prêts de détail comprennent les prêts hypothécaires résidentiels canadiens de 1,7 milliard de dollars vendus avec recours à un fonds commun de placement qui n'est pas admissible à la décomptabilisation, et les dépôts aux entreprises et aux gouvernements comprennent un passif correspondant au titre des emprunts garantis de 1,7 milliard.
- (3) Les immobilisations incorporelles comprennent 1 972 millions de dollars au titre des immobilisations incorporelles liées à des dépôts de base et 111 millions au titre des relations-clients, qui sont amorties selon le mode linéaire sur leur durée d'utilité estimée de 7 ans, et 259 millions au titre des contrats de gestion des fonds communs de placement ayant une durée d'utilité indéterminée.
- (4) Comprend les actifs achetés en vertu de conventions de revente et titres empruntés, les engagements de clients en contrepartie d'acceptations et les autres actifs.
- (5) Comprend les acceptations, les engagements afférents à des titres vendus à découvert et les autres passifs.

Depuis la date d'acquisition, l'apport de la transaction visant HSBC Canada aux résultats consolidés de RBC s'est élevé à 1 716 millions de dollars au titre des revenus et à 453 millions au titre du bénéfice net. Le bénéfice net de 453 millions de dollars comprend la dotation à la provision pour pertes de crédit initiale liée aux actifs financiers productifs acquis de 200 millions (145 millions après impôt).

En supposant que nous ayons acquis HSBC Canada le 1^{er} novembre 2023, selon les mêmes estimations de la juste valeur et compte non tenu des synergies potentielles, nous estimons que les revenus et le bénéfice net consolidés de RBC pour l'exercice clos le 31 octobre 2024 seraient de 58,6 milliards de dollars et de 16,6 milliards, respectivement.

Les résultats consolidés de RBC comprennent des coûts de transaction et d'intégration de 960 millions de dollars pour l'exercice clos le 31 octobre 2024, comptabilisés dans les frais autres que d'intérêt.

Cession

Gestion de patrimoine

Le 3 juillet 2023, nous avons finalisé la vente des activités européennes d'administration d'actifs de RBC Investor Services® et de son centre d'excellence associé situé en Malaisie à CACEIS, le groupe bancaire d'administration d'actifs de Crédit Agricole S.A. et de Banco Santander, S.A. Par suite de l'opération, nous avons constaté un profit à la cession, avant impôt, de 69 millions de dollars dans les revenus autres que d'intérêt du secteur Gestion de patrimoine (77 millions après impôt).

Le 1^{er} décembre 2023, nous avons finalisé la vente, à CACEIS, des activités de RBC Investor Services à Jersey. Le 25 mars 2024, nous avons finalisé la vente, à CACEIS, des activités de l'antenne britannique de Fiducie RBC Investor Services. La transaction n'a pas eu d'incidence significative sur nos états consolidés du résultat net.

Nous effectuons des transactions dans le cadre desquelles nous transférons des actifs financiers, comme des prêts ou des titres, à des entités structurées ou à d'autres tiers. La majorité des actifs transférés en vertu de conventions de rachat et de conventions de prêt de titres et dans le cadre de nos transactions de titrisation de prêts hypothécaires résidentiels canadiens ne sont pas admissibles à la décomptabilisation puisque nous demeurons exposés à la quasi-totalité des risques et avantages liés aux actifs transférés, tels que les risques liés aux paiements anticipés, au crédit, au prix, au taux d'intérêt et au change.

Actifs financiers transférés qui n'ont pas été décomptabilisés

Titrisation de prêts hypothécaires résidentiels canadiens

Nous titrisons périodiquement des prêts hypothécaires résidentiels grevant des habitations individuelles et multifamiliales canadiens assurés par la création de groupes de titres adossés à des créances hypothécaires dans le cadre du Programme des titres hypothécaires en vertu de la *Loi nationale sur l'habitation* (LNH). Tous les prêts titrisés en vertu du Programme des titres hypothécaires LNH doivent être assurés par la Société canadienne d'hypothèques et de logement (SCHL) ou un assureur tiers. Nous exigeons que l'emprunteur paie l'assurance hypothécaire dans le cas de prêts hypothécaires pour lesquels le montant emprunté est plus élevé que l'équivalent de 80 % de l'évaluation initiale de la valeur de la propriété (ratio prêt-valeur). Nous devons prendre en charge le coût de l'assurance des prêts hypothécaires résidentiels titrisés en vertu de ce programme de ratios prêt-valeur inférieurs à 80 %. Conformément au Programme des titres hypothécaires LNH, nous avons la responsabilité d'effectuer tous les paiements exigibles sur les titres adossés à des créances hypothécaires que nous avons émis, que les fonds nécessaires proviennent du débiteur hypothécaire ou de l'assureur. Lorsque l'emprunteur manque aux engagements relativement aux paiements hypothécaires, nous soumettons une réclamation à l'assureur si le montant récupéré à la suite du recouvrement ou de la saisie de biens est moindre que la somme du solde en capital du prêt, des intérêts courus et des coûts de recouvrement sur le prêt impayé. Le processus de réclamation est géré par l'assureur conformément à ses politiques et couvre la totalité du solde impayé du prêt plus les intérêts sur, en règle générale, un maximum de 12 mois, les frais de vente et les autres charges admissibles.

Nous cédon les groupes de titres adossés à des créances hypothécaires LNH principalement à la Fiducie du Canada pour l'habitation (FCH), une entité structurée parrainée par le gouvernement, en vertu du Programme des Obligations hypothécaires du Canada. L'entité émet périodiquement des obligations hypothécaires du Canada, lesquelles sont garanties par le gouvernement, et elle cède ces obligations à des tiers investisseurs. L'entité utilise le produit de l'émission d'obligations hypothécaires du Canada pour acheter des groupes de titres adossés à des créances hypothécaires LNH auprès d'émetteurs admissibles qui participent à l'émission d'une série particulière des obligations hypothécaires du Canada. Notre implication continue consiste à fournir des services de gestion à l'égard des prêts hypothécaires résidentiels sous-jacents que nous avons titrisés, soit nous-mêmes, soit par l'intermédiaire d'un tiers gestionnaire. Nous agissons également à titre de contrepartie dans le cadre de swaps de taux d'intérêt en vertu desquels nous versons à l'entité les intérêts payables aux porteurs d'obligations hypothécaires du Canada et nous touchons les intérêts sur les titres adossés à des créances hypothécaires sous-jacents et sur les actifs réinvestis. Dans le cadre des swaps, nous devons également tenir un « compte de réinvestissement du capital » pour tout versement en capital reçu relativement aux prêts hypothécaires sous-jacents afin de respecter les obligations liées au remboursement à l'échéance des obligations hypothécaires du Canada. Nous réinvestissons les remboursements de capital reçus dans des placements admissibles aux termes des modalités des swaps.

Nous avons déterminé que certains des prêts liés au programme de titres adossés à des créances hypothécaires LNH transférés à la FCH ne peuvent être décomptabilisés, car nous n'avons pas transféré la quasi-totalité des risques et des avantages inhérents à la propriété. Par conséquent, ces titres adossés à des créances hypothécaires transférés continuent d'être classés dans les prêts hypothécaires résidentiels et comptabilisés dans nos bilans consolidés. Le montant en espèces reçu relativement à ces titres adossés à des créances hypothécaires transférés est traité comme un emprunt garanti, et un passif correspondant est comptabilisé au poste Dépôts – Entreprises et gouvernements dans nos bilans consolidés.

Nous avons déterminé que certains des prêts liés au programme de titres adossés à des créances hypothécaires LNH transférés peuvent être décomptabilisés, puisque nous avons transféré la quasi-totalité des risques et des avantages inhérents à la propriété. Au cours de l'exercice clos le 31 octobre 2024, nous avons transféré 122 millions de dollars (néant au 31 octobre 2023) de prêts liés au programme de titres adossés à des créances hypothécaires LNH qui pouvaient être décomptabilisés.

Prêts hypothécaires résidentiels canadiens vendus avec recours

Nous transférons périodiquement des prêts hypothécaires ordinaires non assurés au Fonds en prêts hypothécaires Indigo RBC conformément à ses paramètres de placement. Nous avons déterminé que ces prêts hypothécaires, qui sont vendus avec recours, ne sont pas admissibles à la décomptabilisation. Par conséquent, ces prêts hypothécaires transférés continuent d'être classés dans les prêts hypothécaires résidentiels et comptabilisés dans nos bilans consolidés. Le montant en espèces reçu relativement à ces prêts hypothécaires transférés est traité comme un emprunt garanti, et un passif correspondant est comptabilisé au poste Dépôts – Entreprises et gouvernements dans nos bilans consolidés. Nous prévoyons également un dispositif de liquidités aux termes duquel nous rachetons des prêts hypothécaires ou facilitons leur vente à des tiers si nous jugeons qu'il est nécessaire de le faire pour satisfaire aux exigences de liquidités du fonds.

Titres vendus en vertu de conventions de rachat et titres prêtés

Nous concluons également des transactions, comme des conventions de rachat et des conventions de prêt de titres, dans le cadre desquelles nous transférons des actifs en vertu de modalités prévoyant leur rachat à une date future et conservons la quasi-totalité des risques et avantages associés aux actifs. Ces actifs transférés demeurent inscrits dans nos bilans consolidés et ils sont comptabilisés à titre de transactions d'emprunts assortis de garanties.

Note 7 Décomptabilisation d'actifs financiers (suite)

Le tableau suivant présente l'information relative à la valeur comptable et à la juste valeur des actifs transférés qui ne sont pas admissibles à la décomptabilisation, ainsi que le passif correspondant.

(en millions de dollars canadiens)	Aux							
	31 octobre 2024				31 octobre 2023			
	Prêts hypothécaires résidentiels canadiens (1), (2)	Titres vendus en vertu de conventions de rachat (3)	Titres prêtés (3)	Total	Prêts hypothécaires résidentiels canadiens (1), (2)	Titres vendus en vertu de conventions de rachat (3)	Titres prêtés (3)	Total
Valeur comptable des actifs transférés qui ne sont pas admissibles à la décomptabilisation	33 101 \$	291 543 \$	13 778 \$	338 422 \$	28 312 \$	313 558 \$	21 680 \$	363 550 \$
Valeur comptable du passif connexe	31 522	291 543	13 778	336 843	28 007	313 558	21 680	363 245
Juste valeur des actifs transférés	31 760 \$	291 543 \$	13 778 \$	337 081 \$	26 472 \$	313 558 \$	21 680 \$	361 710 \$
Juste valeur du passif connexe	31 445	291 543	13 778	336 766	26 780	313 558	21 680	362 018
Juste valeur de la position nette	315 \$	– \$	– \$	315 \$	(308)\$	– \$	– \$	(308)\$

- (1) Comprend les prêts hypothécaires résidentiels canadiens transférés principalement à la Fiducie du Canada pour l'habitation au moment de la titrisation initiale et d'autres placements admissibles servant au financement après la titrisation initiale, ainsi que des prêts hypothécaires résidentiels canadiens transférés vers le Fonds en prêts hypothécaires Indigo RBC.
- (2) La garantie légale des porteurs d'obligations hypothécaires du Canada se limite aux actifs transférés et ne s'étend pas à notre actif général.
- (3) Ne comprend pas le surdimensionnement des actifs donnés en garantie.

Note 8 Entités structurées

Nous nous livrons, dans le cours normal des activités, à diverses transactions financières par l'entremise d'entités structurées, afin de soutenir nos besoins et les besoins de nos clients en matière de financement et d'investissement. Une entité structurée est une entité pour laquelle les droits de vote ou autres droits similaires ne sont pas les principaux facteurs permettant de déterminer l'existence d'un contrôle. Les entités structurées sont généralement constituées dans un but précis et bien défini, et des restrictions sont imposées à leurs activités courantes. Nous consolidons une entité structurée lorsque nous contrôlons l'entité conformément à nos méthodes comptables, tel qu'il est décrit à la note 2. Dans d'autres cas, nous pourrions être le promoteur d'une telle entité ou y détenir une participation, sans toutefois la consolider.

Entités structurées consolidées

Nous consolidons les entités structurées suivantes, dont les actifs et les passifs sont comptabilisés dans nos bilans consolidés. Les garanties dont disposent les tiers investisseurs dans ces entités structurées grèvent habituellement uniquement les actifs des entités connexes et non l'ensemble de nos actifs, à moins que nous ne manquions à nos obligations contractuelles à l'égard de ces entités. Dans le cours normal des activités, les actifs de chaque entité structurée consolidée ne peuvent, de façon générale, que servir à régler les obligations de cette entité.

Conduits multicédants

Nous ne conservons habituellement aucune participation dans les conduits multicédants que nous administrons et nous n'avons aucun droit ni contrôle sur les actifs détenus par les conduits multicédants. En revanche, nous émettons du papier commercial adossé à des actifs (PCAA) par l'intermédiaire d'un conduit multicédant qui n'a pas d'investisseur assumant les pertes prévues qui détient un pouvoir substantiel de diriger la majeure partie des activités du conduit. Le conduit est consolidé puisque nous sommes exposés à la variabilité des rendements découlant de la performance des accords de conduits multicédants du fait que nous fournissons des facilités de garantie de liquidités liées à l'opération ainsi que des facilités de prêt et de crédit à l'échelle du programme et que nous avons le pouvoir décisionnel lié aux activités pertinentes. Au 31 octobre 2024, des actifs financiers de 1 718 millions de dollars détenus par le conduit étaient inclus au poste Prêts (1 316 millions au 31 octobre 2023) et 1 600 millions en PCAA émis par le conduit étaient inclus au poste Dépôts (1 194 millions au 31 octobre 2023), dans notre bilan consolidé.

Entité de titrisation de créances sur cartes de crédit

Nous titrisons une partie de nos créances sur cartes de crédit par l'entremise d'une entité structurée, sur une base renouvelable. L'entité fait l'acquisition de participations en copropriété dans un portefeuille de créances sur cartes de crédit et émet des billets à terme de premier rang et secondaires garantis par ces participations en copropriété dans le portefeuille sous-jacent de créances sur cartes de crédit. Les garanties dont disposent les investisseurs qui achètent les billets à terme ne grèvent que les participations en copropriété dans le portefeuille sous-jacent de créances sur cartes de crédit.

Nous continuons d'offrir des services liés aux créances sur cartes de crédit et jouons un rôle administratif pour l'entité. Nous conservons aussi les risques dans le portefeuille sous-jacent de créances sur cartes de crédit, car nous conservons une participation dans les actifs transférés, versons à l'occasion des fonds dans un compte de réserve en espèces et conservons certains billets secondaires. De plus, nous pouvons détenir certains billets de premier rang comme placements ou dans le cadre de nos activités de tenue de marché et nous agissons à titre de contrepartie à des swaps de taux d'intérêt et de devises qui couvrent les risques de taux d'intérêt et de change de l'entité.

Nous consolidons l'entité structurée, car nous avons le pouvoir décisionnel en ce qui a trait au calendrier et à l'importance des émissions futures ainsi qu'à d'autres activités pertinentes que nous avons définies dès sa mise en place. Nous obtenons également des avantages de financement importants et nous sommes exposés à la variabilité du rendement des cartes de crédit

sous-jacentes par l'entremise de la participation que nous conservons. Au 31 octobre 2024, des billets émis par nos entités de titrisation de créances sur cartes de crédit d'un montant de 6 milliards de dollars ont été comptabilisés au poste Dépôts dans nos bilans consolidés (7 milliards au 31 octobre 2023).

Entité de papier commercial garanti par des créances

Nous avons constitué une entité de financement qui nous fournit des prêts qu'elle finance en émettant du papier commercial à l'intention de tiers investisseurs. Le papier commercial de l'entité structurée est assorti d'une notation équivalente à celle de la Banque Royale du Canada, puisque nous sommes tenus d'avancer des liquidités à l'entité si les liquidités provenant d'autres sources sont insuffisantes pour régler le papier commercial arrivant à échéance. Nous donnons des garanties sur ces prêts et sommes exposés aux risques de marché et de crédit liés aux titres donnés en garantie.

Nous consolidons l'entité structurée puisque nous avons le pouvoir décisionnel lié aux activités pertinentes, que nous sommes l'unique emprunteur de la structure, et que nous sommes exposés à la majorité des risques résiduels inhérents à la propriété en raison du soutien au crédit fourni. Au 31 octobre 2024, du papier commercial émis par l'entité d'un montant de 18 milliards de dollars a été comptabilisé au poste Dépôts de nos bilans consolidés (17 milliards au 31 octobre 2023).

Obligations sécurisées

Nous transférons périodiquement des prêts hypothécaires à RBC Covered Bond Guarantor Limited Partnership (Guarantor LP) afin de soutenir les activités de financement et de nous conformer aux exigences en matière de couverture des actifs en vertu de notre programme d'obligations sécurisées. Guarantor LP a été créée afin de garantir les obligations sécurisées et les paiements de capital du programme d'obligations sécurisées. Les obligations sécurisées garanties par Guarantor LP sont des obligations directes, non garanties et inconditionnelles de la Banque Royale du Canada; par conséquent, les investisseurs ont un droit contre la Banque, lequel se poursuivra si les obligations sécurisées ne sont pas payées par la Banque et si les actifs hypothécaires de Guarantor LP ne sont pas suffisants pour couvrir les sommes à payer relativement aux obligations sécurisées. Nous agissons à titre de commandité, de commanditaire, de contrepartie dans le cadre de swaps, de prêteur et de fournisseur de liquidités auprès de Guarantor LP, de gestionnaire des prêts hypothécaires sous-jacents, de même qu'à titre d'émetteur enregistré des obligations sécurisées.

Nous consolidons Guarantor LP puisque, en notre qualité de commandité, nous avons le pouvoir décisionnel lié aux activités pertinentes et que nous sommes exposés à la variabilité du rendement des prêts hypothécaires sous-jacents. Au 31 octobre 2024, le montant total des prêts hypothécaires transférés et en cours s'établissait à 107 milliards de dollars (100 milliards au 31 octobre 2023) et des obligations sécurisées d'un montant de 58 milliards étaient comptabilisées au poste Dépôts de nos bilans consolidés (50 milliards au 31 octobre 2023).

Entités de financement structuré

Nous vendons des obligations municipales imposables et exonérées d'impôt à des structures d'obligations encaissables par anticipation, qui sont constituées d'une obligation dont nous avons rehaussé le crédit et qui est achetée par une fiducie d'obligations encaissables par anticipation. La fiducie finance cet achat par l'émission de certificats à taux variable à l'intention d'investisseurs à court terme et d'un certificat résiduel que nous achetons. Nous sommes l'agent de revente des certificats à taux variable et nous procurons une facilité de liquidités aux investisseurs à court terme, ce qui nous oblige à acheter les certificats qui ont été déposés pour rachat, mais non revendus avec succès. Nous rehaussons le crédit de l'obligation achetée par la fiducie d'obligations encaissables par anticipation avec une lettre de crédit, en vertu de laquelle nous sommes tenus de fournir un financement advenant toute perte liée aux obligations sous-jacentes. Nous gagnons des intérêts sur le certificat résiduel et nous touchons des honoraires basés sur le marché en notre qualité d'agent de revente et relativement à la prestation de la facilité de liquidités et de la lettre de crédit.

Nous consolidons la fiducie d'obligations encaissables par anticipation lorsque nous sommes le détenteur du certificat résiduel, car nous avons le pouvoir décisionnel lié aux activités pertinentes, incluant la sélection des obligations municipales sous-jacentes et la capacité de mettre fin à la structure, et nous sommes exposés à la variabilité du rendement des obligations municipales sous-jacentes. Au 31 octobre 2024, des obligations municipales d'un montant de 5 milliards de dollars étaient incluses dans les titres liés aux structures consolidées d'obligations encaissables par anticipation (5 milliards au 31 octobre 2023) et des certificats à taux variable d'un montant correspondant de 5 milliards étaient comptabilisés au poste Dépôts de nos bilans consolidés (5 milliards au 31 octobre 2023).

Nous établissons des entités structurées afin d'acquérir des prêts à des fins d'émission de titres garantis par des prêts à terme et agissons à titre de gestionnaire des garanties. Au cours de la phase du financement sur stocks, nous fournissons un financement subordonné et, pour certaines émissions de titres garantis par des prêts à terme, agissons à titre de promoteur et d'agent des placements, et pouvons fournir du financement sur stocks de premier rang. Le produit de la vente des titres garantis par des prêts à terme sert à rembourser notre financement sur stocks. Au cours de la phase des titres garantis par des prêts à terme, nous continuons de fournir du financement subordonné, qui est utilisé comme première tranche pour perte qui absorbe les pertes avant les tranches de premier rang, et pouvons aussi investir directement dans les autres tranches.

Nous consolidons ces structures de titres garantis par des prêts, car nous avons un pouvoir décisionnel lié aux activités pertinentes de l'entité, incluant la sélection initiale du portefeuille de titres d'emprunt sous-jacent et sa gestion subséquente. Nous les consolidons aussi lorsque nos participations, investissements directs et frais de gestion des garanties compris, indiquent que nous agissons pour notre propre compte. Au 31 octobre 2024, de la trésorerie et des montants à recevoir de banques d'un montant de 194 millions de dollars et des prêts liés aux structures de titres garantis par des prêts consolidées s'élevant à 2 030 millions (respectivement 493 millions et à 1 675 millions au 31 octobre 2023) ainsi que des dépôts représentant les tranches subordonnées et de premier rang détenues par des tiers de 1 143 millions (1 706 millions au 31 octobre 2023) étaient comptabilisés dans nos bilans consolidés.

Fonds de placement gérés par RBC

Nous sommes les promoteurs et les gestionnaires de placements de fonds communs de placement et de fonds en gestion commune, ce qui nous permet d'orienter les décisions de placement concernant les fonds. Nous consolidons ces fonds communs de placement et fonds en gestion commune dans lesquels nos participations, qui comprennent des investissements directs du capital de démarrage ainsi que des honoraires de gestion ou des honoraires liés au rendement, indiquent que nous agissons pour notre propre compte. Au 31 octobre 2024, des titres détenus à des fins de transaction dans les fonds consolidés d'un montant de 799 millions de dollars (400 millions au 31 octobre 2023) et d'autres passifs représentant les parts de fonds détenues par des tiers d'un montant de 377 millions (331 millions au 31 octobre 2023) étaient comptabilisés dans nos bilans consolidés.

Entités structurées non consolidées

Nous détenons des droits dans certaines entités structurées que nous ne consolidons pas, mais nous avons comptabilisé dans nos bilans consolidés les actifs et les passifs découlant de nos transactions et de nos liens avec ces entités.

Le tableau suivant illustre les actifs et les passifs que nous inscrivons à nos bilans consolidés, ainsi que le risque de perte maximal auquel nous sommes exposés par rapport à nos participations détenues dans les entités structurées non consolidées. Ce tableau présente également la taille de chaque catégorie d'entité structurée non consolidée, évaluée selon le total des actifs des entités dans lesquelles nous détenons une participation.

(en millions de dollars canadiens)	Au 31 octobre 2024					Total
	Conduits multicédants (1)	Entités de financement structuré	Fonds de placement non gérés par RBC	Entités de titrisation de tiers	Autres	
Actif figurant au bilan						
Titres	1 \$	– \$	2 541 \$	– \$	1 384 \$	3 926 \$
Prêts	236	6 688	–	12 788	1 805	21 517
Dérivés	32	–	–	–	98	130
Autres actifs	–	–	–	–	455	455
	269 \$	6 688 \$	2 541 \$	12 788 \$	3 742 \$	26 028 \$
Passif figurant au bilan						
Dépôts	– \$	– \$	– \$	– \$	167 \$	167 \$
Dérivés	115	–	3	–	4	122
Autres passifs	–	–	–	–	7	7
	115 \$	– \$	3 \$	– \$	178 \$	296 \$
Risque de perte maximal (2)	56 779 \$	12 963 \$	3 487 \$	21 195 \$	6 248 \$	100 672 \$
Total de l'actif des entités structurées non consolidées	55 639 \$	45 315 \$	459 976 \$	119 766 \$	798 228 \$	1 478 924 \$

(en millions de dollars canadiens)	Au 31 octobre 2023					Total
	Conduits multicédants (1)	Entités de financement structuré	Fonds de placement non gérés par RBC	Entités de titrisation de tiers	Autres	
Actif figurant au bilan						
Titres	4 \$	– \$	2 411 \$	– \$	743 \$	3 158 \$
Prêts	–	5 790	–	8 451	2 403	16 644
Dérivés	2	–	26	–	91	119
Autres actifs	–	–	–	–	365	365
	6 \$	5 790 \$	2 437 \$	8 451 \$	3 602 \$	20 286 \$
Passif figurant au bilan						
Dépôts	– \$	– \$	– \$	– \$	166 \$	166 \$
Dérivés	245	–	1	–	–	246
Autres passifs	–	–	–	–	7	7
	245 \$	– \$	1 \$	– \$	173 \$	419 \$
Risque de perte maximal (2)	54 715 \$	10 580 \$	3 068 \$	14 863 \$	5 595 \$	88 821 \$
Total de l'actif des entités structurées non consolidées	53 641 \$	31 037 \$	440 924 \$	81 028 \$	461 919 \$	1 068 549 \$

- (1) Le total de l'actif des entités structurées non consolidées représente le montant maximal des actifs qui pourraient devoir être acquis par les conduits en vertu d'engagements d'acquisition en vigueur. Sur les engagements d'acquisition en cours, les conduits ont acquis des actifs financiers d'un montant total de 37 milliards de dollars au 31 octobre 2024 (37 milliards au 31 octobre 2023).
- (2) Le risque de perte maximal découlant de nos participations détenues dans ces entités est principalement lié aux placements, aux prêts, à la juste valeur des dérivés et aux facilités de liquidités et de rehaussement de crédit. Le risque de perte maximal lié aux conduits multicédants est plus élevé que l'actif au bilan, la différence correspondant essentiellement au capital nominal des facilités de garantie de liquidités et de rehaussement de crédit. Pour plus de détails, se reporter à la note 23.

Nos liens avec chaque catégorie significative d'entité structurée non consolidée sont décrits ci-dessous.

Conduits multicédants

Nous administrons des programmes de PCAA offerts par des conduits multicédants. Les conduits multicédants acquièrent principalement des actifs financiers auprès des clients et financent ces acquisitions au moyen de l'émission de PCAA.

Dans certaines ententes de conduit multicédant, nous n'avons aucune participation dans les conduits multicédants que nous administrons et nous n'avons aucun droit ni contrôle sur les actifs détenus par les conduits multicédants. En notre qualité d'agent administrateur, nous touchons des honoraires résiduels relativement à la prestation de services tels que la coordination des activités de financement, le montage d'opérations, la consignation, l'exécution et la surveillance. Le PCAA qu'émet chaque conduit multicédant est émis au nom de ce dernier et est assorti d'un recours à l'égard des actifs financiers que détient le conduit multicédant et il ne confère aucun droit de recours à notre égard, sauf par l'intermédiaire de notre participation dans des facilités de garantie de liquidités ou des facilités de rehaussement de crédit.

Nous fournissons aux conduits multicédants des facilités de garantie de liquidités liées à l'opération et à l'échelle du programme. Nous fournissons également aux conduits multicédants des rehaussements de crédit à l'échelle du programme, en vertu desquels nous sommes tenus d'acheter des actifs ou d'avancer des fonds lorsque le conduit multicédant n'a pas autrement accès à des fonds d'autres sources, telles que les facilités de garantie de liquidités, pour régler le PCAA arrivant à échéance. Dans certains cas, nous, ou un autre tiers, pouvons fournir un rehaussement de crédit lié à l'opération sous des formes diverses. Nous touchons des honoraires basés sur le marché relativement à la prestation de ces facilités de garantie de liquidités et de crédit.

Pour certaines opérations, nous agissons à titre de contrepartie à des contrats de couverture afin de faciliter la titrisation d'actifs à taux fixe et/ou libellés en devises pour nos clients au moyen des conduits. Ces contrats peuvent prendre la forme de contrats à terme de gré à gré, de swaps de taux d'intérêt ou de swaps sur devises. Ces dérivés nous exposent aux risques de change et de taux d'intérêt, qui font l'objet d'une gestion centralisée par nos bureaux de change et de swaps, respectivement, et au risque de crédit à l'égard des actifs sous-jacents, qui est atténué par les rehaussements de crédit décrits ci-dessous.

Chaque opération est structurée à l'aide d'une protection de premier niveau contre les pertes liées à l'opération fournie par le tiers vendeur. Ce rehaussement peut revêtir diverses formes, notamment un surdimensionnement, des écarts de taux excédentaires, des catégories subordonnées d'actifs financiers, des garanties ou des lettres de crédit. Le montant de ce rehaussement varie, mais il est généralement conçu pour couvrir un multiple des pertes historiques.

Un tiers non lié (l'investisseur assumant les pertes prévues) prend en charge les pertes, jusqu'à concurrence d'un montant contractuel maximal, qui pourraient survenir à l'égard des actifs dans les conduits multicédants avant les détenteurs de titres d'emprunt des conduits multicédants et nous. En contrepartie de la prise en charge de la position de perte de premier niveau des conduits multicédants, chacun des conduits multicédants verse à l'investisseur assumant les pertes prévues un rendement proportionnel à sa position de risque. L'investisseur assumant les pertes prévues détient un pouvoir substantiel de diriger la majeure partie des activités qui ont une incidence importante sur le rendement économique du conduit, notamment la sélection initiale et l'approbation des engagements en matière d'achat d'actifs et des facilités de liquidités, l'approbation du renouvellement de ces opérations et facilités et des modifications apportées à celles-ci, la vente ou le transfert d'actifs, le suivi constant du rendement des actifs, l'atténuation des pertes et la gestion des passifs liés au PCAA.

Nous ne consolidons pas ces conduits multicédants, puisque nous ne les contrôlons pas, ainsi qu'il est indiqué ci-dessus.

Entités de financement structuré

Nous participons à certaines structures d'obligations encaissables par anticipation liées à des obligations municipales que nous ne consolidons pas. Ces structures sont semblables aux structures consolidées d'obligations encaissables par anticipation liées à des obligations municipales décrites ci-dessus. Cependant, les certificats résiduels sont détenus par des tiers. Nous fournissons des facilités de liquidités aux détenteurs de certificats à taux variable, lesquelles peuvent être utilisées si les certificats ont été déposés pour rachat, mais ne peuvent pas être revendus. Pour une partie de ces fiducies, nous fournissons également une lettre de crédit pour les obligations sous-jacentes détenues dans la fiducie. Nous n'avons pas de pouvoir décisionnel sur les activités pertinentes des structures, c'est pourquoi nous ne les consolidons pas.

Nous fournissons du financement sur stocks de premier rang à des entités structurées non liées créées par des tiers, dont le but est l'acquisition de prêts à des fins d'émission de titres garantis par des prêts à terme. Au cours de la phase du financement sur stocks, un financement subordonné est fourni par le gestionnaire de la garantie ou par des tiers investisseurs. Le financement subordonné est utilisé comme tranche de première perte, c'est-à-dire qu'il prend en charge les pertes avant nous en tant que prêteur de premier rang. Nous agissons à titre de promoteur et d'agent des placements pour l'émission de titres garantis par des prêts à terme. Le produit de la vente des titres garantis par des prêts à terme sert à rembourser notre financement sur stocks de premier rang, ce qui marque la fin de notre implication à l'égard de cette transaction. Nous ne consolidons pas ces structures de titres garantis par des prêts, car nous n'avons pas le pouvoir décisionnel lié aux activités pertinentes de l'entité, incluant la sélection initiale du portefeuille de titres d'emprunt sous-jacent et sa gestion subséquente.

Nous fournissons du financement de premier rang à des entités structurées non liées créées par des tiers dans le but d'acquies des prêts. Un financement subordonné est fourni par le gestionnaire de la garantie ou par des tiers investisseurs. Le financement subordonné est utilisé comme tranche de première perte, c'est-à-dire qu'il prend en charge les pertes avant nous en tant que prêteur de premier rang. La durée de ces facilités est habituellement plus longue que celle des facilités de financement sur stocks de titres garantis par des prêts à terme et ces facilités bénéficient du rehaussement de crédit généralement conçu pour couvrir un multiple des pertes historiques. Nous ne consolidons pas ces structures, car nous n'avons pas le pouvoir décisionnel lié aux activités pertinentes de l'entité, incluant la sélection initiale du portefeuille de titres d'emprunt sous-jacent et sa gestion subséquente.

Fonds de placement non gérés par RBC

En contrepartie de commissions, nous concluons des transactions sur dérivés sur actions avec des tiers, y compris des fonds communs de placement, des fiducies de placement de parts et d'autres fonds de placement. Ces transactions offrent aux investisseurs le degré de risque qu'ils souhaitent relativement aux fonds de référence, et nous couvrons économiquement notre risque lié à ces dérivés en investissant dans ces fonds de référence. Nous agissons également à titre de dépositaire pour plusieurs fonds. Nous ne consolidons pas les fonds de référence gérés par des tiers, puisque nous n'avons pas le pouvoir de diriger leurs activités d'investissement.

Nous fournissons des facilités de liquidités à certains fonds de placement de tiers. Les fonds émettent des actions privilégiées à taux variable non garanties et ils investissent dans des portefeuilles d'obligations municipales exonérées d'impôt. Les engagements inutilisés relatifs aux liquidités nous exposent au risque de liquidité lié aux actions privilégiées, et les engagements utilisés nous exposent au risque de crédit lié aux obligations municipales sous-jacentes. Nous ne consolidons pas les fonds gérés par des tiers, puisque nous n'avons pas le pouvoir de diriger leurs activités d'investissement.

Entités de titrisation de tiers

Nous détenons des droits dans des entités de titrisation qui fournissent du financement à certains tiers au nom desquels les entités ont été créées. Les activités de ces entités se limitent à l'achat et à la vente d'actifs financiers précis émis par le promoteur. Tout comme d'autres institutions financières, nous sommes tenus de fournir du financement n'excédant pas notre engagement maximal, et nous sommes exposés aux pertes de crédit à l'égard des actifs sous-jacents, compte tenu des divers rehaussements de crédit. Ces rehaussements peuvent revêtir diverses formes, notamment un surdimensionnement, des écarts de taux excédentaires, des catégories subordonnées d'actifs financiers, des garanties ou des lettres de crédit. Le montant de ce rehaussement varie, mais il est généralement conçu pour couvrir un multiple des pertes historiques. Nous ne consolidons pas

ces entités puisque nous n'avons pas le pouvoir décisionnel lié aux activités pertinentes, y compris aux activités d'investissement et de financement des entités.

Autres

Les autres entités structurées non consolidées comprennent les fonds de placement gérés, les arrangements de transfert des risques de crédit à des tiers, les entités de création de produits de crédit et les fonds liés aux crédits d'impôt.

Nous sommes les promoteurs et les gestionnaires de placements de fonds communs de placement et de fonds en gestion commune, ce qui nous permet d'orienter les décisions de placement des fonds. Nous ne consolidons pas les fonds communs de placement ni les fonds en gestion commune si nous exerçons notre pouvoir décisionnel à titre de mandataire d'autres porteurs de parts.

Nous utilisons des entités structurées généralement dans le but de transformer des dérivés de crédit en instruments de trésorerie, afin de répartir le risque de crédit et de créer des produits de crédit faits sur mesure qui répondent aux exigences précises des investisseurs. Nous concluons des contrats dérivés, y compris des dérivés de crédit, pour souscrire une protection à l'égard de ces entités (protection liée au crédit) et modifier divers facteurs de risque, tels que les risques de rendement, de change et de crédit liés aux actifs sous-jacents, et ainsi répondre aux besoins des investisseurs. Pour certaines entités, nous sommes les seuls à assurer leur montage et à mettre en place les swaps, en plus de remplir d'autres fonctions administratives pour certaines de ces entités. Nous ne consolidons pas ces entités de création de produits de crédit puisque nous n'avons pas le pouvoir décisionnel lié aux activités pertinentes, qui comprennent la sélection des portefeuilles de garanties et de référence, et que nous ne sommes pas exposés à la majorité des avantages ou des risques des entités.

Nous avons créé certains fonds pour transférer à des tiers les crédits d'impôt obtenus à l'égard de projets immobiliers d'habitations à loyer modéré, de restauration historique, de nouveaux crédits d'impôt du marché ou de crédit d'impôt pour énergie renouvelable (fonds liés aux crédits d'impôt). Nous sommes les promoteurs des fonds liés aux crédits d'impôt en raison de la responsabilité qui nous incombe de gérer les fonds, de structurer le financement et d'effectuer les tâches administratives pour ces fonds liés aux crédits d'impôt. Nous ne consolidons pas les fonds liés aux crédits d'impôt puisque les tiers investisseurs de ces fonds ont le pouvoir décisionnel lié au choix des placements sous-jacents et qu'ils sont exposés à la majorité des risques résiduels inhérents à la propriété et des risques fiscaux de ces fonds.

Nous achetons aussi des participations passives dans des entités liées aux crédits d'impôt spécialisées en énergie renouvelable créées et contrôlées par des tierces parties. Nous ne consolidons pas les fonds de ces tierces parties puisque nous n'avons aucun pouvoir décisionnel lié à ces activités et que nos placements sont gérés en tant que partie d'importants portefeuilles qui sont détenus à des fins de transaction.

Autres participations dans des entités structurées non consolidées

Dans le cours normal de nos activités, nous achetons et vendons des participations passives dans certaines entités structurées mises en place par des tiers, y compris dans des fonds communs de placement, des fonds négociés en Bourse et des titres adossés à des actifs dont le gouvernement est le promoteur. Nos placements dans ces entités sont gérés dans le cadre de portefeuilles plus importants qui sont détenus à des fins de négociation, de liquidités et de couverture. Nous n'avons pas créé ces entités et nous n'en sommes pas le promoteur, et nous n'avons aucun pouvoir décisionnel lié à leurs activités courantes. Le risque de perte maximal auquel nous sommes exposés est limité à nos placements dans ces entités figurant au bilan, lesquels ne sont pas inclus dans les tableaux ci-dessus. Aux 31 octobre 2024 et 2023, nos placements dans ces entités étaient inclus aux postes Titres détenus à des fins de transaction et Titres de placement, de notre bilan consolidé. Se reporter aux notes 3 et 4 pour plus de détails sur nos titres détenus à des fins de transaction et nos titres de placement.

Entités commanditées

Nous sommes le promoteur de certaines entités structurées dans lesquelles nous détenons des droits, mais que nous ne consolidons pas. Pour déterminer si nous sommes le promoteur d'une entité structurée, nous tenons compte à la fois de facteurs qualitatifs et quantitatifs, y compris l'objet et la nature de l'entité, notre implication initiale et continue avec l'entité et le fait de savoir si nous détenons des droits subordonnés dans l'entité. Nous sommes considérés comme le promoteur de certaines entités de création de produits de crédit, d'entités liées aux crédits d'impôt, de fonds communs de placement gérés par RBC et d'une entité de titrisation de prêts hypothécaires commerciaux. Au cours de l'exercice clos le 31 octobre 2024, nous n'avons transféré aucun prêt hypothécaire commercial (néant pour l'exercice clos le 31 octobre 2023) à une entité de titrisation commanditée dans laquelle nous ne détenons aucun droit à la fin de la période de présentation de l'information financière.

Soutien financier fourni aux entités structurées

Au cours des exercices clos les 31 octobre 2024 et 2023, nous n'avons fourni aucun soutien financier ou autre que financier à des entités structurées consolidées et non consolidées lorsque nous n'étions pas tenus, par un contrat, de le faire. En outre, nous n'avons pas l'intention de fournir un tel soutien dans l'avenir.

Note 9 Instruments financiers dérivés et activités de couverture

Les instruments dérivés sont répartis en deux catégories, à savoir les instruments financiers dérivés et les dérivés non financiers. Les instruments financiers dérivés sont des contrats financiers dont la valeur varie en fonction d'un taux d'intérêt sous-jacent qui peut être un taux d'intérêt, un taux de change, le risque de crédit, le cours d'un titre de participation ou un indice de titres de participation. Les dérivés non financiers sont des contrats dont la valeur varie en fonction du prix des métaux précieux ou d'une marchandise ou d'un indice de marchandises. Le capital nominal des dérivés représente le montant de référence en fonction duquel les paiements effectués sont calculés. Le capital nominal lui-même ne fait habituellement pas l'objet d'un versement par les contreparties et il ne reflète pas notre ECD.

Instruments financiers dérivés

Contrats à terme de gré à gré et contrats à terme standardisés

Les contrats à terme de gré à gré sont des ententes non standardisées qui sont conclues entre des contreparties sur le marché hors cote, tandis que les contrats à terme standardisés comportent des montants et des dates de règlement standards et sont

négociés sur des marchés à terme. Des exemples de contrats à terme de gré à gré et de contrats à terme standardisés sont présentés ci-dessous.

Les contrats à terme de gré à gré (contrats de garantie de taux d'intérêt) et les contrats à terme standardisés sur taux d'intérêt sont des obligations contractuelles d'acheter ou de vendre un instrument financier sensible au taux d'intérêt à une date ultérieure préétablie, à un prix déterminé.

Les contrats de change à terme et les contrats à terme standardisés sur devises sont des obligations contractuelles d'échanger une devise contre une autre à un prix de règlement déterminé, à une date ultérieure préétablie.

Les contrats à terme de gré à gré et standardisés sur actions sont des obligations contractuelles visant l'achat ou la vente d'une valeur fixe (le prix convenu) d'un indice boursier, d'un panier d'actions ou d'un titre donné à une date ultérieure préétablie.

Swaps

Les swaps sont des contrats hors cote en vertu desquels deux contreparties échangent une série de flux de trésorerie en fonction de taux convenus appliqués à un capital nominal. Des exemples de swaps sont présentés ci-dessous.

Les swaps de taux d'intérêt sont des contrats en vertu desquels deux contreparties échangent une série de paiements dans une seule monnaie en fonction de différents taux d'intérêt appliqués à un capital nominal. Certains swaps de taux d'intérêt sont négociés et réglés par l'intermédiaire de chambres de compensation qui agissent à titre de contreparties centrales. Les swaps sur devises comportent l'échange de paiements à taux fixe dans une monnaie contre réception de paiements fixes dans une autre monnaie. Les swaps simultanés de taux et de devises comportent l'échange de capitaux nominaux et d'intérêts dans deux monnaies différentes.

Les swaps sur actions sont des contrats en vertu desquels une contrepartie accepte de verser ou de recevoir des flux de trésorerie basés sur les variations de la valeur d'un indice boursier, d'un panier d'actions ou d'un titre donné.

Options

Les options sont des ententes contractuelles en vertu desquelles le vendeur confère à l'acquéreur le droit, mais non l'obligation, soit d'acquérir (option d'achat), soit de vendre (option de vente) des titres, des taux de change, des taux d'intérêt ou d'autres instruments financiers ou marchandises, à un prix déterminé et à une date ultérieure prédéterminée. Le vendeur d'une option peut également procéder au règlement du contrat en versant un règlement en espèces correspondant à la valeur du droit de l'acquéreur. Le vendeur reçoit une prime de l'acquéreur pour ce droit. Les options que nous concluons comprennent, notamment, des options sur taux d'intérêt, des options de change, des options sur actions et des options sur indice boursier.

Dérivés de crédit

Les dérivés de crédit sont des contrats hors cote qui transfèrent le risque de crédit lié à un instrument financier sous-jacent (actif référencé) d'une contrepartie à une autre. Certains swaps sur défaillance sont négociés et réglés par l'intermédiaire de chambres de compensation qui agissent à titre de contreparties centrales. Les dérivés de crédit englobent les swaps sur défaillance de crédit, les options panier sur défaillance et les swaps sur rendement total.

Les swaps sur défaillance offrent une protection contre la baisse de la valeur de l'actif référencé par suite d'incidents de crédit comme un défaut de paiement ou une faillite. Leur structure est semblable à celle d'une option en vertu de laquelle l'acquéreur verse une prime au vendeur du swap sur défaillance en contrepartie d'un paiement déterminé en fonction de l'incident de crédit touchant l'actif référencé.

Les options panier sur défaillance sont semblables aux swaps sur défaillance, sauf que l'instrument financier référencé sous-jacent est un groupe d'actifs plutôt qu'un actif unique.

Les swaps sur rendement total sont des contrats en vertu desquels l'une des parties accepte de verser à l'autre ou de recevoir de celle-ci des flux de trésorerie basés sur les variations de la valeur d'un actif ou d'un groupe d'actifs de référence, y compris les rendements, tels que les intérêts générés sur ces actifs, en échange d'une somme basée sur les taux de financement en vigueur sur le marché.

Autres produits dérivés

Les autres produits dérivés comprennent les dérivés à valeur stable.

Dérivés non financiers

Les autres contrats comprennent également des produits dérivés non financiers, dont des produits dérivés sur métaux précieux et sur marchandises, sur les marchés hors cote et boursiers.

Dérivés émis aux fins de transaction

La plupart de nos transactions sur dérivés résultent de nos activités de vente et de négociation liées à l'activité des clients et à la couverture du risque de marché connexe. Les activités de vente comportent la mise sur pied et la mise en marché de produits dérivés à l'intention des clients leur permettant de modifier ou de réduire les risques. Les activités de négociation comprennent la tenue de marché, le positionnement et l'arbitrage. La tenue de marché consiste en la fixation de cours acheteurs et vendeurs pour d'autres participants du marché dans le but de générer des revenus en fonction des écarts et du volume. Le positionnement s'entend de la gestion active des transactions sur dérivés dans le but de tirer parti des fluctuations favorables des prix, des taux ou des indices. L'arbitrage consiste à tirer parti des écarts détectés dans les cours entre les marchés et les types de produits.

Dérivés émis à des fins autres que de transaction

Nous utilisons également les dérivés à des fins autres que de transaction, soit essentiellement à des fins de couverture, dans le cadre de la gestion des risques de taux d'intérêt, de crédit et de change de même que du risque lié au cours des actions à l'égard de nos activités de financement, de prêt, d'investissement et de gestion actif-passif.

Nous avons recours aux swaps de taux d'intérêt pour gérer notre risque de taux d'intérêt en redéfinissant les caractéristiques relatives à la modification des taux ou à l'échéance des actifs et des passifs actuels ou prévus, y compris dans le cadre des activités de financement et d'investissement. Les options achetées servent à couvrir des dépôts rachetables et d'autres options intégrées dans les produits à la consommation. Nous avons recours à des swaps sur devises et à des contrats de change à terme pour gérer notre risque de change. Nous avons principalement recours à des dérivés de crédit pour gérer notre risque de crédit. Nous atténuons la concentration des risques liés à un secteur de l'industrie et des risques liés à une seule entreprise de notre portefeuille de crédit en achetant des dérivés de crédit afin de transférer le risque de crédit à des tiers.

Certains dérivés et instruments de trésorerie sont précisément désignés comme instruments de couverture et sont admissibles à la comptabilité de couverture. Nous utilisons également des produits dérivés pour couvrir la valeur économique de certaines positions qui ne répondent pas aux conditions de la comptabilité de couverture, ou lorsque nous jugeons qu'il est économiquement impossible d'appliquer la comptabilité de couverture.

Capitaux nominaux des dérivés selon la durée jusqu'à l'échéance (montants absolus) (1)

(en millions de dollars canadiens)	Au 31 octobre 2024					
	Durée jusqu'à l'échéance				À des fins de transaction	À des fins autres que de transaction
	Moins de 1 an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans	Total		
Contrats hors cote						
Contrats de taux d'intérêt						
Contrats de garantie de taux d'intérêt	1 097 367 \$	672 436 \$	7 017 \$	1 776 820 \$	1 776 820 \$	– \$
Swaps	6 181 369	8 714 891	5 597 447	20 493 707	19 291 405	1 202 302
Options achetées	206 649	407 730	155 843	770 222	770 181	41
Options vendues	217 379	384 448	179 408	781 235	781 113	122
Contrats de change						
Contrats à terme de gré à gré	2 939 019	136 442	7 465	3 082 926	2 966 914	116 012
Swaps sur devises	23 204	108 912	75 843	207 959	199 481	8 478
Swaps simultanés de taux et de devises	1 298 173	2 544 878	1 380 858	5 223 909	5 168 677	55 232
Options achetées	475 980	75 804	2 015	553 799	553 799	–
Options vendues	488 878	66 828	983	556 689	556 689	–
Dérivés de crédit (2)	4 055	135 505	118 732	258 292	257 333	959
Autres contrats (3)	389 424	149 475	10 122	549 021	538 604	10 417
Contrats négociés en Bourse						
Contrats de taux d'intérêt						
Contrats à terme standardisés – position acheteur	93 985	45 015	56	139 056	139 056	–
Contrats à terme standardisés – position vendeur	114 425	64 759	301	179 485	179 244	241
Options achetées	7 075	991	–	8 066	8 066	–
Options vendues	2 262	14	–	2 276	2 276	–
Contrats de change						
Contrats à terme standardisés – position acheteur	1	–	–	1	1	–
Autres contrats	367 023	68 132	2 574	437 729	437 729	–
	13 906 268 \$	13 576 260 \$	7 538 664 \$	35 021 192 \$	33 627 388 \$	1 393 804 \$

(en millions de dollars canadiens)	Au 31 octobre 2023					
	Durée jusqu'à l'échéance				À des fins de transaction	À des fins autres que de transaction
	Moins de 1 an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans	Total		
Contrats hors cote						
Contrats de taux d'intérêt						
Contrats de garantie de taux d'intérêt	1 008 978 \$	691 397 \$	358 \$	1 700 733 \$	1 700 733 \$	– \$
Swaps	4 220 675	6 651 849	4 418 165	15 290 689	14 169 938	1 120 751
Options achetées	162 845	420 341	166 275	749 461	749 257	204
Options vendues	144 138	412 239	179 532	735 909	735 562	347
Contrats de change						
Contrats à terme de gré à gré	2 336 565	106 069	4 082	2 446 716	2 363 796	82 920
Swaps sur devises	30 098	88 625	74 538	193 261	189 100	4 161
Swaps simultanés de taux et de devises	972 658	2 055 058	1 141 295	4 169 011	4 107 125	61 886
Options achetées	244 721	73 407	2 663	320 791	320 791	–
Options vendues	254 534	71 039	2 305	327 878	327 878	–
Dérivés de crédit (2)	11 709	108 637	114 463	234 809	234 066	743
Autres contrats (3)	261 528	140 225	13 088	414 841	401 373	13 468
Contrats négociés en Bourse						
Contrats de taux d'intérêt						
Contrats à terme standardisés – position acheteur	103 195	24 283	1	127 479	126 879	600
Contrats à terme standardisés – position vendeur	99 792	54 817	1	154 610	154 445	165
Options achetées	12 801	3	–	12 804	12 804	–
Options vendues	11 206	1 468	–	12 674	12 674	–
Contrats de change						
Contrats à terme standardisés – position acheteur	124	–	–	124	124	–
Autres contrats	571 970	154 677	4 586	731 233	731 233	–
	10 447 537 \$	11 054 134 \$	6 121 352 \$	27 623 023 \$	26 337 778 \$	1 285 245 \$

- (1) Le capital nominal des dérivés est déterminé en utilisant l'approche standard pour évaluer le risque de crédit de contrepartie conformément aux lignes directrices sur les normes de fonds propres.
- (2) Les dérivés de crédit d'un capital nominal de 1 milliard de dollars (1 milliard au 31 octobre 2023) sont des couvertures économiques. Les dérivés de crédit émis à des fins de transaction comprennent la protection achetée de 135 milliards de dollars (119 milliards au 31 octobre 2023) et la protection vendue de 122 milliards (115 milliards au 31 octobre 2023).
- (3) Les Autres contrats ne tiennent pas compte des engagements de souscription de prêts de 3 milliards de dollars (2 milliards au 31 octobre 2023), qui ne sont pas classés en tant que dérivés selon les lignes directrices sur les normes de fonds propres.

Juste valeur des instruments dérivés (1)

(en millions de dollars canadiens)	Aux			
	31 octobre 2024		31 octobre 2023	
	Positive	Négative	Positive	Négative
Dérivés détenus ou émis à des fins de transaction				
Contrats de taux d'intérêt				
Contrats de garantie de taux d'intérêt	147 \$	68 \$	76 \$	24 \$
Swaps	21 155	16 482	26 320	22 965
Options achetées	5 556	–	11 230	–
Options vendues	–	6 049	–	11 776
	26 858	22 599	37 626	34 765
Contrats de change				
Contrats à terme de gré à gré	26 339	23 758	22 972	22 655
Swaps sur devises	7 316	4 912	7 370	5 815
Swaps simultanés de taux et de devises	60 105	59 733	55 268	46 550
Options achetées	2 407	–	2 623	–
Options vendues	–	1 800	–	1 790
	96 167	90 203	88 233	76 810
Dérivés de crédit	270	216	175	176
Autres contrats	26 325	46 420	16 319	20 865
	149 620	159 438	142 353	132 616
Dérivés détenus ou émis à des fins autres que de transaction				
Contrats de taux d'intérêt				
Swaps	1 215	3 100	1 907	7 436
	1 215	3 100	1 907	7 436
Contrats de change				
Contrats à terme de gré à gré	1 235	682	860	509
Swaps sur devises	207	46	–	–
Swaps simultanés de taux et de devises	874	2 287	555	4 484
	2 316	3 015	1 415	4 993
Dérivés de crédit	3	2	49	–
Autres contrats	79	77	71	109
	3 613	6 194	3 442	12 538
Justes valeurs brutes totales avant les éléments suivants :	153 233	165 632	145 795	145 154
Ajustements d'évaluation déterminés collectivement	(1 053)	(301)	(1 801)	(981)
Incidence des conventions de compensation admissibles à la compensation au bilan	(1 568)	(1 568)	(1 544)	(1 544)
	150 612 \$	163 763 \$	142 450 \$	142 629 \$

(1) La juste valeur rend compte de l'incidence du classement des marges de variation quotidiennes en tant que règlement de la juste valeur des dérivés connexes, tel que le permettent certaines contreparties centrales.

Juste valeur des instruments dérivés selon la durée jusqu'à leur échéance (1)

(en millions de dollars canadiens)	Aux							
	31 octobre 2024				31 octobre 2023			
	Moins de 1 an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans	Total	Moins de 1 an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans	Total
Actifs dérivés	54 660 \$	48 765	47 187	150 612 \$	46 148 \$	52 165	44 137	142 450 \$
Passifs dérivés	67 886	51 170	44 707	163 763	47 707	51 690	43 232	142 629

(1) La juste valeur rend compte de l'incidence du classement des marges de variation quotidiennes en tant que règlement de la juste valeur des dérivés connexes, tel que le permettent certaines contreparties centrales.

Réforme des taux d'intérêt de référence

Nous avons recours aux contrats de taux d'intérêt pour la couverture de la juste valeur ou des flux de trésorerie afin de gérer le risque de taux d'intérêt de nos actifs et de nos passifs actuels ou prévus. Nous avons également recours à des passifs au titre des dépôts libellés en devises pour gérer le risque de change découlant de nos investissements nets dans des établissements étrangers. Les instruments de couverture désignés pour la gestion de ces risques se rapportaient aux taux IBOR dans plusieurs territoires et ont été touchés par la Réforme du fait que le marché a fait une transition vers des taux de référence alternatifs, tel qu'il est indiqué à la note 2.

Le capital nominal de nos contrats de taux d'intérêt et de nos swaps sur rendement total qui se rapportaient aux taux IBOR et qui ont été touchés par la Réforme ne revêt plus d'importance dans le cadre de nos états financiers (115 milliards de dollars et 1 milliard, respectivement, au 31 octobre 2023).

Risque de crédit lié aux dérivés

Le risque de crédit découlant d'une transaction sur les dérivés résulte de la possibilité que la contrepartie manque à ses obligations contractuelles à un moment où la valeur de marché d'une ou de plusieurs transactions est positive pour nous. Par conséquent, le risque de crédit lié aux dérivés est représenté par la juste valeur positive du produit et correspond habituellement à une petite fraction du capital nominal du contrat.

Nous gérons les transactions sur dérivés en suivant les mêmes normes en matière d'approbation de crédit, de limites et de surveillance que celles que nous appliquons aux autres opérations de crédit. Cette méthode comprend l'évaluation de la solvabilité des contreparties et la gestion de la taille, de la diversification et de la structure des échéances du portefeuille. L'utilisation du crédit pour tous les produits est comparée de façon continue à des limites établies et fait l'objet de rapports d'exception. Nous utilisons un seul système de notation de crédit interne pour tous les risques de crédit, tel qu'il figure dans les grilles de notations internes de la rubrique Risque de crédit de notre rapport de gestion.

La compensation est une technique qui peut réduire notre risque de crédit découlant des dérivés; elle est facilitée, en général, par l'utilisation de conventions-cadres de compensation et mise en application lorsque des critères précis sont respectés conformément à notre méthode comptable décrite à la note 2. Une convention-cadre de compensation prévoit un règlement unique sur la base du solde net de tous les instruments financiers visés par la convention en cas de manquement aux dispositions. Cependant, le risque de crédit est diminué uniquement dans la mesure où nos obligations financières envers une même contrepartie peuvent être déduites des obligations qu'a cette contrepartie envers nous. Nous maximisons l'utilisation de conventions-cadres de compensation afin de réduire notre exposition au risque de crédit lié aux dérivés. Notre exposition globale au risque de crédit qui est réduite par des conventions-cadres de compensation peut varier de façon importante après la date de clôture, puisqu'elle subit l'incidence de chaque transaction faisant l'objet d'une convention et des fluctuations des taux du marché des instruments sous-jacents. La mesure de notre risque de crédit découlant de transactions sur les dérivés est réduite pour exprimer l'incidence de la compensation, dans les cas où le caractère exécutoire de cette compensation est appuyé par une analyse juridique appropriée, cette analyse étant documentée dans nos politiques en matière de risque de crédit lié aux transactions.

L'utilisation de garanties représente une autre technique importante d'atténuation du risque de crédit aux fins de la gestion du risque de crédit de contrepartie lié aux dérivés. Des clauses d'évaluation à la valeur de marché figurant dans les contrats que nous concluons avec certaines contreparties, habituellement sous forme d'annexes de soutien au crédit, nous donnent le droit de demander que la contrepartie garantisse la valeur de marché courante de ses positions lorsque la valeur est supérieure à un certain seuil.

Le coût de remplacement et le montant en équivalent-crédit sont déterminés en utilisant l'approche standard pour évaluer le risque de crédit de contrepartie conformément aux lignes directrices sur les normes de fonds propres du BSIF. Le coût de remplacement correspond à la juste valeur totale de tous les contrats en cours qui sont en position de gain compte tenu de l'incidence des conventions-cadres de compensation et des marges applicables. Le montant en équivalent-crédit correspond au coût de remplacement majoré d'un montant additionnel au titre du risque de crédit éventuel, échelonné en fonction d'un facteur réglementaire. L'équivalent pondéré en fonction des risques est déterminé par application des facteurs de pondération appropriés au montant en équivalent-crédit, notamment les facteurs de pondération qui reflètent l'approbation du modèle conformément à l'approche fondée sur les notations internes.

Risque de crédit lié aux dérivés ⁽¹⁾

	Aux					
	31 octobre 2024			31 octobre 2023		
(en millions de dollars canadiens)	Coût de remplacement	Montant en équivalent-crédit	Équivalent pondéré en fonction des risques (2), (3)	Coût de remplacement	Montant en équivalent-crédit	Équivalent pondéré en fonction des risques (2)
Contrats hors cote						
Contrats de taux d'intérêt						
Contrats de garantie de taux d'intérêt	8 \$	231 \$	43 \$	58 \$	94 \$	6 \$
Swaps	6 926	17 760	2 747	9 613	24 448	3 721
Options achetées	317	859	135	610	1 547	353
Options vendues	49	398	104	123	564	152
Contrats de change						
Contrats à terme de gré à gré	8 077	33 908	6 693	5 655	27 862	5 611
Swaps	3 915	21 709	2 703	4 261	21 483	4 274
Options achetées	877	2 315	587	841	1 742	383
Options vendues	117	476	98	95	441	109
Dérivés de crédit	608	2 336	191	356	1 834	219
Autres contrats	1 773	20 981	4 756	1 933	16 002	4 929
Contrats négociés en Bourse	10 084	19 023	380	7 186	16 191	324
	32 751 \$	119 996 \$	18 437 \$	30 731 \$	112 208 \$	20 081 \$

- (1) Les montants sont présentés compte tenu des conventions-cadres de compensation conformément aux lignes directrices sur les normes de fonds propres.
(2) Les soldes pondérés en fonction des risques sont calculés conformément aux lignes directrices sur les normes de fonds propres et ne tiennent pas compte du rajustement de la valeur du crédit de 18 milliards de dollars (13 milliards au 31 octobre 2023).
(3) Les montants présentés reflètent l'adoption des cadres révisés de rajustement de la valeur de crédit et du risque de marché, qui sont entrés en vigueur le 1^{er} novembre 2023.

Coût de remplacement des instruments dérivés selon la notation des risques et le type de contrepartie

	Au 31 octobre 2024								
	Notation des risques (1)					Type de contrepartie (2)			
	AAA, AA	A	BBB	BB ou moins	Total	Banques	Entités gouvernementales de pays membres de l'OCDE	Autres	Total
(en millions de dollars canadiens)									
Justes valeurs positives brutes	31 561 \$	77 933 \$	25 206 \$	18 533 \$	153 233 \$	75 119 \$	24 655 \$	53 459 \$	153 233 \$
Incidence des conventions-cadres de compensation et des marges applicables	18 644	67 995	19 046	14 797	120 482	73 763	24 289	22 430	120 482
Coût de remplacement (après les conventions de compensation)	12 917 \$	9 938 \$	6 160 \$	3 736 \$	32 751 \$	1 356 \$	366 \$	31 029 \$	32 751 \$

	Au 31 octobre 2023								
	Notation des risques (1)					Type de contrepartie (2)			
	AAA, AA	A	BBB	BB ou moins	Total	Banques	Entités gouvernementales de pays membres de l'OCDE	Autres	Total
(en millions de dollars canadiens)									
Justes valeurs positives brutes	36 224 \$	70 010 \$	28 956 \$	10 605 \$	145 795 \$	69 841 \$	20 268 \$	55 686 \$	145 795 \$
Incidence des conventions-cadres de compensation et des marges applicables	24 025	60 556	22 765	7 718	115 064	68 151	20 237	26 676	115 064
Coût de remplacement (après les conventions de compensation)	12 199 \$	9 454 \$	6 191 \$	2 887 \$	30 731 \$	1 690 \$	31 \$	29 010 \$	30 731 \$

(1) Nos notations internes du risque AAA, AA, A et BBB représentent des investissements de qualité investissement tandis que les notations BB ou inférieures représentent des investissements de qualité inférieure, telles qu'elles figurent dans les grilles de notations internes de la rubrique Risque de crédit de notre rapport de gestion.

(2) Le type de contrepartie est défini conformément aux lignes directrices sur les normes de fonds propres.

Dérivés dans des relations de couverture

Nous appliquons la comptabilité de couverture afin de réduire au minimum l'incidence de la volatilité des résultats et du capital imputable à la variation des taux d'intérêt ou de change. Les fluctuations des taux d'intérêt ou de change peuvent accroître ou diminuer la valeur de marché des actifs et des passifs, ainsi que donner lieu à la variabilité des flux de trésorerie prévus.

Lorsqu'une relation de couverture est efficace, les profits, les pertes, les revenus et les charges liés à l'instrument de couverture compensent les profits, les pertes, les revenus et les charges liés à l'élément couvert. Se reporter à la note 2 pour connaître nos politiques en matière de comptabilité de couverture, notamment la présentation des montants liés à l'efficacité et à l'inefficacité de la couverture.

Nous évaluons et mesurons l'efficacité d'une relation de couverture en fonction de la variation de la juste valeur ou des flux de trésorerie de l'instrument de couverture dérivé par rapport à la variation de la juste valeur ou des flux de trésorerie de l'élément couvert attribuable au risque couvert. Lorsque des instruments de trésorerie sont désignés comme des couvertures des risques de change, seules les variations de leur valeur imputables au risque de change sont incluses dans l'évaluation et le calcul de l'efficacité de la couverture.

Les facteurs à l'origine des inefficacités éventuelles peuvent être des différences entre les instruments de couverture et les éléments couverts, notamment :

- Non-concordance des modalités des instruments de couverture et des éléments couverts, par exemple la fréquence et la date des révisions de taux et la fréquence des paiements.
- Différence entre les facteurs d'actualisation utilisés pour les instruments de couverture et les éléments couverts, en tenant compte des différentes fréquences de révisions de taux de l'instrument de couverture et de l'élément couvert.
- Dérivés de couverture ayant une juste valeur différente de zéro à la date de création de la relation de couverture, ce qui donne lieu à une non-concordance avec les modalités de l'élément couvert.

Nous fournissons ci-après une description de notre stratégie de gestion des risques pour chaque risque que nous décidons de couvrir :

Risque de taux d'intérêt

Nous avons recours aux contrats de taux d'intérêt pour gérer notre risque de taux d'intérêt en redéfinissant les caractéristiques relatives à la modification des taux des actifs et des passifs actuels ou prévus, y compris dans le cadre des activités de financement et d'investissement. Les swaps sont désignés soit comme couvertures de la juste valeur, soit comme couvertures de flux de trésorerie. Certains swaps ont été touchés par la Réforme du fait que le marché a fait une transition des taux IBOR vers les taux de référence alternatifs.

En ce qui a trait aux couvertures de la juste valeur, nous utilisons des contrats de taux d'intérêt pour gérer les variations de la juste valeur de nos instruments à taux fixe entraînées par la fluctuation des taux d'intérêt de référence. Les swaps de taux d'intérêt sont conclus individuellement afin de gérer le risque lié aux taux d'intérêt de référence, et les modalités des swaps sont appariées avec précision à celles des instruments à taux fixe désignés.

Nous utilisons aussi des swaps de taux d'intérêt pour les couvertures de la juste valeur afin de gérer le risque de taux d'intérêt lié aux actifs des prêts hypothécaires résidentiels et aux passifs de financement. Notre exposition au risque associé à ce portefeuille varie au gré de l'octroi de nouveaux prêts, du remboursement de prêts existants et de la vente de prêts hypothécaires titrisés. En conséquence, nous avons adopté pour ce portefeuille une stratégie de couverture dynamique dans le cadre de laquelle le rééquilibrage de la relation de couverture se fait plus souvent, par exemple aux deux semaines ou mensuellement.

Pour ce qui est des couvertures de flux de trésorerie, nous utilisons des contrats de taux d'intérêt pour gérer l'exposition de nos instruments à taux variable à la variabilité des flux de trésorerie résultant de fluctuations des taux d'intérêt de référence. Les instruments à taux variable et les transactions prévisionnelles qui se rapportaient à certains taux IBOR ont été touchés par la Réforme. Bien que certains swaps de taux d'intérêt soient conclus individuellement pour gérer un risque spécifique, d'autres swaps de taux d'intérêt peuvent être conclus pour gérer le risque de taux d'intérêt lié à un portefeuille d'actifs et de passifs.

Risque de change

Nous avons recours à des swaps sur devises dans une couverture de flux de trésorerie et à des contrats de change à terme dans une couverture de l'investissement net pour gérer notre risque de change. Certains instruments de trésorerie peuvent aussi être désignés comme couvertures de l'investissement net, selon le cas.

Pour les couvertures de flux de trésorerie, nous avons recours à des swaps sur devises et à des contrats à terme de gré à gré pour gérer la variabilité des flux de trésorerie découlant des fluctuations des taux de change sur nos passifs à taux fixe émis libellés en devises et les transactions prévues hautement probables. Le profil des échéances et les modalités de remboursement de ces swaps sont appariés avec ceux de nos actifs et passifs libellés en devises afin de limiter la volatilité de nos flux de trésorerie causée par la fluctuation des taux de change.

Pour les couvertures de l'investissement net, nous avons recours à une combinaison de contrats de change à terme et d'instruments de trésorerie, comme des passifs au titre des dépôts libellés en devises, pour gérer le risque de change découlant de nos investissements dans des établissements étrangers. Nos expositions les plus importantes concernent le dollar américain, la livre sterling et l'euro. Lorsque nous couvrons notre investissement net dans un établissement étranger au moyen de contrats de change à terme, seul l'élément prix au comptant non actualisé du contrat de change à terme est désigné comme instrument de couverture. Ainsi, la variation de la juste valeur de l'instrument de couverture résultant de fluctuations des taux à terme et des effets de l'actualisation est exclue de l'évaluation de l'efficacité de la couverture. Le risque lié aux établissements étrangers n'est couvert que dans la mesure où il concerne le capital des passifs au titre des dépôts libellés en devises ou le capital nominal du dérivé. Habituellement, nous ne prévoyons pas subir d'inefficacité significative relativement aux couvertures d'investissement net dans des établissements étrangers.

Risque sur actions

Nous utilisons des swaps sur rendement total dans le cadre de couvertures de flux de trésorerie pour limiter la variabilité des flux de trésorerie liés aux paiements attendus de notre régime de rémunération fondée sur des actions avec règlement en trésorerie destiné à certains employés clés, ces swaps consistant à échanger des paiements d'intérêt contre la variation indexée du cours de l'action RBC et le versement de dividendes.

Risque de crédit

Nous avons principalement recours à des dérivés de crédit pour couvrir économiquement notre risque de crédit. Nous atténuons la concentration des risques liés à un secteur de l'industrie et des risques liés à une seule entreprise de notre portefeuille de crédit en achetant des dérivés de crédit afin de transférer le risque de crédit à des tiers.

Instruments dérivés désignés dans une relation de couverture ⁽¹⁾

Le tableau suivant illustre la juste valeur des instruments dérivés et les montants de capital des passifs non dérivés, classés selon leur relation de couverture, ainsi que les dérivés qui ne sont pas désignés comme faisant partie d'une relation de couverture.

(en millions de dollars canadiens)	Aux							
	31 octobre 2024				31 octobre 2023			
	Désignés comme instruments de couverture dans une relation de couverture			Non désignés dans une relation de couverture	Désignés comme instruments de couverture dans une relation de couverture			Non désignés dans une relation de couverture
Juste valeur	Flux de trésorerie	Investissement net	Juste valeur		Flux de trésorerie	Investissement net		
Actif								
Instruments dérivés	18 \$	298 \$	4 \$	150 292 \$	156 \$	19 \$	13 \$	142 262 \$
Passif								
Instruments dérivés	59	27	433	163 244	50	100	409	142 070
Instruments non dérivés	—	—	37 833	s.o.	—	—	25 427	s.o.

(1) La juste valeur rend compte de l'incidence du classement des marges de variation quotidiennes en tant que règlement de la juste valeur des dérivés connexes, tel que le permettent certaines contreparties centrales.

s.o. sans objet

Les tableaux ci-après présentent l'analyse de la durée à courir jusqu'à l'échéance du capital nominal présenté ainsi que les taux moyens pondérés des instruments de couverture de même que la valeur comptable présentée, l'ensemble de ces éléments étant classé en fonction du type de relation de couverture.

Couvertures de la juste valeur

	Au 31 octobre 2024					
	Capital nominal				Valeur comptable (1)	
	Moins de 1 an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans	Total	Actif	Passif
(en millions de dollars canadiens, sauf les pourcentages)						
Risque de taux d'intérêt						
Contrats de taux d'intérêt						
Couverture d'actifs à taux fixe	11 396 \$	68 563 \$	38 343 \$	118 302 \$	10 \$	55 \$
Couverture de passifs à taux fixe	32 496	71 668	17 267	121 431	8	4
Taux d'intérêt fixe moyen pondéré						
Couverture d'actifs à taux fixe	3,8 %	3,8 %	3,5 %	3,7 %		
Couverture de passifs à taux fixe	2,9 %	2,8 %	3,1 %	2,8 %		

	Au 31 octobre 2023					
	Capital nominal				Valeur comptable (1)	
	Moins de 1 an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans	Total	Actif	Passif
(en millions de dollars canadiens, sauf les pourcentages)						
Risque de taux d'intérêt						
Contrats de taux d'intérêt						
Couverture d'actifs à taux fixe	8 853 \$	62 948 \$	21 702 \$	93 503 \$	156 \$	– \$
Couverture de passifs à taux fixe	23 592	75 130	10 236	108 958	–	50
Taux d'intérêt fixe moyen pondéré						
Couverture d'actifs à taux fixe	4,3 %	3,6 %	3,2 %	3,6 %		
Couverture de passifs à taux fixe	2,1 %	2,4 %	2,6 %	2,3 %		

(1) La valeur comptable rend compte de l'incidence du classement de la fluctuation quotidienne des marges en tant que règlement de la juste valeur des dérivés connexes, tel que le permettent certaines contreparties centrales.

Couverture de flux de trésorerie

	Au 31 octobre 2024					
	Capital nominal				Valeur comptable (1)	
	Moins de 1 an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans	Total	Actif	Passif
(en millions de dollars canadiens, sauf les pourcentages)						
Risque de taux d'intérêt						
Contrats de taux d'intérêt						
Couverture d'actifs à taux variable	91 698 \$	133 684 \$	6 831 \$	232 213 \$	– \$	– \$
Couverture de passifs à taux variable	46 390	101 339	33 845	181 574	–	–
Taux d'intérêt fixe moyen pondéré						
Couverture d'actifs à taux variable	4,1 %	3,5 %	3,5 %	3,7 %		
Couverture de passifs à taux variable	4,1 %	3,6 %	2,9 %	3,6 %		
Risque de change						
Swaps sur devises						
Couverture d'actifs à taux fixe	– \$	936 \$	– \$	936 \$	9 \$	21 \$
Couverture de passifs à taux fixe	–	4 163	–	4 163	198	6
Taux de change moyen pondéré CAD-EUR	s.o.	1,43	s.o.	1,43		
Taux de change moyen pondéré CAD-USD	s.o.	1,34	s.o.	1,34		

	Au 31 octobre 2023					
	Capital nominal				Valeur comptable (1)	
	Moins de 1 an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans	Total	Actif	Passif
(en millions de dollars canadiens, sauf les pourcentages)						
Risque de taux d'intérêt						
Contrats de taux d'intérêt						
Couverture d'actifs à taux variable	63 927 \$	68 470 \$	1 097 \$	133 494 \$	– \$	– \$
Couverture de passifs à taux variable	16 696	63 527	32 802	113 025	–	–
Taux d'intérêt fixe moyen pondéré						
Couverture d'actifs à taux variable	4,5 %	3,4 %	3,7 %	4,0 %		
Couverture de passifs à taux variable	4,9 %	3,8 %	2,8 %	3,7 %		
Risque de change						
Swaps sur devises						
Couverture d'actifs à taux fixe	63 \$	916 \$	– \$	979 \$	19 \$	14 \$
Taux de change moyen pondéré CAD-EUR	1,48	1,44	s.o.	1,45		
Taux de change moyen pondéré CAD-USD	s.o.	1,34	s.o.	1,34		

(1) La valeur comptable rend compte de l'incidence du classement de la fluctuation quotidienne des marges en tant que règlement de la juste valeur des dérivés connexes, tel que le permettent certaines contreparties centrales.

s.o. sans objet

Couvertures de l'investissement net

(en millions de dollars canadiens, sauf les pourcentages)	Au 31 octobre 2024					
	Capital nominal/Capital				Valeur comptable	
	Moins de 1 an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans	Total	Actif	Passif
Risque de change						
Passifs libellés en devises	4 540 \$	27 649 \$	6 505 \$	38 694 \$	s.o.	37 833 \$
Taux de change moyen pondéré CAD-USD	1,33	1,34	1,34	1,34		
Taux de change moyen pondéré CAD-EUR	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.		
Taux de change moyen pondéré CAD-GBP	1,71	1,76	s.o.	1,73		
Contrats à terme de gré à gré	19 926 \$	– \$	– \$	19 926 \$	4 \$	433 \$
Taux de change moyen pondéré CAD-USD	1,36	s.o.	s.o.	1,36		
Taux de change moyen pondéré CAD-EUR	1,50	s.o.	s.o.	1,50		
Taux de change moyen pondéré CAD-GBP	1,79	s.o.	s.o.	1,79		

(en millions de dollars canadiens, sauf les pourcentages)	Au 31 octobre 2023					
	Capital nominal/Capital				Valeur comptable	
	Moins de 1 an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans	Total	Actif	Passif
Risque de change						
Passifs libellés en devises	6 061 \$	14 653 \$	6 413 \$	27 127 \$	s.o.	25 427 \$
Taux de change moyen pondéré CAD-USD	1,28	1,29	1,33	1,30		
Taux de change moyen pondéré CAD-EUR	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.		
Taux de change moyen pondéré CAD-GBP	s.o.	1,71	s.o.	1,71		
Contrats à terme de gré à gré	18 920 \$	– \$	– \$	18 920 \$	13 \$	409 \$
Taux de change moyen pondéré CAD-USD	1,36	s.o.	s.o.	1,36		
Taux de change moyen pondéré CAD-EUR	1,45	s.o.	s.o.	1,45		
Taux de change moyen pondéré CAD-GBP	1,68	s.o.	s.o.	1,68		

s.o. sans objet

Les tableaux ci-après présentent de l'information sur les éléments couverts, lesquels sont classés selon le type de relation de couverture.

Couvertures de la juste valeur – actifs et passifs désignés comme éléments couverts

(en millions de dollars canadiens)	Au 31 octobre 2024 et pour l'exercice clos à cette date						
	Valeur comptable		Cumul des ajustements de la juste valeur de l'élément couvert inclus dans la valeur comptable		Postes du bilan consolidé	Variations de la juste valeur utilisée pour calculer l'inefficacité de la couverture	
	Actif	Passif	Actif	Passif			
Risque de taux d'intérêt							
Actifs à taux fixe (1)					Titres – Investissement, déduction faite de la correction de valeur applicable; Prêts – Prêts de détail; Prêts – Prêts de gros		
Passifs à taux fixe (1)	114 354 \$	– \$	(666)\$	– \$	Dépôts – Particuliers; Dépôts – Entreprises et gouvernements; Débentures subordonnées; Dépôts – Banques	2 702 \$	
	–	118 116	–	(2 312)		(3 963)	

Au 31 octobre 2023 et pour l'exercice clos à cette date

(en millions de dollars canadiens)	Valeur comptable		Cumul des ajustements de la juste valeur de l'élément couvert inclus dans la valeur comptable		Postes du bilan consolidé	Variations de la juste valeur utilisée pour calculer l'inefficacité de la couverture
	Actif	Passif	Actif	Passif		
Risque de taux d'intérêt						
Actifs à taux fixe (1)					Titres – Investissement, déduction faite de la correction de valeur applicable; Prêts – Prêts de détail; Prêts – Prêts de gros	(1 445)\$
Passifs à taux fixe (1)	86 734 \$	– \$ (3 911)\$		– \$	Dépôts – Entreprises et gouvernements; Débentures subordonnées; Dépôts – Banques	276
	–	102 535	–	(6 340)		

(1) Au 31 octobre 2024, le cumul des ajustements visant les couvertures de la juste valeur restant dans notre bilan consolidé pour les éléments couverts ayant cessé d'être ajustés en fonction des profits et pertes de couverture correspond à une perte de 238 millions de dollars pour les actifs à taux fixe et à un profit de 118 millions pour les passifs à taux fixe (perte de 539 millions et profit de 259 millions, respectivement, au 31 octobre 2023).

Couvertures de flux de trésorerie et de l'investissement net – actifs et passifs désignés comme éléments couverts

(en millions de dollars canadiens)	Au 31 octobre 2024 et pour l'exercice clos à cette date			
	Postes du bilan consolidé	Variations de la juste valeur utilisée pour calculer l'inefficacité de la couverture	Couverture de flux de trésorerie/ Réserve pour écarts de conversion	
			Couvertures maintenues	Couvertures abandonnées
Couverture de flux de trésorerie				
<i>Risque de taux d'intérêt</i>				
Actifs à taux variable	Titres – Investissement, déduction faite de la correction de valeur applicable; Prêts – Prêts de détail; Prêts – Prêts de gros; Dépôts productifs d'intérêts auprès de banques;	(4 415)\$	2 645 \$	(2 216)\$
Passifs à taux variable	Actifs achetés en vertu de conventions de revente et titres empruntés Dépôts – Entreprises et gouvernements; Dépôts – Dépôts de particuliers; Engagements afférents à des actifs vendus en vertu de conventions de rachat et aux titres prêtés	4 437	(1 801)	4 557
<i>Risque de change</i>				
Actifs à taux fixe	Titres – Investissement, déduction faite de la correction de valeur applicable	7	13	–
Passifs à taux fixe	Dépôts – Entreprises et gouvernements	(106)	(52)	–
Couvertures de l'investissement net				
<i>Risque de change</i>				
Filiales étrangères	s.o.	710	(8 005)	(382)

Note 9 Instruments financiers dérivés et activités de couverture (suite)

Au 31 octobre 2023 et pour l'exercice clos à cette date

(en millions de dollars canadiens)	Postes du bilan consolidé	Variations de la juste valeur utilisée pour calculer l'inefficacité de la couverture	Couverture de flux de trésorerie/ Réserve pour écarts de conversion	
			Couvertures maintenues	Couvertures abandonnées
Couverture de flux de trésorerie				
<i>Risque de taux d'intérêt</i>				
Actifs à taux variable	Titres – Investissement, déduction faite de la correction de valeur applicable; Prêts – Prêts de détail; Dépôts productifs d'intérêts auprès de banques;	2 248 \$	(2 115)\$	(3 126)\$
Passifs à taux variable	Actifs achetés en vertu de conventions de revente et titres empruntés Dépôts – Entreprises et gouvernements; Dépôts – Dépôts de particuliers; Engagements afférents à des actifs vendus en vertu de conventions de rachat et aux titres prêtés	(2 558)	3 535	5 607
<i>Risque de change</i>				
Actifs à taux fixe	Titres – Investissement, déduction faite de la correction de valeur applicable	50	–	–
Couvertures de l'investissement net				
<i>Risque de change</i>				
Filiales étrangères	s.o.	1 513	(7 297)	(382)

s.o. sans objet

Efficacité des relations de couverture désignées

(en millions de dollars canadiens)	Pour l'exercice clos le 31 octobre 2024			
	Variation de la juste valeur de l'instrument de couverture	Inefficacité de la couverture comptabilisée en résultat (1)	Variations de la valeur de l'instrument de couverture comptabilisées dans les autres éléments du résultat global	Montant reclassé de la réserve de couverture au résultat
Couvertures de la juste valeur				
<i>Risque de taux d'intérêt</i>				
Contrats de taux d'intérêt – actifs à taux fixe	(2 761)\$	(59)\$	s.o.	s.o.
Contrats de taux d'intérêt – passifs à taux fixe	3 961	(2)	s.o.	s.o.
Couverture de flux de trésorerie				
<i>Risque de taux d'intérêt</i>				
Contrats de taux d'intérêt – actifs à taux variable	4 416	15	2 559 \$	(3 195)\$
Contrats de taux d'intérêt – passifs à taux variable	(4 325)	(19)	(2 600)	3 872
<i>Risque de change</i>				
Swap sur devises – actifs à taux fixe	(6)	–	1	(12)
Swap sur devises – passifs à taux fixe	107	2	70	122
Couvertures de l'investissement net				
<i>Risque de change</i>				
Passifs libellés en devises	(455)	–	(455)	–
Contrats à terme de gré à gré	(255)	–	(254)	(1)

Pour l'exercice clos le 31 octobre 2023

(en millions de dollars canadiens)	Variation de la juste valeur de l'instrument de couverture	Inefficacité de la couverture comptabilisée en résultat (1)	Variations de la valeur de l'instrument de couverture comptabilisées dans les autres éléments du résultat global	Montant reclassé de la réserve de couverture au résultat
Couvertures de la juste valeur				
Risque de taux d'intérêt				
Contrats de taux d'intérêt – actifs à taux fixe	1 385 \$	(60)\$	s.o.	s.o.
Contrats de taux d'intérêt – passifs à taux fixe	(205)	71	s.o.	s.o.
Couverture de flux de trésorerie				
Risque de taux d'intérêt				
Contrats de taux d'intérêt – actifs à taux variable	(2 232)	7	(3 930)\$	(3 121)\$
Contrats de taux d'intérêt – passifs à taux variable	2 416	(11)	4 498	3 045
Risque de change				
Swap sur devises – actifs à taux fixe	(50)	–	(44)	(37)
Couvertures de l'investissement net				
Risque de change				
Passifs libellés en devises	(684)	–	(684)	–
Contrats à terme de gré à gré	(828)	–	(828)	(191)

(1) L'inefficacité de la couverture comptabilisée en résultat comprenait des pertes de 50 millions de dollars qui sont exclues de l'évaluation de l'efficacité de la couverture et qui sont compensées par des couvertures économiques (profits de 3 millions au 31 octobre 2023).
s.o. sans objet

Rapprochement des composantes des capitaux propres

Le tableau ci-après présente un rapprochement, par catégorie de risque, de chaque composante des capitaux propres ainsi qu'une analyse des autres éléments du résultat global relatifs à la comptabilité de couverture :

(en millions de dollars canadiens)	Pour l'exercice clos le 31 octobre 2024		Pour l'exercice clos le 31 octobre 2023	
	Réserve de couverture de flux de trésorerie	Réserve pour écarts de conversion	Réserve de couverture de flux de trésorerie	Réserve pour écarts de conversion
Solde au début de l'exercice	2 756 \$	6 612 \$	2 394 \$	5 688 \$
Couverture de flux de trésorerie				
Tranche efficace de la variation de la juste valeur :				
Risque de taux d'intérêt	(40)		568	
Risque de change	71		(44)	
Risque sur actions	413		(119)	
Montant net reclassé en résultat net :				
Couvertures maintenues :				
Risque de taux d'intérêt	134		(377)	
Risque de change	(110)		37	
Risque sur actions	(350)		93	
Couvertures dont la désignation a été annulée :				
Risque de taux d'intérêt	(811)		453	
Couverture de l'investissement net dans des établissements à l'étranger				
Dettes libellées en devises		(455)		(684)
Contrats de change à terme		(254)		(828)
Écarts de conversion liés aux établissements à l'étranger		1 018		2 164
Reclassement en résultat de pertes (profits) de change		–		(160)
Reclassement en résultat de pertes (profits) liés aux activités de couverture de l'investissement net		1		191
Impôt sur les variations des réserves durant la période	204	206	(249)	241
Solde à la fin de l'exercice	2 267 \$	7 128 \$	2 756 \$	6 612 \$

Note 10 Locaux et matériel

(en millions de dollars canadiens)	Pour l'exercice clos le 31 octobre 2024								
	Détenus par la Banque (1)						Actifs au titre de droits d'utilisation		
	Terrains	Bâtiments	Matériel informatique	Mobilier, agencements et autre matériel	Améliorations locatives	Travaux en cours	Bâtiments	Matériel	Total (2)
Coût									
Solde au début de la période	140 \$	1 251 \$	1 283 \$	835 \$	3 007 \$	108 \$	5 893 \$	317 \$	12 834 \$
Entrées	103	77	21	11	50	522	526	2	1 312
Acquisition au moyen d'un regroupement d'entreprises	-	-	-	13	59	-	226	-	298
Transferts des travaux en cours	-	5	240	132	102	(479)	-	-	-
Cessions	-	(6)	(140)	(82)	(29)	-	(165)	-	(422)
Écart de change	1	2	10	3	19	-	61	-	96
Autres	-	(4)	(3)	(12)	(39)	(22)	(109)	-	(189)
Solde à la fin de la période	244 \$	1 325 \$	1 411 \$	900 \$	3 169 \$	129 \$	6 432 \$	319 \$	13 929 \$
Amortissement cumulé									
Solde au début de la période	- \$	646 \$	723 \$	550 \$	1 863 \$	- \$	2 149 \$	154 \$	6 085 \$
Amortissement	-	59	249	73	279	-	620	84	1 364
Cessions	-	(6)	(140)	(82)	(25)	-	(54)	-	(307)
Écart de change	-	1	8	2	7	-	21	-	39
Autres	-	(6)	(6)	11	(52)	-	(51)	-	(104)
Solde à la fin de la période	- \$	694 \$	834 \$	554 \$	2 072 \$	- \$	2 685 \$	238 \$	7 077 \$
Valeur comptable nette à la fin de la période	244 \$	631 \$	577 \$	346 \$	1 097 \$	129 \$	3 747 \$	81 \$	6 852 \$

(en millions de dollars canadiens)	Pour l'exercice clos le 31 octobre 2023								
	Détenus par la Banque (1)						Actifs au titre de droits d'utilisation		
	Terrains	Bâtiments	Matériel informatique	Mobilier, agencements et autre matériel	Améliorations locatives	Travaux en cours	Bâtiments	Matériel	Total
Coût									
Solde au début de la période	141 \$	1 261 \$	1 169 \$	836 \$	2 845 \$	120 \$	5 748 \$	299 \$	12 419 \$
Entrées	-	-	32	12	29	511	385	80	1 049
Acquisition au moyen d'un regroupement d'entreprises	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Transferts des travaux en cours	-	19	246	62	187	(514)	-	-	-
Cessions	-	(53)	(216)	(96)	(78)	(2)	(331)	(31)	(807)
Écart de change	1	6	22	9	32	1	103	-	174
Autres	(2)	18	30	12	(8)	(8)	(12)	(31)	(1)
Solde à la fin de la période	140 \$	1 251 \$	1 283 \$	835 \$	3 007 \$	108 \$	5 893 \$	317 \$	12 834 \$
Amortissement cumulé									
Solde au début de la période	- \$	627 \$	640 \$	525 \$	1 656 \$	- \$	1 643 \$	114 \$	5 205 \$
Amortissement	-	51	247	91	235	-	559	92	1 275
Cessions	-	(50)	(216)	(88)	(70)	-	(112)	(31)	(567)
Écart de change	-	3	16	6	16	-	31	-	72
Autres	-	15	36	16	26	-	28	(21)	100
Solde à la fin de la période	- \$	646 \$	723 \$	550 \$	1 863 \$	- \$	2 149 \$	154 \$	6 085 \$
Valeur comptable nette à la fin de la période	140 \$	605 \$	560 \$	285 \$	1 144 \$	108 \$	3 744 \$	163 \$	6 749 \$

- (1) Au 31 octobre 2024, nous avons des engagements contractuels totalisant 137 millions de dollars visant l'acquisition de locaux et de matériel (120 millions au 31 octobre 2023).
- (2) Comprend des immeubles de placement d'une valeur de 186 millions de dollars (néant au 31 octobre 2023) qui sont régis par des contrats de location simple et inscrits au coût, diminué du cumul des amortissements. La juste valeur, déterminée par des professionnels en placement internes ainsi que par des évaluateurs de propriété externes indépendants qui possèdent les qualifications et l'expérience professionnelles adéquates, se chiffre à 188 millions de dollars (néant au 31 octobre 2023).

Paiements au titre de la location

Les paiements au titre de la location pour l'exercice clos le 31 octobre 2024 ont totalisé 1 440 millions de dollars, dont 708 millions, ou 49 %, se rapportent aux paiements variables et 732 millions, ou 51 %, se rapportent aux paiements fixes. Les paiements au titre de la location pour l'exercice clos le 31 octobre 2023 ont totalisé 1 326 millions de dollars, dont 655 millions, ou 49 %, se rapportent aux paiements variables et 671 millions, ou 51 %, aux paiements fixes.

Le total des paiements variables au titre de la location non compris dans l'évaluation des obligations locatives était de 697 millions de dollars pour l'exercice clos le 31 octobre 2024 (647 millions au 31 octobre 2023).

Goodwill

(en millions de dollars canadiens)	Pour l'exercice clos le 31 octobre 2024										
	Services bancaires particuliers – Canada	Services bancaires dans les Antilles	Services bancaires aux entreprises	Gestion de patrimoine – Canada	Gestion mondiale d'actifs	Gestion de patrimoine – États-Unis (y compris City National)	Gestion de patrimoine – International	Services aux investisseurs	Assurances	Marchés des Capitaux	Total
Solde au début de la période	1 851 \$	1 791 \$	793 \$	593 \$	2 016 \$	3 080 \$	1 124 \$	29 \$	112 \$	1 205 \$	12 594 \$
Acquisitions	3 159	–	3 022	283	72	–	–	–	–	–	6 536
Cessions	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–
Écart de change et autres	(16)	7	–	1	76	11	74	–	–	3	156
Solde à la fin de la période	4 994 \$	1 798 \$	3 815 \$	877 \$	2 164 \$	3 091 \$	1 198 \$	29 \$	112 \$	1 208 \$	19 286 \$

(en millions de dollars canadiens)	Pour l'exercice clos le 31 octobre 2023										
	Services bancaires particuliers – Canada (1)	Services bancaires dans les Antilles	Services bancaires aux entreprises (1)	Gestion de patrimoine – Canada	Gestion mondiale d'actifs	Gestion de patrimoine – États-Unis (y compris City National)	Gestion de patrimoine – International	Services aux investisseurs	Assurances	Marchés des Capitaux	Total
Solde au début de la période	1 802 \$	1 759 \$	772 \$	589 \$	1 928 \$	3 027 \$	1 042 \$	59 \$	112 \$	1 187 \$	12 277 \$
Acquisitions	49	–	21	–	–	–	–	–	–	–	70
Cessions	–	–	–	–	–	–	–	(30)	–	–	(30)
Écart de change et autres	–	32	–	4	88	53	82	–	–	18	277
Solde à la fin de la période	1 851 \$	1 791 \$	793 \$	593 \$	2 016 \$	3 080 \$	1 124 \$	29 \$	112 \$	1 205 \$	12 594 \$

(1) Les montants ont été révisés par rapport à ceux présentés précédemment afin qu'ils soient conformes à la nouvelle base de présentation de l'information sectorielle. Pour plus de détails sur nos secteurs d'exploitation, se reporter à la note 26.

Avec prise d'effet au quatrième trimestre de 2024, le secteur Services bancaires aux particuliers et aux entreprises a été scindé en deux secteurs d'exploitation distincts : Services bancaires aux particuliers et Services bancaires aux entreprises. Par conséquent, l'UGT Services bancaires canadiens a été divisée en deux : Services bancaires aux particuliers – Canada et Services bancaires aux entreprises. Le goodwill des Services bancaires canadiens a été affecté à ces deux nouvelles UGT. Les résultats correspondants ont été révisés afin qu'ils soient conformes à la nouvelle base de présentation de l'information sectorielle. Pour plus de détails sur nos secteurs d'exploitation, se reporter à la note 26.

Nous effectuons un test de dépréciation annuel en comparant la valeur comptable de chaque UGT avec sa valeur recouvrable. La valeur recouvrable d'une UGT est représentée par sa valeur d'utilité, sauf en cas d'excédent de la valeur comptable de l'UGT sur sa valeur d'utilité. Dans ce cas, la valeur recouvrable correspond au montant le plus élevé entre la juste valeur de l'UGT diminuée des coûts de sortie et sa valeur d'utilité. Notre test de dépréciation annuel est effectué au 1^{er} août.

Lors de nos tests de dépréciation annuels de 2024 et de 2023, la valeur recouvrable de notre UGT Services bancaires dans les Antilles était basée sur sa juste valeur diminuée des coûts de sortie, et les valeurs recouvrables de toutes les autres UGT ayant fait l'objet d'un test étaient basées sur leur valeur d'utilité.

Valeur d'utilité

Nous calculons la valeur d'utilité au moyen d'une méthode de l'actualisation des flux de trésorerie sur cinq ans, à l'exception de l'UGT Gestion de patrimoine – International pour laquelle nous avons utilisé des projections des flux de trésorerie sur sept ans, qui correspondent mieux au plan de croissance stratégique découlant de l'acquisition de RBC Brewin Dolphin. Les flux de trésorerie futurs sont fondés sur les prévisions financières établies par la direction, lesquelles sont estimées en fonction des résultats prévus, des initiatives d'affaires, des capitaux requis pour financer les flux de trésorerie futurs et des rendements pour les actionnaires. Les principaux facteurs ayant une incidence sur les flux de trésorerie futurs comprennent la marge nette d'intérêt et la moyenne des actifs productifs d'intérêts. Les valeurs attribuées à ces facteurs pour la période visée par les prévisions sont fondées sur l'expérience passée, les prévisions économiques internes et externes et les attentes de la direction quant à l'incidence de la conjoncture économique sur nos résultats financiers. Au-delà de la période de projection des flux de trésorerie initiale, les flux de trésorerie sont réputés augmenter à un rythme constant selon un taux de croissance à long terme nominal (taux de croissance final). Les taux de croissance finaux sont établis en fonction des attentes de croissance stable à long terme dans les pays où l'UGT exerce ses activités. Les taux d'actualisation utilisés pour déterminer la valeur actualisée des flux de trésorerie futurs prévus de chaque UGT sont fondés sur le coût du capital à l'échelle de la Banque, ajusté en fonction des risques auxquels chaque UGT est exposée. Les risques propres aux UGT comprennent le risque souverain, le risque commercial/opérationnel, le risque géographique (y compris le risque politique, le risque de dévaluation et la réglementation gouvernementale), le risque de change et le risque de prix (y compris le risque lié à l'établissement des prix des produits et l'inflation).

L'estimation de la valeur d'utilité nécessite un jugement important pour déterminer les données utilisées pour l'application du modèle d'actualisation des flux de trésorerie; cette estimation est très sensible aux variations des flux de trésorerie futurs, des taux d'actualisation et des taux de croissance finaux appliqués aux flux de trésorerie postérieurs à la période visée par les prévisions. La sensibilité de la valeur employée pour les données et hypothèses clés utilisées a été soumise à un test aux fins du recalcul de la valeur recouvrable en appliquant des changements raisonnablement possibles à ces paramètres. Au 1^{er} août 2024,

aucune des variations raisonnablement possibles décrites d'une donnée ou d'une hypothèse clé individuelle n'aurait donné lieu à un excédent de la valeur comptable d'une UGT sur sa valeur recouvrable, selon la valeur d'utilité.

Les taux de croissance finaux et les taux d'actualisation avant impôt utilisés dans nos modèles d'actualisation des flux de trésorerie sont résumés ci-après.

	Aux			
	1 ^{er} août 2024		1 ^{er} août 2023	
	Taux d'actualisation (1)	Taux de croissance final	Taux d'actualisation (1)	Taux de croissance final
Groupe d'unités génératrices de trésorerie				
Services bancaires aux particuliers – Canada (2)	11,7 %	3,0 %	11,7 %	3,0 %
Services bancaires dans les Antilles	13,7	3,5	12,9	3,5
Services bancaires aux entreprises (2)	11,7	3,0	11,7	3,0
Gestion de patrimoine – Canada	12,5	3,0	12,5	3,0
Gestion mondiale d'actifs	12,4	3,0	12,5	3,0
Gestion de patrimoine – États-Unis (y compris City National)	12,6	3,0	12,5	3,0
Gestion de patrimoine – International	12,3	3,0	12,5	3,0
Services aux investisseurs	12,5	3,0	12,4	3,0
Assurances	12,5	3,0	12,4	3,0
Marchés des Capitaux	12,7	3,0	12,7	3,0

(1) Les taux d'actualisation avant impôt sont déterminés implicitement en fonction des taux d'actualisation après impôt.

(2) Représente les hypothèses liées à l'ancienne UGT Services bancaires canadiens, qui a été divisée pour devenir les UGT Services bancaires aux particuliers – Canada et Services bancaires aux entreprises avec prise d'effet au quatrième trimestre de 2024.

Juste valeur diminuée des coûts de sortie – Services bancaires dans les Antilles

Nous avons calculé la juste valeur diminuée des coûts de sortie au moyen de la méthode de l'actualisation des flux de trésorerie, qui projette les flux de trésorerie futurs sur une période de 5 ans. Les flux de trésorerie sont fondés sur les prévisions de la direction, lesquelles sont ajustées pour estimer le point de vue d'un acheteur tiers potentiel. Quant aux flux de trésorerie postérieurs à la période initiale de 5 ans, il est présumé qu'ils augmenteront de façon constante, selon un taux de croissance nominal à long terme. Les flux de trésorerie futurs, les taux de croissance finaux et les taux d'actualisation sont basés sur les mêmes facteurs que ceux décrits ci-dessus. Cette évaluation de la juste valeur est classée au niveau 3 de la hiérarchie des évaluations à la juste valeur, car certaines données importantes ne sont pas observables.

L'estimation de la juste valeur diminuée des coûts de sortie nécessite un jugement important afin de déterminer les données utilisées pour l'application du modèle d'actualisation des flux de trésorerie et est plus sensible aux variations des flux de trésorerie futurs, des taux d'actualisation et des taux de croissance finaux appliqués aux flux de trésorerie au-delà de la période visée par les prévisions. La sensibilité de la juste valeur diminuée des coûts de sortie aux données et hypothèses clés a été soumise à un test aux fins du recalcul de la valeur recouvrable en appliquant des changements raisonnablement possibles à ces paramètres. Au 1^{er} août 2024, aucune des variations raisonnablement possibles décrites d'une donnée ou d'une hypothèse clé individuelle n'aurait donné lieu à un excédent de la valeur comptable d'une UGT sur sa valeur recouvrable.

Autres immobilisations incorporelles

	Pour l'exercice clos le 31 octobre 2024					
	Logiciels générés en interne	Autres logiciels	Immobilisations incorporelles liées à des dépôts de base	Listes de clients et relations-clients (1)	Logiciels en cours	Total
(en millions de dollars canadiens)						
Valeur comptable brute						
Solde au début de la période	5 595 \$	1 097 \$	1 658 \$	2 456 \$	1 527 \$	12 333 \$
Entrées	31	4	–	9	1 090	1 134
Acquisition au moyen d'un regroupement d'entreprises	–	–	1 972	370	–	2 342
Transferts	1 204	42	–	–	(1 246)	–
Cessions	(1 204)	(67)	–	(9)	(1)	(1 281)
Pertes de valeur	(37)	(18)	–	–	(30)	(85)
Écart de change	32	17	7	115	3	174
Autres variations	(47)	(1)	–	–	14	(34)
Solde à la fin de la période	5 574 \$	1 074 \$	3 637 \$	2 941 \$	1 357 \$	14 583 \$
Amortissement cumulé						
Solde au début de la période	(3 596)\$	(658)\$	(1 330)\$	(846)\$	– \$	(6 430)\$
Dotation à l'amortissement pour l'exercice	(986)	(102)	(325)	(136)	–	(1 549)
Cessions	1 204	66	–	7	–	1 277
Pertes de valeur	12	5	–	–	–	17
Écart de change	(21)	(7)	(8)	(31)	–	(67)
Autres variations	–	(33)	–	–	–	(33)
Solde à la fin de la période	(3 387)\$	(729)\$	(1 663)\$	(1 006)\$	– \$	(6 785)\$
Solde net à la fin de la période	2 187 \$	345 \$	1 974 \$	1 935 \$	1 357 \$	7 798 \$

(en millions de dollars canadiens)	Logiciels générés en interne	Autres logiciels	Immobilisations incorporelles liées à des dépôts de base	Listes de clients et relations- clients	Logiciels en cours	Total
Valeur comptable brute						
Solde au début de la période	5 076 \$	908 \$	1 630 \$	2 472 \$	1 535 \$	11 621 \$
Entrées	81	179	–	–	1 134	1 394
Acquisition au moyen d'un regroupement d'entreprises	–	31	–	–	–	31
Transferts	1 067	78	–	–	(1 145)	–
Cessions	(509)	(145)	–	(160)	8	(806)
Pertes de valeur	(73)	–	–	(9)	(5)	(87)
Écart de change	68	17	28	144	38	295
Autres variations	(115)	29	–	9	(38)	(115)
Solde à la fin de la période	5 595 \$	1 097 \$	1 658 \$	2 456 \$	1 527 \$	12 333 \$
Amortissement cumulé						
Solde au début de la période	(3 031)\$	(612)\$	(1 146)\$	(749)\$	– \$	(5 538)\$
Dotations à l'amortissement pour l'exercice	(993)	(146)	(160)	(172)	–	(1 471)
Cessions	506	157	–	114	–	777
Pertes de valeur	(19)	–	–	–	–	(19)
Écart de change	(37)	(13)	(24)	(33)	–	(107)
Autres variations	(22)	(44)	–	(6)	–	(72)
Solde à la fin de la période	(3 596)\$	(658)\$	(1 330)\$	(846)\$	– \$	(6 430)\$
Solde net à la fin de la période	1 999 \$	439 \$	328 \$	1 610 \$	1 527 \$	5 903 \$

(1) Comprend des contrats de gestion des fonds communs de placement ayant une durée d'utilité indéterminée dans l'UGT Gestion mondiale d'actifs de 259 millions de dollars acquis dans le cadre de la transaction visant HSBC Canada.

Note 12 Coentreprises et entreprises associées

Prises individuellement, les coentreprises et les entreprises associées n'ont aucune incidence significative sur nos résultats financiers. Le tableau suivant présente la valeur comptable de nos participations dans des coentreprises et des entreprises associées comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence, ainsi que notre quote-part du bénéfice de ces entités.

(en millions de dollars canadiens)	Coentreprises		Entreprises associées	
	Aux et pour les exercices clos les			
	31 octobre 2024	31 octobre 2023	31 octobre 2024	31 octobre 2023
Valeur comptable	542 \$	215 \$	293 \$	286 \$
Quote-part des éléments suivants :				
Bénéfice net (1)	64 \$	18 \$	(41)\$	5 \$

(1) Compte non tenu des pertes de valeur comptabilisées sur nos participations dans des entreprises associées. Au cours de l'exercice clos le 31 octobre 2024, nous avons comptabilisé des pertes de valeur de 38 millions de dollars au poste Revenus autres que d'intérêt – Bénéfice (perte) des coentreprises et des entreprises associées relativement à notre participation dans une société associée de notre secteur Gestion de patrimoine (242 millions au 31 octobre 2023).

Note 13 Autres actifs

(en millions de dollars canadiens)	Aux	
	31 octobre 2024	31 octobre 2023 (retraité – note 2)
Débiteurs et montants prépayés	4 389 \$	4 299 \$
Intérêts courus à recevoir	7 904	7 774
Garanties en espèces	20 475	20 104
Créances sur activités de négociation de marchandises	9 834	5 979
Actif d'impôt différé	4 328	3 116
Actifs au titre des avantages du personnel	3 630	2 826
Actifs détenus en vue de la vente	–	2 562
Actifs liés aux activités d'assurance		
Actifs au titre des contrats d'assurance	588	681
Actifs au titre des contrats de réassurance détenus	1 758	1 582
Actif net des fonds distincts (note 15)	3 378	2 708
Prêts garantis et autres	517	529
Participations dans des coentreprises et des entreprises associées	835	501
Dépôts de garantie	11 108	8 849
Métaux précieux	6 018	2 753
Sommes à recevoir des courtiers, des contrepartistes et des clients	3 343	2 834
Impôt à recevoir	7 418	8 908
Autres	6 632	5 366
	92 155 \$	81 371 \$

Note 14 Dépôts

(en millions de dollars canadiens)	Aux							
	31 octobre 2024				31 octobre 2023			
	À vue (1)	À préavis (2)	À terme (3)	Total	À vue (1)	À préavis (2)	À terme (3)	Total
Particuliers	205 714 \$	62 845 \$	253 580 \$	522 139 \$	186 530 \$	57 614 \$	197 802 \$	441 946 \$
Entreprises et gouvernements	369 943	20 157	449 570	839 670	316 200	19 056	409 819	745 075
Banques	9 675	641	37 406	47 722	7 996	769	35 901	44 666
	585 332 \$	83 643 \$	740 556 \$	1 409 531 \$	510 726 \$	77 439 \$	643 522 \$	1 231 687 \$
Dépôts non productifs d'intérêts (4)								
Canada	144 712 \$	7 164 \$	203 \$	152 079 \$	132 994 \$	6 107 \$	168 \$	139 269 \$
États-Unis	38 520	–	–	38 520	40 646	–	–	40 646
Europe (5)	11	–	–	11	17	–	–	17
Autres pays	7 758	–	–	7 758	7 265	–	–	7 265
Dépôts productifs d'intérêts (4)								
Canada	355 221	14 468	594 066	963 755	302 746	14 641	493 347	810 734
États-Unis	28 389	61 087	75 933	165 409	16 210	55 895	78 837	150 942
Europe (5)	5 013	851	53 295	59 159	5 353	726	51 812	57 891
Autres pays	5 708	73	17 059	22 840	5 495	70	19 358	24 923
	585 332 \$	83 643 \$	740 556 \$	1 409 531 \$	510 726 \$	77 439 \$	643 522 \$	1 231 687 \$

- Les dépôts à vue comprennent tous les dépôts pour lesquels nous n'avons pas le droit d'exiger un avis de retrait, ce qui comprend des comptes d'épargne et des comptes-chèques.
- Les dépôts à préavis comprennent tous les dépôts pour lesquels nous pouvons exiger légalement un avis de retrait. Ces dépôts sont principalement des comptes d'épargne.
- Les dépôts à terme sont remboursables à une date fixe et comprennent aussi les dépôts à terme, les certificats de placement garanti et d'autres instruments semblables.
- La répartition géographique des dépôts est fondée sur l'origine des dépôts et le pays où les revenus sont comptabilisés. Au 31 octobre 2024, les dépôts libellés en dollars américains, en livres sterling, en euros et en autres devises s'élevaient respectivement à 511 milliards de dollars, 34 milliards, 53 milliards et 29 milliards (445 milliards, 34 milliards, 49 milliards et 32 milliards au 31 octobre 2023, respectivement).
- Comprend le Royaume-Uni et les îles Anglo-Normandes.

Échéances contractuelles des dépôts à terme (1)

(en millions de dollars canadiens)	Aux	
	31 octobre 2024	31 octobre 2023
Moins de 1 an :		
Moins de 3 mois	207 698 \$	182 373 \$
De 3 à 6 mois	94 585	69 868
De 6 à 12 mois	173 603	151 079
De 1 à 2 ans	79 777	76 232
De 2 à 3 ans	61 175	49 965
De 3 à 4 ans	45 767	36 774
De 4 à 5 ans	20 692	36 506
Plus de 5 ans	57 259	40 725
	740 556 \$	643 522 \$

- Le montant global des dépôts à terme en coupures de 100 000 \$ ou plus se chiffre à 670 milliards de dollars (586 milliards au 31 octobre 2023).

Soldes moyens des dépôts et taux d'intérêt moyens

(en millions de dollars canadiens, sauf les pourcentages)	Pour les exercices clos			
	le 31 octobre 2024		le 31 octobre 2023	
	Soldes moyens	Taux moyens	Soldes moyens	Taux moyens
Canada	1 035 064 \$	3,57 %	913 669 \$	3,02 %
États-Unis	191 257	3,33	196 490	2,74
Europe	58 693	5,26	70 426	4,22
Autres pays	32 016	2,48	31 035	2,26
	1 317 030 \$	3,59 %	1 211 620 \$	3,03 %

Note 15 Assurance et réassurance

Nos contrats d'assurance émis comprennent des produits d'assurance vie, d'assurance maladie, d'assurance voyage, de rente et de fonds distincts offerts aux particuliers et aux entreprises partout au Canada. À l'extérieur de Canada, nous offrons des contrats de réassurance et de rétrocession pour des produits de réassurance du risque de longévité, de rétrocession vie et de réassurance crédit en cas de décès, d'invalidité ou de maladies graves. Les contrats de réassurance émis sont présentés dans les soldes des contrats de réassurance au bilan consolidé.

Dans le cours normal des activités, nous concluons également des contrats de réassurance afin de réassurer les risques auprès d'autres compagnies d'assurance et de réassurance en vue de diminuer notre profil de risque, de limiter l'exposition aux risques majeurs et de fournir une capacité accrue de croissance future. Les contrats de réassurance détenus ne nous déchargent pas de nos engagements liés aux contrats d'assurance directs émis. Nous évaluons la situation financière des réassureurs et surveillons nos concentrations du risque de crédit afin de réduire au minimum notre exposition à des pertes liées à l'insolvabilité du réassureur. La valeur comptable des actifs au titre des contrats d'assurance détenus présentée à la note 13 correspond à notre exposition maximale au risque de crédit à la date de clôture.

Les contrats d'assurance et de réassurance sont présentés en fonction du portefeuille, de manière à ce que les portefeuilles de contrats en situation d'actif soient présentés distinctement de ceux en position passif.

Résultats des activités d'assurance et des placements d'assurance

Le tableau suivant présente la composition du résultat des activités d'assurance et du résultat des placements d'assurance pour les contrats d'assurance émis et les contrats de réassurance détenus.

(en millions de dollars canadiens)	Pour les exercices clos	
	le 31 octobre 2024	le 31 octobre 2023 (1)
Produit des activités d'assurance		
Montants comptabilisés pour les contrats évalués selon la méthode d'évaluation générale et la méthode des honoraires variables :		
Montants liés aux variations du passif au titre de la couverture restante :		
Charges liées aux sinistres survenus et autres charges afférentes aux activités d'assurance prévues	2 970 \$	2 688 \$
Reprise de l'ajustement au titre du risque non financier et autres	191	179
Marge sur services contractuels comptabilisée pour des services fournis	255	303
Recouvrement des flux de trésorerie liés aux frais d'acquisition	81	78
	3 497	3 248
Montants comptabilisés pour les contrats évalués selon la méthode de répartition des primes	1 576	1 422
	5 073	4 670
Charges afférentes aux activités d'assurance (2)		
Sinistres survenus et autres charges	(3 901)	(3 522)
Pertes sur contrats déficitaires et reprises de ces pertes (services futurs)	(246)	(154)
Ajustements au passif au titre des sinistres survenus (services passés)	(2)	5
Amortissement des flux de trésorerie liés aux frais d'acquisition	(81)	(78)
	(4 230)	(3 749)
Produits nets (charges nettes) afférents aux contrats de réassurance détenus	(66)	(218)
Résultat des activités d'assurance	777 \$	703 \$
Revenu d'investissement net (3)	3 259 \$	565 \$
Produits (charges) financiers d'assurance		
Intérêts courus	(126)	(135)
Incidence des changements au taux d'actualisation et à d'autres hypothèses financières	(1 754)	259
Incidence des changements aux flux de trésorerie d'exécution aux taux actuels lorsque l'incidence correspondante sur la marge sur services contractuels est à taux fixe	(412)	(258)
Variation de la juste valeur des éléments sous-jacents pour des contrats évalués selon la méthode des honoraires variables	(746)	(107)
Autres	(93)	(180)
	(3 131)	(421)
Produits (charges) financiers de réassurance	166	12
Résultat des placements d'assurance	294 \$	156 \$
Résultats des activités d'assurance et des placements d'assurance	1 071 \$	859 \$

(1) Les montants de 2023 pourraient ne pas être entièrement comparables à ceux de la période considérée, car nous ne gérons pas nos portefeuilles d'actifs et de passifs conformément aux dispositions d'IFRS 17, et le revenu d'investissement net n'a pas été retraité pour tenir compte du reclassement de certains actifs financiers admissibles. Pour plus de détails, se reporter à la note 2.

(2) Comprend des charges afférentes aux activités d'assurance de 948 millions de dollars (840 millions au 31 octobre 2023) découlant de contrats d'assurance évalués selon la méthode de répartition des primes.

(3) Pour connaître les montants au titre des intérêts, des dividendes et des profits nets (pertes nettes) découlant des instruments financiers à la juste valeur par le biais du résultat net liés au secteur Assurances, se reporter à la note 3.

Contrats d'assurance selon la couverture restante et les sinistres survenus

Le tableau ci-après montre la variation des passifs nets des contrats d'assurance au titre de la couverture restante et des sinistres survenus pour les contrats d'assurance de courte durée évalués selon la méthode de répartition des primes et les contrats d'assurance de longue durée évalués selon la méthode d'évaluation générale et la méthode des honoraires variables.

(en millions de dollars canadiens)	Aux ou pour les exercices clos les					
	31 octobre 2024			31 octobre 2023		
	Passifs au titre de la couverture restante (1)	Passifs au titre des sinistres survenus (2)	Total	Passifs au titre de la couverture restante (1)	Passifs au titre des sinistres survenus (2)	Total
Solde au début de la période :						
Actifs au titre des contrats d'assurance	1 531 \$	(850)\$	681 \$	1 191 \$	(704)\$	487 \$
Passifs au titre des contrats d'assurance	(17 858)	(1 168)	(19 026)	(17 227)	(999)	(18 226)
Passifs nets au titre des contrats d'assurance	(16 327)\$	(2 018)\$	(18 345)\$	(16 036)\$	(1 703)\$	(17 739)\$
Produit des activités d'assurance	5 073 \$	– \$	5 073 \$	4 670 \$	– \$	4 670 \$
Charges afférentes aux activités d'assurance	(358)	(3 872)	(4 230)	(250)	(3 499)	(3 749)
Produits (charges) financiers d'assurance	(2 974)	(157)	(3 131)	(388)	(33)	(421)
Composants investissements	705	(705)	–	660	(660)	–
Flux de trésorerie :						
Primes reçues	(5 940)	–	(5 940)	(5 739)	–	(5 739)
Sinistre et autres charges afférentes aux activités d'assurance payés	–	4 388	4 388	–	4 196	4 196
Flux de trésorerie liés aux frais d'acquisition et autres	417	–	417	378	–	378
Total des flux de trésorerie	(5 523)\$	4 388 \$	(1 135)\$	(5 361)\$	4 196 \$	(1 165)\$
Autres variations	343	(218)	125	378	(319)	59
Solde à la fin de la période :						
Actifs au titre des contrats d'assurance	1 805 \$	(1 217)\$	588 \$	1 531 \$	(850)\$	681 \$
Passifs au titre des contrats d'assurance	(20 866)	(1 365)	(22 231)	(17 858)	(1 168)	(19 026)
Passifs nets au titre des contrats d'assurance	(19 061)\$	(2 582)\$	(21 643)\$	(16 327)\$	(2 018)\$	(18 345)\$

(1) Le solde des passifs au titre de la couverture restante à la fin de la période comprend un élément de perte de 366 millions de dollars (122 millions au 31 octobre 2023).

(2) Le solde des passifs au titre des sinistres survenus est essentiellement attribuable aux contrats d'assurance évalués selon la méthode de répartition des primes.

Contrats d'assurance selon les composantes de l'évaluation utilisées dans le cadre de la méthode d'évaluation générale et de la méthode des honoraires variables

Le tableau ci-après montre la variation des composantes de l'évaluation des passifs nets des contrats d'assurance évalués selon la méthode d'évaluation générale et la méthode des honoraires variables, en fonction des estimations de la valeur actualisée des flux de trésorerie futurs, des ajustements au titre du risque non financier et de la marge sur services contractuels.

(en millions de dollars canadiens)	Aux ou pour les exercices clos les							
	31 octobre 2024				31 octobre 2023			
	Estimations de la valeur actualisée des flux de trésorerie futurs	Ajustements au titre du risque non financier	Marge sur services contractuels (1)	Total	Estimations de la valeur actualisée des flux de trésorerie futurs	Ajustements au titre du risque non financier	Marge sur services contractuels (1)	Total
Solde au début de la période :								
Actifs au titre des contrats d'assurance	1 591 \$	(544)\$	(565)\$	482 \$	1 370 \$	(508)\$	(428)\$	434 \$
Passifs au titre des contrats d'assurance	(14 079)	(1 759)	(2 195)	(18 033)	(13 446)	(1 726)	(2 312)	(17 484)
Passifs nets au titre des contrats d'assurance	(12 488)\$	(2 303)\$	(2 760)\$	(17 551)\$	(12 076)\$	(2 234)\$	(2 740)\$	(17 050)\$
Résultat des activités d'assurance	33 \$	13 \$	176 \$	222 \$	92 \$	30 \$	217 \$	339 \$
Produits (charges) financiers d'assurance	(2 504)	(324)	(128)	(2 956)	127	(55)	(312)	(240)
Flux de trésorerie :								
Primes reçues	(4 443)	–	–	(4 443)	(4 128)	–	–	(4 128)
Sinistre et autres charges afférentes aux activités d'assurance payés	3 487	–	–	3 487	3 084	–	–	3 084
Flux de trésorerie liés aux frais d'acquisition et autres	373	–	–	373	367	–	–	367
Total des flux de trésorerie	(583)\$	– \$	– \$	(583)\$	(677)\$	– \$	– \$	(677)\$
Autres variations	91	60	(79)	72	46	(44)	75	77
Solde à la fin de la période :								
Actifs au titre des contrats d'assurance	1 824 \$	(568)\$	(719)\$	537 \$	1 591 \$	(544)\$	(565)\$	482 \$
Passifs au titre des contrats d'assurance (2), (3)	(17 275)	(1 986)	(2 072)	(21 333)	(14 079)	(1 759)	(2 195)	(18 033)
Passifs nets au titre des contrats d'assurance	(15 451)\$	(2 554)\$	(2 791)\$	(20 796)\$	(12 488)\$	(2 303)\$	(2 760)\$	(17 551)\$

- (1) Le solde de la marge sur services contractuels à la fin de la période comprend un montant de 2,6 milliards de dollars (2,7 milliards au 31 octobre 2023) lié à des groupes de contrats d'assurance qui avaient été comptabilisés initialement à la date de transition selon l'approche fondée sur la juste valeur. Pour l'exercice clos le 31 octobre 2024, la marge sur services contractuels des contrats comptabilisés initialement était de 89 millions de dollars (109 millions au 31 octobre 2023).
- (2) Comprend des passifs au titre des contrats d'assurance de fonds distincts de 3 375 millions de dollars (2 632 millions au 31 octobre 2023) évalués selon la méthode des honoraires variables. La juste valeur des éléments sous-jacents aux contrats d'assurance de fonds distinct se chiffre à 3 378 millions de dollars (2 708 millions au 31 octobre 2023); ces éléments consistent essentiellement en des placements dans des fonds communs de placement sous-jacents.
- (3) Certains montants correspondants ont été révisés par rapport à ceux présentés précédemment.

Comptabilisation attendue de la marge sur services contractuels

Le tableau suivant présente l'échéancier prévu de l'amortissement de la marge sur services contractuels comptabilisée au poste Revenus autres que d'intérêt – Résultat des activités d'assurance pour les contrats d'assurance émis et les contrats de réassurance détenus évalués selon la méthode d'évaluation générale et la méthode des honoraires variables.

(en millions de dollars canadiens)	Aux									
	31 octobre 2024					31 octobre 2023				
	Moins de 1 an	De 1 à 5 ans	De 5 à 10 ans	Par la suite	Total	Moins de 1 an	De 1 à 5 ans	De 5 à 10 ans	Par la suite	Total
Contrats d'assurance émis	(243)\$	(894)\$	(705)\$	(949)\$	(2 791)\$	(245)\$	(1 011)\$	(655)\$	(849)\$	(2 760)\$
Contrats de réassurance détenus	66	208	163	217	654	89	192	232	291	804
Total	(177)\$	(686)\$	(542)\$	(732)\$	(2 137)\$	(156)\$	(819)\$	(423)\$	(558)\$	(1 956)\$

Risque d'assurance

Le risque d'assurance correspond au risque qu'une perte soit enregistrée en raison d'événements différents de ce que nous avons prévu au moment de la souscription. Les principaux risques d'assurance auxquels nous sommes exposés comprennent la morbidité, la mortalité, la longévité, le comportement des titulaires de police (déchéance) et les voyages. Nous avons élaboré un cadre de gestion du risque d'assurance afin d'identifier, d'évaluer, de gérer, d'atténuer et de communiquer les risques d'assurance auxquels nous sommes exposés dans le cadre de nos activités d'assurance. De plus, nous sommes exposés au risque de charges, qui correspond à l'exposition à la variabilité des charges futures qui devraient être engagées dans le cadre de la prestation des services prévus dans les contrats d'assurance. Nous gérons les risques d'assurance par la mise en place de

politiques et de contrôles efficaces concernant la conception des produits, l'établissement des prix, la souscription et les décisions en matière de sinistres, ainsi que par des ententes de réassurance. Nous examinons régulièrement les modèles d'évaluation, les enquêtes sur les antécédents en lien avec les principales hypothèses actuarielles, l'exposition à la concentration du risque, les limites de rétention et les dépenses prévues au budget.

Risque de marché

Nous sommes exposés au risque de marché, soit le risque que la valeur comptable ou les flux de trésorerie futurs des soldes des contrats d'assurance ou de réassurance ou des actifs financiers fluctuent en raison de changements des prix du marché ou de leur volatilité. Le risque de marché comprend le risque lié aux titres de capitaux propres, le risque de taux d'intérêt, le risque lié à l'écart de taux, le risque de change et le risque d'inflation. Nous gérons notre exposition au risque de marché par l'intermédiaire de nos activités de gestion actif-passif, qui sont élaborées dans le but de générer des rendements de placement à long terme supérieurs à ceux exigés en vertu de nos contrats d'assurance.

Méthodes et hypothèses

L'évaluation des soldes des contrats d'assurance et de réassurance nécessite l'utilisation de plusieurs estimations et hypothèses. Le texte ci-dessous comporte les estimations et hypothèses importantes utilisées qui devraient être lues en parallèle avec les méthodes comptables applicables aux contrats d'assurance et de réassurance décrites à la note 2.

Estimations des flux de trésorerie futurs

Les hypothèses non financières importantes utilisées afin de déterminer les estimations des flux de trésorerie futurs des soldes des contrats d'assurance et de réassurance sont les suivantes :

- *Mortalité, longévité et morbidité* – les estimations de la mortalité pour les contrats d'assurance vie se fondent sur les tables de mortalité des assurés standardisées du secteur, ajustées au besoin pour tenir compte de notre propre expérience. Les estimations de la longévité pour les contrats d'assurance de rente se basent sur les pratiques du secteur en matière de longévité des retraités, ajustées au besoin pour tenir compte de notre propre expérience. Les estimations de la morbidité sont effectuées en fonction des taux de sinistres et de résiliations pour les contrats d'assurance maladie et se basent sur notre propre expérience et celle du secteur.
- *Comportement des titulaires de police* – en vertu de certaines polices, le titulaire de police dispose du droit contractuel de modifier ses indemnités et ses primes et de convertir son contrat en une forme permanente d'assurance. Tous les titulaires de police ont le droit de résilier leur contrat par déchéance. La déchéance signifie que le contrat est résilié pour cause de non-paiement de la prime. Nous établissons les hypothèses quant à la déchéance d'après nos taux de déchéance récents, ajustés pour tenir compte des nouvelles pratiques du secteur, le cas échéant.
- *Charges* – les hypothèses concernant les charges futures directement attribuables et les coûts d'acquisition directement attribuables sont déterminées en fonction d'études de coût internes et de méthodologies de répartition établies, et l'hypothèse financière concernant l'inflation est reflétée dans l'estimation des charges futures.

Taux d'actualisation

Les taux d'actualisation utilisés pour présenter la valeur actualisée des flux de trésorerie futurs reflètent la valeur temps de l'argent, la devise dans laquelle sont libellés les flux de trésorerie et les caractéristiques des contrats d'assurance et de réassurance. Les flux de trésorerie qui varient en fonction des rendements d'éléments sous-jacents sont actualisés à des taux qui reflètent cette variabilité. Dans le cas des flux de trésorerie qui ne varient pas en fonction des rendements d'éléments sous-jacents, nous utilisons principalement l'approche descendante pour déterminer les taux d'actualisation. Selon cette approche, les taux d'actualisation pour les périodes observables sont déterminés au moyen de courbes de rendement implicites d'un portefeuille d'actifs de référence, ajustées pour éliminer les facteurs (risque de marché et risque de crédit des actifs financiers) qui ne sont pas pertinents pour les contrats d'assurance. Pour les périodes non observables, le taux d'actualisation est interpolé à l'aide du dernier point observable et du taux d'actualisation ultime, qui est composé d'un taux sans risque et d'une prime d'illiquidité. Pour un portefeuille sélectionné, l'approche ascendante est utilisée pour déterminer le taux d'actualisation, qui utilise un taux sans risque plus une prime d'illiquidité pour refléter les caractéristiques des contrats. La direction doit faire preuve de jugement pour estimer les facteurs de risque de marché et de crédit ainsi que les primes d'illiquidité dans la détermination du taux d'actualisation.

Le tableau ci-après détaille les rendements des titres à intérêts précomptés courants liés au dollar canadien qui sont principalement utilisés pour établir la valeur actualisée des flux de trésorerie ne fluctuant pas en fonction des rendements des éléments sous-jacents pour les contrats d'assurance et de réassurance.

	5 ans	10 ans	20 ans	30 ans	Final
31 octobre 2024	4,2 %	5,6 %	6,0 %	4,2 %	4,1 %
31 octobre 2023	5,6 %	6,4 %	6,1 %	4,8 %	4,1 %

Ajustement au titre du risque

L'ajustement au titre du risque non financier représente la rémunération dont nous avons besoin pour assumer l'incertitude quant au montant et au calendrier des flux de trésorerie découlant du risque non financier à mesure qu'a lieu la prestation des services prévus au contrat d'assurance. Le risque non financier se compose des risques d'assurance, comme la mortalité et la morbidité, ainsi que d'autres risques, tels que la déchéance et les charges. Nous avons utilisé une approche fondée sur les marges pour déterminer l'ajustement au titre du risque en appliquant une marge aux hypothèses non financières et en actualisant la marge de trésorerie qui en a résulté, selon le même taux d'actualisation qui a été utilisé aux fins d'établissement de la valeur actualisée des flux de trésorerie futurs. L'ajustement au titre du risque pour les contrats d'assurance et de réassurance correspond à un coefficient de confiance global d'environ 85 % au 31 octobre 2024 (85 % au 31 octobre 2023). Le coefficient de confiance correspond à la probabilité que la variabilité des flux de trésorerie réels soit inférieure à notre ajustement au titre du risque non financier.

Analyse de sensibilité

Le tableau suivant montre l'incidence sur le bénéfice net, sur le total des capitaux propres et sur la marge sur services contractuels présentée au bilan de modifications raisonnablement possibles aux principales hypothèses du marché et hypothèses non financières dans l'évaluation de nos contrats d'assurance, déduction faite des contrats de réassurance détenus, ce qui est assez semblable à l'évaluation de la sensibilité en fonction de la valeur brute. L'incidence de modifications aux hypothèses non financières est en grande partie affectée à la marge sur services contractuels au bilan consolidé, sauf dans le cas des contrats déficitaires, pour lesquels l'incidence est comptabilisée dans le bénéfice net. L'incidence sur le bénéfice net reflète l'effet des modifications des hypothèses fondées sur le marché et l'effet des modifications de la marge sur services contractuels qui est portée au résultat pour l'exercice. La variation en pourcentage de chaque variable est appliquée à divers modèles existants d'hypothèses actuarielles pour obtenir l'incidence possible sur le bénéfice net et le total des capitaux propres, ainsi que sur la marge sur services contractuels comptabilisée au bilan consolidé. L'analyse porte sur la modification d'une seule hypothèse lorsque toutes les autres hypothèses demeurent inchangées, ce qui, dans les faits, est peu susceptible de se produire. L'addition des incidences présentées dans le tableau pourrait ne pas refléter l'incidence réelle totale d'une modification simultanée de plusieurs hypothèses. Les résultats réels peuvent différer de manière significative de ces estimations.

(en millions de dollars canadiens)	Aux et pour les exercices clos les			
	31 octobre 2024		31 octobre 2023	
	Augmentation (diminution) du bénéfice net et du total des capitaux propres	Augmentation (diminution) de la marge sur services contractuels	Augmentation (diminution) du bénéfice net et du total des capitaux propres	Augmentation (diminution) de la marge sur services contractuels
Variables du marché :				
Augmentation de 1 % des taux d'intérêt du marché (1)	3 \$	– \$	(85)\$	– \$
Diminution de 1 % des taux d'intérêt du marché (1)	(2)	–	104	–
Augmentation de 10 % de la valeur de marché des titres de participation (2)	–	16	–	14
Diminution de 10 % de la valeur de marché des titres de participation (2)	–	(18)	–	(19)
Variables non financières :				
Variation défavorable de 2 % des taux de mortalité des assurances vie	(45)	(17)	(40)	(18)
Variation défavorable de 2 % des taux de mortalité des rentiers	(1)	(151)	(4)	(135)
Variation défavorable de 5 % des taux de morbidité	(57)	(179)	(41)	(186)
Variation défavorable de 10 % des taux de déchéance	(16)	(334)	(7)	(334)
Augmentation de 5 % des charges	(5)	(52)	(3)	(49)

- (1) La sensibilité aux taux d'intérêt tient compte d'un déplacement parallèle de 100 points de base sur l'ensemble de la courbe des taux à la date de clôture, sans aucun changement au taux sans risque ultime. L'incidence est présentée déduction faite des variations de la juste valeur des actifs financiers détenus relativement à des activités d'assurance. Les montants de 2023 ne sont pas comparables à ceux de la période considérée, car nous ne gérons pas nos portefeuilles d'actifs et de passifs conformément aux dispositions d'IFRS 17, et les montants de 2023 n'ont pas été ajustés pour refléter le reclassement de certains actifs financiers entré en vigueur le 1^{er} novembre 2023. Pour plus de détails, se reporter à la note 2.
- (2) La sensibilité aux valeurs de marché des titres de participation tient compte d'une variation de 10 % sur l'ensemble des marchés boursiers à la date de clôture, reflétant les variations de la juste valeur des actifs financiers sous-jacents aux contrats d'assurance évalués selon la méthode des honoraires variables.

Note 16 Avantages du personnel – Régime de retraite et autres régimes d'avantages postérieurs à l'emploi

Caractéristiques des régimes

Nous parrainons un certain nombre de programmes qui fournissent des prestations de retraite et d'autres avantages postérieurs à l'emploi aux employés admissibles. La plupart des bénéficiaires des régimes de retraite résident au Canada, et les autres bénéficiaires résident aux États-Unis, au Royaume-Uni et dans les Antilles. Les modalités des régimes de retraite, y compris les décisions à l'égard des placements, des prestations de retraite et de la capitalisation, sont dictées par des comités de retraite ou des fiduciaires, qui sont juridiquement distincts de la Banque, ou des dirigeants. Les changements importants aux régimes doivent être approuvés par le Conseil d'administration.

Nos régimes de retraite à prestations définies prévoient des prestations de retraite établies en fonction du nombre d'années de service, des cotisations et du salaire moyen à la retraite. Nos principaux régimes de retraite à prestations définies sont fermés aux nouveaux participants. Les nouveaux employés sont généralement admissibles aux régimes de retraite à cotisations définies. Les caractéristiques de ces régimes varient selon la région. Nous offrons également des régimes de retraite complémentaires non agréés (non admissibles) à certains dirigeants et cadres dirigeants, lesquels sont habituellement non capitalisés ou capitalisés en partie.

Nos régimes de retraite à cotisations définies prévoient des prestations de retraite établies selon le cumul des cotisations des employés et de la Banque. Les cotisations de la Banque correspondent à un pourcentage du salaire annuel de l'employé et une partie de ces cotisations peut dépendre du montant de la cotisation et du nombre d'années de service de l'employé.

Nos autres principaux régimes d'avantages postérieurs à l'emploi offrent une protection au titre des soins de santé, des soins dentaires, de l'assurance invalidité et de l'assurance vie et ils couvrent des employés actuels et retraités qui résident, pour la plupart, au Canada. Ces régimes ne sont pas capitalisés, sauf si la loi l'exige.

Nous évaluons nos obligations au titre des prestations et nos actifs au titre des régimes de retraite au 31 octobre de chaque année. Tous les régimes sont évalués au moyen de la méthode des unités de crédit projetées. Nous capitalisons nos régimes enregistrés à prestations définies conformément aux montants déterminés sur une base actuarielle qui sont nécessaires pour remplir nos obligations au titre des avantages du personnel en vertu de la législation actuelle relative aux régimes de retraite. En ce qui a trait à notre principal régime de retraite, l'évaluation actuarielle la plus récente effectuée aux fins de la capitalisation a été réalisée le 1^{er} janvier 2023. La prochaine évaluation actuarielle devra être effectuée au plus tard le 1^{er} janvier 2026.

Pour l'exercice clos le 31 octobre 2024, les cotisations à nos régimes de retraite (régimes à prestations définies et régimes à cotisations définies) et aux autres régimes d'avantages postérieurs à l'emploi ont totalisé 455 millions de dollars et 91 millions (346 millions et 80 millions pour l'exercice clos le 31 octobre 2023), respectivement. Pour 2025, le total des cotisations versées à nos régimes de retraite à prestations définies et à nos autres régimes d'avantages postérieurs à l'emploi devrait se chiffrer à 508 millions de dollars et à 93 millions, respectivement.

Risques

En raison de la façon dont ils sont conçus, les régimes de retraite à prestations définies et les autres régimes d'avantages postérieurs à l'emploi exposent la Banque à divers risques liés entre autres au rendement des placements, aux réductions des taux d'actualisation utilisés pour évaluer les obligations, à l'augmentation de l'espérance de vie des participants aux régimes, aux niveaux futurs de l'inflation qui auront une incidence sur les augmentations des salaires à l'avenir de même qu'aux hausses futures des coûts des soins de santé. Ces risques diminueront au fil du temps en raison de la fin des nouvelles adhésions à nos principaux régimes de retraite à prestations définies et de la migration vers des régimes à cotisations définies.

Le tableau suivant présente la situation financière de tous nos régimes de retraite et autres régimes d'avantages postérieurs à l'emploi significatifs à l'échelle internationale, y compris les ententes de retraite conclues avec les dirigeants.

	Aux			
	31 octobre 2024		31 octobre 2023	
	Régimes de retraite à prestations définies	Autres régimes d'avantages postérieurs à l'emploi	Régimes de retraite à prestations définies	Autres régimes d'avantages postérieurs à l'emploi
(en millions de dollars canadiens)				
Canada				
Juste valeur de l'actif des régimes	16 421 \$	– \$	13 704 \$	– \$
Valeur actualisée de l'obligation au titre des prestations définies	13 142	1 563	11 142	1 348
Surplus (déficit), montant net	3 279 \$	(1 563)\$	2 562 \$	(1 348)\$
Autres pays				
Juste valeur de l'actif des régimes	741 \$	– \$	664 \$	– \$
Valeur actualisée de l'obligation au titre des prestations définies	638	76	585	69
Surplus (déficit), montant net	103 \$	(76)\$	79 \$	(69)\$
Total				
Juste valeur de l'actif des régimes	17 162 \$	– \$	14 368 \$	– \$
Valeur actualisée de l'obligation au titre des prestations définies	13 780	1 639	11 727	1 417
Total du surplus (déficit), montant net	3 382 \$	(1 639)\$	2 641 \$	(1 417)\$
Incidence du plafond de l'actif	(37)	–	(9)	–
Total du surplus (déficit), montant net, compte tenu de l'incidence du plafond de l'actif	3 345 \$	(1 639)\$	2 632 \$	(1 417)\$
Montants comptabilisés aux bilans consolidés				
Actifs au titre des avantages du personnel	3 630 \$	– \$	2 826 \$	– \$
Passifs au titre des avantages du personnel	(285)	(1 639)	(194)	(1 417)
Total du surplus (déficit), montant net, compte tenu de l'incidence du plafond de l'actif	3 345 \$	(1 639)\$	2 632 \$	(1 417)\$

Le tableau suivant présente une analyse des variations de la situation financière de tous nos régimes de retraite et autres régimes d'avantages postérieurs à l'emploi significatifs à l'échelle internationale, y compris les ententes de retraite conclues avec les dirigeants.

	Aux ou pour les exercices clos les			
	31 octobre 2024		31 octobre 2023	
	Régimes de retraite à prestations définies (1)	Autres régimes d'avantages postérieurs à l'emploi	Régimes de retraite à prestations définies (1)	Autres régimes d'avantages postérieurs à l'emploi
(en millions de dollars canadiens)				
Juste valeur de l'actif des régimes au début de la période	14 368 \$	– \$	15 026 \$	– \$
Revenu d'intérêt	818	–	786	–
Réévaluations				
Rendement de l'actif des régimes (excluant le revenu d'intérêt)	1 991	–	(895)	–
Variation des taux de change	46	–	55	–
Cotisations – employeur	29	91	23	80
Cotisations – participant du régime	42	24	44	22
Paievements	(675)	(115)	(645)	(102)
Regroupements/cessions d'entreprises	561	–	(17)	–
Autres	(18)	–	(9)	–
Juste valeur de l'actif des régimes à la fin de la période	17 162 \$	– \$	14 368 \$	– \$
Obligation au titre des prestations au début de la période	11 727 \$	1 417 \$	11 893 \$	1 462 \$
Coûts des services rendus au cours de la période	188	34	195	33
Coûts des services passés	–	(6)	–	(2)
Charges d'intérêt	668	81	624	77
Réévaluations				
Pertes (gains) actuariels découlant des hypothèses démographiques	(167)	(60)	(2)	(24)
Pertes (gains) actuariels découlant des hypothèses financières	1 337	132	(480)	(46)
Pertes (gains) actuariels découlant des ajustements liés à l'expérience	2	8	70	(1)
Variation des taux de change	37	3	45	1
Cotisations – participant du régime	42	24	44	22
Paievements	(675)	(115)	(645)	(102)
Regroupements/cessions d'entreprises	621	121	(17)	(3)
Obligation au titre des prestations à la fin de la période	13 780 \$	1 639 \$	11 727 \$	1 417 \$
Obligation non capitalisée	83 \$	1 639 \$	18 \$	1 417 \$
Obligation entièrement ou partiellement capitalisée	13 697	–	11 709	–
Total de l'obligation au titre des prestations	13 780 \$	1 639 \$	11 727 \$	1 417 \$

(1) Pour les régimes de retraite qui ont un déficit de capitalisation, l'obligation au titre des prestations et la juste valeur de l'actif des régimes se chiffraient à 929 millions de dollars et à 665 millions au 31 octobre 2024, respectivement (300 millions et 106 millions au 31 octobre 2023, respectivement).

Charge au titre des prestations de retraite et des autres avantages postérieurs à l'emploi

Le tableau qui suit présente la composition de notre charge au titre des prestations de retraite et des autres avantages postérieurs à l'emploi relativement aux régimes de retraite et d'autres avantages postérieurs à l'emploi significatifs à l'échelle internationale.

	Pour les exercices clos			
	Régimes de retraite		Autres régimes d'avantages postérieurs à l'emploi	
	le 31 octobre 2024	le 31 octobre 2023	le 31 octobre 2024	le 31 octobre 2023
(en millions de dollars canadiens)				
Coût des services rendus au cours de la période	188 \$	195 \$	34 \$	33 \$
Coûts des services passés	–	–	(6)	(2)
Charge (revenu) d'intérêt, montant net	(150)	(162)	81	77
Réévaluation des autres avantages à long terme	–	–	3	(1)
Frais administratifs	18	9	–	–
Charge au titre des régimes à prestations définies	56 \$	42 \$	112 \$	107 \$
Charge au titre des régimes à cotisations définies	426	323	–	–
	482 \$	365 \$	112 \$	107 \$

Les coûts des services pour l'exercice clos le 31 octobre 2024 se sont élevés à 186 millions de dollars (193 millions pour l'exercice clos le 31 octobre 2023) dans le cas des régimes de retraite au Canada et à 2 millions (2 millions pour l'exercice clos le 31 octobre 2023) dans le cas des régimes dans les autres pays. La charge (revenu) d'intérêt, montant net, pour l'exercice clos le 31 octobre 2024 a totalisé (145) millions de dollars ((157) millions pour l'exercice clos le 31 octobre 2023) dans le cas des régimes de retraite au Canada et (5) millions ((5) millions pour l'exercice clos le 31 octobre 2023) dans le cas des régimes des autres pays.

Réévaluations des régimes de retraite et des autres régimes d'avantages postérieurs à l'emploi

Le tableau qui suit présente la composition de nos réévaluations comptabilisées dans les autres éléments du résultat global relativement aux régimes de retraite et d'avantages postérieurs à l'emploi significatifs à l'échelle internationale.

(en millions de dollars canadiens)	Pour les exercices clos			
	Régimes de retraite à prestations définies		Autres régimes d'avantages postérieurs à l'emploi	
	le 31 octobre 2024	le 31 octobre 2023	le 31 octobre 2024	le 31 octobre 2023
(Gains) pertes actuariels :				
Modifications des hypothèses démographiques	(167)\$	(2)\$	(50)\$	(27)\$
Modifications des hypothèses financières	1 337	(480)	122	(45)
Ajustements liés à l'expérience	2	70	5	2
Rendement de l'actif des régimes (excluant les intérêts en fonction du taux d'actualisation)	(1 991)	895	–	–
Variation du plafond de l'actif (excluant le revenu d'intérêt)	(4)	1	–	–
	(823)\$	484 \$	77 \$	(70)\$

Les réévaluations comptabilisées dans les autres éléments du résultat global pour l'exercice clos le 31 octobre 2024 correspondent à des gains de 818 millions de dollars (pertes de 440 millions au 31 octobre 2023) dans le cas des régimes de retraite au Canada et à des gains de 5 millions (pertes de 44 millions au 31 octobre 2023) dans le cas des régimes des autres pays.

Politiques et stratégies de placement

L'actif des régimes de retraite à prestations définies est investi prudemment afin de respecter nos obligations à long terme au titre des prestations. Dans le cas des régimes de retraite, la stratégie de placement consiste à détenir un portefeuille de placements diversifié en ce qui a trait à la catégorie d'actifs et à l'emplacement géographique, afin de réduire le risque d'investissement spécifique sur la situation de capitalisation, tout en maximisant les rendements prévus pour respecter les obligations au titre des prestations. L'actif des régimes est investi selon un cadre actif/passif puisque l'investissement est mené en portant une attention particulière aux principaux facteurs de risque ayant une incidence sur les obligations au titre des prestations, soit l'évaluation de la sensibilité aux taux d'intérêt et aux écarts de taux. Au nombre des facteurs pris en considération lors de l'élaboration de notre politique relative à la composition de l'actif figurent, sans s'y limiter :

- la nature des obligations au titre des prestations sous-jacentes, y compris la durée et le profil des échéances des passifs;
- les données démographiques relatives aux membres, y compris les prévisions à l'égard de l'âge normal de la retraite, des départs et des décès;
- la situation financière des régimes de retraite;
- les avantages tirés de la diversification entre diverses catégories d'actifs;
- le rendement prévu de l'actif, y compris les corrélations des actifs et des passifs ainsi que les exigences de liquidité du régime.

Afin de mettre en œuvre notre politique relative à la composition de l'actif, nous pouvons investir dans des titres d'emprunt, des titres de participation et des placements non traditionnels. Notre position liée à certains types de placements, notamment les actions ordinaires, les titres d'emprunt assortis d'une notation inférieure à BBB et les prêts hypothécaires résidentiels et commerciaux, ne peut être supérieure à un pourcentage défini de la valeur de marché de l'actif de nos régimes de retraite à prestations définies. Nous pouvons recourir aux instruments dérivés soit à titre d'investissement synthétique, afin de reproduire plus efficacement le rendement d'un titre sous-jacent, soit à titre de couverture du risque financier du régime. Afin de gérer notre risque de crédit, lorsque les instruments dérivés ne font pas l'objet d'une compensation centrale, les contreparties doivent détenir des notations minimales et conclure des conventions d'affectation d'actifs en garantie.

L'actif de nos régimes de retraite à prestations définies se compose principalement de titres d'emprunt, de titres de participation et de placements non traditionnels. Nos titres de participation sont généralement évalués selon les prix cotés non ajustés sur un marché actif (niveau 1) et nos titres d'emprunt sont généralement évalués selon les prix cotés pour des actifs semblables sur un marché actif (niveau 2). Les placements non traditionnels et les autres placements comprennent la trésorerie, les fonds de couverture et les placements dans des fonds privés, y compris les titres de participation liés à des projets d'infrastructure, les biens immobiliers, les titres de participation et de créance de sociétés fermées. De façon générale, dans le cas des placements dans des fonds privés, aucun prix coté sur un marché n'est disponible (niveau 2 ou 3). Ces actifs sont évalués par un évaluateur indépendant, ou alors leur prix est fixé selon des données observables sur le marché.

Au cours de l'exercice clos le 31 octobre 2024, la gestion des placements au titre des régimes à prestations définies était axée sur l'accroissement des placements et des stratégies visant à réduire le risque et l'amélioration de la diversification, et ainsi que les mesures propres à favoriser le maintien du rendement attendu. Au fil du temps, une plus grande exposition aux titres d'emprunt est utilisée pour réduire la non-concordance de la durée des actifs et des passifs, et donc la variabilité de la situation de capitalisation des régimes découlant des variations des taux d'intérêt. En raison de la sensibilité de leurs prix aux fluctuations

des taux d'intérêt, les titres d'emprunt assortis d'échéances plus longues sont considérés comme une bonne couverture économique du risque lié aux passifs du régime, qui sont aussi actualisés en utilisant surtout les taux d'intérêt des obligations à long terme comme données.

Répartition de l'actif des régimes à prestations définies (1), (2)

(en millions de dollars canadiens, sauf les pourcentages)	Aux					
	31 octobre 2024			31 octobre 2023		
	Juste valeur	Pourcentage du total de l'actif des régimes	Prix cotés sur un marché actif (3)	Juste valeur	Pourcentage du total de l'actif des régimes	Prix cotés sur un marché actif (3)
Titres de participation						
Canada	926 \$	5 %	100 %	723 \$	5 %	100 %
Autres pays	2 306	13	100	1 726	12	100
Titres d'emprunt						
Obligations d'État – Canada (4)	5 608	33	–	4 343	30	–
Obligations d'État – Autres pays	145	1	–	128	1	–
Obligations de sociétés et autres obligations	3 788	22	–	3 296	23	–
Placements non traditionnels et autres	4 389	26	8	4 152	29	6
	17 162 \$	100 %	21 %	14 368 \$	100 %	19 %

- (1) La répartition de l'actif est fondée sur les placements sous-jacents détenus directement et indirectement par l'entremise de fonds, ce qui cadre avec notre politique et nos stratégies en matière de placement.
- (2) Représente le total de l'actif des régimes détenu dans nos régimes du Canada et des autres pays.
- (3) Si notre évaluation, à savoir si oui ou non un actif est coté sur un marché actif, était fondée sur des placements directs, 25 % du total de l'actif des régimes serait classé comme étant évalué selon les prix cotés sur un marché actif (22 % au 31 octobre 2023).
- (4) Les montants sont présentés déduction faite des titres vendus en vertu de conventions de rachat.

Au 31 octobre 2024, l'actif des régimes comprenait une tranche de 0,4 million de dollars (0,3 million au 31 octobre 2023) de nos actions ordinaires d'une juste valeur de 66 millions (37 millions au 31 octobre 2023) et une tranche de 74 millions (62 millions au 31 octobre 2023) de nos titres d'emprunt. Pour l'exercice clos le 31 octobre 2024, les dividendes reçus relativement à nos actions ordinaires détenues dans l'actif des régimes se sont établis à 2 millions de dollars (3 millions au 31 octobre 2023).

Profil des échéances

Le tableau suivant présente le profil des échéances de notre obligation au titre des régimes de retraite à prestations définies.

(en millions de dollars canadiens, sauf pour le nombre de participants et les durées en années)	Au 31 octobre 2024		
	Canada	Autres pays	Total
Nombre de participants aux régimes	70 000	5 889	75 889
Versements réels de prestations en 2024	638 \$	37 \$	675 \$
Versements de prestations prévus en 2025	715	40	755
Versements de prestations prévus en 2026	735	40	775
Versements de prestations prévus en 2027	755	40	795
Versements de prestations prévus en 2028	777	41	818
Versements de prestations prévus en 2029	796	43	839
Versements de prestations prévus entre 2030 et 2034	4 202	242	4 444
Durée moyenne pondérée des paiements de prestations définies	13,2 ans	14,5 ans	13,3 ans

Principales hypothèses

Les méthodes auxquelles nous avons recours pour déterminer les hypothèses importantes utilisées dans le calcul de la charge au titre des prestations définies et des autres avantages postérieurs à l'emploi sont décrites ci-après.

Taux d'actualisation

En ce qui a trait aux régimes de retraite et autres régimes d'avantages postérieurs à l'emploi au Canada, à chaque date d'évaluation, tous les paiements de prestations futurs prévus sont actualisés selon les cours au comptant établis en fonction d'une courbe dérivée des rendements d'obligations de sociétés canadiennes ayant une notation AA. La courbe dérivée est basée sur les taux réels à court et à moyen terme des obligations de sociétés ayant une notation AA et des taux à plus long terme extrapolés. Les taux d'obligations de sociétés ayant une notation AA extrapolés sont tirés des rendements observés des obligations de sociétés ayant une notation A et AA et des obligations de provinces ayant une notation AA. En ce qui a trait aux régimes de retraite et autres régimes d'avantages postérieurs à l'emploi des autres pays, à chaque date d'évaluation, tous les paiements de prestations futurs prévus sont actualisés selon les taux au comptant établis en fonction d'une courbe des rendements d'obligations de sociétés locales ayant une notation AA. Les taux au comptant au-delà de 30 ans sont réputés être équivalents au taux au comptant à 30 ans. Le taux d'actualisation correspond au taux unique qui génère une valeur actualisée équivalente à celle calculée à partir de l'ensemble de la courbe d'actualisation. Cette méthode d'évaluation n'est pas fondée sur des hypothèses à l'égard des rendements du réinvestissement.

Taux de croissance de la rémunération future

Les hypothèses liées à la croissance de la rémunération future sont élaborées de façon distincte pour chaque régime, lorsque cela est pertinent, en fonction des hypothèses relatives à l'inflation des prix et des politiques de rémunération dans chacun des marchés, et conformément aux exigences locales prévues par la loi et à celles particulières aux régimes.

Taux tendanciels en matière de coûts des soins de santé

Le calcul des coûts des soins de santé repose sur des hypothèses relatives aux tendances à long terme et à court terme, lesquelles sont fondées sur l'expérience récente du régime et les attentes du marché.

Hypothèses moyennes pondérées utilisées pour le calcul de l'obligation au titre des prestations

	Aux			
	Régimes de retraite à prestations définies		Autres régimes d'avantages postérieurs à l'emploi	
	31 octobre 2024	31 octobre 2023	31 octobre 2024	31 octobre 2023
Taux d'actualisation	4,8 %	5,7 %	4,9 %	5,8 %
Taux de croissance de la rémunération future	3,0 %	3,0 %	s.o.	s.o.
Taux tendanciels en matière de coûts des soins de santé (1)				
– Soins de santé	s.o.	s.o.	3,5 %	3,4 %
– Soins dentaires	s.o.	s.o.	3,5 %	3,1 %

(1) En ce qui a trait aux autres régimes d'avantages postérieurs à l'emploi, les taux tendanciels hypothétiques qui sont utilisés aux fins d'évaluation du coût prévu des avantages liés aux obligations au titre des prestations définies sont aussi les taux tendanciels finaux.
s.o. sans objet

Hypothèses relatives à la mortalité

Les hypothèses relatives à la mortalité sont un élément important de l'évaluation de nos obligations en vertu des régimes de retraite à prestations définies. Ces hypothèses ont été établies selon les statistiques propres à chaque pays. L'amélioration future de l'espérance de vie est prise en compte, s'il y a lieu. Le tableau ci-dessous présente un sommaire des hypothèses relatives à la mortalité utilisées pour les principaux régimes.

	Aux							
	31 octobre 2024				31 octobre 2023			
	Espérance de vie à 65 ans pour un membre actuellement âgé de				Espérance de vie à 65 ans pour un membre actuellement âgé de			
	65 ans		45 ans		65 ans		45 ans	
(en années)	Homme	Femme	Homme	Femme	Homme	Femme	Homme	Femme
Pays								
Canada	23,2	24,4	24,2	25,3	23,9	24,3	24,8	25,2
Royaume-Uni	22,1	24,4	23,4	25,7	23,5	25,4	24,7	26,8

Analyse de sensibilité

Les hypothèses utilisées peuvent avoir une incidence importante sur la valeur des obligations au titre des régimes de retraite à prestations définies et des autres régimes d'avantages postérieurs à l'emploi et sont fondées sur l'expérience passée et les données du marché. L'augmentation (la diminution) de l'obligation dans le tableau ci-dessous a été déterminée pour les hypothèses clés en présumant que toutes les autres hypothèses demeureraient inchangées. Dans les faits, il est peu probable que cela arrive, car les changements de certaines hypothèses peuvent être corrélés. Le tableau ci-dessous présente une analyse de sensibilité des hypothèses clés pour 2024.

	Augmentation (diminution) de l'obligation	
	Régimes de retraite à prestations définies	Autres régimes d'avantages postérieurs à l'emploi
(en millions de dollars canadiens)		
Taux d'actualisation		
Incidence d'une augmentation de 100 p.b. du taux d'actualisation	(1 572)\$	(178)\$
Incidence d'une diminution de 100 p.b. du taux d'actualisation	1 941	220
Taux de croissance de la rémunération future		
Incidence d'une augmentation de 50 p.b. du taux de croissance de la rémunération future	35	–
Incidence d'une diminution de 50 p.b. du taux de croissance de la rémunération future	(38)	–
Taux de mortalité		
Incidence d'une augmentation de l'espérance de vie d'une année supplémentaire	329	22
Taux tendanciel en matière de coûts des soins de santé		
Incidence d'une augmentation de 100 p.b. du taux tendanciel en matière de coûts des soins de santé	s.o.	49
Incidence d'une diminution de 100 p.b. du taux tendanciel en matière de coûts des soins de santé	s.o.	(41)

s.o. sans objet

Note 17 Autres passifs

(en millions de dollars canadiens)	Aux	
	31 octobre 2024	31 octobre 2023 (retraité – note 2)
Créditeurs et charges à payer	1 475 \$	1 580 \$
Intérêts courus à payer	13 226	10 936
Garanties en espèces	19 582	23 365
Passifs au titre des marchandises	13 996	11 716
Revenu différé	4 149	3 830
Impôt différé	542	426
Dividendes à payer	2 123	1 975
Passifs au titre des avantages du personnel	1 924	1 611
Passifs détenus en vue de la vente	–	2 560
Passifs liés aux activités d'assurance	36	194
Obligations locatives	4 673	4 764
Instruments négociables	1 702	1 684
Sommes à payer aux courtiers, aux contrepartistes et aux clients	8 270	8 065
Paie et rémunération connexe	11 781	9 089
Certificats au titre des métaux précieux	743	775
Dotations	793	644
Emprunts à court terme des filiales	–	4 507
Impôt à payer	2 398	2 962
Autres	7 264	5 339
	94 677 \$	96 022 \$

Note 18 Débentures subordonnées

Les débentures sont des obligations non garanties dont le remboursement est subordonné aux droits des déposants et de certains autres créanciers. Les montants ci-dessous sont présentés déduction faite de nos participations dans ces débentures, et comprennent l'incidence des couvertures de la juste valeur aux fins de la gestion du risque de taux d'intérêt.

Échéance	Date de rachat à la valeur nominale la plus rapprochée	Taux d'intérêt	Libellés en devises (en millions)	Aux	
				31 octobre 2024	31 octobre 2023
27 janvier 2026 (1)		4,65 %	1 500 \$ US	2 026 \$	1 939 \$
25 juillet 2029 (1), (2)	25 juillet 2024	2,74 %		–	1 459
23 décembre 2029 (1)	23 décembre 2024	2,88 % (3)		1 495	1 442
1 ^{er} février 2033 (1)	1 ^{er} février 2028	5,01 % (4)		1 461	1 418
30 juin 2030 (1)	30 juin 2025	2,09 % (5)		1 219	1 249
3 novembre 2031 (1)	3 novembre 2026	2,14 % (6)		1 708	1 637
3 mai 2032 (1)	3 mai 2027	2,94 % (7)		955	919
28 janvier 2033 (1)	28 janvier 2028	1,67 % (8)		935	868
3 avril 2034 (1)	3 avril 2029	5,10 % (9)		2 020	–
8 août 2034 (1)	8 août 2029	4,83 % (10)		1 263	–
1 ^{er} octobre 2083	Toute date de paiement des intérêts	(11)		224	224
1 ^{er} novembre 2083	Toute date de paiement des intérêts	(12)		9	–
29 juin 2085	Toute date de paiement des intérêts	(13)	174 \$ US	241	241
				13 556 \$	11 396 \$
				(10)	(10)
				13 546 \$	11 386 \$

- Coûts de financement différés
- Les billets sont assortis de clauses relatives aux fonds propres d'urgence en cas de non-viabilité (FPUNV), qui sont nécessaires afin que les actions soient admissibles à titre de fonds propres réglementaires de deuxième catégorie en vertu de l'accord de Bâle III. Les clauses relatives aux FPUNV exigent la conversion de l'instrument en un nombre variable d'actions ordinaires si le BSIF considère la Banque comme non viable ou si le gouvernement fédéral ou un gouvernement provincial au Canada annonce publiquement que la Banque a accepté ou a convenu d'accepter une injection de capitaux. Dans un tel cas, chaque billet peut être converti en actions ordinaires selon une formule de conversion automatique dont le multiplicateur est 1,5, à un prix de conversion correspondant au plus élevé des montants suivants : i) un prix plancher de 5,00 \$ (sous réserve d'ajustements dans certaines circonstances); ii) le cours du marché de nos actions ordinaires selon le cours moyen pondéré en fonction du volume de nos actions ordinaires à la Bourse de Toronto. Le nombre d'actions émises est déterminé en multipliant la valeur nominale du billet (y compris les intérêts courus et impayés sur ce billet) par le multiplicateur, puis en divisant le total par le prix de conversion.
 - Le 25 juillet 2024, nous avons racheté la totalité des 1 500 millions de dollars de nos débentures subordonnées à 2,74 % en cours échéant le 25 juillet 2029, pour la totalité de leur capital, majoré des intérêts courus jusqu'à la date de rachat, sans compter cette date.
 - Portent intérêt au taux stipulé jusqu'à la date de rachat à la valeur nominale la plus rapprochée et, par la suite, au taux CDOR à trois mois, majoré de 0,89 %, sous réserve de la transition vers des taux de référence alternatifs du fait de la réforme des taux d'intérêt de référence.
 - Portent intérêt au taux stipulé jusqu'à la date de rachat à la valeur nominale la plus rapprochée et, par la suite, au taux des opérations de pension à un jour composé quotidiennement, majoré de 2,12 %.
 - Portent intérêt au taux stipulé jusqu'à la date de rachat à la valeur nominale la plus rapprochée et, par la suite, au taux CDOR à trois mois, majoré de 1,31 %, sous réserve de la transition vers des taux de référence alternatifs du fait de la réforme des taux d'intérêt de référence.
 - Portent intérêt au taux stipulé jusqu'à la date de rachat à la valeur nominale la plus rapprochée et, par la suite, au taux CDOR à trois mois, majoré de 0,61 %, sous réserve de la transition vers des taux de référence alternatifs du fait de la réforme des taux d'intérêt de référence.
 - Portent intérêt au taux stipulé jusqu'à la date de rachat à la valeur nominale la plus rapprochée et, par la suite, au taux CDOR à trois mois, majoré de 0,76 %, sous réserve de la transition vers des taux de référence alternatifs du fait de la réforme des taux d'intérêt de référence.
 - Portent intérêt au taux stipulé jusqu'à la date de rachat à la valeur nominale la plus rapprochée et, par la suite, au taux CDOR à trois mois, majoré de 0,55 %, sous réserve de la transition vers des taux de référence alternatifs du fait de la réforme des taux d'intérêt de référence.
 - Portent intérêt au taux stipulé jusqu'à la date de rachat à la valeur nominale la plus rapprochée et, par la suite, au taux des opérations de pension à un jour composé quotidiennement, majoré de 1,56 %.
 - Portent intérêt au taux stipulé jusqu'à la date de rachat à la valeur nominale la plus rapprochée et, par la suite, au taux des opérations de pension à un jour composé quotidiennement, majoré de 1,55 %.
 - Portent intérêt au taux de 0,50 %, majoré de la moyenne des cours moyens du marché des bons du Trésor du gouvernement du Canada venant à échéance environ 30 jours après la date d'établissement des cours.
 - Portent intérêt au taux de 0,75 %, majoré de la moyenne des cours moyens du marché des bons du Trésor du gouvernement du Canada venant à échéance environ 30 jours après la date d'établissement des cours.
 - Portent intérêt au taux LIMEAN (London Interbank Mean Rate) de trois mois en dollars américains majoré de 0,25 % selon une méthode synthétique, sous réserve de la transition vers un taux de 0,44911 %, majoré du taux SOFR composé pour la période d'intérêt commençant le 30 décembre 2024, du fait de la réforme des taux d'intérêt de référence. En cas de réduction du dividende annuel que nous déclarons sur nos actions ordinaires, les intérêts à payer sur les débentures sont réduits au prorata de la réduction du dividende, et le montant de la réduction des intérêts est payable à même le produit de la vente d'actions ordinaires nouvellement émises.

Note 18 Débentures subordonnées (suite)

Tous les rachats, annulations et échanges de débentures subordonnées sont assujettis au consentement et à l'approbation du BSIF.

Tableau des échéances

L'ensemble des échéances des débentures subordonnées, selon les dates d'échéance prévues dans les modalités d'émission, s'établit comme suit :

	Au
(en millions de dollars canadiens)	31 octobre 2024
Moins de 1 an	– \$
De 1 à 5 ans	2 026
De 5 à 10 ans	11 056
Par la suite	474
	13 556 \$

Note 19 Titres de participation

Capital social

Capital social autorisé

Actions privilégiées – Un nombre illimité d'actions privilégiées de premier rang et d'actions privilégiées de second rang sans valeur nominale, pouvant être émises en série; la contrepartie globale ne pouvant excéder 30 milliards de dollars pour la totalité des actions privilégiées de premier rang en circulation à tout moment et 5 milliards pour la totalité des actions privilégiées de second rang pouvant être émises.

Actions ordinaires – Un nombre illimité d'actions sans valeur nominale peut être émis.

Capital social en circulation

Le tableau suivant présente en détail nos actions ordinaires, nos actions privilégiées et autres instruments de capitaux propres en circulation.

(en millions de dollars canadiens, sauf les nombres d'actions et sauf indication contraire)	Aux et pour les exercices clos les					
	31 octobre 2024			31 octobre 2023		
	Nombre d'actions (en milliers)	Montant	Dividendes déclarés par action	Nombre d'actions (en milliers)	Montant	Dividendes déclarés par action
Actions ordinaires émises						
Solde au début de la période	1 402 373	19 398 \$		1 385 591	17 318 \$	
Actions émises dans le cadre des régimes de rémunération fondée sur des actions (1)	1 746	168		740	68	
Actions émises dans le cadre du régime de réinvestissement des dividendes	11 850	1 460		16 042	2 012	
Rachetées aux fins d'annulation (2)	(889)	(13)		–	–	
Solde à la fin de la période	1 415 080	21 013 \$	5,60 \$	1 402 373	19 398 \$	5,34 \$
Actions propres – ordinaires						
Solde au début de la période (3)	(1 862)	(231)\$		(2 680)	(334)\$	
Achats	(43 995)	(5 302)		(30 195)	(3 556)	
Ventes	45 281	5 472		31 013	3 659	
Solde à la fin de la période (3)	(576)	(61)\$		(1 862)	(231)\$	
Actions ordinaires en circulation	1 414 504	20 952 \$		1 400 511	19 167 \$	
Actions privilégiées et autres instruments de capitaux propres émis						
Actions privilégiées de premier rang (4)						
À taux fixe et à dividende non cumulatif						
Série BH	6 000	150 \$	1,23 \$	6 000	150 \$	1,23 \$
Série BI	6 000	150	1,23	6 000	150	1,23
À taux rajusté tous les cinq ans et à dividende non cumulatif						
Série AZ (5)	–	–	0,69	20 000	500	0,93
Série BB (6)	–	–	0,68	20 000	500	0,91
Série BD	24 000	600	0,80	24 000	600	0,80
Série BF	12 000	300	0,75	12 000	300	0,75
Série BO	14 000	350	1,40	14 000	350	1,20
Série BT	750	750	4,20 %	750	750	4,20 %
Série BU (7)	750	750	7,408 %	–	–	–
Série BW (8)	600	600	6,698 %	–	–	–
À taux fixe/à taux variable et à dividende non cumulatif						
Série C-2 (9)	–	–	– \$ US	15	23	67,50 \$ US
Autres instruments de capitaux propres						
Billets de capital à recours limité (LRCN) (10)						
Série 1 (11)	1 750	1 750	4,50 %	1 750	1 750	4,50 %
Série 2 (11)	1 250	1 250	4,00 %	1 250	1 250	4,00 %
Série 3 (11)	1 000	1 000	3,65 %	1 000	1 000	3,65 %
Série 4 (11)	1 000	1 370	7,50 %	–	–	–
	69 100	9 020 \$		106 765	7 323 \$	
Instruments en propre – actions privilégiées et autres instruments de capitaux propres						
Solde au début de la période (3)	(9)	(9)\$		(12)	(5)\$	
Achats	(1 921)	(1 225)		(1 924)	(519)	
Ventes	1 943	1 245		1 927	515	
Solde à la fin de la période (3)	13	11 \$		(9)	(9)\$	
Actions privilégiées et autres instruments de capitaux propres en circulation	69 113	9 031 \$		106 756	7 314 \$	

- (1) Comprend les ajustements de la juste valeur des options sur actions de 10 millions de dollars (6 millions au 31 octobre 2023).
- (2) Le 10 juin 2024, nous avons annoncé une offre publique de rachat dans le cours normal des activités visant le rachat d'au plus 30 millions de nos actions ordinaires. Les rachats ont débuté le 12 juin 2024 et se poursuivront jusqu'au 11 juin 2025, ou jusqu'à une date antérieure si nous terminons plus tôt le rachat de toutes les actions autorisées en vertu de cette offre. Au cours de l'exercice clos le 31 octobre 2024, dans le cadre de l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités, nous avons acheté aux fins d'annulation des actions ordinaires dont la juste valeur totalise 140 millions de dollars (coût moyen de 157,74 \$ par action), d'une valeur comptable de 13 millions (valeur comptable de 14,83 \$ par action). Au cours de l'exercice clos le 31 octobre 2023, nous n'avons aucune offre publique de rachat dans le cours normal des activités en vigueur et nous n'avons pas racheté d'actions ordinaires aux fins d'annulation.
- (3) Les montants positifs représentent une position vendeur et les montants négatifs, une position acheteur.
- (4) Les actions privilégiées de premier rang ont été émises au prix de 25 \$ par action, à l'exception des actions privilégiées de premier rang à taux rajusté tous les cinq ans et à dividende non cumulatif de série BT (série BT), des actions privilégiées de premier rang à taux rajusté tous les cinq ans et à dividende non cumulatif de série BU (série BU) et des actions privilégiées de premier rang à taux rajusté tous les cinq ans et à dividende non cumulatif de série BW (série BW), qui ont été émises pour un prix de 1 000 \$ par action, ainsi que des actions privilégiées de premier rang à dividende non cumulatif à taux fixe/taux variable de série C-2 (série C-2), qui ont été émises pour un prix de 1 000 \$ US par action (soit l'équivalent de 25 \$ US par action représentative d'actions étrangères).
- (5) Le 24 mai 2024, nous avons racheté la totalité de nos 20 millions d'actions privilégiées de premier rang à taux fixe rajusté tous les cinq ans et à dividende non cumulatif de série AZ émises et en circulation à un prix de rachat de 25,00 \$ l'action.
- (6) Le 24 août 2024, nous avons racheté la totalité de nos 20 millions d'actions privilégiées de premier rang à taux fixe rajusté tous les cinq ans et à dividende non cumulatif de série BB émises et en circulation à un prix de rachat de 25,00 \$ l'action.
- (7) Le 25 janvier 2024, nous avons émis, à l'intention de certains investisseurs institutionnels, 750 000 actions de série BU au prix de 1 000 \$ l'action, pour un produit brut totalisant 750 millions de dollars.
- (8) Le 24 juillet 2024, nous avons émis, à l'intention de certains investisseurs institutionnels, 600 000 actions de série BW au prix de 1 000 \$ l'action, pour un produit brut totalisant 600 millions de dollars.
- (9) Le 7 novembre 2023, nous avons racheté la totalité de nos actions de série C-2 émises et en circulation contre trésorerie à un prix de rachat de 1 000 \$ US par action (soit l'équivalent de 25 \$ US par action représentative d'actions étrangères). Parallèlement, nous avons racheté la totalité des 615 000 actions représentatives d'actions étrangères de série C-2, chacune représentant un quarantième de droit sur une action de série C-2.
- (10) Chaque série de billets LRCN a été émise au prix de 1 000 \$ par billet, à l'exception des billets LRCN de série 4 qui ont été émis au prix de 1 000 \$ US par billet. Le nombre d'actions correspond au nombre de billets émis, et les dividendes déclarés par action correspondent au taux d'intérêt annuel applicable aux billets émis à la date de clôture.
- (11) Dans le cadre de l'émission des billets LRCN de série 1, nous avons émis 1 750 millions de dollars d'actions privilégiées de premier rang à taux rajusté tous les cinq ans et à dividende non cumulatif de série BQ (série BQ); dans le cadre de l'émission des billets LRCN de série 2, nous avons émis 1 250 millions de dollars d'actions privilégiées de premier rang à taux rajusté tous les cinq ans et à dividende non cumulatif de série BR (série BR); dans le cadre de l'émission des billets LRCN de série 3, nous avons émis 1 000 millions de dollars d'actions privilégiées de premier rang à taux rajusté tous les cinq ans et à dividende non cumulatif de série BS (série BS); dans le cadre de l'émission des billets LRCN de série 4, nous avons émis 1 000 millions de dollars américains d'actions privilégiées de premier rang à taux rajusté tous les cinq ans et à dividende non cumulatif de série BV (série BV). Les actions privilégiées de séries BQ, BR et BS ont été émises au prix de 1 000 \$ chacune, et les actions privilégiées de série BV ont été émises au prix de 1 000 \$ US chacune. Ces actions privilégiées ont été émises en faveur d'une fiducie consolidée afin d'y être détenues en tant qu'actifs en fiducie en lien avec leur série de billets LRCN respective.

Principales modalités des actions privilégiées et autres instruments de capitaux propres émis

À la date du 31 octobre 2024	Taux de rendement annuel de la période considérée		Dividende par action de la période considérée (1)		Date de rachat la plus rapprochée (2)	Date d'émission	Prix de rachat (2), (3)
Actions privilégiées							
Actions privilégiées de premier rang							
À taux fixe et à dividende non cumulatif							
Série BH (4)	4,90 %		0,306250 \$		24 novembre 2020	5 juin 2015	26,00 \$
Série BI (4)	4,90 %		0,306250		24 novembre 2020	22 juillet 2015	26,00
À taux rajusté tous les cinq ans et à dividende non cumulatif (5)							
Série BD (4)	3,20 %	2,74 %	0,200000		24 mai 2020	30 janvier 2015	25,00
Série BF (4)	3,00 %	2,62 %	0,187500		24 novembre 2020	13 mars 2015	25,00
Série BO (4)	5,885 %	2,38 %	0,367813		24 février 2024	2 novembre 2018	25,00
Série BT (4)	4,20 %	2,71 %	21,000000		24 janvier 2027	5 novembre 2021	1 000,00
Série BU (4)	7,408 %	3,90 %	37,040000		25 janvier 2029	25 janvier 2024	1 000,00
Série BW (4)	6,698 %	3,40 %	33,490000		24 octobre 2029	24 juillet 2024	1 000,00
Autres instruments de capitaux propres							
Billets de capital à recours limité (6)							
Série 1 (7)	4,50 %	4,137 %	s.o.		24 octobre 2025	28 juillet 2020	1 000,00 \$
Série 2 (8)	4,00 %	3,617 %	s.o.		24 janvier 2026	2 novembre 2020	1 000,00
Série 3 (9)	3,65 %	2,665 %	s.o.		24 octobre 2026	8 juin 2021	1 000,00
Série 4 (10)	7,50 %	2,887 %	s.o.		2 mai 2029	24 avril 2024	1 000,00 \$ US

- Des dividendes non cumulatifs sur les actions privilégiées de chacune des séries, à l'exception des séries BT, BU et BW, sont payables trimestriellement, selon les modalités et les dates déterminées par le Conseil d'administration, le 24 de chaque mois de février, de mai, d'août et de novembre. Des dividendes non cumulatifs sur les actions privilégiées des séries BT, BU et BW sont payables semestriellement, selon les modalités et les dates déterminées par le Conseil d'administration.
- Sous réserve du consentement du BSIF et des exigences de la Loi sur les banques (Canada), nous pouvons, à compter des dates précisées ci-dessus, racheter les actions privilégiées de premier rang. Dans le cas des actions de séries BD, BF et BO, elles peuvent être rachetées en espèces à un prix de 25 \$ par action si les actions sont rachetées à la date de rachat la plus rapprochée et à la même date tous les cinq ans par la suite. Dans le cas des actions de séries BH et BI, elles peuvent être rachetées en espèces, à un prix de 26 \$ par action si les actions sont rachetées au cours de la période de 12 mois commençant à la date de rachat la plus rapprochée, diminué de 0,25 \$ pour chaque période de 12 mois subséquente jusqu'à atteindre le prix par action de 25 \$ si les actions sont rachetées quatre ans après la date de rachat la plus rapprochée ou par la suite. Dans le cas des actions de séries BT et BW, elles peuvent être rachetées en espèces à un prix de 1 000 \$ si les actions sont rachetées au cours de la première période de rachat allant du 24 janvier 2027 au 24 février 2027 et de la première période de rachat allant du 24 octobre 2029 au 24 novembre 2029, respectivement, et au cours de la même période de rachat tous les cinq ans par la suite. Dans le cas des actions de série BU, elles peuvent être rachetées en espèces à un prix de 1 000 \$ si les actions sont rachetées au cours de la première période de rachat allant du 25 janvier 2029 au 24 février 2029 et au cours de la période allant du 24 janvier au 24 février, inclusivement, tous les cinq ans par la suite.
- Sous réserve du consentement du BSIF et des exigences de la Loi sur les banques (Canada), nous pouvons racheter aux fins d'annulation des actions privilégiées de premier rang de chacune des séries, au prix ou aux prix les plus bas auxquels, selon le Conseil d'administration, ces actions peuvent être obtenues.
- Les actions privilégiées sont assorties de clauses relatives aux FPUNV, qui sont nécessaires afin que les actions soient admissibles à titre de fonds propres réglementaires de première catégorie en vertu de l'accord de Bâle III. Les clauses relatives aux FPUNV exigent la conversion de l'instrument en un nombre variable d'actions ordinaires si le BSIF considère la Banque comme non viable ou si le gouvernement fédéral ou un gouvernement provincial au Canada annonce publiquement que la Banque a accepté ou a convenu d'accepter une injection de capitaux. Dans un tel cas, chaque action privilégiée peut être convertie en actions ordinaires selon une formule de conversion automatique à un multiplicateur de 1 et à un prix de conversion correspondant au plus élevé des montants suivants : i) un prix plancher de 5 \$ (sous réserve d'ajustements dans certaines circonstances); ii) le cours du marché de nos actions ordinaires selon le cours moyen pondéré en fonction du volume de nos actions ordinaires à la Bourse de Toronto. Le nombre d'actions émises est déterminé en divisant la valeur d'une action privilégiée par le prix de conversion.
- Le taux de dividende sera rajusté à la date de rachat la plus rapprochée ou au dernier jour de la période de rachat, s'il y a lieu, et tous les cinq ans par la suite, à un taux équivalent au rendement des obligations du gouvernement du Canada à cinq ans, majoré de la prime indiquée. Les détenteurs d'actions de séries BD, BF et BO ont la possibilité de convertir leurs actions en actions privilégiées de premier rang à taux variable et à dividende non cumulatif, sous certaines conditions, à la date de rachat la plus rapprochée et tous les cinq ans par la suite, à un taux équivalent au taux des bons du Trésor du gouvernement du Canada de trois mois, plus la prime indiquée.
- Le taux de rendement annuel de chaque série de billets LRCN correspond au taux d'intérêt annuel applicable aux billets émis à la date de clôture. Les paiements d'intérêts et de capital en trésorerie sur les billets LRCN sont effectués à notre gré, et le non-paiement des intérêts et du capital en trésorerie ne constitue pas un cas de défaut. Advenant i) le non-paiement de l'intérêt à l'une des dates de paiement de l'intérêt, ii) le non-paiement du prix du rachat en cas de rachat d'une série de billets LRCN, iii) le non-paiement du capital à l'échéance d'une série de billets LRCN ou iv) un cas de défaut à l'égard de billets LRCN, les porteurs de billets LRCN n'auront de recours qu'à l'égard des actifs (actifs de la fiducie) détenus par un fiduciaire indépendant dans une fiducie consolidée en lien avec les séries de billets LRCN, et chaque porteur aura droit à sa quote-part des actifs de la fiducie. Dans de telles circonstances, la livraison des actifs de la fiducie pour chaque série de billets LRCN épuisera toutes nos obligations à l'égard de chaque série de billets LRCN. Les billets LRCN sont assortis de clauses relatives aux FPUNV, qui sont nécessaires afin que les actions soient admissibles à titre de fonds propres réglementaires de première catégorie en vertu de l'accord de Bâle III. Les clauses relatives aux FPUNV exigent la conversion de l'instrument en un nombre variable d'actions ordinaires si le BSIF considère la Banque comme non viable ou si le gouvernement fédéral ou un gouvernement provincial au Canada annonce publiquement que la Banque a accepté ou a convenu d'accepter une injection de capitaux. Dans un tel cas, chaque billet est automatiquement racheté, et le prix de rachat sera couvert par la livraison des actifs de la fiducie, lesquels se composeront d'actions ordinaires émises par suite d'une conversion automatique de la série d'actions privilégiées qui avaient été émises parallèlement aux billets LRCN. Les modalités de chaque série d'actions privilégiées comprennent une formule de conversion automatique assortie d'un prix de conversion correspondant au plus élevé des montants suivants : i) le prix plancher de 5 \$ (sous réserve d'ajustements dans certaines circonstances) ou ii) le cours de nos actions ordinaires fondé sur le cours moyen pondéré en fonction du volume de nos actions ordinaires à la Bourse de Toronto. Le nombre d'actions ordinaires émises au titre de chaque série d'actions privilégiées sera déterminé en divisant la valeur par action des actions privilégiées (1 000 \$, plus les dividendes déclarés et non payés) par le prix de conversion. Le nombre d'actions ordinaires remis à chaque porteur de billets sera déterminé en fonction de la quote-part des actifs de la fiducie revenant à ce porteur. Sous réserve du consentement du BSIF, nous pouvons racheter aux fins d'annulation des billets LRCN à ce prix ou à ces prix et selon les modalités que nous pouvons, à notre entière discrétion, déterminer, sous réserve du respect des lois applicables à l'achat de billets.
- Les billets LRCN de série 1 portent intérêt à un taux fixe de 4,5 % par année jusqu'au 24 novembre 2025 et, par la suite, à un taux annuel révisé tous les cinq ans correspondant au rendement des obligations du gouvernement du Canada à 5 ans majoré de 4,137 % jusqu'à l'échéance, le 24 novembre 2080. L'intérêt est versé semestriellement vers le 24 des mois de mai et de novembre. Les billets LRCN de série 1 sont rachetables pendant la période allant du 24 octobre au 24 novembre, inclusivement, à partir de 2025 et chaque cinq ans par la suite, dans la mesure où nous rachetons les actions de série BQ selon leurs modalités, sous réserve du consentement et de l'approbation du BSIF et des exigences de la Loi sur les banques (Canada).
- Les billets LRCN de série 2 portent intérêt à un taux fixe de 4,0 % par année jusqu'au 24 février 2026 et, par la suite, à un taux annuel révisé tous les cinq ans correspondant au rendement des obligations du gouvernement du Canada à 5 ans majoré de 3,617 % jusqu'à l'échéance, le 24 février 2081. L'intérêt est versé semestriellement vers le 24 des mois de février et d'août. Les billets LRCN de série 2 sont rachetables pendant la période allant du 24 janvier au 24 février, inclusivement, à partir de 2026 et chaque cinq ans par la suite, dans la mesure où nous rachetons les actions de série BR selon leurs modalités, sous réserve du consentement et de l'approbation du BSIF et des exigences de la Loi sur les banques (Canada).
- Les billets LRCN de série 3 portent intérêt à un taux fixe de 3,65 % par année jusqu'au 24 novembre 2026 et, par la suite, à un taux annuel révisé tous les cinq ans correspondant au rendement des obligations du gouvernement du Canada à 5 ans majoré de 2,665 % jusqu'à l'échéance, le 24 novembre 2081. L'intérêt est versé semestriellement vers le 24 des mois de mai et de novembre. Les billets LRCN de série 3 sont rachetables pendant la période allant du 24 octobre au 24 novembre, inclusivement, à partir de 2026 et chaque cinq ans par la suite, dans la mesure où nous rachetons les actions de série BS selon leurs modalités, sous réserve du consentement et de l'approbation du BSIF et des exigences de la Loi sur les banques (Canada).
- Les billets LRCN de série 4 portent intérêt au taux fixe de 7,5 % par année jusqu'au 2 mai 2029, et par la suite à un taux annuel révisé tous les cinq ans correspondant au taux des bons du Trésor des États-Unis, majoré de 2,887 % jusqu'à l'échéance le 2 mai 2084. L'intérêt est versé chaque trimestre vers le deuxième jour des mois de février, de mai, d'août et de novembre. Les billets LRCN de série 4 sont rachetables le 2 mai 2029 ainsi que le deuxième jour des mois de février, de mai, d'août et de novembre par la suite, dans la mesure où nous rachetons les actions de série BV selon leurs modalités, sous réserve du consentement et de l'approbation du BSIF et des exigences de la Loi sur les banques (Canada).

s.o. sans objet

Restrictions relatives au paiement des dividendes

La Loi sur les banques (Canada) nous interdit de déclarer des dividendes sur nos actions privilégiées ou ordinaires si, ce faisant, nous contrevenons, ou contreviendrons, aux règles relatives à la suffisance des fonds propres et aux liquidités ou à toute autre directive de réglementation publiée en vertu de la Loi sur les banques. En outre, nous ne pouvons en aucun cas verser des dividendes sur nos actions ordinaires tant que la totalité des dividendes sur nos actions privilégiées n'ont pas été déclarés et versés, ou réservés aux fins du versement.

Actuellement, ces restrictions ne limitent pas le versement de dividendes sur nos actions privilégiées et ordinaires.

Régime de réinvestissement des dividendes

Notre régime de réinvestissement de dividendes (RRD) offre aux actionnaires ordinaires et privilégiés la possibilité de recevoir des actions ordinaires additionnelles plutôt que des dividendes en espèces. Le régime n'est offert qu'aux actionnaires résidant au Canada ou aux États-Unis. Les exigences de notre RRD sont remplies soit au moyen d'achats d'actions sur le marché libre, soit au moyen d'actions propres. Au cours des troisième et quatrième trimestres de 2024 et du premier trimestre de l'exercice clos le 31 octobre 2023, les exigences de notre RRD ont été remplies au moyen d'achat d'actions sur le marché libre. Au cours des premier et deuxième trimestres de 2024 et des deuxième, troisième et quatrième trimestres de l'exercice clos le 31 octobre 2023, les exigences de notre RRD ont été remplies au moyen de l'émission à escompte d'actions propres.

Actions disponibles pour émission future

Au 31 octobre 2024, 14,6 millions d'actions ordinaires étaient disponibles pour émission future dans le cadre de notre régime et de l'exercice potentiel d'options sur actions en cours. En outre, nous pourrions émettre un maximum de 38,9 millions d'actions propres ordinaires en vertu du Régime général d'épargne et d'achat de titres de la RBC, approuvé par les actionnaires le 26 février 2009.

Note 20 Rémunération fondée sur des actions

Régimes d'options sur actions

Nous offrons des régimes d'options sur actions à certains employés clés. En vertu de ces régimes, des options sont périodiquement octroyées pour acquérir des actions ordinaires. Le prix d'exercice de la majorité des options octroyées correspond au cours moyen pondéré en fonction du volume d'un lot régulier (100 actions) de nos actions ordinaires à la Bourse de Toronto : i) le jour précédant le jour de l'octroi ou ii) pour les cinq jours de Bourse consécutifs précédant immédiatement le jour de l'octroi, selon le plus élevé des deux montants. Le prix d'exercice des options octroyées restantes correspond au cours de clôture de notre action ordinaire à la Bourse de New York à la date d'octroi. Les droits des options sont acquis sur une période de quatre ans et celles-ci peuvent être exercées pour une période n'excédant pas dix ans à partir de la date d'octroi.

La charge de rémunération comptabilisée pour l'exercice clos le 31 octobre 2024, à l'égard des régimes d'options sur actions, s'est établie à 16 millions de dollars (11 millions au 31 octobre 2023). Au 31 octobre 2024, la charge de rémunération liée aux options dont les droits n'étaient pas acquis s'élevait à 9 millions de dollars (5 millions au 31 octobre 2023) et devait être amortie sur une période moyenne pondérée de 2,0 ans (1,9 an au 31 octobre 2023).

Une analyse de la fluctuation du nombre d'options et de la moyenne pondérée du prix d'exercice est présentée ci-après :

Sommaire des activités visant les options sur actions et information connexe

(en dollars canadiens par action, sauf le nombre d'actions)	Pour les exercices clos			
	le 31 octobre 2024		le 31 octobre 2023	
	Nombre d'options (en milliers)	Prix d'exercice moyen pondéré (1)	Nombre d'options (en milliers)	Prix d'exercice moyen pondéré (1)
En cours au début de la période	7 767	106,01 \$	7 509	100,07 \$
Octroyées	1 666	125,37	1 088	131,64
Exercées (2), (3)	(1 720)	91,03	(740)	84,76
Ayant fait l'objet d'une renonciation au cours de la période	(338)	124,64	(90)	113,55
En cours à la fin de la période	7 375	113,00 \$	7 767	106,01 \$
Pouvant être exercées à la fin de la période	3 212	97,02 \$	3 830	91,84 \$

(1) Les prix d'exercice moyens pondérés reflètent la conversion d'options libellées en devises aux taux de change en vigueur aux 31 octobre 2024 et 2023. En ce qui a trait aux options libellées en devises exercées au cours de l'exercice, les prix d'exercice moyens pondérés sont convertis aux taux de change à la date de règlement.

(2) Le montant en espèces reçu par suite de l'exercice d'options au cours de l'exercice s'est élevé à 157 millions de dollars (63 millions au 31 octobre 2023), et le prix d'exercice moyen pondéré à la date d'exercice s'est établi à 144,69 \$ (130,94 \$ au 31 octobre 2023).

(3) De nouvelles actions ont été émises pour toutes les options sur actions exercées en 2024 et 2023.

Options en cours au 31 octobre 2024 par fourchette de prix d'exercice

	Options en cours			Options pouvant être exercées	
	Nombre d'options en cours (en milliers)	Prix d'exercice moyen pondéré (1)	Durée de vie contractuelle restante moyenne pondérée (en années)	Nombre d'options exerçables (en milliers)	Prix d'exercice moyen pondéré (1)
(en dollars canadiens par action, sauf le nombre d'actions et d'années)					
73,14 \$ – 90,23 \$	932	83,87 \$	1,64	932	83,87 \$
96,55 \$ – 102,33 \$	994	98,76	3,55	994	98,76
104,70 \$ – 106,00 \$	1 862	105,44	5,69	1 286	105,19
125,37 \$ – 125,37 \$	1 553	125,37	9,12	–	–
129,99 \$ – 131,64 \$	2 034	130,77	7,59	–	–
	7 375	113,00 \$	6,14	3 212	97,02 \$

(1) Les prix d'exercice moyens pondérés reflètent la conversion d'options libellées en devises au taux de change en vigueur au 31 octobre 2024.

La juste valeur moyenne pondérée des options octroyées au cours de l'exercice clos le 31 octobre 2024 a été estimée à 13,60 \$ (11,51 \$ au 31 octobre 2023). Cette estimation a été déterminée au moyen du modèle de Black et Scholes à la date de l'octroi, en tenant compte des modalités particulières en vertu desquelles les options sont octroyées, notamment la période d'acquisition des droits, et la volatilité prévue du cours de l'action estimée en fonction de la volatilité moyenne historique du cours de l'action pendant une période historique correspondant à la durée de vie prévue des options. Les hypothèses suivantes ont été utilisées aux fins de la détermination de la juste valeur des options octroyées :

Hypothèses moyennes pondérées

(en dollars canadiens par action, sauf les pourcentages et les années)	Pour les exercices clos	
	le 31 octobre 2024	le 31 octobre 2023
Cours de l'action à la date de l'octroi	128,62 \$	130,16 \$
Taux d'intérêt sans risque	3,29 %	2,89 %
Rendement prévu des actions	4,20 %	3,79 %
Volatilité prévue du cours des actions	16 %	14 %
Durée de vie prévue des options	6 ans	6 ans

Régimes d'épargne et d'actionnariat des employés

Nous offrons à plusieurs employés l'occasion de détenir nos actions ordinaires au moyen de régimes d'épargne et d'actionnariat. En vertu de ces régimes, les employés peuvent généralement verser des cotisations variant entre 1 % et 10 % de leur salaire annuel ou sur la base de prestations pour les employés touchant des commissions. Pour chaque cotisation se situant dans une fourchette de 1 % à 6 %, nous constituerons un montant équivalant à 50 % de la cotisation de l'employé dans nos actions ordinaires. Pour le régime d'épargne RBC DVM, notre cotisation annuelle maximale s'établit à 4 500 \$ par employé. Pour le régime d'intéressement RBC RU, notre cotisation annuelle maximale est fixée à 1 500 £ par employé. En vertu de ces régimes, nous avons versé 154 millions de dollars au cours de l'exercice clos le 31 octobre 2024 (139 millions au 31 octobre 2023) pour l'acquisition de nos actions ordinaires. Au 31 octobre 2024, un total de 35 millions d'actions ordinaires étaient détenues en vertu de ces régimes (36 millions d'actions ordinaires au 31 octobre 2023).

Régimes d'unités d'actions différées et autres régimes

Nous offrons des régimes d'unités d'actions différées aux dirigeants, à certains employés clés et aux administrateurs qui ne sont pas des employés de la Banque. En vertu de ces régimes, les participants peuvent choisir de recevoir la totalité ou un pourcentage de leur prime de rendement annuelle variable à court terme, de leur commission ou de leurs jetons de présence sous forme d'unités d'actions différées. Le choix de participer au régime doit être fait avant le début de l'exercice. Les unités d'actions différées génèrent des dividendes sous forme d'unités d'actions additionnelles au taux des dividendes sur des actions ordinaires. Le participant ne peut convertir ces unités d'actions qu'au moment de prendre sa retraite ou lorsqu'il quitte son poste. La valeur en espèces des unités d'actions différées équivaut à la valeur de marché des actions ordinaires à la date de conversion.

Nous offrons également un régime d'attribution d'unités pour certains employés clés du secteur Marchés des Capitaux. La prime est investie en unités d'actions de RBC et un pourcentage précis des droits est acquis chaque année, à des dates anniversaires précises à chaque année. Le montant de chaque tranche de droits acquis est payé en espèces et est fondé sur le nombre initial d'unités d'actions attribué plus les dividendes cumulés évalués selon le cours de clôture moyen des actions ordinaires de RBC pour les cinq jours de Bourse précédant immédiatement la date d'acquisition des droits.

Nous offrons à certains employés clés des régimes d'attribution d'actions différées en fonction du rendement; les droits rattachés à ces actions s'acquiert après trois ans. Lorsque les droits sont acquis, l'attribution est habituellement payée en espèces et est fondée sur le nombre initial d'unités d'actions de RBC attribuées plus les dividendes cumulés, évalués selon le cours de clôture moyen des actions ordinaires de RBC pour les cinq jours de Bourse précédant immédiatement la date d'acquisition des droits. Aux termes de certains régimes, une partie des attributions peut être augmentée ou diminuée d'au plus 25 %, selon le rendement total pour les actionnaires que nous avons obtenu par rapport à celui d'un ensemble défini d'institutions financières mondiales homologues.

Nous maintenons des régimes de rémunération différée non admissibles pour certains employés clés aux États-Unis. Ces régimes permettent aux employés admissibles de différer une partie de leur revenu annuel et diverses primes à la productivité et au recrutement et de répartir les reports parmi certains fonds, y compris un fonds d'actions RBC qui suit de près la valeur de nos actions ordinaires.

Le tableau suivant présente les unités attribuées dans le cadre des régimes d'actions différées et des autres régimes pour l'exercice.

Unités attribuées dans le cadre des régimes d'unités d'actions différées et autres régimes

(unités et montants par unité)	Pour les exercices clos			
	le 31 octobre 2024		le 31 octobre 2023	
	Unités attribuées (en milliers)	Juste valeur moyenne pondérée par unité	Unités attribuées (en milliers)	Juste valeur moyenne pondérée par unité
Régimes d'unités d'actions différées	550	134,64 \$	466	130,61 \$
Régime d'attribution d'unités du secteur Marchés des Capitaux	3 053	167,79	4 231	110,32
Régimes d'attribution d'actions différées en fonction du rendement	2 848	123,83	2 362	131,41
Régimes de rémunération différée	86	132,99	103	126,81
Autres régimes fondés sur des actions	1 108	129,38	1 506	130,12
	7 645	143,07 \$	8 668	120,79 \$

Notre passif au titre des attributions octroyées aux termes des régimes d'unités d'actions différées et des autres régimes est évalué à la juste valeur, en fonction du cours du marché de nos actions ordinaires et de certains fonds, s'il y a lieu. Annuellement, notre obligation augmente du nombre d'unités acquises par les participants au régime et est compensée par les renonciations, les annulations et le règlement d'unités acquises. De plus, les fluctuations des cours de nos actions ordinaires et de certaines parts de fonds influent sur notre obligation. Dans le cas des régimes d'attribution d'actions différées en fonction du rendement, le résultat estimatif de l'atteinte du rendement cible a également une incidence sur notre obligation.

Les tableaux suivants présentent les unités obtenues par les participants, nos obligations à l'égard de ces unités obtenues au titre des régimes d'unités d'actions différées et des autres régimes, et les charges (économies) de rémunération connexes comptabilisées pour l'exercice.

Obligations au titre des régimes d'unités d'actions différées et autres régimes

(en millions de dollars canadiens sauf le nombre d'unités)	Aux			
	31 octobre 2024		31 octobre 2023	
	Unités (en milliers)	Valeur comptable	Unités (en milliers)	Valeur comptable
Régimes d'unités d'actions différées	6 243	1 051 \$	5 786	641 \$
Régime d'attribution d'unités du secteur Marchés des Capitaux	9 593	1 603	9 934	1 098
Régimes d'attribution d'actions différées en fonction du rendement	6 068	1 022	5 808	643
Régimes de rémunération différée (1)	2 109	355	2 654	294
Autres régimes fondés sur des actions	2 394	363	2 135	234
	26 407	4 394 \$	26 317	2 910 \$

(1) Exclut les obligations qui ne sont pas établies en fonction du cours du marché de nos actions ordinaires.

Charges de rémunération comptabilisées au titre des régimes d'unités d'actions différées et autres régimes

(en millions de dollars canadiens)	Pour les exercices clos	
	le 31 octobre 2024	le 31 octobre 2023
	Régimes d'unités d'actions différées	395 \$
Régime d'attribution d'unités du secteur Marchés des Capitaux	643	126
Régimes d'attribution d'actions différées en fonction du rendement	685	216
Régimes de rémunération différée	797	213
Autres régimes fondés sur des actions	276	104
	2 796 \$	608 \$

Composantes de la charge d'impôt

(en millions de dollars canadiens)	Pour les exercices clos	
	le 31 octobre 2024	le 31 octobre 2023 (retraité – note 2)
Charge (économie) d'impôt présentée dans les états consolidés du résultat net		
Impôt exigible		
Charge d'impôt pour l'exercice considéré	4 829 \$	4 074 \$
Ajustements au titre des exercices précédents	298	851
Économie découlant d'une perte fiscale, d'un crédit d'impôt ou d'une différence temporaire d'une période précédente non comptabilisés antérieurement	(4)	(100)
	5 123	4 825
Impôt différé		
Naissance et résorption des différences temporaires	(1 118)	(1 308)
Incidence des modifications des taux d'imposition	–	(47)
Ajustements au titre des exercices précédents	(383)	125
Économie découlant d'une perte fiscale, d'un crédit d'impôt ou d'une différence temporaire d'une période précédente non comptabilisés antérieurement, montant net	–	(24)
	(1 501)	(1 254)
	3 622	3 571
Charge (économie) d'impôt présentée dans les états consolidés du résultat global et des variations des capitaux propres		
Autres éléments du résultat global		
Profits nets (pertes nettes) latents sur les titres d'emprunt et les prêts évalués à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global	302	(10)
Dotation à la provision pour pertes de crédit comptabilisée en résultat	(3)	–
Reclassement en résultat de pertes nettes (profits nets) sur les titres d'emprunt et les prêts évalués à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global	(39)	(39)
Profits (pertes) de change latents	(11)	20
Profits nets (pertes nettes) de change liés aux activités de couverture	(195)	(306)
Reclassement en résultat de pertes (profits) liés aux activités de couverture de l'investissement net	–	45
Profits nets (pertes nettes) sur les dérivés désignés comme couverture de flux de trésorerie	105	190
Reclassement en résultat de pertes (profits) sur les dérivés désignés comme couverture de flux de trésorerie	(309)	59
Réévaluations des profits (pertes) des régimes d'avantages du personnel	202	(68)
Profits nets (pertes nettes) résultant de la variation de la juste valeur attribuable au risque de crédit lié aux passifs financiers désignés à la juste valeur par le biais du résultat net	(399)	(222)
Profits nets (pertes nettes) sur les titres de participation désignés à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global	43	24
Attributions de rémunération fondée sur des actions	(12)	2
Distributions sur les autres instruments de capitaux propres et frais d'émission	(69)	(59)
	(385)	(364)
Total de la charge d'impôt	3 237 \$	3 207 \$

Le tableau suivant présente une analyse des différences entre la charge d'impôt présentée dans les états consolidés du résultat net et les montants calculés au taux d'imposition canadien prévu par la loi.

Rapprochement avec le taux d'imposition prévu par la loi

(en millions de dollars canadiens, sauf les pourcentages)	Pour les exercices clos			
	le 31 octobre 2024		le 31 octobre 2023 (retraité – note 2)	
Impôt sur le résultat au taux d'imposition canadien prévu par la loi	5 502 \$	27,7 %	5 037 \$	27,7 %
Augmentation (diminution) de l'impôt attribuable à ce qui suit :				
Taux d'imposition moyen moins élevé applicable aux filiales	(1 971)	(9,9)	(2 081)	(11,4)
Bénéfice tiré de titres exonéré d'impôt	(52)	(0,3)	(337)	(1,9)
Modification du taux d'imposition	–	–	1 050	5,8
Autres	143	0,7	(98)	(0,6)
Impôt sur le résultat présenté dans les états consolidés du résultat net/taux d'imposition effectif	3 622 \$	18,2 %	3 571 \$	19,6 %

Le taux d'imposition effectif s'est établi à 18,2 %, soit une baisse de 140 p.b. attribuable principalement à l'incidence du dividende pour la relance du Canada (DRC) de l'exercice précédent. Le DRC est un impôt non récurrent de 15 %, en 2022, déterminé en

fonction du revenu imposable moyen des années d'imposition 2020 et 2021 supérieur à 1 milliard de dollars et payable en versements égaux sur cinq ans. L'incidence du DRC a été compensée en partie par l'effet du taux d'imposition moyen moins élevé applicable aux filiales et la baisse du bénéfice tiré de titres exonéré d'impôt.

Les actifs et les passifs d'impôt différé découlent des reports en avant de pertes fiscales et de crédits d'impôt ainsi que des différences temporaires entre la valeur fiscale des actifs et des passifs et leur valeur comptable inscrite aux bilans consolidés.

Composantes importantes des actifs et des passifs d'impôt différé

	Au 31 octobre 2024 et pour l'exercice clos à cette date					Actif net à la fin de la période
	Actif net au début de la période (1)	Variation par le biais des capitaux propres	Variation par le biais du résultat net	Écart de change	Acquisitions/cessions	
<i>(en millions de dollars canadiens)</i>						
Actif (passif) d'impôt différé, montant net						
Correction de valeur pour pertes de crédit	1 174 \$	4 \$	217 \$	(1)\$	– \$	1 394 \$
Rémunération différée	1 522	12	614	19	–	2 167
Charges liées au réalignement de l'entreprise	23	–	16	–	4	43
Reports en avant de pertes fiscales et de crédit d'impôt	261	–	71	(1)	–	331
(Revenu) charge différé	651	4	641	2	20	1 318
Instruments financiers évalués à la juste valeur par le biais du résultat global	(321)	164	(1)	–	–	(158)
Locaux et matériel et immobilisations incorporelles	(967)	–	136	(22)	(623)	(1 476)
Montant lié aux régimes de retraite et d'avantages postérieurs à l'emploi	(333)	(206)	20	(1)	57	(463)
Autres	680	–	(213)	–	163	630
	2 690 \$	(22)\$	1 501 \$	(4)\$	(379)\$	3 786 \$
Composés des éléments suivants :						
Actifs d'impôt différé	3 116 \$					4 328 \$
Passifs d'impôt différé	(426)					(542)
	2 690 \$					3 786 \$

	Au 31 octobre 2023 et pour l'exercice clos à cette date					Actif net à la fin de la période
	Actif net au début de la période (1)	Variation par le biais des capitaux propres	Variation par le biais du résultat net (1)	Écart de change	Acquisitions/cessions	
<i>(en millions de dollars canadiens)</i>						
Actif (passif) d'impôt différé, montant net						
Correction de valeur pour pertes de crédit	987 \$	– \$	185 \$	2 \$	– \$	1 174 \$
Rémunération différée	1 504	(2)	(2)	22	–	1 522
Charges liées au réalignement de l'entreprise	12	–	11	–	–	23
Reports en avant de pertes fiscales et de crédit d'impôt	322	–	(57)	1	(5)	261
(Revenu) charge différé	6	(3)	661	(11)	(2)	651
Instruments financiers évalués à la juste valeur par le biais du résultat global	(16)	(330)	–	25	–	(321)
Locaux et matériel et immobilisations incorporelles	(1 234)	–	302	(27)	(8)	(967)
Montant lié aux régimes de retraite et d'avantages postérieurs à l'emploi	(435)	68	37	1	(4)	(333)
Autres	535	4	117	24	–	680
	1 681 \$	(263)\$	1 254 \$	37 \$	(19)\$	2 690 \$
Composés des éléments suivants :						
Actifs d'impôt différé	2 120 \$					3 116 \$
Passifs d'impôt différé	(439)					(426)
	1 681 \$					2 690 \$

(1) Certains montants ont été retraités afin de refléter les ajustements apportés à la suite de la transition à IFRS 17, le 1^{er} novembre 2022. Pour plus de détails, se reporter à la note 2.

Le montant des reports en avant de pertes fiscales et de crédit d'impôt lié aux actifs d'impôt différé se rapporte principalement aux pertes et aux crédits d'impôt au Canada, aux États-Unis et dans les Antilles. Des actifs d'impôt différé de 331 millions de dollars ont été comptabilisés au 31 octobre 2024 (261 millions au 31 octobre 2023) à l'égard des pertes fiscales et des crédits d'impôt pour l'exercice considéré ou des exercices précédents. La comptabilisation de ces montants dépend des prévisions concernant les bénéfices imposables futurs. Les prévisions de la direction vont dans le sens de l'hypothèse voulant qu'il soit probable que les résultats des activités futures généreront un bénéfice imposable suffisant pour utiliser les actifs d'impôt différé. Les prévisions reposent sur le soutien continu en matière de liquidité et de capital fourni à nos activités d'exploitation, notamment sur les stratégies de planification fiscale mises en œuvre pour offrir un tel soutien.

Au 31 octobre 2024, des pertes fiscales inutilisées et des crédits d'impôt de 412 millions de dollars et de 18 millions, respectivement (417 millions et 18 millions, respectivement, au 31 octobre 2023), qui pouvaient être portés en diminution des ajustements fiscaux éventuels ou du bénéfice imposable futur, n'ont pas été comptabilisés en tant qu'actif d'impôt différé. Il n'y a pas de pertes fiscales inutilisées qui arriveront à expiration dans un an (néant au 31 octobre 2023) ni dans deux à quatre ans

(néant au 31 octobre 2023), et 412 millions de dollars arriveront à expiration après quatre ans (417 millions au 31 octobre 2023). Des crédits d'impôt de néant arriveront à expiration dans un an (néant au 31 octobre 2023), ou dans deux à quatre ans (néant au 31 octobre 2023) et de 18 millions de dollars arriveront à expiration après quatre ans (18 millions au 31 octobre 2023).

Le montant des différences temporaires associées aux participations dans des filiales, des succursales et des entreprises associées et aux participations dans des coentreprises pour lesquelles aucun passif d'impôt différé n'a été comptabilisé par la société mère s'élevait à 30 milliards de dollars au 31 octobre 2024 (22 milliards au 31 octobre 2023).

Dispositions législatives sur le deuxième pilier

La Loi n°1 d'exécution du budget de 2024 (la loi d'exécution du budget), présentée sous l'appellation Projet de loi C-69 et déposée par le gouvernement du Canada, a reçu la sanction royale et a été adoptée le 20 juin 2024. La loi d'exécution du budget comprenait la Loi sur l'impôt minimum mondial, qui intégrait aux lois canadiennes certaines mesures relatives au plan à deux piliers de l'Organisation de coopération et de développement économiques visant à lutter contre l'érosion de l'assiette fiscale et le transfert du bénéfice, y compris l'imposition d'un impôt des sociétés minimum de 15 % sur les bénéfices de certaines grandes multinationales (deuxième pilier). Certains autres pays où RBC exerce ses activités ont également adopté la loi sur le deuxième pilier. La Loi sur l'impôt minimum mondial et les dispositions législatives sur le deuxième pilier correspondantes à l'étranger entreront en vigueur pour notre exercice ouvert le 1^{er} novembre 2024.

L'impôt sur le résultat en vertu des dispositions législatives du deuxième pilier peut survenir dans les territoires où les activités de RBC sont assujetties à un taux d'imposition effectif inférieur à 15 %, ou à l'égard de ces territoires. Les dispositions législatives devraient s'appliquer surtout dans certains territoires des Antilles et d'Europe. Si les dispositions législatives sur le deuxième pilier avaient été appliquées à tous les territoires pertinents pour l'exercice clos le 31 octobre 2024, le taux d'imposition effectif de RBC aurait augmenté d'environ 1 % à 2 %. Nous continuons de suivre attentivement l'évolution de la législation sur cette question pour chaque territoire dans lequel RBC exerce ses activités.

Avis de cotisation et contrôles fiscaux

Au cours de l'exercice, nous avons reçu un avis de nouvelle cotisation de l'Agence du revenu du Canada (ARC) au sujet de l'année d'imposition 2019, laquelle laissait entendre que la Banque Royale du Canada doit verser à titre d'impôt un montant additionnel d'environ 277 millions de dollars, car l'ARC a refusé la déductibilité de certains dividendes. L'avis de nouvelle cotisation est conforme aux avis de nouvelle cotisation reçus pour les années d'imposition 2012 à 2018, lesquels représentent des impôts supplémentaires d'environ 1 856 millions de dollars et aux avis de nouvelle cotisation reçus pour les années d'imposition de 2009 à 2011, lesquels représentent des impôts et intérêts supplémentaires d'environ 434 millions eu égard aux mêmes questions. Ces montants correspondent au montant maximum supplémentaire d'impôts à payer pour ces années.

Les modifications législatives adoptées dans le budget fédéral canadien de 2015 ont entraîné un refus de déduire les dividendes tirés d'opérations conclues avec des sociétés canadiennes imposables, y compris les dividendes couverts auprès d'investisseurs indifférents relativement à l'impôt, notamment les régimes de retraite et les entités non résidentes, avec application prospective en vigueur le 1^{er} mai 2017. Les dividendes touchés par les avis de nouvelle cotisation comprennent autant les dividendes dans le cadre de transactions semblables à celles visées par les modifications législatives de 2015 que les dividendes qui ne sont pas touchés par ces modifications.

Il se peut que l'ARC établisse à notre égard une nouvelle cotisation augmentant l'impôt sur le résultat pour les exercices à venir de la même façon. Dans tous les cas, nous sommes convaincus que notre position fiscale était appropriée et entendons nous défendre avec vigueur.

Note 22 Bénéfice par action

	Pour les exercices clos	
	le 31 octobre 2024	le 31 octobre 2023 (retraité – note 2)
(en millions de dollars canadiens, sauf le nombre d'actions et les montants par action)		
Bénéfice de base par action		
Bénéfice net	16 240 \$	14 612 \$
Dividendes sur actions privilégiées et distributions sur les autres instruments de capitaux propres	(322)	(236)
Bénéfice net attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle	(10)	(7)
Bénéfice net disponible pour les actionnaires ordinaires	15 908 \$	14 369 \$
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires (en milliers)	1 411 903	1 391 020
Bénéfice de base par action (en dollars)	11,27 \$	10,33 \$
Bénéfice dilué par action		
Bénéfice net disponible pour les actionnaires ordinaires	15 908 \$	14 369 \$
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires (en milliers)	1 411 903	1 391 020
Options sur actions (1)	1 833	1 483
Actions pouvant être émises en vertu d'autres régimes de rémunération fondée sur des actions	19	26
Nombre moyen d'actions ordinaires diluées (en milliers)	1 413 755	1 392 529
Bénéfice dilué par action (en dollars)	11,25 \$	10,32 \$

(1) L'effet de dilution des options sur actions a été établi au moyen de la méthode des actions propres. Lorsque le prix d'exercice des options en cours excède le cours moyen du marché de nos actions ordinaires, les options sont exclues du calcul du bénéfice dilué par action. Pour l'exercice clos le 31 octobre 2024, aucune option en cours n'a été exclue du calcul du bénéfice dilué par action. Pour l'exercice clos le 31 octobre 2023, en moyenne 2 119 045 options en cours au prix d'exercice moyen de 130,73 \$ ont été exclues du calcul du bénéfice dilué par action.

Garanties et engagements

Nous avons recours à des garanties et à d'autres instruments de crédit hors bilan afin de répondre aux besoins de financement de nos clients.

Le tableau ci-dessous présente un sommaire de notre risque maximal de pertes de crédit lié aux garanties et aux engagements que nous avons fournis à des tiers. Le risque de crédit maximal lié à une garantie est le risque maximal de perte en cas de défaut complet des parties aux garanties, compte non tenu des recouvrements possibles qui pourraient être effectués en vertu de dispositions de recours ou de polices d'assurance ou en raison d'actifs détenus en garantie ou affectés en garantie. Le risque maximal de crédit lié à un engagement de crédit correspond au montant intégral de l'engagement. Dans les deux cas, le risque maximal est considérablement plus élevé que le montant comptabilisé à titre de passif dans nos bilans consolidés.

(en millions de dollars canadiens)	Risque maximal de pertes de crédit	
	Aux	
	31 octobre 2024	31 octobre 2023
Garanties financières		
Lettres de crédit de soutien financier	27 222 \$	23 314 \$
Engagements de crédit		
Facilités de garantie de liquidités	53 090	51 544
Rehaussements de crédit	3 482	3 226
Lettres de crédit documentaire et commerciales	559	291
Autres engagements de crédit	321 836	301 132
Autres engagements liés au crédit		
Engagements d'indemnisation liés aux prêts de titres	81 347	95 055
Garanties de bonne fin	12 283	7 503
Garantie des membres parrainés	50 241	14 043
Autres	446	203

Notre processus d'examen du crédit et notre politique en ce qui a trait à l'exigence de garanties et aux types de biens détenus en garantie sont habituellement les mêmes pour les garanties et les engagements que ceux qui s'appliquent aux prêts. De façon générale, nos clients sont autorisés à demander un règlement ou à utiliser nos garanties et nos engagements dans un délai d'un an. Toutefois, certaines garanties peuvent être utilisées seulement si des conditions particulières sont remplies. Ces conditions, de même que certaines exigences accessoires, sont décrites aux paragraphes suivants. Nous sommes d'avis qu'il est hautement improbable que la totalité ou la plus grande partie des garanties et des engagements soient utilisés ou réglés dans un délai d'un an, et les contrats pourraient venir à échéance sans que les garanties et les engagements aient été utilisés ou réglés.

Garanties financières

Lettres de crédit de soutien financier

Les lettres de crédit de soutien financier constituent des engagements irrévocables de notre part d'effectuer les paiements d'un client qui ne pourrait pas respecter ses obligations de paiement envers le tiers. Dans le cas de certaines garanties, la contrepartie peut exiger que nous effectuions un paiement même si le client n'a pas failli à ses obligations. Ces garanties sont généralement assorties d'une durée de cinq à sept ans.

Notre politique en ce qui a trait à l'exigence d'actifs affectés en garantie à l'égard de ces instruments et aux types de garanties détenues est habituellement la même que celle qui s'applique aux prêts. Lorsque des actifs sont reçus en garantie, ils sont évalués pour chaque compte individuel en fonction du risque attribué à l'emprunteur et des particularités de la transaction. Les actifs affectés en garantie peuvent être composés de trésorerie, de titres et d'autres actifs.

Engagements de crédit

Facilités de garantie de liquidités

Nous fournissons des facilités de garantie de liquidités dans le cadre de programmes de PCAA administrés par nous et par des tiers, à titre de source de financement de rechange advenant le cas où lesdits programmes ne seraient pas en mesure d'accéder aux marchés du papier commercial et, dans certaines circonstances précises, lorsque les mesures de rendement prédéterminées des actifs financiers que ces structures ont acquis ou financés ne sont pas respectées. Nous fournissons également des facilités de garantie de liquidités à certaines entités de titrisation de prêts hypothécaires commerciaux de tiers. La durée restante moyenne de ces facilités de garantie de liquidités est d'environ quatre ans.

Les modalités des facilités de garantie de liquidités ne nous obligent pas à avancer des fonds à ces programmes en cas de faillite ou d'insolvabilité ni, en général, à acheter des actifs non productifs ou en défaillance.

Rehaussements de crédit

Les rehaussements de crédit partiels que nous fournissons aux programmes de conduits multicédants financés par des programmes de PCAA que nous administrons visent à protéger les investisseurs porteurs de papier commercial advenant le cas où des recouvrements des actifs sous-jacents et des rehaussements de crédit lié à la transaction ou des facilités de liquidités ne seraient pas assez élevés pour le paiement du papier commercial à l'échéance. Chaque portefeuille d'actifs est structuré de manière à obtenir une notation de titre de grande qualité au moyen de rehaussements de crédit exigés de la part de tiers vendeurs liés à chaque transaction. La durée restante moyenne des facilités de crédit fournies par RBC s'établit à environ trois ans.

Lettres de crédit documentaire et commerciales

Les lettres de crédit documentaire et commerciales sont des documents que nous émettons au nom de notre client permettant à un tiers de tirer des traites jusqu'à concurrence d'un montant établi en vertu de conditions précises. Certaines lettres de crédit documentaire et commerciales sont garanties en vertu de l'entente sous-jacente avec les clients, alors que d'autres le sont par des dépôts en espèces ou d'autres actifs du client.

Autres engagements de crédit

Les engagements de crédit représentent les tranches non utilisées des autorisations de crédit offertes sous forme de prêts, de conventions de revente, d'acceptations bancaires ou de lettres de crédit pour lesquelles nous ne pouvons pas retirer unilatéralement le crédit consenti à l'emprunteur.

Autres engagements liés au crédit**Engagements d'indemnisation liés aux prêts de titres**

Dans les transactions de prêt de titres, nous agissons à titre de mandataire pour le détenteur d'une valeur mobilière qui accepte de prêter la valeur mobilière à un emprunteur moyennant une commission en vertu des modalités d'un contrat préétabli. L'emprunteur doit, en tout temps, garantir intégralement le prêt de titres. Dans le cadre de ces activités de garde, un engagement d'indemnisation peut être fourni aux clients prêteurs de titres, lequel vise à assurer que la juste valeur des titres prêtés sera remboursée dans le cas où l'emprunteur ne retournerait pas les titres empruntés et où la valeur des actifs détenus en garantie ne suffirait pas à couvrir la juste valeur de ces titres. Ces engagements d'indemnisation arrivent habituellement à expiration sans avoir été utilisés. Les durées de ces engagements d'indemnisation varient puisque les titres prêtés comportent un droit de rappel sur demande. Les actifs détenus en garantie à l'égard des transactions de prêt de titres sont habituellement constitués de trésorerie, de titres émis ou garantis par le gouvernement du Canada, le gouvernement des États-Unis ou d'autres gouvernements de pays membres de l'OCDE ou d'instruments d'emprunt ou de capitaux propres de grande qualité.

Garanties de bonne fin

Les garanties de bonne fin constituent des engagements irrévocables de notre part d'effectuer les paiements auprès de tiers bénéficiaires au cas où un client ne respecterait pas une obligation contractuelle non financière précise. Ces obligations comprennent habituellement des contrats de travail et de service, des garanties de bonne exécution et des garanties liées au commerce international. La durée de ces garanties peut atteindre de trois à sept ans.

Notre politique en ce qui a trait à l'exigence d'actifs affectés en garantie à l'égard de ces instruments et aux types de garanties détenues est habituellement la même que celle qui s'applique aux prêts. Lorsque des actifs sont reçus en garantie, ils sont évalués pour chaque compte individuel en fonction du risque attribué à l'emprunteur et des particularités de la transaction. Les actifs affectés en garantie peuvent être composés de trésorerie, de titres et d'autres actifs.

Garantie des membres parrainés

Nous parrainons des clients admissibles auprès de la Fixed Income Clearing Corporation (FICC) pour certaines opérations de rachat et de revente à un jour aux fins de vérification des transactions. Nous fournissons également à la FICC une garantie quant au paiement rapide et complet des obligations de nos clients qui sont des membres parrainés en vertu des règlements de la FICC. Les garanties sont assurées en totalité par la trésorerie et par des titres émis ou garantis par le gouvernement américain.

Engagements d'indemnisation

Dans le cours normal de nos activités, nous concluons des engagements d'indemnisation (qui comportent souvent des modalités standards) avec nos contreparties dans le cadre de transactions telles que les contrats d'acquisition, de vente, de fiducie, d'agence, de licence, de garde, de prestation de services, d'accords de compensation, de participation en tant que membre de bourses ainsi que les contrats signés avec des dirigeants ou des administrateurs. Ces conventions d'indemnisation pourraient exiger que nous compensions la contrepartie pour des coûts engagés en raison d'une modification des lois et des règlements (y compris les lois fiscales) ou de poursuites ou de sanctions légales dont la contrepartie ferait l'objet par suite de la transaction. Les modalités des conventions d'indemnisation varient d'un contrat à l'autre. La nature de ces conventions d'indemnisation nous empêche d'estimer de façon raisonnable le montant maximal potentiel que nous pourrions être tenus de verser aux contreparties. Par le passé, nous n'avons jamais eu à verser un montant important en vertu de tels engagements.

Montants non engagés

Les montants non engagés représentent les facilités de crédit inutilisées pour lesquelles nous pouvons retirer unilatéralement le crédit consenti à l'emprunteur en tout temps. Ces montants incluent tant les engagements envers la clientèle de détail que les engagements commerciaux. Au 31 octobre 2024, le solde total des montants non engagés se chiffrait à 470 milliards de dollars (398 milliards au 31 octobre 2023).

Autres engagements

Nous investissons dans des sociétés à capital fermé soit directement, soit par l'intermédiaire de fonds de placement de tiers, y compris dans des fonds de capital-risque, des fonds de titres de participation de sociétés fermées, des sociétés d'investissement spécialisées dans les petites entreprises, des fonds de placement immobilier et des fonds liés aux crédits d'impôt pour les logements abordables. Ces fonds sont habituellement structurés en tant que sociétés de personnes à capital fermé dans lesquelles nous détenons une participation de commanditaire. Pour l'exercice clos le 31 octobre 2024, nous avons des engagements non capitalisés de 1 922 millions de dollars (1 832 millions au 31 octobre 2023) qui représentent le montant total que nous devons verser à ces sociétés de personnes aux termes des ententes pertinentes.

Actifs donnés en garantie et actifs affectés en garantie

Dans le cours normal de nos activités, nous donnons en garantie des actifs et concluons des conventions d'affectation d'actifs en garantie conformément à des modalités qui sont habituelles pour nos activités régulières de prêt, d'emprunt et de négociation comptabilisées dans nos bilans consolidés. Voici des exemples des modalités générales liées aux actifs donnés en garantie et aux actifs affectés en garantie :

- Les risques et les avantages liés aux actifs donnés en garantie reviennent à l'emprunteur.
- Les actifs donnés en garantie sont réattribués à l'emprunteur lorsque les modalités obligatoires ont été respectées.
- Le droit du créancier de revendre les actifs ou de les affecter de nouveau en garantie dépend de l'entente particulière en vertu de laquelle l'actif est donné en garantie.
- S'il n'y a eu aucun manquement, le créancier doit redonner un actif comparable à l'emprunteur lorsque les obligations ont été respectées.

Nous sommes également tenus de fournir à la Banque du Canada des garanties intrajournalières lorsque nous utilisons un système de transfert électronique télégraphique en temps réel qui traite en continu tous les paiements de grande valeur ou de classe critique libellés en dollars canadiens au cours de la journée. Les actifs donnés en garantie affectés à nos paiements de grande valeur ou de classe critique libellés en dollars canadiens nous sont généralement remis à la fin du cycle de règlement quotidien. Par conséquent, le montant des actifs donnés en garantie n'est pas inclus dans le tableau ci-dessous. Pour l'exercice clos le 31 octobre 2024, nous avons donné en moyenne des actifs de 1 milliard de dollars en garanties intrajournalières à la Banque du Canada chaque jour (1 milliard au 31 octobre 2023). Dans certaines rares occasions, nous devons obtenir une avance à un jour auprès de la Banque du Canada afin de répondre à un besoin de règlement, auquel cas une valeur équivalente à des actifs donnés en garantie est utilisée pour garantir l'avance. Aucune avance à un jour n'avait été prise aux 31 octobre 2024 et 2023.

Actifs donnés en garantie de passifs et des actifs détenus ou donnés de nouveau en garantie

(en millions de dollars canadiens)	Aux	
	31 octobre 2024	31 octobre 2023
Sources d'actifs donnés en garantie et détenus en garantie		
Actifs de la Banque		
Prêts	105 577 \$	102 944 \$
Titres	105 061	107 122
Autres actifs	31 583	28 953
	242 221	239 019
Actifs des clients (1)		
Biens reçus en garantie et disponibles à la vente ou à la remise en garantie	539 630	502 109
Moins : Actifs non vendus ou qui n'ont pas été donnés de nouveau en garantie	(30 767)	(6 876)
	508 863	495 233
	751 084 \$	734 252 \$
Utilisations d'actifs donnés en garantie et détenus en garantie		
Emprunts et prêts de titres	198 887 \$	168 681 \$
Engagements afférents à des titres vendus à découvert	46 088	46 260
Engagements afférents à des titres prêtés ou vendus en vertu de conventions de rachat	305 788	331 784
Titrisation	39 769	38 686
Obligations sécurisées	71 307	69 802
Transactions sur dérivés	50 100	40 352
Gouvernements étrangers et banques centrales	8 469	9 111
Systèmes de compensation, systèmes de paiement et dépositaires	11 261	10 709
Autres	19 415	18 867
	751 084 \$	734 252 \$

(1) Correspond essentiellement aux engagements afférents à des titres prêtés ou vendus en vertu de conventions de rachat, aux titres prêtés et aux transactions sur dérivés.

Note 24 Actions en justice et questions de réglementation

Nous sommes une importante institution mondiale qui est assujettie à de nombreuses exigences juridiques et réglementaires complexes en constante évolution. Nous sommes et avons été partie à diverses procédures judiciaires, y compris des poursuites en responsabilité, des vérifications réglementaires, des enquêtes, des audits et des demandes de renseignements de la part de divers organismes de réglementation gouvernementaux et autorités chargées de l'exécution de la loi, dans divers territoires. Certaines de ces procédures pourraient faire intervenir de nouvelles théories et interprétations juridiques et pourraient être entendues tant en droit criminel qu'en droit civil, et certaines procédures pourraient donner lieu à des sanctions civiles, réglementaires ou pénales. Nous revoyons régulièrement l'état d'avancement de toutes les procédures et exercerons notre jugement afin de les résoudre au mieux de nos intérêts. Pour nombre de ces procédures, il est de par nature difficile de déterminer si des pertes sont probables ou d'estimer de manière fiable le montant des pertes. Ces procédures judiciaires font largement appel à l'exercice du jugement et soulèvent beaucoup d'incertitudes; le risque financier et les autres risques qui y sont associés, compte tenu des dotations courantes, pourraient avoir une incidence significative sur nos résultats d'exploitation de toute période donnée, bien que nous estimions que le règlement ultime de ces questions n'aura pas d'incidence importante sur notre situation financière consolidée. Nos procédures judiciaires importantes sont décrites ci-dessous. Selon les faits connus à ce jour, sauf indication contraire, il nous est impossible à l'heure actuelle de prédire le dénouement de ces procédures ni le moment auquel elles seront réglées.

Litiges relativement au taux interbancaire offert à Londres (LIBOR)

La Banque Royale du Canada et d'autres banques du comité du LIBOR sur les fonds en dollars américains ont été désignées comme défenderesses dans des litiges de droit privé engagés aux États-Unis concernant la fixation du LIBOR en dollar américain, y compris dans un certain nombre de recours collectifs qui ont été regroupés devant le tribunal du district des États-Unis du district sud de New York. Les plaintes dans ces litiges de droit privé font état de revendications à notre encontre et à l'encontre d'autres banques du comité en vertu de diverses lois américaines, y compris la législation antitrust américaine, la *Commodity Exchange Act* des États-Unis et la loi de l'État. Le 30 décembre 2021, la cour d'appel des États-Unis pour le second circuit a publié un avis confirmant partiellement ou infirmant partiellement certaines décisions du tribunal de district ayant rejeté un nombre important de poursuites intentées dans le cadre du recours collectif consolidé pour des motifs de compétence personnelle et d'absence de qualité pour agir. La cour d'appel des États-Unis pour le second circuit a renvoyé l'affaire au tribunal de district pour des procédures supplémentaires, conformément à sa décision.

Le 21 juillet 2023, la Banque Royale du Canada et plusieurs autres parties défenderesses ont signé une entente de règlement réglant le recours collectif lié au LIBOR intenté pour le compte de certaines parties plaignantes ayant acheté des instruments fondés sur le LIBOR en dollars américains. Le règlement a reçu l'approbation définitive du tribunal le 12 décembre 2023.

Au milieu de 2024, la Banque Royale du Canada et plusieurs autres parties défenderesses ont signé des ententes de règlement réglant les deux recours collectifs putatifs liés au LIBOR restants dans lesquels la Banque Royale du Canada était partie défenderesse. Ces recours collectifs ont été intentés pour le compte de certaines parties plaignantes qui ont échangé des contrats à terme normalisés sur eurodollar et/ou des options liées sur les marchés boursiers (le recours collectif lié aux marchés boursiers), et pour le compte de certaines parties plaignantes qui ont émis ou acheté des prêts liés au LIBOR (le recours collectif lié aux prêteurs). Les règlements de ces deux recours collectifs ont respectivement reçu l'approbation définitive du tribunal le 5 septembre 2024 et le 17 octobre 2024.

La Banque Royale du Canada demeure partie défenderesse dans certains recours individuels liés au LIBOR.

Procédure liée à Royal Bank of Canada Trust Company (Bahamas) Limited

Le 13 avril 2015, un juge d'instruction français a informé Royal Bank of Canada Trust Company (Bahamas) Limited (RBC Bahamas) de l'émission d'une ordonnance de renvoi devant le tribunal correctionnel français visant RBC Bahamas et d'autres personnes non liées afin de faire face à des accusations pour complicité dans des pratiques de fraude fiscale successorale dans le cadre d'actions entreprises relativement à une fiducie pour laquelle RBC Bahamas agit à titre de fiduciaire. RBC Bahamas a contesté l'accusation devant le tribunal français. Le 12 janvier 2017, le tribunal français a acquitté toutes les parties en cause, y compris RBC Bahamas. Le 29 juin 2018, la cour d'appel française a confirmé ces acquittements. Les acquittements ont été portés en appel et, le 6 janvier 2021, la Cour de Cassation française a rendu une décision annulant le jugement de la Cour d'appel et a renvoyé le dossier à la Cour d'appel française pour qu'elle réexamine l'affaire. Le nouveau procès devant la cour d'appel a commencé le 18 septembre 2023 et, le 5 mars 2024, la Cour d'appel a rendu un verdict de culpabilité (le verdict de culpabilité) contre RBC Bahamas et d'autres parties. La Cour d'appel a ordonné à RBC Bahamas de payer une amende de 5 000 € relativement à ce verdict de culpabilité. De plus, la Cour d'appel a ordonné que certaines des parties déclarées coupables de complicité dans l'affaire, y compris RBC Bahamas, soient conjointement responsables de l'impôt sur les successions prétendument impayé, majoré des pénalités et des intérêts (le montant total sera établi dans le cadre de procédures distinctes devant les cours de l'impôt, auxquelles RBC Bahamas n'est pas partie). RBC Bahamas estime que ses actions ne sont pas allées à l'encontre du droit français et a porté le verdict de culpabilité en appel auprès de la Cour suprême française. En vertu du droit français, au moment du dépôt de l'appel par RBC, le verdict de culpabilité ainsi que ses effets (amende et responsabilité conjointe) ont été suspendus en attendant l'issue de l'appel.

Le 28 octobre 2016, la Banque Royale du Canada s'est vu accorder une exemption par le Department of Labor des États-Unis. Cette exemption lui permet, ainsi qu'à ses filiales actuelles et futures, de continuer de se prévaloir de l'exemption « Qualified Professional Asset Manager » (QPAM) en vertu de la loi intitulée *Employee Retirement Income Security Act*, et ce, malgré un possible verdict de culpabilité visant RBC Bahamas au tribunal français, pour une période temporaire d'un an à compter de la date où RBC Bahamas serait reconnue coupable. Le 11 décembre 2023, le Department of Labor des États-Unis a publié une correction technique à l'exemption antérieure de un an pour rendre compte du fait que la décision attendue de la Cour d'appel française serait effectivement rendue par une cour d'appel, et non par un tribunal de district. Par suite du verdict de culpabilité, la période temporaire de un an a commencé le 5 mars 2024. La Banque Royale du Canada demande une dispense à plus long terme au Department of Labor. Par ailleurs, le Department of Labor a proposé des modifications à l'exemption QPAM. Si les modifications sont adoptées telles qu'elles ont été proposées, les effets de celles-ci auraient sur la capacité de la Banque Royale du Canada à obtenir une dispense qui s'appliquerait au-delà de la période d'exemption temporaire de un an sont incertains.

RBC Bahamas continue de réexaminer les obligations juridiques du fiduciaire et de la fiducie, y compris les obligations et les obligations potentielles en vertu de la loi de l'impôt et des autres lois applicables.

Requête sur la conservation des documents en lien avec les communications aux États-Unis

En octobre 2022, notre filiale RBC Capital Markets, LLC a reçu une demande d'information et de documents de la Securities and Exchange Commission (SEC) à propos de la conformité aux exigences de conservation des documents en lien avec les communications d'affaires effectuées par l'intermédiaire de canaux électroniques qui n'ont pas été approuvés par RBC Capital Markets, LLC. Cette dernière coopère avec la SEC dans le cadre de cette requête. Comme il a été publié, la SEC a fait des demandes similaires concernant les pratiques de conservation des documents à plusieurs autres institutions financières. Le 14 août 2024, la SEC a conclu un règlement avec RBC Capital Markets, LLC, aux termes duquel RBC Capital Markets, LLC a payé une amende au civil de 45 millions de dollars américains.

Enquête de la Competition and Markets Authority au Royaume-Uni

En novembre 2018, la Competition and Markets Authority du Royaume-Uni a lancé une enquête sur la Banque Royale du Canada et RBC Europe Limited relativement à une conduite présumée anticoncurrentielle en lien avec des obligations d'État du Royaume-Uni et des dérivés connexes entre 2009 et 2013. En mai 2023, la Competition and Markets Authority a publié une déclaration d'opposition à la Banque Royale du Canada et à RBC Europe Limited, ainsi qu'à certaines autres institutions financières. La Banque Royale du Canada et RBC Europe Limited contestent l'affaire de la Competition and Markets Authority.

En juin 2023, RBC Europe Limited et RBC Capital Markets, LLC, entre autres institutions financières, ont été nommées parties défenderesses dans un recours collectif putatif intenté aux États-Unis par des parties plaignantes alléguant une conduite anticoncurrentielle dans le marché des obligations d'État du Royaume-Uni. En septembre 2023, les défendeurs ont déposé une demande de rejet d'une plainte. Cette demande a été accueillie, sous réserve de tous droits, en septembre 2024. Par la suite, le 31 octobre 2024, RBC Europe Limited, RBC Capital Markets, LLC et certaines des autres parties défenderesses ont conclu une entente de rejet de l'action contre les parties défenderesses. Le règlement reste à être approuvé par le tribunal.

Recours collectif relatif aux indemnités de vacances

Le 29 décembre 2022, la Cour supérieure de justice de l'Ontario a certifié un recours collectif contre RBC Dominion valeurs mobilières Limitée et RBC Dominion valeurs mobilières Inc. (collectivement, RBC DVM). L'action a été intentée en juillet 2020 et fait valoir des réclamations relatives aux indemnités de vacances légales et de jours fériés versées aux conseillers en placement, aux associés et aux adjoints de notre secteur Gestion de patrimoine – Canada, à l'exception de ceux qui travaillent en Alberta et en Colombie-Britannique.

Autres litiges

Nous sommes défenderesse dans un certain nombre d'autres poursuites qui allèguent que certaines de nos pratiques et mesures sont inappropriées. Les poursuites portent sur diverses questions complexes, et le moment auquel elles seront réglées demeure variable et incertain. La direction est d'avis que nous parviendrons, à terme, à résoudre ces poursuites, dans la mesure où nous pouvons les évaluer, sans subir d'incidence financière significative. Il s'agit, toutefois, de questions qui font dans une large mesure appel à l'exercice du jugement, et les obligations éventuelles pouvant découler de ces poursuites pourraient influencer de façon significative sur nos résultats d'exploitation pour toute période donnée.

Nous faisons l'objet de diverses autres poursuites judiciaires qui contestent le bien-fondé de certaines de nos autres pratiques ou mesures. Bien que ces procédures judiciaires fassent largement appel à l'exercice du jugement et que l'incidence de certaines d'entre elles ne puisse être estimée, nous jugeons que le montant global du passif éventuel lié à ces autres poursuites, dans la mesure où nous pouvons l'évaluer, ne sera pas significatif à l'égard de notre situation financière ou de nos résultats d'exploitation consolidés.

Note 25 Transactions entre parties liées

Parties liées

Les parties liées comprennent les sociétés liées sur lesquelles nous exerçons un contrôle direct ou indirect ou sur lesquelles nous avons une influence notable, les régimes d'avantages postérieurs à l'emploi offerts à nos employés, les principaux dirigeants, le Conseil d'administration (les administrateurs), les membres de la famille proche des principaux dirigeants et des administrateurs, ainsi que les entités qui sont, directement ou indirectement, sous contrôle ou contrôle conjoint des principaux dirigeants, des administrateurs ou des membres de leur famille proche.

Principaux dirigeants et administrateurs

Les principaux dirigeants sont les personnes ayant l'autorité et la responsabilité de la planification, de la direction et du contrôle de nos activités, directement ou indirectement. Ils incluent les principaux membres de notre organisation désignés sous le nom de haute direction. La haute direction se compose du président et chef de la direction, ainsi que de chefs et de chefs de Groupe qui relèvent directement de lui. Les administrateurs ne planifient pas, ne dirigent pas ou ne contrôlent pas les activités de l'entité; ils surveillent la gestion de l'entreprise et exécutent des tâches de gérance.

Rémunération des principaux dirigeants et des administrateurs

(en millions de dollars canadiens)	Pour les exercices clos	
	le 31 octobre 2024 (1)	le 31 octobre 2023
Salaires et autres avantages à court terme du personnel (2)	31 \$	23 \$
Avantages postérieurs à l'emploi (3)	3	2
Paiements fondés sur des actions	67	39
	101 \$	64 \$

- (1) Au cours de l'exercice clos le 31 octobre 2024, certains administrateurs qui étaient membres de la haute direction de la Banque au 31 octobre 2023 ont quitté la Banque et ne faisaient donc plus partie des principaux dirigeants. La rémunération attribuable aux anciens administrateurs pour l'exercice clos le 31 octobre 2024, y compris les avantages sociaux et les paiements fondés sur des actions relativement aux attributions octroyées lors des exercices précédents, s'élevait à 13 millions de dollars.
- (2) Comprend la tranche de la prime de rendement annuelle variable à court terme que certains dirigeants ont choisi de recevoir sous forme d'unités d'actions différées. Pour plus de détails, se reporter à la note 20. Les administrateurs touchent des honoraires, mais aucun salaire ni autres avantages sociaux à court terme.
- (3) Les administrateurs ne reçoivent aucun avantage postérieur à l'emploi.

Options sur actions, attributions de rémunération fondée sur des actions et actions détenues par les principaux dirigeants, les administrateurs et les membres de leur famille proche

(en millions de dollars canadiens, sauf les nombres de parts)	Aux			
	31 octobre 2024 (1)		31 octobre 2023 (2)	
	Nombre d'unités détenues	Valeur	Nombre d'unités détenues	Valeur
Options sur actions (3)	2 891 158	161 \$	2 805 471	26 \$
Attributions de rémunération fondée sur des actions autres que des options (3)	1 108 143	185	991 909	110
Actions ordinaires et privilégiées de RBC	208 721	35	181 648	20
	4 208 022	381 \$	3 979 028	156 \$

- (1) Au cours de l'exercice clos le 31 octobre 2024, certains administrateurs qui étaient membres de la haute direction de la Banque au 31 octobre 2023 ont quitté la Banque et ne faisaient donc plus partie des principaux dirigeants. Le total des actions détenues à leur départ était de 79 445 unités d'une valeur de 12 millions de dollars.
- (2) Au cours de l'exercice clos le 31 octobre 2023, certains administrateurs qui étaient membres de la haute direction de la Banque au 31 octobre 2022 ont pris leur retraite. Le total des actions et des options détenues à leur départ était de 32 958 unités d'une valeur de 4 millions de dollars.
- (3) Les administrateurs ne reçoivent aucune option sur actions ni aucune attribution de rémunération fondée sur des actions autre que des options.

Transactions, contrats et ententes impliquant des principaux dirigeants, des administrateurs ou des membres de leur famille proche

Dans le cours normal des activités, nous offrons certains services bancaires aux principaux dirigeants, aux administrateurs et aux membres de leur famille proche. Ces transactions ont été effectuées essentiellement aux mêmes conditions, notamment en ce qui a trait aux taux d'intérêt et aux garanties, que celles qui sont en vigueur pour des transactions comparables avec des personnes d'un statut similaire, et elles n'impliquaient pas un risque plus grand que le risque normal lié au remboursement et ne présentaient pas d'autres caractéristiques défavorables.

Au 31 octobre 2024, le total des prêts consentis aux principaux dirigeants, aux administrateurs et aux membres de leur famille proche s'élevait à 16 millions de dollars (18 millions au 31 octobre 2023). Aux 31 octobre 2024 et 2023 et pour les exercices clos à ces dates, nous n'avons aucune correction de valeur ou dotation à la provision pour pertes de crédit de stade 3 à l'égard de ces prêts. Les principaux dirigeants, les administrateurs ou les membres de leur famille proche n'ont bénéficié d'aucune garantie, d'aucun actif donné en garantie ni d'aucun engagement.

Coentreprises et entreprises associées

Dans le cours normal des activités, nous fournissons certains services bancaires et financiers à nos coentreprises et entreprises associées, notamment des prêts, des dépôts productifs d'intérêts et des dépôts non productifs d'intérêts. Ces transactions répondent à la définition de transactions entre parties liées et ont été effectuées essentiellement aux mêmes conditions que celles qui sont en vigueur pour des transactions comparables avec des tiers.

Au 31 octobre 2024, les prêts à des coentreprises et à des entreprises associées s'établissaient à 184 millions de dollars (217 millions au 31 octobre 2023) et les dépôts provenant des coentreprises et des entreprises associées s'élevaient à 58 millions (77 millions au 31 octobre 2023). Aux 31 octobre 2024 et 2023 et pour les exercices clos à ces dates, nous n'avons aucune correction de valeur ou dotation à la provision pour pertes de crédit de stade 3 à l'égard des prêts consentis aux coentreprises et aux entreprises associées. Des garanties de 1 million de dollars ont été données aux coentreprises et aux entreprises associées pour l'exercice clos le 31 octobre 2024 (1 million au 31 octobre 2023).

Autres transactions, contrats ou ententes impliquant des coentreprises et des entreprises associées

(en millions de dollars canadiens)	Aux ou pour les exercices clos les	
	31 octobre 2024	31 octobre 2023
Engagements et autres éventualités	1 226 \$	1 089 \$
Autres honoraires reçus pour services rendus	73	55
Autres honoraires payés pour services reçus	119	108

Note 26 Résultats par secteur d'exploitation

Composition des secteurs d'exploitation

Aux fins de la gestion, en fonction des produits et services offerts, nous sommes organisés en cinq secteurs d'exploitation : Services bancaires aux particuliers, Services bancaires aux entreprises, Gestion de patrimoine, Assurances et Marchés des Capitaux. Avec prise d'effet au quatrième trimestre de 2024, le secteur Services bancaires aux particuliers et aux entreprises a été scindé en deux secteurs d'exploitation distincts : Services bancaires aux particuliers et Services bancaires aux entreprises. Avec ce changement, RBC Placements en Direct est passé du secteur Services bancaires aux particuliers et aux entreprises à celui de Gestion de patrimoine. Sur le plan de l'information financière, aucun changement n'a été apporté à nos secteurs Marchés des Capitaux et Assurances. Les résultats correspondants ont été révisés afin qu'ils soient conformes à la nouvelle base de présentation de l'information sectorielle.

Le secteur Services bancaires aux particuliers offre un vaste éventail de produits et services financiers aux clients du secteur de détail pour leurs opérations bancaires quotidiennes, leurs placements et leurs besoins financiers dans trois régions : le Canada, les Antilles et les États-Unis. Au Canada, nous fournissons un vaste éventail de produits et services financiers par l'intermédiaire de nos vastes réseaux de succursales, de guichets automatiques bancaires et de services bancaires mobiles. Dans les Antilles et aux États-Unis, nous offrons une vaste gamme de produits et services financiers sur des marchés ciblés. Les revenus autres que d'intérêt du secteur Services bancaires aux particuliers se composent principalement des revenus tirés des fonds communs de placement, des frais bancaires et des revenus sur cartes.

Le secteur Services bancaires aux entreprises offre une vaste gamme de produits et services de prêt, de dépôt et de transactions bancaires aux entreprises canadiennes et aux entreprises étrangères exerçant des activités au Canada à toutes les étapes de leur cycle de vie grâce à des solutions numériques et à des conseils et services bancaires personnalisés offerts par des conseillers chevronnés, des directeurs des relations et notre vaste équipe de spécialistes. Les revenus autres que d'intérêt du secteur Services bancaires aux entreprises se composent principalement de frais bancaires, de commissions de crédit et de revenus de change, autres que ceux tirés des activités de négociation.

Le secteur Gestion de patrimoine offre essentiellement à des clients institutionnels et à des particuliers fortunés et très fortunés une gamme complète de solutions fondées sur les services-conseils, et de stratégies de placement, ainsi que des services bancaires personnalisés et des services de placement autogéré par l'intermédiaire de nos secteurs au Canada, aux États-Unis, au Royaume-Uni, en Europe et en Asie, notamment Gestion de patrimoine – Canada, Gestion de patrimoine – États-Unis (y compris City National), Gestion mondiale d'actifs, Gestion de patrimoine – International et Services aux investisseurs. Les revenus autres que d'intérêt du secteur Gestion de patrimoine se composent principalement des commissions de gestion de placements et de services de garde, des revenus tirés des fonds communs de placement et des commissions de courtage en valeurs mobilières.

Le secteur Assurances exerce ses activités au Canada et à l'échelle mondiale. Il offre un vaste éventail de conseils et de solutions pour les particuliers et les entreprises en matière d'assurance vie, maladie, patrimoine, IARD, voyage, avantages sociaux collectifs, rentes et réassurance. Nous offrons nos produits et services par l'intermédiaire de canaux très variés qui englobent les conseillers mobiles, les centres d'expertise, les boutiques RBC Assurances®, les plateformes numériques ainsi que les courtiers indépendants et les partenaires. Nous exerçons également des activités de réassurance et de rétrocession à l'échelle mondiale et offrons des produits de réassurance dans les secteurs de l'assurance vie, maladie grave, invalidité et longévité. Les revenus autres que d'intérêt du secteur Assurances se composent principalement du résultat des activités d'assurance et du résultat des placements d'assurance.

Le secteur Marchés des Capitaux offre son expertise dans les services-conseils et l'origination, la vente et la négociation, le crédit et le financement et les services bancaires transactionnels au service des sociétés, des investisseurs institutionnels, des gestionnaires d'actifs, des sociétés d'investissement privé et des gouvernements partout dans le monde par l'intermédiaire de nos deux principaux secteurs : Grande entreprise et services de banque d'investissement et Marchés mondiaux. En Amérique du Nord, nous offrons une gamme complète de produits et services, notamment l'origination et la distribution de titres de créance et de titres de participation, des services-conseils ainsi que la vente et la négociation. Hors du continent nord-américain, nous exerçons certaines activités stratégiques et ciblées au Royaume-Uni, en Europe et en Australie, Asie et autres régions où nous pouvons mettre à profit notre expertise mondiale. Au Royaume-Uni et en Europe, nous proposons des services diversifiés dans des segments clés. En Australie et en Asie, nous rivalisons avec des banques d'investissement mondiales et régionales dans des créneaux où nous possédons une expertise mondiale, comme la distribution de titres à revenu fixe, les opérations de change, le financement garanti et les services à la grande entreprise et services de banque d'investissement. Les revenus autres que d'intérêt du secteur Marchés des Capitaux se composent principalement de commissions de prise ferme et autres honoraires tirés des services-conseils, de revenus tirés des activités de négociation ainsi que des commissions de crédit.

Toutes les autres activités au niveau de l'entreprise qui ne sont pas attribuées à ces cinq secteurs d'exploitation, notamment certaines activités de gestion de la trésorerie et de la liquidité, y compris les montants liés aux fonds propres non attribués, ainsi que les ajustements de consolidation, y compris les écritures d'élimination des montants de majoration au montant imposable équivalent, sont présentées dans le secteur Services de soutien généraux. Les ajustements au montant imposable équivalent font augmenter le revenu provenant de certaines sources présentant des avantages fiscaux, des dividendes imposables de sociétés canadiennes reçus le 31 décembre 2023 ou avant cette date et des investissements liés aux crédits d'impôt aux États-Unis comptabilisés pour les Marchés des Capitaux, au montant imposable équivalent effectif, et un montant compensatoire correspondant est comptabilisé dans la charge d'impôt. La direction est d'avis que ces ajustements sont nécessaires pour refléter la manière dont le secteur Marchés des Capitaux est géré et qu'ils accroissent la comparabilité des revenus de sources imposables et de sources présentant des avantages fiscaux. Il se pourrait toutefois que les majorations au montant imposable équivalent ne soient pas comparables à des majorations semblables effectuées par d'autres institutions financières. La majoration au montant imposable équivalent pour l'exercice clos le 31 octobre 2024 s'élevait à 294 millions de dollars (559 millions au 31 octobre 2023). Les profits (pertes) sur les couvertures économiques de nos régimes de rémunération fondée sur des actions du secteur Gestion de patrimoine – États-Unis (y compris City National), qui sont reflétés dans les revenus, et la variabilité connexe de la charge de rémunération fondée sur des actions résultant des variations de la juste valeur des passifs liés à ces régimes, sont également inclus dans le secteur Services de soutien généraux, car ce mode de présentation reflète plus fidèlement la façon dont nous envisageons la performance des activités et gérons les risques sous-jacents.

Secteurs géographiques

Aux fins de la présentation des résultats par secteur géographique, nos activités sont regroupées dans les catégories Canada, États-Unis et Autres pays. Les transactions sont essentiellement comptabilisées selon l'emplacement qui reflète le mieux les risques liés à la dégradation de la conjoncture économique ainsi que les perspectives de croissance liées à l'amélioration de cette conjoncture. Cet emplacement correspond fréquemment à celui de l'entité juridique par l'entremise de laquelle les activités sont exercées et à celui de nos clients. Les transactions sont comptabilisées dans la monnaie locale et sont assujetties aux variations des taux de change en raison de la fluctuation du dollar canadien.

Cadre d'information de gestion

Notre cadre d'information de gestion vise à évaluer le rendement de chacun de nos secteurs d'exploitation comme s'il exerçait ses activités de façon autonome, et il reflète la façon dont nous gérons nos secteurs d'exploitation. Cette démarche vise à s'assurer que les résultats de nos secteurs d'exploitation comprennent tous les revenus et charges pertinents à la conduite des activités des secteurs et elle reflète la perception de la direction à l'égard de ces résultats. Nous effectuons un suivi régulier de ces résultats sectoriels afin de prendre des décisions au sujet de l'affectation des ressources et de l'évaluation de la performance. Ces facteurs n'ont pas d'incidence sur nos résultats consolidés.

Les charges de chaque secteur d'exploitation peuvent comprendre des coûts engagés ou des services fournis, directement ou pour le compte des secteurs d'exploitation, au niveau de l'entreprise. En ce qui concerne les autres coûts qui ne sont pas directement imputables à l'un de nos secteurs d'exploitation, nous utilisons un cadre d'information de gestion qui comprend des hypothèses et des méthodes aux fins de l'attribution des coûts indirects et des charges indirectes à nos secteurs d'exploitation. Ce cadre sert également à l'attribution des fonds propres et à la fixation des prix de cession des fonds de nos secteurs d'exploitation, de manière à mesurer de façon constante les coûts économiques et à les aligner sur les avantages et sur les risques sous-jacents du secteur d'exploitation visé. Les activités entre les secteurs d'exploitation suivent généralement les taux du marché. Toutes les autres activités visant l'entreprise qui ne sont pas attribuées à nos cinq secteurs d'exploitation sont présentées dans le secteur Services de soutien généraux.

Note 26 Résultats par secteur d'exploitation (suite)

Nous revoyons périodiquement les hypothèses et les méthodes que nous utilisons dans le cadre d'information de gestion, afin d'assurer leur validité. Les méthodes d'attribution des fonds propres comportent la formulation d'un certain nombre d'hypothèses qui sont révisées périodiquement.

(en millions de dollars canadiens)	Pour l'exercice clos le 31 octobre 2024									
	Services bancaires aux particuliers (1)	Services bancaires aux entreprises (1)	Gestion de patrimoine (1)	Assurances	Marchés des Capitaux (1), (2)	Services de soutien généraux (2)	Total	Canada	États-Unis	Autres pays
Revenu net d'intérêt (3)	12 438 \$	6 061 \$	4 979 \$	– \$	3 183 \$	1 292 \$	27 953 \$	22 281 \$	4 268 \$	1 404 \$
Revenus autres que d'intérêt	4 904	1 321	14 647	1 224	8 829	(1 534)	29 391	13 566	10 766	5 059
Total des revenus	17 342	7 382	19 626	1 224	12 012	(242)	57 344	35 847	15 034	6 463
Dotation à la provision pour pertes de crédit	1 802	975	29	2	424	–	3 232	2 876	276	80
Frais autres que d'intérêt	7 485	2 512	15 312	285	7 016	1 640	34 250	17 321	12 553	4 376
Bénéfice net (perte nette) avant impôt	8 055	3 895	4 285	937	4 572	(1 882)	19 862	15 650	2 205	2 007
Charge (économie) d'impôt	2 134	1 077	863	208	(1)	(659)	3 622	4 384	(675)	(87)
Bénéfice net	5 921 \$	2 818 \$	3 422 \$	729 \$	4 573 \$	(1 223)\$	16 240 \$	11 266 \$	2 880 \$	2 094 \$
Les frais autres que d'intérêt comprennent :										
Amortissement	1 105 \$	62 \$	1 223 \$	6 \$	528 \$	(11)\$	2 913 \$	1 747 \$	846 \$	320 \$
Perte de valeur des autres immobilisations incorporelles	21	–	23	2	22	–	68	44	22	2
Total de l'actif	555 029 \$	187 142 \$	184 503 \$	29 288 \$	1 127 661 \$	87 959 \$	2 171 582 \$	1 205 561 \$	615 747 \$	350 274 \$
Le total de l'actif comprend : Entrées de locaux et matériel et d'immobilisations incorporelles	2 274 \$	740 \$	887 \$	11 \$	494 \$	680 \$	5 086 \$	4 005 \$	769 \$	312 \$
Total du passif	554 970 \$	187 135 \$	183 055 \$	29 158 \$	1 127 564 \$	(37 492)\$	2 044 390 \$			

(en millions de dollars canadiens)	Pour l'exercice clos le 31 octobre 2023 (retraité – note 2)									
	Services bancaires aux particuliers (4)	Services bancaires aux entreprises (4)	Gestion de patrimoine (4)	Assurances	Marchés des Capitaux (2)	Services de soutien généraux (2)	Total	Canada	États-Unis	Autres pays
Revenu net d'intérêt (3)	10 945 \$	4 771 \$	4 853 \$	– \$	3 379 \$	1 181 \$	25 129 \$	18 752 \$	5 065 \$	1 312 \$
Revenus autres que d'intérêt	4 526	1 261	13 308	1 010	7 672	(1 442)	26 335	12 241	8 563	5 531
Total des revenus	15 471	6 032	18 161	1 010	11 051	(261)	51 464	30 993	13 628	6 843
Dotation à la provision pour pertes de crédit	1 264	315	328	–	561	–	2 468	1 648	784	36
Frais autres que d'intérêt	6 813	2 143	14 387	293	6 509	668	30 813	14 972	11 177	4 664
Bénéfice net (perte nette) avant impôt	7 394	3 574	3 446	717	3 981	(929)	18 183	14 373	1 667	2 143
Charge (économie) d'impôt	1 976	992	753	168	(158)	(160)	3 571	4 707	(1 103)	(33)
Bénéfice net	5 418 \$	2 582 \$	2 693 \$	549 \$	4 139 \$	(769)\$	14 612 \$	9 666 \$	2 770 \$	2 176 \$
Les frais autres que d'intérêt comprennent :										
Amortissement	951 \$	4 \$	1 240 \$	42 \$	509 \$	– \$	2 746 \$	1 554 \$	836 \$	356 \$
Perte de valeur des autres immobilisations incorporelles	13	–	81	1	2	11	108	28	65	15
Total de l'actif	498 533 \$	135 959 \$	180 781 \$	24 130 \$	1 100 172 \$	66 956 \$	2 006 531 \$	1 043 737 \$	639 296 \$	323 498 \$
Le total de l'actif comprend : Entrées de locaux et matériel et d'immobilisations incorporelles	463 \$	– \$	1 008 \$	53 \$	311 \$	639 \$	2 474 \$	1 334 \$	700 \$	440 \$
Total du passif	498 442 \$	135 956 \$	178 943 \$	24 895 \$	1 099 893 \$	(46 745)\$	1 891 384 \$			

- (1) Le 28 mars 2024, nous avons finalisé la transaction visant HSBC Canada. Les résultats de HSBC Canada ont été consolidés à partir de la date de clôture et sont inclus dans les résultats de nos secteurs Services bancaires aux particuliers, Services bancaires aux entreprises, Gestion de patrimoine et Marchés des Capitaux. Pour plus de détails, se reporter à la note 6.
- (2) Majoration au montant imposable équivalent.
- (3) Le revenu d'intérêt est présenté déduction faite des charges d'intérêt, puisque nous nous fions essentiellement au revenu net d'intérêt comme mesure du rendement.
- (4) Les montants ont été révisés par rapport à ceux présentés précédemment afin qu'ils soient conformes à la nouvelle base de présentation de l'information sectorielle.

Note 27 Nature et ampleur des risques découlant des instruments financiers

En raison des instruments financiers que nous détenons, nous sommes exposés au risque de crédit, au risque de marché et au risque de liquidité et de financement. Notre évaluation du risque ainsi que nos objectifs, nos politiques et nos méthodes en matière de gestion des risques sont présentés dans le texte grisé ainsi que dans les tableaux qui sont marqués d'un astérisque (*), de la rubrique Risque de crédit de notre rapport de gestion. Ce texte et ces tableaux grisés font partie intégrante des présents états financiers consolidés.

Les concentrations du risque de crédit surviennent lorsqu'un certain nombre de nos contreparties exerçant des activités similaires sont situées dans le même secteur géographique ou ont des caractéristiques économiques à ce point comparables qu'un changement des conditions économiques, politiques ou autres pourrait influencer de la même façon sur leur capacité de remplir leurs engagements contractuels.

Les concentrations du risque de crédit montrent la sensibilité relative de notre rendement à l'égard de faits nouveaux touchant un type d'industrie ou un secteur géographique en particulier. Les tableaux suivants donnent un sommaire des montants au titre de certains instruments financiers figurant au bilan et hors bilan qui présentent un risque de crédit.

(en millions de dollars canadiens, sauf les pourcentages)	Au 31 octobre 2024								
	Canada	%	États-Unis	%	Europe	%	Autres pays	%	Total
Actifs au bilan autres que les dérivés (1)	897 614	67 %	297 335	22 %	88 394	7 %	54 912	4 %	1 338 255
Dérivés avant l'incidence des conventions-cadres de compensation (2), (3)	21 555	14 %	47 204	31 %	71 198	46 %	13 276	9 %	153 233
	919 169	61 %	344 539	23 %	159 592	11 %	68 188	5 %	1 491 488
Instruments de crédit hors bilan (4)									
Montants engagés et non engagés (5)	487 142	57 %	282 907	34 %	51 516	6 %	27 615	3 %	849 180
Autres	82 910	48 %	67 322	39 %	18 162	11 %	3 145	2 %	171 539
	570 052	56 %	350 229	34 %	69 678	7 %	30 760	3 %	1 020 719

(en millions de dollars canadiens, sauf les pourcentages)	Au 31 octobre 2023								
	Canada	%	États-Unis	%	Europe	%	Autres pays	%	Total
Actifs au bilan autres que les dérivés (1)	798 259	66 %	294 670	24 %	76 637	6 %	50 147	4 %	1 219 713
Dérivés avant l'incidence des conventions-cadres de compensation (2), (3)	27 221	19 %	36 698	25 %	67 406	46 %	14 470	10 %	145 795
	825 480	60 %	331 368	24 %	144 043	11 %	64 617	5 %	1 365 508
Instruments de crédit hors bilan (4)									
Montants engagés et non engagés (5)	427 849	56 %	252 071	33 %	51 393	8 %	23 183	3 %	754 496
Autres	85 222	61 %	30 737	22 %	21 428	15 %	2 731	2 %	140 118
	513 071	57 %	282 808	32 %	72 821	8 %	25 914	3 %	894 614

- (1) Comprend les actifs achetés en vertu de conventions de revente et titres empruntés, les prêts et les engagements de clients en contrepartie d'acceptations. Les concentrations provinciales les plus importantes au Canada se trouvent en Ontario, 57 % (57 % au 31 octobre 2023), en Alberta, en Saskatchewan et au Manitoba, 13 % (15 % au 31 octobre 2023), en Colombie-Britannique et dans les territoires, 16 % (14 % au 31 octobre 2023), et au Québec, 10 % (10 % au 31 octobre 2023). Aucun type d'industrie ne représente plus de 20 % du total des instruments de crédit au bilan (20 % au 31 octobre 2023), à l'exception du secteur des services bancaires, qui représente 24 % (25 % au 31 octobre 2023), et du secteur gouvernemental, qui représente 28 % (28 % au 31 octobre 2023). Le classement de nos secteurs cadre avec notre vision du risque de crédit par secteur.
- (2) Une ventilation plus approfondie de notre exposition sur dérivés par cote d'évaluation du risque et par type de contrepartie est présentée à la note 9.
- (3) Compte non tenu des ajustements de l'évaluation déterminés collectivement.
- (4) Les soldes présentés correspondent aux montants contractuels qui représentent notre exposition maximale au risque de crédit.
- (5) Correspond à notre exposition maximale au risque de crédit. Les engagements de détail et les engagements de gros représentent respectivement 40 % et 60 % (44 % et 56 %, respectivement, au 31 octobre 2023) du total de nos engagements. Les concentrations les plus importantes de notre portefeuille du secteur de gros sont liées au secteur des services financiers, 14 % (15 % au 31 octobre 2023), au secteur de l'immobilier et autres, 12 % (12 % au 31 octobre 2023), au secteur des placements, 10 % (6 % au 31 octobre 2023), au secteur des services publics, 10 % (11 % au 31 octobre 2023) et au secteur des autres services, 7 % (8 % au 31 octobre 2023). Le classement de nos secteurs cadre avec notre vision du risque de crédit par secteur.

Note 28 Gestion des fonds propres

Fonds propres réglementaires et ratios

Le BSIF établit des seuils précis en ce qui concerne les fonds propres requis au titre des risques, les ratios de levier et les ratios TLAC à l'intention des institutions de dépôt du Canada. Nous sommes tenus de calculer nos ratios de fonds propres selon le cadre de l'accord de Bâle III. Selon le cadre de l'accord de Bâle III, les fonds propres réglementaires comprennent les fonds propres de première catégorie sous forme d'actions ordinaires (CET1), les fonds propres de première catégorie et les fonds propres de deuxième catégorie. Les fonds propres CET1 se composent essentiellement d'actions ordinaires, de bénéfices non distribués et d'autres composantes des capitaux propres. Les ajustements réglementaires imposés par l'accord de Bâle III exigent la déduction du goodwill et des autres immobilisations incorporelles, de certains actifs d'impôt différé, des actifs au titre des régimes de retraite à prestations définies, des participations dans des entités de services bancaires, financiers et d'assurance, de l'insuffisance des dotations à la provision pour pertes attendues, des ajustements d'évaluation prudentiels, des actifs d'assurance de portefeuille prépayés non réglés et de la non-livraison de transactions et de placements en actions dans des fonds soumis à l'approche de repli. Les fonds propres de première catégorie comprennent principalement les fonds CET1 et certains éléments de fonds propres de première catégorie supplémentaires, dont les actions privilégiées à dividende non cumulatif et les billets LRCN répondant à certains critères. Les fonds propres de deuxième catégorie comprennent des débentures subordonnées qui satisfont à certains critères, certaines corrections de valeur pour pertes sur prêts ainsi que les participations ne donnant pas le contrôle dans des instruments de fonds propres de deuxième catégorie de filiales. Le total des fonds propres représente la somme des fonds propres de première catégorie et des fonds propres de deuxième catégorie. La TLAC disponible s'entend de la somme du total des fonds propres et des instruments de TLAC externe. Les instruments de TLAC externe comprennent surtout des créances admissibles à la recapitalisation interne de premier rang, y compris des titres de créance non garantis de premier rang admissibles ayant une durée à l'échéance initiale supérieure à 400 jours et une durée restante jusqu'à l'échéance supérieure à 365 jours.

Les ratios de fonds propres réglementaires égalent les fonds propres CET1, les fonds propres de première catégorie, le total des fonds propres et la TLAC disponible, divisés par l'actif pondéré en fonction des risques. Le ratio de levier est calculé en divisant les fonds propres de première catégorie par la mesure de l'exposition. La mesure de l'exposition se compose du total de l'actif (compte non tenu des éléments déduits des fonds propres de première catégorie) et de certains éléments hors bilan convertis en équivalents-risque de crédit. Les dérivés et les transactions de financement garanti font également l'objet d'ajustements afin de refléter le risque de crédit et d'autres risques. Le ratio de levier TLAC est déterminé en divisant la TLAC disponible par l'exposition du ratio de levier.

En 2024 et 2023, nous nous sommes conformés à toutes les exigences de fonds propres, de levier et de TLAC applicables, y compris la réserve pour stabilité intérieure, imposées par le BSIF.

	Aux	
	31 octobre 2024	31 octobre 2023
(en millions de dollars canadiens, sauf les pourcentages et sauf indication contraire)		
Fonds propres (1), (2)		
Fonds propres CET1	88 936 \$	86 611 \$
Fonds propres de première catégorie	97 952	93 904
Total des fonds propres	110 487	104 952
Actif pondéré en fonction des risques aux fins du calcul des ratios de fonds propres (1), (2)		
Risque de crédit	548 809 \$	475 842 \$
Risque de marché	33 930	40 498
Risque opérationnel	89 543	79 883
Total de l'actif pondéré en fonction des risques	672 282 \$	596 223 \$
Ratios de fonds propres et ratio de levier (1), (2)		
Ratio CET1	13,2 %	14,5 %
Ratio de fonds propres de première catégorie	14,6 %	15,7 %
Ratio du total des fonds propres	16,4 %	17,6 %
Ratio de levier	4,2 %	4,3 %
Exposition du ratio de levier	2 344 228 \$	2 179 590 \$
TLAC disponible et ratios (1), (3)		
TLAC disponible	196 659 \$	184 916 \$
Ratio TLAC	29,3 %	31,0 %
Ratio de levier TLAC	8,4 %	8,5 %

- (1) Comme le BSIF n'exige pas le retraitement des chiffres des périodes précédentes, l'adoption d'IFRS 17 n'a eu aucune incidence sur les fonds propres réglementaires, l'actif pondéré en fonction des risques, les ratios de fonds propres, le ratio de levier, la TLAC disponible et les ratios TLAC pour les périodes antérieures au 1^{er} novembre 2023.
- (2) Les fonds propres, l'actif pondéré en fonction des risques et les ratios de fonds propres sont calculés conformément à la ligne directrice sur les normes de fonds propres du BSIF, et le ratio de levier est calculé conformément aux exigences de levier du BSIF. Les lignes directrices sur les normes de fonds propres et les exigences de levier sont établies d'après le cadre de l'accord de Bâle III. Les résultats de l'exercice clos le 31 octobre 2023 reflètent l'adoption des lignes directrices révisées sur les normes de fonds propres et le ratio de levier entrées en vigueur au deuxième trimestre de 2023, et mises à jour le 20 octobre 2023, dans le cadre de la mise en œuvre des réformes de Bâle III par le BSIF. Les résultats de l'exercice clos le 31 octobre 2024 reflètent également l'adoption des cadres révisés de rajustement de la valeur de crédit et du risque de marché, qui sont entrés en vigueur le 1^{er} novembre 2023.
- (3) La TLAC disponible et les ratios TLAC sont calculés au moyen de la ligne directrice sur la capacité totale d'absorption des pertes (Total Loss Absorbing Capacity [TLAC]) du BSIF. La norme TLAC s'applique aux entités de résolution pour lesquelles nous sommes réputés être la Banque Royale du Canada et à ses filiales. Une entité de résolution et ses filiales sont collectivement appelées groupe de résolution. Le ratio TLAC et le ratio de levier TLAC sont calculés au moyen de la TLAC disponible, en pourcentage de l'actif pondéré en fonction des risques et de l'exposition aux fins du ratio de levier, respectivement.

Note 29 Compensation des actifs financiers et des passifs financiers

La compensation dans nos bilans consolidés est possible lorsque des actifs et des passifs financiers font l'objet de conventions-cadres de compensation qui donnent un droit de compensation actuellement exécutoire, et lorsqu'il y a une intention de régler le montant net ou de réaliser l'actif et de régler le passif simultanément. Dans le cas des contrats dérivés et des conventions de rachat et de vente, la compensation a généralement lieu lorsqu'il existe un mécanisme de règlement sur le marché (p. ex., une contrepartie centrale ou une chambre de compensation) qui prévoit un règlement quotidien sur la base du solde net des flux de trésorerie découlant de ces contrats. En général, les montants à recevoir et à payer au titre des dépôts de garantie obligatoires sont compensés au moment de leur règlement simultané par l'intermédiaire d'un mécanisme de règlement sur le marché.

Les montants qui ne sont pas admissibles à la compensation comprennent les conventions-cadres de compensation qui ne permettent la compensation des transactions en cours avec la même contrepartie qu'en cas de manquement ou si un autre événement prédéfini se produit. Ces conventions-cadres de compensation comprennent l'accord-cadre de l'International Swaps and Derivatives Association ou certains accords conclus avec une contrepartie de compensation ou une Bourse de dérivés pour des contrats dérivés, les conventions-cadres de rachat mondiales et les conventions-cadres de prêt de titres mondiales pour le rachat, la revente et d'autres accords semblables de prêt ou d'emprunt de titres.

Le montant des garanties financières reçues ou données assujetties aux conventions-cadres de compensation ou à des accords semblables qui ne sont pas admissibles à la compensation correspond aux garanties reçues ou données en vue de couvrir le risque net entre des contreparties en permettant la réalisation de la garantie en cas de manquement ou si un autre événement prédéfini se produit. Certains montants au titre des garanties ne peuvent être vendus ou donnés de nouveau en garantie sauf en cas de défaut ou si un événement prédéfini se produit.

Les tableaux ci-après présentent le montant des instruments financiers qui ont été compensés dans les bilans consolidés ainsi que les montants qui ne sont pas admissibles à la compensation, mais qui sont assujettis à des conventions-cadres de compensation exécutoires ou à des accords semblables. Les montants présentés ne sont pas censés être représentatifs de notre exposition réelle au risque de crédit.

Instruments financiers assujettis à des conventions-cadres de compensation exécutoires ou à des accords semblables

	Au 31 octobre 2024							
	Montants assujettis à des conventions de compensation exécutoires							
	Montants bruts des instruments financiers comptabilisés	Montants bruts compensés au bilan consolidé	Montants nets présentés au bilan consolidé	Montants liés non compensés au bilan consolidé (1)			Montants non assujettis à des conventions de compensation exécutoires	Montants nets présentés au bilan consolidé
				Incidence des conventions-cadres de compensation	Garanties financières (2)	Montants nets		
(en millions de dollars canadiens)								
Actifs financiers								
Actifs achetés en vertu de conventions de revente et titres empruntés	495 881 \$	145 078 \$	350 803 \$	112 \$	349 044 \$	1 647 \$	– \$	350 803 \$
Actifs dérivés	145 420	1 568	143 852	105 433	16 806	21 613	6 760	150 612
Autres actifs financiers	2 940	527	2 413	58	288	2 067	–	2 413
	644 241 \$	147 173 \$	497 068 \$	105 603 \$	366 138 \$	25 327 \$	6 760 \$	503 828 \$
Passifs financiers								
Engagements afférents à des actifs vendus en vertu de conventions de rachat et aux titres prêtés	450 399 \$	145 078 \$	305 321 \$	112 \$	302 779 \$	2 430 \$	– \$	305 321 \$
Passifs dérivés	151 564	1 568	149 996	105 433	17 727	26 836	13 767	163 763
Autres passifs financiers	1 941	527	1 414	58	–	1 356	–	1 414
	603 904 \$	147 173 \$	456 731 \$	105 603 \$	320 506 \$	30 622 \$	13 767 \$	470 498 \$

	Au 31 octobre 2023							
	Montants assujettis à des conventions de compensation exécutoires							
	Montants bruts des instruments financiers comptabilisés	Montants bruts compensés au bilan consolidé	Montants nets présentés au bilan consolidé	Montants liés non compensés au bilan consolidé (1)			Montants non assujettis à des conventions de compensation exécutoires	Montants nets présentés au bilan consolidé
				Incidence des conventions-cadres de compensation	Garanties financières (2)	Montants nets		
(en millions de dollars canadiens)								
Actifs financiers								
Actifs achetés en vertu de conventions de revente et titres empruntés	436 617 \$	96 676 \$	339 941 \$	201 \$	336 112 \$	3 628 \$	250 \$	340 191 \$
Actifs dérivés	138 318	1 544	136 774	89 889	22 310	24 575	5 676	142 450
Autres actifs financiers	3 306	443	2 863	19	421	2 423	–	2 863
	578 241 \$	98 663 \$	479 578 \$	90 109 \$	358 843 \$	30 626 \$	5 926 \$	485 504 \$
Passifs financiers								
Engagements afférents à des actifs vendus en vertu de conventions de rachat et aux titres prêtés	427 330 \$	96 676 \$	330 654 \$	201 \$	325 674 \$	4 779 \$	4 584 \$	335 238 \$
Passifs dérivés	132 770	1 544	131 226	89 889	17 340	23 997	11 403	142 629
Autres passifs financiers	1 475	443	1 032	19	–	1 013	–	1 032
	561 575 \$	98 663 \$	462 912 \$	90 109 \$	343 014 \$	29 789 \$	15 987 \$	478 899 \$

- (1) Les garanties financières sont présentées à la juste valeur. Le montant présenté des instruments financiers et des garanties financières se limite au risque net figurant au bilan et tout surdimensionnement est exclu du tableau.
- (2) Comprend une garantie en espèces de 14 milliards de dollars (17 milliards au 31 octobre 2023) et des garanties autres qu'en espèces de 352 milliards (342 milliards au 31 octobre 2023) reçues au titre d'actifs financiers ainsi qu'une garantie en espèces de 14 milliards (15 milliards au 31 octobre 2023) et des garanties autres qu'en espèces de 307 milliards (328 milliards au 31 octobre 2023) données en garantie pour les passifs financiers.

Note 30 Recouvrement et règlement des actifs et des passifs présentés au bilan

Le tableau suivant présente une analyse des actifs et des passifs comptabilisés dans nos bilans consolidés, en fonction des montants qui seront recouverts ou réglés dans moins d'un an et après un an, à la date de clôture selon les échéances contractuelles et certaines autres hypothèses décrites dans les notes de bas de page ci-dessous. S'il y a lieu, nous gérons le risque de liquidité de divers produits en fonction de modèles de comportement historiques qui, souvent, ne sont pas alignés avec les échéances contractuelles. Les montants à recouvrer ou à régler dans une période d'un an, qui sont présentés ci-dessous, pourraient ne pas traduire notre vision à long terme à l'égard du profil de liquidité de certaines catégories au bilan.

(en millions de dollars canadiens)	Aux					
	31 octobre 2024			31 octobre 2023 (retraité – note 2)		
	Un an ou moins	Après un an	Total	Un an ou moins	Après un an	Total
Actif						
Trésorerie et montants à recevoir de banques (1)	55 003 \$	1 720 \$	56 723 \$	59 793 \$	2 196 \$	61 989 \$
Dépôts productifs d'intérêts auprès de banques	66 020	–	66 020	71 086	–	71 086
Titres						
Titres détenus à des fins de transaction (2)	170 460	12 840	183 300	180 929	9 222	190 151
Titres de placement, déduction faite de la correction de valeur applicable	45 418	211 200	256 618	33 363	186 216	219 579
Actifs achetés en vertu de conventions de revente et titres empruntés	350 622	181	350 803	336 437	3 754	340 191
Prêts						
Prêts de détail	174 761	452 217	626 978	120 247	449 704	569 951
Prêts de gros	89 492	270 947	360 439	76 249	211 577	287 826
Correction de valeur pour pertes sur prêts			(6 037)			(5 004)
Autres						
Engagements de clients en contrepartie d'acceptations	24	11	35	21 690	5	21 695
Dérivés (2)	148 605	2 007	150 612	140 261	2 189	142 450
Locaux et matériel	156	6 696	6 852	65	6 684	6 749
Goodwill	–	19 286	19 286	–	12 594	12 594
Autres immobilisations incorporelles	–	7 798	7 798	–	5 903	5 903
Autres actifs	69 263	22 892	92 155	61 346	20 025	81 371
	1 169 824 \$	1 007 795 \$	2 171 582 \$	1 101 466 \$	910 069 \$	2 006 531 \$
Passif						
Dépôts (3)	1 144 860 \$	264 671 \$	1 409 531 \$	991 484 \$	240 203 \$	1 231 687 \$
Autres						
Acceptations	24	11	35	21 740	5	21 745
Engagements afférents à des titres vendus à découvert	32 824	2 462	35 286	32 602	1 049	33 651
Engagements afférents à des actifs vendus en vertu de conventions de rachat et aux titres prêtés	304 855	466	305 321	334 959	279	335 238
Dérivés (2)	158 622	5 141	163 763	131 352	11 277	142 629
Passifs au titre des contrats d'assurance (4)	459	21 772	22 231	395	18 631	19 026
Autres passifs	70 475	24 202	94 677	69 187	26 835	96 022
Débitures subordonnées	–	13 546	13 546	–	11 386	11 386
	1 712 119 \$	332 271 \$	2 044 390 \$	1 581 719 \$	309 665 \$	1 891 384 \$

- (1) La trésorerie et les montants à recevoir de banques sont présumés être recouverts dans un délai d'un an, à l'exception des soldes de trésorerie qui ne peuvent être utilisés par la Banque pour plus d'un an.
- (2) Les titres détenus à des fins de transaction classés à la juste valeur par le biais du résultat net et les dérivés détenus à des fins de transaction sont présentés dans la colonne « Un an ou moins » puisque cela représente le mieux, dans la plupart des cas, la nature à court terme de nos activités de négociation, à l'exception des titres de créance du secteur Assurances, qui sont présentés en fonction des échéances contractuelles. Les titres détenus à des fins de transaction désignés à la juste valeur par le biais du résultat net sont en général présentés en fonction des échéances contractuelles. Les dérivés qui ne sont pas détenus à des fins de transaction sont présentés selon le recouvrement ou le règlement de la transaction de couverture.
- (3) Des dépôts à vue de 585 milliards de dollars (511 milliards au 31 octobre 2023) sont présentés dans la colonne « Un an ou moins » en raison du fait qu'ils sont remboursables à vue ou dans un court délai sur une base contractuelle. Dans les faits, ces dépôts ont trait à un vaste éventail de particuliers et de consommateurs qui constitue une base stable nous permettant de répondre à nos besoins en matière d'exploitation et de liquidité.
- (4) Les montants présentés reflètent le moment auquel nous nous attendons que ces montants soient réglés. Les montants à payer à vue relatifs à la trésorerie des titulaires de police et/ou à la valeur des comptes pour les passifs au titre des contrats d'assurance, y compris ceux des fonds distincts, s'élèvent à 8 milliards de dollars (7 milliards au 31 octobre 2023).

Note 31 Information sur la société mère

Le tableau suivant présente de l'information sur l'entité juridique que constitue la Banque Royale du Canada, ses filiales étant présentées selon la méthode de la mise en équivalence.

Bilans résumés

(en millions de dollars canadiens)	Aux	
	31 octobre 2024	31 octobre 2023 (retraité - note 2)
Actif		
Trésorerie et montants à recevoir de banques	40 944 \$	41 770 \$
Dépôts productifs d'intérêts auprès de banques	54 009	61 256
Titres	233 376	217 490
Placements dans des filiales bancaires et leurs entreprises associées (1)	57 926	55 082
Placements dans d'autres filiales et leurs entreprises associées	117 362	102 457
Actifs achetés en vertu de conventions de revente et titres empruntés	174 131	150 207
Prêts, déduction faite de la correction de valeur pour pertes sur prêts	839 424	709 635
Soldes nets à payer à des filiales bancaires (1)	97	-
Autres actifs	216 003	214 145
	1 733 272 \$	1 552 042 \$
Passifs et capitaux propres		
Dépôts	1 168 765 \$	1 006 284 \$
Soldes nets à payer à des filiales bancaires (1)	-	10 132
Soldes nets à payer à d'autres filiales	17 840	6 866
Autres passifs	406 032	402 326
	1 592 637	1 425 608
Débitures subordonnées	13 546	11 386
Capitaux propres	127 089	115 048
	1 733 272 \$	1 552 042 \$

(1) S'entend principalement des institutions de dépôt réglementées et des maisons de courtage.

États résumés du résultat net et du résultat global

(en millions de dollars canadiens)	Pour les exercices clos	
	le 31 octobre 2024	le 31 octobre 2023 (retraité - note 2)
Revenu d'intérêt et de dividende (1)	70 603 \$	56 495 \$
Charges d'intérêt	57 094	44 174
Revenu net d'intérêt	13 509	12 321
Revenus autres que d'intérêt (2)	5 080	5 390
Total des revenus	18 589	17 711
Dotation à la provision pour pertes de crédit	2 964	2 002
Frais autres que d'intérêt	13 543	11 780
Bénéfice avant impôt	2 082	3 929
Impôt sur le résultat	1 031	1 874
Bénéfice net avant la quote-part des bénéfices non distribués des filiales	1 051	2 055
Quote-part des bénéfices non distribués des filiales	15 179	12 550
Bénéfice net	16 230 \$	14 605 \$
Autres éléments du résultat global, déduction faite de l'impôt	597	251
Total du résultat global	16 827 \$	14 856 \$

(1) Comprend le revenu de dividende tiré des placements dans des filiales et des entreprises associées de 9 millions de dollars (25 millions au 31 octobre 2023).

(2) Comprend la quote-part des revenus (pertes) des entreprises associées d'un montant nominal (montant nominal au 31 octobre 2023).

Tableaux résumés des flux de trésorerie

(en millions de dollars canadiens)	Pour les exercices clos	
	le 31 octobre 2024	le 31 octobre 2023 (retraité – note 2)
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation		
Bénéfice net	16 230 \$	14 605 \$
Ajustements visant à déterminer les flux de trésorerie nets liés aux activités d'exploitation :		
Variation des bénéfices non distribués des filiales	(15 179)	(12 550)
Variation des dépôts, déduction faite de la titrisation	77 327	50 306
Variation des prêts, déduction faite de la titrisation	(56 572)	(30 055)
Variation des titres détenus à des fins de transaction	3 162	(12 832)
Variation des engagements afférents à des actifs vendus en vertu de conventions de rachat et aux titres prêtés	(2 860)	21 954
Variation des actifs achetés en vertu de conventions de revente et des titres empruntés	(24 203)	(17 378)
Variation des engagements afférents à des titres vendus à découvert	(1 721)	(819)
Autres activités d'exploitation, montant net	(2 565)	5 000
Flux de trésorerie nets provenant des (affectés aux) activités d'exploitation	(6 381)	18 231
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement		
Variation des dépôts productifs d'intérêts auprès de banques	7 247	23 424
Produit de la vente et de l'arrivée à échéance de titres de placement	167 772	127 965
Achat de titres de placement	(152 935)	(153 099)
Acquisitions nettes de locaux, de matériel et d'autres immobilisations incorporelles	(1 277)	(2 075)
Flux de trésorerie affectés aux acquisitions, déduction faite de la trésorerie acquise	(12 872)	-
Variation de la trésorerie investie dans des filiales	1 252	(3 802)
Variation du financement net fourni à des filiales	(166)	(12 531)
Flux de trésorerie nets provenant des (affectés aux) activités d'investissement	9 021	(20 118)
Flux de trésorerie liés aux activités de financement		
Émission de débentures subordonnées	3 239	1 500
Remboursement de débentures subordonnées	(1 500)	(110)
Émission d'actions ordinaires, déduction faite des frais d'émission	159	65
Actions ordinaires rachetées aux fins d'annulation	(140)	-
Émission d'actions privilégiées et d'autres instruments de capitaux propres, déduction faite des frais d'émission	2 702	-
Rachat d'actions privilégiées et d'autres instruments de capitaux propres	(1 021)	-
Dividendes versés sur les actions et distributions sur les autres instruments de capitaux propres	(6 637)	(5 549)
Remboursement d'obligations locatives	(268)	(311)
Flux de trésorerie nets provenant des (affectés aux) activités de financement	(3 466)	(4 405)
Variation nette de la trésorerie et des montants à recevoir de banques	(826)	(6 292)
Trésorerie et montants à recevoir de banques au début de l'exercice	41 770	48 062
Trésorerie et montants à recevoir de banques à la fin de l'exercice	40 944 \$	41 770 \$
Renseignements supplémentaires sur les flux de trésorerie		
Intérêts versés	55 119 \$	35 104 \$
Intérêts reçus	67 857	49 098
Dividendes reçus	2 869	2 628
Impôt sur le résultat payé	504	2 604

Note 32 Principales filiales

(en millions de dollars canadiens)

		Au 31 octobre 2024
		Valeur comptable des actions à droit de vote détenues par la banque (3)
Principales filiales (1)	Adresse du bureau principal (2)	
Banque Royale Holding Inc.	Toronto (Ontario), Canada	93 533 \$
RBC Placements en Direct Inc.	Toronto (Ontario), Canada	
Compagnie d'assurance générale RBC	Mississauga (Ontario), Canada	
Compagnie d'assurance vie RBC	Mississauga (Ontario), Canada	
Investment Holdings (Cayman) Limited	George Town, Grand Cayman, Îles Caïmans	
RBC (Cayman) Funding Ltd.	George Town, Grand Cayman, Îles Caïmans	
Capital Funding Alberta Limited	Calgary (Alberta), Canada	
RBC Gestion mondiale d'actifs Inc.	Toronto (Ontario), Canada	
Fiducie RBC Services aux Investisseurs	Toronto (Ontario), Canada	
RBC (Barbados) Trading Bank Corporation	St. James, La Barbade	
RBC US Group Holdings LLC (2)	Toronto (Ontario), Canada	34 826
RBC USA Holdco Corporation	New York (New York), États-Unis	
RBC Capital Markets, LLC	New York (New York), États-Unis	
City National Bank	Los Angeles (Californie), États-Unis	
RBC Dominion valeurs mobilières Limitée	Toronto (Ontario), Canada	17 243
RBC Dominion valeurs mobilières Inc.	Toronto (Ontario), Canada	
Société d'Hypothèques de la Banque Royale	Toronto (Ontario), Canada	6 932
RBC Europe Limited	Londres, Angleterre	3 170
Compagnie Trust Royal	Montréal (Québec), Canada	1 587
Société Trust Royal du Canada	Toronto (Ontario), Canada	681

(1) La Banque contrôle chaque filiale directement ou indirectement.

(2) Toutes les filiales sont fondées ou constituées sous le régime des lois de l'État, de la province ou du pays dans lequel se trouve leur bureau principal, à l'exception de RBC US Group Holdings LLC et RBC USA Holdco Corporation, qui sont constituées sous le régime des lois de l'État du Delaware, aux États-Unis, de RBC Capital Markets, LLC, qui est fondée sous les lois de l'État du Minnesota, aux États-Unis, et de City National Bank, qui est une banque nationale constituée sous le régime des lois des États-Unis.

(3) La valeur comptable des actions avec droit de vote correspond à la participation de la Banque dans ces placements.

Certaines de nos filiales, coentreprises et entreprises associées sont assujetties à des exigences réglementaires en vigueur dans les territoires où elles exercent leurs activités. En vertu de ces exigences, il est possible qu'elles ne puissent pas nous transférer notre quote-part de leur actif sous forme de dividendes en espèces, de prêts ou d'avances. Au 31 octobre 2024, l'actif net restreint de ces filiales, coentreprises et entreprises associées s'élevait à 56 milliards de dollars (50 milliards au 31 octobre 2023).

Note 33 Événements postérieurs à la date de clôture

Le 1^{er} novembre 2024, nous avons émis 1 000 millions de dollars américains de billets LRCN de série 5, au prix de 1 000 \$ US chacun, assortis d'un recours limité aux actifs détenus par un fiduciaire indépendant dans une fiducie consolidée. Les actifs de la fiducie en lien avec les billets LRCN de série 5 se composent d'actions privilégiées de premier rang à taux rajusté tous les cinq ans et à dividende non cumulatif de série BX (série BX) d'un montant de 1 000 millions de dollars américains émises en même temps que les billets LRCN de série 5, à un prix de 1 000 \$ US par action privilégiée de série BX. Ces billets LRCN de série 5 portent intérêt au taux fixe de 6,35 % par année jusqu'au 24 novembre 2034, et, par la suite, à un taux annuel révisé tous les cinq ans correspondant au taux annuel des bons du Trésor des États-Unis à cinq ans, majoré de 2,257 %, jusqu'à leur échéance, le 24 novembre 2084.

Bilans résumés

(en millions de dollars canadiens) (1)	2024	2023	2022	2021	2020	2019	2018	2017	2016	2015
Actif										
Trésorerie et montants à recevoir de banques	56 723 \$	61 989 \$	72 397 \$	113 846 \$	118 888 \$	26 310 \$	30 209 \$	28 407 \$	14 929 \$	12 452 \$
Dépôts productifs d'intérêts auprès de banques	66 020	71 086	108 011	79 638	39 013	38 345	36 471	32 662	27 851	22 690
Titres, déduction faite de la correction de valeur applicable (2)	439 918	409 730	318 223	284 724	275 814	249 004	222 866	218 379	236 093	215 508
Actifs achetés en vertu de conventions de revente et titres empruntés	350 803	340 191	317 845	307 903	313 015	306 961	294 602	220 977	186 302	174 723
Prêts, déduction faite de la correction de valeur	981 380	852 773	819 965	717 575	660 992	618 856	576 818	542 617	521 604	472 223
Autres	276 738	270 762	280 778	202 637	216 826	189 459	173 768	169 811	193 479	176 612
Total de l'actif	2 171 582 \$	2 006 531 \$	1 917 219 \$	1 706 323 \$	1 624 548 \$	1 428 935 \$	1 334 734 \$	1 212 853 \$	1 180 258 \$	1 074 208 \$
Passif										
Dépôts (3)	1 409 531 \$	1 231 687 \$	1 208 814 \$	1 100 831 \$	1 011 885 \$	886 005 \$	836 197 \$	789 036 \$	757 589 \$	697 227 \$
Autres (3)	621 313	648 311	590 205	497 137	516 029	449 490	409 451	340 124	341 295	305 675
Débtentures subordonnées	13 546	11 386	10 025	9 593	9 867	9 815	9 131	9 265	9 762	7 362
Total du passif	2 044 390 \$	1 891 384 \$	1 809 044 \$	1 607 561 \$	1 537 781 \$	1 345 310 \$	1 254 779 \$	1 138 425 \$	1 108 646 \$	1 010 264 \$
Capitaux propres attribuables aux actionnaires	127 089	115 048	108 064	98 667	86 664	83 523	79 861	73 829	71 017	62 146
Participations ne donnant pas le contrôle	103	99	111	95	103	102	94	599	595	1 798
Total des capitaux propres	127 192	115 147	108 175	98 762	86 767	83 625	79 955	74 428	71 612	63 944
Total du passif et des capitaux propres	2 171 582 \$	2 006 531 \$	1 917 219 \$	1 706 323 \$	1 624 548 \$	1 428 935 \$	1 334 734 \$	1 212 853 \$	1 180 258 \$	1 074 208 \$

États résumés du résultat net

(en millions de dollars canadiens) (1)	2024	2023	2022	2021	2020	2019	2018	2017	2016	2015
Revenu net d'intérêt (3)	27 953 \$	25 129 \$	22 717 \$	20 002 \$	20 835 \$	19 749 \$	17 952 \$	16 926 \$	16 531 \$	14 771 \$
Revenus autres que d'intérêt (3)	29 391	26 335	26 268	29 691	26 346	26 253	24 624	23 743	22 264	20 932
Total des revenus	57 344	51 464	48 985	49 693	47 181	46 002	42 576	40 669	38 795	35 703
Dotation à la provision pour pertes de crédit (4)	3 232	2 468	484	(753)	4 351	1 864	1 307	1 150	1 546	1 097
Indemnités, sinistres et coûts d'acquisition liés aux polices d'assurance	s.o.	s.o.	1 783	3 891	3 683	4 085	2 676	3 053	3 424	2 963
Frais autres que d'intérêt	34 250	30 813	26 609	25 924	24 758	24 139	22 833	21 794	20 526	19 020
Bénéfice net	16 240 \$	14 612 \$	15 807 \$	16 050 \$	11 437 \$	12 871 \$	12 431 \$	11 469 \$	10 458 \$	10 026 \$

Autres statistiques – présentées

(en millions de dollars canadiens, sauf les pourcentages et les montants par action) (1)	2024	2023	2022	2021	2020	2019	2018	2017	2016	2015
MESURES DE LA RENTABILITÉ										
Bénéfice par action – de base	11,27 \$	10,33 \$	11,08 \$	11,08 \$	7,84 \$	8,78 \$	8,39 \$	7,59 \$	6,80 \$	6,75 \$
– dilué	11,25 \$	10,32 \$	11,06 \$	11,06 \$	7,82 \$	8,75 \$	8,36 \$	7,56 \$	6,78 \$	6,73 \$
Rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires (5)	14,4 %	14,3 %	16,4 %	18,6 %	14,2 %	16,8 %	17,6 %	17,0 %	16,3 %	18,6 %
Rendement de l'actif pondéré en fonction des risques	2,52 %	2,44 %	2,68 %	2,90 %	2,10 %	2,52 %	2,55 %	2,49 %	2,34 %	2,45 %
Ratio d'efficacité	59,7 %	59,9 %	54,3 %	52,2 %	52,5 %	52,5 %	53,6 %	53,6 %	52,9 %	53,3 %
PRINCIPAUX RATIOS										
Dotation à la provision pour pertes de crédit liée aux prêts douteux en pourcentage de la moyenne du montant net des prêts et acceptations (6)	0,28 %	0,21 %	0,10 %	0,10 %	0,24 %	0,27 %	0,20 %	0,21 %	0,28 %	0,24 %
Marge nette d'intérêt (moyenne des actifs productifs, montant net) (3), (7)	1,54 %	1,50 %	1,48 %	1,48 %	1,55 %	1,61 %	1,64 %	1,69 %	1,70 %	1,71 %
INFORMATION SUR LES ACTIONS										
Actions ordinaires en circulation (en milliers) – à la fin de la période	1 414 504	1 400 511	1 382 911	1 424 525	1 422 473	1 430 096	1 438 794	1 452 535	1 484 235	1 443 955
Dividendes déclarés par action ordinaire	5,60 \$	5,34 \$	4,96 \$	4,32 \$	4,29 \$	4,07 \$	3,77 \$	3,48 \$	3,24 \$	3,08 \$
Rendement de l'action (8)	3,9 %	4,3 %	3,7 %	3,8 %	4,7 %	4,1 %	3,7 %	3,8 %	4,3 %	4,1 %
Ratio de distribution	50 %	52 %	45 %	39 %	55 %	46 %	45 %	46 %	48 %	46 %
Valeur comptable par action (9)	83,46 \$	76,92 \$	72,85 \$	64,57 \$	56,75 \$	54,41 \$	51,12 \$	46,41 \$	43,32 \$	39,51 \$
Cours de l'action ordinaire (RY sur TSX) (10)	168,39 \$	110,76 \$	126,05 \$	128,82 \$	93,16 \$	106,24 \$	95,92 \$	100,87 \$	83,80 \$	74,77 \$
Capitalisation boursière (TSX) (10)	238 188	155 121	174 316	183 507	132 518	151 933	138 009	146 554	124 476	107 925
Cours du marché par rapport à la valeur comptable	2,02	1,44	1,73	2,00	1,64	1,95	1,88	2,17	1,93	1,89
MESURES DES FONDS PROPRES CONSOLIDÉS (11)										
Ratio CET1	13,2 %	14,5 %	12,6 %	13,7 %	12,5 %	12,1 %	11,5 %	10,9 %	10,8 %	10,6 %
Ratio de fonds propres de première catégorie	14,6 %	15,7 %	13,8 %	14,9 %	13,5 %	13,2 %	12,8 %	12,3 %	12,3 %	12,2 %
Ratio du total des fonds propres	16,4 %	17,6 %	15,4 %	16,7 %	15,5 %	15,2 %	14,6 %	14,2 %	14,4 %	14,0 %
Ratio de levier	4,2 %	4,3 %	4,4 %	4,9 %	4,8 %	4,3 %	4,4 %	4,4 %	4,4 %	4,3 %
Ratio TLAC	29,3 %	31,0 %	26,4 %	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.
Ratio de levier TLAC	8,4 %	8,5 %	8,5 %	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.

- Le 28 mars 2024, nous avons finalisé l'acquisition de la Banque HSBC Canada (HSBC Canada). Les résultats de HSBC Canada ont été consolidés à partir de la date de clôture. Avec prise d'effet le 1^{er} novembre 2023, nous avons adopté IFRS 17 *Contrats d'assurance* de façon rétrospective et avons retraité les montants de la période close le 31 octobre 2023. Les résultats des périodes antérieures au 1^{er} novembre 2022 sont présentés conformément à IFRS 4 *Contrats d'assurance* dans le présent rapport annuel 2024. Avec prise d'effet le 1^{er} novembre 2019, nous avons adopté IFRS 16 *Contrats de location*. Les résultats des périodes antérieures au 1^{er} novembre 2019 sont présentés conformément à IAS 17 *Contrats de location* dans le présent rapport annuel 2024. En date du 1^{er} novembre 2018, nous avons adopté IFRS 15 *Produits des activités ordinaires tirés de contrats conclus avec des clients*. Les résultats des périodes antérieures au 1^{er} novembre 2018 sont présentés conformément à IAS 18 *Produits des activités ordinaires* dans le présent rapport annuel 2024. En date du 1^{er} novembre 2017, nous avons adopté IFRS 9 *Instruments financiers* (IFRS 9). Les résultats des périodes antérieures au 1^{er} novembre 2017 sont présentés conformément à IAS 39 *Instruments financiers : Comptabilisation et évaluation* (IAS 39) dans le présent rapport annuel 2024.
- Comprend les titres de placement et les titres de négociation. Selon IFRS 9, les titres de placement englobent les titres d'emprunt et les titres de participation à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global et les titres de créance au coût amorti, déduction faite de la correction de valeur applicable. Selon IAS 39, les titres de placement comprennent les titres disponibles à la vente et les titres détenus jusqu'à leur échéance.
- À partir du quatrième trimestre de 2019, la composante intérêts et les intérêts courus à payer constatés sur certains dépôts comptabilisés à la juste valeur par le biais du résultat net auparavant présentés dans les revenus tirés des activités de négociation et les dépôts, respectivement, sont présentés dans le revenu net d'intérêt et les autres passifs, respectivement. Au 1^{er} novembre 2016, les montants des périodes correspondantes ont été reclassés afin qu'ils soient conformes à la présentation actuelle.
- En vertu d'IFRS 9, la dotation à la provision pour pertes de crédit est liée essentiellement aux prêts, aux acceptations et aux engagements ainsi qu'à tous les actifs financiers sauf ceux qui sont classés ou désignés à la juste valeur par le biais du résultat net et les titres de participation désignés à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global. Avant l'adoption d'IFRS 9, la dotation à la provision pour pertes de crédit était uniquement liée aux prêts, aux acceptations et aux engagements. La dotation à la provision pour pertes de crédit liée aux prêts, aux acceptations et aux engagements est composée de la dotation à la provision pour pertes de crédit liée aux prêts douteux (dotation à la provision pour pertes de crédit de stade 3, au sens d'IFRS 9, et dotation à la provision pour pertes de crédit liée aux prêts douteux, au sens d'IAS 39) et de la dotation à la provision pour pertes de crédit liée aux prêts productifs (dotation à la provision pour pertes de crédit de stades 1 et 2, au sens d'IFRS 9, et dotation à la provision pour pertes de crédit liée aux prêts non encore désignés comme douteux, au sens d'IAS 39).
- Cette mesure pourrait ne pas avoir de définition normalisée en vertu des principes comptables généralement reconnus (PCGR) et elles pourraient ne pas être comparables aux mesures analogues présentées par d'autres institutions financières. Pour plus de détails, se reporter à la rubrique Principales mesures du rendement et mesures hors PCGR du rapport de gestion.
- La dotation à la provision pour pertes de crédit liée aux prêts douteux représente la dotation à la provision pour pertes de crédit de niveau 3, au sens d'IFRS 9, et la dotation à la provision pour pertes de crédit liée aux prêts douteux, au sens d'IAS 39. La dotation à la provision pour pertes de crédit de niveau 3, en vertu d'IFRS 9, est composée des pertes de crédit pour la durée de vie des prêts, acceptations et engagements dépréciés.
- Les moyennes sont calculées à l'aide de méthodes visant à estimer les soldes quotidiens moyens pour la période.
- Dividende par action ordinaire divisé par la moyenne des cours extrêmes pour la période visée.
- Obtenu en divisant le capital-actions ordinaires par le nombre d'actions ordinaires émis et en circulation à la fin de la période.
- Selon le cours de clôture à la TSX à la fin de la période.
- Les ratios de fonds propres sont calculés conformément à la ligne directrice sur les normes de fonds propres du BSIF, le ratio de levier est calculé conformément aux exigences de levier du BSIF et le ratio de levier TLAC et le ratio TLAC sont établis conformément à la ligne directrice sur TLAC du BSIF. Les résultats de l'exercice clos le 31 octobre 2023 reflètent l'adoption des lignes directrices révisées sur les normes de fonds propres et le ratio de levier qui sont entrés en vigueur au cours du deuxième trimestre de 2023, et mises à jour le 20 octobre 2023, dans le cadre de la mise en œuvre des réformes de Bâle III par le BSIF. Les résultats de l'exercice clos le 31 octobre 2024 reflètent également l'adoption des cadres révisés de rajustement de la valeur de crédit et du risque de marché, qui sont entrés en vigueur le 1^{er} novembre 2023. Comme le BSIF n'exige pas le retraitement des chiffres des périodes précédentes, l'adoption d'IFRS 17 n'a eu aucune incidence sur les ratios de fonds propres, le ratio de levier et les ratios TLAC pour les périodes antérieures au 1^{er} novembre 2023. Pour plus de détails, se reporter à la rubrique Gestion des fonds propres du rapport de gestion.

s.o. sans objet

Renseignements à l'intention des actionnaires

Bureau central

Adresse :
Banque Royale du Canada
200 Bay Street
Toronto (Ontario) M5J 2J5
Canada
Téléphone : 1-888-212-5533

Pour toute correspondance :

P.O. Box 1
Royal Bank Plaza
Toronto (Ontario) M5J 2J5
Canada
Site Web : rbc.com

Agent des transferts et agent comptable des registres

Agent principal :
Société de fiducie
Computershare du Canada
100 University Avenue
North Tower, 8^e étage
Toronto (Ontario) M5J 2Y1
Canada
Téléphone : 1-866-586-7635
(Canada et États-Unis)
ou 514-982-7555
(appels internationaux)
Télécopieur : 1-888-453-0330
(Canada et États-Unis) ou
416-263-9394 (international)
Site Web : computershare.com/rbc
Courriel :
service@computershare.com

Co-agent des transferts
(États-Unis) :
Computershare Trust
Company, N.A.
150 Royall Street, bureau 101
Canton, Massachusetts 02021
États-Unis

Co-agent des transferts
(Royaume-Uni) :
Computershare Investor
Services PLC
Securities Services – Registrars
P.O. Box 82, The Pavilions,
Bridgwater Road,
Bristol BS99 6ZZ
Royaume-Uni

Inscriptions en Bourse (Symbole : RY)

Bourses où sont inscrites les
actions ordinaires de la
Banque :
Canada – Bourse de Toronto
(TSX)
États-Unis – New York Stock
Exchange (NYSE)

Les actions privilégiées de
séries BD, BF, BH, BI et BO sont
inscrites à la TSX.

Prix du jour d'évaluation

Aux fins de l'impôt sur le revenu
au Canada, l'action ordinaire de
la Banque Royale du Canada
s'établissait à 29,52 \$ par action
au jour d'évaluation
(le 22 décembre 1971). Ce prix
correspond à 7,38 \$ par action,
après ajustement pour tenir
compte des deux divisions
d'actions à raison de deux
actions pour une de mars 1981
et de février 1990. Le dividende
en actions de une action pour
une, versé en octobre 2000 et
en avril 2006, n'a eu aucune
incidence sur le prix du jour
d'évaluation de nos actions
ordinaires.

Communications avec les actionnaires

Pour des renseignements
relatifs aux dividendes, aux
changements au registre des
actionnaires ou aux
changements d'adresse, à la
perte de certificats d'actions,
aux formulaires d'impôts, aux
transferts de succession, aux
inscriptions directes, et au
réinvestissement de dividendes,
les actionnaires sont priés de
communiquer avec :
Société de fiducie
Computershare du Canada
100 University Avenue,
North Tower, 8^e étage
Toronto (Ontario) M5J 2Y1
Canada

Téléphone : 1-866-586-7635
(Canada et États-Unis)
ou 514-982-7555
(appels internationaux)
Télécopieur : 1-888-453-0330
(Canada et États-Unis)
ou 416-263-9394
(international)
Courriel :
service@computershare.com

Analystes financiers, gestionnaires de portefeuille, investisseurs institutionnels

Pour obtenir des
renseignements financiers,
veuillez communiquer avec :
Relations avec les investisseurs
Banque Royale du Canada
200 Bay Street
South Tower
Toronto (Ontario) M5J 2J5
Canada
Courriel : invesrel@rbc.com
ou visitez notre site Web au
rbc.com/investisseurs

Service de dépôt direct

Au moyen d'un transfert
électronique de fonds, les
actionnaires du Canada et des
États-Unis peuvent faire
déposer directement dans leur
compte bancaire les
dividendes sur leurs actions
ordinaires, il leur suffit d'en
faire la demande à notre agent
des transferts et agent
comptable des registres, la
Société de fiducie
Computershare du Canada.

Les actionnaires
internationaux (autres que les
porteurs des États-Unis ou du
Canada) peuvent être en
mesure de recevoir leurs
dividendes et/ou leurs
distributions dans la monnaie
de leur choix. Computershare
offre un service de change
international qui permet aux
actionnaires internationaux de
RBC de recevoir leurs
dividendes et/ou leurs
distributions dans la devise de
leur choix. Veuillez consulter le
site investorcentre.com/rbc.

Désignation à titre de dividendes admissibles

Sauf indication contraire, aux
fins de la *Loi de l'impôt sur le
revenu* (Canada) et dans toute
législation fiscale provinciale
ou territoriale applicable, tous
les dividendes (ainsi que les
dividendes réputés) que verse
RBC à des résidents du Canada
sur ses actions ordinaires et
privilégiées sont désignés
comme des « dividendes
admissibles ».

Dates de paiement des dividendes pour 2025

Sous réserve de l'approbation du Conseil d'administration

	Dates de clôture des registres	Dates de paiement
Actions ordinaires et privilégiées de séries BD, BF, BH, BI et BO	27 janvier	24 février
	24 avril	23 mai
	22 juillet	23 août
	27 octobre	24 novembre
Actions privilégiées de série BT	17 février	24 février
	15 août	22 août
Actions privilégiées de série BU	17 février	24 février
	15 août	22 août
Actions privilégiées de série BW	16 mai	23 mai
	17 novembre	24 novembre

Gouvernance

Les résumés des différences importantes entre les pratiques de
RBC en matière de gouvernance d'entreprise et les pratiques en
matière de gouvernance d'entreprise que doivent respecter les
entreprises nationales américaines en vertu des conditions
d'admission en Bourse de la NYSE sont présentés sur notre site
Web, à l'adresse rbc.com/gouvernance.

Rachat d'actions ordinaires

Nous avons lancé une offre
publique de rachat dans le cours
normal des activités qui nous
permet de racheter, aux fins
d'annulation, jusqu'à 30 millions
de nos actions ordinaires au
cours de la période allant du
12 juin 2024 au 11 juin 2025, à
l'expiration de l'offre, ou avant,
étant donné que nous sommes
autorisés à effectuer les achats
en vertu de notre avis d'intention
déposé à la Bourse de Toronto.

Nous déterminons le montant et
le calendrier des rachats dans le
cadre de l'offre publique de
rachat dans le cours normal des
activités après consultation du
Bureau du surintendant des
institutions financières du
Canada. Pour plus de détails, se
reporter à la rubrique Gestion des
fonds propres.

Il est possible d'obtenir sans frais
un exemplaire de notre avis
d'intention de déposer une offre
publique de rachat dans le cours
normal des activités en
communiquant avec le secrétaire
de la Banque, à notre adresse
postale de Toronto.

Dates de publication des rapports trimestriels pour 2025

Premier trimestre 27 février
Deuxième trimestre 29 mai
Troisième trimestre 27 août
Quatrième trimestre 3 décembre

Assemblée annuelle de 2025

L'assemblée annuelle des
actionnaires ordinaires se tiendra
le jeudi 10 avril 2025.

L'information fournie dans les sites Web mentionnés dans le présent rapport ou pouvant être obtenue par l'intermédiaire des sites ne fait pas partie du présent rapport. Tous les renvois à des sites Web contenus dans le présent rapport sont inactifs et ne sont indiqués qu'à titre informatif.

©/MD/MC Marques de commerce de la Banque Royale du Canada. ‡ Toutes les autres marques de commerce sont la propriété de leurs propriétaires respectifs.

